



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>







HISTOIRE DE FRANCE

Paris. — Imprimerie de E. DONNAUD, rue Cassette, 9.

HISTOIRE DE FRANCE

DEPUIS

LES PREMIERS AGES JUSQU'EN 1848.

Ouvrage dédié à Mgr l'Évêque de Verdun

PAR L'ABBÉ PIERROT

CURÉ-DOYEN DE DUN, CHANOINE HONORAIRE DE BAYEUX

PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS D'UN DE NOS ÉCRIVAINS LES PLUS CONNUS
DANS LA PRESSE POLITIQUE ET RELIGIEUSE

DEUXIÈME ÉDITION

TOME QUATRIÈME



PARIS
LOUIS VIVÈS, LIBRAIRE-ÉDITEUR

9, RUE DELAMBRE, 9

—
1862

LIVRE II.

HISTOIRE DE FRANCE, DEPUIS HUGUES CAPET JUSQU'A LA BRANCHE DES VALOIS.

Tableau généalogique de la branche aînée de la famille Capétienne.

Ancêtres des Capétiens.	{	CHILDEBRAND, fils de Pepin-d'Héristal et père de Charles-Martel. NIVELON ou NEBELONG. THÉODEBERT, comte de Madrie. ROBERT-LE-FORT ou l'Angevin, † 866.

EUDES ou ODON, comte de Paris, roi 887 † 898. ARNOLD, roi d'Aquitaine.	ROBERT I ^{er} , duc de France. HUGUES-LE-GRAND ou LE BLANC, RAOUL, comte de Paris, roi de France duc de France, de Bourgogne et en 923 † 936. d'Aquitaine, † 956.

HUGUES CAPET, duc de France, comte de Paris et d'Orléans, roi de France en 987 † 996, ép. Adélaïde.	OTHON, duc de Bourgogne. EUDES ou HENRI.

ROBERT I ^{er} , né en 970, associé à son père en 988, roi 996 † 1031.	GAUZELIN, archevêque de Bourges.

HUGUES, né en 1007, associé à son père en 1017, élu roi d'Italie, mais n'accepte pas, † 1025.	EUDES. HENRI I ^{er} , duc de Bourgogne 1015, associé à son père 1026; roi 1031 † 1060; ép. Anne, fille de Jaroslaw, duc de Russie.	ROBERT, tige de la première branche royale des ducs de Bourgogne.

HENRI I^{er} duc de Bourgogne, roi de France, 1031 † 1060.

PHILIPPE I ^{er} , né 1054, sacré 1059, roi 1060 † 1108.	HUGUES ép. Adélaïde, fille d'Herbert, comte de Vermandois, tige des comtes de Vermandois et de Valois.

LOUIS V, dit LE GROS, né 1077, comte de Vessin 1092, associé à son père 1098 ou 1099, roi 1108 † 1137.

LOUIS VII, dit LE JEUNE, né 1120, sacré 1131, roi 1137 † 1180.	ROBERT-LE-GRAND, tige des comtes de Dreux.	PIERRE, tige des sires de Courtenay

PHILIPPE II, surnommé AUGUSTE,
né en 1165, sacré 1179,
roi 1180 † 1223.

LOUIS VIII, né 1187, roi de France 1223, † 1226, ép. Blanche, fille d'Alphonse IX, roi de Castille.	PHILIPPE dit HURPEL, comte de Boulogne.

LOUIS IX ou SAINT LOUIS, né 1214, roi 1226 † 1270.	ROBERT, † 1249, tige des comtes et de d'Artois.	ALPHONSE, comte de Poitiers et de Toulouse, † 1271.	CHARLES, comte d'Anjou et de Provence, tige de la maison d'Anjou.	Isabelle, abbesse de Long- champ.

PHILIPPE III, dit LE HARDI, né 1245, roi 1270 † 1285.	ROBERT, comte de Clermont en Beauvaisis, tige de la branche des Bourbons.

PHILIPPE IV, dit LE BEL, né 1268, roi de Navarre 1275, roi de France 1285 † 1314.	CHARLES, comte de Valois et d'Alençon, † 1325, tige de la branche des Valois.	LOUIS, † 1319, tige de la maison d'Evreux- Navarre.	MARGUERITE, † 1317, ép. Edouard I ^{er} , roi d'Angleterre.

LOUIS X, dit HUTIN, né vers 1291, roi de Navarre 1305, de France 1314 † 1316.	PHILIPPE V, dit LE LONG, né 1293, roi de France et de Navarre 1316 † 1322.	CHARLES IV, dit LE BEL, né 1296, roi 1322 † 1328.	ISABELLE, † 1357, ép. Edouard II, roi d'Angleterre.

CHAPITRE PREMIER.

Règne de Hugues Capet (987-996).

L'avènement de la troisième race au trône ouvre, pour la France, une ère nouvelle incomparablement plus importante encore que celle qu'inaugura la dynastie carlovingienne, quoique celle-ci ait donné à la France et au monde le plus grand des législateurs et des monarques. Mais c'est seulement sous les Capetiens que la France est entièrement constituée, que ses intérêts matériels et moraux sont distincts de ceux des autres peuples, que sa langue se dessine et annonce ce qu'elle sera un jour, que le caractère national, si distingué par cette spirituelle franchise qu'on ne peut trop louer, se manifeste complètement; et la dynastie nouvelle, l'une des plus grandes, des plus fécondes et des plus durables du monde, n'était-elle pas aussi de nature à relever la génération qui commençait? La nation sembla entrevoir son glorieux avenir lorsqu'elle éleva les Capetiens sur le trône; il n'était bruit que d'une apparition de saint Valéry à Hugues Capet, qui lui avait dit : « A cause de ce » que tu as fait, toi et tes descendants, vous serez rois » jusqu'à la septième génération, » c'est-à-dire à perpétuité.

La famille des Capetiens ne pouvait se glorifier de remonter à une haute antiquité ; elle était nouvelle en France, car on ne trouve pas de trace certaine de son origine au-delà de la troisième génération. Glaber, moine de Cluny, qui était né sous les Carlovingiens, rendant compte de l'élévation de Hugues Capet, se contente de dire « qu'il était fils de Hugues-le-Grand » et petit-fils de Robert, comte de Paris, qui avait été » roi ; mais qu'il a négligé de tracer son origine, *parce qu'auparavant elle était fort obscure.* » Deux siècles plus tard Albéric, moine de Trois-Fontaines, ajoute à cette généalogie un degré de plus : celui de Robert-le-Fort.

Cette famille nouvelle occupe bientôt la première place parmi les grandes maisons, dont aucune n'osa lui disputer la prééminence. Deux fois les malheurs des temps obligent à chercher hors de la descendance des Carlovingiens un homme pour porter le sceptre et défendre contre les ennemis du dedans et du dehors la monarchie chancelante, et deux fois cet homme se trouve dans la famille de Robert-le-Fort. Eudes et Raoul, ses descendants, montent un instant sur le trône. Le temps n'était pas encore venu de rendre définitive une révolution désirée ; trop d'obstacles s'opposaient à sa stabilité ; il fallait la préparer, la rendre nécessaire en quelque sorte. On ne peut nier que ce ne fût là le but de la conduite politique de Hugues-le-Grand et de Hugues Capet, son fils. Hugues-le-Grand consent à replacer Louis-d'Outre-Mer sur le trône, mais c'est à condition qu'il n'aura de la royauté que le nom et que tout le pouvoir demeurera entre ses mains. Nous avons vu les efforts inouïs de Louis-d'Outre-

Mer pour s'affranchir de ce vasselage : cet infortuné monarque succomba à la peine. Lothaire, son fils, ne pouvait donner d'ombrage au comte de Paris; assuré de posséder toute l'autorité sous un jeune souverain incapable de se conduire par lui-même, il lui permit de régner; d'ailleurs Hugues-le-Grand sentait approcher le moment où il serait appelé à rendre compte de ses œuvres au grand Juge, et une usurpation est toujours un fardeau extrêmement lourd lorsqu'on se trouve en face de la mort.

Hugues Capet, parvenu à l'âge d'homme, ne perdit pas de vue la politique de ses ancêtres, et prépara tout pour la réaliser. Il semble que l'avènement de Louis V, dit le Fainéant, était une occasion favorable pour exécuter ses projets; mais, soit qu'il redoutât de rencontrer encore trop d'obstacles, soit que la faible santé du nouveau roi et les graves dissensions qui divisaient la famille royale lui persuadassent que dans peu la couronne viendrait s'offrir d'elle-même, il aima mieux différer l'exécution de ses desseins. Cependant il ne négligeait aucun moyen de se rendre l'opinion publique favorable et de déverser le mépris sur le roi et sur sa famille. Il ne manifesta pas ses vues dans des actes publics (une tentative de révolution se prépare dans l'ombre et ne se montre au grand jour qu'au moment marqué); c'est dans les lettres particulières qu'il faut les chercher. Un mot échappé à la plume de Gerbert, son maître, lèvera un coin du voile qui couvrait sa politique : *Une grande affaire*, disait-il, *se traite sérieusement*. Cette grande affaire est, incontestablement, l'usurpation de la couronne; c'est dans ce but qu'on calomnie les personnes appelées à suc-

céder à Louis V, c'est dans ce but qu'on dirige les événements contre le roi. Voici l'extrait d'une lettre de Gerbert, bien mystérieuse si l'on se contente de la considérer en elle-même, mais qui est bien claire lorsqu'on la rapproche des événements : « Je ne sais, dit-il, si » avant l'automne nous conduirons l'armée en Italie, ou » si nous demeurerons en Germanie, afin d'y rassembler » le plus de troupes que nous pourrions contre Louis, roi » des Français, s'il ne veut pas se tenir en repos ; car, » toujours à charge à ses amis, il ne donne pas beaucoup » d'inquiétude à ses ennemis les plus pernicioeux ; bientôt » l'événement vous apprendra ce qu'il est lui-même et » ce que nous devons croire de lui. »

Il y avait un parti puissant attaché à la personne de Hugues Capet, qui travaillait constamment à lui aplanir le chemin du trône, qui exaltait ses vertus et sa capacité, qui ruinait dans l'opinion la trop débile dynastie carlovingienne. C'est au moment où l'opinion était le plus favorablement disposée en faveur du comte de Paris, que Louis V mourut, laissant pour héritier un oncle absent du royaume, placé à la tête du duché de Lorraine, de la mouvance de l'Allemagne. Hugues Capet, en sa qualité de premier comte, sans autre droit que celui que donne la prépondérance de la fortune et de l'opinion, profitant de l'absence de l'héritier présomptif, convoqua à Noyon les grands du royaume pour pourvoir à la vacance du trône. Tout fut irrégulier dans cette assemblée : la convocation, puisqu'elle était faite sans autorité ; la composition des membres de cette célèbre réunion, on n'y voyait que les partisans de Hugues Capet, les autres n'avaient pas voulu répondre à l'appel d'un sujet qui

s'arrogeait la prééminence sur ses égaux ; le vote lui-même, on ne s'avisa ni de recueillir ni de compter les voix des seigneurs ; ce fut un coup d'entraînement, et Hugues Capet devint roi des Français, parce que sa popularité était immense, parce qu'il disposait de forces tellement considérables, qu'avec ses seuls vassaux il pouvait mettre sur pied une armée beaucoup plus nombreuse qu'aucun des grands du royaume. Il était d'ailleurs assuré de l'appui des puissants ducs de Bourgogne et de Normandie, l'un son frère et l'autre son beau-père.

Hugues Capet, une fois élu roi des Français, employa la plus habile politique à se rendre maître des deux corps qui dirigeaient l'Etat, je veux dire la noblesse et le clergé ; sous ce point de vue son gouvernement mérite la plus sérieuse attention. La noblesse, qui s'était abstenue, aurait pu, en réunissant toutes ses forces, rassembler une armée pour abattre le nouveau roi et le réduire au rang d'un simple duc ; mais deux motifs la déterminaient à ne pas trop se montrer hostile : ses prétentions, et l'état de la royauté.

La noblesse, non contente de conquérir l'hérédité des fiefs, avait même usurpé la souveraineté ; le roi n'était plus, en réalité, qu'une espèce de fétiche qu'on honorait ou qu'on insultait à volonté. Convaincue que la race de Charlemagne, dont les souvenirs se liaient à une puissance absolue, devait sans cesse travailler à la reconquête, la noblesse crut qu'une nouvelle dynastie ne pourrait se dispenser de reconnaître un droit pour lequel elle avait elle-même combattu auparavant, et qu'elle assurerait aux grandes familles la souveraineté dont elles

s'étaient emparées. Et, en effet, Hugues Capet sembla vouloir se renfermer exclusivement dans son duché de France; il se fit si petit, que sa royauté fut à peine sentie; il poussa la condescendance jusqu'à ne point porter le diadème, marque de la royauté. La noblesse dut être satisfaite : on lui avait donné un roi qui la laissait absolument indépendante.

Le clergé, en sa qualité de dépositaire de l'autorité morale, avait une très haute influence sur la société, et s'était ainsi acquis la principale part sur les affaires publiques. Hugues mit tous ses soins à s'attacher ce corps puissant, que de graves motifs tenaient éloigné de son adversaire.

La couronne de France appartenait, selon la pratique suivie depuis longtemps, selon les lois fondamentales de l'Etat, à Charles de Lorraine, frère du roi Lothaire, oncle de Louis V. Telle était l'exiguité du domaine royal sous les derniers Carlovingiens, que, pour avoir un apanage, Charles avait été obligé d'accepter de l'empereur d'Allemagne le duché de Lorraine; ce qui lui fut très préjudiciable, parce qu'étant absent à la mort de son neveu, il laissait le champ libre à ses ennemis. Il ne s'oublia cependant pas dans les premiers moments. En même temps qu'il réunissait des troupes, il essayait de se concilier les personnages les plus importants; il tenta même de gagner l'archevêque de Reims, quoique ce prélat lui fût peu favorable, parce qu'il avait eu le malheur d'encourir les censures ecclésiastiques pour avoir détenu en prison Adalbéron, évêque de Laon, injustement accusé d'avoir eu un commerce criminel avec la reine Emma. Malgré tous ces désavantages, Charles

de Lorraine s'avança à la tête d'une petite armée, et se dirigea sur Laon, la seule ville du domaine royal. Il avait, dans le chapitre de cette ville, un frère naturel, homme plein de vertu et de prudence, qui eut assez d'habileté pour déterminer les habitants à recevoir le roi que nous nommerions légitime. Charles fut, en effet, reçu à Laon et y fut proclamé roi; mais il devait bientôt succomber sous les coups de son redoutable adversaire.

La première affaire que Hugues Capet eut à traiter, concernait la religion, et il la conduisit d'une manière parfaitement régulière, propre à satisfaire pleinement le sentiment religieux. Adalbéron, archevêque de Reims, l'un de ses plus chauds partisans, étant venu à mourir, laissait un siège important en lui-même et plus encore par sa situation dans le voisinage de Laon. Hugues Capet travailla à faire nommer un évêque qui lui fût favorable; mais, malgré tous ses efforts, les suffrages se portèrent sur Arnolphe, fils naturel du roi Lothaire. Hugues Capet, toujours fidèle à son principe de ne porter aucune atteinte à la discipline de l'Eglise, respecta l'élection; seulement il s'appliqua à empêcher les conséquences fâcheuses qu'elle pourrait avoir pour son autorité. Non content d'exiger du nouvel évêque un serment de fidélité, il voulut qu'il signât un écrit par lequel il s'engageait « à garder » aux rois des Français, Hugues et Robert, la foi la plus » pure, à les aider de son conseil et de son secours, selon » son savoir et son pouvoir, dans toutes les affaires. » Arnolphe se soumit même à perdre son archevêché s'il assistait leurs ennemis d'aucun secours ou d'aucun conseil (1). Cet engagement fut, aux yeux du clergé, une

(1) Act. Concil. Rem. 1 Resol. *Hist., Fr.*, t. x.

faute extrêmement grave, parce qu'il tendait à donner au pouvoir royal une trop grande prépondérance sur les affaires religieuses, et remettait en quelque sorte entre ses mains le sort de l'une des plus grandes églises.

Charles de Lorraine, après s'être rendu maître de Soissons, se dirigea sur Reims où il avait des personnes affidées qui s'étaient engagées à lui livrer la ville. En effet, à peine fut-il devant les murs, qu'une des portes lui fut livrée par Adalbert, neveu de l'évêque, sans la participation de son oncle. Reims fut alors abandonné à tous les excès d'une soldatesque sans frein, les églises furent profanées, les prêtres outragés, les maisons des pauvres incendiées. Arnolphe, alors absent de la ville, instruit de ces tristes nouvelles, répondit par la seule arme qui fût en son pouvoir, par une sentence d'excommunication contre des troupes coupables, qui se vengèrent par de nouvelles cruautés. Voyant que les censures ecclésiastiques attiraient de plus grandes calamités sur ses chers diocésains, l'archevêque consentit à traiter avec le roi, son oncle ; la réconciliation fut si franche, que le prélat devint le conseiller intime de Charles et le dirigea dans la plupart de ses opérations.

Hugues Capet était obligé de laisser son compétiteur s'emparer de Laon et des villes voisines, pour porter ses armes contre des adversaires plus redoutables. Le duc d'Aquitaine, son dangereux voisin du côté de la Loire, l'accusa de perfidie et d'usurpation, et menaça d'attaquer le duché de France. Le duc de Normandie, qui lui avait d'abord été favorable, instruit des succès de Charles de Lorraine, qu'il craignait bien moins que le comte de Paris, se refroidissait beaucoup ; les comtes de

Flandre et de Vermandois s'étaient déclarés pour la succession légitime. La situation de Hugues Capet devenait embarrassante ; ne pouvant porter ses armes contre tous ses ennemis à la fois, il résolut d'attaquer les plus à craindre. Après avoir mis en état de défense les places qui confinaient au domaine de Laon, il se dirigea vers la Loire, traversa ce fleuve et vint mettre le siège devant Poitiers. Guillaume-Fier-à-Bras se chargea lui-même de défendre la place, et le fit avec talent et courage. Adalbert, comte de Périgord, prit en outre le titre de comte de Tours, après s'être emparé de cette ville. Hugues Capet l'ayant sommé de quitter son nouveau titre par ces paroles : « Qui t'a fait comte ? » — « Et ton maître, » répliqua Adalbert avec fierté, qui l'a fait roi ? »

Hugues Capet ne pouvant laisser entamer ainsi son domaine sans punir l'agresseur, leva le siège de Poitiers, se rapprocha de la Loire, attira Guillaume-Fier-à-Bras à sa suite, le battit sur les bords du fleuve et le contraignit à lui rendre hommage. Ce succès épouvanta le comte d'Anjou, qui reconnut Hugues. Robert, duc de Normandie, voyant de quel côté était la puissance, se rattacha au nouveau roi, et fut suivi par les comtes de Vermandois et de Flandre.

Une fois délivré de ses plus dangereux ennemis, Hugues Capet se hâta d'aller mettre le siège devant Laon et en poussa les travaux avec la plus grande activité. Charles de Lorraine profita d'un moment de repos des assiégeants, fit une feinte attaque pour les attirer à lui, tandis qu'un corps d'élite, se dirigeant par un chemin détourné sur leur camp, s'en rendit maître et le livra aux flammes. L'avantage était réel ; mais comme il y avait eu

peu d'hommes tués, il était moins considérable que la renommée ne le publia. On disait en Allemagne que Hugues Capet était écrasé et que Charles triomphait; Gerbert se hâta d'écrire à l'évêque de Trèves pour démentir cette nouvelle :

« Ne croyez pas trop légèrement aux rapports du peuple ;
» avec la grâce de Dieu et l'aide de vos prières, nous
» sommes toujours, comme devant, maîtres de tout l'évê-
» ché ; et de toute la rumeur que vous avez entendue,
» rien n'est vrai. »

Pour réparer cet échec, Hugues Capet recourut à la corruption. Aselin-Adalbéron, vieux courtisan fort adroit, ami de l'intrigue, après avoir été longtemps prisonnier du duc de Lorraine, s'était si bien réconcilié avec celui-ci, qu'il avait été rétabli par lui sur son siège de Laon et investi d'une entière confiance. Charles, oubliant qu'un ennemi, même réconcilié, est toujours à craindre, paya cher cette imprudence. Hugues Capet acheta ce traître, qui, selon les expressions des auteurs du temps, comme un autre Judas, la nuit même du Jeudi-Saint, lui ouvrit les portes de la ville et lui livra le malheureux roi, sa femme et ses enfants : ils furent tous transportés dans la tour d'Orléans. Charles y mourut deux ans après, laissant deux fils et deux filles. L'aîné de ses fils devint duc de la Lorraine mosellannique ; le second fut la souche des ducs de Thuringe. L'aînée de ses filles s'unit en mariage à une maison puissante qui fut investie du comté de Hainault. C'est par elle qu'Isabeau, son arrière-petite-fille, allia le sang des Capetiens à celui des Carlovingiens, en épousant Philippe-Auguste.

La révolution est consommée; elle nous étonne aujourd'hui, elle étonna son siècle. Gerbert, la plus haute intelligence de cette époque, après avoir un moment favorisé Hugues Capet, écrivait deux ans après l'élévation du nouveau souverain : « Le propre frère du divin Auguste Lo- » thaire, l'héritier du royaume, en a été expulsé. Ses » rivaux ont été placés au rang des rois. Beaucoup de » gens du moins les tiennent pour tels. Mais de quel droit » l'héritier légitime a-t-il été deshérité ? de quel droit » a-t-il été dépouillé de son royaume ? » Il circula des prophéties qui annonçaient que la couronne ne demeurerait pas longtemps dans la famille de l'usurpateur. Hugues Capet en conçut de la crainte; il crut ménager l'opinion en se dispensant de porter la couronne. *Le duc Hugues, dit un chroniqueur, posséda neuf ans le royaume sans pouvoir porter toutefois le diadème.*

Trois siècles après, cette opinion persévérait encore. Philippe-Auguste ayant épousé Isabeau de Hainault, descendante de Charles, duc de la Basse-Lorraine, ce fait fut considéré comme un triomphe de la légitimité. On ne peut exprimer plus clairement la pensée du siècle : Hugues était aux yeux de ses contemporains un usurpateur qui n'osait pas même prendre les insignes de la royauté.

Hugues Capet vainqueur ne versa pas le sang des victimes politiques, mais il voulut frapper l'archevêque de Reims, dont la conduite avait été si paternelle. Après avoir fait de vains efforts en cour de Rome pour obtenir sa déposition, il convoqua un concile au monastère de Saint-Bâle de Reims, où il l'accusa d'avoir livré Reims à Charles de Lorraine, par l'intermédiaire du prêtre

Adalbert, son neveu et son agent. Ce prêtre, persuadé sans doute que son seul moyen de salut était de faire tout retomber sur le prélat, osa attaquer directement l'archevêque et déclarer qu'il n'avait agi que par son ordre.

Arnolphe répondit que, s'il eût été le complice d'Adalbert, il n'eût pas frappé les ennemis d'excommunication; que, s'il leur donna ensuite absolution, c'était pour empêcher de plus grands maux. Comme ce motif, présenté avec simplicité, était de nature à faire une vive impression sur l'assemblée, l'évêque d'Autun se hâta de remarquer, avec une sorte d'horreur, « que l'archevêque de » Reims avait condamné les Lorrains pour avoir saccagé » les misérables demeures des pauvres, tandis qu'il ne » disait rien de la captivité des prêtres de Dieu; qu'il » faisait un crime aux soldats d'avoir renversé de viles » cabanes appartenant à des mendiants et qui seraient » tombées de pourriture si l'on n'y avait employé la » force, tandis qu'il ne parlait pas même des temples de » Dieu qu'ils avaient profanés. » C'est à de si misérables subterfuges que l'assemblée, dominée par la puissance royale, fut obligée de descendre, pour justifier à ses propres yeux l'injuste déposition qu'elle allait prononcer. Il fallait encore colorer l'irrégularité de la procédure, car il était évident qu'il appartenait au souverain Pontife de juger une cause aussi grave, qui d'ailleurs avait été portée à son tribunal. Gerbert osa accuser la Papauté des plus grands vices. Baronius fait remarquer la contradiction de l'esprit des hommes les plus éminents, qui, cédant à leurs passions, brûlent ce qu'ils adoreront, condamnent ce qu'ils défendront. Gerbert en est un exemple mémorable; lui qui traînait alors la Papauté dans la boue, de-

vait un jour la défendre avec une énergie étonnante. On demeure stupéfait de son orgueil : les paroles de ce furieux, dit Baronius, sont moins dignes d'examen que de mépris.

Quelques prélats firent de grands efforts pour empêcher le concile de se déshonorer par un acte réellement infamant pour lui ; mais la perfide habileté de Gerbert et la pression de Hugues Capet sur l'assemblée amenèrent le plus triste résultat. Arnolphe fut déposé et dégradé, et c'est avec peine si on lui conserva la vie, en le faisant renfermer dans une prison d'Orléans où il put retrouver son oncle et ses cousins. Gerbert, qui avait mérité par son odieuse conduite d'être placé sur le siège de Reims, était un homme de la plus haute capacité. Initié aux sciences par quelques moines qui l'avaient recueilli, il avait suivi les écoles les plus fameuses de l'époque, où il acquit de grandes connaissances. Placé à la tête de l'école de la cathédrale, il s'y fit une si grande réputation, qu'elle s'étendit par toute l'Europe et le fit rechercher pour précepteur par les plus grandes familles. L'empereur Othon II voulut le donner pour maître à ses enfants ; Hugues Capet l'attacha ensuite à sa personne, lui confia le soin de former son fils Robert, le chargea de la partie politique de son gouvernement et de sa correspondance avec les princes et les grands. Chose étonnante, au milieu de cette agitation politique, il ne perdait rien de son ardeur infatigable pour la science : il enseignait publiquement, composait des livres, rassemblait tous ceux qu'il pouvait réunir, fabriquait un jeu d'orgues si merveilleux, qu'il résonnait par la force seule de la vapeur, construisait des horloges à ressort. On lui

attribue la fameuse horloge de Magdebourg, qui fut construite sur la fin du x^e siècle.

Lorsque le pape Jean XV fut instruit de la déposition d'Arnolphe et de l'élévation de Gerbert, il fut saisi de la plus vive indignation, et, pour faire justice à l'innocent, il envoya un légat plein de fermeté et de lumières, incapable de se laisser entraîner par les appâts de la corruption. Malgré les efforts de Hugues Capet, un concile fut convoqué à Mouzon, où la cause fut examinée avec la plus scrupuleuse attention : en vain Gerbert déploya les artifices de son éloquence, il succomba, se vit dépouillé de ses honneurs et en quelque sorte séparé du corps de l'Eglise. Dans une lettre adressée à l'impératrice Adélaïde, il se plaint que ses soldats et ses élèves ont conspiré contre lui, que nul ne voulait plus manger avec lui, que personne n'assistait aux cérémonies sacrées qu'il célébrait, qu'on l'avait avili, méprisé, livré aux plus graves injures. Il ne put supporter longtemps d'être ainsi traité; il quitta la France et se retira auprès de son élève Othon III, qui le fit placer sur le siège épiscopal de Ravenne. C'est là que la tiare vint le chercher. Gerbert montra sur la chaire de Pierre, sous le nom de Sylvestre II, le plus grand caractère, répudiant les doctrines qu'il avait auparavant avancées sur le Saint-Siège; il devint l'oracle de son temps; les souverains le consultaient, les Etats lui demandaient des rois : il en donna à la Pologne et à la Hongrie. Il mourut le 12 mai 1001, au moment où il disait la messe dans l'église de Sainte-Croix.

Arnolphe, malgré la décision du concile de Mouzon, fut longtemps encore retenu en prison par Hugues Capet, qui voulait toujours poursuivre contre le malheureux

archevêque un crime qui n'était qu'un acte de charité envers ses peuples. La politique a toujours des moyens de justification pour les plus grandes iniquités.

Après l'emprisonnement de Charles de Lorraine, le pouvoir de Hugues Capet n'eut point de rival ; il est vrai qu'il se fit si petit, laissant chaque seigneur se gouverner comme il le voulait, qu'il eût été difficile aux grands de se plaindre de la nouvelle dynastie : Hugues se contentait d'un vain hommage, sans exercer ce que nous appelons les droits de la souveraineté hors de ses terres seigneuriales. Pour assurer la couronne dans sa famille, il fit, dès l'année 988, sacrer son fils Robert, et se l'associa au trône, acte dont il eut à se repentir, car Robert se révolta contre lui. Les historiens ne nous donnent aucun détail sur cette rébellion. Avant de mourir, Hugues Capet, s'il faut en croire le moine Helgaud de Fleury, adressa à son fils ce discours :

« Cher fils, je te conjure, au nom de la sainte et invisible Trinité, de ne jamais abandonner ton esprit aux flatteurs qui cherchent à te séduire par des présents empoisonnés pour que tu disposes, selon leur volonté, de ces abbayes que je laisse après Dieu sous ton gouvernement. Qu'aucune légèreté d'âme ne t'engage à piller leurs trésors, à les distraire ou à les dissiper. Je te recommande, et cela par-dessus toute chose, de ne jamais permettre qu'on arrache au chef de la religion, l'avoir de notre père saint Benoît. C'est lui qui, après la mort de ce qui n'est que chair, te procurera auprès de notre commun Juge l'entrée du salut, seul port tranquille et seul asile assuré (1). »

(1) Helgaldi Flor., *Vit. Robert.*, c. 14.

Hugues Capet mourut en 996, après neuf ans et quelques mois de règne, à l'âge de cinquante cinq ans.

CHAPITRE II.

Règne de Robert (996-1031).

Jamais époque ne fut peut-être plus remarquable par ses souverains que celle où régna Robert, qui, malgré un moment d'erreur, donna l'exemple d'une haute piété, et qui passait en outre pour l'un des hommes les plus instruits de son siècle : en même temps Henri II portait sur le trône de Germanie la piété qui fait les saints, la valeur des héros, la politique des plus habiles souverains ; saint Etienne de Hongrie se faisait un grand nom par son zèle pour l'extirpation de l'idolâtrie et par sa science profonde dans les lois ; saint Canut, roi de Danemarck, monarque aussi pieux que brave, trouvait le martyre en évangélisant les provinces de Courlande et de Livonie. L'Angleterre eut un peu plus tard saint Edouard-le-Confesseur, dont les lois servirent de fondement au droit public des Anglais ; sainte Edithe était assise, avec Malcolm, sur le trône d'Ecosse ; les Slaves reconnaissaient pour souverain Godescale, que l'Eglise a mis au nombre des saints et que les peuples honorent comme un héros. C'est sous l'action chrétienne de ces rois que la longue incursion de peuples barbares

qui se poussaient des contrées de l'Orient vers l'Occident, s'arrête enfin, après avoir couvert le monde de ruines; les derniers venus, les formidables Hongrois, après s'être baignés dans le sang, amenés à la foi par leur saint roi, changèrent leurs lances en faux, leurs glaives en socs de charrues et leurs tentes en maisons, et donnèrent leur nom à la partie de la Pannonie qu'ils habitent; plus au Nord, les Russes deviennent aussi chrétiens, et l'invasion des Barbares se trouve ainsi close; l'Europe prend de la stabilité et entre enfin dans une ère de progrès qui lui avait été jusqu'alors inconnue.

Les grands rois dont nous venons de parler n'ont pas, entre eux, ces relations diplomatiques établies de notre temps, et par lesquelles les nations reconnaissent entre elles une sorte de solidarité. Au commencement du *xi^e* siècle, chaque souverain agit isolément; non-seulement il n'y a point de rapports généraux entre les peuples, il n'y en a même pas entre les diverses parties d'un même Etat. Malgré cet isolement, un lien mystérieux les unit; c'est la religion. Ses prêtres et ses moines, placés alors sous la direction forte des Papes devenus les véritables souverains de l'Europe, parcourent les provinces, les Etats, les royaumes, les empires, depuis l'Orient jusqu'à l'Occident, pour activer le sentiment religieux et donner à la politique ce caractère spécial de grandeur qui l'élève au-dessus des intérêts purement matériels. Tout prend, en effet, un symbolisme spirituel; les grands édifices religieux et civils ne se contentent plus de ces lignes froides, dont la symétrie peut plaire un moment, mais qui laissent ensuite l'esprit glacé; ce sont des plantes, des fleurs, des animaux, des démons, des hommes, des

anges, les personnes divines elles-mêmes qui, dans leurs formes d'expression variées à l'infini, élèvent l'âme à l'intelligence des choses spirituelles et la transportent dans un autre monde. Mais ce n'est pas ici le lieu de traiter de l'art au moyen âge. Nous nous contentons maintenant d'en indiquer le caractère général, afin que le lecteur suive avec plus de fruit le cours des événements.

Cependant une grande préoccupation enchaîna un instant l'activité humaine; une croyance générale s'était répandue qu'en l'an 1000 la terre allait s'abîmer et la dernière heure du genre humain sonner. Il est difficile de peindre l'épouvante qu'inspirait l'attente de la fin du monde; plusieurs actes n'avaient d'autre date que celle-ci : « La fin du monde approchant des chrétiens. »

Telle est la physionomie générale de la société européenne à l'avènement du roi Robert au trône. Quoique doué de plusieurs qualités très remarquables, ce monarque n'avait pas ce qu'il eût fallu pour rassurer sur l'avenir et changer la disposition universelle. Une belle figure, un air grave et doux, un caractère posé et toujours maître de lui-même, une piété aussi éclairée qu'ardente, l'ont placé au nombre des rois dont la vie mérite le plus d'être étudiée, non pour les grandes actions, mais plutôt pour sa conduite particulière; car Robert, pendant son long règne, ne sort guère du cercle de la vie privée, et ce n'est qu'accidentellement que les actions générales se rattachent à sa personne.

La première, ou plutôt la grande affaire du règne de Robert, fut son funeste mariage avec Berthe, comtesse de Champagne. Un double obstacle s'opposait à cette union : le roi était cousin issu germain de la comtesse, et

avait tenu l'un de ses enfants sur les fonts du baptême, deux empêchements dirimants qui rendent nulle toute tentative de mariage faite sans dispense. Robert consulta quelques évêques qui, soit faiblesse, soit défaut d'instruction suffisante, entraînés par les vues politiques du monarque, approuvèrent son dessein. Le mariage fut célébré malgré la violation flagrante des lois de l'Eglise.

Abbon, abbé de Fleury, l'un des hommes les plus instruits de son temps, avait fait de vains efforts pour empêcher ce mariage : le voyant célébré, il pensa qu'il devait en instruire l'Eglise romaine, et il écrivit au pape Jean XV, pontife plein de fermeté, qui s'éleva contre l'union scandaleuse contractée par le monarque; mais la mort ne lui permit pas de terminer cette grande affaire. Grégoire V ne la laissa pas languir. Robert, se voyant sur le point d'être frappé, envoya l'abbé de Fleury pour déclarer en son nom la volonté qu'il avait de rompre son mariage; seulement il demandait du temps pour préparer les maisons de Champagne et de Bourgogne à une séparation qui pouvait avoir des conséquences politiques extrêmement graves. Grégoire, jugeant ce motif complètement raisonnable, y accéda avec d'autant plus de facilité que le roi devait tenir peu à une princesse beaucoup plus âgée que lui, puisqu'elle touchait à la quarantaine.

Grégoire, s'étant bientôt aperçu que les raisons dilatoires alléguées par la cour de France n'avaient d'autre but que d'endormir et de laisser le mariage subsister, se hâta de convoquer un concile dans l'église de Saint-Pierre, afin de mettre un terme à cette malheureuse affaire. La sainte assemblée, après un mûr examen de

la cause, déclara la nullité du mariage de Robert, ordonna que le roi serait séparé de Berthe, et, pour réparation du scandale donné, lui imposa une pénitence de sept ans. Le roi n'était pas le seul atteint : le décret portait encore qu'Archambault, archevêque de Tours, qui avait donné la bénédiction nuptiale, et tous les évêques qui avaient pris part ou avaient assisté au mariage incestueux, seraient suspendus de leurs fonctions jusqu'à ce qu'ils eussent satisfait au Saint-Siège.

Ce décret fit une profonde impression en France; les évêques donnèrent l'exemple d'une soumission complète; le roi seul résista. Le Pape, usant alors de la plénitude de son pouvoir pontifical, jeta l'interdit sur le royaume. Les réglemens qui concernaient l'excommunication et l'interdit étaient alors extrêmement sévères; selon une loi publiée par Pepin au concile de Verberie en 755 : « Un excommunié ne devait pas entrer dans l'église, ni » boire ni manger avec les autres chrétiens. Sachez, » disaient les Pères, dont le roi n'est ici que l'organe, » qu'aucun ne peut ni boire ni manger avec lui, ni recevoir ses parents, ni lui donner le baiser de paix, ni » se joindre à lui dans la prière, ni le saluer, et si quel- » qu'un communie avec lui de plein gré, qu'il sache » qu'il est excommunié. » Cette loi fut observée dans toute sa rigueur à l'égard du roi de France; il ne resta que deux serviteurs attachés à son service; encore avaient-ils soin de faire passer par le feu, afin de les purifier, les vases dont il s'était servi pour boire ou pour manger.

Malgré cet abandon général, Robert lutta deux ans contre sa conscience, contre l'Eglise et contre l'esprit public. Un fait que les historiens ont regardé comme une pu-

nition du ciel, vainquit enfin son obstination. Berthe mit au monde un enfant tellement contrefait, qu'on le regarda comme une espèce de monstruosité : une chronique du temps lui donne le cou et les pattes d'une oie. Quoi qu'il en soit de la vérité de ce récit, Robert, touché de la grâce du ciel, se sépara de Berthe, confessa son péché et le lava dans les larmes de la pénitence

Dans ses deux premiers mariages, Robert avait plus consulté la raison d'Etat que sa propre inclination; voulant, dans un troisième, satisfaire un peu plus son goût, il se choisit pour épouse Constance, fille de Guillaume, comte d'Arles et de Toulouse, et de Blanche, fille de Geoffroi-Grise-Gonelle, comte d'Anjou. Cette princesse, d'une rare beauté, sembla avoir été donnée au roi pour le faire passer par de dures épreuves; elle opéra une sorte de révolution à la cour de France. « Après l'an » mil, dit Glaber, comme le roi avait été chercher une » femme dans l'Aquitaine, on vit affluer en France et en » Bourgogne, à cause de cette reine, les plus vains et les » plus légers de tous les hommes, qui arrivaient de l'Au- » vergne et de l'Aquitaine. Leurs mœurs et leurs habil- » lements étaient désordonnés; leurs armes et l'équipe- » ment de leurs chevaux étaient également étranges; à » partir du milieu de la tête ils ne portaient point de » cheveux; ils se rasaient la barbe comme des bate- » leurs; leurs chaussures et leurs bottines étaient hon- » teusement façonnées; enfin, ils ne respectaient ni la foi, » ni les promesses de paix. Mais, ô douleur! ces hon- » teux exemples furent presque aussitôt imités par toute » la race des Français, autrefois si honnête dans ses » manières, et par toute celle des Bourguignons, jusqu'à

» ce que toutes deux eussent égalé leurs modèles dans le
» crime et dans l'ignominie. Si quelque homme reli-
» gieux et craignant Dieu s'efforçait de contenir ceux
» qui portaient de tels habits, il était accusé par eux de
» folie. Enfin l'homme dont la foi et la constance étaient
» les plus entières, P. Guillaume, abbé de Saint-Bénigne
» de Dijon, mettant de côté sa modestie et s'appuyant
» sur son caractère spirituel, reprocha vivement au roi
» et à la reine d'avoir permis de telles choses dans leur
» royaume qui, jusqu'alors, avait passé pour l'emporter
» sur tous les autres en décence et en habitudes reli-
» gieuses. S'adressant ensuite aux hommes d'un rang
» inférieur, il mêla ses réprimandes de tant de menaces,
» que la plupart cédèrent à ses conseils, d'autant plus
» que le saint abbé affirmait que toutes ces modes nou-
» velles étaient la livrée du diable, et que quiconque
» porterait cette livrée au moment de sa mort, ne pourrait
» qu'à grande peine échapper aux liens de Satan (1). »

Avant de raconter les épreuves par lesquelles la jeune et impérieuse épouse fit passer le roi, nous devons exposer les actes politiques du règne de Robert; ces actes sont peu nombreux et peu importants, malgré la longueur de ce règne

Les événements militaires du règne de Robert se bornent à quelques courses contre certains seigneurs en guerre entre eux, ou qui avaient usurpé quelques parties du domaine royal. Dès l'année 998 nous voyons Robert s'avancer vers le Midi, à la tête d'une armée nombreuse, pour soutenir Guillaume IV, comte de

(1) Glabri Rudolphi, lib. III, c. 9, p. 42.

Poitou, qui succombait sous les coups de Boson II, comte de Périgord et de La Marche. Il ne fut pas heureux dans cette expédition; il vint échouer sous les murs de Bélac qu'il avait assiégé.

Le roi trouva, pour une guerre plus importante, un appui bien précieux de la part du duc de Normandie, qui venait de sévir avec une excessive sévérité contre quelques paysans rebelles. « Les paysans, dit Guillaume » de Jumièges, s'étant rassemblés en conventicules dans » tous les comtés de la Normandie, résolurent, d'un commun consentement, de vivre à leur gré, sans se soumettre plus à aucune des lois établies, quant à l'usage » qu'ils pourraient faire des bois, des forêts et des eaux. » Chaque assemblée de ce peuple furieux nomma deux » députés, qui devaient se réunir en assemblée générale, » au milieu du pays, pour maintenir leurs prétentions. » Mais le nouveau duc (Richard II), en étant averti, envoya aussitôt une troupe de soldats, sous la conduite » du comte Rodolphe, pour dissiper cette assemblée rustique. Celui-ci, exécutant ses ordres sans retard, fit » arrêter tous les députés et quelques autres paysans » avec eux, et, leur ayant fait couper les mains et les » pieds, il les renvoya ainsi à leurs familles, rendus » inutiles pour la vie. Les paysans ayant éprouvé ces » rigueurs, et craignant des châtimens plus sévères encore, renoncèrent aussitôt à leurs assemblées et retournèrent à leurs charrues (1). »

L'auteur de ce récit, qui blâme plus la noblesse d'une telle cruauté que le peuple de son soulèvement, pense

(1) Willelmi Gemeticensis mon., *Hist. Norm.*, lib. v, c. 2, pag. 185.

que les nobles auraient dû, avant tout, écouter les plaintes du peuple et y faire droit. Fidèle à sa mission, le clergé, s'interposant entre les rebelles et les grands, engagea les uns à se soumettre et les autres à se conduire avec indulgence.

Délivré de cette guerre, le duc de Normandie songea à protéger ses États contre le puissant comte de Champagne et à s'unir, dans ce but, au roi qui se trouvait lui-même menacé. Eudes, comte de Chartres et de Blois, ayant ajouté à ses possessions les comtés de Troyes et de Meaux, était devenu l'un des plus puissants feudataires de France; il en était aussi l'un des plus dangereux, parce que son activité incessante lui laissait à peine un moment de repos. Ses terres se trouvant coupées par la Seine, sur laquelle il n'avait pas de passage comme il en possédait sur la Marne, il résolut de s'emparer de Melun, place extrêmement forte, à l'aide de laquelle il pouvait dominer sur les deux rives du fleuve. Comme ce point était trop fortifié pour qu'il pût s'en rendre maître par la force, il eut recours à la ruse et à la corruption. Le vicomte Gauthier, gouverneur de la place au nom du roi, eut l'infamie de la vendre et de la livrer. Mais Richard II, dont les possessions touchaient sur plusieurs points à celles du comte de Champagne, et qui redoutait un semblable voisinage, se hâta d'unir ses armes à celles du roi pour reprendre la ville qui fut, en effet, emportée. Gauthier, le traître, fut fait prisonnier et pendu avec sa femme sur une haute montagne, pour servir d'exemple à ceux qui, par la suite, auraient le malheur de trahir leur patrie et leur roi.

Une affaire beaucoup plus importante pour la couronne

fut la succession du duc de Bourgogne, Hugues, oncle de Robert, qui mourut sans enfants. Hugues avait déshérité son héritier naturel, et, par une disposition testamentaire, avait disposé de son duché en faveur d'Othon-Guillaume, fils du comte de Vienne, qui, possédant déjà la Franche-Comté, se mit facilement en possession du riche héritage. Mais cette donation était contraire aux lois qui régissaient le duché de Bourgogne et d'après lesquelles il devait alors faire retour à la couronne. Robert, pour faire respecter ses droits, s'arma aussitôt et appela à son aide le puissant duc de Normandie. Alors commença une guerre qui fut marquée par une multitude de petits combats et ne finit qu'après treize années de lutte. Nous ne nous arrêterons pas à suivre le détail des marches, contre-marches, des petits sièges, des revers, des succès et des trêves qui signalèrent cette guerre. Auxerre soutint un siège de deux ans et ne se rendit qu'après la plus énergique défense ; Sens ne se soumit que par composition ; Avallon n'ayant pu être emporté de force, le roi allait se retirer, désespéré de ne pouvoir prendre cette bicoque, lorsque les murailles, ébranlées par les coups redoublés du bélier, tombèrent d'elles-mêmes comme les murs de Jéricho, disent les chroniqueurs du temps. Le roi, irrité de la longue résistance de la place, se montra cruel à l'égard de ses courageux défenseurs ; il exila les uns et attacha les autres au gibet. Othon-Guillaume, vaincu de toute part, fut enfin obligé de repasser la Saône pour entamer des négociations qui finirent par un traité de partage : Robert conserva le duché de Bourgogne, et céda la Franche-Comté et le comté de Lyon à son adversaire.

Robert, pendant cet intervalle, fut appelé par le comte de Flandre pour servir d'arbitre entre lui et l'empereur d'Allemagne. Le duc de la Basse-Lorraine, fils du malheureux Charles de Lorraine, étant mort sans enfants, laissait deux sœurs à qui revenait le duché de Lorraine. L'empereur d'Allemagne s'en empara et l'accorda à Godefroy, comte de Bouillon, de Verdun et d'Ardenne. Le comte de Flandre, ayant pris en main la défense des malheureuses princesses injustement dépouillées, trouva bientôt la lutte inégale, et appela à son aide le roi de France, par l'intermédiaire duquel intervint un traité de paix qui maintint le comte de Bouillon dans la possession de la Basse-Lorraine, à condition qu'il paierait une rente aux princesses en retour des droits qu'elles consentaient à abandonner sur cette province.

Ces rapports ne furent pas les seuls que le monarque français eut avec les souverains de la Germanie ; il eut, en 1023, une célèbre entrevue avec Henri II, à Ivoy (Carignan), où fut conclu un traité d'alliance qui avait surtout pour objet d'unir ces deux princes contre Eudes, comte de Champagne, devenu inquiétant pour le repos de l'un et de l'autre.

L'empereur Henri II mourut peu après ; les grands de l'Italie, fatigués de la domination allemande, offrirent à Hugues, fils du roi de France, la couronne de la Péninsule. Quoique cette offre fût plus brillante que réelle, Robert l'avait acceptée et se préparait à faire valoir, par les armes, les prétentions de son fils ; mais, instruit que l'empereur d'Allemagne, Conrad, avait mis tant d'activité dans la poursuite de ses ennemis, qu'il avait comprimé, en quelques semaines, tous les ferments de désordre, il

crut qu'il serait beaucoup plus sage de s'abstenir de toute démonstration, et repoussa la demande des grands de Rome, qui allèrent offrir la couronne d'Italie au puissant duc d'Aquitaine. Ce seigneur, voulant juger par lui-même de l'importance de l'offre qui lui était faite, se rendit en Italie : lorsqu'il vit les prétentions de cette noblesse turbulente, toujours disposée à se soulever contre toute autorité, il eut la prudence de refuser un honneur plus périlleux encore que séduisant.

Robert, qui avait eu le bonheur, pendant son long règne, de jouir de la paix, songea à assurer la tranquillité de ses Etats après sa mort, en associant à la couronne Hugues, son fils aîné, qui devait ainsi acquérir les véritables notions d'un sage gouvernement. La reine Constance vit avec un extrême bonheur le sacre d'un fils dont elle espérait se servir contre son mari. Mais, loin de vouloir demeurer sous la dépendance de sa mère, Hugues mena le train d'un roi et prétendit en exercer les prérogatives. Irritée de cette affectation d'indépendance, la reine le fit tant souffrir que, de dépit, il quitta la cour et se révolta. Mais telle était la terreur que causait Constance, que, personne n'osant lui donner asile, on vit un jeune prince, associé à la couronne, sacré roi, se lier à tous les grands coupables. S'étant fait une société de brigands, il les imita et tint une conduite tellement criminelle, que le comte de Perche le fit prisonnier. Robert le racheta et obtint de la reine Constance qu'elle le traiterait avec plus de bienveillance, afin de le ramener à de meilleurs sentiments. Il semblait que c'était une punition du ciel contre le roi de France, qui s'était aussi révolté contre son père ; et c'est ce que lui disait un jour Guillaume,

abbé de Saint-Bénigne, à qui il se plaignait de ses fils qui dévastaient et incendiaient toutes ses propriétés : « Pendant votre jeunesse, lui dit l'abbé, vous avez pris » les armes contre votre père et votre mère ; vous les » avez injuriés et couverts d'opprobre : aujourd'hui vos » enfants traitent leur père comme vous avez traité le » vôtre. »

Malgré ces écarts de jeunesse, dont la principale responsabilité doit surtout retomber sur la reine Constance, Hugues, revenu à de meilleurs sentiments, annonçait les plus heureuses dispositions, lorsqu'il fut enlevé par la mort. Il était, disent les contemporains, le modèle de toutes les vertus, le père des pauvres, le protecteur des églises, l'avocat du peuple, l'âme de tous les gens de bien.

Il restait trois fils à Robert, Eudes, Henri et Robert. Le premier de ces princes avait l'esprit tellement faible, qu'étant incapable de régner, le roi se détermina à s'associer Henri, le second. Mais cette association était entièrement opposée aux desseins de Constance, dont toute l'affection se portait sur son fils Robert, qu'elle voulait faire substituer à Hugues. Le roi, se trouvant trop faible contre une pareille femme, convoqua les grands du royaume pour délibérer à ce sujet. Le Parlement se déclara en faveur de Henri et établit en même temps, pour principe, que la couronne appartiendrait toujours au fils aîné ; ordre de succession qui a été depuis irrévocablement suivi.

Constance, vaincue et déterminée à tirer une terrible vengeance de sa défaite, essaya d'exciter le jeune Robert contre Henri, son frère. N'ayant pu y parvenir, elle se

mit à les persécuter tous les deux avec tant d'insistance, qu'ils se sauvèrent en Bourgogne, où ils levèrent des troupes et commencèrent à envahir les châteaux et les villages de leur père, et à piller ceux de ses biens qu'ils pouvaient atteindre : Henri enleva le château de Dreux, Robert ceux de Beaune et d'Avallon en Bourgogne. C'était plus qu'une guerre civile. Mais, après des sièges et quelques ravages dans l'une et l'autre province, ils firent la paix et demeurèrent en repos pour un peu de temps (1). Le bon Robert alla lui-même rechercher ses fils et tâcha de les réconcilier avec leur mère.

La grande préoccupation de Robert fut l'intérêt de la religion, et il fut secondé sur ce point par les souverains Pontifes, qui ne cessaient de combattre pour la défense des intérêts de l'Eglise contre les entreprises continuelles des princes et seigneurs. Abusant du droit de nomination, les grands disposaient des évêchés comme d'un bien qui leur fût propre ; quelques-uns osèrent même les mettre en vente : Guillaume-Taillefer, comte de Toulouse, vendit l'évêché de Cahors en 990 ; le vicomte de Béziers légua à ses deux filles les biens des deux évêchés de Béziers et d'Agde. Le siège de Saint-Pierre était lui-même tombé dans la vassalité des marquis de Tusculum. Jean XV, Grégoire V et surtout Benoît VIII commencèrent la lutte contre le pouvoir temporel. Ce dernier Pontife réclama contre l'usurpation des biens de Saint-Gilles, près d'Arles. En excommuniant tous ceux qui étaient détenteurs des propriétés du monastère, il ajouta les malédictions suivantes : « Qu'ils ne puissent

(1) Glaber., lib. III, cap. 40.

» jamais se retirer de l'assemblée de Judas, qui trahit son
» maître, de Caïphe, d'Hérode et de Pilate ; qu'ils pé-
» rissent par la malédiction des anges ; qu'ils éprouvent
» la communion de Satan, dans la perte de leur
» chair ; qu'ils reçoivent d'en haut les malédictions ; qu'ils
» les reçoivent d'en bas, de l'abîme au-dessous d'eux ;
» qu'ils réunissent la malédiction céleste et la malédiction
» terrestre. »

En défendant avec cette énergie la propriété ecclésiastique, l'Eglise protégeait aussi la propriété civile, car l'une ne peut être atteinte sans que l'autre souffre. Les conciles provinciaux, souvent convoqués pour des affaires peu importantes, voyaient tout-à-coup surgir les questions les plus graves. En 1002, un concile de Poitiers décida qu'il fallait traduire en justice tous ceux qui s'étaient emparés de vive force de quelques possessions contestées : « Et si le condamné ne veut pas se soumettre » à justice, ajoute le canon, que l'on convoque les » princes et les évêques qui ont institué ce concile, que » d'un commun accord tous ceux-ci marchent à sa con- » fusion et à sa ruine jusqu'à ce qu'il soit revenu à » justice (1). »

La découverte de nouvelles reliques produisit aussi une certaine agitation. On aurait cru assister à une résurrection universelle de ces gages sacrés qui, après être demeurés longtemps cachés, furent partout révélés en même temps aux fidèles.

Robert, au milieu de ses actes de dévotion individuelle, ne perdait pas de vue le choix des évêques, qu'il

(1) Labbæi, t. ix, p. 751.

prit toujours parmi les plus vertueux, parce qu'il savait que les bons pasteurs rendent les peuples religieux, conservent les bonnes mœurs et gardent intact le dépôt de la foi. Il montra lui-même, pour la punition des hérétiques, une rigueur qui tenait à l'esprit du temps. Une troupe de manichéens s'étant formée à Orléans et y ayant infiltré les plus détestables pratiques, le roi se rendit dans cette ville et fit tous ses efforts pour ouvrir les yeux aux insensés qui demandaient à être jetés dans le feu pour confirmer la vérité de leur doctrine : leurs vœux furent exaucés ; treize périrent dans les flammes.

Quelque horreur que l'on éprouve de ce fait, on ne doit cependant pas le juger avec toute la sévérité qu'on mettrait à l'appréciation de semblables actes exécutés dans nos temps modernes : plusieurs motifs avaient d'ailleurs pu déterminer Robert. On accusait les manichéens des plus grands crimes, d'impudicités révoltantes, d'assassinats sur des enfants. L'imagination populaire était en outre vivement excitée par des phénomènes naturels, qui, de nos jours, impressionneraient peu : quelques années auparavant, on avait vu un astre d'une grandeur extraordinaire, qu'on ne pouvait regarder sans être ébloui ; une comète prodigieuse, dont l'énorme queue couvrait une partie du firmament, vint encore augmenter la crainte ; il tomba une pluie de sang en Guyenne ; les eaux d'une rivière devinrent tout-à-coup si rouges, qu'on les crut changées en sang ; une pluie de petits poissons et de grains de blé porta l'épouvante à son comble. Ces phénomènes naturels, que la physique explique très bien, paraissaient alors des indices manifestes du courroux du Ciel qui, d'ailleurs, se montrait très inclément, car une

horrible famine vint désoler toutes nos provinces. On crut que le Seigneur en courroux avertissait, par ces signes de punir ses ennemis, et les hérétiques furent immolés.

Les Juifs, accusés d'avoir excité le calife Hokem à détruire le Saint-Sépulcre, eurent à subir les mêmes traitements que les hérétiques. « Poursuivis, dit Glaber, par » une haine universelle, les uns furent égorgés par le » glaive, d'autres précipités dans les rivières, d'autres » mis à mort par tous les genres de supplices. Plusieurs, » pour échapper aux tourments, se tuèrent eux-mêmes, » en sorte qu'après cette digne vengeance, il n'en resta » plus qu'un nombre infiniment petit dans tout l'empire » romain. Les évêques décrétèrent qu'il serait défendu » aux chrétiens de s'associer à eux dans aucune espèce » de négoce; on consentit seulement à recevoir dans les » villes ceux qui se convertiraient et qui renonceraient, » par le baptême, à toutes les pratiques judaïques. Plusieurs d'entre eux se firent alors chrétiens, par la crainte » de la mort; mais, bientôt après, ils retournèrent impudemment à leurs anciennes mœurs (1). »

La vie particulière de Robert n'est pas dénuée d'une sorte d'intérêt. Son intérieur présenta le spectacle d'une lutte continuelle de ménage. Robert se plaisait à la conversation des dames; ce qui excitait une secrète jalousie chez Constance, qui s'en prévalut pour augmenter son empire sur son mari. Elle chassait impitoyablement de la société du roi ceux qui lui déplaisaient; elle inquiétait, remuait, bouleversait tout dans le palais. Lorsque le roi conversait avec quelqu'un, elle accourait aussitôt

(1) Lib. XIV, cap. 7.

pour entendre la conversation et la juger. Robert ne pouvait même faire tout le bien qu'il désirait. Cependant la bonté de son cœur lui en fit faire beaucoup. Dans les villes où il se trouvait, il nourrissait trois cents pauvres par jour et quelquefois mille; en carême il ajoutait de l'argent à l'aumône en nature. Le jour du Jeudi-Saint, il lavait les pieds aux plus rebutants des pauvres; on le vit baiser les ulcères les plus dégoûtants. Son excessive bonté allait jusqu'à pardonner aux voleurs : un jour un voleur, s'étant introduit dans son appartement, se mit à couper une frange d'or; comme il en avait déjà la moitié : « Retire-toi, lui dit le roi qui était caché, tu en as » assez; laisses-en à tes camarades. »

La reine Constance, qui surveillait toutes les actions du roi, lui défendait de faire la moindre aumône sans son consentement. Lorsque, cédant à la bonté de son cœur, il donnait en secret, il avait toujours soin de dire : « Prenez garde que Constance le sache. » Robert, le plus malheureux des hommes, eut quelques vellétés de se séparer d'une femme qui faisait son supplice. Constance, en ayant été instruite et soupçonnant que Hugues de Beauvais, le seul seigneur qui lui tint tête, avait donné ce conseil au roi, résolut alors sa mort. Elle écrivit à Foulques, son oncle, à qui les assassinats étaient ordinaires, de lui envoyer un de ses séides pour la défaire du comte. Afin de rendre la scène plus tragique, Constance ordonna à l'assassin de frapper son ennemi dans l'appartement du roi; cet ordre fut exécuté, et le sang de cette malheureuse victime rejaillit jusque sur les habits du monarque qui, cependant, se trouva dans la déplorable nécessité de dissimuler. « Et vraiment, dit Mézeray,

si le roi est saint, comme je le crois, Constance ne servit pas peu à éprouver sa patience et à épurer ses vertus ; car jamais couple ne fut plus mal appareillé pour les humeurs ; elle était violente, fière, avare, légère et cruelle, et lui, au contraire, modeste, posé, libéral, constant et débonnaire. »

Robert, prince pieux, prudent, lettré, était en outre suffisamment philosophe, et surtout excellent musicien (1). Revêtu de ses habits royaux et la couronne en tête, il allait à l'église Saint-Denis, où il dirigeait le chœur à matines, à vêpres et à la messe.

Le voyant fréquemment occupé de travaux littéraires et moraux, la reine Constance lui demanda un jour, comme par plaisanterie, de faire quelque chose en mémoire d'elle, et ce fut alors qu'il écrivit l'hymne *O constantia martyrum!* que la reine, à cause du mot *Constantia*, crut avoir été faite pour elle.

Sa piété et sa charité opérèrent, disent certains chroniqueurs, de grands prodiges : un jour de saint Hippolyte, pendant qu'il chantait son office avec beaucoup de dévotion, les murs d'un château qu'il assiégeait s'écroulèrent. Le ciel, en récompense de ses vertus, lui aurait accordé le don de guérir les maladies en touchant seulement les malades et en faisant sur eux le signe de la croix : c'est probablement à cette tradition que remonte le singulier privilège attribué aux rois de France de guérir les écouelles

(1) Il composa la prose du Saint-Esprit, qui commence par ces mots : *Adsit nobis gratia*, les hymnes *Judæa et Hierusalem*, *Concede nobis, quæsumus*, et *Cornelius centurio*, qu'il offrit à Rome sur l'autel de Saint-Pierre, notés avec le chant qui leur était propre, de même que l'antienne *Eripe* et plusieurs autres beaux morceaux.

à leur sacre. Nous devons dire un mot de ce prétendu privilège. Le lendemain du sacre, le roi touchait les malades en disant : *Dieu te guérisse, le roi te touche*. Il renouvelait cette cérémonie cinq fois tous les ans, les jours où il avait le bonheur de communier. Dans un manuscrit d'Etienne de Conti, moine de Corbie au xiv^e siècle, se trouvent les formalités prescrites par Charles VI, pour l'attouchement des écrouelles. « Après que le roi avait » entendu la messe, on apportait un vase plein d'eau ; et » le roi, ayant fait ses prières devant l'autel, touchait le » mal de la main droite et se lavait dans cette eau : et les » malades en portaient pendant les neuf jours de jeûne » auquel ils se soumettaient ensuite. »

Le continuateur de Monstrelet, observe que Charles VIII toucha des écrouelles à Rome et les guérit : « dont ceux » des Italies, ajoute-t-il, voyant ce mystère, ne furent » oncques si esmerveillés. »

Le prétendu privilège de guérir des écrouelles n'appartenait pas aux rois seuls ; l'histoire l'accorde encore au septième fils né d'un mariage sans mélange de filles, et au fils aîné de la maison d'Aumont, en Bourgogne.

Robert mourut en 1031, à l'âge de soixante-un ans, après en avoir régné trente-cinq. Son oraison funèbre fut prononcée par les pauvres et par le peuple : « Nous » avons perdu notre père, disaient en gémissant ceux » qui assistaient à ses funérailles ; il nous gouvernait en » paix ; sous lui nos biens étaient en sûreté. » Ces paroles de tout un peuple sont le plus bel éloge d'un souverain ; elles serviront à jamais de réponse aux diatribes de quelques historiens philosophes.

CHAPITRE III.

Conquête de l'Italie méridionale et de la Sicile par les Normands.

A tous les âges du Christianisme, Jérusalem a été l'objet d'un saint pèlerinage, d'autant plus propre à ranimer la piété, que cette ville rappelle tous les grands mystères de notre divine Religion. Dans les siècles de foi les pèlerinages deviennent plus fréquents; au moyen âge, alors que la religion avait tant de puissance sur tous les esprits et sur tous les cœurs, les Lieux-Saints furent l'objet des courses religieuses de tout l'Occident. Mais ce pieux élan trouva bientôt un grand obstacle dans les progrès effrayants du Mahométisme qui, partout où il s'établissait, se faisait persécuteur du nom chrétien, abattait les temples et forçait, par la violence, les disciples du Christ à abjurer leur religion, pour embrasser celle de Mahomet. L'Asie, l'Afrique, l'Espagne, l'Italie avaient été envahies, et le torrent dévastateur menaçait de tout détruire, si on ne lui opposait une digue suffisante. Il était donc nécessaire de combattre le Mahométisme les armes à la main, puisque c'était par les armes qu'il se propageait. L'Espagne fut l'un des premiers champs de bataille où parurent nos héros. Les Normands, quoique

civilisés, n'ayant rien perdu de leur brûlante activité et soupirant sans cesse après un champ de bataille, le comte Roger leva quelques braves, marcha contre les Sarrasins d'Espagne, en tua un grand nombre et leur prit plusieurs villes; mais, ce qui fait horreur à la nature, les héros chrétiens, pour épouvanter leurs ennemis, s'étant emparés de quelques Sarrasins, en coupaient un chaque jour par morceaux, en faisaient cuire la moitié dans une chaudière en présence des survivants et le leur donnaient à manger, déclarant que le reste du cadavre leur servait à eux-mêmes. Quelques prisonniers qu'on laissa s'échapper à dessein, allèrent raconter ces actes à leurs compatriotes; leur épouvante fut telle, qu'ils demandèrent la paix à la comtesse Ermensède de Barcelone, dont Roger avait épousé la fille, et s'engagèrent à lui payer tribut. La paix étant rendue aux chrétiens d'Espagne, Roger, pour ne pas consacrer au repos un temps qu'il avait voué d'employer à la défense du saint nom de Dieu contre les infidèles, équipa une petite flotte qui fut constamment occupée à poursuivre les Musulmans.

D'autres Normands avaient pris, en 983, un autre chemin que celui d'Espagne. Quarante ou cinquante seigneurs normands, après avoir abandonné les bords de la Seine pour aller vénérer le tombeau du Sauveur, virent, à leur retour, en traversant le sud de l'Italie, cette contrée abandonnée sans défense par les empereurs grecs, à la fureur des Musulmans. Les villes tombaient les unes après les autres sous les coups de ces ennemis du nom chrétien, et personne ne pouvait prévoir le terme de leurs succès; car sur cette terre, autrefois la patrie des héros, il n'y avait plus de guerriers valeureux. Nos pèlerins,

entrant un soir dans la ville de Salerne, la trouvèrent plongée dans la plus grande consternation : Salerne, après avoir soutenu un long siège, se trouvant sans espoir de secours, venait de capituler et recueillait la rançon destinée à l'arracher à une ruine complète ; chacun apportait son or et son argent au milieu de la place publique, lorsque les pèlerins normands y arrivèrent. Les Italiens admiraient la haute taille, l'adresse à manier les armes et la bonne mine de ces étrangers, qui s'informaient du but de ce concours de citoyens. Saisis d'indignation en entendant raconter les circonstances des combats et la honte de la capitulation, ils réchauffent le patriotisme des Salernitains, s'offrent de se mettre à leur tête pour marcher à l'ennemi et leur promettent une victoire assurée. Leur valeur se communique aux citoyens ; une sortie s'exécute au milieu des ténèbres de la nuit ; les Sarrasins, surpris par une brusque attaque, frappés d'ailleurs par des mains dont ils n'avaient pas encore senti les rudes coups, prennent la fuite et montent sur leurs vaisseaux dans le plus grand désordre, laissant entre les mains de leurs ennemis un très riche butin. L'entrée des Normands dans Salerne fut un triomphe magnifique ; les hommes de tous les âges et de toutes les conditions se pressaient sur leurs pas ; on ne savait quoi le plus admirer, ou de leur valeur ou des brillantes dépouilles qu'ils traînaient à leur suite : la ville, voulant se montrer généreuse, offrit la meilleure part du butin à nos illustres pèlerins, qui, se souvenant du vœu qu'ils avaient fait d'entreprendre le saint voyage en pauvres de Jésus-Christ, refusèrent toute espèce de présents et reprirent le chemin de leur patrie, aussi heureux d'avoir mis les

Sarrasins en fuite que d'avoir baisé la terre foulée par les pieds du Sauveur.

Bientôt les plaines de la Normandie retentissent des chants de victoire des héros normands ; les imaginations s'enflamment, l'amour des courses vagabondes, à peine éteint chez ce peuple , renaît plus ardent , la vivacité de la foi s'exalte, tout concourt à entraîner vers les riches contrées de l'Italie une partie de la valeureuse jeunesse normande. Ne connaissant d'ennemis que ceux de la religion du Christ, ces généreux soldats se mettent au service de quiconque veut combattre les Musulmans ; on les voit tour à tour s'enrôler sous les étendards des papes, des empereurs grecs et des seigneurs du pays ; peu leur importe le maître qu'ils servent, pourvu qu'ils exercent leur ardeur guerrière. La dissension existait malheureusement entre les princes chrétiens et facilitait les conquêtes des disciples de Mahomet. Depuis longtemps le duc de Naples, ayant à se plaindre du comte de Capoue, réclamait, pour le punir, l'appui des Normands, qui obtinrent pour prix de leurs services la ville d'Aversa. C'est la première propriété que les Normands possédèrent en Italie ; et tel fut le point de départ de conquêtes extrêmement importantes.

Les exploits des Normands en Italie étant portés dans la Gaule par la renommée, qui en exagérait encore l'éclat, une famille de héros en fut émue et voulut y prendre part. Tancrede de Hauteville vivait dans un château, près de Coutance, environné de nombreux enfants qui ne le cédaient en rien pour la valeur aux héros de l'antiquité fabuleuse. Trois membres de cette famille, Guillaume, surnommé Bras-de-Fer, Drogon et Humfroi, entraînés

par le bruit des brillants faits d'armes de leurs compatriotes, passent les monts et vont offrir leurs services au capitain Manassès, commandant des troupes grecques. On les transporte en Sicile pour en tenter la conquête sur les Musulmans. La foudre ne cause pas tant de ravages que ces braves en causèrent dans les rangs des ennemis. Guillaume-Bras-de-Fer tue de sa propre main le chef arabe. Les Musulmans plient alors de toutes parts, abandonnent les villes et se croient sur le point d'être forcés de quitter l'île, lorsque le démon de la jalousie vient arrêter les succès des Normands. Le capitain, ingrat et jaloux de la valeur de ces étrangers, leur ayant refusé la part du butin due à leur courage, les Normands quittent aussitôt la Sicile, rentrent en Italie et se vengent en faisant la conquête de la Pouille qui reconnaissait alors la domination de l'empereur d'Orient. Le gouverneur grec, pour ne pas laisser cet affront impuni, réunit une armée que certains historiens font monter à 60,000 hommes, et marche avec la plus grande confiance contre une poignée de Normands, composée à peine de 700 cavaliers et de 500 fantassins. Ces preux guerriers attaquent les Grecs avec un courage de lions, les mettent en fuite et se rendent maîtres de toute la Pouille. Cette brillante conquête, à laquelle on donna Melfi pour capitale, fut aussitôt divisée en fiefs comme la Normandie; chaque capitaine eut une ville en partage. Guillaume-Bras-de-Fer, qui fut proclamé comte et suzerain de tous ces fiefs, mourut peu après avoir présidé à cette organisation, laissant à son frère Drogon ses titres et ses pouvoirs.

Cependant le nombre des Normands grossissait tous les jours en Italie; le bruit de la haute fortune de ceux qui,

les premiers, avaient quitté leur patrie, habilement répandu dans toute la Normandie, déterminait chaque jour des hommes avides de richesses et d'aventures à prendre le bâton de pèlerin à la main, pour se rendre à Rome afin d'y honorer les tombeaux des bienheureux Pierre et Paul, d'où ils passaient dans la Pouille et prenaient part aux exploits de leurs compatriotes. Parmi ces pèlerins nous devons nommer trois autres fils de Tancrede de Hauteville, qui arrivèrent dans la Pouille au moment même où Drogon périssait sous le fer des assassins et laissait à son frère Humfroi un Etat déjà bien vaste; composé de la Pouille, du comté d'Aversa et d'une partie du Bénéventin, il touchait aux Etats de l'Eglise, à l'empire grec et à celui d'Allemagne. Ces trois puissances, inquiètes de la fondation d'un Etat assez fort pour conquérir chaque jour de nouvelles villes, se ligèrent pour la destruction des nouveaux venus. Le Pape, ayant eu beaucoup à se plaindre de leurs injustices criantes, les frappa d'excommunication, tandis que l'empereur d'Allemagne faisait avancer vers la Pouille une nombreuse armée, qui se grossissait à chaque pas d'une foule d'Italiens. Bien que quatre fois moins nombreux, les Normands, habitués à ne point compter leurs ennemis, marchèrent à la rencontre de l'armée allemande et l'attaquèrent avec tant de force, que tout prit la fuite dès le premier choc. Le pape Léon IX, s'étant sauvé dans la forteresse de Cevitade, y fut suivi par les Normands, qui se rendirent maîtres de sa personne et le conduisirent à Bénévent.

Il y a des défaites qui sont quelquefois plus heureuses que la plus brillante victoire; telle fut, pour la Papauté,

la captivité de Léon IX, qui servit infiniment la cause de cette puissance temporelle dont les papes furent investis au moyen âge. Les Normands, dont la piété était aussi démonstrative que sincère, traitèrent le Chef de l'Eglise avec le plus profond respect, se prosternèrent à ses pieds, et lui témoignèrent tant d'affection, que le Pape se réconcilia avec eux et conclut un traité d'un inappréciable avantage pour le Saint-Siège. Les Normands reconnurent le Pape pour suzerain non-seulement des terres qu'ils possédaient, mais encore de celles qu'ils pourraient conquérir à l'aide de la grâce de Dieu. Le Pape mettait ainsi au service des Etats de l'Eglise les hommes les plus vaillants et les plus audacieux du monde. Il n'y avait guère moins d'habileté de la part des Normands, qui obtenaient, par ce traité, l'appui de la plus grande puissance morale de la terre.

A la mort de Humfroi, Robert Guiscard, l'un de ses frères, élu pour lui succéder, fit hommage au pape Nicolas II de la Calabre, de la Pouille et de la Sicile où il ne possédait pas encore un pouce de terre, mais qu'il se proposait de conquérir. Robert Guiscard ne pouvait, en effet, se soutenir que par la guerre, car la paix laissait à leur inquiétude naturelle des esprits turbulents, constamment agités par des passions diverses, s'occupant de révolutions intérieures lorsqu'ils ne trouvaient pas au dehors le moyen de satisfaire l'activité qui les dévorait. D'ailleurs, les enfants de Humfroi, mécontents de la préférence donnée à leur oncle sur eux, avaient rattaché à leur cause un grand nombre de guerriers. Pour faire diversion à ces pensées, Robert entreprit la conquête du duché de Naples, qui avait jusqu'alors méconnu la

domination franco-normande. Cette guerre fut poussée avec lenteur, les dissensions intestines qui déchiraient la Pouille ne permettant pas de réunir des forces considérables. Un nouveau ferment de discorde vint ajouter au mal de la situation. Roger, dernier des fils de Tan-crède de Hauteville, le plus brave et le plus entreprenant de cette famille de héros, arriva en Italie. Son frère Robert, redoutant l'ascendant que devait lui donner son courage, voulut le laisser dans une honteuse oisiveté, sans dignités et sans ressources. Roger, échappé à la surveillance de son frère, ne pouvant demeurer inactif et n'ayant aucun moyen d'exercer honorablement ses grands talents, se fit chef d'une bande de brigands, parcourut tout le pays et y commit des excès capables de faire pâlir les exploits des plus fameux forbans.

Pour se délivrer d'un tel fléau et pour ajouter à ses possessions, Robert jeta son frère Roger et toute sa bande en Sicile pour en faire la conquête. Quoique Roger n'eût que 300 chevaux et quelques fantassins, il s'empara de Messine et du pays environnant. Après ce brillant fait d'armes, la plupart de ses compagnons ayant presque aussitôt été rappelés en Italie, il se jeta avec quelques braves dans la forteresse de Tracci, et tint tête aux habitants révoltés et à une armée innombrable de Sarrasins. Rien ne peut donner une idée du courage que déploya Roger dans cette circonstance, comme rien ne peut égaler son activité; constamment les armes à la main, il combat sur la muraille ou fait des sorties vigoureuses, se donnant à peine le temps de prendre les aliments que sa femme lui préparait ainsi qu'à sa troupe. Un jour, s'étant trop avancé dans les bataillons ennemis, il est en-

veloppé tout seul, son cheval périt sous lui ; soudain il se dégage, enlève la selle de son coursier afin que ce trophée ne demeure pas entre les mains du vainqueur, et rentre en ville la portant sur ses épaules. Une autre fois il a l'audace de combattre contre une armée de 50,000 Sarrasins avec 130 chevaliers, suivis chacun de cinq ou six soldats. Robert Guiscard, touché enfin des efforts héroïques de son frère, lui envoya quelques troupes, mais trop peu nombreuses pour chasser celles des Sarrasins, qui recevaient sans cesse un grand nombre d'auxiliaires de la terre d'Afrique ; c'est ce qui rendit longue la soumission de la Sicile, car la conquête entière de cette île n'exigea pas moins de trente ans de combats.

Roger, maître d'une grande partie de la Sicile et voulant affermir son autorité sur cette contrée, traita avec douceur les Grecs et les Musulmans qui s'y trouvaient encore en grand nombre, et leur laissa même le libre exercice de leur religion. Ce qui donna le plus de force à l'autorité de Roger, fut d'être revêtu par le pape Urbain II de l'importante charge de *légal à latere*, qui lui donnait le droit de régler tout ce qui avait quelque rapport à la religion : mariages, justice, mœurs publiques et particulières, inspections du clergé, bénéfices ecclésiastiques ; toutes choses qui le revêtaient d'une immense puissance sur toutes les classes de citoyens. Il est vrai qu'en échange il se déclara sujet du Saint-Siège déjà établi suzerain de la Sicile ; mais cette sujétion à une puissance lointaine et sans forces matérielles, devant se réduire à un vain hommage, était peu en comparaison des droits effectifs attachés à la haute dignité religieuse de Légal du Chef de l'Eglise.

Pendant que Roger faisait la conquête de la Sicile, Robert Guiscard, son frère, achevait de soumettre le royaume de Naples. Salerne, qui avait dû sa délivrance aux Normands, et cause première de leur établissement dans la Péninsule, fut la dernière cité qui consentit à se soumettre à leur domination : Robert Guiscard, pour ne rien laisser dans ces contrées qui ne reconnût son autorité, poussa avec une extrême vigueur le siège de cette ville. Les généreux défenseurs de la place, se voyant sur le point de succomber, préférèrent l'exil à une sorte de servitude ; ils abandonnèrent leurs maisons et se réfugièrent sur les terres de l'Eglise, où ils savaient que le Père commun des fidèles leur donnerait asile et protection. Ils ne furent pas trompés dans leur attente. Grégoire VII, l'un des plus grands pontifes qu'ait eus le Catholicisme, les reçut avec bonté et les plaça à Bénévent. Robert Guiscard accourut aussitôt, s'empara de Bénévent et se saisit de ceux qu'il regardait comme ses sujets rebelles. Les foudres de l'Eglise commencèrent à gronder. Robert trouva moyen de leur imposer silence en soumettant absolument cette place au Saint-Siège et en mettant son épée à la disposition du Vicaire de Jésus-Christ, qui en eut bientôt un extrême besoin.

Grégoire VII, en prenant possession de la chaire pontificale, s'était établi le champion des immunités ecclésiastiques, et, en réformant les vassaux du clergé, il avait résolu de détruire l'indigne vassalité constituée sur lui par les puissances temporelles. De là, la lutte terrible que souleva entre l'empereur d'Allemagne et le Chef de l'Eglise la question des investitures. L'empereur Henri IV, ayant refusé d'obtempérer aux réclamations du Saint-

Siège, fut frappé d'excommunication, déclaré déchu de la couronne, et ses sujets déliés du devoir de l'obéissance. Pour se venger du courageux Pontife, Henri passa en Italie à la tête d'une puissante armée, et alla mettre le siège devant Rome. Grégoire VII, renfermé dans le château Saint-Ange, appela à son secours Robert Guiscard, qui était loin de l'Italie. Nous devons reprendre la suite de l'histoire de la conquête qu'il poursuivait alors.

Robert Guiscard, devenu souverain de tout le sud de l'Italie, avait pris rang parmi les plus grands princes de cette époque. On recherchait son alliance; l'empereur d'Orient, Michel, lui avait demandé sa fille pour son fils Constantin, et, pour témoigner combien une telle union lui était chère, il avait associé ce jeune prince à l'empire. Mais une de ces révolutions si fréquentes à Constantinople ayant renversé Michel Duras et son fils, Robert voulut venger son gendre et son allié : déterminé à tenter la conquête de l'empire d'Orient, il équipa une puissante flotte et vint mettre le siège devant Durazzo. Cette place fut très habilement défendue, non par les Grecs amollis, mais par les vaillants Macédoniens qui, comptant sur la mauvaise saison et les maladies contagieuses, espéraient contraindre les Normands affaiblis à lever le siège. Mais, malgré les pertes énormes que la tempête et la peste avait causées à sa flotte et à son armée, Robert demeura ferme dans son entreprise; la place, réduite à l'extrémité, fut emportée (1081). L'année suivante, Guiscard s'avança jusqu'à Thessalonique, soumettant tout sur son passage et anéantissant les armées qu'Alexis tentait de lui opposer. Constantinople était dans la consternation; il lui semblait voir les étendards ennemis plantés devant ses portes, ses

riches boutiques livrées à l'avidité de soldats farouches, les femmes et les vierges jetées entre leurs bras. Mais l'attaque de Rome, par Henri IV, sauva la ville de si grands dangers. Robert, appelé au secours de la capitale du monde chrétien par le Chef de l'Eglise, avait trop d'intérêts liés aux siens dans la cause pontificale, pour ne pas répondre à cet appel.

Robert Guiscard quitte aussitôt le fond de la Dalmatie; il s'avance à grandes journées sur Rome, attaque les Allemands et les Romains avec tant de fureur, qu'il perce leurs lignes, pénètre jusqu'au château Saint-Ange, délivre le Pape et le ramène triomphalement dans son camp. Il s'empare ensuite de Rome, saccage la ville pour la punir d'avoir été infidèle à son saint Pontife, et conduit Grégoire VII à Salerne, où ce Pape, qui avait fait et défait tant de rois, mourut en 1085, le captif, ou si l'on veut, le protégé d'un chef normand. Grégoire VII laissa un nom cher à la religion dont il défendit les droits, au clergé romain auquel il sut inspirer une noble dignité, au monde chrétien dont il releva la moralité. Ce saint Pontife fut un modèle de vertus comme de courage, les philosophes ont été obligés de le reconnaître.

En marchant au secours de Rome, Robert avait laissé son fils en Dalmatie à la tête d'un faible corps qui fut bientôt écrasé. Guiscard ne se laissa pas décourager par cet échec; toujours persévérant dans ses desseins, il équipa une flotte nombreuse et alla mettre le siège devant Corfou. Deux fois la tempête dispersa ses vaisseaux et donna aux Grecs le moyen de détruire les travaux des assaillants; il ne se laissa pas vaincre, toutefois, par ces disgrâces de la fortune. La place ayant enfin été empor-

tée, il tourna ensuite ses armes contre les Vénitiens, alliés des Grecs, et leur tua treize mille hommes sur terre. La mort l'arrêta au milieu de ses succès et l'emporta en 1085, à l'âge de soixante-dix ans.

Bohémond, fils naturel de Robert Guiscard, aurait pu lui succéder malgré le vice de son origine, s'il n'eût porté ses vues plus haut. Il ne se contenta pas de son comté de Tarente; il prit la croix, avec l'espoir de fonder un vaste empire en Orient, et peut-être de s'emparer de Constantinople. Son frère Roger, qu'il ne faut pas confondre avec son oncle, le conquérant de la Sicile, hérita des riches possessions de son père. Il eut pour successeur Guillaume II qui, étant mort sans enfants, laissa l'Italie méridionale à son cousin Robert II, qui reçut d'Anaclet II le titre de roi.

C'est ainsi que fut fondé, par des Français, le royaume de Naples, qui devait tant de fois passer dans des mains étrangères pour revenir au pouvoir des descendants de nos rois. Charles d'Anjou et ses fils, Charles VIII, Louis XII, les Bourbons, Napoléon, Murat, etc., feront du royaume de Naples une terre presque française; aussi son histoire sera souvent unie à la nôtre.

CHAPITRE IV.Règne de Henri I^{er} (1031-1060).

Nous avons vu, sous le règne précédent, que Robert avait fait couronner de son vivant son fils Henri, contre la volonté de la reine Constance, qui lui préférait son quatrième fils Robert. Elle prétendait que Henri, ayant un caractère dissimulé, paresseux et trop semblable en cela à son père, serait peu propre à conduire les affaires d'un grand empire. La suite prouve qu'elle ne s'était pas trompée en ce point; mais elle ne pesait pas les conséquences de son principe, qui introduisait l'élection avec tous ses dangers, et la substituait au droit d'hérédité qui a fait la grandeur et la force de la France. Vaincue du vivant de Robert, Constance avait ajourné l'exécution de ses desseins à la mort de son époux. Lorsqu'elle se vit veuve enfin, elle se ligua avec Eudes, comte de Champagne; avec Baudouin-à-la-Belle-Barbe, comte de Flandre, et avec plusieurs autres seigneurs de moindre importance, pour détrôner Henri et lui substituer Robert. Une partie des villes du duché de France se déclarèrent pour la coalition : Melun, Sens, Poissy, etc., méconnaurent l'autorité de leur souverain; sans se déclarer ouvertement, Paris était chancelant. Henri, ne s'y trouvant pas en sûreté, en sortit, lui douzième, et alla se

mettre sous la protection de Robert-le-Diable, duc de Normandie, qui, persévérant dans l'obéissance due à son roi, se hâta de réunir des troupes dont il donna le commandement au jeune monarque, afin qu'il pût rentrer dans son duché de France. Sa présence suffit pour ramener au devoir la plupart de ses sujets, qui avaient cédé plus à la crainte qu'au mécontentement. Vainement le comte de Champagne essaya de lui tenir tête, il fut complètement battu. Henri pouvait dicter toutes les conditions avec rigueur; mais, considérant que la paix ne serait jamais bien consolidée si Robert n'obtenait un apanage convenable, il lui donna le riche duché de Bourgogne; ce qui parut satisfaire la reine Constance, qui du reste mourut peu après.

Henri devait beaucoup au duc de Normandie : soit générosité reconnaissante, soit plutôt pour l'exécution d'un traité secret, il lui céda Gisors, Chaumont, Pontoise et tout le Vexin français, qui comprenait le pays situé entre l'Epte et l'Oise. C'est ainsi que, pour défendre sa pauvre couronne, le *roitelet* Henri (comme l'appelle une chronique d'Anjou) démembrait son duché de France et mettait aux portes de Paris le plus redoutable de ses vassaux.

Le comte de Champagne, quoique son parti fût soumis, avait résolu, pour relever le drapeau de l'insurrection, de profiter d'un mouvement populaire occasionné par la nomination royale d'un certain Gilduin, espèce de simoniaque, à l'évêché de Sens. Le peuple le repoussa, choisit le prêtre Mamart et s'appuya sur Eudes, qui espérait ainsi réparer les échecs que le roi Henri lui avait fait éprouver. La lutte allait recommencer plus redoutable que jamais,

si le comte Eudes n'eût rencontré un adversaire plus puissant que le roi de France.

Rodolphe, roi de Bourgogne, se voyant sans enfants, disposa de ses Etats en faveur de l'empereur Conrad, fils de Gisèle, sa seconde sœur, déshéritant ainsi Eudes, comte de Champagne, fils de l'aînée de ses sœurs, qui avait eu l'audace, du vivant de son oncle, de se faire proclamer roi de Bourgogne. Conrad, à peine en possession de son nouvel Etat, ayant été obligé de marcher contre les Hongrois, Eudes profita de son éloignement pour se saisir de plusieurs places de la Provence et nouer des intrigues avec les seigneurs italiens toujours disposés à se révolter. Conrad, vainqueur des Hongrois, après avoir repris les villes de Provence, menaça la Champagne. Eudes, n'étant pas assez puissant pour lutter à la fois contre l'empereur et contre le roi de France, fit sa paix avec celui-ci et lui accorda toutes les satisfactions qu'il pouvait désirer. Assuré alors de ne pas être inquiété du côté de la France, il tourna ses regards vers l'Allemagne, se jeta sur la Lorraine, s'empara de Commercy et s'approcha de Bar, pour se rendre maître de cette place. Rencontré par l'armée allemande à une faible distance de cette ville, il livra une bataille extrêmement acharnée, dans laquelle, voyant ses troupes écrasées, il s'élança au milieu des ennemis et y trouva la mort. Quelques jours après cette funeste journée, l'évêque de Châlons et l'abbé de Verdun vinrent pour traiter de la rançon du comte de Champagne, qu'ils croyaient au nombre des prisonniers. Grande fut leur surprise quand ils apprirent qu'il n'était pas au nombre des captifs et qu'on ne l'avait pas reconnu parmi les morts, qui tous avaient été dépouillés et jetés pêle-

mêle, sans distinction de rang. Comme personne ne pouvait le reconnaître, la comtesse vint elle-même ; on retourna, en sa présence, la multitude des cadavres infects, parmi lesquels elle reconnut enfin son mari à une marque distinctive qu'il portait sur le corps. On lui rendit le tronc, qu'elle fit inhumer honorablement : le vainqueur se réserva la tête pour l'envoyer à l'empereur Conrad.

Eudes laissait deux fils qui se partagèrent les Etats de leur père ; Thibaud, l'aîné, hérita des comtés de Blois, de Chartres et de Tours ; Henri-Etienne, le second, eut la Champagne et la Brie. Héritiers de la haine de leur père contre le roi de France, ils tentèrent de le détrôner en soutenant un prétendant à la couronne. Robert avait, comme on le sait, laissé trois fils : Eudes, que plusieurs historiens regardent comme l'aîné, ayant été jugé incapable non-seulement de régner, mais même d'avoir un apanage, avait vécu jusqu'alors dans la solitude. Les comtes de Champagne et de Chartres le tirèrent de sa retraite et le déterminèrent à réclamer un apanage que le roi Henri, dont le domaine était très restreint, était dans l'impuissance d'accorder. Le roi de France, ne pouvant laisser impunis les instigateurs de la rébellion, marcha contre Thibaud et Henri-Etienne, les défit complètement, s'empara de son frère et l'enferma dans une tour à Orléans.

Rendu à la liberté deux ans après, Eudes s'associa à une troupe de brigands, parcourut le duché de France, enlevant tout ce qu'il pouvait emporter et détruisant tout ce qui ne pouvait s'enlever. Il eut une fin digne d'une telle vie. Il venait, dans l'une de ses courses, de dévaliser quelques serviteurs de saint Benoît, lorsque, retournant

dans son repaire, il fut arrêté par une nuit obscure. Ayant rencontré une église dédiée au bienheureux patriarche des Cénobites d'Occident et défendue par les fortes murailles d'un cimetière, il s'y cantonna avec ses compagnons de débauches pour se livrer aux orgies les plus infâmes; manquant de lumière pour éclairer sa table, il ordonna de forcer l'église et de prendre le cierge pascal, ce qui causa des scrupules même aux brigands qui l'accompagnaient. Il se levait à peine de table, qu'il se sentit atteint soudainement d'une maladie mortelle qui ne tarda pas à le mettre au tombeau. « Tant il est vrai, » dit le chroniqueur, que personne, de quelque condition qu'il soit, roturier ou gentilhomme, ou prince, ne » peut toucher impunément aux biens de saint Benoît ! » Si la réflexion du pieux écrivain n'a pas toujours eu toute son application, il est certain qu'au moyen âge les nombreux récits de punitions célestes racontés dans les villes et les campagnes, produisaient une salutaire terreur et ramenaient à la vertu ceux qui s'en étaient le plus éloignés.

Les calamités naturelles venaient encore joindre leur voix éloquente à celle de la religion. Vers 1033, une horrible famine désola la France. Voici le récit que Glaber nous en a conservé : « Le pays tout entier » éprouva la souffrance du manque de nourriture; les » grands et ceux d'une fortune médiocre pâlissaient de » faim, aussi bien que les pauvres, et la misère universelle fit cesser les rapines des puissants. Si quelque » part on trouvait des aliments à vendre, il dépendait de » la fantaisie du vendeur d'en fixer le prix. Dans la plupart des lieux, le muid de bled se vendit jusqu'à

» soixante sols d'or; on vit même quelquefois le setier se
» vendre jusqu'à quinze sols. On vit les hommes, après
» avoir dévoré les bêtes et les oiseaux, se jeter sur les
» nourritures les plus rebutantes et les plus funestes.
» Les uns, pour éviter la mort, avaient recours aux ra-
» cines des forêts et aux herbes des fleuves; mais en vain,
» car ce n'est que par un retour sur soi-même qu'on peut
» éviter la colère de Dieu; d'autres, et on a horreur de
» le dire, se laissèrent réduire, par une faim féroce, à
» dévorer les chairs humaines, ce dont on n'avait vu que
» de bien rares exemples autrefois. Sur les chemins, les
» plus forts assaillaient les plus faibles, les divisaient par
» morceaux, les mettaient sur le feu et les mangeaient;
» d'autres, qui fuyaient de lieu en lieu pour éviter cette
» famine, demandaient le soir l'hospitalité à la porte
» de quelque chaumière; mais ceux qui les avaient re-
» cueillis les égorgeaient pendant la nuit pour en faire
» leur nourriture. Souvent on séduisait les enfants en
» leur montrant un œuf ou une pomme; on les entraînait
» dans des lieux écartés, et, après les avoir assassinés, on
» les dévorait. Dans plusieurs endroits les corps des
» morts furent arrachés à la terre pour être mangés... et
» comme si l'usage des chairs humaines était déjà de-
» venu légal, on vit un homme porter sur le marché de
» Tonnerre de telles chairs cuites à vendre, qu'il préten-
» dit être celles de quelque animal. Il fut arrêté et ne nia
» point son crime; on le fit brûler par le feu, et les chairs
» qu'il avait offertes en vente furent enterrées par ordre
» de la justice; mais un autre homme alla les déterrer
» de nuit pour les manger, et fut aussi condamné au feu.
» Auprès de l'église de Saint-Jean-de-Costanedo, dans

» la forêt de Mâcon, un homme avait bâti une petite
» chaumière, où il égorgeait la nuit ceux auxquels il
» donnait l'hospitalité ou qu'il trouvait errants dans les
» bois. Sur des soupçons élevés contre lui, il prit la fuite;
» mais les huissiers qui ouvrirent sa maison y trouvèrent
» quarante-huit têtes, restes d'autant d'hommes, de
» femmes ou d'enfants qu'il avait dévorés. Il fut enfin
» arrêté et périt par le feu. Le tourment de la faim était
» si terrible que plusieurs, arrachant de la craie aux en-
» trailles de la terre, la mêlèrent à la farine pour en
» faire du pain, comme s'il suffisait de tromper l'œil par
» la ressemblance pour satisfaire l'estomac. On ne pou-
» vait voir sans douleur ces visages amaigris par le jeûne,
» ces corps languissants couchés par terre, auxquels la
» force manquait avec la nourriture. A peine les uns
» étaient morts, que d'autres mouraient en s'efforçant
» de leur donner la sépulture, et le plus grand nombre
» ne pouvaient être ensevelis parce qu'il ne demeurait
» personne pour prendre soin de leurs corps.

» Une autre calamité suivit celle-ci. Les loups, alléchés
» par le grand nombre de corps qu'ils trouvaient sur les
» routes, commencèrent à s'accoutumer à la chair hu-
» maine et à s'attaquer aux hommes. Ceux qui craignaient
» Dieu ouvrirent alors des fosses, où le père entraînait
» son fils, le frère son frère et la mère son jeune enfant,
» lorsqu'ils les voyaient défaillir; et souvent celui qui
» désespérait de sa propre vie, y tombait avec ceux à qui
» il rendait ce dernier devoir. C'était un office de charité
» que de traîner dans ces fosses ceux qu'on voyait expi-
» rer. Les ornements et les trésors des églises furent alors
» distribués pour le soulagement des pauvres. Les évê-

» ques des cités des Gaules convoquèrent cependant un
» concile pour porter remède à tant de maux. Là ils
» convinrent que, puisque les aliments manquaient telle-
» ment qu'ils ne pouvaient donner de secours à tous,
» du moins il serait prudent de fournir une nourriture
» quotidienne à ceux qui paraîtraient les plus robustes,
» afin qu'en sauvant ceux-là, la terre ne demeurât pas
» sans cultivateurs. »

La récolte de l'année 1033 apporta un terme à tant de maux; elle fut si abondante, qu'elle équivalait à cinq récoltes ordinaires (1).

Le peuple, épouvanté des maux qu'il venait d'endurer, les attribuait aux crimes des hommes et surtout à ces guerres continuelles qui désolaient la France, arrêtaient les progrès de l'agriculture, ravageaient les champs cultivés et amenaient la disette dans des années d'abondance : il tourna ses regards vers l'Eglise, la seule puissance capable de le protéger. Bientôt, dit Glaber, les évêques commencèrent, d'abord en Aquitaine, puis dans la province d'Arles et dans celle de Lyon, ensuite dans le reste de la Bourgogne et enfin dans toute la France, à célébrer des conciles où assistaient le clergé et le peuple. Afin de rendre ces assemblées plus vénérables, on y portait les reliques de toute la province. Après avoir frappé des plus grandes malédictions de Dieu ceux qui contreviendraient aux lois des Conciles, on écrivait chapitre par chapitre ce qui était défendu et ce que les signataires s'engageaient à faire. On espérait, par ces engagements que souscrivait tout le peuple, arriver à une telle tranquil-

(1) Hug. Flori., *Chron. Verd.* X, 209. — Glabri, lib. IV, c. o, p. 49.

lité, que chacun pût voyager sans armes et sans crainte. Outre la pénalité spirituelle portée contre les violateurs de la loi, il y avait encore une sanction temporelle qui consistait dans la perte des biens et dans des peines corporelles ; et, afin que la bénédiction descendit sur les résolutions prises, on prescrivait des jeûnes et des prières. C'est de là, assurent quelques historiens, qu'est venue la loi qui prescrit l'abstinence le vendredi et le samedi.

Les efforts du clergé amenèrent entre les grands une convention par laquelle ils s'engageaient à ne point se faire la guerre pendant un certain temps ; c'est ce qu'on nomma la *Paix de Dieu*, qui fut signée par presque tous les évêques de France : un seul s'y opposa d'abord, ce fut Gérard, évêque de Cambrai, qui, bien que de la province de Reims, appartenait, pour le temporel, à l'Allemagne. Il représentait que cette paix générale était une atteinte portée au droit de souveraineté, duquel relève essentiellement le droit de guerre ; que c'était livrer sans défense les hommes pacifiques aux brigands armés qui se soucieraient peu de l'observation de l'engagement qu'ils auraient contracté ; que la paix générale et absolue, telle qu'on la proposait, n'aurait d'autre effet que de multiplier les sacrilèges. Mais, malgré son opinion personnelle, l'évêque de Cambrai fut obligé de céder aux vives sollicitations de son peuple, et la *Paix de Dieu* fut publiée dans son diocèse comme dans les autres. On ne tarda pas, toutefois, à reconnaître qu'il avait prédit juste : les méchants continuant à combattre comme de coutume, les bons, après avoir souffert de l'observation de la *Paix de Dieu*, furent obligés, malgré leurs serments, de reprendre les armes.

Les conciles s'assemblèrent de nouveau pour remédier au mal qui se montrait plus grand que jamais. Comprenant que l'autorité royale n'était pas assez forte pour protéger les biens et la personne de chaque individu, qu'ôter absolument le droit de guerre, c'était livrer sans défense les biens et les personnes de la classe consciencieuse à celle qui n'a aucun principe d'équité, on reconnut le droit de guerre particulière, mais on s'appliqua en même temps à le régulariser; c'est pourquoi la *Trêve de Dieu* fut substituée à la *Paix de Dieu*. Quoique les canons des divers conciles concernant la *Trêve de Dieu* soient loin d'être uniformes, on peut cependant les ramener aux dispositions suivantes :

La *Trêve de Dieu*, *Trega Dei*, durant laquelle aucune guerre ne peut être faite, a lieu depuis l'Avent jusqu'à l'Épiphanie, et depuis le dimanche de la Quinquagésime jusqu'à la Pentecôte; puis, pendant les Quatre-Temps, les jours de mai et les principaux jours de fête; enfin chaque semaine, depuis le mercredi soir jusqu'au lundi matin.

La publication de la *Paix de Dieu* était accompagnée d'un appareil émouvant. Le ministre de la religion prononçait anathème contre les violateurs de cette loi. « Nous excommunions tous les chevaliers de cet évêché qui ne voudraient pas s'engager à la paix et à la justice, comme leur évêque l'exige d'eux. Qu'ils soient maudits, eux et ceux qui les aident à faire le mal; que leurs armes soient maudites ainsi que leurs chevaux; qu'ils soient relégués avec Caïn le fraticide, avec le traître Judas, avec Dathan et Abiron qui entrèrent tout vivants dans l'enfer; et de même que ces flambeaux s'éteignent à vos

yeux, que leur joie s'éteigne à l'aspect des saints anges, à moins qu'ils ne fassent satisfaction avant leur mort et qu'ils se soumettent à une juste pénitence selon le jugement de leur évêque. »

A ces dernières paroles, l'évêque, les prêtres, le peuple jetaient à terre et foulaient aux pieds les cierges qu'ils tenaient à la main : « que Dieu éteigne ainsi tous ceux qui ne veulent pas accepter la paix et la justice ! »

La *Trêve de Dieu* produisit un effet que nous devons signaler, parce qu'il a une importance extrême ; c'est que le droit de guerre fut limité et le droit des gens réellement établi. Il ne fut plus permis de tuer, de blesser ou de débilitier les paysans de l'un et de l'autre sexe, si ce n'est pour leurs fautes personnelles et selon le droit. Certains objets furent placés d'une manière particulière sous la protection de la *Paix de Dieu*, et furent déclarés insaisissables ; tels furent les outils de labourage, les pailles, le bétail, les plantations plus précieuses. Les objets que les lois de la religion et de l'homme reconnaissent pouvoir devenir butin de guerre, ne pouvaient être brûlés ou détruits à plaisir ; on pourvoyait ainsi à la conservation de la richesse nationale. Comme il fallut assurer l'observation de ces règlements, les conciles furent, à cet effet, plus fréquemment assemblés, les évêques reçurent la mission d'admonester les violateurs de la *Trêve*, de les dénoncer à l'Eglise et au monde, de les frapper d'excommunication et de les rejeter de la loi commune ; dans quelques provinces le clergé établit une police armée, chargée de faire observer ses lois. Dans toutes les résolutions dont nous venons de parler, l'autorité royale demeure absolument étrangère au mouve-

ment; les conciles délibèrent, font des lois et règlent le temporel comme si le gouvernement de toutes choses leur appartenait.

Les conciles répandaient aussi la semence des plus hautes vertus, exhortaient les plus coupables à la pénitence; et plusieurs de nos plus beaux monuments religieux ont dû leur commencement au besoin de satisfaire à Dieu pour quelque grand crime. On fondait des monastères, on bâtissait des basiliques; les plus petites campagnes voulurent avoir leur chapelle. L'église de Saint-Martin de Tours était élevée par Hervé, son trésorier; Foulques d'Anjou tâchait de racheter ses péchés par la fondation du monastère de Beaulieu à un mille de Loches; Richard, duc de Normandie, rétablissait l'abbaye de Fécamp; l'archevêque de Rouen, qui avait vécu publiquement avec une femme, avait peu auparavant jeté les fondements de sa fameuse cathédrale, espérant ainsi réparer les scandales de sa vie.

L'Eglise, qui protégeait la société civile, travaillait aussi à sa propre réformation, que des temps mauvais avaient rendue absolument indispensable. La Papauté avait sommeillé sous Sergius III, Benoît IX, Jean X et quelques-uns de leurs éphémères successeurs. Lorsque la tête est faible, languissante, malgré la vie des principaux membres, on s'aperçoit bientôt que tout le corps s'énervé. Aussi la société ecclésiastique, abandonnée sans surveillant actif, végétait trop souvent, endormie dans une vie toute matérielle. Les princes séculiers s'emparaient de la direction des choses religieuses, nommant à toutes les dignités ecclésiastiques, investissant par l'anneau et la crosse, ce qui déplaçait évidemment le pouvoir spirituel.

Le pape Léon IX s'occupa d'une manière spéciale de l'état de la religion en France ; ayant été amené en Allemagne en 1049, pour régler les affaires de la Basse-Lorraine, il annonça qu'il irait à Reims pour consacrer l'église élevée au premier apôtre des Francs et y tenir un concile. Le seul nom de concile effraya un grand nombre de prélats coupables, qui détournèrent le roi de se rendre à une assemblée où sa présence les obligeait à se trouver. Malgré leurs efforts pour faire échouer le dessein du Pontife, Léon IX persévéra dans sa résolution et se trouva à Reims au jour indiqué. Il y eut un concours si prodigieux, non-seulement de Français, mais aussi d'Espagnols, de Bretons, d'Anglais, qui venaient rendre hommage au vicair de Jésus-Christ et visiter le tombeau de saint Remy, que le roturier ne savait plus céder au noble, ni le pauvre au riche, mais tous, serrés les uns contre les autres, faisaient de pieux efforts pour baiser le tombeau du saint et y déposer leurs offrandes : quand ils étaient trop fatigués de la presse, ils se dégageaient pour aller respirer sous le parvis.

La grande affaire, celle qui inquiétait le plus les hauts dignitaires de l'Eglise, était toujours le concile, qui s'ouvrit le 3 octobre, en présence de vingt évêques, de cinquante abbés et d'un grand nombre d'autres ecclésiastiques. Les matières dont on devait s'occuper étaient nombreuses et extrêmement importantes : la simonie, la possession des bénéfices ecclésiastiques et même des autels par des laïques ; les redevances injustes exigées dans les parvis des églises, les mariages incestueux ou adultérins, les moines ou clercs apostats, le crime de sodomie et quelques autres graves désordres, allaient être l'objet

d'un examen sérieux; et, pour montrer que le concile n'entendait pas faire des réglemens sans application, le Pape ordonna qu'il serait à l'instant procédé à l'examen de la conduite des hauts dignitaires de l'Eglise. Les affaires claires et évidentes furent jugées sur-le-champ; celles qui demandaient des recherches spéciales furent renvoyées au concile de Rome qui devait se tenir l'année suivante. L'évêque de Langres, accusé de simonie et de plusieurs autres grands crimes, se justifia par serment et pria l'évêque de Besançon de prendre la défense de sa cause : mais lorsque ce prélat voulut ouvrir la bouche pour parler en faveur du coupable, il demeura sans voix; prodige dont l'évêque de Langres fut si effrayé, qu'il se sauva: il fut déposé et excommunié. L'évêque de Nevers confessa que l'un de ses parents lui avait acheté, à son insu, son évêché et jeta son bâton pastoral aux pieds du Pontife; touché de son repentir pour une faute qui lui était étrangère, Léon lui donna un autre bâton digne de son investiture épiscopale. L'évêque de Nantes avait donné de l'argent pour conserver son évêché: on le dépouilla du manteau épiscopal; le Pape crut se montrer très indulgent en lui laissant les fonctions de la prêtrise.

Le concile s'occupa ensuite des empiétements multipliés des laïques sur les droits de l'Eglise; il s'éleva contre les unions illégitimes, contre le relâchement et la conduite irrégulière des moines; enfin, il proscrivit à la fois le service militaire des clercs, la spoliation et l'oppression des pauvres, le crime de sodomie et d'autres actions honteuses dont le nom devrait être inconnu parmi les chrétiens: il fit douze canons pour réformer l'Eglise de France des vices qui la déshonoraient.

Le successeur de Léon IX continua l'œuvre de réformation de l'Eglise. Un de ses premiers soins fut d'envoyer des légats dans toutes les parties de la chrétienté, avec injonction et pouvoir de réprimer les désordres, d'améliorer le bien et de faire prospérer l'œuvre du Seigneur. Le célèbre Hildebrand, le grand moteur de la réformation de l'Eglise, reçut la légation de France, légation qu'il remplit avec cette fermeté de caractère et cette hauteur de vues qui marquèrent par la suite son souverain pontificat. Il tint un concile en Provence pour remédier aux vices du clergé de ces contrées. L'un des principaux prélats de la province, quoiqu'il fût accusé de simonie, ayant osé se présenter au concile où il comptait un grand nombre d'amis dont il avait acheté les voix, demanda à se justifier : « Où sont ceux qui m'accusent ? dit-il ; qu'ils » se présentent ceux qui veulent me condamner ! » Et comme personne ne répondit à ce défi, Hildebrand ne vit d'autre moyen de découvrir la vérité que d'en appeler au Ciel : « Crois-tu, lui dit le légat, que le Saint-Esprit » soit de la même substance que le Père et le Fils ? — Je » le crois, répondit l'évêque. — Eh bien, répliqua le » légat, prononce ces mots : *Gloire au Père, au Fils et » au Saint-Esprit.* » Le prélat ne put jamais dire au Saint-Esprit, quelque effort qu'il pût faire. Frappé lui-même d'un tel prodige, il se jeta aux pieds du sous-diacre Hildebrand, se reconnut coupable et put enfin prononcer la formule sacrée. L'impression causée par un fait si extraordinaire fut si profonde, que vingt-sept autres dignitaires de l'Eglise, entre quarante-cinq évêques, confessèrent le même crime de simonie et se démisrent de leurs fonctions, sans qu'on eût besoin de les poursuivre.

Hildebrand continua sa route et s'arrêta quelque temps à Cluny, où il ne trouva que des sujets d'édification. Arrivé à Tours, il dut convoquer un grand concile pour juger une erreur bien pernicieuse. Vers le milieu du *xi*^e siècle, commence, pour la théologie scolastique, une ère nouvelle. La dialectique, poussée jusque dans ses dernières limites, embrassa le domaine de toutes les connaissances humaines; mais la théologie surtout, vers laquelle convergeaient les efforts de toutes les intelligences, devint un vaste champ sur lequel la logique d'Aristote, s'exerçant en maîtresse, voulait façonner nos mystères, notre croyance, nos principes de morale selon les formules du philosophe grec. Si quelques intelligences éminentes, comme celle de saint Thomas, partant de points de vue élevés, firent de fortes synthèses, il se trouva aussi, à côté de ces génies, des esprits étroits qui voulurent rapter nos dogmes et les mettre juste à la hauteur de leur faible intelligence. Une fois jeté sur une pareille pente, l'homme se précipite dans l'erreur et menace d'y entraîner la multitude à sa suite, s'il ne se trouve une main vigoureuse pour l'arrêter sur le bord de l'abîme. C'est ce qu'on vit alors en France. La philosophie scolastique, ou plutôt l'abus de cette philosophie, jeta deux hommes dans l'erreur.

Bérenger, né au pays de Tours, dans le commencement du *xi*^e siècle, avait reçu de la nature toutes les qualités qui font les novateurs: une forte imagination, un penchant extrême pour les idées hardies et neuves, et les aventures hasardeuses; avec la passion de se distinguer, il possédait le talent de se faire valoir; il était souple et opiniâtre, incapable de changer, mais toujours

prêt à se rétracter. Après avoir fait de brillantes études, sous la direction de Fulbert de Chartres, il fut nommé *scolastique*, c'est-à-dire maître de l'école de Saint-Martin et eut bientôt un grand nombre de disciples, dont quelques-uns devinrent des personnages éminents dans l'Eglise. Il trouva dans Lanfranc un redoutable jouteur, qui le terrassa et entraîna la plus grande partie de ses disciples. Piqué au vif de sa défaite et de la désertion de son école, Bérenger, déterminé à se faire maître de doctrines nouvelles, afin de ramener la foule autour de sa chaire, attaqua le mystère de l'Eucharistie et interpréta dans un sens purement figuratif les textes de l'Ecriture qui concernent cet auguste mystère. Une assemblée d'évêques et de théologiens, tenue à Brionne, peu de temps après, à la demande même de Bérenger, condamna ses écrits. En 1050, il fut excommunié par le pape Léon IX; puis il subit encore une troisième condamnation, qui fut prononcée par le concile de Paris. Ayant été alors privé de ses bénéfices, il se rétracta au concile de Tours, cinq ans après. Toutefois, comme il continuait à dogmatiser secrètement, le pape Nicolas II le cita, en 1059, au concile de Rome; il y fut condamné, abjura ses erreurs et brûla ses livres. Son hérésie prit différentes formes et finit cependant par disparaître avec lui (1088).

Peu après Bérenger, parut un autre hérésiarque, qui, voulant appliquer à la théologie les subtilités scolastiques, tomba dans l'erreur ou du moins donna dans cette nouveauté d'expressions qui produit les mêmes scandales. Zélé défenseur des doctrines des nominaux, ne reconnaissant pas de nature qui puisse être commune, Roscelin avança que, puisqu'il y a trois personnes en

Dieu, il y a trois choses séparées, autant que le sont trois anges, et que, si l'usage le permettait, on pourrait dire qu'il y a trois Dieux. Quoiqu'on eût essayé de justifier ces expressions, cette manière de s'exprimer excita les plus vives rumeurs aussitôt que Roscelin osa la mettre en usage. Cité au concile de Soissons, Roscelin tenta vainement de se couvrir du nom de Lanfranc, dont il prétendait rappeler les traditions; il fut condamné.

Dans le concile de Tours, où fut examinée pour la première fois l'hérésie de Bérenger, il se traita une grande affaire qui supposait la dignité impériale entre les mains des Papes. Ferdinand, roi de Castille, ayant pris le titre d'empereur, Henri III réclama contre ce qu'il appelait une usurpation, et rendit le concile de Tours juge du différend. Hildebrand fit condamner Ferdinand et lui donna l'ordre d'abandonner son titre usurpé. Ferdinand obéit. Par cet acte, Henri III reconnaissait que le Pape seul pouvait juger de la légitimité du titre d'empereur. Si les conséquences de ce principe ne se manifestèrent pas aussitôt d'une manière sensible, la cause en résidait dans les événements qui vont suivre.

La Normandie était, de toute la France, le pays où le vice impur régnait le plus parmi le clergé. Hildebrand, voulant remédier à ce désordre, tint un concile à Lisieux, y déposa l'archevêque Mauger, qu'on accusait d'avoir eu plusieurs enfants pendant son épiscopat, et lui substitua un simple religieux de Fécamp, capable d'arrêter, par de sages réglemens, un vice qui tendait à prescrire contre les saints canons.

Le roi Henri I^{er} demeurait étranger à toutes les affaires religieuses, qui étaient, incontestablement, les principales

de l'époque ; s'occupant à peine du soin de son duché de France, comment aurait-il saisi d'une main vigoureuse la direction générale de l'Etat ? Il prit cependant part à la guerre de la succession du duché de Normandie.

Robert-le-Diable, duc de Normandie, s'était fait remarquer par la plus haute capacité, et, à ce titre, avait mérité d'être pris pour arbitre ou pour appui par les souverains les plus puissants. C'est à lui que Henri I^{er} avait recouru, à son avènement au trône, pour défendre sa couronne contre son frère et sa mère. L'Angleterre, déchirée par une guerre intestine, l'avait choisi pour juge du différend élevé entre la royauté et la noblesse ; le duc de Bretagne, qui se vantait de ne reconnaître la suzeraineté d'aucune puissance de la terre, avait été forcé de fléchir le genou devant lui. La vie aventureuse de Robert, les crimes dont il l'avait semée, les injustices dont il avait souillé son existence, l'ayant rendu odieux, on le surnommait le Diable ; mais, dans ces temps de foi, les plus grands crimes étaient voisins de la plus austère pénitence, et celui qui avait le plus scandalisé le monde réparait presque toujours, par de grands exemples de vertu, le mal qu'il avait fait. Robert, ne pouvant plus supporter le poids des iniquités dont il était accablé, fit vœu, pour acte réparatoire, d'entreprendre à pied le pèlerinage de Jérusalem. Il n'avait pas d'enfant légitime à qui il pût laisser ses Etats, mais seulement un fils bâtard, dont la naissance, la vie et la mort sont mêlés de je ne sais quoi de bizarre et de grand ; cet homme a d'ailleurs joué un rôle si important, qu'on aime à connaître jusqu'aux moindres circonstances de la vie d'un semblable personnage.

Robert-le-Diable, revenant un jour de la chasse, aperçut, au milieu d'un groupe de laveuses, une jeune paysanne d'une beauté si remarquable, qu'il en fut épris aussitôt. Il envoya dès le jour même la demander pour maîtresse à son père, qui, saisi d'abord d'indignation, s'adoucit peu à peu, et, après avoir réfléchi sur les avantages qu'il pourrait retirer d'un semblable commerce, eut l'infamie de livrer sa fille. Robert-le-Diable en eut un fils : c'est le fameux Guillaume-le-Conquérant.

Lorsque Robert, touché de la grâce, fit connaître le dessein qu'il avait formé d'entreprendre le voyage de la Terre-Sainte, la Normandie tout entière, qui avait joui de la paix et de l'ordre sous sa rude justice, le conjura de renoncer à son projet dans l'intérêt de ce duché qu'il avait élevé si haut : « Par ma foi, dit Robert, je ne vous » laisserai pas sans seigneur; j'ai un petit bâtard qui » grandira et sera prud'homme, s'il plaît à Dieu, et je » suis certain qu'il est mon fils; recevez-le donc pour » seigneur, car je le fais mon héritier et le saisis dès à » présent de tout le duché de Normandie. »

Robert, après avoir accompli son pieux pèlerinage à Jérusalem, mourut à Nicée, laissant à la Normandie à exécuter ses volontés relativement à son fils. La nouvelle de la mort de Robert causa une vive agitation dans tout le duché; on se demandait si les fils des Danois se laisseraient gouverner par un bâtard. Les seigneurs du Bessin et du Cotentin, plus ardents que les autres et plus fiers de la pureté de leur sang, se rangèrent autour de Guillaume d'Arque, fils de Richard II, à qui le duché revenait de droit. Henri, roi de France, ayant pris le bâtard sous sa protection, marcha au secours de son

protégé. Il y eut un horrible combat au val des Dunes, entre Caen et Argentan, où Henri faillit périr; il remporta cependant une victoire si complète, que toutes les places de la Normandie ouvrirent leurs portes, à l'exception d'Arque.

La brillante réputation qui environna bientôt le jeune duc de Normandie, ses succès militaires, commencèrent à inquiéter le roi de France et lui firent craindre d'avoir protégé un redoutable adversaire de sa famille. Jugeant qu'il pouvait encore l'abattre, il se rangea alors du côté de Guillaume d'Arque, lui fournit de l'argent et lui promit des secours. Trois cents aventuriers reçurent l'ordre de pénétrer en Normandie et de parcourir cette province dans tous les sens pour la ravager; en même temps une petite armée entra dans le pays. Ce faible corps ayant été défait, Henri appela tous ses vassaux sous les armes; il divisa son armée en deux corps, prit lui-même le commandement du premier, tandis que le second, placé sous les ordres de Eudes, se mit à ravager le pays de Caux en Normandie: on y fit un immense butin. Les soldats, plongés dans l'ivresse, étaient épars autour de Mortemer, lorsque les principaux officiers du duc de Normandie les attaquèrent, en firent un horrible carnage et enchaînèrent sur le champ de bataille un grand nombre de prisonniers. Guillaume, pour donner à ses sujets l'exemple du respect dû à un suzerain, n'avait pas voulu attaquer l'armée commandée par le roi; mais à peine eut-il reçu la nouvelle du désastre de Mortemer, que, bien qu'il fit nuit, il ordonna à un héraut d'armes de s'approcher du camp français. Ce héraut éveilla les gardes d'une voix de stentor: « Dites à votre

» maître, s'écria-t-il, que mon nom est Robert Toënès,
» et que je lui porte une lugubre nouvelle. Conduisez vos
» chars à Mortemer pour y charger les cadavres de ceux
» qui vous sont chers; car les Français sont venus contre
» nous éprouver l'art militaire des Normands, et ils l'ont
» trouvé bien meilleur qu'ils ne l'auraient voulu. Eudes,
» leur chef, a pris honteusement la fuite, le comte de
» Ponthieu est prisonnier, presque tout le reste est tué
» ou captif; il y en a bien peu que la rapidité de leurs
» chevaux ait pu mettre en sûreté. C'est le duc des
» Normands qui fait donner cet avis au roi des Fran-
» çais. » Henri rentra aussitôt dans son duché de France.

Après quatre ans de repos, Henri jugea qu'il devait cependant prendre des moyens de sécurité du côté de la Normandie, qui devenait toujours plus puissante; sous prétexte d'excursions faites sur ses terres, il demanda d'occuper le fort de Tillières, situé sur la frontière de France et de Normandie, l'une des clefs pour les deux provinces. N'ayant pu obtenir de Guillaume cette concession, il se jeta sur les terres du duc; après avoir rasé le fort, il dévasta tout le pays et rentra en France chargé d'un riche butin. Obligé de dissimuler, parce que Guillaume d'Arque tenait encore dans son fort, le bâtard espérait, par une sorte de respect, tenir le roi de France dans la neutralité; mais, comprenant que son vassal ne gardait des mesures à son égard que parce qu'il avait l'espoir de vaincre d'abord le prétendant et de l'attaquer ensuite, le monarque se déclara ouvertement pour Guillaume d'Arque, et prit les armes en sa faveur. Le bâtard, forcé de tenir tête à ses différents ennemis, ne déploya que plus d'audace; il battit en deux occasions le roi

de France, reprit sur lui la place de Tillières et le contraignit à se renfermer dans son duché de France. Les comtes d'Anjou et du Maine voulurent, de leur côté, secourir Guillaume d'Arque; leurs efforts vinrent échouer contre la puissance redoutable du bâtard, qui se vit enfin maître de la Normandie sans concurrent.

Quoique jeune encore, Henri se sentait accablé d'infirmités; l'opposition que plusieurs seigneurs lui avaient faite, la guerre qu'il venait d'être obligé de soutenir contre le duc de Normandie, lui donnaient de l'inquiétude sur la conservation de la couronne dans sa famille; ses enfants en bas âge étaient sans appui dans la noblesse de France. Après deux mariages successifs qui ne lui avaient pas donné d'enfant, il avait épousé en 1044 Anne, fille de Jaroslow, duc de Russie, dont il eut un fils après neuf ans de mariage. On est surpris de voir un roi de France aller chercher une épouse dans un pays lointain, d'où il ne pouvait espérer aucun appui. Il y fut déterminé, assurent quelques historiens, par la crainte d'épouser une personne qui aurait pu être liée à lui par quelque empêchement dirimant; ce qui avait été pour Robert une source de vives inquiétudes. Henri, voulant assurer la couronne sur la tête de son fils, réunit les grands à Reims, leur rappela les services qu'il avait rendus à l'Etat, et leur demanda s'ils voulaient reconnaître son fils aîné pour roi et lui prêter serment de fidélité. Tous jurèrent de lui demeurer fidèles, et, pour rendre plus respectable sa personne, on le fit sacrer à Reims par l'archevêque de cette ville, qui, se fondant sur un décret du pape Hormisdas, prétendit qu'à lui seul et à son Eglise appartenait un si grand honneur.

Henri survécut peu à cette cérémonie ; il mourut l'année suivante à l'âge de cinquante-cinq ans. Les historiens modernes lui attribuent de la mollesse et de l'inertie ; ce n'est pas ainsi que nous le représentent les auteurs contemporains : « Ce fut, dit un chroniqueur, un prince belliqueux, d'une valeur héroïque, d'une grande piété. »

CHAPITRE V.

Règne de Philippe I^{er} (1060-1108).

Philippe, à qui Anne de Russie, sa mère, avait refusé un nom teutonique pour lui en donner un macédonien, parce qu'elle prétendait descendre de Philippe, roi de Macédoine, n'eut malheureusement pas les qualités de cet habile monarque. Quoique les plus grands événements de l'histoire aient eu lieu pendant son règne (car la conquête d'Angleterre par Guillaume-le-Bâtard, la fondation du royaume de Portugal, la première croisade, sont incontestablement des événements de premier ordre), il y resta étranger. Aussi nous proposons-nous de traiter dans des chapitres particuliers chacun de ces grands faits, qui seraient fort surpris de se trouver mêlés au règne d'un roi qui n'y prit aucune part. Nous nous contentons donc de rapporter dans ce chapitre les seuls événements qui ont du rapport avec le règne de Philippe.

Le nouveau roi n'ayant que huit ans en montant sur le trône, il fallait une régence; ce qui paraissait d'autant plus difficile à constituer, que la reine-mère était étrangère et sans appui dans le royaume. Deux ans après la mort de son époux, elle convola à de secondes noces et épousa le comte de Crespy en Valois, bien que ce seigneur fût marié. Contrainte peu après, par les foudres de l'Eglise, à rompre une union adultère, elle retourna en Russie. « Baudouin, comte de Flandre, fut constitué » bail, tuteur et mainbourg de la personne et biens de » Philippe; et, en la susdite qualité, les princes et barons » de France firent hommage audit Baudouin, consentant » et promettant que si ledit Philippe mourait sans hoirs » de son corps, ils tiendraient ledit Baudouin pour roi » de France, sans aucune ultérieure solennité (1). » Telle avait été la volonté de Henri I^{er}, et certes, il n'avait pu faire un meilleur choix, car Baudouin était « un homme probe, attaché à la justice; il protégea son pupille avec bénignité jusqu'à l'âge de l'intelligence, administra le royaume avec vigueur; il corrigea les rebelles et les esprits inquiets avec la verge du pouvoir, et enfin rendit au prince adolescent son royaume tout entier (2). » Nous n'avons pas de faits détaillés concernant la régence si ferme du comte de Flandre, si ce n'est une démonstration militaire contre le duc de Gascogne, qui refusait de rendre hommage au roi. Baudouin agit cependant en souverain, et pendant la régence, qui dura sept ans, c'est à peine, dans les chroniques, s'il est question d'un roi de France.

Baudouin, surnommé le Bon, mourut après avoir tenu

(1) *Annales de Flandre*. — (2) *Frag. hist. fr. x.*

sept ans les rênes de l'Etat, laissant le royaume tranquille et respecté. Cette mort fut un malheur pour le jeune roi, âgé alors de quinze ans. Il se faisait remarquer par une taille majestueuse, une physionomie ouverte, des yeux vifs, une grande aptitude à tous les exercices du corps; il montrait de l'esprit et du courage, en un mot il passait dans le monde pour un jeune prince parfait; mais la flatterie, l'amour excessif du plaisir, des passions folles, anéantirent en lui les dons les plus précieux de la nature.

Pour se former une idée exacte de ce que fut Philippe I^{er} et son règne, il faut lire les lettres que le pape Grégoire VII a écrites concernant sa personne.

Dès la première année de son pontificat, Grégoire VII adressa une sévère réprimande à Philippe pour le ramener de ses dérèglements. Malgré cette énergique admonestation le désordre continuait, le droit des gens était méconnu, rien n'était plus respecté en France, les marchands étrangers ne trouvaient aucune sécurité. Des négociants italiens s'étant plaints qu'ils avaient été audacieusement volés, peut-être par les ordres du roi, Grégoire écrivit ainsi au comte de Poitiers : « Quoique je ne doute pas que » les iniquités de Philippe, roi des Français, ne soient » parvenues à ta connaissance, j'ai cru utile de te faire » savoir combien elles nous affligent. Entre tant de crimes » par lesquels il semble avoir pris à tâche de surpasser » tous les princes, non-seulement les chrétiens, mais les » infidèles; après avoir ruiné toutes les églises où il a pu » porter la confusion, il vient de mettre tellement de côté » toute pudeur pour la dignité royale, que de livrer au » pillage les négociants d'Italie qui se rendaient dans » votre pays, et cela non d'après aucune raison qui pût

» le justifier, mais seulement pour assouvir son avarice.
» S'il se réforme d'après tes conseils, nous le traiterons
» avec charité, comme nous le devons; mais s'il s'obstine
» dans la perversité de ses goûts; si, dans la dureté et
» l'impénitence de son cœur, il thésaurise la colère de
» Dieu et de saint Pierre, nous le séparerons, dans le
» synode romain, avec le secours de Dieu, et, selon que sa
» perversité le mérite, de la communion de la sainte
» Eglise. »

Quoique ces lettres n'eussent pas obtenu tout le succès qu'il en attendait, et malgré le soulèvement de l'Allemagne et de l'Italie contre les mesures qu'il avait adoptées, Grégoire VII n'en poursuivit pas moins son projet de réforme universelle, et rechercha aussitôt, pour l'exécuter dans toutes les provinces, des hommes justes, fermes, éclairés, incapables de se laisser influencer par aucune considération. L'évêque de Die fut un des prélats réformateurs qu'il chargea spécialement de visiter l'Eglise gallicane, afin d'extirper, jusque dans sa racine, le mal qu'il pourrait rencontrer. Sa mission dans notre patrie mérite d'être exposée avec détail, parce qu'elle y obtint des succès réellement étonnants. Les actes des fameux conciles qu'il tint à Anse en Bourgogne, à Clermont, à Dijon, à Autun, à Poitiers, à Lyon, les chroniqueurs de cette époque, la correspondance de Grégoire VII avec son légat, montrent avec quelle hauteur de vues et quelle fermeté de caractère l'évêque de Die traitait les affaires religieuses et combattait les vices des clercs.

Parmi les conciles qu'il réunit, celui d'Autun mérite spécialement d'être connu.

Le concile d'Autun, convoqué par l'ordre du Pape,

fut extrêmement nombreux et traita d'affaires très importantes. La question des investitures y fut spécialement examinée dans l'affaire de Gérard, évêque de Cambrai, qui avait sollicité et obtenu l'investiture de l'empereur Henri, excommunié à cause de ses sacrilèges entreprises sur les biens ecclésiastiques. Gérard parvint à détourner la sentence de déposition et d'excommunication qui planait sur sa tête, en déclarant qu'il avait complètement ignoré les censures portées contre l'empereur et en se montrant d'ailleurs disposé à suivre exactement les ordres du Saint-Siège. Un autre prélat, un des premiers dignitaires de l'Eglise de France, Manassès, archevêque de Reims, fut dénoncé par son clergé comme étant coupable de simonie et de violence. Les faits pouvaient se prouver si facilement, qu'il n'osa comparaître par-devant le concile, et montra, par sa conduite, que l'accusation n'était pas dénuée de fondement ; car cet indigne prélat tendit des embûches aux chanoines qui l'avaient dénoncé au concile, détruisit leurs maisons, s'empara de leurs biens et vendit leurs prébendes : pour justifier ces actes, il prit le chemin de Rome, et voulut porter sa cause devant le Siège de saint Pierre.

On jugea dans le même concile plusieurs autres évêques de France. Humbert de Lyon fut déposé, et le légat choisit, pour le remplacer, Gébuin, archidiacre de Langres, ecclésiastique distingué par ses vertus et par sa science : il avait rendu des services si éminents à l'Eglise de Langres, que son évêque essaya de s'opposer à un choix qui le privait d'un habile coopérateur.

Les effets du concile d'Autun avaient été bien plus considérables qu'on ne pouvait l'attendre ; chaque évêque

travailla avec fermeté à faire à son clergé l'application des décrets qui y avaient été rendus. Gérard, évêque de Cambrai, voulant commencer la réforme de son clergé, éprouva la plus vive opposition; les chanoines se soulevèrent contre les nouveaux réglemens, en appelèrent au métropolitain; ils parlaient en termes de mépris de Hugues de Die et de l'évêque de Langres. Non contents de se révolter contre l'autorité du légat et de leur évêque, ils conseillaient à l'archevêque de Reims de les imiter.

Espérant que les mouvemens populaires produiraient plus d'effet sur l'esprit du prélat, ils portèrent la question devant le peuple de Cambrai, qui s'agita à son tour, prit la défense du chapitre et poursuivit un prédicateur qui avait prêché contre la simonie et l'incontinence des clercs. On disait même que ce prédicateur avait été mis à mort. Grégoire VII, instruit de cette agitation, chargea Josfroï, évêque de Paris, de prendre des informations sur ce fait et de frapper les coupables de l'excommunication, s'il était nécessaire.

Le légat continua sa carrière de réformateur en France et parcourut la plupart de nos provinces, réunissant des synodes, frappant sans miséricorde tous les contumaces, sans distinction de rang ni d'âge. Le fameux Manassès, archevêque de Reims, fut obligé de courber la tête à son tour sous le glaive redoutable de l'Eglise.

Le Pontife qui avait tant fait pour l'Eglise universelle et en particulier pour l'Eglise de France, se sentait accablé sous le poids des affaires; mais il trouvait des consolations dans les exercices de piété: « Quand ce bon » Jésus, disait-il, ce pieux consolateur, vrai Dieu et » vrai homme, me tend la main, je suis soulagé dans

» mon affliction et plein de joie; mais, quand il me laisse
» à moi-même, je retombe sur moi et je meurs. » Il continua à lutter avec un courage héroïque pour la défense de l'Eglise; il fut la victime et le vengeur de la sainte Epouse de Jésus-Christ.

Grégoire VII, pour continuer son œuvre même au-delà du tombeau, se prépara un successeur capable de travailler à sa suite à la régénération de l'Eglise. Il avait désigné un abbé du mont Cassin, qui, à peine élevé sur le Saint-Siège, sous le nom de Victor III, fut enlevé par la mort. Othon, évêque d'Ostie, Français d'origine, né à Châtillon-sur-Marne d'une famille obscure, mais riche en vertus, fut élu pour succéder à Victor III. Suivant fidèlement les règles établies par Grégoire VII, Urbain II se fit introniser sans attendre l'autorisation de l'empereur, qui se vengea en créant un pape sous le nom de Guibert. Quoique l'autorité d'Urbain fût contestée et qu'il se trouvât obligé de recourir à la France, il ne fléchit nullement dans l'application des grands principes; il frappa d'une main très ferme le chef de l'Etat auquel il venait demander un refuge. Avant d'exposer les causes et les circonstances de cet anathème prononcé contre Philippe I^{er}, rapportons une observation extrêmement judicieuse du comte de Maistre sur la conduite des Papes, relativement à la sainteté des mariages.

« Un grand adversaire des Papes, qui s'est beaucoup plaint *du scandale des excommunications*, observe que *c'étaient toujours des mariages faits ou rompus qui ajoutaient ce nouveau scandale au premier*. Ainsi un adultère public est un *scandale*. L'acte destiné à le réprimer est un *scandale* aussi. Jamais deux choses plus dif-

férentes ne portèrent le même nom ; mais tenons-nous en , pour le moment , à l'assertion incontestable que les *souverains Pontifes employèrent principalement les armes spirituelles pour réprimer la licence anticonjugale des princes.*

» Or, jamais les Papes, et l'Eglise en général, ne rendirent de service plus signalé au monde, que celui de réprimer chez les princes, par l'autorité des censures ecclésiastiques, les accès d'une passion terrible, même chez les hommes doux, mais qui n'a pas de nom chez les hommes violents, et qui se jouera des plus saintes lois du mariage partout où elle se trouvera à l'aise.

» Qu'on eût laissé faire les princes indomptés du moyen âge, et bientôt on eût vu les mœurs des païens. L'Eglise même, malgré ses efforts et sa vigilance infatigables, malgré la force qu'elle exerçait sur les esprits dans les siècles plus ou moins reculés, n'obtenait cependant que des succès équivoques ou intermittents. Elle n'a vaincu qu'en ne reculant jamais (1). »

Le pape Urbain II dut, pour être fidèle aux règles que s'étaient tracées ses prédécesseurs relativement aux mariages, frapper Philippe, roi de France, coupable d'inceste et d'adultère. Ce prince, peu de temps après sa majorité, s'était mêlé des différends survenus dans la maison de Flandre, sans pouvoir arriver à faire succomber Robert-le-Frison, dont nous avons raconté les exploits et la vie aventureuse en traitant de l'histoire du fief de Flandre : se reconnaissant trop faible pour le vaincre, non-seulement il se réconcilia avec lui, mais il demanda même sa fille Berthe en mariage. Les com-

(1) *Du Pape*, lib. II, c. 6.

mencements de cette union matrimoniale furent très heureux. Berthe donna deux enfants au roi : Louis, qui lui succéda, et Constance, qui épousa Bohémond, prince d'Antioche. Lorsque la reine Berthe vieillit, le roi voluptueux conçut pour elle un si profond dégoût, que, voulant s'en délivrer par un divorce, il fit fabriquer un arbre généalogique qui constatait entre lui et sa royale épouse la parenté au degré prohibé par les lois de l'Eglise ; et, comme il n'y avait pas eu de dispense obtenue, il fit déclarer la nullité de son mariage.

Philippe, au comble de ses vœux, sollicita la main d'Emma, fille de Roger, comte de Sicile : elle vint jusqu'en Provence, où elle apprit que le poste qu'elle venait occuper était pris. Bertrade de Montfort, épouse de Foulque-le-Réchin, comte d'Anjou, s'ennuyant fort d'un époux vieux et goutteux, et entendant dire que le roi était à marier, lui fit proposer de l'enlever. Tout fut aussitôt préparé pour l'exécution de cette demande ; la comtesse se rendit la veille de la Pentecôte dans l'église de Saint-Jean, à Tours, et fut enlevée pendant que les chanoines de Saint-Martin faisaient la bénédiction des fonts. Le roi fit déclarer la nullité du mariage de Bertrade, comme il avait fait casser le sien, et épousa solennellement la comtesse d'Anjou.

Ce fait avait produit une sensation extrêmement affligeante, non-seulement en France, mais encore en Europe. Toutefois, Philippe paraissait peu disposé à s'arrêter devant la réprobation universelle ; en vain tous les évêques du duché de France avaient réclamé contre le scandale, en vain Yves de Chartres avait conjuré le roi de ne pas faire un mariage contraire aux lois de l'Eglise,

en vain il avait fait paraître un écrit répandu à un grand nombre d'exemplaires pour éclairer l'esprit du monarque et de la nation, rien ne put détourner Philippe de son dessein : il alla chercher un évêque en Normandie pour bénir son union sacrilège, et, voulant punir l'évêque de Chartres de l'opposition qu'il avait faite à son mariage, il se lança sur ses terres, les ravagea et se saisit de sa personne qu'il jeta en prison. Yves, détenu injustement, montra quels sont les véritables sentiments d'un vrai pasteur qui sait résister aux rois lorsqu'ils sont injustes, mais qui leur garde aussi la soumission qui leur est due. Les habitants de Chartres voulaient se soulever pour délivrer leur évêque ; Yves leur écrivit pour les engager à demeurer en repos : « N'augmentez pas mon affliction ; j'aime mieux perdre ma dignité et même la vie, que d'être cause de la mort d'un seul homme. »

Lorsque le pape Urbain II fut instruit de ces événements, il écrivit à l'archevêque de Reims pour le blâmer de n'avoir pas déployé plus de sévérité contre le monarque : « Nous vous ordonnons, ajouta-t-il, en vertu de l'autorité apostolique, d'aller, aussitôt notre lettre reçue, trouver le roi et le presser, de la part de Dieu, de notre part et de la vôtre, de mettre fin à un crime si abominable, en employant pour cela les avertissements charitables, les prières, les reproches et même les menaces. Que, s'il méprise tout cela, ce sera une nécessité pour nous et pour vous de recourir aux armes de notre ministère, pour venger les outrages faits à la loi divine, et de transpercer du glaive de Phinéès les madianites adules.

Un concile, convoqué à Autun sous la présidence des légats, pour examiner la cause du roi, déclara le mariage de Philippe et de Bertrade radicalement nul, et frappa les prétendus époux d'excommunication. Le roi, épouvanté par ce coup de vigueur, recourut au Saint-Siège pour demander un nouvel examen de l'affaire. Urbain II, qui était sur le point de se rendre en France pour échapper aux embûches que lui tendaient les partisans de l'antipape Guibert, remit à l'instruire sur les lieux mêmes, où il aurait plus facilement les éléments d'une instruction complète. Ce fut au célèbre concile de Clermont, où fut prêchée la première croisade, qu'Urbain II examina par lui-même la requête de Foulque-le-Réchin contre Bertrade et Philippe, et confirma la sentence d'excommunication portée à Autun.

Le roi de France, effrayé de cet acte de puissance apostolique, parut se soumettre et agit si adroitement, qu'il se fit absoudre au concile de Nîmes. La mort de Berthe, sa première femme, ainsi que la mort d'Urbain II, qu'on accusait cependant de faiblesse dans cette affaire, lui rendit quelque espérance. Pascal II, qui succéda à Urbain, envoya, aussitôt après son élection, des légats en France pour procéder de nouveau contre le monarque, s'il ne consentait enfin à satisfaire à l'Eglise. Ils se rendirent auprès du roi, le conjurèrent par ce qu'il y a de plus saint, de ne pas contrister plus longtemps l'Epouse de Jésus-Christ; et, comme il demeura inflexible dans son mauvais dessein, un concile fut convoqué à Poitiers pour terminer enfin ce long et scandaleux procès. Le comte de Poitiers, vendu au roi, ayant lui-même à se reprocher une union qui ne présentait pas toutes les conditions de régularité voulues

par les lois, résolut d'empêcher par la violence les résolutions de la sainte assemblée. Au moment où le concile allait prononcer, une pierre lancée avec vigueur tua un clerc ; ce fut le signal de l'émeute. Mais les Pères déployèrent un calme imperturbable ; et, pour montrer qu'ils ne craignaient point, ils ôtèrent leurs mitres afin que les pierres pussent plus facilement les atteindre. Cette fermeté si digne imposa aux coupables, et la sentence d'excommunication et de déposition fut prononcée contre le monarque.

Philippe fut aussitôt traité comme ces lépreux de l'antiquité à qui l'on interdisait les villes ; toutes les églises fermèrent leurs portes à son approche ; les notaires refusaient d'insérer son nom dans leurs actes ; on trouve plusieurs actes publics portant : *Sous le règne de Jésus-Christ régnant en France*. Philippe fit une sorte de soumission, en cessant de porter la couronne : craignant même que le sceptre fût retiré à sa famille, il se hâta de s'associer son fils Louis, prince actif, surnommé Léveillé, qui prit alors d'une main très ferme l'administration, et travailla à rendre au duché de France toute son ancienne splendeur.

Sous les derniers Carlovingiens, et à l'avènement de Hugues Capet, le duché de France avait une grande puissance ; mais la nécessité de maintenir la couronne dans la dynastie avait déterminé les premiers Capétiens à montrer une condescendance excessive ; ce qui, d'ailleurs, était conforme à leur caractère. Cette faiblesse laissa bientôt grandir une foule de petits seigneurs du duché de France, tels que les comtes de Chaumont et de Clermont, les sires de Montlhéry, Montfort-l'Amaury, Coucy, Mont-

morency, du Puiset, qui, se voyant presque aussi puissants que le roi, et plus audacieux que lui, l'attaquaient sans cesse, coupaient les routes, arrêtaient les envoyés du monarque, dévalisaient les marchands, en un mot se montraient si hostiles, que, pour aller de Paris à Orléans, les deux principales villes du domaine royal, le roi avait besoin d'une armée. Les sires de Montlhéry avaient élevé une tour regardée comme imprenable, qui dominait la route d'Orléans.

Le jeune Louis, une fois associé à la royauté, mit toute son activité à faire cesser tous ces abus; et comme il était plus puissant que chacun des petits seigneurs pris isolément, mais que ceux-ci réunis eussent été plus forts que lui, il s'appliqua à les diviser et à rattacher un certain nombre d'entre eux à sa cause : en se faisant d'ailleurs le champion du clergé, il en obtint un précieux appui. L'abbé de Saint-Denis, inquiété par le sire de Montmorency, se mit sous la protection du jeune roi qui, après avoir fait condamner Montmorency par ses pairs, entra sur ses terres, les ravagea et brûla les villages, sans pouvoir emporter cependant la grande tour seigneuriale. De là il passa sur les terres du comte de Beaumont, s'empara de Luzarche et du pays environnant, et s'avança jusque sur le territoire de Reims, rendant ainsi la sécurité à toute la province.

Le seigneur de Montlhéry, cet homme si redoutable, était alors parti pour la croisade. Lui, qui ne craignait rien dans les guerres de brigands, ayant eu peur en Orient, se fit glisser le long d'une corde du haut des murailles d'Antioche et revint à sa tour. Afin de donner à sa fille, son unique héritière, un puissant protecteur

pour la défense de sa terre, il lui fit épouser Philippe, fils du roi et de Bertrade, frère du jeune roi Louis, qui, non content de faciliter cette union, donna en échange de la forteresse de Montlhéry, sa terre de Mantes, située sur les frontières de Normandie, dans l'espoir de délivrer ainsi Paris d'un dangereux voisinage.

Ces faits peu importants paraîtront peut-être à certains lecteurs indignes de l'histoire ; mais ils nous peignent une époque : ils furent d'ailleurs jugés bien différemment au ^{xii}^e siècle, puisqu'ils fixèrent sur le jeune Louis une extrême attention. Bertrade, qui avait un fils de Philippe, désirait vivement le faire roi ; non-seulement elle conçut de l'ombrage de la popularité de Louis, mais elle forma le dessein perfide de se défaire de ce prince. Il devait y avoir en Angleterre un magnifique couronnement, accompagné de fêtes splendides et où devaient être reçus un grand nombre de chevaliers. Louis y fut envoyé pour représenter la France. Un message secret, portant le sceau du roi de France, fut remis au monarque anglais, qui y lut, avec une extrême surprise, la prière de retenir le jeune prince prisonnier. Loin de se prêter à un acte qui eût suffi pour flétrir son nom, Henri remit la lettre au jeune Louis, qui partit aussitôt pour la France et dit à son père en lui remettant ce message : « Je remets entre vos mains votre fils, que vous avez condamné sans l'entendre. » Philippe aurait dû chasser une femme qui, non contente de faire son déshonneur, abusait de son nom pour perdre ses enfants ; mais la passion l'emporta encore, et il crut avoir satisfait aux devoirs imposés par la paternité en réconciliant avec son fils une méchante femme qui, ayant échoué en Angle-

terre, espéra que le poison la servirait mieux : cette tentative nouvelle échoua contre l'habileté du médecin du jeune roi, qui découvrit la cause du mal et y appliqua un remède convenable, sans toutefois pouvoir entièrement détruire l'effet du poison, car Louis se ressentit toujours des suites de cet attentat. Il refusa alors de continuer à habiter la cour, et obtint de son père la terre de Pontoise, où il se retira.

Quoique Philippe ne pût secouer la lourde chaîne dont il était chargé, il désirait cependant bien vivement d'être réconcilié à l'Eglise; il adressait supplique sur supplique, demandant sans cesse la révision de l'affaire qui concernait son mariage : divers conciles furent tenus à cet effet; enfin en 1104, le 2 décembre, le roi parut au concile de Paris. Se montrant disposé à faire pénitence de sa vie, il jura, en touchant les saints Evangiles, qu'il renonçait à tout commerce charnel avec Bertrade, qu'il ne la verrait plus qu'en présence de témoins non suspects; Bertrade ayant fait le même serment, ils furent tous deux absous. Une réconciliation complète se fit alors entre Foulque-le-Réchin et le roi : on vit, chose incroyable, Bertrade assise à la même table, entre ces deux hommes également empressés à la servir, prévenant ses moindres volontés et devenus ainsi les esclaves d'une femme qui les avait trompés tous deux.

Philippe ne survécut pas longtemps à sa réconciliation avec l'Eglise; ses longues débauches avaient affaibli son esprit et couvert son corps de douloureuses infirmités. L'approche de la mort lui causait de grandes appréhensions et le jetait souvent dans un sombre désespoir; il fit une pénitence éclatante de ses longs désordres et se pré-

para ainsi à paraître devant Dieu, qui l'appela à lui le 29 juillet 1108. Philippe n'était alors âgé que de cinquante-sept ans; il aurait pu devenir un grand roi, et néanmoins son règne de quarante-huit ans, l'un des plus longs de notre histoire, en est aussi l'un des plus insignifiants. Le roi, avant de mourir, se reconnaissant indigne d'être inhumé à Saint-Denis à côté de ses prédécesseurs, demanda que son corps fût déposé au monastère de Saint-Benoît-sur-Loire, où il fut transporté en grande pompe. Louis, son successeur, suivait le convoi tantôt à pied, tantôt à cheval, soutenant lui-même le cercueil, pour aider ceux qui le portaient.

Au milieu du tumulte produit par les conquêtes et les croisades, dans ces guerres particulières et générales, dans les travaux de l'intelligence comme dans ceux du corps, les hommes sentaient le besoin de se retirer à l'écart pour y trouver enfin le repos et le bonheur qu'ils avaient inutilement cherchés au milieu du monde. Dans ces grandes crises, des âmes d'élite entrent dans la solitude, fondent des établissements qui répondent à leurs pieuses pensées ou réforment ceux qui existent.

Les ordres religieux, qui se succèdent d'une manière permanente dans l'Eglise, sont assujettis, dans le cours de leur développement, aux lois communes à toutes les existences de la nature. Semences faibles et imperceptibles à leur origine, ces institutions croissent, fleurissent et fructifient, puis elles décroissent, se décolorent et tombent; mais elles ont produit un fruit qui contient la semence d'une germination nouvelle, semence qui sort vigoureuse de son enveloppe pour se reproduire selon son intarissable espèce.

L'ordre des Bénédictins ayant perdu de sa ferveur, la réforme de Cluny vint lui rendre toute sa sainteté primitive. Dans l'espace de deux siècles (de 910 à 1109), cette illustre abbaye eut, pour la gouverner, des supérieurs aussi distingués par leur science que par leurs vertus ; nommer saint Bernon, saint Odon, saint Odilon, saint Hugues, c'est rappeler des hommes du plus haut mérite, qui formèrent des papes tels que Grégoire VII et Urbain II. Gélase sortit plus tard de la même maison. Après la mort de saint Hugues, Cluny perdit de sa ferveur sous l'abbé Pons ; et comme si cette grande congrégation avait fourni toute sa carrière, elle résista aux efforts vraiment prodigieux que fit Pierre-le-Vénérable pour remédier au mal et restaurer l'antique discipline.

Aux besoins nouveaux qui se manifestent de toute part, l'Eglise, qui n'a jamais manqué à sa divine mission, répond par des instituts appropriés à la situation nouvelle du peuple chrétien. Plusieurs hommes apostoliques se présentent et fondent, avec l'approbation du Saint-Siège, diverses communautés complètement douées des qualités spéciales nécessaires à l'œuvre qu'elles devaient féconder. Saint Bruno s'était retiré, en 1086, dans une solitude près de Grenoble, où il commença avec six compagnons la célèbre Chartreuse destinée aux âmes contemplatives. Un autre fondateur d'un ordre religieux, non moins fameux, Norbert, le compatriote de saint Bruno et le contemporain de saint Bernard, fonda l'institut si célèbre des chanoines réguliers de Prémontré. Peu d'années auparavant, saint Robert et saint Jean Gualbert avaient établi, dans un but spécial, diverses congrégations dont le développement fut extrêmement

rapide et très étendu. En 1116, le bienheureux Robert d'Arbrissel fonda l'ordre de Fontevault, illustre par l'influence qu'il s'est acquise. Huit ans après, en 1124, saint Etienne et quelques-uns de ses compagnons posèrent les fondements de l'ordre de Grandmont. Enfin un autre Robert, le saint abbé de Molesmes, s'était retiré avec ses plus fervents disciples, vers l'an 1100, dans le désert de Cîteaux, pour y faire revivre dans sa pureté primitive, l'antique règle de saint Benoît. Il n'est aucun de ces ordres qui n'ait eu sur notre France sa destinée providentielle; nous devons dire comment ils la remplirent.

Bruno, chanoine de Reims, accablé de tristesse de voir l'archevêque Manassès résister aux ordres du Chef de l'Eglise et donner un pernicieux exemple à son troupeau, se retira dans une solitude auprès de Grenoble, ville dont le siège épiscopal était occupé par un prélat doué des plus éminentes vertus. Epouvanté du fardeau de l'épiscopat, Hugues, après avoir choisi une retraite au monastère de la Chaise-Dieu, n'avait consenti à reprendre la direction de son diocèse que sur un ordre exprès du souverain Pontife. Ayant reçu Bruno et ses six compagnons comme des élus de Dieu, il leur choisit pour demeure une solitude inaccessible, bordée de rochers escarpés, où ces pieux solitaires se bâtirent chacun une cellule pour y pratiquer une règle très sévère. Un silence absolu, qui n'était interrompu qu'à de longs intervalles par des exercices de piété; une nourriture très grossière, jamais de viande, pas même dans les cas de maladie grave, du pain, des légumes, rarement du poisson et du fromage; un ruisseau qui serpentait devant les cellules fournissait aux cénobites l'eau nécessaire à leurs besoins; pour vêtement

le cilice à peine recouvert d'habits grossiers ; voilà la règle du Chartreux, qui a toujours été gardée avec la plus grande exactitude. Peu nombreux d'abord, les Chartreux se multiplièrent en peu de temps, et trouvèrent dans l'austérité de leur vie plus de véritable bonheur qu'au milieu du monde et de ses plaisirs. Bruno, appelé à Rome, s'y rendit un moment pour obéir au Père commun des fidèles, mais il revint presque aussitôt reprendre sa cellule, véritable séjour de la joie des saints.

A peu près à la même époque, un sous-diacre allemand élevé à la cléricature, comme beaucoup de jeunes gens de son siècle, pour posséder des bénéfices ecclésiastiques, usait tous les revenus de ses bénéfices en choses frivoles ; peu de jeunes gens l'égalaien en magnificence ; aucun ne le surpassait en bonnes grâces. Il ne songeait guère qu'à satisfaire ses goûts pour le plaisir, lorsque Dieu, qui voulait l'avoir à son service, le terrassa comme Paul sur la route de Damas. Il dit à l'exemple de ce grand apôtre : « Seigneur, que voulez-vous que je » fasse ? » Il entendit une voix du ciel qui lui répondit : « Eloignez-vous du mal, faites le bien et travaillez infatigablement à avoir la paix. » Il quitta le monde, chercha une solitude près de Laon et se fixa à Prémontré, nom qui nous rappelle un des plus célèbres instituts religieux. Treize ecclésiastiques se joignirent à Norbert, qui, voulant allier les fonctions de l'apostolat au recueillement du religieux, choisit la règle de Saint-Augustin, l'habit blanc, et joignit la vie active à celle de la contemplation : le travail, la psalmodie, l'étude, un silence continuel, la frugalité jointe à la généreuse hospitalité à l'égard des étrangers, rendirent le nouvel institut infi-

niment respectable aux yeux du monde lui-même. Dieu le bénit et lui donna un tel accroissement, que, trente ans après son établissement, on vit plus de cent abbés réunis en chapitre général. L'ordre de Prémontré compta ensuite plus de mille abbayes, sans parler de trois cents prévôtés et cinq cents abbayes de femmes. Cet ordre eut aussi le malheur de connaître le relâchement, mais nous le verrons se réformer et prendre une nouvelle vie.

Quelques années auparavant, saint Jean Gualbert réforma l'ordre des chanoines réguliers, leur imposa la vie commune, leur défendit d'avoir des biens en propre, et parvint ainsi à faire revivre une si belle discipline parmi une institution religieuse relâchée, que beaucoup de chapitres adoptèrent la nouvelle règle, et que les évêques firent tous leurs efforts pour la faire accepter par les chanoines de leurs églises.

Les croisés qui revenaient d'Orient, témoins de la vie pénitente des chrétiens de la Syrie et de la Palestine, rapportaient en France un vif désir de la vie solitaire. Quoique le nombre des institutions monastiques de notre patrie fût considérable, il ne paraissait pas suffire aux besoins; Robert d'Arbrissel éleva, pour des âmes qui avaient un penchant particulier à une sorte de solitude, la célèbre abbaye de Fontevault. Robert était d'une santé vigoureuse; il était agréable dans ses discours, humble sans faiblesse, éclairé, charitable, entreprenant, sans indiscretion, éloquent, persuasif. Pendant quatre ans il fit une guerre acharnée aux prêtres simoniaques, aux détenteurs des biens d'églises, aux gens engagés dans des mariages illicites, etc. Un orage s'étant formé contre lui, il se vit obligé de se retirer dans la forêt de Craon, suivi

d'un seul compagnon ; il s'abandonna entièrement à l'esprit de Dieu qui voulait faire de lui un nouveau Jean-Baptiste, et se livra à une vie extrêmement rigoureuse, n'ayant d'autre lit que la terre nue, d'autre vêtement qu'un cilice très rude, d'autre boisson que l'eau, d'autre nourriture que les aliments les plus grossiers ; ses veilles étaient si longues, qu'il perdit presque l'habitude du sommeil. Une telle vie lui attira une foule de disciples que son éloquence fixa près de lui ; en peu d'années toutes les forêts limitrophes du Maine, de la Normandie, de la Bretagne et de l'Anjou furent peuplées de compagnons de Robert. Les plus grands pécheurs accouraient pour pratiquer les œuvres de la pénitence ; une multitude de grandes pécheresses, la duchesse de Bretagne, la fameuse Bertrade, cette femme coupable du roi Philippe, venaient entendre Robert et pleuraient les égarements de leur vie. L'austérité de tous les solitaires était incroyable, dit Lobineau ; on peut d'ailleurs en juger par cette seule circonstance, que c'était un ragoût réservé pour les grandes fêtes, que de cuire des légumes et d'y mettre un peu de sel pour les assaisonner. Il n'y a pas eu d'austérités dans la Thébaïde qui n'aient été pratiquées par les enfants de Robert d'Arbrissel. Ce grand prédicateur de la pénitence entraîna à sa suite, jusqu'à la vallée de Fontevrault, la foule immense qui cherchait Dieu ; il rangea trois mille hommes et femmes sous la règle de Saint-Benoît, avec cette remarquable particularité, que les hommes étaient soumis aux femmes, qui donnaient aux hommes ce qui était nécessaire à la vie. L'abbesse générale était révérée par tous à l'égal d'une mère. Robert donna lui-même l'exemple d'un profond respect pour les épouses du Sauveur, en se conten-

tant du titre modeste d'*homme d'affaires des dames religieuses*. L'Eglise consacra cette institution hardie, et ses heureux développements ont fait voir que c'était une œuvre de Dieu.

CHAPITRE VI.

Conquête de l'Angleterre par Guillaume-le-Conquérant, duc de Normandie (1066).

L'un des faits les plus mémorables du règne de Philippe I^{er} est, incontestablement, la conquête de l'Angleterre par Guillaume-le-Bâtard, duc de Normandie; c'est de cette époque que date la puissance de la nation anglaise, destinée à jouer un si grand rôle dans le monde. La conquête de l'Angleterre, qui devait implanter dans ce pays tout le système français, intéresse vivement quiconque aime les études sérieuses. Il y a, en effet, peu d'études politiques plus instructives que celle-ci, car cette conquête fut conduite avec une haute habileté, et les résultats en furent immenses pour la France.

L'invasion des Danois en Angleterre y avait fait naître une guerre à mort entre les Anglo-Saxons et les barbares du Nord, qui chassèrent la vieille dynastie royale pour lui en substituer une étrangère. L'ancienne maison royale avait cherché un refuge en Normandie; rappelée

par la suite, pour régner de nouveau, quand la dynastie danoise manqua, elle rentra dans sa patrie suivie d'une foule de Français auxquels elle donna les postes les plus importants. Edouard-le-Confesseur, qui avait été élevé sur le continent et formé aux habitudes françaises, voyait tous les jours de nouveaux amis arriver et demander une part aux faveurs royales, ce qui détermina une lutte entre les Anglais et les Français. Ceux-ci, l'ayant emporté, firent remplacer les Anglo-Saxons par des Normands. Un moine de Jumièges monta sur le siège de Cantorbéry; un moine normand se vit élever à la haute dignité d'évêque de Londres; les gouverneurs des grandes provinces furent choisis parmi les seigneurs d'outre-mer; un certain Eudes fut établi à la tête de quatre provinces. Le fils de Gauthier de Mantes eut la garde d'Herford et des postes de défense établis contre les Galles. On voit donc que l'Angleterre était pour les Français une véritable conquête.

Il s'établit dès-lors entre la Normandie et l'Angleterre de si nombreuses relations, qu'on aurait pris les deux Etats pour deux provinces du même royaume. Guillaume, duc de Normandie, voulut aussi visiter la terre des Angles; en la parcourant, il put se croire encore dans son duché, car il se voyait environné de ses armes et de ses sujets. La flotte anglaise, qui stationnait à Douvres, était chargée de soldats normands; en entrant dans la forteresse bâtie sur le penchant de la colline de Cantorbéry, il trouva des guerriers normands; dans toute sa marche, il ne rencontrait que des capitaines et des prélats de Normandie, qui se pressaient sur ses pas et venaient saluer leur suzerain; on désertait la cour du roi Edouard,

pour aller rendre hommage au duc étranger. Guillaume, pouvant se croire plus roi d'Angleterre que le roi lui-même, conçut dès-lors l'espoir de voir placer sur sa tête la brillante couronne portée par Edouard.

Tant de faveurs accordées aux étrangers excitèrent un vif mécontentement dans toute l'Angleterre; des proclamations véhémentes, répandues dans tout le pays, appelaient le peuple aux armes. Edouard, n'ayant plus à choisir qu'entre la perte de sa couronne et le renvoi des Français, accepta ce dernier parti. Cependant, pour ne pas se livrer sans garantie entre les mains de Godwin, il exigea des otages. Godwin livra un de ses frères et l'un de ses fils, qui furent à l'instant même envoyés en Normandie, que le roi d'Angleterre regardait comme une terre de sûreté pour sa famille.

Après la mort de Godwin, Harold, son fils, prit en main la direction des affaires, et occupa ce que nous appelons aujourd'hui la place de premier ministre. Sous son administration habile, l'état des choses devint extrêmement prospère. Déterminé à faire tomber les chaînes de son frère et de son oncle, Harold alla en Normandie.

Là, Guillaume lui arracha l'engagement qu'il l'aiderait à monter sur le trône d'Angleterre. Et afin que ce serment, fait sans témoin, reçût la consécration religieuse, qu'il pût être attesté par un grand nombre de personnes et devint ainsi un engagement indéclinable, Guillaume convoqua une grande assemblée à Avranches, se fit apporter les reliques les plus vénérables de toute la Normandie, et en remplit une cuve qui fut recouverte d'un drap d'or, sur lequel on voyait deux petits reliquaires et un crucifix.

Lorsque tous les grands furent réunis pour une cérémonie dont ils ne connaissaient pas l'objet, Guillaume entra, portant la couronne ducal sur la tête, tenant le bâton de justice à la main, et demanda à Harold de confirmer par serment la promesse qu'il lui avait faite.

Harold, pris au dépourvu, étendit la main et jura. A peine les paroles sacramentelles furent-elles prononcées, que la cuve fut découverte et dévoila à tous les yeux une prodigieuse quantité de reliques, dont les saints devaient non-seulement servir de témoins de ce qui venait de se passer, mais encore poursuivre auprès de Dieu la punition d'Harold, s'il devenait jamais parjure.

Cette nouvelle se répandit rapidement en Angleterre, et y fut comme l'annonce d'une effroyable tempête qui allait accabler le pays; Edouard-le-Confesseur en tomba malade de chagrin, et bientôt après expira, désignant pour son successeur Harold, qu'il jugeait le plus digne de porter la couronne. Ce choix, adopté par la nation anglaise, jeta Guillaume dans une grande perplexité. Il pouvait compter sur quelques partisans en Angleterre; il y avait, même dans la famille du nouveau roi, des hommes qui désiraient l'avènement du duc de Normandie. Tostig, frère de Harold, ayant été puni sévèrement par son frère pour certaines injustices, se rendit à la cour de Guillaume et lui offrit son concours. Le duc lui promit de réunir une armée considérable, tandis que Tostig irait chez les Danois pour y équiper une grande flotte et y rassembler des forces capables d'ôter à son frère la couronne qui venait d'être placée sur sa tête. Guillaume, non content de préparer les moyens matériels de s'emparer du trône d'Angleterre, travaillait encore à se rendre l'opinion favorable, et répandit un écrit dans

lequel il rappelait la promesse que lui avait faite Edouard-le-Confesseur, le serment prononcé par Harold et le parjure dont il s'était rendu coupable. Cette proclamation fut suivie d'un acte d'accusation devant la cour de Rome, reconnue alors comme juge des différends des rois, contre Harold, coupable de parjure, d'usurpation, d'assassinat, d'envahissement des sièges épiscopaux. Pour se rendre la cour pontificale entièrement favorable, Guillaume soumit son royaume en expectative au Saint-Siège; c'était flatter Hildebrand, dont le vaste plan était de former une fédération universelle qui aurait la Papauté pour couronnement. La requête fut accueillie, et comme Harold dédaigna de comparaître, il fut condamné par défaut. Non content de reconnaître Guillaume pour souverain légitime de l'Angleterre, le pape Alexandre II, prédécesseur de Grégoire VII, lui donna l'ordre de traverser la Manche et de faire reconnaître la domination de saint Pierre sur une terre qu'il lui avait donnée; il lui envoya une bannière de l'Eglise romaine pour lui servir d'étendard, et un cheveu de saint Pierre renfermé dans un riche reliquaire pour être un gage de la protection du ciel.

Guillaume convoqua aussitôt les États de Normandie pour solliciter leur concours. Deux motifs les déterminèrent à le refuser, d'abord parce que la conquête de l'Angleterre, qui semblait offrir de grandes difficultés, devait faire peser sur le pays une charge extrêmement lourde; ensuite parce que la conquête, consommée même facilement, devait plus nuire à la Normandie que lui être avantageuse, puisque le duché, devenu une simple province de l'Angleterre, perdait toute son importance.

Le duc de Normandie, ayant échoué en séance publique, prit à part les principaux seigneurs et les gagna les uns après les autres. Tous les aventuriers, les enfants perdus de France, d'Italie et d'Allemagne, les chevaliers de Bretagne, de Poitou, de Bourgogne accouraient en foule. Les uns demandaient une solde, les autres le simple passage, avec droit sur le butin qu'ils feraient ; d'autres (c'étaient les chefs de corps) réclamaient seulement quelques villes qu'on allait conquérir. Plusieurs se contentaient de l'espoir d'épouser quelque riche et belle Saxonne. Guillaume promettait tout ce qu'on lui demandait ; la chronique normande nous apprend qu'un moine de Fécamp lui amena un navire avec vingt hommes d'armes, sur la promesse qui lui fut faite d'un évêché en Angleterre.

Guillaume avait compté sur l'appui de ses principaux voisins ; mais il rencontra partout un refus ; Philippe, roi de France, ne voulut pas s'associer à sa tentative ; le comte de Flandre repoussa ses avances ; le duc de Bretagne s'étant montré menaçant, le poison délivra le Normand de ce redoutable adversaire. Tous les préparatifs de guerre avaient été terminés pour le mois de septembre 1066 ; Guillaume quitta alors les côtes de Normandie à la tête d'une flotte composée de 400 vaisseaux et de plus de 1,000 barques qui portaient 60,000 combattants, des vivres en abondance, des armes et des machines de guerre. Un vent impétueux poussa cette flotte à l'embouchure de la Somme, et ce contre-temps, que chacun maudissait, fut un bonheur pour le conquérant ; car Harold, qui bordait les côtes de l'Angleterre, ne voyant rien paraître, se dirigea aussitôt vers le nord, où Tostig,

son frère, venait de débarquer. Il se livra dans ces contrées une sanglante bataille, funeste à Tostig et à la plupart de ses compagnons d'armes.

Guillaume attendait chaque jour un vent favorable, et chaque jour le temps paraissant plus mauvais, il résolut enfin de recourir au ciel : une procession générale, des prières publiques, des hymnes, des bonnes œuvres furent ordonnées pour obtenir une heureuse navigation. Le soir même du jour de cette fête religieuse, le vent changea, et le surlendemain, le duc de Normandie débarquait sans obstacle sur la côte d'Angleterre. Comme il descendait le dernier de son vaisseau et qu'il mettait pied à terre, il trébucha, ce qui jeta l'effroi parmi la multitude qui s'écria de toute part : « Dieu nous garde ! » c'est mauvais signe. » Mais Guillaume, se relevant, dit aussitôt : « Qu'avez-vous ? quelle chose vous étonne ? j'ai » saisi cette terre de mes mains, et, par la splendeur de » Dieu, tant qu'il y en a, elle est à vous. »

Guillaume se dirigea vers Hasting, où devait se décider le sort de l'Angleterre. Harold, ayant appris le débarquement des Normands, réunit son armée victorieuse, et, sans vouloir attendre de nouveaux renforts qui accouraient de toute part sous ses drapeaux, il marcha à la rencontre de son ennemi. Guillaume tenta encore les voies de la négociation. Un frère de Harold l'engageait à accepter les moyens de conciliation ; mais il les repoussa, et livra la célèbre bataille de Hasting. Nous n'en rapporterons pas les incidents, parce qu'elle touche indirectement à notre sujet. Guillaume remporta une victoire complète, se vit en un moment maître du royaume, entra à Londres et se fit sacrer roi d'Angleterre.

Tout le territoire fut mesuré, partagé, divisé en duchés, comtés, terres royales comme en France, et consacré en grande partie à servir de domaine de la couronne, ou à récompenser les services des capitaines qui avaient suivi le duc. Une multitude de Français qui avaient quitté leur pays parce qu'ils ne possédaient rien, se virent aussi riches que les plus puissants seigneurs de France. La plupart des anciens propriétaires du sol furent presque entièrement dépouillés et réduits à une condition indigne de leur antique rang.

La race conquérante s'était absolument imposée à la race conquise; tout était normand en Angleterre, administration et administrateurs; il y eut deux langues : l'une officielle et des grands de la cour, ce fut la langue française mêlée un peu de danois; l'autre du peuple, des pauvres, des serfs, ce fut la langue saxonne. Cette différence de langage forma longtemps, en Angleterre, des populations qui se touchaient sans vouloir rien prendre l'une de l'autre, comme les eaux de deux grands fleuves qui se rencontrent, roulent longtemps leurs eaux sans les mêler.

Robert, fils aîné de Guillaume, avait demandé la Normandie pour apanage; mais Guillaume, qui jugeait que cette province lui donnait à lui-même une grande importance sur le continent, résista à cette demande, et déclara que la Normandie demeurerait réunie à l'Angleterre. C'était effrayant pour l'avenir de la France; un roi tant soit peu ami de la grandeur et de l'indépendance de la monarchie aurait dû trembler; mais Philippe ne prévoyait pas les événements de si loin; il avait vu faire la conquête de l'Angleterre sans s'en préoccuper; il avait

laissé Guillaume s'affermir sans témoigner la moindre inquiétude, il se contentait seulement de plaisanter de l'extrême corpulence de son illustre vassal ; il apprit bientôt par lui-même ce que pouvait ce vassal.

Pendant la minorité de Guillaume, le Vexin normand avait été détaché de son duché et réuni à la France. Le duc de Normandie devenu l'un des plus puissants rois de l'Europe, réclama cette portion de ses États. Des négociations s'ouvrirent sur ce sujet. Tandis que la diplomatie s'exerçait, Guillaume, gêné par son excessif embonpoint, suivait un traitement pour le réduire. Philippe se mit à plaisanter sur les prétentions et sur le singulier traitement du monarque anglais : « Sur ma foi, ce monarque anglais est long à faire ses couches ; il y aura grande fête aux relevailles. » Ce propos, rapporté à Guillaume, le piqua au point de lui faire tout oublier pour la vengeance. Il jura par ses plus grands serments, par la splendeur et la naissance de Dieu, d'aller faire ses relevailles à Notre-Dame de Paris, avec 10,000 lances en guise de cierges.

En effet, reprenant tout à coup son activité, il rassembla ses troupes, et, au mois de juillet 1087, il entra en France par le territoire dont il revendiquait la possession. Les blés étaient encore dans les champs et les arbres se chargeaient de fruits. Il ordonna que tout fût dévasté sur son passage, fit fouler la moisson par la cavalerie, arracher les vignes et couper les arbres fruitiers. La première ville qu'il rencontra fut Mantes-sur-Seine ; on y mit le feu par son ordre ; et lui-même, dans une espèce de rage destructive, se posta au milieu de l'incendie pour jouir de ce spectacle et encourager ses soldats.

Comme il galopait à travers les décombres, son cheval mit les deux pieds sur des charbons couverts de cendre, s'abattit et le blessa au ventre. L'agitation qu'il s'était donnée en courant et en criant, la chaleur du feu et de la saison rendirent sa blessure dangereuse. On le transporta malade à Rouen, et de là dans un monastère, hors des murs de la ville, dont il ne pouvait supporter le bruit.

La mort et la cérémonie des funérailles de Guillaume-le-Conquérant offrent des circonstances qui nous paraissent incroyables. Elles ont été parfaitement décrites par A. Thierry.

« Le 10 de septembre, au lever du soleil, le roi Guillaume fut éveillé par un bruit de cloches et demanda ce que c'était; on lui répondit que l'office de prime sonnait à l'église de Sainte-Marie. Il leva les mains en disant : « Je me recommande à Madame Marie, la sainte Mère de Dieu; » et presque aussitôt il expira. Les médecins et les autres assistants, qui avaient passé la nuit auprès de lui, le voyant mort, montèrent en hâte à cheval et coururent veiller sur leurs biens. Les gens de service et les vassaux de moindre étage, après la fuite de leurs supérieurs, enlevèrent les armes, la vaisselle, les vêtements, le linge, tout le mobilier, et s'enfuirent de même, laissant le cadavre presque nu sur le plancher. Le corps du roi demeura ainsi abandonné pendant plusieurs heures; car, dans toute la ville de Rouen, ces hommes étaient devenus comme ivres, non pas de douleur, mais de crainte de l'avenir; ils étaient, dit un vieil historien, aussi troublés que s'ils eussent vu une armée ennemie devant les portes de leur ville. Chacun sortait et courait au hasard,

demandant conseil à sa femme, à ses amis, au premier venu ; on transportait, on cachait tous ses meubles ou l'on cherchait à les vendre à perte.

» Enfin, les gens de religion, clercs et moines, ayant repris leurs sens et recueilli leurs forces, arrangèrent une procession. Revêtus des habits de leur ordre, avec la croix, les cierges et les encensoirs, ils vinrent auprès du cadavre et prièrent pour l'âme du défunt. L'archevêque de Rouen, nommé Guillaume, ordonna que le corps du roi fût transporté à Caen et enseveli dans la basilique de Saint-Etienne, premier martyr, qu'il avait bâtie de son vivant. Mais ses fils, ses frères, tous ses parents s'étaient éloignés ; aucun de ses officiers n'était présent, pas un seul ne s'offrit pour avoir soin de ses obsèques ; ce fut un simple gentilhomme de la campagne, nommé Herluin, qui, par bon naturel et pour l'amour de Dieu, disent les historiens du temps, prit sur lui la peine et la dépense. Il fit venir à ses frais des ensevelisseurs et un chariot, transporta le cadavre jusqu'au bord de la Seine, et de là sur une barque par la rivière et par mer, jusqu'à la ville de Caen. Gilbert, abbé de Saint-Etienne, avec tous ses religieux, vint à la rencontre du corps ; beaucoup de clercs et de laïques se joignirent à eux ; mais un incendie qui éclata subitement fit bientôt rompre le cortège et courir au feu clercs et laïques. Les moines de Saint-Etienne restèrent seuls et conduisirent le roi à l'église de leur couvent.

» L'inhumation du grand chef, du fameux baron, comme disent les historiens de l'époque, ne s'acheva point sans de nouveaux incidents. Tous les évêques et abbés de la Normandie s'étaient rassemblés pour la cérémonie ; ils

avaient fait préparer la fosse dans l'église, entre le chœur et l'autel ; la messe était achevée ; on allait descendre le corps, lorsqu'un homme, sortant du milieu de la foule, dit à haute voix : « Chers évêques, ce terrain est à moi ; c'était l'emplacement de la maison de mon père ; l'homme pour lequel vous priez me l'a pris de force pour y bâtir son église. Je n'ai point vendu ma terre, je ne l'ai point engagée, je ne l'ai point forfaite, je ne l'ai point donnée ; elle est de mon droit, je la réclame. Au nom de Dieu, je défends que le corps du ravisseur y soit placé et qu'on le couvre de ma glèbe. » L'homme qui parla ainsi était Asselin, fils d'Arthur, et tous les assistants confirmèrent la vérité de ce qu'il avait dit. Les évêques le firent approcher, et, d'accord avec lui, payèrent soixante sous pour le lieu de la sépulture, s'engageant à le dédommager équitablement pour le reste du terrain. Le corps du roi était sans cercueil, revêtu de ses habits royaux ; lorsqu'on voulut le placer dans la fosse, qui avait été bâtie en maçonnerie, elle se trouva trop étroite ; il fallut forcer le cadavre, et il creva. On brûla de l'encens et des parfums en abondance ; mais ce fut inutilement. Le peuple se dispersa avec dégoût, et les prêtres eux-mêmes, précipitant la cérémonie, désertèrent bientôt l'église. »

CHAPITRE VII.

Établissement du royaume de Portugal, par Henri de Bourgogne
(1094-1137).

Henri de Bourgogne , petit-fils de Robert, roi de France, poussé, comme la plupart des cadets de grandes familles, à se créer un établissement dans le monde, quitta sa patrie vers l'an 1094 et passa en Espagne, où il fut reçu avec les plus grands honneurs par le roi Alphonse VI. Henri, qui possédait toutes les brillantes qualités des plus fameux chevaliers, courage intrépide, politesse exquise , surtout grand amour mêlé de respect pour les dames, sut attirer les faveurs du roi de Castille, qui lui donna la main de dona Thérèse sa fille naturelle, avec une dot illimitée, car elle consistait dans toutes les terres que Henri pourrait conquérir sur les infidèles. Le prince français se servit si bien de sa vaillante épée, qu'il conquit sur les infidèles tout le pays situé entre le Douro et le Minho. Cette vaste contrée lui fut accordée à titre de comté héréditaire. Son fils Alphonse continua ses conquêtes et vint mettre le siège devant Lisbonne. Ses troupes étaient peu nombreuses et la place bien pourvue, ce qui donnait peu d'espoir de prendre la ville ; mais un heureux hasard vint fortifier les assiégeants. Des croisés

français, partis sans doute des côtes de l'Ouest, longeaient l'Espagne pour aller, par le détroit de Gibraltar, dans la Terre-Sainte, quand, arrivés devant Lisbonne, ils furent fort surpris de trouver un petit-fils de l'un de nos rois qui assiégeait cette ville. Alphonse se rendit auprès de ces guerriers que le ciel semblait envoyer à son secours, leur montra sur la plage voisine les Musulmans, redoutables ennemis du nom chrétien, qu'ils pouvaient combattre dans ce lieu sans être obligés d'aller en Palestine, et ce qui pouvait le plus flatter leur convoitise, de riches terres à posséder dans le voisinage de la France : « C'est » Dieu qui vous envoie, leur dit-il, il bénira vos armes ; » un riche butin, de belles, d'immenses possessions seront » le prix de vos exploits. » Il en fallait moins pour déterminer des guerriers intrépides en qui le profane se mêlait au sacré ; ils descendirent de leurs vaisseaux et vinrent planter leurs étendards parmi ceux des assiégeants. Les Sarrasins, qui semblaient redoubler de courage en voyant le nombre de leurs ennemis augmenter, furent cependant obligés de se rendre après trois mois de siège. Toutes les places tombèrent successivement sous les coups des Français, à la valeur desquels fut due la fondation d'un beau royaume qui jeta plus d'éclat et eut une plus longue durée que celui de Jérusalem. Les croisés oublièrent la Terre-Sainte et firent sur les bords du Tage des établissements magnifiques qui leur procurèrent de l'honneur et des richesses.

CHAPITRE VIII.

Première croisade (1095-1100).

Jérusalem, la ville sainte des Juifs, devait être plus chère encore aux chrétiens : aussi, dès les premiers siècles du christianisme, voyons-nous les fidèles se faire un devoir de visiter la sainte cité, de monter au Calvaire, de se rendre sur les bords du Jourdain, sanctifié par le baptême du Sauveur. Le pèlerinage de Jérusalem devint si fréquent parmi les Gaulois, au iv^e siècle, qu'il y eut un itinéraire tracé des bords du Rhône et de la Dordogne jusqu'aux rives du Jourdain. Tant que la ville sainte demeura au pouvoir des chrétiens, le pèlerinage de Jérusalem présenta peu de difficultés ; mais Mahomet parut, et Jérusalem ayant été mise au nombre des cités saintes du Coran, les Musulmans s'en rendirent maîtres. L'*abomination* était dans tous les lieux occupés par les Musulmans, et surtout à Jérusalem, où, malgré l'acte de capitulation, les fidèles furent obligés de cacher les croix et les livres sacrés, de suspendre l'exercice public du culte, de faire garder le silence aux cloches. Les chrétiens, accablés déjà par cet asservissement, furent bientôt réduits encore à regretter cette triste condition, qui laissait du moins à chacun, dans l'intérieur de sa famille, le libre exercice de

sa religion ; car peu après la persécution la plus cruelle succéda à cette espèce de tolérance. Lorsque, poussé par le désir de visiter le tombeau de Jésus-Christ, le pèlerin partait des régions lointaines pour se rendre à Jérusalem, après un long et pénible voyage il voyait les portes de la sainte cité fermées devant lui ; et ce n'était qu'après les plus grandes humiliations, après des sacrifices inouïs, qu'il pouvait parvenir à baiser la terre foulée par les pas du Sauveur. Mais telle était la vivacité de la foi, que plus la persécution était cruelle, plus le désir de visiter le tombeau de Jésus-Christ augmentait. On voyait souvent les chrétiens arriver en foule nombreuse à Jérusalem.

Rien de plus touchant, j'oserais même dire de plus poétique que le départ du pèlerin. Lorsqu'il quittait sa patrie pour ce long voyage, que beaucoup de personnes entreprenaient sans pouvoir le terminer, il se rendait à l'église, le prêtre lui remettait le bourdon, la panetière, des langes marqués de la croix, et, après les avoir bénits, entonnait le chant du départ ; le peuple se mettait en procession pour conduire cet heureux voyageur jusqu'à la paroisse la plus voisine ; il partait ensuite, répandant sur sa route la bonne odeur de Jésus-Christ. Car, chose bien digne de remarque, de la multitude des pèlerins isolés ou même en troupes qui allèrent, avant les croisades, visiter Jérusalem, aucun (du moins l'histoire n'en cite point) ne se rendit coupable de violence ou d'excès, quoique plusieurs d'entre eux eussent été auparavant de grands criminels : « Ils n'ont point quitté leur demeure dans de » mauvais desseins, disait un Musulman ; ils cherchent » seulement à accomplir leur loi. »

La liste des grands seigneurs français qui visitèrent le

tombeau du Sauveur, serait extrêmement longue ; citons seulement Foulque-Nerra, qui se faisait rudement frapper de verges par ses serviteurs, tandis qu'il répétait à haute voix : « Seigneur, ayez pitié d'un chrétien infidèle et par- » jure, d'un pécheur errant loin de son pays. » Il commit un pieux larcin en détachant du tombeau de J.-C. une pierre qu'il rapporta en Europe ; il la plaça dans l'église qu'il fit bâtir sur le plan de celle de la Résurrection. Lietberg, évêque de Cambrai, ayant annoncé sa résolution de faire le saint voyage, vit trois mille pèlerins se ranger à sa suite ; tout le peuple de la ville, pour fêter le jour du départ de ces pèlerins, les conduisit en procession à la distance de trois lieues. Cette sainte réunion ne rencontra que des amis en Allemagne ; mais, arrivée en Bulgarie, elle se trouva dans un pays sauvage, habité par des brigands qui massacraient impitoyablement tous ceux qui avaient le malheur de s'écarter du cortège. Les pèlerins éprouvèrent en même temps une telle disette, que plusieurs moururent de faim. Lietberg, exténué de fatigue, arriva enfin à Laodicée. A son retour, il fit bâtir une église sur le modèle de celle du Saint-Sépulcre.

Une troupe de dix mille pèlerins étant partie des bords du Rhin pour le saint voyage, ce nombre épouvanta les Musulmans, qui redoublèrent les rigueurs exercées contre les disciples du Christ.

Ces odieuses persécutions, contraires à toutes les lois divines et humaines, avaient plusieurs fois déterminé les souverains Pontifes à faire un appel aux armes. Au nom de Jérusalem dévastée, Sylvestre II avait adressé à toute la chrétienté une lettre où nous lisons ces belles paroles : « Levez-vous, soldats du Christ, prenez son drapeau,

» combattez pour lui ; et ce que vous ne pouvez accomplir par les armes, faites-le par votre prudence et vos richesses. » Grégoire VII s'écriait : « Les maux de l'Orient m'ont ému jusqu'à désirer la mort ; j'aimerais mieux exposer ma vie pour délivrer les saints Lieux, que de commander à l'univers. » Les grandes luttes que ce généreux Pontife eut à soutenir l'empêchèrent de réaliser son dessein.

Ce que n'avaient osé tous les plus grands rois, les Pontifes les plus absolus, fut réservé à un homme humble et obscur, sans autre puissance que son caractère et son génie. Chacun a nommé Pierre l'Ermite. Les uns le font noble, d'autres prétendent qu'il était enfant du peuple ; quoi qu'il en soit de son origine, il cachait sous un extérieur commun et grossier une âme de feu, une activité insatiable. Après avoir vainement recherché le bonheur dans le monde, il le demanda à la solitude ; le silence, le jeûne, les méditations extatiques enflammèrent tellement son esprit, qu'il ne s'échappait plus de ses lèvres que des paroles brûlantes.

Pierre, entendant raconter au fond de sa solitude la désolation de Jérusalem, sortit de son désert et s'achemina vers la ville sainte. A la vue des ruines de Jérusalem, il fut plus ému que tous les autres, versa un torrent de larmes, et se rendit auprès du vieillard Siméon, patriarche de la ville. Pierre fit serment entre ses mains de délivrer les Lieux saints et d'amener la foule des guerriers d'Occident pour combattre les ennemis de la croix. Il se rendit au Saint-Sépulcre pour y sceller son engagement, et il y entendit ces mots : « Pierre, lève-toi, cours annoncer les tribulations de mon peuple ; il est temps

» que mes serviteurs soient secourus et les Lieux saints
» délivrés. »

Pierre quitta la Palestine et reparut en Europe pour y prêcher la croisade. Sa vue seule produisait la plus vive impression. Ceux qui le voyaient monté sur une mule, tenant un crucifix à la main, ceint d'une grosse corde, les pieds nus, le visage labouré par les larmes, se réunissaient autour de lui. Alors sa parole brûlante faisait entendre des cris déchirants, et peignait les malheurs de Jérusalem avec les accents des prophètes. Bientôt on ne parla que de Jérusalem, on ne s'entretint que de Pierre, on ne rêva que la délivrance des saints Lieux.

Cependant la grande ville de Constantinople jetait un cri de détresse et annonçait à tout l'Occident que, s'il ne venait à son secours, bientôt elle cesserait d'appartenir aux chrétiens, et que de là, comme de leur point de départ, les Barbares s'élanceraient en Germanie et dans les Gaules.

L'Europe, profondément émue, prête à éclater, demandait à grands cris une main qui la conduisît vers les plages de l'Asie. Urbain II, obligé de fuir l'Italie, convoqua la France à Clermont en Auvergne, bien sûr d'entraîner le monde entier, lorsque le premier des royaumes serait ébranlé. Un concile fut indiqué pour le mois de novembre 1094. Des flots de population se pressèrent vers cette ville, et à la mi-novembre le nombre était si grand, que, la ville et les bourgades voisines étant pleines d'étrangers, il fallut, pour fournir un abri à la multitude, dresser des tentes et des pavillons au milieu des champs et des prairies, malgré les rigueurs du pays et de la saison.

Le concile, qui avait été convoqué dans le but d'opérer des réformes utiles, s'en occupa avant de parler de la grande affaire; et, pour assurer la sécurité des biens, de la vie et de l'honneur des citoyens, il défendit, avec les plus grandes menaces des vengeances de Dieu et de l'Eglise, toutes les guerres privées; il mit sous la garde de la religion les veuves, les orphelins et les pauvres; il prit en main la défense des mœurs, en excommuniant le roi Philippe. Toutes ces grandes affaires, qui effraieraient nos assemblées délibérantes et les occuperaient pendant plusieurs années, n'étaient que le prélude de la grande action et furent terminées en quelques jours.

L'affaire principale, celle de la croisade, arriva enfin. Pierre-l'Ermite fit le tableau le plus émouvant de la situation de la Terre-Sainte. Puis, après lui, parla le souverain Pontife, qui convia tous les guerriers à une guerre légitime : « Que de lâches affections, que des sentiments profanes ne vous retiennent point dans vos foyers, leur dit-il. Soldats du Dieu vivant, n'écoutez que les gémissements de Sion, brisez tous les liens de la terre et ressouvenez-vous de ce qu'a dit le Seigneur : Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi, n'est pas digne de moi; quiconque abandonnera sa maison, ou son père, ou sa mère, ou sa femme, ou ses enfants, ou son héritage, pour mon nom, sera récompensé au centuple, et possédera la vie éternelle (1). »

Il est impossible de décrire l'effet produit par ce discours; les cris d'indignation et de mort aux Musulmans, mêlés à des torrents de larmes, exaltaient les plus froids.

(1) Michaud, *Histoire des Croisades*.

Urbain fit un signe, le calme se rétablit. Le Pontife suprême annonce alors qu'il va accorder la grâce d'une absolution générale; la multitude se jette à genoux; le cardinal Grégoire prononce une formule de confession générale, et le Pape donne ensuite l'absolution à tous ceux qui étaient présents. Adhémar de Monteil, évêque du Puy, s'avance aussitôt vers le Pontife, qui lui remet la croix. Il est suivi d'une multitude de ducs, de comtes, de barons, de chevaliers, qui tous décorent leurs vêtements de la croix rouge; de là le nom de *croisés* et de *croisade*, qui désigna la sainte milice destinée à reconquérir la Terre-Sainte et à combattre les infidèles.

La plus grande activité régna pendant tout l'hiver; les ateliers retentissaient sans cesse du bruit des marteaux pour la fabrication des armes. Les transactions se multipliaient. Pour se procurer de l'argent, le comte vendait une de ses terres à un de ses colons, qui s'affranchissait; les monastères, dont la sage économie avait su multiplier les ressources, augmentaient leurs possessions.

Ce mouvement réellement incroyable, communiqué à une partie de l'Europe, exigeait une puissante organisation et de la maturité dans les résolutions. Les grands, habitués à la réflexion et aux expéditions militaires, préparaient tout avec soin pour rendre le voyage facile, et surtout utile à la grande cause qu'ils entreprenaient de défendre : ils eurent soin de former plusieurs centres de réunion où les plus fameux guerriers devaient se rendre. La multitude ignorante prit les armes, sans chef, sans plan arrêté, et jeta les yeux sur Pierre l'Ermite, qu'elle croyait capable de conduire une armée comme il savait émouvoir une assemblée; elle le conjura de recevoir le

commandement qu'elle lui offrait afin de ne pas retarder le moment du départ. Pierre agréa l'offre, et couvert de son manteau de laine, ayant un froc sur la tête, des sandales aux pieds, monté sur la pauvre mule avec laquelle il avait parcouru l'Europe, il parut à la tête de 100,000 paysans réunis sur les bords de la Meuse et de la Moselle; il prit lui-même le commandement du corps d'armée, et confia celui de l'avant-garde à Gauthier *Sans-Avoir*, ainsi nommé parce qu'il ne possédait pas plus que les soldats. Lorsque cette masse indisciplinée, formée de gens de toutes les conditions, vêtus et armés avec la plus bizarre diversité, se mit en marche, toutes les populations accouraient sur la route qu'elle devait suivre, pour être témoin d'un spectacle jusqu'alors inouï. L'Allemagne reçut avec bienveillance ces soldats du Christ. Les Hongrois, peuple encore sauvage, converti nouvellement à la foi, virent sans hostilité et sans enthousiasme l'armée des croisés. Obligé de se procurer des vivres par la force, puisque le gouverneur de la province refusait de lui en fournir, Gauthier *Sans-Avoir* ordonna à ses soldats de se répandre dans la campagne et d'y enlever tous les vivres qu'ils pourraient ramasser. Quelques massacres et des maisons incendiées soulevèrent les Bulgares; une partie des croisés, contraints de prendre la fuite, cherchèrent un asile dans une église, où 140 hommes périrent dans les flammes. Gauthier *Sans-Avoir* pressa alors sa marche, et ayant rétabli, à force de rigueur, un peu de discipline dans l'armée chrétienne, arriva, exténué de fatigue, aux portes de Constantinople, où il s'arrêta pour attendre Pierre l'Ermite.

Le corps d'armée commandé par le pieux cénobite,

arrivant en Hongrie, vit avec horreur plusieurs de ses compagnons d'armes suspendus aux portes de la ville de Selim. Pierre ne put contenir son indignation; il communiqua sa colère à toute l'armée. Selim fut prise, et 4,000 cadavres hongrois, jetés dans le Danube, allèrent annoncer à Belgrade la farouche vengeance des croisés. 100,000 Hongrois saisissent leurs armes pour venger l'infortune *de la ville de malheur*. Afin d'échapper à une défaite inévitable, Pierre se porta à la hâte dans la Bulgarie, où un spectacle plus triste encore l'attendait; les villes et les campagnes étaient désertes; Belgrade n'avait plus d'habitants : la famine exerça alors un affreux ravage parmi les troupes. Nissa, quoiqu'elle fût en état de se défendre et qu'elle eût dans ses murs les plus vaillants guerriers, consentit à donner quelques vivres aux défenseurs de la croix. Ceux-ci, loin de se montrer reconnaissants et disciplinés, brûlèrent sept moulins et massacrèrent quelques marchands. La garnison de Nissa prit aussitôt les armes, tomba sur l'arrière-garde des croisés, enleva leurs bagages et rentra triomphalement dans la place. Pierre voulait entrer en négociation pour recouvrer ses bagages; mais son armée ne lui permit pas de le faire; elle retourna sur ses pas, et courut à une effroyable défaite : 10,000 hommes restèrent sur la place; tout le reste fut tellement dispersé, que, le soir de ce jour, l'Ermite put à peine réunir 500 hommes. Le lendemain les corps détachés se rallièrent, et l'armée, forte encore de 30,000 guerriers, arriva dans l'état le plus déplorable sous les murs de Constantinople.

L'empereur Alexis, qui, après avoir vu et entendu le pieux cénobite, lui avait conseillé d'attendre l'arrivée

des autres croisés avant de continuer sa marche, changea bientôt d'avis. Une foule d'Allemands, de Vénitiens et de Gênois, étant venus se joindre à l'armée de Pierre, la portèrent en quelques jours à plus de 100,000 hommes indisciplinés, pour qui rien n'était sacré, ni les temples de Dieu, ni les maisons des particuliers, ni les palais des empereurs. Pour se délivrer de pareils hôtes, Alexis leur donna des vaisseaux et les fit transporter au-delà du Bosphore : ils commirent dans les plaines de l'Asie-Mineure les plus horribles excès. Au dire d'un historien, ils hachèrent des enfants et en mirent d'autres en broche ; mais ces récits ne doivent être considérés que comme des inventions des Grecs, ou du moins comme singulièrement exagérés. La discorde souffla bientôt dans le camp des croisés la plus dangereuse division ; le Français railleur tournait en dérision les Italiens et les Allemands qui, se séparant du corps de l'armée, cherchèrent une retraite dans une forteresse de Nicée, s'emparèrent de la place et massacrèrent la garnison. Les Musulmans, voulant venger leurs compatriotes, firent le siège de la forteresse, contraignirent par le fer et la faim les enfants de la croix à se rendre, et ne leur donnèrent de choix qu'entre la mort et l'islamisme. Quelques-uns furent assez malheureux pour céder à la crainte.

Lorsque le bruit de ce désastre et de l'apostasie de quelques disciples du Christ parvint à l'armée du pieux cénobite, des larmes s'échappèrent de tous les yeux ; des cris d'indignation retentirent de tous côtés. Vainement Gauthier *Sans-Avoir* tenta de ralentir l'ardeur de ses troupes ; vainement leur représenta-t-il qu'elles allaient à une perte certaine : emporté lui-même par leur impé-

tuosité, il s'avança au pas de course vers une petite troupe musulmane rangée en bataille pour l'attirer et le faire tomber dans une embuscade. Le plan du sultan de Nicée réussit complètement; les chrétiens, entraînés par leur ardeur, furent bientôt enveloppés de toute part, et périrent presque tous, à l'exception de 3,000 hommes qui s'étaient retirés dans un fort du voisinage : la plaine de Nicée n'offrit plus que l'image d'un immense ossuaire.

Le bienheureux Pierre ne s'était pas trouvé à cette fatale journée. Quelque temps auparavant, ayant épuisé tous les moyens que son éloquence avait pu lui suggérer pour ramener les croisés à la discipline et aux véritables sentiments du christianisme, il avait quitté l'armée et était retourné à Constantinople; c'est là qu'il apprit le malheur d'une valeureuse armée à laquelle il ne manqua que la discipline, la prudence et la vertu pour faire de grandes choses. Depuis ce moment, Pierre l'Ermite disparaît presque entièrement de la scène, et c'est à peine si nous le remarquerons parmi ces vaillants guerriers qu'il avait poussés hors de leur patrie pour la défense des Lieux saints.

La nouvelle de l'affreux désastre de l'armée conduite par Pierre l'Ermite passa rapidement en Occident et aurait dû, ce semble, jeter la consternation parmi les guerriers prêts à partir; mais elle produisit moins d'étonnement sur eux que de douleur. Ils savaient qu'une foule aventureuse, sans expérience, sans ressources, combattant sans ordre, devait incontestablement succomber; ils fondaient avec justice de plus grandes espérances sur une armée composée de la fleur de la noblesse, qui unissait les ressources matérielles à la prudence et à la

bravoure. C'est là, en effet, que nous trouvons ces croisés héroïques dont les hauts faits d'armes peuvent être placés à côté de ceux que l'on raconte des Achille, des Ulysse, des Agamemnon et des Hector. Essayons de peindre les principaux chefs de cette brillante armée.

Le premier, et peut-être le plus illustre de tous, fut Godefroy de Bouillon, duc de la Basse-Lorraine, qui offrait dans sa personne le mélange de la haute valeur, de la force prodigieuse des héros de l'antiquité, et la délicatesse de conscience d'un saint. Lié à l'empereur Henri IV, excommunié par le Pape, il fut déclaré porte-étendard de l'empire, tua de sa propre main Rodolphe, qui avait été revêtu du titre de César, et en 1083, il planta le premier, sur les murs de Rome, le drapeau germanique. Une fièvre violente l'ayant saisi presque aussitôt, il crut reconnaître la main de Dieu qui le frappait pour avoir osé combattre contre le Vicaire du Christ, et fit vœu, pour réparer sa faute, d'aller à Jérusalem.

Citons, parmi les seigneurs français qu'il commanda, Hugues, frère du roi, sous lequel marchaient les Vermandois et les croisés du duché de France. Hugues se distinguait par une valeur bouillante, dont le premier choc était irrésistible; mais il se laissait trop facilement abattre par l'insuccès; il eût été placé au premier rang des chevaliers, si à son courage ardent, il eût joint la constance qui ne se laisse vaincre par aucun revers. Robert *Courte-Heuse*, fils de Guillaume-le-Conquérant, conduisait les chevaliers de Normandie: ce noble chef était un mélange de grandes qualités et d'excessifs défauts; vaillant et paresseux, prodigue et ami des richesses, il opprimait ses peuples pour leur arracher des tributs,

qu'il se laissait enlever par des amis ou des courtisans. L'histoire dit que plusieurs fois il se laissa prendre tout, même ses habits, et qu'un certain jour de dimanche il ne put aller à l'office divin parce qu'on lui avait pris son haut-de-chausse. Robert-le-Frison, surnommé la *lance et l'épée des chrétiens*, était à la tête des Flamands; c'était l'un des plus intrépides et des plus prudents chevaliers de la croisade; nous l'avons vu déployer sa valeur et son habileté dans la conquête de la Frise et de la Hollande. Etienne, comte de Chartres et de Blois, l'un des plus riches seigneurs de France, puisqu'il comptait sur ses terres autant de châteaux qu'il y a de jours dans l'année, eût été le premier des chevaliers s'il eût montré sur le champ de bataille le talent qu'il avait dans les conseils; mais, dans le combat, il n'avait ni la valeur ni l'audace des premiers chefs. C'étaient là les plus illustres guerriers du premier corps d'armée. Sous eux étaient placés une foule de chevaliers dont le nom mérite d'être conservé par l'histoire; nous ne manquerons pas de les nommer lorsque nous rapporterons leurs hauts faits d'armes.

Godefroy traversa le Rhin et se dirigea par la Germanie. Le corps des croisées du centre de la France se rendit en Italie, où sa présence excita l'enthousiasme. Citons parmi les illustres Italiens qui prirent les armes à sa suite, Bohémond, fils naturel de Robert Guiscard. On dit qu'il surpassait le commun des hommes de la longueur d'une coudée. Si sa présence fut souvent utile à la croisade, elle jeta aussi plusieurs fois le trouble parmi les soldats de la Croix.

Les croisés du Midi s'étaient placés sous le comman-

dement d'Adn mar de Monteil,  v que du Puy, et du comte de Toulouse : le premier  tait le repr sentant du Saint-Si ge dans la croisade ; le second, charg  du commandement des troupes du midi de la France, avait r uni 100,000 hommes seulement sur ses terres. Ce corps puissant traversa le Rh ne et les Alpes, et, longeant les c tes de la Dalmatie, arriva sous les murs de Constantinople, rendez-vous g n ral de toutes les colonnes. L'historien grec Anne Comn ne, voulant nous peindre la multitude qui accourait sous les murs de la capitale d'Orient, compare les crois s aux  toiles du firmament, aux sables de la mer, et les diff rents corps   une multitude de rivi res qui, se r unissant, forment un fleuve auquel rien ne peut r sister.

Cette multitude innombrable de vaillants guerriers, assez puissante entre les mains d'un habile politique pour reconqu rir toute l'Asie occidentale et la r unir   l'empire, effraya Alexis Comn ne qui, apr s avoir sollicit  les secours de l'Occident, travailla   faire  chouer la croisade, au lieu de la conduire et de la diriger. Le premier acte de perfidie de l'empereur fut contre Hugues, fr re du roi de France. La flotte de ce prince, battue par la temp te, ayant  chou  sur les c tes d'Epire, Alexis s'en empara, fit faire Hugues et sa troupe prisonniers, pr tendant les garder comme  tages et comme garants de la conduite des autres crois s.

Instruit d'une telle violation du droit des gens, Godefroy adressa les plus vives r clamations   l'empereur et les appuya par une d monstration arm e. Alexis crut se montrer g n reux en rendant la libert    un prince qu'il avait attach    sa personne par l'astuce et la violence ; car

il l'avait contraint à le reconnaître pour son suzerain et à lui faire hommage pour toutes les terres qu'il pourrait conquérir en Orient. Il demanda un semblable engagement à Godefroy qui, portant haut le sentiment de l'indépendance, refusa avec une noble fierté ; et comme l'empereur, pour l'y contraindre, menaçait de lui refuser des vivres, il se mit à parcourir le pays et y ramassa des provisions en grande quantité. La querelle semblait sur le point de devenir dangereuse pour l'une ou l'autre partie ; mais les fêtes de Noël, que tous ces braves guerriers voulaient célébrer en bons chrétiens, amenèrent une réconciliation qu'Alexis sut encore faire tourner à son avantage ; car il détermina Godefroy à lui rendre une sorte d'hommage, qu'il prétendait ressortir de la dignité impériale. Cet exemple entraîna les autres chefs ; ils reconnurent tous la suprématie de l'empereur. Un seul refusa l'hommage : ce fut le célèbre Tancrède, dont le Tasse a immortalisé le nom.

L'armée se mit bientôt en marche ; mais un spectacle touchant et douloureux ne tarda pas à s'offrir à ses yeux : elle vit accourir sous ses tentes plusieurs soldats de l'armée de Pierre qui, échappés au carnage, avaient vécu cachés dans les montagnes et les forêts ; les uns étaient couverts de lambeaux, les autres nus, plusieurs blessés, exténués de faim et soutenant à peine les restes d'une misérable vie.

Ce triste incident fit bientôt place à d'autres pensées : tout semblait en effet présager des succès ; le temps était magnifique ; la terre, couverte de verdure, fournissait des vivres en abondance ; 4,000 pionniers, armés de pelles et de pioches, déblayaient la route, sur

laquelle on plaçait des croix de bois d'espace en espace, afin d'indiquer aux pèlerins le chemin de Jérusalem. L'armée ne voyait pas un ennemi; rien n'inquiétait la marche des croisés, devant qui tous les obstacles semblaient s'aplanir.

Les Turcs avaient établi leur première ligne de défense à Nicée, l'une des plus fortes places de l'Asie-Mineure : l'approche en était défendue par de hautes montagnes, qu'une armée de 100,000 hommes occupait; des fossés larges et profonds enveloppaient la ville, qui pouvait, par le lac Ascanius, communiquer avec la mer et recevoir de moment en moment des vivres et des renforts. Les croisés arrivèrent devant Nicée au nombre de 600,000, et, selon l'habitude de ces temps, établirent autour de la place autant de camps qu'ils comptaient de nations : ces camps furent fortifiés, et comme on manquait de matériaux, on employa même à ce travail les ossements des guerriers qui avaient suivi Pierre l'Ermite.

Les premiers assauts ayant été sans résultats, on songea à élever des machines de guerre pour battre les murailles en brèche. Le calife, qui s'était jusqu'alors tenu dans les montagnes, comprenant la nécessité de tenter de délivrer la place, ordonna à 10,000 hommes, soutenus bientôt après de 50,000 autres, de descendre dans la plaine, tandis que la vaillante garnison de Nicée se préparait à faire une vigoureuse sortie. « Les deux armées, dit Matthieu d'Edesse, qui parle de ce combat, s'attaquèrent avec une égale furie; partout l'on voyait briller les casques, les boucliers, les épées nues; on entendait au loin le choc des cuirasses et des lances qui se heurtaient dans la mêlée; l'air retentissait de cris

effrayants; les chevaux reculaient au bruit des armes, au sifflement des flèches; la terre tremblait sous les pas des combattants, et la plaine était couverte de javelots et de débris. »

Dans ce célèbre combat, la stratégie fut du côté des Turcs et la valeur du côté des chrétiens. Les Turcs venaient se poster à distance du trait, puis faisaient une décharge : profitant aussitôt de la confusion causée par cette attaque, ils s'élançaient rapides comme l'éclair au milieu des bataillons chrétiens et culbutaient tout ce qui s'opposait à leur marche ; mais, arrêtés bientôt par Godefroy, Baudouin, Robert, comte de Flandre, le duc de Normandie, Bohémond et surtout par le brave Tancrède, ils étaient écrasés s'ils ne prenaient la fuite. Après un combat extrêmement acharné, la victoire resta enfin aux croisés, qui eurent 2,000 morts; leurs adversaires laissèrent sur le champ de bataille 4,000 cadavres, dont les têtes furent coupées pour être une partie lancée dans la place par les machines de guerre, et l'autre envoyée dans des sacs à l'empereur de Constantinople, comme des preuves sanglantes de la grande victoire des chrétiens.

Quoique la consternation fût dans la ville de Nicée à la suite de la défaite de l'armée turque, la défense ne continua pas moins avec beaucoup de vigueur et d'autant plus de succès, que des secours entraient constamment dans la place par le lac Ascanius, et cela à l'insu des croisés; car ce ne fut qu'après sept semaines de siège qu'ils s'en aperçurent. Ils couvrirent bientôt le lac de barques, et l'on vit l'étendard chrétien flotter avec autant de succès sur les eaux que sur terre. Bien que la ville fût bloquée de toute part, les assiégés ne perdirent

rien de leur activité à la défense. Un croisé lombard parvint enfin à construire un pont qui résista à toutes les machines de guerre des ennemis, et le fit approcher de la plus énorme tour, que l'on commença à miner : elle fut alors battue avec tant de vivacité, qu'au milieu d'une nuit elle s'écroula avec un tel fracas, que les camps des croisés et la ville entière sentirent la terre trembler. Des Grecs, qui n'avaient pris aucune part à l'attaque, se hâtèrent d'entrer dans la place, firent aux assiégés des conditions extrêmement avantageuses, et hissèrent le drapeau impérial sur les murs de la ville, afin de montrer aux croisés que, cette place s'étant rendue à l'empereur, ils devaient la respecter. Malgré l'indignation qui animait les croisés et la disposition où ils étaient de prendre possession de la ville en leur propre nom, ils se laissèrent endormir par les belles paroles des Grecs et séduire par leurs présents.

Après quelques jours de repos accordés aux troupes, l'armée chrétienne reprit sa marche ; et comme elle était trop nombreuse pour trouver facilement des vivres en suivant la même route, puisqu'elle se composait d'au moins 600,000 personnes, dont 300,000 guerriers, elle se divisa en deux corps, qui devaient suivre des routes différentes, mais cependant marcher assez rapprochés l'un de l'autre pour se secourir mutuellement en cas d'attaque.

Le calife, après l'échec qu'il avait éprouvé devant Nicée, porta son armée à 200,000 hommes, afin de harceler les chrétiens et de profiter de toutes les circonstances favorables pour les combattre. Il vit avec satisfaction cette armée formidable se diviser en deux corps, qu'il se proposa d'attaquer l'un après l'autre. Le corps

commandé par Bohémond, Tancrède et le duc de Normandie, informé de l'approche des Musulmans, se persuada qu'il était impossible qu'une armée vaincue quelque temps auparavant, osât attaquer une armée de près de 150,000 hommes. Les chefs placèrent leur camp dans une plaine extrêmement riche et passèrent la nuit dans la plus profonde sécurité. Le lendemain, dès l'aube du jour, on aperçut d'abord des tourbillons de poussière, et les coureurs annoncèrent la présence de l'ennemi. Bohémond, devenu le chef de l'armée, prit toutes les mesures pour le combat; à l'aide des pieux qui servaient à dresser les tentes, il ferma la partie du camp accessible, plaça les femmes et les enfants au centre, mit un corps d'infanterie pour les défendre, fit sortir la cavalerie, qu'il divisa en trois corps, l'un sous les ordres de Tancred, l'autre sous ceux du duc de Normandie, se mit à la tête du troisième et se dirigea sur une hauteur voisine, afin de suivre l'ordre du combat et de se porter où besoin serait.

Les Musulmans descendaient alors de la montagne et poussaient les hurlements ordinaires aux barbares : bientôt ils obscurcissent le ciel d'une multitude de traits, sans pouvoir cependant faire de mal aux chevaliers bardés de fer ; mais leurs chevaux s'agitent et jettent la confusion dans les rangs. Plusieurs, emportés par un courage imprudent, franchissent la rivière qui les sépare de l'ennemi ; celui-ci ouvre ses rangs, laisse les Français s'avancer, puis les environne et en massacre un grand nombre. Robert de Paris succombe ; Guillaume, frère de Tancred, périt ; Tancred lui-même voit sa lance brisée et n'a plus que son épée pour se défendre ;

heureusement que Bohémond vole à son secours et le dégage.

Cependant une nuée de Barbares se joint au sultan de Nicée et se précipite sur le camp des chrétiens, qui est bientôt forcé. Ce n'est plus qu'un spectacle navrant de douleur. Tout est passé au fil de l'épée, à l'exception des femmes les plus belles, que les Musulmans réservent dans l'intérêt de leurs passions. Chose humiliante à dire ! beaucoup de femmes chrétiennes se revêtent de leurs plus beaux habits, afin d'exciter les regards et d'échapper ainsi à la mort. A la nouvelle de ce qui se passait, Bohémond vole au camp, rallie les soldats en fuite, leur montre dans l'agilité des chevaux ennemis, une mort certaine s'ils ne se défendent, et se trouve en un moment en face des vainqueurs. Les femmes changent de rôle ; elles exhortent les croisés à combattre, s'arment elles-mêmes, et l'ennemi est contraint de quitter le camp.

Mais de nouvelles phalanges arrivent à l'infidèle, qui reprend sa supériorité. L'armée chrétienne va être écrasée si elle n'est secourue. Godefroy de Bouillon, averti du combat, accourt avec l'élite de ses troupes. A la vue de ces nouveaux guerriers, l'émir fait sonner la retraite et se retire sur la montagne voisine. Il est résolu qu'on ira l'attaquer dans ce lieu. L'armée chrétienne, divisée en trois corps, se porte simultanément sur le front et sur les flancs des Musulmans, qui sont broyés en un moment. Les fuyards tombent entre les mains d'Adhémar, qui s'était dirigé sur les derrières pour empêcher la retraite. Un grand nombre d'émirs, 3,000 officiers, plus de 20,000 soldats perdirent la vie dans cette journée. Le camp des Mahométans tomba au pouvoir des croisés, qui

se virent maîtres d'un butin immense. Plusieurs quittèrent leurs chevaux harassés, pour monter ceux qu'ils prenaient, et poursuivirent de nouveau les vaincus.

Le soir, ce fut un admirable spectacle, quand on vit les croisés rentrer triomphants dans leur camp, précédés des prêtres qui chantaient des psaumes, et suivis d'éléphants chargés de richesses inouïes. Ces animaux, inconnus jusqu'alors en Occident, ne furent pas le moindre ornement de cette journée si glorieuse pour les guerriers francs.

La brillante victoire de l'armée chrétienne, marquée par tant d'actes de bravoure, avait jeté les croisés dans l'enivrement de la joie. Le soldat revêtait les robes longues des Musulmans, s'armait de leurs armes, montait leur rapides coursiers; dans l'étonnement du courage et de la longue résistance des Turcs, ils les disaient du même sang que les Francs, et assuraient qu'il ne leur manquait que le baptême pour être aussi vaillants qu'eux; quelques-uns plaçaient même la valeur des infidèles au-dessus de celle des chrétiens, puisqu'ils se persuadaient que ceux-ci n'avaient dû leur victoire qu'à l'intervention de saint Démétrius et de saint Georges, qui avaient paru sur le champ de bataille montés sur des coursiers célestes.

Le calife, vaincu en bataille rangée malgré des efforts inouïs et l'extrême vaillance de ses troupes, comprit que toute résistance ouverte ne servirait qu'à exalter le courage des croisés et à abattre celui de ses soldats, et résolut de changer son plan de guerre: il dévasta tout le pays que devait traverser l'armée chrétienne, enlevant tous les vivres, détruisant les moissons et les

fourrages, détournant les cours d'eau. L'armée chrétienne, dénuée de vivres, périssait de faim et de soif, les bêtes de charge couvraient la route, la brillante cavalerie se voyait avec douleur forcée de laisser ses chevaux et de se mettre à pied. Un jour, au milieu de la consternation générale, les chiens attachés à la suite de l'armée revinrent tout couverts de boue ; on les suivit à un ruisseau que l'on crut empoisonné, car 300 hommes périrent après s'y être désaltérés, et beaucoup d'autres furent atteints d'un mal inquiétant. Ce fut dans ce triste état que l'armée arriva sous les murs d'Antiochette, avec l'espoir de voir enfin cesser ses maux dans un pays chrétien. Mais une maladie grave du comte de Toulouse jeta les croisés dans une consternation qui fut encore augmentée par une blessure très considérable que reçut, en terrasant un lion, Godefroy, cet illustre commandant de l'armée chrétienne, dont la mort eût été plus déplorable que la perte d'une bataille.

Pendant le séjour des croisés à Antiochette, les principaux chefs chrétiens firent des excursions dans le voisinage. Baudouin, qui parut avec Tancrede sous les murs de Tarse, arbora son seul drapeau, repoussant celui de son compagnon d'armes ; dans la crainte d'avoir un rival, il alla jusqu'à refuser de recevoir dans l'enceinte des murs, pour y passer la nuit, 300 soldats de Bohémond. Obligés de camper dans la plaine, ces guerriers furent impitoyablement massacrés par les Turcs ; les femmes et les enfants ne conservèrent la vie qu'après qu'on leur eut coupé le nez et les oreilles. Baudouin, la honte dans le cœur, repoussa les Turcs et rendit les honneurs funèbres aux malheureux soldats de la Croix

qui étaient morts si misérablement. Au milieu de cette triste cérémonie, il vit arriver des étrangers; c'étaient des pirates flamands et hollandais qui, après avoir pendant dix ans exercé le métier d'écumeurs de mers, voulaient consacrer leurs derniers jours au service du Christ.

Baudouin, se trouvant par ce renfort en état d'entreprendre de nouvelles expéditions, laissa une garnison suffisante pour la garde de Tarse et se dirigea du côté de l'Orient. Il rencontra en route le corps de troupes commandé par Tancrede, qui avait conservé un pénible souvenir de l'affront qu'il avait reçu à Tarse, et de la manière barbare dont on avait laissé périr 300 braves. On mit de part et d'autre l'épée à la main; mais, lorsque le sang eut commencé à couler, les deux illustres adversaires, cédant à des sentiments plus chrétiens, se réconcilièrent et se donnèrent réciproquement des témoignages d'estime. Tancrede rejoignit la grande armée, tandis que Baudouin, conduit par Pancrace, alla faire la conquête d'un beau et riche royaume.

La ville d'Edesse, située dans la riche plaine de la Mésopotamie, renfermait encore un bon nombre de chrétiens; instruite des brillants exploits des croisés, et attendant pour elle-même l'heure de la délivrance, elle députa son évêque et les plus notables de ses habitants vers Baudouin, qui se hâta de se diriger vers cette cité, mettant des garnisons dans toutes les places qu'il rencontrait sur son passage. Son entrée à Edesse, à la tête de 300 chevaliers, faible escorte pour la prise de possession d'un grand Etat, fut un véritable triomphe : tout le peuple se trouva sur son passage, poussant des vivats qui excitèrent la jalousie du

vieux gouverneur. Vaincu lui-même par les sollicitations de son peuple, il finit par adopter Baudouin pour son fils et son successeur.

Samosate, ville chrétienne, gémissait alors sous le joug des Musulmans, qui, voulant étendre leur domination sur les contrées voisines, ravageaient les terres des Edessiens. Pour punir les infidèles de leurs excursions, Baudouin courut vers Samosate, s'empara des faubourgs de cette ville et revint à Edesse chargé d'un immense butin. Tout le peuple accourut à sa rencontre, et dans l'enivrement de la joie se porta au palais du vieux gouverneur qui, par sa lâcheté, ayant été cause des maux précédents, fut massacré, et Baudouin dès-lors fut proclamé roi. Cet illustre chef des croisés ne songea plus à la conquête de Jérusalem, mais il s'occupa uniquement de l'organisation de son nouvel Etat, et appela à lui une foule de chevaliers par l'appât de riches établissements. Edesse vit bientôt sous sa domination la Mésopotamie et les deux rives de l'Euphrate, et devint ainsi le boulevard des chrétiens d'Orient.

Cependant la grande armée chrétienne se dirigeait, à travers les montagnes du Taurus, vers la Syrie et arrivait devant Antioche, capitale de cette province, ville chère aux croisés, parce que c'était là que les premiers fidèles avaient reçu le nom de chrétiens et que saint Pierre avait établi son premier siège. Cette cité, surnommée la reine de l'Orient, par la magnificence de ses édifices, et située au milieu d'un pays riant et fertile, avait attiré de tout temps les étrangers. Ses murailles, aussi solides que le rocher, renfermaient, dans une étendue de trois lieues, quatre collines contournées par

un torrent dont les eaux se jetaient dans le fleuve Oronte, et elles étaient dominées par une citadelle dont la hauteur effrayait les regards.

Comme le siège d'une telle place présentait de grandes difficultés, on mit en délibération si on le tenterait. Beaucoup de chefs opinèrent pour la négative; mais Godefroy de Bouillon et le légat Adhémar soutinrent avec tant de force l'importance et même la nécessité de ce siège, qu'il fut résolu. Les croisés se hâtèrent aussitôt d'établir leurs camps, par nation, à l'orient de la ville.

La vue seule de l'armée chrétienne avait jeté une telle terreur dans la place, que si nos guerriers eussent mis plus de vigueur dans les premières opérations du siège, Antioche eût été emportée en quelques jours. Mais la beauté du climat, les bosquets enchanteurs qui répandaient des odeurs enivrantes, la limpidité des eaux, la fraîcheur des fontaines, faisaient des environs d'Antioche un séjour si agréable, que les plus illustres chevaliers n'en avaient pas rêvé un plus magnifique. Aussi, au lieu de s'occuper du siège, ils se promenaient sur le gazon fleuri, se baignaient dans les ondes pures, et la séduction des plaisirs vint les enchaîner. Au lieu de ces chevaliers terribles auxquels rien ne pouvait résister, les Turcs ne virent bientôt que des hommes efféminés, qu'ils pouvaient combattre avec succès; ils firent plusieurs sorties heureuses, dans l'une desquelles ils tuèrent Albéron, archidiacre de Metz, qui jouait aux dés sur le gazon avec une femme syrienne.

Cette mort réveilla les chrétiens de leur honteux assoupissement et les rappela aux travaux du siège. Le premier soin des croisés fut d'ôter aux assiégés toute com-

munication avec le dehors ; pour cela, ils attaquèrent les fourrageurs ennemis. Tancredè, à la tête de ses braves, leur fit éprouver de rudes échecs ; plusieurs fois, accompagné de son seul écuyer, il lutta contre des troupes de Musulmans qu'il mit en fuite ; mais telle était sa modestie, qu'il fit jurer à son compagnon de ne point raconter ses hauts faits.

L'hiver arriva, et avec lui les pluies, les tempêtes, les inondations, les maladies et la famine. Il nous serait impossible de raconter tous les maux endurés par les croisés durant cette saison. Il ne leur venait plus rien du côté de la mer, et la plaine était déserte ; il fallait, pour ramasser quelques vivres, faire de grandes expéditions dans des pays éloignés. Le duc de Tarente et le comte de Flandre partirent à la tête de 20,000 hommes, vainquirent plusieurs fois les Turcs, et ramenèrent quelques vivres qui furent bientôt épuisés : le moment vint où l'on ne parla plus dans le camp que de morts et de mourants.

Bientôt on fut réduit à manger les chiens morts, les animaux rampants, les insectes les plus immondes. De 60,000 chevaux, il en resta à peine 2,000, incapables, par leur débilité, de rendre le moindre service. La désertion se mit alors dans l'armée, et parmi ceux qui prirent la fuite on cite celui qui aurait dû montrer le plus de persévérance : Pierre l'Ermite, moins accablé par ses propres souffrances que par les maux des autres et les crimes qu'il voyait commettre, abandonna le camp, et ajouta, par cette fuite, à la désolation générale. « A cette nouvelle, plus étonné que si les étoiles étaient tombées du ciel, » Tancredè se mit à sa poursuite et le ramena tout couvert de honte.

Mais le camp présentait quelque chose de beaucoup plus hideux que ces souffrances inouïes ; c'était la réunion de tous les vices de Babylone. Spectacle étrange ! on voyait ensemble la famine et la volupté, l'amour impur, la passion effrénée du jeu, tous les excès de la débauche se mêlant aux images de la mort ; la plupart des pèlerins semblaient dédaigner les consolations que donnent la piété et la vertu. Voulant apporter un remède à un mal plus à craindre que la guerre, le légat du Saint-Siège et les prêtres tonnaient contre les crimes, menaçaient les coupables, les conjuraient de recourir à la voie salutaire de la pénitence et engageaient les chefs à user des peines sévères de la discipline humaine. Les hommes surpris dans l'ivresse eurent les cheveux coupés ; les joueurs effrénés furent marqués au fer rouge ; toutes les femmes, sans distinction du vice et de la vertu, furent renfermées dans un camp.

Aux crimes des croisés venait se joindre la trahison : tous les secrets des assiégeants étaient livrés à l'ennemi. Bohémond y apporta un remède terrible ; il commande de lui amener quelques Turcs qu'il tenait renfermés sous garde sûre ; il les fait exécuter à l'instant, puis ordonne d'allumer un grand feu et de les mettre à la broche et rôtir comme une viande préparée pour lui et pour les siens. Les serviteurs du prince d'Antioche appellent aussitôt tous les étrangers qui, tout effrayés à cette vue et craignant le même sort pour eux-mêmes, se hâtent de quitter le camp, racontant partout sur leur chemin ce qu'ils ont vu. Par cette terrible exécution, fut *tollée du camp la peste des espies, et les entreprises des chrétiens furent moins divulguées aux ennemis.*

Avec le printemps on vit renaître l'espérance ; l'évêque du Puy changea sa houlette de pasteur contre le soc d'une charrue, et fit ensemençer beaucoup de terres, afin d'éviter pour l'avenir le malheur de la famine. Toutes les chrétientés éloignées envoyèrent des secours ; les pèlerins déserteurs revinrent au camp. Mais ce qui flatta le plus la milice du Christ, fut une ambassade du calife d'Egypte, ennemi des Turcs, qui promettait de se déclarer en faveur des chrétiens contre ces redoutables guerriers, si les enfants de la Croix, contents de visiter Jérusalem, voulaient lui en laisser la possession. A côté de ces offres il y avait une menace terrible, si elles n'étaient acceptées : c'était de soulever les peuples de l'Éthiopie, de l'Egypte, de l'Asie et de l'Afrique contre les croisés. L'un des chefs chrétiens répondit ainsi aux envoyés du calife :

« La religion que nous suivons nous a inspiré le dessein de rétablir son empire dans les lieux où elle est née ; nous n'avons pas besoin, pour accomplir nos serments, du concours des puissances de la terre. »

Quoique ces mots fussent bien l'expression de la pensée de l'armée chrétienne, les chefs résolurent cependant d'envoyer des ambassadeurs au calife, afin de nouer des négociations ; et, pour les appuyer par des arguments sensibles, ils mirent dans des sacs, pour être offertes au calife, les têtes et les dépouilles de 200 chefs musulmans, débris d'une armée forte de 20,000 hommes envoyée au secours d'Antioche. Les autres têtes furent lancées par les machines de guerre dans la place assiégée, pour l'instruire du sort qui attendait ses défenseurs.

Une autre affaire plus périlleuse et non moins brillante

succéda peu après à la défaite des 20,000 Turcs. Une flotte étant arrivée d'Europe au port Saint-Siméon, un grand nombre de pèlerins s'y rendirent sans armes : à leur retour, ils se virent attaqués par 4,000 Turcs. Godefroy vola à la défense de ses hommes d'armes. Le gouverneur d'Antioche ordonna une sortie, avec ordre de vaincre ou de mourir; elle n'eut d'autre effet que de rendre plus grand le nombre des morts, car presque tous les Turcs furent massacrés.

« Ce fut pour nous, s'écrie ici Raymond d'Agiles, un spectacle ravissant, que de voir nos pauvres pèlerins revenant au camp après cette victoire. Les uns, qui n'étaient jamais monté à cheval, arrivaient suivis de plusieurs chevaux; d'autres, jusque-là couverts de lambeaux, portaient deux ou trois robes de soie; quelques-uns montraient trois ou quatre boucliers pris sur l'ennemi. Les compagnons qui n'avaient point combattu, se réjouissaient avec eux, et tous ensemble remercièrent la bonté divine du triomphe des chrétiens. »

Ce brillant succès fut suivi de plusieurs autres combats non moins heureux; la ville, resserrée de plus en plus, vit bientôt ses défenseurs décimés par la famine. Pour se sauver, elle recourut à un moyen que les assiégeants eurent la faiblesse d'accepter; ce fut une trêve, qui fournissait à la ville toutes facilités pour renouveler ses provisions épuisées, tandis que l'armée chrétienne, abandonnée de nouveau à l'oisiveté, devait en quelques jours être livrée à tous les désordres qui en sont la suite.

Bohémond profita de la trêve pour nouer dans la place une intrigue avec Phirous, renégat arménien, l'un des chefs militaires des assiégés. Poursuivi par les remords de

sa conscience, assurait-il, et voulant racheter son péché par un éminent service rendu à la cause chrétienne, il passa un marché avec le prince de Tarente, se chargeant de l'établir roi d'Antioche, comme Baudouin l'était d'Edesse; mais, pour le succès de la tentative, il fallait faire agréer le marché par l'armée assiégeante. Bohémond en parla à mots couverts au conseil, qui rejeta sa proposition avec hauteur.

Cependant Kerbogâ, prince de Mossoul, arrivait au secours de la place à la tête de 200,000 hommes. Le conseil s'assembla, et le prince de Tarente y renouvela ses propositions. La nécessité fit agréer les ouvertures de Bohémond, et l'exécution du projet fut remise à la nuit suivante. Phirous donne ses instructions aux croisés et cherche en même temps à se faire quelques partisans dans la ville. Il semble que les grands événements, quelque secrètement qu'ils aient été conduits, soient toujours connus par certains pressentiments vagues qu'on ne peut définir. Phirous, entendant cette rumeur, s'en ouvrit à son propre frère qui, ayant repoussé la proposition de trahison, fut à l'instant même mis à mort. On se hâte d'appliquer des échelles de cordes aux murailles, aussitôt que les ténèbres ont couvert la terre de leurs ombres; les plus braves croisés sont prêts à l'escalade, mais au dernier moment les plus audacieux reculent. Bohémond lui-même est obligé de donner l'exemple : il monte le premier; il est suivi de ses cavaliers; sept tours tombent en son pouvoir, une porte est ouverte, l'armée chrétienne entre dans la place au bruit des instruments de guerre. Les Musulmans, éveillés en sursaut, sortent de leurs maisons pour connaître la cause de ce tumulte : ils sont tous impitoyablement massacrés;

plus de 10,000 personnes sont mises à mort dans cette nuit. Dès le lendemain matin on vit flotter l'étendard du prince de Tarente sur la plus haute tour de la ville. La citadelle restait à prendre ; pour s'en emparer plus facilement, les croisés se cantonnèrent dans les maisons, où ils se livrèrent à la plus honteuse débauche.

Trois jours après la prise d'Antioche parut Kerbogâ, à la tête de plus de 200,000 hommes, ayant sous ses ordres les princes d'Alep et de Damas, le gouverneur de Jérusalem et vingt-huit émirs de la Perse, de la Palestine et de la Syrie. Quelques corps détachés essayèrent vainement d'arrêter la marche de cette armée innombrable, qui enveloppa la ville, où les croisés se virent bientôt assiégés et dominés en même temps par la citadelle, encore au pouvoir des Musulmans. Dans leur imprévoyance incroyable, les chrétiens n'avaient pas songé à ramasser des vivres et avaient consumé ceux qui leur restaient. Au bout de quelques jours la famine devint telle, qu'après avoir mangé les bêtes de somme, on se trouva réduit à se nourrir de chair humaine. Dans cette désolation universelle, une foule de guerriers se faisaient descendre par des cordes pour se procurer des vivres, et tombaient, pour la plupart, sous les coups des Sarrasins. Ce qui soutint un instant les croisés, ce fut l'espérance de voir arriver à leur secours l'empereur Alexis, qui s'était, en effet, mis en marche ; mais, effrayé du nombre des assiégeants, il s'était retiré sans avoir fait la moindre tentative. Perdant alors tout espoir de salut, les chefs chrétiens demandèrent à Kerbogâ de pouvoir se retirer la vie sauve, demande que le chef musulman repoussa. C'était ce qu'il fallait pour rendre aux chrétiens désespérés toute l'énergie de

leur caractère. Tout concourut d'ailleurs à exalter les esprits : il se répandit que Jésus-Christ, touché des larmes de son peuple et cédant aux prières de la Vierge Marie avait promis de délivrer l'armée chrétienne dans trois jours ; et, pour preuve de cette heureuse prédiction, on annonce que, sous le maître-autel d'une église, bien avant dans la terre, se trouve la sainte lance. Douze témoins dignes de foi, délégués par les chefs, assistent aux fouilles. Après avoir longtemps creusé, on trouve enfin le fer d'une lance : c'en est fait, s'écrie-t-on de toute part, la victoire est assurée !

Pierre l'Ermite, député vers Kerbogâ, lui tint ce discours qui lui seul nous peint le caractère de cette époque : « Les princes chéris de Dieu, qui sont maintenant réunis dans Antioche, dit l'ermite Pierre en s'adressant aux chefs des Sarrasins, m'envoient auprès de vous et demandent que vous abandonniez le siège de cette ville. Ces provinces, ces cités, marquées du sang des martyrs, ont appartenu à des peuples chrétiens, et, comme tous les peuples chrétiens sont frères, nous sommes venus en Asie pour venger les outrages de ceux qui sont persécutés et pour défendre l'héritage de Jésus-Christ et de ses disciples. »

Kerbogâ répondit avec mépris : « Retourne auprès de ceux qui t'envoient, et dis-leur que les vaincus doivent recevoir les conditions et non pas les dicter. De misérables vagabonds, des hommes exténués, des fantômes, peuvent faire peur à des femmes : les guerriers de l'Asie ne sont point effrayés par de vaines paroles. »

Lorsque les envoyés chrétiens eurent publié la réponse insultante du chef musulman, chacun se prépara au com-

bat pour le lendemain. Des vivres retrouvés dans la ville furent distribués le soir, afin que les croisés pussent avoir les forces nécessaires pour bien remplir leur devoir le lendemain. Dès l'aurore du jour suivant l'armée s'ébranle au chant du psaume *Exurgat : Que le Seigneur se lève, et ses ennemis seront dissipés!* En même temps les prêtres récitent les malédictions prononcées contre les Amalécites; l'armée de la Croix s'élance comme une troupe de lions au milieu de ses ennemis, culbute 2,000 hommes placés à la défense du pont de l'Oronte, et arrive au milieu du gros des Musulmans avec tant de célérité qu'à peine leur chef a le temps de ranger ses soldats en bataille. Un faible troupeau au milieu duquel se sont précipités des tigres affamés fuit moins rapidement que les Turcs; en moins d'une heure la plupart des bataillons ennemis sont dispersés. Cependant un corps de 15,000 cavaliers musulmans s'élance sur la réserve commandée par Bohémond, qui commence à plier. Godefroy et Tancrede volent à son secours et renversent tout ce qui s'oppose à leur marche rapide. Telle est la violence de la poursuite, que les chrétiens traversent un foyer ardent de pailles auxquelles on avait mis le feu pour les arrêter; et, saisissant les chevaux des Turcs dont les maîtres ont succombé, ils poursuivent les débris de cette armée formidable, qui laisse 100,000 hommes sur le champ de bataille. Les chrétiens comptèrent 4,000 morts, qu'ils qualifièrent du titre de martyrs.

On n'est point surpris d'une défaite si prompte, quand on songe que les Musulmans, voulant dans leur sotte vanité écraser tous les chrétiens, avaient formé un immense cercle sans profondeur, qui, au premier choc, fut rompu

de tous côtés par des soldats dont les forces étaient décuplées par la nécessité de vaincre.

Cette victoire ayant rendu l'abondance aux croisés, ils abusèrent de leurs ressources, se livrèrent au plaisir et à la plus honteuse débauche, et virent encore emporter un grand nombre de braves par le vent de la discorde qui soufflait parmi les premiers chefs. Raymond, comte de Toulouse, disputait une partie de la ville d'Antioche à Bohémond, qui était alors occupé à conquérir plusieurs villes du voisinage et à former ainsi une principauté importante. Les autres chefs, dans le dessein de faire aussi des conquêtes pour leur propre compte, se répandirent dans la Syrie, se choisissant une ville dont ils s'emparaient par la force. Nous ne nous arrêterons pas à faire la description de chacun de ces sièges; notons cependant qu'un corps d'armée, arrivé devant Archas, vit élever une dispute concernant le prodige relatif à la sainte lance, prodige dont un prêtre confirma la vérité en traversant un foyer violemment activé, sans que ses vêtements eux-mêmes en eussent souffert.

Au milieu de ces discussions et de ces petits combats, une seule pensée dominait toutes les autres : c'était le désir de voir Jérusalem, la ville des Prophètes, et d'adorer le sépulcre du Sauveur. L'armée, forte seulement de 50,000 hommes (le reste avait péri soit dans les combats, soit par la famine et les maladies, ou était répandu dans les terres pour la conservation des conquêtes qu'on venait de faire), s'avança pour se rendre maîtresse de Jérusalem, qui venait de retomber entre les mains du calife d'Egypte. L'émir de Tripoli, ayant osé s'opposer à la marche des croisés, fut complètement battu et se trouva heureux de racheter ses Etats moyennant un tribut annuel.

Le mont Liban devint, pour les pèlerins, l'objet d'une attention toute spéciale : ils y trouvèrent une plante dont le suc, par sa douceur, ressemblait à du miel ; c'était la célèbre canne à sucre, que quelques croisés cultivèrent en Sicile et en Espagne, d'où elle fut transportée par les Espagnols dans leurs colonies d'Amérique.

La marche des croisés avait, dans cette expédition, un caractère d'ordre et de discipline inconnu jusqu'alors ; on n'y entendait d'autre chant que celui des psaumes et des cantiques. Pendant les campements, chaque soldat veillait à son tour, et, pour ne pas être surprises, en cas d'attaque subite, les troupes couchaient habillées et armées. Mais telles étaient la crainte et la terreur même inspirées aux Sarrasins, que les croisés traversaient, sans être attaqués, des défilés étroits et difficiles, où une poignée de guerriers aurait été suffisante pour arrêter l'armée la plus formidable. Les ennemis se tenaient soigneusement cachés derrière leurs murailles, et, de peur d'attirer la colère des soldats chrétiens, leur apportaient fidèlement des provisions. L'émir de Ptolémaïde (Saint-Jean-d'Acre) montra encore plus de bienveillance et de souplesse que les autres ; non content de fournir des vivres, il promit de se rendre aussitôt que Jérusalem serait soumise. Le fourbe envoyait, en même temps, à l'émir de Césarée un message conçu en ces termes : « La race maudite des chrétiens vient de » traverser mon territoire, elle va passer sur le vôtre ; » que tous les chefs des villes musulmanes soient avertis » de sa marche et qu'ils prennent des mesures pour écraser nos ennemis. »

La colombe chargée de ce message tomba dans le camp des chrétiens et les instruisit des desseins de leurs

adversaires. Pour les punir, les croisés se saisirent de toutes les villes situées sur leur passage. Arrivés près de Jérusalem, lorsqu'ils connurent les fortifications et les moyens de défense de cette grande ville, ils tombèrent dans une grande irrésolution. C'était, dit un historien de l'époque, l'heure de la tentation, et ils disaient, comme le Christ : *Que ce calice passe loin de nous*. Comme le Christ aussi ils triomphèrent de la tentation.

Cependant des signes dans le ciel semblaient présager de grands événements : la lune fut couverte comme d'un grand linceul noir, ce qui était, chez les anciens, le présage d'une grande conquête. A cette vue, la confiance renaît, et chacun jure que Jérusalem sera prise.

Cette grande ville, bâtie en forme de carré long de plus d'une lieue de circuit, était défendue par une double enceinte de murailles élevées, surmontées encore d'énormes tours de distance en distance. Soixante mille guerriers, dont quarante mille choisis parmi les plus braves Egyptiens, formaient une garnison très redoutable, qui, non contente de s'être bien pourvue de vivres, avait ravagé tous les environs, comblé les puits, détruit les arbres, en un mot changé le pays en désert. Un corps de Sarrasins, placé sur les hauteurs pour arrêter les chrétiens, fut facilement culbuté par Tancrède et Baudouin du Bourg, et poussé si loin, que l'œil de Tancrède plongea sur Jérusalem. A la vue de cette ville, il tomba dans une sorte de ravissement, ne s'apercevant pas qu'une troupe d'ennemis s'approchait et l'enveloppait de toute part : tiré de son extase par leur attaque, il saisit ses armes, en tua trois, mit les autres en fuite et rejoignit l'armée, tout couvert de sang et de gloire.

L'armée chrétienne, déjà considérablement réduite, se trouvait bien faible pour attaquer une ville comme Jérusalem ; elle fut heureusement augmentée par quelques Anglais qui avaient voulu abandonner leur pays après la conquête qu'en fit Guillaume-le-Conquérant, et par des chrétiens chassés de la Ville sainte ; secours d'autant plus précieux que ceux-ci pouvaient rendre un compte fidèle sur la situation de la place.

Les chrétiens avaient à peine établi leur camp, que parut un ermite du mont des Oliviers, qui, dans ses oraisons, avait eu des visions célestes sur les succès rapides des croisés ; il inspira son enthousiasme à l'armée chrétienne et la détermina à livrer un assaut terrible, sans avoir d'autre instrument de siège que des échelles.

Cette journée, quoique malheureuse pour les chrétiens, leur avait appris ce qu'ils pourraient lorsque tous les préparatifs d'un siège régulier et méthodique seraient terminés. Chacun se mit à l'œuvre ; mais, au milieu d'un pénible travail, sous un soleil brûlant qui avait desséché les fontaines, l'armée éprouvait les plus horribles souffrances ; on se disputait à main armée une goutte d'eau, on l'achetait au poids de l'or. Les bêtes de somme et les chevaux tombaient d'inanition, et, dans leur désespoir, les chrétiens s'écriaient : « O Jérusalem ! reçois notre dernier soupir ; » que tes murailles tombent sur nous, et que la sainte » poussière qui t'environne recouvre nos ossements ! »

Informés qu'une flotte était arrivée d'Europe au port de Ptolémaïde, les assiégeants envoyèrent 300 braves, pour amener au camp les vivres qui lui étaient destinés ; après avoir tout renversé sur leur passage, ces vaillants guerriers arrivèrent sur la côte, où ils apprirent la dis-

persion de la flotte chrétienne par les ennemis. Le chargement ayant été sauvé, et les débris des vaisseaux traînés sur le rivage, tout fut transporté sous les murs de Jérusalem. Ce travail eut un effet plus important : il fit découvrir une belle forêt au-dessus de Naplouse ; bientôt l'armée chrétienne fait tomber les arbres séculaires pour la construction des mantelets, des mangonneaux et des tours ; on abat en même temps de petits bois pour faire des étais. Cependant d'autres chrétiens préparent les peaux des bêtes de somme, dont ils veulent recouvrir toutes les machines de guerre pour les soustraire à l'incendie. Entre tous ces grands préparatifs, nous devons mentionner des tours énormes portées sur des roues et divisées en trois étages : le premier était destiné aux ouvriers qui devaient faire manœuvrer l'instrument ; le second et le troisième étaient occupés par des soldats ; au sommet était un pont-levis qu'on devait lancer sur les murailles de Jérusalem.

Cependant le saint solitaire du mont des Oliviers continuait son rôle au milieu des chrétiens ; il encourageait ceux qui tombaient de lassitude, rétablissait la concorde entre ceux qui étaient divisés. Il avait conseillé, pour attirer les bénédictions du ciel sur les derniers travaux du siège, de faire une procession générale autour de la ville : l'armée entière, après trois jours de jeûne, nus-pieds, la tête découverte, commença cette longue procession, chantant des psaumes, faisant, de distance en distance, des stations dans les lieux rendus célèbres par quelques-uns de nos mystères. Arrivée sur la montagne où Jésus-Christ est monté au ciel, l'armée suspendit sa marche pour entendre le chapelain du duc

de Normandie : « Vous voyez, dit-il, l'héritage de Jésus-Christ foulé aux pieds par les impies ; voici enfin le digne fruit de tous vos travaux ; voici les lieux où Dieu vous pardonnera toutes vos fautes et bénira vos victoires. » Il finit par inviter les croisés à la concorde, et tous, à l'instant, se donnèrent le baiser de paix.

Les infidèles, témoins du saint respect des chrétiens pour le Sauveur du monde et pour la Croix, instrument de son supplice, insultaient à la piété des croisés en foulant aux pieds les crucifix et en blasphémant le saint nom de Jésus-Christ. Le vénérable Pierre l'Ermite, saisi d'indignation, s'écrie en s'adressant aux croisés : « J'en jure par votre piété, j'en jure par vos armes, le règne des impies touche à son terme. L'armée du Seigneur n'a qu'à paraître, et tout ce vain amas de Musulmans se dispersera comme l'ombre. Encore quelques moments, et ces murailles, trop longtemps l'abri d'un peuple infidèle, deviendront la demeure des chrétiens ; ces mosquées, qui s'élèvent sur des ruines chrétiennes, serviront de temple au vrai Dieu, et Jérusalem n'en tendrá plus que les louanges du Seigneur ! »

Jamais l'enthousiasme religieux n'avait été porté si haut ; chacun se prépara pour l'assaut du lendemain, par la prière et la réception des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. Cette sainte ferveur n'avait pas fait négliger les moyens humains, qui sont aussi dans l'ordre de la Providence. Il y avait un endroit de l'enceinte regardé comme inaccessible par les assiégeants et par les assiégés ; les croisés y conduisirent leurs énormes tours. Il est probable que si l'attaque avait pu être immédiatement commencée, la place eût été emportée ; mais on

n'avait pas déblayé le chemin à l'avance. Il fallut trois jours pour approcher les machines des murailles de la ville.

Le jeudi 14 février 1099, à la pointe du jour, les clairons appellent les croisés au combat : les machines sont poussées avec effort contre les murailles ; les pierriers, les mangonnaux, etc., lancent une nuée de cailloux et de flèches ; les plus vaillants guerriers, du sommet des tours, attaquent les Sarrasins et font une multitude de victimes. Les assiégés opposent quatorze tours à celles des assiégeants, et font une sortie pour essayer de brûler les machines des chrétiens. Ils sont repoussés, il est vrai ; mais les croisés, accablés de fatigue, ayant leurs machines presque disloquées et à peine en état de se mouvoir, sont obligés de rentrer dans leur camp, ne pouvant se consoler de ce que Dieu ne leur avait pas accordé le bonheur d'entrer dans la Ville sainte.

Tandis que les prêtres consacraient la nuit à prier, afin que le Ciel se rendît propice et accordât enfin la victoire aux assiégeants, les soldats s'occupaient à réparer leurs machines. De leur côté, les Sarrasins relevaient les brèches de leurs murailles et se disposaient à combattre avec d'autant plus de confiance, qu'ils savaient une armée égyptienne à une faible distance, prête à les secourir.

Au point du jour, tandis que l'armée chrétienne s'avance silencieusement vers les remparts, les prêtres font le tour de Jérusalem en chantant des psaumes, et implorent l'assistance des guerriers célestes pour la cause de Jésus-Christ. Le combat recommence avec un nouvel acharnement : les pierres, les cailloux, les flèches, les feux se croisent en tous sens ; les vaillants guerriers tombent

morts ou blessés ; l'incendie dévore les machines, et c'est avec peine qu'on parvient à l'éteindre.

Godefroy de Bouillon venait d'approcher la plus grosse tour de bois des murailles de Jérusalem, lorsqu'il aperçut, sur la montagne des Oliviers, un cavalier brandissant une épée flamboyante et donnant le signal de l'entrée dans la ville : « Saint Georges ! saint Georges ! la victoire » est à nous ! ville prise ! » s'écria-t-on. Les ponts-levis tombent sur le créneau des murailles ; tout s'ébranle ; les femmes, les enfants apportent des pierres, des flèches, des armes. Godefroy saute sur la muraille, met le feu aux machines des ennemis et poursuit, l'épée dans les reins, les plus audacieux Sarrasins, qui jonchent la terre de leurs cadavres. Partout la même ardeur se communique aux soldats chrétiens, qui, en un instant, sont maîtres des remparts de Jérusalem. Les Sarrasins, à la vue du sang musulman qui coule à longs flots, essaient un moment de repousser les vainqueurs ; mais, vains efforts ! ils sont défaits et excitent une nouvelle fureur des croisés, qui ne respectent plus rien, ni l'âge ni le sexe. Il n'y a pas de lieux qui puissent servir d'asile aux vaincus. La mosquée d'Omar présentait le plus horrible spectacle : on y voyait des monceaux de cadavres ; le sang, dans quelques places de l'enceinte, s'élevait jusqu'au frein des chevaux, et telle était la fureur des vainqueurs, que rien ne pouvait les arrêter ; ils se frayaient un passage sur les cadavres, afin d'atteindre de nouvelles victimes.

Détournons notre esprit d'un pareil spectacle pour le reporter sur un sujet plus doux. Les chrétiens de Jérusalem, devenus libres, se pressaient autour des vainqueurs, les embrassaient, leur apportaient les vivres

qu'ils avaient cachés; ils bénissaient surtout le saint religieux qui avait soulevé l'Occident et procuré au monde chrétien le grand et émouvant spectacle qui leur faisait verser des larmes de joie.

L'armée chrétienne apprend, au milieu de cet horrible massacre, que Godefroy s'est abstenu de répandre le sang après la victoire, et qu'il est dans l'église du Saint-Sépulcre, nu-pieds, poussant de brûlantes aspirations vers le ciel : aussitôt le meurtre est suspendu. Les soldats s'arrêtent, pleurent leurs péchés, adorent Jésus-Christ. Mais, après un instant donné à l'adoration du Sauveur, le soldat, entraîné par une sorte d'exaltation et croyant, malgré les sentiments généreux de ses chefs, honorer Dieu en se baignant dans le sang des Musulmans, recommence le carnage avec une nouvelle fureur. A la fin, cependant, l'humanité triomphe dans le cœur de ces guerriers trop animés par leur victoire et par le souvenir de leurs souffrances.

La ville présentait le plus affreux spectacle : des ruisseaux de sang coulaient dans les rues, des monceaux de cadavres répandaient déjà une odeur infecte ; il fallait au plus tôt l'assainir. On chargea du soin de transporter les cadavres hors des murs les Sarrasins qui avaient survécu au massacre; ils furent, en cela, aidés par les soldats du comte de Toulouse, qui entraient seulement dans la ville, et comme ils avaient eu une plus faible part au butin que les autres, ils se dédommagèrent en dépouillant les morts.

Bientôt Jérusalem présenta un autre spectacle, eut de nouveaux habitants, de nouvelles lois, une religion nouvelle. Avant la prise de la ville, il était convenu que cha-

cun demeurerait maître de la propriété dont il se mettrait en possession ; une croix, un bouclier, une épée, placée à la porte d'une maison, indiquait qu'elle était en la possession d'un chrétien ; ce simple signe suffisait pour la protéger ; chacun la respectait pour se porter ailleurs et y continuer le pillage. Tancred, maître de la mosquée d'Omar, en tira des richesses prodigieuses ; on employa deux jours pour les transporter hors de la mosquée. Un grand sentiment de charité, de fraternité et de piété dominait en tous : ceux qui avaient beaucoup donnaient aux autres, enrichissaient les pauvres. Une partie du butin fut consacrée à la décoration des édifices sacrés.

Lorsque l'ordre fut rétabli dans la ville, il fallut songer, pour le perpétuer, à établir un chef capable de gouverner le nouvel Etat. Après avoir démontré la nécessité de mettre sur le trône de Jérusalem un roi ferme, plein de courage et de vertu, qualités indispensables pour garder l'honneur du nom chrétien en Orient, le comte de Flandre, qui le premier avait pris la parole, déclina pour lui-même cet honneur.

On savait, en effet, qu'il ne se donnait pas un faux air de modestie, que le comte, n'ayant eu jusqu'alors d'autre ambition que de servir la religion, n'avait d'autre désir que de retourner en Europe. Pour que l'élection ne fût point l'effet du hasard, mais le fruit de la sagesse et de la prudence, après avoir imploré les lumières du Tout-Puissant par trois jours de prières, les dix personnages les plus recommandables du clergé et de l'armée furent nommés pour faire le choix d'un bon souverain.

Afin de ne point agir à la légère, ces hommes prudents firent une enquête sur la vie, les mœurs, la capacité des

chefs qui pouvaient aspirer à l'honneur de commander à Jérusalem. Les serviteurs du duc de Bouillon, appelés à déposer sur la conduite de leur maître, firent de lui le plus pompeux éloge, lui adressant cependant un petit reproche, celui d'être trop longtemps à l'église après les saints offices ; *ce qui faisait que souvent il laissait passer l'heure des repas, et que les mets préparés pour sa table se refroidissaient et perdaient leur saveur*. Toutes les voix se réunirent sur sa tête, si digne d'un pareil honneur ; d'ailleurs, si l'on dut en croire les visions des âmes pieuses, il était certainement l' élu de Dieu.

Tous les chrétiens d'Orient, se félicitant d'un pareil choix, conduisirent Godefroy en triomphe à l'église du Saint-Sépulcre, où il prêta serment de garder les lois de la justice et de l'honneur. Le nouveau roi ne voulut porter ni la couronne, ni le sceptre, ni le manteau royal, dans une ville où le Sauveur du monde avait été, par dérision, revêtu d'un manteau de pourpre, couronné d'épines, et avait reçu à la main un sceptre de roseau. Il rejeta même le titre de roi, se contentant de celui de baron et de défenseur du Saint-Sépulcre. L'église de Jérusalem, qui avait été pendant trop longtemps dans un triste veuvage, eut pour chef spirituel Arnould, aumônier du duc de Normandie, dont le premier acte fut de réclamer les richesses enlevées par Tancred de la mosquée d'Omar. L'affaire, débattue dans un grand conseil, vit, disent les historiens du temps, se renouveler le combat oratoire élevé jadis entre Ulysse et Ajax. Tancred perdit sa cause, et fut condamné à rendre au Saint-Sépulcre la dime de son butin, qui se montait à sept cents marcs d'argent.

La prise de Jérusalem avait jeté les Musulmans dans la plus grande consternation. « Que de sang, disaient-ils, a été répandu ! que de désastres ont frappé les vrais croyants ! Les femmes ont été obligées de fuir en chant leur visage ; les enfants sont tombés sous le fer du vainqueur. Il ne reste plus d'autre asile à nos frères, naguère maîtres de la Syrie, que le dos de leurs chameaux agiles et les entrailles des vautours. » Attribuant leurs malheurs aux divisions intestines qui les dévoraient, toutes les sectes mahométanes se réunirent pour chasser les Occidentaux de la Syrie. Le calife du Caire réunit à son armée les plus vaillants guerriers du pays de Damas et de Bagdad, et s'avança vers Ascalon. La nouvelle de l'approche d'un ennemi très dangereux arriva à Jérusalem vers le soir, y fut publiée au son des trompettes et à la lueur des flambeaux ; mais telle était l'ardeur de l'armée chrétienne, que, loin d'en être effrayée, elle reçut cette nouvelle avec transport. Le duc de Normandie et le comte de Toulouse, prétendant que leur vœu était accompli, avaient d'abord refusé de marcher ; ils cédèrent enfin aux instantes prières qu'on leur fit de ne pas abandonner leur œuvre au milieu du danger. Tous les hommes capables de porter les armes quittèrent la Ville sainte ; il n'y resta qu'une partie du clergé, le bienheureux Pierre l'Ermite, les femmes, les enfants et les infirmes, qui étaient uniquement occupés à chanter les louanges du Seigneur et à implorer son secours en faveur des vaillants guerriers.

L'armée chrétienne, forte à peine de 20,000 hommes, s'avança vers les plaines d'Ascalon, précédée du bois de la vraie croix. Dans le dessein d'y porter le désordre, les

ennemis tentèrent l'avidité du soldat en laissant errer, sans garde, des buffles, des ânes, des mulets, des chameaux, chargés d'un riche butin. Pour échapper au piège, Godefroy défendit d'y toucher, sous peine d'avoir les oreilles et le nez coupés; le patriarche confirma cette pénalité par les plus affreuses malédictions de Dieu : l'ordre fut fidèlement exécuté. La nuit suivante se passa sous les armes; le soldat joyeux semblait se préparer à un *délicieux festin*.

Les Musulmans, au nombre de 300,000, soutinrent à peine le premier choc des chrétiens; les uns prirent la fuite du côté de la mer, et furent arrêtés par le comte de Toulouse; les autres, ramenés au combat par l'émir, se défendirent un instant, jetèrent leurs armes et se laissèrent égorger sans combattre, en sorte que l'épée des chrétiens les *moissonnait comme les épis des sillons ou l'herbe touffue des prairies*; beaucoup montèrent sur des arbres, dans l'espoir de sauver leur vie; mais les chrétiens tiraient des flèches sur eux comme sur des oiseaux; un grand nombre se sauvèrent dans le désert où ils périrent de misère.

A la victoire succéda le pillage, qui produisit un butin d'une valeur prodigieuse, et, ce qui plut davantage, de grandes provisions de miel, de gâteaux de riz, apportées d'Egypte, et des vases remplis d'eau.

Cette victoire avait jeté une telle terreur dans tout le voisinage, qu'à la sommation d'un seul chevalier chrétien, la ville d'Ascalon ouvrit ses portes. Le comte de Toulouse prétendit à la propriété de cette ville, tandis que Godefroy la réclama comme faisant partie du royaume de Jérusalem. Irrité de ce qu'il regardait comme une in-

signe injustice, Raymond eut l'infamie d'aller rassurer la garnison d'Ascalon et de lui promettre qu'elle trouverait protection, si elle était attaquée. Pour punir un acte si coupable, Godefroy ordonna de lever les enseignes et de marcher à la rencontre du comte de Toulouse. Robert de Flandre et Tancrede parvinrent cependant à réconcilier les deux ennemis, les déterminèrent à s'embrasser, et l'armée rentra à Jérusalem en répétant les cantiques des Prophètes.

La grande action était consommée, le vœu des pèlerins rempli, Jérusalem conquise, et son royaume sans ennemi dangereux. Beaucoup voulurent aller revoir leur patrie. Rien de plus touchant que la journée des adieux. « N'oubliez pas vos frères que vous laissez dans l'exil, » disaient ceux qui demeuraient; de retour en Europe, » inspirez aux chrétiens le désir de visiter les saints lieux » que nous avons délivrés; exhortez les guerriers à venir » combattre avec nous les nations infidèles. »

Le comte de Toulouse, qui avait fait vœu de mourir en Orient, s'arrêta à Constantinople, où il reçut de l'empereur Alexis le gouvernement de Laodicée. Le duc de Bretagne et le comte de Flandre, rentrés dans leurs châteaux, conduisirent leurs peuples avec la sagesse et la maturité qu'ils avaient puisées dans les saints lieux. Robert-Courte-Heuse, duc de Normandie, conserva toujours son caractère mêlé d'indolence et d'activité; après avoir épuisé tous ses trésors, il tenta de reprendre l'Angleterre qu'il avait abandonnée à son frère. Pierre l'Ermite se renferma dans un monastère où il donna pendant douze ans l'exemple de toutes les vertus. Hugues, frère du roi, étant revenu en France sans avoir visité Jérusalem, fut

poursuivi par l'indignation publique et obligé de reprendre, avec tous ceux qui l'avaient imité, le chemin de la Terre-Sainte.

Le monde ne fut plus que l'écho des succès de nos héros dans la Palestine. Lorsqu'on rencontrait un pèlerin, on l'arrêtait; la foule se réunissait autour de lui pour l'entendre raconter les circonstances de son voyage, les batailles auxquelles il s'était trouvé, les prodiges dont il avait été le témoin, les consolations célestes qu'il avait ressenties. Enflammés par la gloire qui environnait les croisés, animés du désir de former des royaumes ou des principautés comme Godefroy, Bohémond ou Baudouin, beaucoup de grands seigneurs prenaient les armes et réunissaient des guerriers pour les conduire en Palestine. L'Allemagne et l'Italie montrèrent le plus vif enthousiasme; de nombreuses armées se formèrent partout : la première, composée principalement d'Allemands et d'Italiens, fut placée, en arrivant à Constantinople, sous les ordres du comte de Toulouse, qui se laissa battre dans l'Asie-Mineure. Les comtes de Bourges et de Nevers, qui le suivaient de près, furent également écrasés; un troisième corps ne fut pas plus heureux. Tant de désastres, arrivés coup sur coup, firent soupçonner l'empereur Alexis d'être une des principales causes de ces malheurs.

Les débris de ces trois armées, au nombre de 10,000, arrivèrent à Jérusalem, où ils furent reçus par les chrétiens avec les démonstrations de la plus vive allégresse.

Telle est, en résumé, l'histoire de la première croisade, presque exclusivement française. Jamais on ne vit plus de bravoure. Lorsque les croisés étaient peu nombreux, leur valeur paraissait avec plus d'éclat. 40,000 hommes

s'emparèrent de Jérusalem, défendue par plus de 60,000 guerriers. Les chrétiens n'étaient pas 20,000 à la bataille d'Ascalon, où ils détruisirent une armée de 300,000 Sarrasins.

Envisager les croisades sous le point de vue exclusif des faits militaires, de la bravoure, ce n'est montrer qu'une faible partie de ces immenses événements destinés à avoir une si grande influence sur la littérature, l'art, la science et le commerce.

« L'Orient fut, dit M. Michaud, en quelque sorte révélé à l'Occident qui le connaissait à peine; la Méditerranée fut plus fréquentée par les vaisseaux européens, la navigation fit quelques progrès, et le commerce, surtout celui des Pisans et des Génois, dut s'accroître et s'enrichir par la fondation du royaume de Jérusalem. Une grande partie, il est vrai, de l'or et de l'argent qui se trouvaient en Europe avait été emportée en Asie par les croisés; mais ces trésors, enfouis par la crainte ou par l'avarice, étaient perdus depuis longtemps pour la circulation; l'or qui ne fut point emporté dans la croisade, circula plus librement, et l'Europe, avec une moindre garantie, parut tout à coup plus riche qu'elle ne l'avait jamais été. »

CHAPITRE IX.

Louis-le-Gros (1108-1137).

A la mort de Philippe I^{er}, le domaine de la couronne se bornait aux villes de Paris, Orléans, Etampes, Melun et Compiègne; tout l'espace intermédiaire du duché de France était occupé par des seigneurs presque indépendants dans leurs châteaux forts. Cette noblesse turbulente, interceptait toutes les communications, rançonnait les marchands et tenait le roi captif. Louis VI était tellement pressé, au commencement de son règne, par les ennemis, que quand il se trouvait dans l'une des villes de son domaine, il n'osait en sortir sans armée. Il était à Orléans à la mort de son père, sans force suffisante pour se faire respecter. Comme il y aurait eu du danger pour lui à tenter le voyage de Reims pour s'y faire sacrer, le savant Yves de Chartres, convaincu de la nécessité de la consécration religieuse pour affermir un pouvoir si débile, lui conseilla de recevoir l'onction royale le plus tôt possible; le roi se fit, en effet, sacrer de la main de l'archevêque de Sens, cinq jours après la mort de son père.

Bertrade, cette femme adultère de Philippe I^{er}, qui, du vivant de ce monarque, avait inutilement tenté de se dé-

faire du jeune Louis, n'avait qu'ajourné ses desseins; à peine la mort eut-elle fermé les yeux de son mari, que la ligue formée entre elle, le comte de Montfort-l'Amaury et Foulque d'Anjou, éclata au grand jour et manifesta le projet arrêté de conférer le titre de roi au jeune Philippe, fils de Bertrade. Comme il eût été dangereux de laisser la conspiration s'affermir, Louis, en habile politique, recourut à une mesure peu usitée jusqu'alors, mais qui devait avoir pour effet inévitable de mettre de son côté le droit, l'opinion et la force; ce fut de sommer Philippe à comparaître par devant la cour des pairs pour y répondre de l'accusation portée contre lui, de pillage des pauvres, d'oppression des églises et de la ruine complète du comté de Mantes. Philippe, n'ayant osé comparaître, fut condamné sur tous ces chefs d'accusation. Pour mettre à exécution la sentence, le roi appela sous ses étendards non-seulement ses propres sujets, mais encore tous ceux dont il prenait la défense, les pauvres, les soldats des églises opprimées et les habitants du comté de Mantes. Une fois à la tête d'une armée capable de faire trembler ses ennemis, Louis s'empara de Mantes (1109) et de Montlhéry et contraignit le jeune Philippe, son frère, à se retirer sur les terres de son oncle le comte de Montfort-l'Amaury.

L'acte d'autorité que venait d'exercer le jeune souverain détermina les seigneurs du nord de Paris à former une ligue plus redoutable que la première; elle avait surtout pour but d'écraser les Guerlandes, conseillers du nouveau monarque. Les comtes de Rochefort et de Montmorency, l'âme du complot, recrutèrent des adhérents par la violence, et enfermèrent au château de La

Ferté le comte de Corbeil, parce qu'il refusait de prendre part à la rébellion.

Le roi s'étant hâté d'armer, pour délivrer les prisonniers, Ancel de Guerlande eut l'imprudence de s'approcher trop près de la place; il fut pris et eût été probablement mis à mort, si le comte de Rochefort ne se fût trouvé dans la forteresse : il sauva la vie aux prisonniers, qui furent rendus à la liberté après la prise de La Ferté.

Hugues-le-Beau, seigneur du Puiset, du parti des ligueurs, fut cité, pour ce fait, à comparaître devant la cour des pairs réunie à Melun et composée des principaux personnages de France. Trop coupable pour espérer un jugement favorable, Hugues fit défaut et donna ainsi au roi un motif plausible d'attaquer le Puiset et de s'emparer de cette forteresse. Ce dernier coup abattit la ligue et la contraignit de se soumettre entièrement, d'observer l'ordre et de reconnaître réellement pour seigneur et suzerain le roi Louis, qui avait ainsi rendu la paix à son duché de France.

Une fois maître dans ses domaines, Louis porta son attention sur les grands fiefs qui confinaient à son duché. Le voisinage le plus dangereux était la Normandie. Après avoir été un instant séparée de la couronne d'Angleterre, à la mort de Guillaume-le-Conquérant, en faveur de son fils Robert-Courte-Heuse, cette province y avait été de nouveau réunie, pendant que ce grand feudataire guerroyait valeureusement en Asie, sous Godfroy de Bouillon. Rentré en France, Robert fut remis en possession de son duché et voulut même conquérir l'Angleterre; mais il échoua dans cette tentative, perdit la Normandie, fut renfermé dans le château fort de Car-

diff, et on le priva même de la vue pour l'empêcher de se livrer à de nouvelles intrigues.

Robert-Courte-Heuse avait un fils qui fut remis entre les mains du roi. Louis, connaissant l'attachement que les Normands lui gardaient, le conserva comme un instrument dont il pourrait se servir contre l'Angleterre, s'il venait à s'élever entre les deux couronnes quelque différend. Il surgit, en effet, peu après un démêlé important entre la France et l'Angleterre relativement à Gisors, place située sur la frontière de France et de Normandie. Le roi d'Angleterre avait fait relever les murailles de cette ville, dont les fortifications avaient été ruinées par suite d'un traité; et aux représentations qui lui furent adressées à ce sujet, il répondit en niant même l'existence du traité. Il ne restait au roi d'autre moyen pour soutenir son droit que de recourir aux armes. Pendant deux ans il y eut de part et d'autre des courses nombreuses sur le territoire ennemi. Quoique les Français eussent moins souffert que les Normands, Louis, prenant en considération les malheurs de son peuple, proposa au roi d'Angleterre de terminer le différend par un combat singulier, moyen qui paraissait plaire aux soldats; même certains railleurs désignaient pour lieu du combat le pont *branlant* qui séparait les deux Etats; ils pensaient que c'était la voie la plus sûre de se défaire des deux souverains. Le roi d'Angleterre refusa le duel et bientôt se soumit, pour mettre fin aux dévastations dont ses terres étaient l'objet.

Il était évident que la paix n'avait été faite que pour laisser le temps de se préparer à de nouvelles hostilités. Le roi Louis, engagé à reprendre les armes par les demandes réitérées des seigneurs normands, partisans

du fils de Robert-Courte-Heuse, porta la guerre sur tous les points; ce qui excita une telle haine contre le roi d'Angleterre, qu'il n'osa, pendant plusieurs années, se coucher sans avoir au chevet de son lit son épée et son bouclier.

Les deux illustres adversaires, trop faibles par eux-mêmes pour se combattre, se firent de nombreux alliés; le roi de France rattacha à sa cause les comtes de Flandre et d'Anjou; le duc de Normandie se lia, de son côté, au duc de Bretagne et au comte de Champagne. Après avoir passé une grande partie de l'été à ravager la Normandie, Louis rencontra, près de Brunneville, le roi d'Angleterre, qui avait avec lui ses deux fils, trois comtes normands et environ 500 chevaliers; la troupe de Louis était à peine de 400 hommes. Malgré la disparité du nombre, Louis accepta le combat, se précipita au milieu des ennemis et les contraignit à reculer. Ses troupes, croyant la victoire complète, coururent sans ordre piller les bagages des Anglais, qui, s'étant ralliés, attaquèrent à leur tour et dispersèrent les Français. Le roi lui-même faillit être pris; un ennemi, ayant saisi la bride de son cheval, s'écria : « Le roi de France est pris. » — « On ne » prend pas le roi aux échecs, » répond Louis en lui fendant la tête d'un coup de hache d'armes. Le roi s'échappa et s'enfonça dans une épaisse forêt, où il rencontra la femme d'un bûcheron qui le reconduisit à la tête de son armée. « Dans ce combat des deux rois, dit Ordéric Vital, où près de 900 chevaliers furent engagés, je me suis assuré qu'il n'y en eut que trois de tués. En effet, ils étaient revêtus de toute part de fer; d'ailleurs, ils s'épargnaient mutuellement, par la crainte de Dieu,

ou à cause des habitudes qu'ils avaient eues ensemble, et ils cherchaient bien moins à tuer les fuyards qu'à les faire prisonniers. » Il y eut 140 prisonniers qui furent presque tous rendus à la liberté. Ce combat eut peu d'influence sur les suites de la guerre, mais il en eut beaucoup sur l'état social en France. Louis-le-Gros, voyant qu'il ne pouvait absolument compter sur sa noblesse, appela aux armes la bourgeoisie qui, paraissant en face des ennemis de la France, commença à sentir sa nationalité et à comprendre le rôle qu'elle pourrait jouer un jour.

Il intervint entre les rois de France et d'Angleterre une grande autorité, qui concilia tous les intérêts. Gui, archevêque de Vienne, élu pape sous le nom de Calixte II, voulut, avant de se rendre en Italie, réformer l'Eglise de France et travailler à établir des rapports convenables entre la Papauté et les empereurs d'Allemagne, ces grands adversaires de la liberté de l'Eglise au moyen âge. Calixte tint plusieurs conciles en France; mais le plus célèbre de tous fut celui de Reims, qui peut être regardé comme les assises de l'Europe chrétienne. Les causes des rois, des empereurs et des principaux personnages devant y être entendues contradictoirement, ce tribunal fut composé de juges impartiaux de toutes les nations : on y voyait siéger des évêques d'Italie, d'Allemagne, de France, d'Espagne, d'Angleterre et des autres îles de l'Océan, ainsi que de toutes les provinces de l'Occident. Quinze métropolitains, plus de deux cents évêques, autant d'abbés, imprimaient au tribunal un caractère d'impartialité que ne pouvait récuser aucun homme de bonne foi. La publicité qu'on donnait

à toutes les causes, aux crimes des rois comme à ceux des simples particuliers; l'examen qui en était fait dans tous les détails, étaient bien puissants pour réprimer l'iniquité la plus audacieuse et encourager la vertu la plus timide.

La cause du clergé tint le premier rang. Il y eut plusieurs canons contre la simonie et l'incontinence des clercs, les deux grandes plaies de l'époque. Mais la principale affaire était toujours la question des investitures, pendante depuis si longtemps entre le Saint-Siège et l'empereur d'Allemagne. Après avoir rappelé au concile tous les efforts que le Siège apostolique avait faits pour arriver à une solution également avantageuse à l'Eglise et à l'empire, le Pape manifesta le désir de voir l'empereur, et se rendit à ce dessein à Mouzon, ville de la dépendance de l'archevêque de Reims. Au lieu de se trouver dans les conférences sans armes et accompagné d'un petit nombre d'hommes, l'empereur Henri II se fit suivre d'une troupe très nombreuse de soldats armés, et, dès les premiers entretiens, posa la question d'une manière telle, qu'il était impossible au Vicaire de Jésus-Christ de l'agréer sans abdiquer. Calixte, convaincu de l'impossibilité de rien terminer par une transaction convenable, se hâta de revenir à Reims, et après avoir rendu compte des efforts qu'il avait faits pour amener la paix entre l'empire et le Saint-Siège, il déposa l'empereur Henri et déclara ses sujets déliés du serment de fidélité.

Le Pape traita au concile de Reims une question qui intéresse spécialement notre histoire. Il avait été appelé à régler le différend qui divisait les rois de France et d'Angleterre. Louis-le-Gros se rendit en personne au concile.

Etant monté sur le siège pontifical à côté du Pape, il lut contre le monarque anglais un acte d'accusation dont voici les principaux passages : « Le roi des Anglais, di-
» sait Louis, qui auparavant avait été mon confédéré,
» a fait beaucoup de dommages et d'injures à moi et à
» tous mes sujets; il a envahi violemment la Normandie,
» qui est de mon royaume; il l'a traitée détestablement
» contre tout droit et toute justice. Robert, duc des Nor-
» mands (c'était mon homme), était en même temps son
» frère et son seigneur, mais il l'a molesté de mille ma-
» nières; enfin, il l'a fait prisonnier, et jusqu'à ce jour
» il le retient dans une dure captivité. »

Le concile inclinait à décider aussitôt l'affaire et à donner droit au roi de France; mais le Pape voulut suspendre son jugement jusqu'à ce qu'il eût entendu le roi d'Angleterre. Après avoir jugé les différends de plusieurs grands seigneurs et terminé le concile, Calixte II se rendit à Gisors, où il eut une entrevue avec le monarque anglais, qu'il engagea à faire toutes les concessions réclamées par la justice. La paix se conclut ainsi sous son haut patronage, à la satisfaction des deux partis, qui rendirent les prisonniers, les châteaux et les terres qu'ils avaient pris l'un sur l'autre.

Le jeune Guillaume, fils du comte Robert-Courte-Heuse, avait été définitivement dépouillé du duché de Normandie dans l'acte de paix intervenu entre le roi de France et celui d'Angleterre; rendu à la liberté, il fut reçu à la cour de France et traité comme les fils du roi. Louis-le-Gros, pour le dédommager, l'ayant fait parvenir au duché de Flandre, donna de vives inquiétudes au roi d'Angleterre, qui suscita de graves démêlés en

Flandre, fit périr le jeune prince, son neveu, et appela dans ce pays l'empereur d'Allemagne. Louis-le-Gros n'était pas demeuré témoin impassible de la destruction de son œuvre; il fit un armement très considérable pour empêcher le comté de tomber au pouvoir de l'empereur.

Ce déploiement de forces fut inutile, car l'empereur d'Allemagne, effrayé de cette seule démonstration, retourna sur ses pas et mourut bientôt après, sans laisser d'enfant. Mathilde, sa femme, fille du roi d'Angleterre, héritière des vastes possessions de ce monarque, donna sa fortune avec sa main à Geoffroi Plantagenet, duc d'Anjou, ajoutant ainsi aux possessions anglaises du continent une vaste et riche province. C'est ainsi que la situation de la France s'aggravait vis-à-vis d'une puissance rivale qui aspira bientôt à la conquête du royaume tout entier; cette exorbitante puissance prenait ses accroissements malgré les efforts d'un roi qui déjà avait beaucoup fait pour l'indépendance de la couronne.

Cependant l'Eglise suivait toujours sa marche ascendante et produisait dans chaque Etat des hommes qui exerçaient sur le monde une puissance devant laquelle toute autre semblait s'effacer. La France eut aussi son grand saint du moyen âge; mais, pour bien l'apprécier, il faut remonter plus haut. L'ordre de saint Benoît ayant, comme la plupart des institutions monastiques, subi l'influence du siècle et perdu une partie de sa ferveur primitive, l'esprit de réforme qui soufla au commencement du ^{xii}^e siècle sur la plupart des ordres religieux, inspira à sept bénédictins de se retirer à Molesmes, sur les confins de la Champagne et de la Bourgogne. Sept membres de cette maison s'éloignèrent pour

fonder un ordre plus sévère que les réformés eux-mêmes; ils se retirèrent à Cîteaux, près de Dijon, solitude inaccessible, dont la nature sauvage n'avait jamais été adoucie par le travail de l'homme. Sous la main des religieux, les terres furent défrichées; un monastère, un oratoire, élevés en peu de temps, attirèrent l'admiration générale.

Cet institut naissant était destiné à passer par les plus rudes épreuves; la pauvreté, la famine, la persécution, les maladies contagieuses, le réduisirent à un si déplorable état, qu'il se vit sur le point de périr, s'il n'eût recruté une légion de serviteurs de Dieu, composée de trente personnes conduites par saint Bernard, l'âme de toutes les grandes actions religieuses et politiques de son siècle.

L'odeur des vertus que répandait de tous côtés l'ordre réformé, lui attira de nombreux disciples, qui, se trouvant trop resserrés dans leur maison, durent songer à établir une nouvelle colonie. Bernard fut mis à la tête de cette sainte milice. Il choisit une vallée nommée dans le pays la vallée d'Absinthe, et lui donna le nom de Clairvaux; il défricha les terres, y bâtit un monastère et y fit régner toutes les vertus chrétiennes.

Bernard devint alors le centre de tout le mouvement religieux en France; il n'y avait aucune grande action, aucune importante discussion où il ne prît part; il relevait les institutions monastiques de leur abaissement, encourageait les religieux fidèles à maintenir la discipline. L'ordre jadis si florissant de Cluny était tombé dans un déplorable relâchement: il attaqua, avec toute la verve de son éloquence, les abus déplorables qui s'y

étaient introduits : « Comment, disait-il, les abus les plus criants ont-ils pu se glisser dans le monastère ? Comment se fait-il que, parmi les religieux, on trouve une si déplorable intempérance dans la nourriture, un luxe excessif dans les habits, dans les couvertures de lits, les équipages, les chevaux, les constructions ? Quelle différence entre ces religieux et ceux du temps de saint Antoine ! Alors on s'entretenait des choses du ciel ; aujourd'hui personne ne réclame, ne donne le pain du ciel. Pendant les repas on se dédommage de l'abstinence *par ces grands corps de poissons qui paraissent sur la table à double rang...* » Ces quelques mots suffisent pour donner une idée de la manière pleine de liberté dont parlait saint Bernard aux ordres relâchés.

Depuis Grégoire VII, l'Eglise n'ayant cessé de travailler à s'affranchir de la domination du pouvoir impérial, les partisans de l'empire résolurent, à la mort du pape Honorius II, de faire nommer un pape dépendant de l'empereur ; mais les cardinaux de Grégoire VII se séparèrent d'eux, et nommèrent Innocent II, malgré l'élection d'Anaclet, proclamé par leurs adversaires. Innocent, obligé de fuir, se rendit en France ; il trouva un appui dans saint Bernard. Etant venu visiter Clairvaux, le Pontife y fut reçu par les religieux revêtus de gros drap et non chargés d'or, de soie, de livres ornés de pierres précieuses. Au repas on servit du pain où le son était mêlé avec la farine, du petit vin tout ordinaire, des herbes et des légumes pour tenir lieu de toute espèce de viande.

Le Midi de la France ayant admis l'obédience d'Anaclet II, Bernard s'y rendit et parvint à gagner des pro-

vinces à la cause du pape Innocent. Bernard opéra une éclatante conversion, et détermina le duc d'Aquitaine à abandonner le monde ; ce qui amena un grand événement politique.

La riche succession du duc appartenait à sa fille Eléonore, qui épousa Louis, second fils du roi de France, devenu l'héritier de la couronne, par la mort de Philippe, son frère aîné.

Louis, connu depuis sous le nom de Louis-le-Jeune, marié à Eléonore de Guienne, fut associé à son père et sacré à Reims par le souverain Pontife. « Le Pape, dit un chroniqueur, oignit le jeune roi avec l'huile dont saint Remi avait oint Clovis à son baptême, et qu'il avait reçue de la main d'un ange. » Dans un concile, le Pape fit dix-sept canons d'une haute importance pour l'Eglise, pour les mœurs du clergé et des fidèles : les droits de la guerre, le négoce, les relations civiles attirèrent aussi son attention. « C'est une belle chose, dit Néander, que de voir les Papes, même lorsqu'ils sont expulsés de leur siège et obligés de combattre pour y rentrer, de les voir toujours attentifs aux besoins moraux et religieux des peuples. Leurs voyages, fréquemment nécessités par les troubles de Rome, tournent à l'avantage des pays qu'ils parcourent, et ils apprennent à mieux connaître la situation des Eglises et des populations, et donnent plus de poids, par leur présence, aux synodes appelés à remédier aux maux de l'Eglise (1). »

Innocent reprit bientôt le chemin de Rome. Nous ne le suivrons pas dans la capitale du monde chrétien ; nous

(1) Néand., p. 107, not. 12.

ne pouvons cependant passer sous silence une tentative faite par saint Bernard pour réformer un abus qui tendait à se généraliser dans toute l'Eglise. Le droit d'appel en cour de Rome étant généralement admis et sans restriction, il en résultait que, lorsque l'autorité diocésaine frappait, il y avait aussitôt appel, ce qui affaiblissait la discipline et ruinait le respect dû aux évêques; ce droit fut respecté, mais ramené dans de justes limites.

Au milieu de ces préoccupations universelles, Louis VI rendait son âme à Dieu, après avoir consacré à son service une vie empreinte de l'ardente piété qu'il avait puisée dans l'abbaye de Saint-Denis, où il avait passé ses premières années.

CHAPITRE X.

Louis VII, dit le Jeune (1137-1180).

§ I. *Lutte de Louis-le-Jeune contre les grands.*

Quoique Louis VI eût accoutumé les peuples à l'obéissance et au respect dus à l'autorité royale, il restait toujours, au fond des esprits des turbulents seigneurs, un souvenir de leur indépendance et la volonté de recommencer les guerres particulières. Louis-le-Jeune, à son avènement au trône, sentant la nécessité de continuer l'œuvre de son père, redoutant d'ailleurs une agression

de la part des seigneurs de Montmorency, Montjay, etc., se hâta d'interrompre les fêtes qu'il donnait à Bordeaux, à l'occasion de son mariage, pour retourner à Paris. Il trouva dans la plus vive agitation Orléans, qui, ayant entendu depuis plusieurs années vanter l'affranchissement produit par l'institution des communes, s'était soulevée aux cris mille fois répétés de *commune! commune!* Louis VII réprima la sédition, fit punir sévèrement les plus coupables et se rendit dans sa capitale. La conduite du jeune roi à Orléans a persuadé à quelques historiens que Louis fut ennemi de la liberté des villes; mais les documents attestent que, s'il se montra l'ennemi de l'anarchie, il fut toujours favorable aux sages institutions et en favorisa le développement.

Le nouveau roi trouva Paris et ses environs paisibles; un seul seigneur osa recommencer les courses de brigands, si fréquentes sous les quatre premiers rois de la race capétienne. Gaucher, sire de Montjay, ayant eu l'audace de dévaster les terres de la couronne, fut vivement attaqué par le roi, qui prit et rasa son château, à l'exception de la tour, respectant ainsi son droit seigneurial; car c'était de la tour du château que relevaient tous les fiefs d'une seigneurie, comme c'était de la tour du Louvre que relevaient tous les grands fiefs de la couronne.

Cet acte de vigueur épouvanta tous les amis du trouble, les engagea à respecter la paix publique et donna à la France, du moins pendant quelque temps, un calme profond, tandis que ses voisins étaient déchirés par des dissensions intestines.

Depuis longtemps les peuples n'avaient vu un roi par-

courant pacifiquement les provinces pour connaître leurs besoins. Louis VII présenta ce spectacle : on le vit profiter du calme pour aller visiter non pas seulement ses cinq villes de Paris, Etampes, Orléans, Compiègne et Melun, mais même les provinces situées au-delà de la Loire, jugeant, sur son passage, les différends qui pouvaient exister entre les seigneurs. Etant allé jusqu'à Toulouse pour revendiquer les droits de sa femme sur ce duché, il intervint entre ce monarque et le comte de Toulouse un traité dont les deux partis durent être également satisfaits. C'est ainsi que Louis-le-Jeune commença l'exercice du souverain pouvoir, donnant au monde l'exemple de l'esprit de conciliation et de bienveillance qui devrait toujours diriger les rois.

Un divorce jeta le trouble en France. Raoul, comte de Vermandois, fatigué de son épouse, déterminé à faire casser son mariage, trouva, comme c'était assez l'ordinaire, des témoins plus ou moins convaincus qui déposèrent, par devant les évêques de Sens, de Noyon et de Senlis, de la nullité de son mariage, pour cause de parenté dont il n'avait pas été obtenu de dispense. La nullité ayant été déclarée, le comte de Vermandois demanda et obtint la main de la sœur de la reine Eléonore. La comtesse répudiée était sœur du vertueux Thibaud, comte de Champagne, qui avait pour ami et pour conseil saint Bernard, abbé de Clairvaux : elle adressa au pape Innocent II une plainte contre cette audacieuse violation de l'une des plus saintes lois de la religion. Innocent frappa aussitôt d'excommunication le comte Raoul, sa nouvelle épouse et leurs auteurs, parmi lesquels se trouvait Louis-le-Jeune.

Le roi aggrava encore sa position vis-à-vis du souverain Pontife en attaquant les libertés des églises d'Aquitaine. Louis-le-Jeune prétendit avoir sur ces provinces, que sa femme lui avait apportées en dot, le droit, comme dans les autres provinces de son royaume, de nommer aux évêchés. Il se présenta bientôt une circonstance qui déterminait un grave conflit. L'évêque de Poitiers étant mort, le clergé de cette ville, usant de ses anciens droits, choisit et fit sacrer un premier pasteur, sans avoir pris l'agrément du roi, qui, pour cette fois, se contenta d'en témoigner un vif mécontentement, tout en respectant l'élection. Le métropolitain de Bourges ayant suivi de près au tombeau l'évêque de Poitiers, le clergé, sans s'arrêter aux menaces du roi, se fondant sur ses anciens privilèges, nomma évêque Pierre de la Châtre, ce qui irrita si fort Louis-le-Jeune, qu'il jura que jamais la Châtre ne prendrait possession du siège de Bourges, bien que son élection eût été confirmée par le légat du Saint-Siège; et, pour montrer que son serment n'était pas une vaine parole, il réunit des troupes pour attaquer le prélat, et le força à se retirer sur les terres de Thibaud, comte de Champagne, alors regardé comme l'un des plus fermes appuis du clergé. Louis entra alors à main armée en Champagne et dévasta le pays. Saint Bernard, indigné d'une telle conduite, essaya de ramener le roi à de meilleurs sentiments par une lettre fameuse : « Je crains que » Votre Altesse ne rende mes travaux inutiles. Il paraît » qu'elle quitte avec trop de légèreté les conseils sages, » tandis qu'elle écoute, au contraire, les suggestions du » démon, qui la pousse à mettre tout à feu et à sang. Je » vous exhorte, avec le zèle d'un fidèle serviteur, de

» mettre fin à ces procédés, de vous convertir, à l'exemple
» du roi de Ninive, et de prévenir la main de Dieu qui
» est déjà levée pour vous frapper..... Les blessures d'un
» ami valent mieux que les baisers d'un ennemi. »

Au lieu de recevoir avec bienveillance cette lettre pleine de conseils si prudents, le roi, irrité davantage, commit de plus grands excès et mérita ainsi d'être nommément excommunié et de faire lancer l'interdit sur tous les lieux où il se trouverait. Cette sainte rigueur mit le comble à la fureur de Louis; il s'opposa à l'élection d'un évêque à Paris, s'empara du temporel de l'évêque de Châlons et se jeta de nouveau sur la Champagne. Ce fut pendant cette malheureuse guerre que la petite ville de Vitry fut prise, après une défense héroïque. 1,300 personnes, femmes, vieillards, enfants, redoutant la vengeance du vainqueur, se retirèrent dans l'église, lieu sacré chez tous les peuples, espérant du moins y sauver leur vie. Mais le roi commanda, dans l'empportement de la victoire, de mettre le feu à l'édifice sacré et de laisser consumer dans les flammes ces victimes innocentes. Ce fut un horrible spectacle lorsqu'on étala, au milieu de la place publique, 1,300 cadavres complètement carbonisés. La nouvelle d'une action si barbare, s'étant répandue dans les provinces, y fut reçue avec une sorte de stupeur; Paris en fut saisi d'indignation, et, au lieu de recevoir le roi vainqueur avec des acclamations, la ville garda un morne silence; les principaux personnages fuyaient la présence du monarque. Saint Bernard se fit l'Ambroise de son siècle. Dans une lettre éloquentة il montrait au prince la patrie désolée et l'Eglise foulée aux pieds : « Je combattrai pour » elle jusqu'à la mort; au lieu de bouclier et d'épée, j'em-

» ploierai les armes qui me conviennent, je veux dire
» mes pleurs et mes prières devant Dieu. » Le jeune roi fut vivement touché de cette lettre, et la pensée des jugements de Dieu fit sur son esprit une si forte impression, qu'il prit la résolution de racheter ses péchés par une croisade.

Suger, le prudent Suger, dominé par les sentiments d'une politique positive, n'approuvait pas le projet d'une guerre sainte, et travailla à en détourner le roi sans pouvoir réussir. Louis-le-Jeune rassembla ses barons à Bourges, à la fête de Noël, pour leur faire part de sa volonté. Suger, connaissant la haute intelligence de saint Bernard et son esprit pratique, l'invita à se trouver à cette réunion, espérant que, loin de seconder les vues du monarque, il le détournerait de ses projets. En effet, l'abbé de Clairvaux montra bien moins d'empressement que les barons, et conseilla de demander l'avis du pape Eugène III, avant de prendre une détermination définitive. Louis-le-Jeune envoya au Pape des ambassadeurs chargés de lettres extrêmement pressantes.

Suger, de son côté, avait fait remettre au Pontife une lettre dans laquelle il lui communiquait ses craintes et le conjurait de reculer le plus possible l'époque de la croisade. Le Pape, combattu par une double pensée, par le désir de voir la chrétienté mettre une digue aux envahissements continuels des Musulmans en Orient, et par la crainte qu'une entreprise mal concertée ne vînt affaiblir le nom chrétien, demeura quelque temps irrésolu, et recommanda à Suger de bien examiner si la détermination du roi n'était pas un mouvement de jeunesse, et l'ardeur des barons excitée plus par le désir des combats

que par la volonté sincère de servir Dieu. Mais les sollicitations des envoyés de Louis furent si pressantes, que la bulle annonçant une croisade et chargeant saint Bernard de la publier, parut avant même que la réponse fût arrivée à Suger.

Vézelay, fixé pour le lieu où se devait faire la publication solennelle de la croisade, vit accourir tant de ducs, de comtes, de barons, de chevaliers, de sires, d'hommes du peuple, qu'il ne se trouva pas un seul édifice suffisant pour contenir la multitude; la place publique elle-même n'étant pas assez grande, on fit élever hors de la ville une estrade où vinrent prendre place, le roi, sa famille et saint Bernard, le prédicateur de la croisade. Là, Bernard se voyait environné des flots d'une multitude plus agitée que la mer en courroux; c'était au moment où l'on venait d'apprendre la triste nouvelle de la chute d'Edesse, boulevard avancé du Christianisme en Orient : le saint religieux, après avoir fait un discours pathétique sur l'état de la chrétienté et le besoin de la défendre par les armes, donna lecture de la bulle de publication de la croisade. Elle fut souvent interrompue par ces cris : *Dieu le veut ! Dieu le veut ! la croix ! la croix !* Lorsque la lecture en fut terminée, un cri unanime, que répétèrent longtemps les échos d'alentour, partit de toutes les poitrines pour demander la croix. Le saint prédicateur réclama encore un instant le silence, et prononça un discours des plus éloquents. « Si l'on venait, dit-il, vous annoncer que l'ennemi est » entré dans vos cités, qu'il a ravi vos épouses et vos » filles, profané vos temples, qui de vous ne volerait aux » armes ? Eh bien ! tous ces malheurs et des malheurs » plus grands encore sont arrivés à la famille de Jésus-

» Christ ; qu'attendez-vous donc pour réparer tant de
» maux, pour venger tant d'outrages ? Laissez-vous
» les infidèles contempler en paix les ravages qu'ils ont
» faits chez les peuples chrétiens ? »

Lorsque ce discours fut terminé, le roi, suivi de la reine, s'avança pour prendre la croix ; les principaux personnages vinrent après eux ; ils furent suivis d'une si grande multitude, que les croix préparées ayant été toutes distribuées, saint Bernard ordonna, pour en faire, de découper son manteau et celui de plusieurs seigneurs. Pour consacrer le souvenir de cette grande journée, on éleva sur le lieu même où la croisade avait été publiée, une église dédiée à la sainte Croix.

La prédication de la croisade eut un long retentissement en Allemagne ; mais la publication de la guerre sainte ne s'y étant pas faite comme en France d'une manière régulière, il vint s'y mêler un fanatisme odieux. Un moine nommé Rodolphe se fit le prédicateur de la croisade et engagea les peuples, pour se rendre agréables à Dieu à commencer par exterminer tous les juifs infidèles qui se trouvaient en grand nombre sur les bords du Rhin. On vit alors une de ces guerres que le Catholicisme déplore et que les chrétiens éclairés s'empressent de faire cesser ; saint Bernard accourut pour arrêter le sang des juifs, et représenta que le véritable esprit du Christianisme ne voulait pas qu'on attaquât des hommes paisibles. L'illustre abbé de Clairvaux se fit lui-même le prédicateur de la guerre sainte parmi les Allemands qui, bien que ne comprenant pas sa langue, étaient si touchés de son action, de son geste, de la seule vue de sa personne, que l'Allemagne se leva en masse pour prendre la croix. Il est vrai,

dit Othon de Frisingue, que les miracles qu'il opérait tantôt en secret, tantôt en public, étaient comme un langage divin qui persuadait les plus incrédules.

Tout se préparait en France pour la sainte expédition ; mais les préparatifs étaient d'autant plus difficiles, que sept années d'une disette extrême avaient contraint une partie de la population à s'expatrier, et le reste avait tellement épuisé ses ressources, que, lorsque les barons mettaient en vente leurs biens afin de se procurer de l'argent, personne ne se présentait pour en devenir acquéreur. Dans cet extrême embarras, Pierre-le-Vénérable proposa de punir les Juifs, non de mort, il ne voulait pas verser le sang, mais par où ils avaient péché, disant que, comme ils avaient profité de la misère publique pour dépouiller les chrétiens, il fallait les dépouiller à leur tour. Ce conseil fut probablement suivi. Les monastères, dont la sage administration sut toujours se réserver des ressources, même aux plus mauvais jours, payèrent aussi un riche contingent.

§ II. *Deuxième croisade.*

Louis-le-Jeune, préférant la voie de terre à celle de mer, choisit la ville de Metz pour le lieu du rendez-vous général de tous les croisés. Rien de plus touchant que les adieux que lui fit Suger ; on eût dit que ce sage ministre avait plus qu'un pressentiment des maux qui étaient réservés au roi. Le monarque, sur le refus de saint Bernard, qui crut sa mission terminée avec la prédication de la guerre sainte, prit lui-même le commandement de 100,000 croisés ; il quitta Metz, traversa l'Allemagne

pour se rendre à Constantinople, lieu désigné pour la réunion générale : il s'y trouva un si grand nombre de soldats français, que saint Bernard écrivait au pape Eugène : « Les villages et les châteaux sont déserts; on » ne voit que des enfants orphelins et des femmes veuves » dont les pères et les maris sont vivants. »

L'ébranlement général de l'Europe occidentale avait jeté Manuel Comnène, empereur de Constantinople, dans la plus vive anxiété : on répandait sur les intentions des croisés les bruits les plus alarmants; ils voulaient, assurait-on, s'emparer d'abord de Constantinople et en faire le centre de leurs expéditions contre les infidèles. A ces craintes venaient se joindre les plaintes des sujets de Manuel, qui souffraient horriblement de la part de soldats qu'on accusait de *lancer des flammes et répandre des torrents de sang avec autant d'indifférence que nous versons un vase d'eau*. L'empereur d'Orient, peu rassuré du côté des chrétiens, se fit l'allié des Turcs, en même temps qu'il tendait la main aux croisés, espérant peut-être les détruire les uns par les autres. Lorsque Louis-le-Jeune arriva à Constantinople, l'empereur Conrad était déjà passé en Asie, où il éprouvait les tristes effets de la politique fourbe et astucieuse de Comnène. Le roi de France, qui avait été reçu à Constantinople avec les démonstrations de la plus cordiale amitié, apprit que le sultan d'Iconium était instruit de tout par la perfidie des Grecs.

« Ne laissons pas derrière nous, dit l'évêque de Langres, une ville insolente et jalouse, qui ne cherche que les moyens de nous détruire, et faisons retomber sur elle les maux qu'elle nous prépare. Si les Grecs ac-

» complissent leurs perfides desseins, c'est à vous que
» l'Occident redemandera un jour des armées. Puis-
» que la guerre que nous entreprenons est sainte, ne
» paraît-il pas juste d'employer tous les moyens de
» réussir? La nécessité, la patrie, la religion, vous or-
» donnent de faire ce que je vous propose. Les aque-
» ducs qui fournissent l'eau à la ville sont en notre
» pouvoir et nous offrent un moyen facile de réduire ses
» habitants. Les soldats de Manuel ne pourront supporter
» l'aspect de nos bataillons. Une partie des murailles et
» des tours de Byzance viennent de s'écrouler devant
» nous comme par une espèce de miracle. Il semble que
» Dieu lui-même nous appelle dans la ville de Constantin,
» et qu'il vous en ouvre les portes comme il ouvrit à vos
» pères celles d'Edesse, d'Antioche et de Jérusalem. »

L'évêque de Langres proposa ensuite l'occupation permanente de Constantinople; avis trouvé plus politique que chrétien, et qui fut repoussé par des guerriers impatients de se signaler contre les infidèles. Ils se hâtèrent de prêter un vain hommage à l'empereur de Constantinople, pour être plus vite transportés au-delà du Bosphore, où ils apprirent bientôt à connaître toute la perfidie des Grecs. L'empereur Conrad, marchant par une route inconnue, à la suite des guides grecs, s'était tout-à-coup trouvé au milieu des Turcs, dans un lieu qui ne présentait pas un seul chemin pour la fuite. Semblables à la colombe sous la griffe du vautour, disent les écrivains du temps, les 60,000 Germains se débattirent un moment et furent presque tous mis à mort ou réduits en esclavage. L'empereur, percé de deux flèches, parvint à s'échapper comme par miracle, rallia à

peine le dixième de son armée, tristes débris avec lesquels il avait résolu de rejoindre Louis-le-Jeune et de continuer avec lui le saint voyage ; mais la douleur et la honte causées par un si grand désastre, le déterminèrent à aller pleurer ses malheurs en Allemagne avec les quelques barons qui avaient survécu comme lui.

Cependant Louis-le-Jeune, chargé seul du poids de la guerre sainte, continuait son expédition à travers les plaines de l'Asie-Mineure. Il arriva ainsi sur les bords du Méandre, défendus par les infidèles, dont « les tentes, dit l'anonyme des Gestes de Louis VII, couvraient l'autre rive du fleuve, et lorsque les nôtres voulaient mener boire leurs chevaux, les infidèles les assaillaient, de l'autre côté, à coups de flèches. Les Français, qui brûlaient d'aller les joindre, après avoir longtemps sondé le fleuve, trouvèrent enfin un gué inconnu aux indigènes. Ils s'y précipitèrent en foule et gagnèrent la rive opposée, repoussant de tous côtés les ennemis qui essayaient, à coups de lance et d'épée, de les faire reculer. »

Cette brillante victoire, en augmentant le courage des vainqueurs, jeta la crainte parmi leurs ennemis, qui, n'osant plus paraître en rase campagne ni affronter la valeur française, se contentèrent d'observer, du haut des montagnes, la marche des croisés pour profiter de leurs fautes s'ils avaient le malheur d'en commettre. L'imprudence d'un commandant de l'avant-garde leur en offrit une bien funeste. L'armée marchait de jour, divisée en deux corps, et se réunissait chaque soir dans un seul camp, où le conseil traçait la route du lendemain, l'ordre de la marche et le campement général. Un jour, l'armée étant arrivée en face d'une chaîne de montagnes

qu'il fallait franchir, le conseil détermina que le premier corps, commandé par Geoffroi de Rancon, seigneur de Taillebourg, s'arrêterait au sommet des hauteurs pour y attendre le second corps. Parvenu au lieu désigné pour établir son camp, Geoffroi découvrit, à quelques heures de marche, une riante campagne, où les hommes et les bêtes de somme trouveraient tout en abondance. La reine Eléonore, qui était dans l'avant-garde, et toutes les dames de sa suite, prièrent avec tant d'instance le commandant général de pousser jusqu'à la plaine, que Geoffroi, oubliant le premier devoir d'un général, celui de l'exécution rigoureuse des ordres positifs, et considérant que ses troupes étaient peu fatiguées, descendit imprudemment dans la plaine. Mais, à peine avait-il quitté le plateau, que l'ennemi s'en empara, coupant ainsi en deux l'armée chrétienne.

Pendant ce temps, la partie de l'armée placée sous les ordres du roi s'avancait insouciant, sans ordre, et presque désarmée, car beaucoup de soldats avaient placé leurs armes sur les chariots. Ils apercevaient, dans le lointain, au sommet des rochers, des guerriers silencieux, attentifs; ils ne s'en inquiétaient point, croyant que c'étaient les soldats du premier corps qui les attendaient pour le campement. Quand l'armée chrétienne fut bien engagée dans le défilé, les Turcs donnèrent le signal de l'attaque, et à l'instant firent pleuvoir une foule de traits, roulèrent des rochers et écrasèrent une multitude de guerriers chrétiens. Le roi, à la tête de quelques seigneurs, atteignit enfin le sommet de la montagne et pressa vivement ses adversaires; mais que pouvait la valeur contre la multitude qui se renouvelait sans cesse? Le

roi avait déjà perdu une partie de ses gardes quand il se vit obligé de s'adosser à un rocher pour échapper à la mort ou à la captivité. Les Musulmans, ignorant qui il était, et le prenant pour un guerrier ordinaire, l'abandonnèrent pour courir à d'autres exploits. La nuit arriva heureusement pour l'armée française ; les Musulmans, craignant d'être attaqués par l'avant-garde, abandonnèrent le champ de bataille et permirent à l'arrière-garde de se reconnaître. Le roi se saisit d'un cheval abandonné et rejoignit le premier corps où déjà l'on pleurait sa mort. Le bruit s'était répandu qu'il avait succombé sous le fer des Sarrasins, et ce bruit prit tant de consistance, qu'il parvint en Europe.

Irritée d'un pareil désastre, causé par la faiblesse d'un chef, l'armée demanda la mort de Rancon ; le roi se contenta de lui ôter son commandement pour le remettre entre les mains de Gilbert, vieux guerrier plein d'expérience, auquel fut adjoint Evrard des Barres, grand-maître des Templiers, qui était venu, suivi d'un grand nombre de ses chevaliers, à la rencontre des croisés. Sous ces deux habiles chefs le moral de l'armée se releva, et les Turcs furent battus en plusieurs rencontres.

Mais bientôt un ennemi plus redoutable que les Turcs se fit sentir : l'armée se trouva sans vivres, sans vêtements, obligée de manger les chevaux morts. Le roi la soutenait par son admirable patience, par ses discours, et en partageant avec elle tout ce qu'il avait. On arriva ainsi devant Attale, ville au pouvoir des Grecs, dont le pays était ravagé par les Turcs. Cette ville refusa d'ouvrir ses portes à l'armée chrétienne.

Le gouverneur d'Attale, voyant les croisés accablés

de tant de maux, et redoutant que, forcés par le désespoir, ils ne vinssent à s'emparer de la ville, proposa à Louis VII de le transporter, avec tous les pèlerins, en Palestine sur une bonne flotte. Le roi agréa ces offres et se chargea des frais de transport. Après une longue attente, il vit arriver un petit nombre de vaisseaux tout-à-fait insuffisant pour la totalité de ses troupes.

Louis VII, contraint d'abandonner une partie de son armée, fit tout ce que l'humanité et son devoir de roi exigeaient de lui. Non content de donner des secours aux troupes délaissées, il remit encore 50 marcs d'argent au gouverneur d'Attale pour le soin des malades. On lui promit aussi que tous les hommes valides seraient, sous la direction de guides sûrs, conduits à Antioche par des chemins détournés. Malgré ces soins et ces mesures toutes paternelles, le roi ne quitta pas ses compagnons d'armes sans être visiblement ému. De grands malheurs étaient, en effet, réservés à cette troupe infortunée. Poursuivie par les Grecs, attaquée par les Turcs, elle se démoralisa si complètement, que les deux commandants chargés de la conduire se jetèrent dans un vaisseau et l'abandonnèrent à son mauvais sort. Cette multitude sans armes, sans vêtements, sans vivres, erra à l'aventure dans la Cilicie, et y périt de besoin ou de la main des ennemis. Ceux qui succombèrent furent encore les moins malheureux ; 3,000 chrétiens, blasphémant le nom du Christ qu'ils avaient adoré, embrassèrent l'islamisme. Les malades, laissés à Attale, eurent un genre de mort aussi déplorable. Le ciel devait punir une ville coupable qui, n'osant braver de front l'armée chrétienne, avait eu l'infamie de la livrer à ses ennemis : les cadavres infects des

croisés, auxquels on n'avait pas même donné la sépulture, développèrent des maladies pestilentielles qui enlevèrent la moitié des habitants; l'épée des Turcs vint en achever la ruine.

L'arrivée du roi à Antioche, quoiqu'il eût perdu les trois quarts de sa brillante armée, y causa encore une vive allégresse. Antioche, cité enchanteresse, qui avait déjà, par ses plaisirs trompeurs, causé tant de mal à la première croisade, devait aussi être funeste à la seconde. Ses bosquets odoriférants, ses fontaines d'où s'échappaient, avec un doux murmure, les ondes les plus pures; ses fruits exquis, la mollesse des habitants, tout portait au plaisir. La reine Eléonore et ses femmes s'y livraient avec d'autant plus d'ardeur, qu'elles en avaient été plus longtemps privées. Raymond, comte d'Antioche, désirant vivement profiter de la présence des croisés pour agrandir sa souveraineté, résolut d'user de la faiblesse de la reine. Quoiqu'il fût son oncle, elle avait conçu pour lui une violente passion; car, dit Guillaume de Tyr, *il était d'un parler doux et affable, représentant, dans son habitude et contenance, je ne sais quelle grâce singulière et maintien d'un excellent et magnifique prince*. Il avait su multiplier les fêtes et semer les plaisirs sous les pas de la jeune reine, qui avait pris la croix moins par dévotion que par désir de voyager et de mener une vie aventureuse.

Lorsque Louis-le-Jeune parla de quitter Antioche pour se rendre à Jérusalem, la reine s'emporta de la manière la plus indécente et menaça de se séparer de son époux; il fallut l'enlever de force de la ville pour la conduire dans le camp des chrétiens. On prétend que, non contente de

ses liaisons suspectes avec son oncle, le comte de Toulouse, elle avait conçu pour un jeune Sarrasin une passion criminelle. Dès ce moment l'harmonie cessa d'exister entre les deux époux, que nous verrons se séparer, trop malheureusement pour la France.

Louis-le-Jeune fut reçu à Jérusalem comme le sauveur des chrétiens d'Orient; il y trouva le vaillant Conrad, qui déjà était revenu de l'Allemagne, suivi de quelques chevaliers, pour accomplir son vœu. Un grand conseil fut tenu à Ptolémaïde pour régler les travaux de la campagne qu'on se proposait d'ouvrir. On remarqua que la reine Eléonore, le prince d'Antioche et le comte d'Edesse ne se trouvèrent pas au conseil; aussi l'assemblée, laissant de côté la défense de leurs possessions, résolut de commencer la guerre par le siège de Damas, ville située au pied de l'Anti-Liban, à quarante lieues de Jérusalem.

Damas, l'une des plus célèbres villes de l'Orient, dont les jardins faisaient l'admiration de l'univers, était défendue par de hautes murailles du côté de l'orient et du midi; vers l'occident et le nord elle n'avait pour défense que ses nombreux jardins plantés d'arbres, où s'élevaient de toutes parts des palissades, des murs de terre et de petites tours dans lesquelles on pouvait placer des archers. Les croisés, prêts à commencer le siège, résolurent, dans un conseil, de s'emparer d'abord des jardins: on espérait y trouver de l'eau et des fruits en abondance; mais l'entreprise n'était pas sans de grandes difficultés. Les vergers, qui s'étendaient jusqu'au pied de l'Anti-Liban, présentaient comme une vaste forêt traversée par des sentiers étroits où deux hommes pouvaient à peine marcher de front. Les infidèles avaient fait partout des

retranchements où ils pouvaient résister sans péril aux attaques des croisés. Rien ne put cependant ralentir la bravoure et l'ardeur de l'armée chrétienne, qui pénétra dans les jardins. Du haut des tourelles, du milieu des enceintes fermées de murailles, du sein des arbres touffus, partaient des nuées de traits et de javelots. Chaque pas que faisaient les chrétiens dans ces lieux couverts était marqué par quelque combat opiniâtre. Cependant les infidèles, attaqués sans relâche, furent à la fin forcés d'abandonner les positions qu'ils occupaient et qu'ils avaient fortifiées. Le roi de Jérusalem marchait le premier, à la tête de son armée et des chevaliers de Saint-Jean et du Temple. Après les chrétiens d'Orient s'avançaient les croisés français, commandés par Louis VII. L'empereur d'Allemagne, qui avait rassemblé les débris de son armée, formait le corps de réserve et devait garantir les assiégeants des surprises de l'ennemi (1).

Parmi tous les vaillants chevaliers qui prirent part à ce combat, celui qui montra le plus de courage fut Conrad, empereur d'Allemagne. Un jour, placé à l'arrière-garde, apercevant l'armée chrétienne qui faiblissait, il passe comme l'éclair à la tête de la colonne, renverse tout ce qui ose se présenter, et accepte le défi que vient lui présenter un Sarrasin d'une haute stature et d'une force de corps prodigieuse. Les deux armées suspendent la bataille pour contempler ce combat. D'un coup de sa lourde épée, Conrad fend le Musulman. Effrayés d'une force si prodigieuse, les Turcs se hâtent de regagner l'enceinte de Damas, qui eût été bientôt emporté, si le démon de la

(1) Michaud, *Histoire des Croisades*.

rivalité ne fût venu jeter la division parmi les croisés. On voulut se partager la conquête avant que l'on en fût maître; et comme il y avait un grand nombre de prétendants à son entière possession, ceux qui n'espéraient rien, voyant qu'on se battait moins pour l'honneur du nom chrétien que pour satisfaire l'ambition de quelques hommes, commencèrent à ne montrer plus la même ardeur; plusieurs même reçurent de riches présents des Turcs de Damas, pour ne plus combattre. C'est ainsi que l'armée chrétienne, après avoir versé le plus pur de son sang, eut la honte d'abandonner, sans aucun motif plausible, le siège d'une ville importante, qui servit de point de départ aux ennemis du nom chrétien pour reconquérir la Syrie.

Après être resté encore une année en Palestine, occupé plutôt d'actes de piété et de dévotion que d'entreprises militaires, Louis-le-Jeune s'embarqua au mois de juillet 1149. Il voulut, en repassant le long des côtes de l'Italie, aller déposer ses peines aux pieds du Père commun des fidèles, et lui promettre d'entreprendre bientôt une nouvelle expédition en faveur de la Terre-Sainte; voyage dont il se promettait sans doute plus de succès, parce que l'expérience viendrait se joindre à la valeur. Il rentra dans ses États, accablé de douleur, suivi de quelques centaines de chevaliers; c'était ce qui restait de l'une des plus brillantes armées que la France eût mises sur pied.

Le deuil était général; chaque famille pleurait l'un de ses membres et le redemandait à ceux qui, avec tant d'imprudence, avaient conduit à la mort l'élite de la nation.

On accusa particulièrement saint Bernard qui, après

avoir souffert et s'être humilié un an sans se plaindre, se résolut à prendre en main la cause de Dieu, car, en se justifiant, il justifiait aussi la cause de la Providence qu'on blasphémait. Il adressa au Pape son apologie. Dans le second livre de la *Considération*, il montrait que le malheur des Croisés venait de leurs crimes, qu'ils avaient été châtiés comme les Israélites coupables.

L'apologie de saint Bernard envisage plus la seconde croisade sous le point de vue religieux que sous le rapport politique et militaire. Nous devons nous arrêter un instant à la considérer sous ce dernier point de vue. Il y a une distance immense entre la première et la seconde croisade. Dans la première, l'héroïsme et l'enthousiasme religieux impriment à tous les actes un caractère de grandeur digne d'admiration; dans la seconde, aucun genre de gloire ne rachète les malheurs des chrétiens. S'il y eut de grandes vertus, si Louis-le-Jeune put passer pour un modèle de piété et de résignation, on vit à côté de ces actes de religion des vices horribles; l'impudicité fit d'affreux ravages, la jalousie paralysa les actes de valeur militaire.

L'administration de Suger pendant l'absence du roi mérite de fixer l'attention du lecteur. Il régita le royaume avec autant de fermeté, de résolution et de caractère, que s'il eût été le souverain; il réprima les attaques des grands avec une extrême vigueur. Aussi, quand il remit le gouvernement à son souverain, l'Etat jouissait d'une prospérité inouïe, qui faisait un grand contraste avec les malheurs du monarque. L'habile ministre voulut aussitôt rentrer dans son monastère de Saint-Denis, où, rêvant aux causes du mauvais succès de la croisade dont il avait

été l'adversaire, il crut les avoir si bien découvertes, que lui, en apparence ennemi de ces expéditions salu-taires, se proposait d'en diriger une quand il fut enlevé par la mort.

L'abbé Suger, le noble type d'un ministre intègre, surnommé à juste titre le *père de la patrie*, mourut à l'âge de soixante-dix ans, le 13 janvier 1152. Suger fut accusé de s'être laissé trop entraîner dans les affaires du siècle ; mais la politique ne lui fit point oublier les préceptes de l'Évangile. Au jugement de ses contemporains, il vivait à la cour en sage courtisan et dans son cloître en saint religieux.

§ III. *Affaires religieuses.*

Nous avons perdu de vue les affaires religieuses sous le règne de Louis-le-Jeune ; elles étaient cependant assez importantes, et au milieu de l'agitation universelle l'hydre de l'hérésie levait la tête. Nous l'avons déjà remarqué, la cause des erreurs se trouve dans la manière d'envisager la théologie, l'unique science qui absorbât les esprits à cette époque. On lui donnait pour base principale la philosophie d'Aristote, et l'on oubliait ainsi cette grande règle de saint Jean-Chrysostôme : « Dieu ne » nous a point envoyés pour disputer et faire des raisonnements humains, mais pour faire obéir à la foi. »

Certains théologiens, prenant la philosophie des Grecs pour moyen d'interprétation de l'Évangile, se sentirent bientôt entraînés vers les erreurs que cette philosophie insensée avait produites dans les premiers siècles de l'Église. Les uns, séduits par les idées manichéennes, ne

voyaient dans l'univers qu'une nécessité absolue, cédant au bien ou au mal, suivant que le bon ou le mauvais principe dominait; les autres, partant de l'unité de substance, confondaient ensemble Dieu, la nature et l'homme. D'autres mesuraient nos dogmes selon les lois de la dialectique, ajoutaient ou retranchaient, selon leur caprice, au domaine de la foi. On en vit enfin qui accusaient l'Eglise de corruption profonde, et, sous le prétexte de perfection, renversaient les principes sociaux et sapaient le fondement de toute propriété en attaquant celle de l'Eglise. Nous ne parlerons pas d'une espèce de fou nommé Éon, qui, se fondant sur une formule de prières, se donnait pour l'ange de Dieu, et fit en Bretagne un certain nombre de dupes. Cette hérésie grossière n'avait pas une idée intellectuelle pour base, elle mérite à peine d'être nommée.

Parmi les hérésies moins tranchées et plus philosophiques, si l'on peut se servir de ce nom, nous devons mettre en première ligne celle d'Abailard, dont le nom est devenu vulgaire à force d'avoir retenti dans les écoles et dans le monde. « Abailard, dit M. Cousin, est en théologie ce qu'il est en philosophie, ni tout-à-fait orthodoxe ni tout-à-fait hérétique, » c'est-à-dire qu'il cherche à donner une couleur orthodoxe à ses erreurs. Dans le système d'Abailard, la foi n'est qu'une appréciation, c'est-à-dire qu'une opinion provisoire que devait ensuite prouver le syllogisme, en lui donnant ainsi une sanction logique. Saint Bernard, après avoir adressé au novateur des avis charitables qui ne furent pas écoutés, le dénonça à la Chaire de saint Pierre.

Les erreurs, aussi bien que les désordres d'Abailard, avaient tant de retentissement en France, qu'il fallut le

juger. Un concile se réunit à cet effet à Soissons et invita saint Bernard à s'y trouver. Le grand docteur se rendit à regret à cet appel ; il produisit les pièces, développa les chefs d'accusation et attendit vainement la réponse de l'accusé. Abailard, foudroyé par la parole chaleureuse de son contradicteur, put à peine balbutier un appel à Rome. En se rendant dans la capitale du monde chrétien, il fut arrêté par Pierre de Cluny, qui l'engagea à se soumettre au jugement qui ne devait pas tarder à intervenir. L'arrêt de condamnation fut, en effet, rendu. Abailard obéit pleinement et ne songea qu'à consacrer le reste de ses jours à la pénitence. Avant de mourir, il pensa encore à Héloïse, et lui écrivit ces mots dignes de mémoire :

« Si j'ai corrompu votre esprit, compromis votre salut,
» terni votre réputation, perdu votre honneur, par-
» donnez-moi et rappelez-vous la miséricorde chré-
» tienne, pour oublier le mal que je vous ai fait. La
» Providence veut nous sauver ; ne l'en empêchons pas,
» Héloïse. Ne m'écrivez plus, voici la dernière lettre que
» vous aurez de moi. »

Saint Bernard soutint plus tard une lutte contre un ennemi moins dangereux, mais qui, lui aussi, puisait dans la philosophie d'Aristote des principes fondamentalement erronés. Voulant faire au plus saint et au plus inexplicable de nos mystères l'application des catégories du philosophe de Stagyre, Gilbert de la Porée prétendit interpréter Dieu et la Trinité d'après les principes de la raison. Un concile, tenu à Reims pour examiner la nouvelle doctrine, vit l'hérésiarque, au lieu d'en appeler à l'autorité et au jugement de ses pairs, tenter de porter la décision dans le champ de la discussion scolastique, et

pour cela étaler en présence des Pères des monceaux d'in-folio capables d'épouvanter les plus érudits. Saint Bernard, dont les vues étaient si profondes que rien n'échappait à son regard, voulut d'un seul mot et sans un interminable examen, décider une question par la formule d'une proposition évidemment catholique, dont l'adoption serait la condamnation claire de la fausse doctrine. Cette erreur, reposant principalement sur ce que Dieu et une abstraction connue sous le nom de divinité n'étaient pas la même chose, conduisait inévitablement au panthéisme. Saint Bernard établit que l'idée générale de divinité n'a de personnification que dans l'être réel, qui est Dieu. Gilbert, forcé de courber la tête, se soumit et continua à remplir avec édification toutes les charges du saint ministère.

Eugène III, qui avait présidé au concile de Reims, était un humble enfant de saint Bernard; il n'avait eu à Clairvaux d'autre fonction que celle *de soigner l'échauffoir et de faire du feu aux religieux qui étaient transis de froid après matines, parce qu'ils étaient peu vêtus*. Envoyé par son supérieur pour gouverner le monastère de Saint-Anastase de Rome, lui qui *craignait de devenir la risée de cette grande ville*, fut, quoique simple religieux, sans aucunes dignités ecclésiastiques, promu au trône pontifical. Ce modeste religieux, ce saint Pontife, à qui saint Bernard, son maître, adressa son beau livre des *Considérations*, voulut visiter la France, cette terre riche par sa foi et par ses œuvres. L'arrivée du Pape produisit une allégresse générale. Le roi, suivi d'une brillante noblesse, alla à sa rencontre jusqu'à Dijon, se jeta à ses genoux, les couvrit de baisers et de larmes.

Le souverain Pontife officia solennellement à Saint-Denis, le jour de Pâques, visita Paris, présida aux conciles de Reims et de Trèves, et voulut aller passer quelques jours à Clairvaux, où il reçut tous les honneurs dus au chef de l'Eglise, et où cependant il voulut vivre comme un simple religieux.

Cette visite avait servi à adoucir les peines de saint Bernard, à qui le monde reprochait les malheurs de la seconde croisade. Sa justification fut une œuvre admirable, aussi bien que sa vie, consumée dans la pratique des plus belles vertus, au milieu de ses enfants chéris, qui recueillirent son dernier soupir le 20 août 1153.

L'Eglise était encore exposée alors à des épreuves pénibles. Une succession de pontifes extrêmement fermes lui attira de nouvelles persécutions de la part du monde. Parmi ces grands pontifes, Alexandre III, qui tient une si belle place entre ses vénérables prédécesseurs, fut contraint de fuir et de demander l'hospitalité à notre France, où il tint des conciles et se fit le soutien et le consolateur de saint Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry, dont les glorieuses luttes arrêtaient les tentatives politiques des Anglais contre la France.

Quelques années après, les divers membres de la famille royale d'Angleterre passèrent entre eux un acte par lequel ils conféraient à Henri toutes leurs terres du continent, en sorte que le roi d'Angleterre se trouva maître des possessions d'outre-mer, de la Normandie et de l'Anjou, ce qui donnait à la puissance anglaise une extension réellement exorbitante et menaçante pour la France; puissance qu'une affaire extrêmement pénible pour le cœur du vertueux Louis VII vint encore augmenter.

Nous avons vu que, pendant son voyage de la Terre-Sainte, Louis VII avait eu beaucoup à se plaindre de la conduite de la reine Eléonore. Quoiqu'en pareille matière les bruits excèdent souvent la réalité, il arrive aussi quelquefois que la réalité va plus loin que les *on dit*. Louis VII, dont le cœur avait été profondément ulcéré, allait, pendant la vie de Suger, puiser des consolations dans ses conversations intimes avec cet habile ministre, qui l'exhortait à la patience, et rétablissait l'union entre lui et une femme trop amie du plaisir pour un roi qu'elle traitait de *moine indigne d'elle*. Après la mort de Suger, la dissension entre les deux époux ne connut plus de bornes. Dans un voyage que le roi et la reine firent dans le Midi, la vie commune étant devenue impossible, la reine fit répandre le bruit qu'étant parente du roi, son mariage était nul. Ce bruit prit assez de consistance pour qu'un concile jugeât nécessaire de s'en occuper. Le roi, dont la volonté était de ne gêner en rien l'action du pouvoir ecclésiastique, dit aux Pères d'examiner la question avec le plus grand soin et de décider selon leur conscience. Le concile reconnut l'existence de la parenté et déclara la nullité du mariage.

L'épouse répudiée donna, en même temps que sa main, son duché d'Aquitaine à Henri Plantagenet, qui se trouva ainsi avoir en France plus de possessions que le monarque français; mais la guerre ne tarda pas à éclater entre les Plantagenets.

§ IV. *Démêlés avec le roi d'Angleterre. — Mort de Louis-le-Jeune.*

A peine affermi sur le trône d'Angleterre, Henri re-

cut de son frère Geoffroi Plantagenet une demande en revendication de l'Anjou, qu'il avait juré sur le corps de son père de lui céder. Le roi, se fondant sur une prétendue dispense de son serment accordée par le Pape, refusa de tenir son engagement, et jeta ainsi son frère dans une révolte ouverte. Pour unir le droit au fait, Geoffroi en appela à Louis VII, son suzerain, et, en attendant l'arrêt qui devait intervenir, s'empara de vive force de plusieurs places. Loin de décliner la juridiction du monarque français, le roi Henri, comptant sur son habileté politique, sur son adresse dans les négociations, demanda avec instance un arrêt définitif, qu'il promettait d'accepter comme l'expression de la justice et du droit. Pour se le rendre favorable, il flatta le roi, se dit profondément honoré d'être le vassal d'un monarque tel que Louis VII, plaça ses mains dans les siennes, lui jura fidélité, mit à sa disposition toutes ses forces de terre et de mer. Jamais roi de France n'avait rencontré un vassal plus dévoué ; aussi Louis-le-Jeune se prononça en faveur de Henri.

Geoffroi Plantagenet, vaincu et contraint de renoncer au titre de comte d'Anjou, sut se faire élire duc de Nantes. Cette élection procura à Henri II le moyen de s'immiscer dans les affaires du duc de Bretagne. Il parvint, en effet, à fiancer son fils avec la fille du duc. Cet acte de politique inquiéta vivement Louis-le-Jeune ; il voyait son adversaire faire chaque jour des pas nouveaux et décisifs sur la terre de France.

La règle politique du roi d'Angleterre consistait à recourir moins à la force qu'à la ruse ; il possédait au souverain degré l'art d'endormir ceux qu'il voulait trom-

per. En 1158, étant venu à Paris sous le spécieux prétexte de rendre hommage à son seigneur-roi, il obtint deux grands résultats politiques : d'abord il fit un traité d'alliance offensive et défensive avec le puissant comte de Champagne, auquel s'adjoignit le comte de Flandre, coalition très redoutable pour un souverain aussi faible que Louis-le-Jeune. Ensuite, à l'occasion des fiançailles de son fils, âgé de trois ans, avec la fille du roi de France, qui n'avait que six mois, il obtint pour dot le Vexin français. Par ces manœuvres habiles, Henri avait enlacé Louis dans ses filets. Avant de l'attaquer, il porta son attention vers le sud de la France, dont il voulait d'abord se rendre maître absolu.

En parcourant les titres de son duché d'Aquitaine, il découvrit que les comtes de Toulouse avaient des devoirs à remplir envers les ducs d'Aquitaine ; il en exigea l'exécution. Comme le comte s'y refusa, il marcha contre Toulouse. Les habitants, décidés à soutenir leur seigneur, eurent recours à Louis VII, qui vint les délivrer. On remarque, dans la lettre de remerciement que la ville de Toulouse et son comte adressèrent au roi de France, un soin tout particulier d'éviter toute expression qui pût impliquer une sujétion féodale, preuve que les comtes de Toulouse étaient alors presque entièrement indépendants de la France.

Mais, malgré le soin que toutes les petites principautés avaient de sauvegarder leur indépendance, la nécessité de se soutenir les contraignait souvent à réclamer l'appui des rois et à contracter ainsi des engagements qu'on savait éluder dans la suite.

Profondément irrité de ses mauvais succès au sud, le

roi d'Angleterre attaqua le duché même de France, s'empara de Gerberoy et brûla cette forteresse. Simon de Montfort lui livra les places de Rochefort, Montfort et Epernon ; en sorte que le long travail de Louis-le-Gros, pour rendre praticables les communications entre les principales villes du duché de France, se trouvait détruit ; Paris, Etampes et Orléans étaient complètement isolés. Le clergé, touché des maux qu'enduraient les peuples, intervint et fit signer une paix que le roi d'Angleterre n'accepta que pour mieux se préparer à la guerre. Profitant de cette paix, il fit célébrer le mariage de son jeune fils avec la princesse fille de Louis VII ; c'était un moyen de se mettre en possession du Vexin français, qui avait été constitué en dot. Au moment où il travaillait à agrandir ses possessions du continent, il prit une mesure qu'il croyait habile, qui tourna cependant contre lui et empoisonna le reste de ses jours.

Henri II, voulant asservir l'Eglise d'Angleterre et la dépouiller de tous les privilèges dont l'avaient dotée ses prédécesseurs, fit nommer au siège de Cantorbéry Thomas Becket, dont il voulait faire un instrument de ses desseins. Cet immortel archevêque sut défendre les droits de son Eglise avec un courage au-dessus de tout éloge, et se sauva en France pour échapper à l'affreuse persécution de son roi, qu'il frappa du glaive de l'excommunication. Henri II se rapprocha du roi de France pour se faire livrer l'archevêque ; il avait d'ailleurs besoin de l'appui du roi pour terminer une affaire difficile.

Nous avons vu que le duc de Bretagne s'était livré à l'Angleterre. Ses sujets, fatigués de sa mauvaise administration, se révoltèrent. Conan invoqua l'appui de

Henri II et abdiqua même le pouvoir entre les mains de son protecteur. La domination de l'Angleterre devint bientôt insupportable aux Bretons, et la désaffection se communiqua aux Poitevins. Au lieu de donner satisfaction à ses nouveaux sujets, Henri voulait les plier aux coutumes normandes : de là des luttes, des petites guerres, où il triompha ; mais ses ennemis les plus acharnés échappèrent à ses coups et se retirèrent dans le duché de France, où ils ne cessaient de tramer contre lui et d'exciter la Bretagne et le Poitou à la révolte. Mais, pour le malheur des réfugiés, Louis VII consentit à traiter avec le roi d'Angleterre. Ces deux princes, après avoir longtemps travaillé à se nuire, se réconcilièrent en effet dans la petite ville de Montmirail, en Perche. Il y fut décidé que le roi de France garantirait à l'autre roi la possession de la Bretagne et lui rendrait les réfugiés de ce pays et ceux du Poitou ; qu'en revanche, le roi d'Angleterre s'avouerait expressément vassal et homme-lige du roi de France, et que la Bretagne serait comprise dans le nouveau serment d'hommage. Les deux rivaux se donnèrent la main et s'embrassèrent cordialement. Puis, en vertu de la souveraineté nouvelle que le roi de France lui reconnaissait sur les Bretons, Henri II institua duc de Bretagne, d'Anjou et du Maine son fils aîné, qui, en cette qualité, prêta serment de vasselage entre les mains du roi de France. Dans cette entrevue, le roi angevin étala des sentiments de tendresse exagérés jusqu'au ridicule envers l'homme qui, la veille, était son plus mortel ennemi : « Je mets, lui disait-il, à votre disposition moi, » mes enfants, mes terres, mes trésors, pour en user, en » abuser, les garder ou les donner à plaisir et à volonté. »

Il semblait que sa raison fût un peu troublée par la joie d'avoir en sa puissance les émigrés poitevins et bretons. Le roi Louis les lui livra sous la condition dérisoire qu'il les reprendrait en grâce et leur rendrait leurs biens. Henri le promit et leur donna même publiquement le baiser de paix pour garantie de cette promesse; mais la plupart finirent leur vie en prison ou au milieu des supplices (1).

Le roi de France apprit avec une extrême douleur ce manque de fidélité à la promesse jurée, et résolut d'en tirer vengeance. Il se présenta une occasion très favorable. Pendant ses graves démêlés avec l'archevêque de Cantorbéry et avec son peuple, Henri II, ayant craint une révolte, fit couronner roi d'Angleterre son fils aîné, gendre du roi de France, sans cependant faire couronner la jeune princesse, fille de ce dernier monarque. Les courtisans persuadèrent au jeune roi qu'il devait réellement jouir des honneurs et des droits de la royauté, et qu'il était indigne de lui qu'on le laissât sans pouvoir. Le roi de France, qu'il était venu visiter, lui disait qu'il lui fallait soit l'Angleterre, la Normandie, l'Anjou ou l'Aquitaine. Quand le jeune prince fut de retour auprès de son père et qu'il eut formulé sa demande, celui-ci lui répondit : « Attends encore quelques années, et tu auras le tout. » Le comte de Toulouse, informé de la trame ourdie en faveur du jeune roi, se souvenant du serment qu'il avait fait à Henri II, lui dit : « J'ai à vous avertir » de mettre en sûreté vos châteaux de Poitou et d'Anjou et de vous défier de votre femme et de votre fils

(1) Aug. Thierry, *Conquête de l'Angleterre*.

» Henri. » Ce jeune prince, instruit de ce qui venait d'être révélé, se sauva à la cour de France, où il fut reçu et traité comme le véritable roi d'Angleterre. Le vieux roi envoya des ambassadeurs pour réclamer son fils. Lorsqu'ils présentèrent leurs lettres de créance, Louis leur dit qu'il ne reconnaissait plus le père pour roi d'Angleterre, que le jeune Henri était, à ses yeux, le seul roi véritable. Ce jeune prince se mit à disposer des domaines de la couronne; il contracta des traités avec les puissances étrangères; il écrivit au Pape pour le rendre juge de sa cause et réclama son appui.

La sagesse du Saint-Siège ne permettait pas de se jeter dans un parti qui non-seulement n'avait pas d'avenir, mais qui, de plus, présentait un haut caractère d'immoralité, puisqu'il soutenait la révolte d'un fils contre son père. Après avoir tardé à répondre, afin d'examiner la question avec plus de maturité, le Pape se rangea du côté de la justice et de la véritable force. Tout semblait cependant se déclarer contre le vieux roi.

Les peuples situés au-delà de la Loire, habitués depuis longtemps à vivre dans une espèce d'indépendance, ne voulaient accepter aucune domination étrangère, qu'elle fût anglaise ou française. La noblesse d'Aquitaine, qui professait le plus profond respect pour la descendance de ses anciens maîtres, voyant à sa tête un fils d'Eléonore, le poussait à maintenir son indépendance et lui promettait un ferme appui.

La reine Eléonore, toujours en lutte avec son époux, et retirée alors en Bretagne avec ses deux fils Richard et Geoffroi, les engagea à rejoindre leur frère aîné et à le soutenir, leur promettant qu'elle-même serait bientôt

auprès d'eux. Elle partit, en effet, dans ce dessein ; mais le roi d'Angleterre, qui la faisait surveiller, la fit enlever en route et jeter en prison. Louis-le-Jeune, jouissant en secret de cette dissension, engageait les trois fils de Henri à faire l'horrible et coupable serment qu'ils ne traiteraient, avec leur père, de paix ni de trêve que de son consentement. La guerre commença aussitôt sur les frontières de Normandie, province qui embrassa la cause des fils contre leur père. Une partie de l'Angleterre, quoique ce royaume tout entier demeurât fidèle à Henri II, montra beaucoup d'indifférence pour son souverain. La Normandie, où était le vieux roi, présentait un spectacle déchirant pour un homme habitué à se faire obéir. Les seigneurs qui lui avaient juré fidélité, qui tous les jours mangeaient à sa table, ceux mêmes qu'il avait armés chevaliers, l'abandonnaient.

Il essayait de charmer ses ennuis en se livrant au plaisir de la chasse avec plus d'ardeur que de coutume ; il témoignait une extrême bonté à tous ceux qui l'approchaient, accordant toutes les demandes que lui adressaient les seigneurs demeurés fidèles. Ces moyens étaient insuffisants pour le défendre ; il le comprenait, recourait à tous les princes étrangers et réclamait leur secours. A ceux qui avaient des fils il faisait une vive peinture de ses malheurs. Il conjura la cour de Rome de frapper ses enfants d'excommunication, et, pour déterminer le Pape à agir avec vigueur, il se reconnut le vassal du Saint-Siège.

Le Pape condamna la coupable révolte des enfants contre leur père, ratifia la sentence d'excommunication ancée contre eux, et fit partir un légat pour essayer de

réconcilier Henri II avec ses fils. Cependant le roi de France franchissait les frontières de Normandie ; les Poitevins se soulevaient à l'appel de leur duc Richard ; les Bretons, plus avides encore de reconquérir leur indépendance, embrassaient avec enthousiasme la cause de Geoffroi : tout annonçait la ruine du roi d'Angleterre. Mais ce monarque avait à sa solde un corps considérable de Brabançons, coteraux ou routiers, vaillants soldats, habitués à combattre fidèlement en faveur de ceux qui les payaient bien. Pendant la paix, pour exercer leur humeur guerrière et se procurer du butin, ils attaquaient les châteaux faiblement défendus. Henri II, secondé par de tels guerriers, arrêta facilement les progrès du roi de France, vainquit les Bretons et força les places fortes où ils s'étaient retirés.

La guerre avait commencé sous de mauvais auspices ; le découragement s'empara surtout du roi de France, qui, n'ayant pas d'intérêt personnel à défendre, inclinait d'autant plus pour la paix que le légat du Pape lui faisait mieux comprendre l'impiété de la cause qu'il soutenait. Louis-le-Jeune proposa au roi d'Angleterre une entrevue près de Gisors, sous l'orme célèbre situé sur les confins des deux Etats, où se tenaient les conférences entre les deux puissances. Le vieux roi offrit à l'aîné de ses fils « la moitié des revenus royaux d'Angleterre et quatre bons châteaux forts dans ce pays, s'il y voulait demeurer, ou, s'il l'aimait mieux, trois châteaux en Normandie, un dans le Maine, un dans l'Anjou, un dans la Touraine, avec tous les revenus de ses aïeux les comtes d'Anjou, et la moitié des rentes de Normandie. Il offrit pareillement des terres et des revenus à Richard et à

Geoffroi. Mais cette facilité de sa part et son vif désir de faire cesser à jamais tout motif de querelle avec lui, alarmèrent de nouveau le roi de France, qui cessa de vouloir la paix et permit aux partisans des fils de Henri II de susciter des obstacles et d'intriguer pour rompre les négociations entamées. L'un de ces hommes, Robert de Beaumont, comte de Leicester, alla jusqu'à dire, en face, des injures au roi d'Angleterre, et porta la main à son épée. Il fut retenu par les assistants; mais le tumulte qui suivit cette scène arrêta tout accommodement, et bientôt les hostilités recommencèrent entre le père et les fils. Henri-le-Jeune et Geoffroi demeurèrent avec le roi de France; Richard se rendit en Poitou, et Robert de Beaumont, qui avait mis la main à l'épée contre le roi, alla en Angleterre se joindre à Hugues Brice, un des plus riches barons du pays et zélé partisan de la rébellion (1). »

Nous n'avons pas à suivre cette expédition, où l'on voit les fiers Saxons traînés à la remorque de la race conquérante. La guerre recommença aussi sur le continent avec la plus grande vivacité. Pendant que Richard relevait les places fortes de l'Anjou et de l'Angoumois, Henri II l'attaquait avec ses fiers Brabançons, emportait Saintes, Taillebourg et plusieurs autres forteresses. Alors on vit dans tout le Poitou une de ces dévastations sauvages qui ne respectent rien, ni les maisons, ni les forêts, ni même les arbres fruitiers. Au milieu des ruines qu'il accumulait de toutes parts, Henri apprend que le jeune roi son fils, le comte de Flandre et plusieurs autres puissants seigneurs sont passés en Angleterre et

(1) Aug. Thierry, *Conquête de l'Angleterre*.

soulèvent ce royaume. Le malheureux roi, traînant à sa suite la reine Eléonore, qu'il tenait captive, se hâte de repasser la mer pour maintenir dans l'obéissance un peuple toujours prêt à se soulever.

Pendant l'absence du roi, les Bretons, les Poitevins, les Aquitains se soulevèrent de nouveau, les uns par amour de la patrie, les autres par besoin de guerroyer, d'autres pour s'enrichir du pillage. Il y avait, près de Périgueux, un seigneur très célèbre à cette époque, nommé Bertrand de Born, personnage extrêmement rusé, qui, voulant rendre son pays indépendant, et comprenant que cette indépendance était attachée à la guerre entre les rois de France et d'Angleterre, ne cessait de lancer des brandons de discorde en tout temps, dit un biographe provençal. « Il voulait que le roi de France et le roi d'Angleterre eussent guerre ensemble, et, si les rois avaient paix ou trêve, alors il se peignait et travaillait pour défaire cette paix. Il dominait tellement les personnes avec lesquelles il se mettait en rapport, qu'il était maître toutes fois qu'il voulait du roi Henri et de ses fils, et toujours voulait-il qu'ils eussent la guerre ensemble, le père, les fils et les frères l'un avec l'autre. » On peut le regarder comme l'une des grandes causes de cette haine de famille qui divisait le père et les enfants.

Bertrand ne se borna pas à donner de mauvais conseils au jeune roi contre son père, il lui en donna aussi contre son frère Richard, et, lorsqu'il fut mort, à celui-ci contre le vieux Henri, et, lorsque le vieux Henri fut mort, à Richard contre le roi de France. Il faisait passer dans tous les châteaux une multitude de chants satiriques qui faisaient l'effet de nos journaux.

Il était nécessaire de peindre un homme qui joua un si grand rôle dans son siècle. Malgré lui, cependant, il se conclut une paix qu'il sut rompre dans la suite.

Après avoir rappelé l'Angleterre au devoir de l'obéissance, Henri II repassa le détroit à la tête de ses Bretons, et repoussa avec tant de vigueur les troupes françaises qui assiégeaient Rouen, que Louis-le-Jeune s'engagea à ne plus donner appui à Richard-Cœur-de-Lion. Abandonnés à eux-mêmes, les fils du roi d'Angleterre comprirent la nécessité de se réconcilier avec leur père. A Mont-Louis, sur la frontière de la France et de l'Anjou, se tint un parlement pour la paix. Les fils du roi d'Angleterre mirent leurs mains dans celles de leur père et lui jurèrent hommage-lige; ils se déclarèrent ses hommes et lui promirent allégeance.

La guerre que nous venons de raconter est un des principaux événements du règne de Louis-le-Jeune, qui cependant n'y prit pas une part brillante : elle méritait d'être exposée avec quelque développement, parce qu'elle est l'expression la plus vraie de l'état social à cette époque. Nous devons, pour achever de caractériser cet état, rapporter avec quelques détails la splendeur d'une cour plénière tenue à Beaucaire par Raymond V, comte de Toulouse, en 1172.

Raymond, voulant faire parade de ses richesses, fit présent de 100,000 sous à un chevalier nommé Raymond d'Agoust, qui, excité lui-même par cette extrême générosité, distribua sur-le-champ les 100,000 sous à 10,000 chevaliers présents à la cour plénière. Guillaume-Gros-Martel donna un splendide festin à 300 chevaliers; ce que ce festin présenta d'extravagant, c'est que Guillaume

voulut que tous les mets ne fussent apprêtés qu'à la flamme de plusieurs flambeaux de cire. Bertrand de Raimbault, pour surpasser tous les grands par une profusion plus bizarre que celle des autres seigneurs, et par un acte vraiment digne d'un habitant des petites maisons, *fit labourer tous les environs de Beaucaire, et y sema glorieusement 30,000 sous en deniers.* Raymond Vinoux, afin de renchérir encore sur toutes ces folies, *fit attacher 30 de ses plus beaux chevaux sur un vaste bûcher, et, en présence de toute l'assemblée, il eut le courage d'y mettre le feu et de faire périr ces animaux au milieu des flammes.* Les femmes se seraient crues déshonorées si elles ne s'étaient signalées par quelque extravagance. La comtesse d'Urgel envoya une couronne estimée 40,000 sous pour Guillaume Mite, qui devait être proclamé roi des bateleurs; par malheur, Mite était absent, et cette folle dépense demeura sans objet.

Louis-le-Jeune, sentant sa fin approcher, voulut, pour assurer la conservation de la couronne sur la tête de son fils, se l'associer et le rendre plus vénérable aux yeux des peuples par la cérémonie religieuse du sacre. Louis-le-Jeune n'avait pas eu d'héritier de la reine Éléonore; la reine Constance, qu'il avait épousée après son divorce, ne lui laissa que deux filles; Alix de Champagne, qu'il avait prise pour épouse quinze jours après son veuvage, lui donna, après vingt ans de mariage, Philippe-Dieudonné, si connu sous le nom de Philippe-Auguste. Il était âgé de quatorze ans lorsque Louis résolut de le faire sacrer. Tous les préparatifs du sacre étaient prêts, mais une maladie dangereuse du jeune prince força à en reculer l'époque. Philippe, s'étant égaré

dans une partie de chasse, fut rencontré par un charbonnier dont la figure noire comme celle d'un démon, l'épaule chargée d'une lourde hache, la main portant un brasier ardent, semblaient retracer l'image d'un mauvais génie sorti du sombre séjour de l'enfer. Le jeune prince en fut tellement épouvanté, qu'en quelques jours il fut aux portes du tombeau. Les secours de l'art étant impuissants contre le mal, le roi voulut aller prier devant les cendres de saint Thomas de Cantorbéry, fameux alors par les prodiges qu'opérait sa puissante intercession. En remettant le pied sur le sol français, Louis apprit la guérison de son fils. Mais à peine eut-il joui du bonheur de voir placer la couronne sur sa tête, qu'il se sentit lui-même atteint du mal qui le conduisit l'année suivante au tombeau, à l'âge de soixante-un ans. Voici l'éloge qu'un contemporain nous a laissé de sa personne : « Il fut un homme d'une dévotion fervente envers Dieu et d'une extrême douceur pour ses sujets, plein de vénération pour les ordres sacrés ; mais plus simple qu'il n'aurait convenu à un prince, car, se fiant plus qu'il n'aurait dû aux conseils des grands seigneurs, qui ne se souciaient point de ce qui est honnête ou équitable, il imprima plus d'une tache grave à son caractère louable. »

CHAPITRE XI.

Philippe-Auguste (1180-1223).

Quoique la royauté fût sortie de l'extrême faiblesse qui la caractérisait sous Hugues-Capet et ses premiers successeurs, pour se relever sous Louis-le-Gros et sous Louis-le-Jeune, son fils, elle était encore bien faible à l'avènement de Philippe II. La nature même de son autorité avait, à son origine, je ne sais quoi d'indéfini, nous dirions presque de problématique, si la cérémonie du sacre n'était pas une vaine pompe extérieure. En effet, au sacre de Philippe-Auguste, les seigneurs dirent : « Nous *acceptons*, nous *consentons*, nous *voulons*. » Si l'hérédité, considérée comme un grand principe de stabilité, était dans les faits et dans les convictions, l'étendue du pouvoir royal, soumis aux lois de la féodalité, n'avait elle-même rien de bien déterminé.

La puissance royale, établie encore sur de si faibles bases, tombait entre les mains d'un jeune homme de quinze ans, qui avait à tenir en respect non-seulement les grands de la couronne, mais encore l'astucieux Henri II, roi d'Angleterre, alors maître d'une grande partie de la France. Si Philippe était jeune et peu puissant, il avait reçu de la Providence un sens rassis, un caractère patient et persévérant, un esprit peu sensible à l'attrait des

aventures fastueuses, plus ambitieux qu'ardent, capable de longs desseins et assez indifférent dans l'emploi des moyens. Sans avoir ces qualités brillantes qui éblouissent, Philippe réunit à la couronne, par la confiscation féodale appuyée de la force des armes, la Normandie, le Maine, l'Anjou, la Touraine et le Poitou; il fit l'acquisition des comtés d'Auvergne et d'Artois; il recouvra la Picardie, grand nombre de places dans le Berry, et divers autres comtés, châtelainies et seigneuries. Il rétablit la subordination parmi les grands vassaux et leur fit sentir le frein de l'autorité; il cita Jean-sans-Terre devant la cour des pairs, pour y être jugé sur le meurtre d'Arthur, commis dans le ressort du royaume : c'est le premier arrêt politique.

Voilà, avec les grandes guerres qu'il fit avec succès, ce qui placera Philippe-Auguste au nombre de nos plus grands rois.

§ I. *Affaires intérieures.*

Philippe n'était pas étranger au gouvernement, lors de son avènement au trône; Louis-le-Jeune, presque toujours malade pendant la dernière année de son règne, lui avait confié la direction des affaires et lui avait donné pour conseil Philippe, comte de Flandre, qui joignait la plus haute capacité à une grande probité. Après la mort de son père, Philippe continua à mettre toute sa confiance dans le comte de Flandre, le laissa réellement maître de la conduite des affaires, soit qu'il eût le titre de régent ou de tuteur, comme quelques-uns le prétendent, soit qu'il ne fût que le conseil du jeune monarque. Le comte de Flandre avait, sur la fin du dernier règne, employé

tout son crédit à faire épouser au jeune roi Isabelle de Hainault; alliance qui fut d'autant plus agréable à la nation, qu'Isabelle, descendant de Charles de Lorraine, réunissait dans la famille royale les droits des Carlovingiens et des Capétiens. Cette alliance, extrêmement importante sous ce rapport, et surtout à cause de la riche dot de la jeune reine, à qui l'on accorda l'Artois, le Valois et le Vermandois, déplut à la reine-mère, qui, appartenant à la puissante maison de Champagne, aurait voulu choisir une autre épouse à son fils. Alix, dans l'espoir de rompre une union formée contre son gré, se laissa emporter à la colère, se ligua avec plusieurs seigneurs, et se retira même auprès de Henri II, roi d'Angleterre, qu'elle détermina à armer contre le jeune roi. La ligue était puissante, puisqu'elle était composée du roi d'Angleterre; de Thibault, comte de Blois et de Chartres; d'Etienne, comte de Sancerre; du cardinal Guillaume, archevêque de Reims : pour la détruire, il fallait montrer de la vigueur et de l'activité. Le roi et le comte de Flandre mirent tant de promptitude, qu'en peu de jours ils occupèrent le comté de Sancerre, prirent et rasèrent Châtillon-sur-Loire; puis, se repliant du côté de l'Ouest, menacèrent la Normandie. Effrayé de tant de célérité, le roi d'Angleterre demanda à entrer en négociation.

Sous l'ombre de l'orme de Gisors ces deux monarques ouvrirent des conférences pour la paix. Ce qui en suspendit un peu la conclusion, ce furent les prétentions exagérées de la reine-mère, qui voulait rentrer dans l'absolue possession de son douaire. Le comte de Flandre était décidé à ne rien céder; le jeune roi, plus prudent,

lui abandonna le revenu de toutes ses terres, se réservant les villes fortifiées, qui étaient entre ses mains des gages de sécurité.

Les deux partis se trouvèrent alors en présence à la cour. Le comte de Flandre, affligé de voir son crédit partagé, se retira dans ses terres, refusa d'accomplir la donation qu'il avait faite à la jeune reine, de l'Artois, du Valois et du Vermandois, et fit tous ses efforts pour se ressaisir d'Amiens. Le roi, persuadé que, tant qu'il ne serait pas maître de l'Oise, la monarchie ne serait pas fondée, se prépara à envahir la Flandre; mais il fut prevenu par son adversaire, qui porta la terreur jusqu'aux portes de Paris. Philippe-Auguste envahit à son tour la Flandre, contraignit le comte à céder, et demeura ainsi maître de la Picardie, à l'aide de laquelle il pouvait maintenir les Flamands et prendre la Normandie à revers.

Après la retraite du comte de Flandre (1183), Philippe-Auguste, alors âgé de dix-huit ans, voulut gouverner par lui-même, toutefois en prenant conseil de Clément de Metz, son maître, l'un des hommes les plus savants et les plus vertueux de l'époque, et surtout de son oncle Guillaume, archevêque de Reims, esprit d'une haute portée politique. D'après leurs conseils, et pour demeurer fidèle à la politique de son père et de son aïeul, qui en avaient retiré les plus grands fruits, Philippe fit alliance avec l'Eglise, défendit avec une extrême vigueur la cause de la religion et punit sévèrement les envahisseurs des domaines ecclésiastiques. Quelques mesures particulières méritent de fixer notre attention.

Les Israélites, à cette époque les principaux, disons mieux, les seuls banquiers de l'Europe occidentale,

exerçaient sur toutes les classes de la société une usure si exorbitante, qu'ils accaparaient tout le numéraire et ruinaient les plus puissants seigneurs. Les plus belles terres du royaume, les plus magnifiques maisons, des quartiers tout entiers à Paris et dans un grand nombre de villes, passaient dans leurs mains. Dans toute société bien organisée, un semblable mal exige un remède sévère; il fut, sous Philippe-Auguste, employé avec cette énergie que l'on savait mettre en tout au moyen âge. Pour couper le mal jusque dans sa racine, le roi commença d'abord par annuler les obligations des débiteurs des Juifs; il confisqua ensuite leurs synagogues au profit des églises, et réunit leurs terres et leurs maisons au domaine de la couronne. Mais comme la lèpre, lorsqu'on la laisse exister, cherche toujours à ronger et finit en peu de temps par reprendre les parties du corps qu'on a un moment arrachées à son action destructive, les Juifs reprirent leur travail de ruine sans se laisser abattre par les coups dont ils avaient été frappés, et méritèrent d'être bannis du duché de France : on leur accorda seulement six mois pour la vente de leurs biens. Après avoir vainement employé tous les moyens, toutes les influences religieuses et politiques pour fléchir le jeune monarque, ils allèrent porter dans d'autres provinces leur coupable industrie.

Une autre plaie dévorait le corps social; une multitude de comédiens, de jongleurs, de farceurs, « sorte de gens, comme dit Mézeray, qui ne servent qu'à flatter et à nourrir la volupté et la fainéantise, à remplir les esprits oisifs de vaines chimères qui les gâtent, et causent dans les cœurs des mouvements déréglés que la sagesse et la religion nous commandent d'étouffer, » avaient trouvé sous

les derniers rois des protecteurs qui avaient, selon l'expression de Rigord, *l'habitude de payer largement ces histrions, et de sacrifier ainsi au diable*. Philippe les relégua de la cour, aimant mieux réserver son argent pour les pauvres.

Philippe se déclara également l'ennemi des blasphémateurs, porta des peines sévères contre eux, et ordonna en même temps de surveiller avec soin les maisons de jeu et les cabarets : « Car il avait en horreur et abominable nation, disent les chroniques de saint Denis, ces horribles sacrements, que ces gloutons, joueurs de dés, » font souvent en ces cours et ces tavernes. »

Les hérétiques attirèrent aussi son attention. Il y avait une secte abominable qui se jouait de la religion et de ses ministres, prescrivait à ses adeptes de battre les prêtres, de les rançonner, de les emprisonner, de rompre les ciboires et les calices, de jeter les hosties à terre et de les fouler aux pieds. Ces sectaires, appelés *Paillards* (*palearii*), parce qu'ils couchaient pêle-mêle et se vautreient sur la paille, désolaient les provinces, qui demandèrent à grands cris la protection royale. Philippe rendit alors un édit fameux contre ces hérétiques, édit qui a été vivement blâmé par certains historiens toujours enclins à se faire les apologistes de tous les ennemis de la religion. Nous serions les premiers à condamner toute persécution qui pourrait atteindre des hommes paisibles, qui professeraient de bonne foi une croyance différente de celle de l'Eglise catholique ; mais nous pensons que le devoir d'une autorité sage est de réprimer toutes les sectes qui deviennent ennemies des principes sociaux et moraux, et nous ne blâmons certes pas

dans Philippe et les princes chrétiens ce que l'Ecriture loue dans Judas Machabée.

Tout en défendant les grands principes de la religion et de la morale, le monarque n'oubliait pas les intérêts temporels. On le voit consacrer tous ses loisirs à relever les murs des principales villes, à construire une très haute muraille autour du bois de Vincennes, afin de faire une sorte de ménagerie qui se repeuplât d'elle-même. Paris, déjà grande ville, était d'une saleté dégoûtante. Il prescrivit aux échevins d'en réparer les rues. Ils exécutèrent cet ordre; « mais, dit un chroniqueur, ils l'eussent fait bien plus volontiers si le roi avait supporté la » dépense de ce travail. » C'étaient là, certes, des occupations bien dignes d'un roi, et il n'était pas possible de mieux commencer un règne.

Pendant que Philippe-Auguste réglementait ainsi ses domaines, une partie de la France était encore violemment agitée; c'est celle sur laquelle dominait le roi d'Angleterre, Henri II, père souverainement malheureux, constamment en guerre avec des enfants avides que rien ne pouvait satisfaire, ni l'association à la couronne qu'il accorda à l'aîné, ni les duchés d'Anjou, d'Aquitaine, de Bretagne, de Normandie, cédés aux autres. Bientôt la dissension se mit entre ses fils eux-mêmes, qui jusqu'alors avaient été unis pour le persécuter. Henri-le-Jeune exigea que ses frères lui fissent hommage comme à leur suzerain : Geoffroi obéit, mais Richard refusa et se prépara à la guerre.

Henri-le-Jeune et Geoffroi, son vassal, marchèrent alors contre lui, de l'aveu de leur père : à leur entrée en Aquitaine le pays s'insurgea de nouveau contre Richard.

Les confédérations des villes et des barons se renouvelèrent, et le roi de France se déclara l'allié du jeune roi et des Aquitains. Henri II, alarmé de la tournure grave que prenait subitement cette affaire de famille, voulut rappeler ses deux fils ; mais ils lui désobéirent, et persistèrent à guerroyer contre le troisième. Obligé alors de prendre un parti décisif, sous peine de voir triompher l'indépendance des barons et les prétentions ambitieuses du roi de France, il joignit ses forces à celles de Richard, et alla en personne mettre le siège devant Limoges, qui avait ouvert ses portes au jeune Henri et à Geoffroi. La guerre domestique recommença sous un nouvel aspect : ce n'étaient plus les trois fils ligués ensemble contre leur père, mais l'aîné et le plus jeune combattant contre l'autre uni à leur père.

Cette guerre de famille, sans cesse renaissante, passa au moyen âge pour avoir l'enfer pour auteur. On racontait que l'aïeule de Henri II s'était vendue au diable, allait rarement à la messe, et que, lorsqu'elle s'y trouvait, elle sortait toujours au moment de la Secrète. Un jour quatre cavaliers, pour faire cesser ce scandale, se saisirent de sa personne et la retinrent de force jusqu'à l'élévation ; elle fit alors un si violent effort, qu'elle s'échappa et disparut pour jamais : « Est-il étonnant, » disaient les coupables enfants de Henri II, que, sortis » d'une pareille souche, nous vivions mal les uns avec les » autres ? Ce qui provient du diable, doit retourner au » diable. » Voici encore un autre trait non moins caractéristique. Un jour un prêtre, tenant une croix à la main, conjura Geoffroi, duc de Bretagne, de ne plus faire couler le sang chrétien et de ne pas renouveler le crime

d'Absalon : « Quoi ! voudrais-tu que je me dessaisisse de » mon droit de naissance ? dit Geoffroi — A Dieu ne » plaise, Monseigneur ! répondit le prêtre, je ne veux » rien à votre détriment. — Tu ne comprends pas mes » paroles, dit alors le comte de Bretagne ; il est dans la » destinée de notre famille que nous ne nous aimions » pas les uns les autres. C'est là notre héritage, et aucun » de nous n'y renoncera jamais. »

Encore un trait pour achever de faire connaître cette horrible famille. Un jour Henri II demanda une entrevue à son fils Geoffroi dans la ville de Limoges. Elle fut accordée ; mais tandis que le vieux roi entrait dans la ville, les soldats de son fils, postés sur les murs, se firent un jeu de lui lancer des flèches : « Parle, mon fils, dit » Henri ; que t'a fait ton malheureux père pour que tu » en fasses un but pour tes archers ? » Geoffroi se justifia en disant qu'il n'avait pas assez d'autorité sur ses troupes pour leur interdire ce coupable jeu. C'était peut-être vrai, car les Poitevins, qui voulaient défendre une cause nationale, se croyaient le droit d'attaquer partout le grand ennemi de leur patrie.

Henri-le-Jeune, qui s'était rapproché de son père, donnait alors l'exemple de la plus indigne versatilité. Après lui avoir demandé pardon et s'être assis à sa table, il se trouvait quelques jours après à la tête des ennemis de son père, qu'il quittait bientôt après pour revenir encore une fois à lui. Voyant qu'ils ne pouvaient plus compter sur un tel homme, les Poitevins se soulevèrent et le firent périr au milieu de la sédition.

La mort de Henri-le-Jeune réunit tous les enfants du roi d'Angleterre autour de leur père. La reine Eléonore,

qui était captive depuis dix ans, fut elle-même rendue à la liberté. Mais l'union dans cette famille ne pouvait être que de courte durée. Geoffroi demanda que le comté d'Anjou fût réuni à son duché de Bretagne, et, sur le refus de son père, il se sauva en France pour y nouer de nouvelles intrigues. Il y vécut peu de temps ; il périt dans un tournoi.

Il ne restait plus que deux fils au roi d'Angleterre, Richard et Jean-sans-Terre, à qui le roi portait une affection toute spéciale. Le premier était le roi féodal par excellence, c'est-à-dire le plus hardi, le plus inconsidéré, le plus passionné, le plus brutal, le plus héroïque aventurier du moyen âge.

Quoique devenu l'héritier de la couronne d'Angleterre, Richard, toujours dominé par l'esprit de vertige qui dirigeait les membres de sa famille, se sauva en France, et s'unit d'une affection si intime à Philippe-Auguste, que chaque jour ces deux princes mangeaient à la même table et couchaient dans le même lit. Cette amitié déplaisait au vieux roi Henri, qui craignait que l'habile roi de France n'abusât de la générosité de son fils, et conjurait Richard de revenir auprès de lui. Ce prince céda enfin et quitta la cour de France. Arrivé à Chinon, ville où étaient cachés les trésors du vieux roi, il se mit à les chercher, s'en empara et les emporta en Aquitaine, province qu'il avait le dessein de soulever. Sa voix n'y ayant pas rencontré d'écho, il vint se jeter aux genoux de son père, lui demander pardon et lui faire un serment de fidélité qu'il se proposait de violer lorsqu'il rencontrerait une occasion favorable.

Cependant la guerre s'allumait entre la France et l'An-

gleterre, sur le refus que fit le monarque anglais de restituer le Vexin français, qui avait été donné en dot à Marguerite, sœur du roi de France, veuve du jeune Henri, mort quelque temps auparavant. Philippe, déterminé à revendiquer par les armes ce territoire, causa quelques ravages au-delà de la Loire, et amena ainsi à composition Henri II, qui sollicita une conférence. Elle eut lieu sous le grand orme de Gisors. L'assemblée n'eut pas seulement à s'occuper des démêlés de la cour de France et d'Angleterre; c'est à peine un épisode à côté du grand acte qui appela son attention et reporta toutes les pensées vers cet Orient, objet de tant de vœux, si souvent arrosé du plus pur sang de l'Occident.

§ II. *Affaires de la Terre-Sainte. — Croisade.*

Jamais peut-être il n'y avait eu, pour fonder en Orient une grande puissance chrétienne capable d'arrêter à jamais les tentatives des Musulmans, un moment plus favorable que celui qui suivit la conquête de Jérusalem. Les Mahométans, abattus par leurs défaites répétées, étaient encore sans chefs reconnus. Si alors les chrétiens avaient su conserver entre eux une complète union pour se rendre maîtres de toute la Palestine et des chemins qui conduisaient en Egypte, il est certain qu'en tenant ainsi isolées les différentes races musulmanes, ils auraient pu aisément triompher de tous leurs ennemis. Mais, au lieu de cette entente si nécessaire pour fonder en pays ennemi un établissement durable, les principaux chefs des croisés n'avaient pensé qu'à se créer à chacun un comté, un duché, une principauté, qu'ils travaillaient

à agrandir isolément, quelquefois sur les chrétiens, le plus souvent sur les infidèles. Les Musulmans, attaqués sans cesse, puisèrent dans ces combats continuels une nouvelle énergie, et il se montra parmi eux de grands talents, qui seraient probablement restés enfouis, si les circonstances ne les eussent développés.

Parmi les hommes remarquables que l'Islamisme produisit à cette époque, nous devons mettre au premier rang le célèbre Nouredin et Saladin, qui soutinrent successivement la cause de Mahomet. Les chrétiens, après avoir enlevé Ascalon, se divisèrent et offrirent ainsi au valeureux Nouredin le moyen de les vaincre en détail. La division s'était un instant mise entre les chefs musulmans, qui recherchèrent l'appui des chrétiens. Mais Amaury, ayant échoué dans sa tentative sur l'Égypte, attira sur la Palestine les armes de Saladin, qui s'était élevé sur les ruines des autres chefs musulmans. Malgré un grave échec qu'il éprouva près d'Ascalon, malgré les succès de Renaud de Châtillon, qui toucha aux portes de la Mecque, Saladin sut à la fin triompher, et enleva Jérusalem. Il ne frappa cependant pas aussi rigoureusement qu'on avait lieu de le craindre d'un chef barbare.

La prise de Jérusalem produisit un douloureux effet dans tout l'Occident; les larmes s'échappaient de tous les yeux. Guillaume de Tyr reçut la mission de se rendre en Europe pour y réveiller le sentiment chevaleresque chez les guerriers chrétiens. Il vint à Gisors au moment même où Philippe-Auguste et le roi d'Angleterre s'y trouvaient pour traiter de la paix. Il prit la parole. Dans son discours il fit une peinture bien vive des malheurs de la Terre-Sainte : « La montagne de Sion, dit-il,

» retentit encore de ces paroles d'Ezéchiel : O fils des
» hommes, ressouvenez-vous de ce jour où le roi de Ba-
» bylone a triomphé à Jérusalem ! Dans un seul jour est
» arrivé tout ce que les prophètes ont annoncé de mal-
» heurs à la ville de Salomon et de David. Cette cité,
» remplie de tous les peuples chrétiens, est restée seule,
» ou plutôt elle n'est plus habitée que par un peuple sa-
» crilège. La souveraine des nations, la capitale de tant
» de provinces a payé le tribut imposé aux esclaves.
» Toutes ses portes ont été brisées et ses gardiens exposés
» avec les vils troupeaux dans les marchés des villes infi-
» dèles. Les Etats chrétiens d'Orient, qui faisaient fleurir
» la religion de la croix en Asie et devaient défendre
» l'Occident de l'invasion des Sarrasins, sont réduits à la
» ville de Tyr, à celles d'Antioche et de Tripoli. Nous
» avons vu, selon l'expression d'Isaïe, le Seigneur *éten-*
» *dant la main et les placer depuis l'Euphrate jusqu'au*
» *torrent de l'Egypte*. Les habitants de quarante cités
» ont été chassés de leurs demeures ; dépouillés de leurs
» biens, ils errent avec leurs familles éplorées parmi les
» peuples de l'Asie sans trouver une pierre où reposer
» leur tête. »

Cet homme eut le talent de déterminer les deux rois, qui ne pouvaient s'entendre sur aucune de leurs affaires, à s'accorder pour faire la guerre aux Sarrasins, en ajournant leurs propres différends. Tous deux se conjurèrent comme frères d'armes pour la cause de Dieu, et, en signe de leur engagement, reçurent des mains de l'archevêque une croix d'étoffe qu'ils appliquèrent sur leurs habits ; celle du roi de France était rouge, et celle du roi d'Angleterre était blanche. En les prenant, ils se signèrent

au front, à la bouche et à la poitrine, et firent serment de ne point quitter la croix du Seigneur, ni sur terre, ni sur mer, ni en champs, ni en ville, jusqu'à leur retour du grand voyage. Beaucoup de seigneurs des deux royaumes firent les mêmes vœux, entraînés par l'exemple des rois, par le désir d'obtenir la rémission de tous leurs péchés : les discours populaires roulaient tous sur ce sujet, et même des chants en langue vulgaire ou en langue latine circulaient de tous côtés pour célébrer la croisade (1).

L'argent a toujours été le principal élément de la guerre; comme il en fallait beaucoup pour une expédition aussi importante et aussi lointaine que la guerre sainte, les deux rois prescrivirent une levée ou la dîme sur les revenus et le mobilier.

Au lieu d'employer l'argent à la guerre sainte, Richard-Cœur-de-Lion voulut s'en servir pour combattre le comte de Toulouse. Il fut en ce point, et peut-être pour la première fois, soutenu par le vieux Henri, son père. Le roi de France ayant pris aussitôt en main la défense de son vassal, Richard, par un de ces revirements qui ne sont explicables que par l'anarchie des sentiments de sa famille, abandonna tout-à-coup son vieux père pour embrasser le parti de Philippe. Les évêques, profondément affligés de voir ces princes chrétiens oublier le vœu solennel qu'ils avaient fait, essayèrent de les rappeler à leur devoir et les amenèrent sous l'orme situé entre Vic et Gisors. Les conditions de paix posées par le roi étaient que Richard serait proclamé roi d'Angleterre, et

(1) A. Thierry, *Conquête de l'Angleterre*.

que Henri lui remettrait Alix de France, qu'il tenait captive. On prétendait qu'il était vivement épris de ses charmes, et, dit Lingard, ce fut toujours un problème de savoir si elle était femme du fils ou maîtresse du père. Henri répondit d'une manière évasive sur la première condition : « Eh bien ! s'écria Richard, je suis forcé de » croire ce que j'avais regardé jusqu'ici comme impos- » sible. » Il détache aussitôt son épée et se précipite aux genoux du roi Philippe : « C'est à vous, sire, que je re- » mets la défense de mes droits ; c'est à vous maintenant » que je fais hommage pour tous les domaines de mon » père en France. — Je vous accepte pour mon vassal, » répondit Philippe, et je vous restitue les châteaux que » j'ai pris à votre père. » Le vieux roi, tout consterné, rompit aussitôt la conférence.

Les hostilités recommencèrent bientôt avec plus de vivacité que jamais. Tous les barons de France, Jean-sans-Terre lui-même, s'unirent à Philippe. Le vieux Henri, chassé de ville en ville, se sentant mourir, fit, par affection pour son fils Jean, promettre par serment à son sénéchal qu'il lui remettrait toutes ses places de prédilection ; puis, cédant aux prières des évêques, il sollicita une entrevue du roi de France. L'entrevue eut lieu près de Tours. « Les demandes de Philippe furent que le roi d'Angleterre s'avouât expressément son homme-lige et se mît entre ses mains à merci et à miséricorde ; qu'Alix fût donnée en garde à cinq personnes, au choix de Richard, jusqu'à son retour de la croisade, où il devait se rendre avec le roi de France à la mi-carême ; que le roi d'Angleterre renonçât à tout droit de suzeraineté sur les villes du Berry qui, anciennement, relevaient des ducs

d'Aquitaine, et qu'il payât au roi de France 20,000 marcs d'argent pour la restitution de ses conquêtes ; que tous ceux qui s'étaient attachés au parti du fils et non du père demeurassent vassaux du fils et non du père, à moins que, de leur propre mouvement, ils ne voulussent revenir à ce dernier ; qu'enfin le roi reçût son fils Richard en grâce par le baiser de paix, et abjurât sincèrement et de bon cœur toute rancune et toute animosité contre lui. »

Le vieux roi accepta ces conditions avec un tel regret, qu'il mourut quelques jours après.

L'indigne successeur de Henri II était préoccupé de tout autre soin que d'honorer les restes d'un père qui s'était sacrifié pour étendre les Etats qu'il voulait lui laisser. Mais ce que demandait Richard, c'était de l'argent, et toujours de l'argent pour satisfaire sa vanité et sa folle ambition. Les moyens qu'il employa pour s'en procurer sont plus que curieux. Il n'attendit pas que les cendres de son père fussent refroidies pour s'emparer de ses trésors. A peine instruit qu'il avait rendu le dernier soupir, il courut au lieu où il savait qu'ils étaient déposés, fit saisir Etienne de Tours, sénéchal d'Anjou et trésorier de Henri II, le chargea de fers, le jeta dans un horrible cachot, et ordonna d'exercer sur lui les plus horribles tortures. Vaincu par la douleur, Etienne livra non-seulement tout l'argent du vieux roi, mais le sien propre. Maître de ces riches trésors, Richard passa en Angleterre, se rendit dans toutes les villes où le vieux roi avait de l'argent en dépôt et le fit peser en sa présence. Malgré l'énorme quantité d'or amoncelée par son père, Richard, trouvant qu'il n'en avait pas encore assez, mit en vente tous les domaines royaux, les terres,

les maisons, les palais et même les domaines d'autrui, assure un historien contemporain. Et comme on s'étonnait de cette vente générale, il dit : « Je vendrais Londres, si je trouvais un homme assez riche pour l'acheter. »

Quoique l'argent rassemblé par Richard eût pour objet la croisade, il mettait cependant peu d'empressement à l'exécution de son vœu : c'est en vain que Philippe-Auguste le pressait, il avait toujours des motifs de retard. L'Eglise gémissant de ces délais, Pierre de Blois se fit l'interprète de ses sentiments dans une exhortation fameuse, rendue publique, dans laquelle il comparait les deux rois à ces ouvriers de l'Evangile qui veulent même remettre au-delà de la onzième heure. Pressés par l'opinion publique, les deux monarques eurent une entrevue à Nonancourt pour arrêter enfin les mesures nécessaires à l'expédition.

Il fallait, avant le départ, prendre des mesures de gouvernement. Philippe-Auguste fit un testament politique par lequel il confiait, pendant son absence, l'administration de son royaume à Alix, sa mère, et à son oncle Guillaume, archevêque de Reims. Jugeant à propos de limiter leur autorité, il spécifia les cas pour lesquels les baillis pourraient être destitués, rendit aux églises la nomination à la plupart des bénéfices qui viendraient à vaquer pendant le saint voyage, et interdit d'imposer de nouvelles tailles. Pour avoir une exacte connaissance de ce qui se passerait dans son royaume, il voulut que, trois fois par année, on lui adressât un état détaillé de toutes les affaires ; enfin, prévoyant le cas de mort, il statua que ses biens mobiliers seraient employés en œuvres de piété.

Le jour du départ avait été fixé à Pâques de l'année 1190; mais la mort de la reine de France obligea de retarder le voyage jusqu'au mois de juillet. Le 1^{er} de ce mois, les deux rois se trouvèrent à Vézelay, petite ville déjà célèbre par la prédication de la croisade sous Louis-le-Jeune. Là, en présence de 100,000 croisés, les deux monarques renouvelèrent le pacte d'alliance et de fraternité d'armes juré à Nonancourt. Ils se promirent, avec les plus solennels serments, de défendre toujours mutuellement leur vie et leur honneur, de se secourir dans les périls; et, pour montrer jusqu'où allait cet engagement, Philippe jura de soutenir les droits de Richard comme il défendrait sa bonne ville de Paris; Richard fit le même serment, promettant d'être aussi attaché aux intérêts de Philippe qu'à ceux de sa ville de Rouen. Les deux rois se séparèrent à Lyon, pour prendre l'un la route de Gênes, et l'autre celle de Marseille; car, n'ayant ni l'un ni l'autre de ports sur la Méditerranée, ils avaient été obligés de se rendre dans des villes maritimes étrangères. Philippe avait contracté un engagement avec la ville de Gênes pour être transporté avec toute sa suite en Terre-Sainte; Richard, qui avait ordonné à sa flotte de passer par le détroit de Gibraltar et de venir le prendre à Marseille, ne la voyant pas arriver, nolisait trente petits bâtiments et se dirigea du côté de Messine, ville qui avait été désignée pour la réunion des deux flottes, anglaise et française.

Un temps contraire retint les deux rois plus longtemps qu'il n'eût été à souhaiter pour le succès de la croisade; car, outre un retard considérable, un hivernage assez long devait, incontestablement, amener des discussions

fâcheuses entre deux monarques aussi fiers l'un que l'autre, quoique de caractère entièrement différent. Tancrede, roi de Sicile, s'étant lié d'une amitié particulière avec Philippe, devait craindre Richard-Cœur-de-Lion, parce qu'il avait dépouillé sa sœur Jeanne des droits qu'elle avait sur ses États. Excité par sa sœur, Richard s'empara d'un château-fort sur les côtes de Calabre, se conduisit en souverain à Messine, et osa chasser les moines d'un monastère situé près de la ville, pour en faire un magasin destiné à recevoir ses provisions. Le peuple, indigné, se souleva; Richard répondit en faisant arborer son drapeau sur les murailles de la ville, acte audacieux qui devait déplaire autant au roi de France qu'à celui de Sicile.

Cependant Philippe, s'étant interposé entre Richard et Tancrede, parvint à opérer entre eux une telle réconciliation, que d'ennemis ils devinrent amis intimes; et, pour témoignage de cette amitié, le roi d'Angleterre fiança Arthur, son fils, héritier présomptif de sa couronne, avec la fille du roi de Sicile. Les deux monarques n'eurent plus alors de secrets l'un pour l'autre. Malgré sa prudence, Philippe avait exprimé à Tancrede une opinion défavorable de Richard, et non-seulement en paroles, mais encore dans une lettre qu'on remit au roi d'Angleterre. Richard dissimula son ressentiment, mais il ne fallait qu'un faible incident pour le faire éclater; il ne tarda pas à se rencontrer. Se regardant comme le plus vaillant chevalier de l'armée chrétienne, Richard se plaisait à défier les plus braves : il rencontra un jour Guillaume des Barres, dont la fierté, sous ce rapport, ne l'eût pas cédé au premier potentat de l'univers. Une lutte fut

bientôt engagée, et comme les combattants n'avaient pas d'épées, ils prirent des cannes qui, en un moment, volèrent en éclats. Dans ce combat, Richard avait été évidemment vaincu; devenu furieux de sa défaite, il se précipita sur Guillaume pour le terrasser; mais celui-ci conserva encore sa supériorité. Richard, plus furieux, jura qu'il serait à tout jamais son ennemi et l'ennemi des siens. Pour commencer à exercer sa vengeance, il courut trouver Philippe-Auguste, exigeant de lui qu'il chassât honteusement ce chevalier; Philippe s'y refusa avec fermeté. Dans la discussion, le roi d'Angleterre tira la lettre que lui avait remise le roi de Sicile. Philippe la lut et répliqua avec calme : « Je vois ce que c'est, dit-il; » vous me cherchez malice pour avoir prétexte de ne » point épouser ma sœur. »

Philippe consentit à relever Richard de son engagement, moyennant une somme de 10,000 marcs, qui devaient être payés en différents termes, et il fut convenu qu'à son retour de la Terre-Sainte, les places fortes accordées en dot à Alix seraient remises à la France.

Philippe partit le premier et se dirigea vers Saint-Jean-d'Acre, place déjà fortement ébranlée. Si Philippe eût voulu l'emporter, il l'eût fait facilement; mais, par une délicatesse excessive, il résolut d'attendre son compagnon d'armes, afin qu'il partageât la gloire de ses exploits. Au lieu de se diriger directement vers la Palestine, Richard se rendit maître du royaume de Chypre.

Saladin comprit tout le danger que couraient les Sarasins, et fit répandre dans toutes les contrées musulmanes cet appel aux armes : « D'innombrables légions de chrétiens sont venues des pays situés au-delà

» de Constantinople pour nous enlever les conquêtes qui
» avaient plongé l'Alcoran dans la joie, et pour disputer
» une terre où les compagnons d'Omar avaient planté
» l'étendard du Prophète. N'épargnez ni votre vie ni
» vos richesses pour les combattre. »

Cet appel aux armes produisit un effet prodigieux parmi les Musulmans ; tous les hommes capables de servir dans les rangs de l'armée se présentèrent sous les étendards de Saladin , le fils chéri du Prophète.

Cependant le siège de Ptolémaïs était continué avec activité. Chaque jour une nation prenait à son tour les travaux et s'efforçait d'éclipser la gloire des autres par son courage. Cet ordre de combat, qui paraissait si favorable pour exciter l'émulation, produisit souvent des actes d'une grande jalousie et jeta la discorde parmi les chefs. La division qui fit le plus de mal à l'armée chrétienne, fut celle qui éclata entre les rois de France et d'Angleterre, relativement à la possession du titre de roi de Jérusalem, titre sans puissance, royaume en expectative qui ne devait jamais être reconquis. Richard s'était constitué le champion des droits de Gui de Lusignan, l'une des causes de la chute de cette ville malheureuse ; Philippe soutenait les prétentions de Conrad. Cette contestation fut poussée si loin, que les travaux du siège furent presque suspendus. Pour comble de malheur, les deux rois tombèrent dangereusement malades : la jalousie les poursuivit jusque sur leur lit de douleur. Richard, ayant appris que Philippe, entré plus tôt que lui en convalescence, paraissait à la tranchée, faisait face à l'ennemi, se fit porter à la tête de ses hommes d'armes, afin de ne pas être au-dessous du roi de France. Pour sortir de

cette situation si nuisible à l'armée chrétienne, il intervint entre les deux rois une transaction par laquelle le titre de roi de Jérusalem était conservé à Gui de Lusignan jusqu'à sa mort, après quoi Conrad devait hériter de tous ses droits.

Cette réconciliation était d'autant plus nécessaire, que Saladin, à la tête d'une grande armée, était venu se placer à une faible distance du camp des Croisés, pour inquiéter sans cesse leurs mouvements et profiter de leurs moindres fautes. Chaque jour les Croisés redoublaient d'efforts, et tour à tour repoussaient l'armée de Saladin, ou menaçaient la ville de Ptolémaïs. Dans un de leurs assauts, on les vit combler les fossés de la ville avec leurs chevaux morts et les cadavres de leurs compagnons tombés sous le fer de l'ennemi ou moissonnés par les maladies.

Les assiégés, désespérés, demandèrent enfin à capituler, et offrirent de rendre la ville à condition qu'on leur permettrait de sortir avec leurs familles.

Le conseil assemblé ayant rejeté cette capitulation, les chefs mahométans, réduits à la dernière extrémité, résolurent de s'ensevelir sous les ruines de la forteresse. *Lorsque l'ange Redouan, disaient-ils aux chrétiens, conduira l'un de nous en paradis, le sinistre Mabek en précipitera cinquante des vôtres en enfer.*

Les Musulmans attendaient toujours Saladin; des pigeons lui portaient des messages sur l'affreuse situation des assiégés, des plongeurs sortaient du port pour aller conjurer de venir secourir la ville. Saladin n'osant répondre à cet appel, les défenseurs de la place, réduits au désespoir, résolurent de se faire jour l'épée à la main.

Informés que leur projet était connu des chrétiens, accablés par les pertes considérables qu'ils avaient faites, ils comprirent qu'il ne leur restait plus qu'à capituler ou à mourir. Ils capitulèrent : le bois de la vraie croix, 1,000 prisonniers chrétiens, 200,000 pièces d'or pour les chefs de l'armée chrétienne furent les conditions de la capitulation. Un soldat alla porter ces conditions à Saladin, qui assembla son conseil ; au moment de délibérer, il jeta un coup d'œil sur Ptolémaïs : il y vit le drapeau chrétien, qui lui apprenait à qui appartenait la ville.

Il y a dans l'histoire peu d'attaques plus vaillantes et de défenses plus courageuses que celles de Ptolémaïs ; mais si l'opiniâtreté de l'attaque fut glorieuse, elle ne fut guère politique ; car on ne peut nier que si les chrétiens, au lieu de consumer leurs forces contre un rocher, eussent porté leurs armes au centre même des Etats musulmans, ils n'eussent facilement conquis une grande partie de l'Asie.

Si les grands dangers réunissaient les chrétiens, les moments de calme voyaient aussitôt la discorde se jeter de nouveau parmi eux. Personne ne surpassant le roi Richard en vaillance, ce monarque voulait jouir de tous les honneurs, écraser par son orgueil tous les Croisés, et les rois aussi bien que les comtes ; il les regardait tous comme ses inférieurs. Un jour, Conrad planta sa bannière à côté de la sienne ; il ordonna de l'arracher et de la jeter dans la fange. Philippe souffrait plus qu'aucun guerrier, parce que les Français l'emportant sur les autres Croisés en nombre et en valeur, il aurait dû tenir la première place, et il se voyait dominé par son vassal. Accablé de dépit, Philippe tomba de nouveau malade,

reprit le chemin de la France et confia au duc de Bourgogne le commandement des Français. Richard, n'ayant plus personne pour lui disputer la prééminence, mit toute son activité à poursuivre la guerre. Nous n'avons pas à le suivre dans ses différentes expéditions, auxquelles cependant bon nombre de Français prirent part. Il marqua son commandement par des marches plus hardies que savamment calculées, et par des victoires brillantes, parmi lesquelles nous nommerons celle d'Arsur.

Cette célèbre victoire pouvait être décisive pour la chrétienté ; mais il fallait savoir en profiter, et l'armée des Croisés vit de nouveau la discorde pénétrer dans son sein. Depuis cette époque, le duc de Bourgogne ne cessa de contrarier Richard, roi d'Angleterre. Lorsque celui-ci témoignait le désir de reconquérir la Ville sainte, les Français montraient de l'indifférence ; et lorsque Richard semblait renoncer au projet de reprendre Jérusalem, les Français s'écriaient avec amertume : *Nous n'irons donc point à Jérusalem !* Richard, après avoir ajouté à sa gloire par la victoire brillante et inespérée de Jaffa, fit enfin avec Saladin un traité qui conservait, il est vrai, la Ville sainte entre les mains des Infidèles, mais stipulait que les chrétiens y seraient toujours libres de remplir leurs devoirs pieux.

Nous dirons au lecteur un mot sur les conséquences de cette croisade, par rapport au deux grandes nations qui l'avaient entreprise. Elle ruina l'Angleterre, et y jeta des semences de discorde dont nous verrons les suites funestes pour la famille royale. Philippe, dont l'esprit positif sut tirer un immense avantage d'une expédition qui avait été peu brillante pour lui, travailla

à fortifier l'union entre ses vassaux ; il agit vivement sur les grands seigneurs de Normandie, et prépara la réunion de cette province à la couronne. Les riches contributions de guerre levées pour la guerre sainte ne furent pas toutes employées à la délivrance des Lieux saints ; il en fit servir une grande partie pour l'agrandissement de ses domaines ; et, pour mieux assurer l'exécution de ses ordres, il eut une garde constamment armée, toujours prête à attaquer ceux qui voulaient résister à ses desseins. C'est ainsi que le roi de France préparait les grands résultats qui signalèrent son règne. Pour bien les saisir, nous devons reprendre le cours de son habile politique.

§ III. *Retour de Philippe en France, ses desseins politiques.*

Nous avons abandonné le roi Philippe-Auguste en Palestine, au moment où il s'embarquait pour la France, l'âme ulcérée contre le roi d'Angleterre. Il avait juré qu'arrivé à son château de Fontainebleau, il commencerait contre Richard une guerre dont le monarque anglais conserverait un long et amer souvenir. Il s'était lié, il est vrai, par serment, à ne porter aucune atteinte aux propriétés du monarque anglais ; mais il se proposait de se faire relever de ce serment, et dans le cas où il ne pourrait y parvenir, de si bien faire agir les circonstances, qu'à ses yeux il en fût dispensé. Ce fut dans le dessein de se faire délier de son serment, qu'à son retour de la Terre-Sainte il repassa par Rome, sous le prétexte spécieux de rendre ses hommages au Vicaire de Jésus-Christ.

Célestin III le reçut avec une vive affection, le combla

d'honneurs, lui permit de porter la croix et la palme aussi bien que ceux qui avaient entièrement accompli leur vœu. Mais lorsqu'au milieu de cette touchante descendance, Philippe lui demanda d'être relevé de l'engagement qu'il avait contracté vis-à-vis du roi d'Angleterre, Célestin III déclara ne pouvoir de son autorité pontificale rompre une promesse faite à un tiers et résista formellement à sa demande. Si Philippe n'insista pas, il ne se proposa pas moins de profiter de l'absence de Richard pour se venger des insultes qu'il avait reçues et agrandir ses domaines.

A peine entré dans son château de Pontoise, Philippe, pour mettre à exécution un plan qu'il avait rêvé, parut triste et mélancolique : personne n'osait l'aborder qu'en tremblant. Comme chacun se demandait la cause d'un changement si subit, il se répandit un bruit bien étrange : on dit que le roi d'Angleterre avait passé un marché avec le Vieux de la montagne, ce chef des assassins, pour mettre à mort le roi de France. Bientôt l'imagination populaire, remplie de contes absurdes, crut apercevoir dans tous les lieux quelques-uns de ces assassins habiles formés en Orient, qui échappaient à toutes les recherches, faisaient consister leur honneur dans le succès, et mouraient en riant lorsqu'ils étaient parvenus à exécuter leurs desseins. Dans un si grand péril, les barons de France sont convoqués pour donner leur avis. Au milieu de déclamations ardentes contre Richard, on propose que le roi soit toujours accompagné de massiers. « Alors, contre la coutume de ses aïeux, disent les contemporains, il ne marcha plus qu'escorté de gens armés, » et institua pour plus grande sécurité, des gardes de son

» corps choisis parmi les gens qui lui étaient le plus dévoués, et armés de grandes masses de fer et de cuivre. »

Cette garde produisit sur les grands un effet auquel ils étaient loin de s'attendre. Au lieu d'avoir, comme auparavant, un accès libre auprès du roi, ils étaient repoussés par ses gardiens fidèles, qui, selon le désir de leur maître, voyaient souvent des hommes dignes de défiance dans ces puissants seigneurs, l'honneur de la couronne. Des murmures s'élèvent de toutes parts ; il n'y a qu'un cri d'exécration contre cette garde inintelligente, qui repousse amis et ennemis ; la noblesse se croit avilie ; vite on se hâte de convoquer les barons pour entendre leurs plaintes. Mais des orateurs gagnés font de Richard un si horrible portrait, ils citent tant d'assassinats commis par ses mains homicides, que le roi, profondément ému, ne peut s'empêcher de s'écrier : « Y a-t-il lieu après tout cela de s'émerveiller que j'aie de moi plus de soin que de coutume ? Néanmoins, si mes précautions vous paraissent inconvenantes ou superflues, décidez et j'y renonce. »

L'assemblée n'osa, après ce touchant discours, prescrire à son roi de dissoudre sa garde, approuva toutes les mesures de précaution qu'il avait adoptées, et consacra ainsi l'institution de la garde de nos rois, premier point de départ des armées permanentes.

Ce point important obtenu, Philippe, voyant l'assemblée suffisamment irritée contre Richard-Cœur-de-Lion, résolut de profiter de ses dispositions pour la pousser à la guerre contre le monarque anglais. Il fit un tableau extrêmement chargé de toutes les injures qu'il avait reçues et des réparations que la patrie avait à exiger de l'Angle-

terre ; lorsque ses barons frémissirent de colère, il s'écria :
« Dites-moi s'il n'est pas légitime que je tire une prompte
» et bonne vengeance des torts manifestes que m'a faits
» ce traître de Richard ? »

La réponse fut unanime sur ce point ; chacun félicita le roi de ses projets, et l'engagea à attaquer la Normandie. Depuis longtemps cette province était un objet de jalousie pour les grands seigneurs de France, qui souhaitaient la voir tomber. Jamais occasion n'avait été plus favorable ; car elle n'était guère protégée que par les Papes, et le roi de France se persuadait qu'une fois la conquête exécutée, il se ferait aisément absoudre de son péché.

Richard-Cœur-de-Lion, instruit des projets de Philippe et des tentatives de son frère, se hâta de faire la paix avec Saladin, monta sur un vaisseau qui probablement ne lui appartenait pas, ne voulut pas traverser la France, de peur de tomber entre les mains de Philippe, et alla débarquer dans un port de la mer Adriatique, puis se déguisa en marchand pour traverser l'Allemagne avec plus de sécurité. Reconnu par l'indiscrétion de l'un de ses domestiques, il fut jeté dans les prisons du duc d'Autriche. L'empereur d'Allemagne réclama cet illustre prisonnier, et le fit transporter à Worms.

Philippe, sans attendre la réponse à la proposition qu'il avait faite de donner à l'empereur d'Allemagne, s'il voulait conserver Richard dans les fers, une somme supérieure à celle que Richard offrirait, envoya dire au roi d'Angleterre, par un héraut d'armes, qu'il le renonçait pour son vassal, lui jetait un défi et lui déclarait la guerre à outrance. Pour être plus sûr du succès, il tâcha de déter-

miner Jean-sans-Terre à se poser comme prétendant à la couronne, promit de lui accorder aussitôt l'investiture de la Normandie, de l'Anjou et de l'Aquitaine, et lui assura en même temps des forces considérables pour la conquête de la Grande-Bretagne. Jean-sans-Terre, gagné par ces promesses, commença aussitôt ses intrigues. Un bruit habilement répandu de la mort de Richard-Cœur-de-Lion secondant ses projets, il se fit prêter serment de fidélité comme au souverain légitime.

Philippe, sachant que l'Aquitaine avait conservé un souvenir fâcheux de l'administration de Richard, y souffla le feu de la révolte; ce qui fut d'autant plus facile, que le capitaine-général commandant cette province était alors malade. Mais la révolte était tellement éphémère, que, lorsque le commandant put se mettre à la tête de ses troupes, il soumit les révoltés et les punit sévèrement.

Pendant ce temps, le comte de Mortain (Jean-sans-Terre), poursuivait ses projets et tentait de se faire prêter serment par les archevêques et évêques, et les gouverneurs des villes d'Angleterre. Il passa en France, alla trouver Philippe pour se déclarer son homme-lige, promettre d'épouser l'infortunée Alix, rejetée par son frère, et s'engager à livrer à la France une partie considérable de la Normandie, avec les villes de Tours, Loches, Amboise et Montrichard; il signa même la clause suivante : « Si mon frère Richard m'offrait la paix, je ne l'accepterais point sans l'aveu de mon allié de France, même dans le cas où mon allié la ferait pour son compte » avec mondit frère Richard. »

Après la conclusion de ce traité, une armée française entra en Normandie. Jean sema l'argent dans le pays de

Galles. Il eut peu de succès en Angleterre; la cause de Richard était meilleure, et l'on y travaillait activement à sa délivrance.

La diète germanique ayant consenti à rendre la liberté au monarque anglais moyennant 150,000 marcs d'argent, et repoussé toutes les demandes de Philippe-Auguste, l'empereur d'Allemagne, malgré tout son mauvais vouloir, fut obligé d'exécuter cette décision. Pour se faire pardonner ses mauvais procédés, il donna en fief à Richard le Viennois, une partie de la Bourgogne, les villes et les territoires de Lyon, Arles, Marseille et Narbonne.

La nouvelle de cet arrangement jeta Jean-sans-Terre et Philippe-Auguste dans une grande perplexité. Un courrier partit pour offrir à l'empereur mille livres d'argent pour chaque nouveau mois de captivité; ou bien 150,000 marcs pour que Richard fût remis à la garde du roi de France. Cette offre magnifique tenta l'empereur d'Allemagne, qui, malgré la défense de la diète germanique, fit courir après Richard, rendu trop tôt à la liberté. Mais le secret ne fut pas fidèlement conservé, et le roi d'Angleterre, instruit de ces desseins perfides, se hâta de quitter Anvers, où il n'aurait pas trouvé de vaisseau convenable. Il s'embarqua sur la galiote d'un marchand, et arriva en Angleterre, où il fut accueilli avec les démonstrations de la plus vive allégresse. Jean-sans-Terre se vit bientôt abandonné et contraint de passer en Normandie, où Richard le suivit et se fit précéder d'un message pour se justifier des accusations portées contre lui. On y voyait une lettre, prétendue autographe du Vieux de la montagne, écrite en caractères hébraïques, grecs et

latins, disculpant le roi d'Angleterre des crimes qu'on lui attribuait.

Quelque bizarre que paraisse ce message, il ne produisit pas moins un grand effet, et les préjugés amoncelés contre Richard s'affaiblirent. Jean-sans-Terre, son frère, homme sans tête, se voyant abandonné, lui livra la ville d'Evreux pour faire la paix, et se rendit coupable d'un acte de trahison inqualifiable, tant il est atroce. Il invita à un grand repas la garnison française qui avait été mise sous ses ordres, et lorsque les chevaliers, avec leurs écuyers au nombre de 300 environ, eurent déposé leurs armes pour entrer dans la salle du festin, il les fit attaquer tout à coup par la garde anglaise. Tous ces malheureux furent égorgés, et leurs têtes, plantées sur des pieux tout autour de la ville, annoncèrent aux Français comme aux Normands que le comte Jean était entré dans le parti de son frère.

§ IV. *Guerre entre Philippe et Richard.*

La lutte se concentra alors entre Philippe et Richard. Quoiqu'ils fussent les deux plus grands rois de l'époque, il ne faut pas s'attendre à voir une de ces grandes luttes stratégiques comme celles auxquelles nous avons été habitués de notre temps; c'est une de ces petites guerres des seigneurs du moyen âge, qui se bornaient à des courses, des ravages, de petits combats regardés comme fameux lorsqu'il restait deux ou trois hommes sur le champ de bataille. Philippe prend Evreux, Richard s'empare de Loches et de Vendôme. La prise de cette dernière ville fit tomber entre les mains de Richard

les archives royales qui suivaient la cour dans tous ses voyages, ce qui détermina Philippe-Auguste à créer un dépôt général des archives et des papiers du gouvernement, dépôt qui fut confié à des hommes habiles et fidèles, et renferma bientôt une prodigieuse quantité de titres et d'écrits. Philippe-Auguste contribua beaucoup à l'enrichir, non-seulement en recueillant tous les papiers importants qu'il pouvait se procurer, mais encore en faisant copier tous les titres tombés entre les mains du roi d'Angleterre, qui ne voulut jamais s'en dessaisir, espérant y trouver les projets de la France. Ce qu'il y puisa de plus curieux, ce fut une connaissance détaillée des desseins de son frère Jean-sans-Terre pendant la croisade et sa captivité en Allemagne.

Après quelques courses militaires, les deux rois conclurent une trêve; elle permit à Philippe de porter son attention sur l'Aquitaine, province soumise nominale-ment à la domination anglaise, mais à peu près indé-pendante en réalité. Il y avait entre la France et l'Es-pagne une croix qui servait à fixer les limites entre les deux empires et apprenait en même temps au roi de France jusqu'où devait s'étendre sa domination. « C'est jusque-
» là, disait un poète du temps qui voulait flatter Phi-
» lippe, c'est jusque-là que tu dois dresser tes tentes et
» agrandir tes Etats, afin de posséder sans réserve les
» domaines de tes aïeux, afin que l'étranger n'occupe
» plus rien au-dessous de nos frontières, et que le Dra-
» gon blanc, avec sa race venimeuse, soit extirpé de nos
» jardins, comme le prophète breton nous l'a promis. »
Les pensées de complète indépendance, semées habile-ment en Aquitaine, y anéantissaient entièrement l'auto-

rité de Richard, qui, profitant de la trêve, voulut remettre cette province sous sa domination. Les insurgés avaient à leur tête le vicomte de Limoges et le comte de Périgord. Richard les ayant fait sommer de lui rendre leurs châteaux : « Nous tenons tes menaces pour néant, » répondirent-ils; tu es revenu beaucoup trop orgueilleux, et nous voulons te rendre, malgré toi, humble, » courtois et franc, et te châtier en guerroyant contre » toi. »

Cette réponse était fière, il fallait la soutenir; mais comment de simples seigneurs, courageux sans doute, mais peu nombreux, auraient-ils pu braver la puissance de Richard, s'ils n'avaient été appuyés par le roi de France? Cet appui exigeait la rupture de la trêve conclue peu auparavant entre la France et l'Angleterre. Bertrand de Born s'en chargea : il jeta dans le public une chanson extrêmement piquante, qui, peignant en traits satiriques la bonne politique de Philippe, le montrait en paix tandis que son redoutable adversaire étendait sa puissance. Piqué au vif, Philippe rompit la trêve, se mit à la tête de son armée et parut devant Niort. Les deux illustres adversaires n'étaient plus séparés que par une rivière; on s'attendait à chaque moment à voir donner le signal d'un grand combat. Les évêques des deux camps tentèrent de le prévenir. Quoique Philippe se montrât difficile, il consentit cependant à laisser à Richard la Normandie, l'Aquitaine et le Poitou, mais à condition qu'il viendrait lui faire hommage de ces terres et qu'il se reconnaîtrait pour son vassal. A ces mots, Richard monte à cheval, met le heaume en tête, ordonne de sonner de la trompette pour passer l'eau. « Or, toute

cette confiance lui venait, dit un vieux récit en langue provençale, de ce que les Champenois lui avaient promis secrètement de ne point venir à l'encontre des siens, à cause de la grande quantité d'esterlings qu'il avait promis de verser parmi eux. »

Le roi de France, loin de soupçonner l'infidélité d'une partie de ses troupes, ordonna de sonner de la trompette; mais, les Champenois n'ayant pas répondu, Philippe, effrayé de cette défection, fit appeler les évêques et les chargea de porter des paroles de paix au roi d'Angleterre : celui-ci, ému à la vue d'une troupe de moines précédés de la croix, versant un torrent de larmes sur le sang qu'on voulait répandre, suspendit sa marche, agréa les propositions du monarque français et accepta une trêve de dix ans, qui, selon les deux souverains, devait être couronnée par la plus solide paix; en attendant, ils se promettaient de vivre en frères et de n'avoir d'autre occupation que le jeu, la chasse et un amusement qu'on n'avouait pas tout haut, celui de dépouiller leurs sujets.

« Cette paix, dit un vieux chroniqueur, affligea beaucoup les Aquitains, surtout Bertrand de Born, qui en fut plus chagrin qu'aucun autre, car il ne se plaisait en rien plus qu'en guerre, et surtout en la guerre des deux rois. » Ce Bertrand se remit aussitôt à chançonner, et poussa Richard à attaquer les Limousins et à s'avancer jusque sur les terres du roi de France. Philippe, qui eût peut-être commencé la guerre s'il eût été prêt le premier, en appela aux évêques témoins du traité. Une entrevue obtenue sur leur demande n'eut aucun résultat pour la paix.

Richard consentait bien à céder la suzeraineté de l'Au-

vergne; mais en même temps il travaillait cette province et l'engageait à refuser l'hommage qui lui serait demandé. Philippe, étonné de rencontrer un refus obstiné à ses différentes sommations, entra en armes dans l'Auvergne, qui, irritée de voir ses provinces ravagées, tourna vers Richard un œil suppliant : « Je sais, répondit-il, les » grands torts que vous fait le roi de France; si vous vou- » lez, en vous révoltant, me prêter secours, je vous sou- » tiendrai et vous donnerai des chevaliers, des arbalé- » triers et des archers à souhait. » Toute l'Auvergne se soulève alors. Mais, au lieu de seconder ce soulèvement, Richard se rend en Angleterre, appelé par d'autres intérêts. L'armée française profite de cet avantage, emporte les villes et les châteaux, force tout le pays à reconnaître la suzeraineté de la France. La conquête terminée, Richard reparut et essaya de soulever de nouveau les Auvergnats; mais ils avaient reçu une trop forte leçon. Le roi d'Angleterre s'étant mis à chaussonner le Dauphin d'Auvergne en langue provençale, celui-ci riposta :

« Roi, disait-il, puisque vous chantez de moi, vous » avez trouvé un chanteur. Si jamais je vous fis quelque » serment, ce fut folie de ma part. Je ne suis point roi » couronné ni homme de grande richesse; pourtant, je » saurais tenir ferme, avec les miens, entre le Puy et » Aubusson; et, grâce à Dieu, je ne suis ni serf ni juif. » Ce dernier trait flétrissait un acte de barbarie dont Richard s'était rendu coupable à l'égard de ces deux classes de personnes.

La guerre recommença bientôt après entre les rois de France et d'Angleterre, et prit des proportions qu'elle n'avait pas encore eues. Non content de prendre à sa

solde les Brabançons et tous les soldats aventuriers qui couraient le monde, Richard parvint encore à entraîner dans son parti Baudouin, comte de Flandre, mécontent du monarque français, qui, par son mariage avec Isabelle de Hainaut, avait eu pour la dot de la reine une partie de la Flandre que Baudouin aurait voulu réunir au comté. Pour ne pas avoir trop d'ennemis à combattre à la fois, le roi de France consentit à donner, pour le moment, une sorte de satisfaction au comte flamand en lui cédant quelques places.

Libre de ce côté, Philippe-Auguste porta toute son attention sur la Normandie. Entre les différents combats qui furent livrés, il en est un qui eut à cette époque une grande célébrité : c'est celui de Courcelles. Philippe marchait, en 1195, au secours de Gisors, à la tête de 300 chevaliers, lorsqu'il fut attaqué à l'improviste par l'armée de Richard, roi d'Angleterre : « Fuyons, sire, dit Mauvoisin, et rentrons dans Mantes. — Moi, dit Philippe, » que je fuie devant mon vassal ! Non ; qui veut vivre ou » mourir avec moi me suive ! » Puis il s'élance à l'instant au milieu des bataillons anglais, les enfonce, les renverse et s'échappe. Toute sa troupe se précipite sur le pont de Gisors, qui s'écroule sous le poids des guerriers. Philippe tombe dans l'Epte, rivière peu large mais très profonde, et se sauve à la nage. Cette journée coûta la vie à 20 chevaliers de Philippe-Auguste, et plus de 100 demeurèrent prisonniers du roi d'Angleterre.

Richard, par une lettre circulaire adressée aux communes, fit part de cette nouvelle à ses amis, et se vanta avec complaisance d'avoir forcé le roi à boire des eaux de la rivière d'Epte.

La guerre prit ensuite un caractère de férocité jusqu'alors inouïe. L'un des deux rois fit précipiter dans la Seine trois de ses captifs; il fit arracher les deux yeux à quinze autres, et un seul œil à un seizième, qu'il chargea de reconduire ses compagnons à son ennemi. Bientôt l'autre roi usa de représailles sur ses prisonniers avec une égale barbarie. Les deux nations s'accusent réciproquement d'avoir commencé, toutes deux prétendent n'avoir fait qu'imiter le fatal exemple que l'autre avait donné; mais, quoi qu'il en soit, il est certain que la terreur se répandit dans toutes les familles, et les dernières horreurs de la guerre atteignirent les simples citoyens comme les soldats.

L'Eglise avait alors à sa tête un de ces grands pontifes qu'on a accusés d'ambition, mais qui ne se servaient de leur pouvoir que pour le bien de l'humanité : Innocent III, non content de s'ériger en juge des cas de conscience pour les souverains, ordonna encore aux rois de France et d'Angleterre de mettre fin à leurs longs démêlés et de réunir leurs forces pour défendre la Terre-Sainte. Le cardinal Pierre de Capoue fut chargé d'accomplir par ses menaces la réconciliation de ces deux superbes rivaux. Les deux rois se soumirent avec déférence aux injonctions du Pape.

La paix n'eût probablement pas été de longue durée si l'un des deux monarques n'eût perdu la vie. Le bruit s'étant répandu que Guidomar, vicomte de Limoges, avait trouvé un trésor d'un prix inestimable, Richard-Cœur-de-Lion le réclama en sa qualité de comte de Poitou, et, soupçonnant qu'il était déposé dans le château de Chalus-Chabrol, il alla en personne investir

cette petite ville. Au moment où il reconnaissait la place, un archer nommé Gourdon lui décocha un flèche qui le blessa grièvement. L'intempérance aggrava rapidement le mal, et Richard fut en quelques jours arrivé au terme de sa vie.

La mort de Richard-Cœur-de-Lion était pour la France un grand événement, dont Philippe-Auguste sut profiter. Richard n'ayant pas d'enfants, la couronne aurait dû revenir au jeune Arthur, comte de Bretagne, fils de Geoffroi Plantagenet; c'était, en effet, ce jeune prince que Richard avait désigné en Sicile pour son successeur. Malheureusement sa mère Constance n'avait su plaire ni à son beau-frère Richard, ni à la vieille reine Eléonore. Sur le point de mourir, Richard nomma Jean-sans-Terre, son frère, pour son successeur; choix qui fut si bien accueilli, que ce prince n'éprouva aucune opposition pour se faire reconnaître.

La Bretagne, terre classique de la fidélité, toujours attachée à ses souverains légitimes, lia son sort à celui du jeune Arthur; elle fut imitée par le Maine et l'Anjou. Ces provinces, se sentant trop faibles pour résister à l'Angleterre, invoquèrent l'appui de Philippe-Auguste et lui confièrent leur jeune duc pour l'élever. Philippe-Auguste arma aussitôt, prit et rasa Evreux, s'empara de plusieurs places de la Bretagne occupées par les Anglais et ordonna de les démanteler; comme le jeune Arthur lui en faisait des plaintes: « Est-ce que je ne suis pas libre, répliqua » Philippe, de faire ce que je veux sur mes terres? » Paroles imprudentes, qui firent craindre aux Bretons de s'être donné un maître en voulant échapper à la domination d'un autre. Le jeune Arthur, enlevé à la cour de

France, fut remis entre les mains du roi Jean-sans-Terre qui, sous le voile des démonstrations les plus amicales, cachait les desseins les plus perfides ; ils ne furent cependant pas assez bien dissimulés : ayant été découverts, Arthur fut arraché des mains du roi d'Angleterre pour être de nouveau confié à Philippe-Auguste. Ce prince afficha la plus grande générosité envers le jeune duc, le traita comme son propre fils, l'arma chevalier, en un mot le grandit assez pour effrayer le monarque anglais.

Jean-sans-Terre ne voyait pas sans inquiétude grandir en âge et en renommée un jeune prétendant à la couronne. Il fallait s'en rendre maître à tout prix ; mais, pour cela, il était nécessaire de conclure la paix avec le roi de France. Les concessions qu'il fit à Philippe furent si grandes, que la paix fut conclue et cimentée par le mariage de Louis, héritier présomptif du trône de France, avec la célèbre Blanche de Castille.

§ V. *Affaire du divorce de Philippe-Auguste.*

Quelque avantageuse que fût cette paix pour la France, il est extrêmement probable que Philippe-Auguste ne l'eût point conclue, s'il ne se fût trouvé dans les embarras d'une affaire où la passion avait plus de part que la raison. Quoiqu'elle remonte beaucoup plus haut, nous avons omis d'en parler, afin que le lecteur, en la suivant sans interruption, puisse en saisir plus facilement les circonstances. Philippe avait épousé, à l'âge de quinze ans, Isabelle de Hainaut, qui fit son bonheur pendant neuf ans. Après la mort de cette princesse, le roi voulut se donner une autre épouse, et consulta peut-être plus les

intérêts de la politique que ses inclinations. Depuis que la race de Guillaume-le-Conquérant régnait en Angleterre, cette île pesait très lourdement sur la France, et nos rois, suzerains des monarques anglais, avaient eu souvent à souffrir de tels vassaux. Philippe-Auguste, éclipsé par le brillant Richard-Cœur-de-Lion, cherchait à se créer des droits sur l'Angleterre, afin d'avoir un motif plausible d'attaquer cette île et de s'en emparer. La maison de Danemarck, dont les membres avaient glorieusement régné sur l'Angleterre, prétendait avoir des droits sur un trône usurpé par Guillaume-le-Conquérant, et si elle n'avait pas fait valoir ces droits, c'était sans doute parce que les rois d'Angleterre étaient trop puissants : Philippe pensa qu'en unissant les forces de la France à celles du Danemarck, la conquête des îles Britanniques serait facile ; un mariage, du moins se le persuada-t-il, suffirait pour unir les maisons royales des deux pays. Lorsque le plan de conquête fut tracé dans son cerveau, Philippe envoya au roi des Danois une ambassade magnifique pour solliciter la main de la princesse Ingelburge, sa sœur, dont la renommée vantait la piété, la beauté et l'élévation de caractère. L'ambassadeur des Français entra au palais des souverains danois à la lueur des torches, et déposa solennellement sa demande. — « Quelle dot exige le roi de France ? dit le » roi de Danemarck. — Les droits des Danois sur l'An- » gleterre, répondit l'envoyé français ; une flotte et une » armée pendant un an pour les faire valoir. » Cette demande effraya le conseil de Danemarck, qui crut devoir la rejeter ; l'ambassadeur français borna alors la dot à 10,000 marcs d'argent, somme qui paraissait même

exorbitante au monarque danois; mais l'abbé d'Eskil se chargea d'une partie de cette somme, et le mariage fut arrêté.

Le départ de la princesse fut chanté par les poètes danois; ils relevaient les grâces, les vertus de la jeune reine, célébraient en même temps l'éclat du trône de France et le nom glorieux de Philippe-Auguste. Ce fut tout enivrée de l'encens qu'on avait brûlé devant elle qu'Ingelburge arriva à Amiens, où fut solennisé le mariage avec la plus grande pompe; dernier jour de fête de la malheureuse princesse. Le lendemain, jour marqué pour le couronnement de la nouvelle reine, au milieu même de la cérémonie, le roi parut inquiet et pâlit plusieurs fois sans que personne pût en deviner le motif. A peine le sacre terminé, le roi, par une de ces résolutions inexplicables, manifesta le dessein de renvoyer la princesse dans sa patrie. Quoique les courtisans ne s'expliquassent pas un changement que les uns attribuaient à des déceptions politiques, que les autres prétendaient avoir pour cause le défaut de virginité de la reine, que d'autres enfin regardaient comme l'effet d'un sortilège, tous, cependant, s'unissaient pour flatter les passions du roi et le confirmer dans son dessein. Mais, pour une séparation aussi éclatante, il fallait une déclaration de nullité de mariage; ce n'était pas, il est vrai, chose nouvelle qu'une telle déclaration, et sans remonter même si haut, le père même du roi, Louis-le-Jeune, avait fait briser son mariage avec Eléonore, depuis reine d'Angleterre. Pour espérer une séparation légale et religieuse, il fallait conserver la reine pendant quelque temps. Philippe la fit renfermer dans un monastère situé près de Paris. Un

concile fut aussitôt convoqué à Compiègne ; on lui présenta une généalogie, affirmée par des témoins vendus, qui constatèrent la parenté entre Îngelburge et le roi. La reine, interrogée, répondit avec fermeté et dit que, quoique le roi ne fût entré qu'une seule fois dans sa chambre, la nuit même de ses noces, il avait cependant partagé la couche nuptiale. L'archevêque de Reims, président du concile, agissant plus en courtisan qu'en évêque, déclara la nullité du mariage. Lorsqu'on eut traduit à la malheureuse princesse, qui ne savait pas le français, la sentence rendue contre la validité de son mariage, elle prononça ces mots avec l'accent de la plus vive douleur : « France, mal, mal ; Rome, Rome ! » C'était un appel qu'elle interjetait, et, pour montrer qu'elle prétendait défendre ses droits, elle refusa de retourner en Danemarck. On fut obligé de la renfermer dans un monastère, où elle vécut dans la plus grande indigence, soutenant son courage par la lecture, la prière et le travail des mains, et donnant au monde un spectacle de vertu qui forçait même ses ennemis à l'admirer.

L'appel de la reine fut porté à Rome par l'abbé Guillaume, qui déposa au pied du Saint-Père une généalogie entièrement opposée à celle qu'avait fait fabriquer le roi Philippe : le pape Célestin, après l'avoir reçu, envoya immédiatement un légat en France, et écrivit au roi une lettre toute bienveillante, l'engageant avec instance à reprendre la reine. Le roi reçut la lettre et l'ambassadeur avec une extrême froideur, et refusa de faire droit à la demande du Pape. Alors Célestin, en qualité de Père commun des chrétiens et de gardien de l'ordre divin sur la terre ; en vertu de la plénitude de son pou-

voir, et avec l'assentiment de ses frères, cassa le jugement rendu contre la reine.

Le monarque français, profondément irrité de cet acte de la puissance pontificale, résolut de pousser plus loin la désobéissance, et, pour montrer son mépris pour l'autorité du Pape, il épousa solennellement Agnès de Méranie.

Au milieu des fêtes du nouveau mariage, Ingelburge manquait du nécessaire. Cette infortunée princesse vendit ses bijoux, ensuite ses vêtements; lorsque tout fut épuisé, elle recourut à l'aumône pour soutenir une vie abreuvée de tant d'amertumes. L'un de ses juges, qui l'avait condamnée par faiblesse, l'archevêque de Reims, lui envoya secrètement des secours. Ingelburge ne se laissa point abattre par une telle adversité; elle soutint ses droits avec cette noblesse de caractère qui ne s'élève pas à l'arrogance et qui ne s'abaisse pas à des prières trop humbles. Elle écrivit au Père commun des fidèles une lettre pleine de respect, où elle disait que le roi ne pouvait alléguer aucun motif ni aucune parenté; elle ajoutait : « Philippe méprise les brefs de Sa Sainteté, » les ordres des cardinaux, les avertissements des évêques et des abbés. Je meurs si Votre Sainteté ne vient » à mon secours. »

Innocent III venait de succéder à Célestin; sévère dans ses mœurs, simple dans ses habitudes, censeur inexorable du luxe et de la volupté, à peine élevé sur le trône pontifical, il s'occupa de la grande affaire de la France, et donna l'ordre à l'évêque de Paris de rappeler le roi à son devoir : « Car celui qui n'observe pas les commandements par lesquels Dieu a institué le mariage, est

» indigne de la grâce de Dieu et de la bienveillance de » l'Eglise. »

Quoique toutes les sollicitations d'Innocent fussent demeurées sans succès, avant de recourir au remède suprême, à l'excommunication et à l'interdit, il voulut temporiser, espérant que, le feu de la passion un peu éteint, le roi reviendrait à de meilleurs sentiments. Mais, au lieu de céder, le roi montrait la volonté la plus obstinée de persister toujours dans son crime. Profondément affligé d'une résistance si condamnable, le Pape tenta s'il serait possible de ramener le roi à son devoir par l'intervention du corps épiscopal français ; il adressa donc une lettre au clergé de France pour le déterminer à agir auprès du monarque par prières et menaces.

Tout ayant été inutile, le légat convoqua alors un concile à Dijon, pour prononcer en assemblée générale contre le roi.

Au septième jour de l'assemblée, vers minuit, le son lugubre des cloches annonça l'état d'un homme luttant contre la mort. Les évêques et les prêtres se rendirent en silence dans la cathédrale à la lueur des flambeaux. Les chanoines élevèrent, pour la dernière fois, leurs prières vers le Père de toute miséricorde en faveur des pécheurs, entonnant le chant funèbre : *Seigneur Dieu, ayez pitié de nous*. Un voile couvrait le Christ ; les reliques des saints avaient été transportées dans les souterrains ; les flammes avaient consumé les derniers restes du pain sacré. Alors le légat, couvert de l'étole violette, ainsi que c'était l'usage au jour de la passion du Rédempteur, s'avança devant tout le peuple réuni, et prononça, au nom de Jésus-Christ, l'interdit sur tout ce qui était du ressort du roi de France.

Avant de rendre public l'interdit, le légat du Pape voulut encore attendre, espérant que le monarque se laisserait enfin fléchir. Les délais paraissant l'affermir toujours davantage dans son crime, quarante jours après la fête de Noël, un nouveau concile se réunit à Vienne en Dauphiné, qui était alors sous la domination de l'empereur d'Allemagne. L'interdit général y fut proclamé, et tous les évêques français reçurent l'ordre de le publier, sous peine de suspens. Dès-lors, toute la France fut couverte comme d'un long manteau de deuil. L'église s'élevait encore au milieu des bourgs et des villes au-dessus des maisons ordinaires; mais les portes en étaient fermées, la cloche cessait de se faire entendre; la vue de l'édifice sacré ne faisait qu'ajouter à la tristesse du silence. Seulement dans quelques chapelles de religieux, on récitait l'office divin à voix basse.

Au milieu des cérémonies funèbres on éteignait les lumières pour montrer que la vie était désormais couverte de ténèbres. Un voile recouvrait l'image du Christ, parce que la France était indigne de la contempler. Les statues des saints étaient couchées par terre ou renfermées dans leurs niches. Il n'y avait que ces statues informes placées au sommet du toit et aux gouttières du temple, qui semblaient se railler d'un peuple dont l'existence toute matérielle perdait tout sentiment de la vie céleste.

Les écrivains scrupuleux omettaient le nom du prince dans les actes publics, qui n'avaient d'autre date que celle du règne de Jésus-Christ. Les calamités qui affligeaient l'Etat, la stérilité, les maladies, étaient regardées comme une punition céleste. Au milieu de ces maux, on entendait les plaintes des vieillards, les lamentations des

pauvres, la douleur du pays tout entier qui protestait contre le crime de son souverain.

La sentence d'interdit fut observée avec cette sévérité dans la plupart des diocèses de France. Deux ou trois évêques seulement ne se conformèrent pas à la loi générale; encore croit-on que l'archevêque de Bourges, l'un d'eux, s'en dispensa plus par ignorance que par malice. L'évêque d'Auxerre, grand partisan du roi, mérita ses faveurs par l'audacieuse violation de l'une des lois les plus salutaires de l'Eglise. Tous les autres évêques furent persécutés, les curés et les chanoines furent dépouillés de leurs biens.

Ingelburge, si digne de pitié, cause involontaire de tant de maux, fut arrachée à son monastère et jetée dans une prison du château fort d'Etampes.

Le roi, s'étant enfin laissé toucher, envoya des ambassadeurs à Rome pour demander des juges à Innocent : « S'il veut un nouveau jugement, qu'il se soumette d'abord à la sentence prononcée, dit le Pontife. — Je veux me faire infidèle, s'écria Philippe, en entendant cette réponse; que Saladin est heureux de n'avoir point de Pape! » Le roi convoqua enfin une assemblée de seigneurs et de prélats. Comme chacun gardait un profond silence : « Que faut-il faire? demanda Philippe. — Obéir au Saint-Siège, éloigner Agnès et reprendre Ingelburge; » telle fut la réponse unanime, expression de la conscience publique. Le roi, ne pouvant s'y résoudre, envoya une nouvelle ambassade à Rome, qui trouva le Pape inflexible. Philippe se soumit enfin et consentit à faire une visite à la reine, accompagné du légat et d'un autre ecclésiastique. Le nom seul d'Ingelburge était

un supplice pour le monarque. Aussi, quand il se présenta devant cette princesse, sa figure se contracta violemment : « Le Pape me fait violence, » dit-il. « Non, reprit » Ingelburge, il veut seulement que la justice triomphe. » Trois évêques la conduisent alors avec le roi dans l'assemblée publique ; elle y est reçue avec les honneurs dus à son rang ; Philippe la reconnaît pour son épouse et pour reine de France. Un chevalier, ami et confident du roi, annonce, au nom de son souverain, qu'Ingelburge sera traitée respectueusement, en qualité de reine et d'épouse.

Le roi, en faisant visite à Ingelburge, n'avait d'autre but que d'arriver à un nouvel examen de la cause matrimoniale. Le Pape nomma le cardinal Saint-Paul pour présider le concile de Soissons, où devait se terminer l'affaire.

Le roi, s'apercevant que la sentence ne lui serait pas favorable, déclara qu'il cessait ses poursuites et consentait à reprendre la reine. Il monta à cheval, prit Ingelburge en croupe, afin que chacun fût témoin de la réconciliation. Il eut cependant encore la cruauté de la renfermer dans un vieux château et de la laisser dans l'isolement comme auparavant.

Cependant Agnès de Méranie, abreuvée de chagrin, se mourait en mettant au monde un fils, qu'elle nomma Tristan ; nom qui rappelait si bien les fâcheuses circonstances où il était né. Il suivit de près au tombeau sa mère Agnès, qui laissait deux enfants qu'elle avait eus du roi ; ce monarque obtint de la clémence du Pape qu'ils seraient traités comme enfants légitimes.

Le Pape, toujours plus affligé du scandale donné par

le roi de France, ne cessait de lui adresser les plus vives sollicitations pour le ramener à son devoir, et rejetait comme inutiles les demandes incessantes de révision d'un procès dont la cause avait été si bien instruite, qu'il était impossible de modifier la sentence. Le roi se laissa enfin vaincre, et, après vingt ans de séparation d'avec une épouse digne de tout son amour, il se réunit à elle, et vécut ensuite avec elle dans la plus grande intimité, nous assurent quelques historiens. Comme on ne suppose jamais qu'une semblable réconciliation puisse être l'effet du devoir, et que l'on veut toujours trouver dans les actions des rois plutôt un motif politique que les sentiments qui se rencontrent dans le commun des hommes, on s'est demandé quel motif avait pu déterminer Philippe-Auguste à cette réconciliation. Les uns croient qu'il céda aux pressantes sollicitations du légat; les autres sont persuadés qu'en présence des murmures de tout son peuple, et se trouvant dans la nécessité de soutenir la guerre redoutable de Flandre, il consentit à une réunion qui parut ensuite avoir tous les caractères de la sincérité; car le roi donna, dans son testament, à la reine Ingelburge, des preuves non équivoques de son affection. Celle-ci parut profondément affligée de la mort de son époux et fit de nombreuses fondations pour le salut de son âme.

§ VI. *Guerre contre Jean-sans-Terre.*

Ces graves préoccupations avaient empêché le roi de France de poursuivre ses avantages contre le roi d'Angleterre. Lorsque l'interdit fut levé et qu'il n'eut plus d'autres soins que ceux de la politique, il somma Jean-

sans-Terre de venir lui faire hommage pour le Poitou ; sur son refus d'obéir, il entra en Normandie et accorda l'investiture de la Bretagne au jeune Arthur. Tant de coups frappés presque en même temps effrayèrent le roi d'Angleterre ; il rechercha la paix et vint à Paris avec sa mère, accompagnée de Blanche de Castille, princesse pleine de vertu, destinée alors à devenir l'épouse de l'héritier de la couronne de France.

Le roi Jean fut reçu à Paris avec la plus grande magnificence. Les fêtes et les honneurs se multipliaient autour de lui ; les palais, mis à sa disposition, renfermaient tout ce que la France avait de plus beau et de plus exquis ; on y remarquait surtout des foudres d'un vin délicieux, parfaitement approprié aux goûts du roi d'Angleterre. Un jour, étant dans un état d'ivresse, il s'engagea, à l'égard du roi de France, à ne porter aucun secours à l'empereur, son neveu, fort embarrassé alors et dont les embarras pouvaient profiter beaucoup à la France. Pour achever de gagner le monarque anglais, Philippe-Auguste, au moment de se séparer de lui, lui fit de magnifiques présents en vêtements, en chevaux espagnols et en objets de luxe du plus grand prix.

Le roi Jean, enivré des honneurs dont il avait été comblé, retourna dans le Poitou étaler ses grâces et ses richesses ; se persuadant que rien ne pourrait résister à ses charmes, il se mit à poursuivre les jeunes personnes les plus distinguées du pays. Dans une chasse où il était accompagné du comte de La Marche, il aperçut une jeune fille d'une rare beauté, suivie d'un brillant cortège. Epris tout à coup d'amour pour cette personne,

Jean se met à sa poursuite, l'enlève et la conduit dans son château, où elle est environnée de tous les honneurs dus à une reine. Le roi d'Angleterre, alors fiancé à la fille du roi de Portugal, oubliant qu'il a envoyé des ambassadeurs au-delà des Pyrénées pour lui chercher une épouse, demande la main d'Isabelle, qui, à son tour, oublie son fiancé et l'accepte pour époux.

Selon les lois de la chevalerie, un acte semblable étant placé sur la même ligne que le crime de haute trahison, Philippe, sur la demande qui lui fut adressée, cita le roi Jean à comparaître par devant la Cour des pairs : « Je te » reconnais pour roi de France, répondit Jean ; mais je » suis suzerain des comtes ; c'est donc à moi qu'ils doivent demander justice. Si je m'y refuse, j'aurai alors à » me soumettre au jugement de mes pairs. Cependant, » par considération pour toi, je consens à tout réparer ; » tu n'as qu'à fixer le jour. » Mais Jean refusa de comparaître, même avec un sauf-conduit.

Cependant, par excès de précaution, Jean forma alliance avec Sanche, roi de [Navarre. Une seconde sommation, qui suivit de près la première, n'ayant pas obtenu plus de succès, le roi de France fit déclarer les biens que le roi d'Angleterre possédait en France, réunis à la couronne. Cet acte de souveraine puissance à peine exercé, les seigneurs poitevins se déclarèrent en faveur du roi ; le duc d'Alençon lui fait hommage de ses fiefs, et lui-même entre en Normandie et reçoit, en qualité de duc de Bretagne, et peut-être de prétendant à la couronne d'Angleterre, le jeune Arthur qui, par son nom, rappelait aux Bretons cet autre Arthur dont la vie charmait les récits des longues soirées d'hiver. Philippe le

fiança à sa fille Marie, et reçut son hommage pour la Bretagne, le Poitou et l'Anjou : « Voilà deux cents chevaliers, lui dit Philippe, rends-toi dans ces provinces; elles sont à toi. »

Le jeune Arthur se présenta sous les murs de Mirebeau, qui fut aisément emportée; mais le château fort, où s'était renfermée Eléonore, opposa une vive résistance. Le roi Jean, accouru au secours de sa mère, vainquit le jeune Arthur et s'empara de sa personne.

Quoique maître du jeune prince, Jean-sans-Terre n'était pas sans inquiétude sur l'avenir qui pouvait lui être réservé, tant qu'il le voyait capable d'occuper un trône. Son conseil, consulté sur le moyen de le rendre incapable de régner, se divisa : les uns proposèrent de le faire eunuque; les autres de lui crever les yeux : c'était trop peu aux yeux du roi d'Angleterre, qui pensa que, pour se délivrer à tout jamais d'un pareil adversaire, il fallait le mettre à mort. Le sire de Brousse repoussa cette horrible mission par ces belles paroles : « Je suis chevalier et non bourreau. » Trois sicaires de bas étage, s'étant présentés au château de Falaise, en furent éloignés par le gardien du fort qui, pensant sauver l'honneur à son maître en sauvant la vie à son prisonnier, répandit le bruit de la mort du jeune Arthur. Cette nouvelle produisit une telle agitation dans la fidèle Bretagne, qu'en quelques jours elle fut sous les armes; la vue seule de son jeune duc put la calmer.

La mort du jeune prince était arrêtée, et, cette fois, Jean-sans-Terre ne voulut s'en rapporter qu'à lui-même. Il transféra son neveu au château de Rouen. Une nuit, il l'embarqua sur la Seine et lui plongea son poignard

dans le sein ; un valet (car il n'avait pu trouver un autre aide) acheva l'exécution. Des pêcheurs retrouvèrent le cadavre du jeune prince et lui rendirent, en secret, les honneurs funèbres.

A la nouvelle, cette fois trop réelle, du malheur qui venait de frapper la Bretagne, les grands de cette province se réunirent à Vannes, y proclamèrent la déchéance du roi d'Angleterre de tous droits sur le duché, et, en mémoire du jeune Arthur, choisirent pour duchesse la jeune Alix, sa sœur de mère. L'évêque de Rennes reçut en même temps la mission d'aller déposer au pied du trône du roi de France un acte d'accusation contre le roi d'Angleterre. Heureux de recevoir un tel acte, Philippe se hâta de sommer Jean-sans-Terre à comparaître devant la cour des pairs.

Deux mois après, la cour s'assembla au Louvre ; un héraut appela le roi d'Angleterre ; personne ne répondant pour lui, les pairs rendirent aussitôt une sentence portant que « Jean, duc de Normandie, vassal de la couronne » de France, est déclaré parjure envers Philippe, son » suzerain, meurtrier du fils de son frère aîné, traître et » ennemi de la France, déchu de toutes les possessions » qu'il tient à fief de la couronne, à laquelle elles doivent » être de nouveau réunies par la force des armes. »

Philippe partit le même jour pour la Normandie, où la noblesse du Poitou et de l'Anjou vint le rejoindre. Tous les châteaux-forts de Normandie tombaient les uns après les autres, et cependant Jean se promenait tranquillement dans Rouen, se contentant de répondre aux conseils qu'on lui donnait : « Laissez faire, je reprendrai » le tout dans un seul jour. » Cette insouciance éloigna

ses amis. L'attaque de Château-Gaillard le fit sortir de son apathie. La guerre prit alors un caractère très violent, ce qui engagea le Pape à intervenir.

Profondément affligé de cette guerre acharnée, et souhaitant employer à la délivrance des Lieux saints un sang précieux versé pour des intérêts bien mesquins en comparaison de ceux du Christianisme menacé dans son existence par le mahométisme, Innocent III écrivit à Philippe-Auguste pour le prier et, au besoin, pour lui ordonner de faire la paix. Une assemblée du clergé de France, réunie à Mantes, déclara que le monarque, en défendant les droits sacrés de l'ordre public et en poursuivant un roi parjure, vassal rebelle, remplissait aussi un acte de justice et n'avait point à obtempérer aux ordres du Pape; les barons firent même un devoir au roi de résister à un ordre pontifical qu'ils regardaient comme un dangereux précédent.

Innocent III ne pouvait laisser sans protestation une telle agression contre son autorité pontificale. Dans sa réponse, il établit la différence du spirituel et du temporel, et, après avoir enseigné qu'il appartient aux rois de régler celui-ci et au Pape de juger celui-là, il dit « qu'il avait chargé l'archevêque de Bourges de juger, non les droits de suzeraineté appartenant au roi Philippe, mais son péché. » Sur la demande du légat, un concile fut convoqué à Meaux dans le dessein de traiter de la paix. Sans en décliner la juridiction, mais dans le dessein de traîner en longueur pour avoir le bénéfice des faits accomplis, le roi demanda que l'affaire fût jugée à Rome, au pied même du Siège de saint Pierre, afin que le Pape connût par lui-même la cause du débat et pût mieux

l'apprécier. Des envoyés partirent aussitôt pour Rome ; là ils exposèrent avec tant d'art, dans une assemblée générale des cardinaux, la conduite du roi de France à l'égard du roi d'Angleterre, que le Pape, après avoir vainement sommé le roi Jean d'exposer et de défendre sa cause, rendit un arrêt favorable au monarque français.

Cependant Philippe continuait ses conquêtes en Normandie. Après douze mois d'un siège opiniâtre, malgré une brillante défense, la forteresse inexpugnable de la Roche-Gaillard fut emportée d'assaut. Falaise, aux énormes tours et aux murailles élevées, tomba presque aussitôt. La riche cité de Caen, épouvantée de victoires si nombreuses et si rapides, ouvrit également ses portes ; Bayeux, Seez, Coutances et Lisieux suivirent son exemple ; le fort Saint-Michel, défendu d'un côté par la mer, et de l'autre par des roches inattaquables, fut réduit en cendres par les Bretons, devenus les alliés du roi de France : profitant du reflux de la mer, ces guerriers intrépides traversèrent hardiment la plage et mirent le feu à l'ancienne église et aux bâtiments qui l'entouraient. Toutes les forteresses de la Normandie étaient tombées, à l'exception de Verneuil, Arques et Rouen.

Rouen fut enfin assiégé ; l'armée française, encouragée par ses succès précédents, se vit encore soutenue par Guido, qui accourut prendre part aux travaux du siège avec toutes les forces de la Bretagne. Les Rouennais, animés par une longue antipathie contre la France, firent une brillante défense, qui ne put empêcher les ouvrages avancés de tomber au pouvoir des Français. La ville, réduite à l'impossibilité de prolonger sa résistance, demanda une trêve de trente jours, après laquelle elle devait se

rendre si elle n'était pas secourue. Les messages les plus pressants furent adressés au roi Jean, qui demeura immobile dans son royaume d'Angleterre. La ville ainsi abandonnée ouvrit ses portes; Philippe-Auguste y fit son entrée solennelle le jour de la Saint-Jean. Tout le pays se soumit et fit hommage au roi. Le clergé seul, arrêté par un motif de conscience, suspendit son hommage jusqu'à ce qu'il eût reçu de Rome une règle de conduite sur ce point important.

Cette province conquise, Philippe-Auguste se porta contre l'Anjou, le Poitou, la Touraine et l'Aquitaine, qui succombèrent presque totalement; il resta à peine quelques places maritimes à l'imbécile Jean-sans-Terre, occupé alors à pressurer ses sujets. Lorsqu'on lui parlait des grandes conquêtes du roi de France, il se hâtait de répondre : « Quelques livres sterling répareront bientôt » ces malheurs. » Il s'aperçut qu'il s'était trompé; car, lorsqu'il demanda à traiter, le roi de France n'exigea rien moins que la cession de toutes les possessions anglaises du continent; condition exorbitante, que Jean refusa d'accepter.

Tous les droits s'étaient réunis pour constater la légitimité des conquêtes de Philippe : droit de la guerre, droit national par la cour des pairs, droit de conscience par la décision du souverain Pontife. Philippe-Auguste prit d'une main extrêmement ferme l'administration de ses nouveaux domaines; au lieu de cet abandon général dans lequel les laissait le roi d'Angleterre, il voulut que toutes les affaires fussent traitées régulièrement, et pour cela il confia le gouvernement des provinces conquises à des sénéchaux, qui eurent ordre de travailler fortement

le pays, pour le rendre français. Les seigneurs poitevins, regrettant bientôt le régime anglais, remplacé par un bien plus dur, entamèrent, avec le roi d'Angleterre, des négociations auxquelles prirent part plusieurs seigneurs du Maine et de l'Anjou. Gui de Thouars, alarmé de la puissance exorbitante de Philippe-Auguste, s'empara de Montauban par surprise, et osa tirer vanité d'avoir emporté en quelques jours une place qui avait coûté sept ans de siège à Charlemagne; il marcha ensuite sur Angers, qui fut consumé par les flammes. Philippe-Auguste était alors absorbé par le plus fâcheux des malheurs qu'un grand roi puisse éprouver : son fils, son héritier, était alors réduit à l'extrémité; constamment penché sur son lit, il l'interrogeait sans cesse sur ce qu'il avait à craindre ou à espérer. Le mal céda enfin, le danger s'éloigna, et Philippe put reprendre le gouvernement avec cette main vigoureuse sous laquelle tout pliait : les petits mouvements furent facilement comprimés par une armée aguerrie, qui visita (c'est le mot dont on se servit), avec son roi, les provinces nouvellement conquises.

Jean-sans-Terre, rentré en Angleterre, reçut avec toute la magnificence royale Othon, roi de Germanie, qui venait de succomber sous les coups de Philippe, duc de Souabe. Il intervint entre les deux monarques un traité par lequel Othon s'engageait non-seulement à reconquérir toutes les provinces que Jean avait perdues en France, mais encore à soumettre à sa domination la France tout entière, à l'exception des trois villes de Paris, Etampes et Orléans. Jean promettait au roi de Germanie de lui fournir tout l'argent dont il pourrait avoir besoin. C'était là, certes, un grand et magnifique projet, qu'il

ne fut pas aussi facile de réaliser que les deux rois se l'étaient persuadé. Mais, avant de raconter les graves événements auxquels il donna lieu, nous devons faire connaître une nouvelle croisade en Orient et le commencement d'une guerre religieuse extrêmement importante.

§ VII. *Croisade prêchée par Foulques de Neuilly.*

Une des grandes préoccupations du pape Innocent III, en montant sur le trône pontifical, fut la Terre-Sainte, réduite alors au plus déplorable état. Il eût fallu un effort héroïque pour alléger le joug qui pesait sur elle, et les nations chrétiennes étaient occupées alors de tout autres intérêts. La France, cette terre généreuse, semblait insensible aux cris de Jérusalem succombant sous le fer des Mahométans. Il se rencontra enfin un homme qui renouvela l'enthousiasme produit autrefois par Pierre l'Ermite : cet homme fut Foulques de Neuilly-sur-Marne, missionnaire fameux, dont les discours, empreints des idées qui agitaient le monde, avaient je ne sais quoi de saisissant; les tempêtes, la grêle et la famine qui désolaient les peuples, le bruit que l'Antechrist venait de naître à Babylone, l'approche de la fin du monde à laquelle on croyait généralement, tout cela intervenait dans ses discours avec les grandes vérités religieuses, et produisait un effet indicible.

Cet homme extraordinaire, ayant reçu la mission de prêcher la croisade, parcourut la France, la Lorraine et les Pays-Bas. Il parut un jour au milieu d'un tournois dans les Ardennes, où se trouvaient réunis les plus grands seigneurs; il prêcha aussitôt la croisade, et la foule des

chevaliers prend la croix. Citons parmi les plus fameux le comte Thibaut, aussi vaillant guerrier que brillant troubadour, neveu des rois de France et d'Angleterre, frère de celui de Jérusalem, beau-frère du roi de Navarre; 18,000 chevaliers le reconnaissaient pour suzerain. A lui se joignirent le comte Louis de Blois, qui quitta sa patrie pour ne plus la revoir; Simon de Montfort, qui s'était déjà illustré dans la Terre-Sainte par des exploits; les frères Renaud et Bernard de Montmirail; l'évêque de Troyes : quoique courbé sous le poids des ans, il ne voulut pas profiter de la bulle qui le relevait de ses vœux; deux des cinq frères de l'illustre maison de Joinville, où la vertu chevaleresque était héréditaire, et une multitude d'autres, dont les noms instruiraient peu le lecteur.

Les chefs de cette brillante armée, dont les vues étaient aussi nobles et le courage aussi ardent que ceux des premiers héros de la Croix, se réunirent en assemblée générale à Soissons, pour délibérer sur la grande expédition, objet de leurs vœux. Deux routes se présentaient pour aller en Terre-Sainte, l'une par terre et l'autre par mer; la première offrait de grandes difficultés et de grands dangers, l'expérience du passé le constatait; celle de mer donnait le double avantage d'arriver plus vite en Palestine et avec une armée qui aurait à peine souffert du voyage; mais il fallait une marine, et la France n'en avait pas. La route de mer ayant obtenu cependant la préférence, on résolut de recourir à la république vénitienne, dont la marine était alors si florissante. Des députés de l'assemblée générale partirent aussitôt pour Venise et firent un traité où se révèle tout l'esprit mer-

cantile de la république ; en voici les principales dispositions : « Venise fournira des vaisseaux pour le transport de 4,500 chevaux, 4,500 chevaliers, 9,000 écuyers et 20,000 fantassins ; elle pourvoira pour neuf mois les hommes et les chevaux du nécessaire. Les croisés, de leur côté, auront à payer 4 marcs pour chaque cheval, et 2 marcs pour chaque homme ; 5,000 marcs seront payés au 31 juillet prochain, 10,000 à la Chandeleur et le reste au mois d'avril de l'année prochaine. Le traité aura son effet à dater du jour où la flotte quittera le port, et sa durée est d'un an. Pour ce qui excédera la somme de 85,000 marcs, Venise s'en servira pour équiper au moins 50 galères, afin de coopérer à une entreprise si glorieuse ; elle met pour condition, cependant, qu'on partagera les conquêtes faites tant sur terre que sur mer, tout cela sauf l'approbation du Conseil et des citoyens. »

Pendant que le maréchal de Champagne et Godefroy de Villehardouin, le célèbre historien de l'empire français de Constantinople, signaient ce traité, en France on s'occupait de réunir les fonds nécessaires pour la croisade. Chacun voulut apporter son denier, le riche comme le pauvre, le laïque aussi bien que l'ecclésiastique. Le clergé ayant été accusé d'avoir peu contribué aux grandes guerres religieuses, le Pape l'engagea à s'imposer d'importants sacrifices et donna lui-même l'exemple, car il fit fondre toute sa vaisselle d'argent, et ne voulut plus manger que dans des vases de bois ou d'argile.

La croisade faillit être frappée au cœur dès son début. Le comte de Champagne, qui avait été élu commandant général de l'armée chrétienne, étant à l'extrémité, il ful-

lut songer à donner un autre chef à la grande armée. Le comte de Bar et le duc de Bourgogne refusèrent cet honneur, qui fut accordé à Baudouin, comte de Flandre. Mécontents de ce choix, beaucoup de seigneurs refusèrent de se rendre à Venise, et préférèrent s'embarquer à Marseille, à Pise et à Gênes; moitié à peine de l'armée ayant pris la route de Venise il se trouva que les vaisseaux loués étaient beaucoup trop nombreux, et que les Croisés n'étaient pas assez riches pour payer le prix convenu. Ceux-ci furent alors dans un extrême embarras, dans une ville essentiellement mercantile, qui refusait de mettre en mer un seul vaisseau avant d'avoir reçu la somme convenue. Un seigneur vénitien, touché de l'impossibilité où se trouvaient les enfants de la Croix d'acquitter le prix arrêté, trouva un expédient également favorable aux Français et à la République. C'était de commencer la guerre sainte par une expédition contre Zara, qui s'était soustrait à la domination vénitienne. Cette condition ayant été acceptée, un grand nombre de sujets de la République prirent la Croix; parmi eux nous devons citer le vieux doge Dandolo, âgé de plus de quatre-vingts ans, homme d'une profonde expérience, à qui les ans et la cécité n'avaient rien fait perdre de son courage ni de la force de son esprit. Mais la détermination d'attaquer Zara, ville chrétienne, parut à plusieurs croisés entièrement opposée au vœu qu'ils avaient fait d'aller combattre les infidèles; le Pape, de son côté, pour ramener la croisade à son but, frappa d'excommunication ceux qui se dirigeaient contre cette place, que néanmoins ils emportèrent en quelques jours. Pour détourner les foudres pontificales, les Croisés envoyèrent à

Innocent III le plus précieux de leur butin, s'engageant en même temps à réparer les torts qui avaient été faits aux habitants de la ville. Le séjour que les Croisés firent dans Zara faillit leur être funeste; l'activité turbulente et l'orgueil insupportable des Français excitèrent entre ceux-ci et les Vénitiens une querelle sanglante; elle aurait pu avoir les plus affreuses conséquences sans l'intervention de Dandolo.

L'arrivée d'Alexis, fils d'Isaac Comnène, détrôné par Emmanuel Comnène, vint donner de nouvelles espérances de conquête par la proposition que ce prince fit aux croisés de s'emparer de Constantinople et de le rétablir sur le trône de ses pères. C'était encore une fois éloigner les Croisés du but qu'ils s'étaient proposé, et dont la prise de Zara les avait un moment détournés; mais les Vénitiens et les principaux officiers français, dont l'ambition était flattée par la pensée d'une aussi grande conquête, prétendaient que le préliminaire rationnel de toute guerre sainte devait être la prise de cette grande ville, dont les souverains avaient fait échouer les premières expéditions chrétiennes. Ils montraient, avec assez de raison, qu'une fois maîtres de l'empire de Constantinople, les Croisés pourraient facilement écraser les Turcs de l'Asie-Mineure et se porter ensuite en Egypte pour étouffer le principal foyer des Musulmans. Un autre motif engageait encore à tenter la conquête de l'empire d'Orient. Constantinople était schismatique, et, Alexis s'engageant à reconnaître la primauté du Saint-Siège, on formait ainsi des différentes confessions chrétiennes un seul peuple qui pouvait faire trembler l'islamisme devenu si menaçant pour l'Europe. A ces hautes considé-

rations politiques venaient se joindre les avantages matériels. Alexis promettait de fournir des vivres en abondance, de donner une indemnité de 200,000 marcs d'argent, et de mettre sur pied une grande armée qui, unie à celle des Croisés, devait facilement reconquérir les Lieux saints. Presque tous les Croisés, flattés de ces précieux avantages, acceptèrent avec enthousiasme le projet proposé, tandis que quelques-uns des plus pieux, parmi lesquels nous citerons le comte de Montfort, se rendirent directement en Terre-Sainte.

La flotte chrétienne appareilla sur la fin du carême, et, malgré les nouveaux anathèmes du pape Innocent III, se dirigea vers Constantinople, soumit en passant au jeune Alexis quelques petites îles, et parut enfin devant la grande ville, dont les hautes murailles et la vaste enceinte semblaient pouvoir défier une troupe peu nombreuse. Les Français, d'abord effrayés à la vue de la tâche difficile qu'ils s'étaient imposée, reprirent bientôt courage, lorsqu'ils s'aperçurent que Constantinople n'était qu'un grand cadavre énervé par la mollesse, affaibli par la volupté : un petit combat leur apprit ce que valaient leurs ennemis. Un jour, un faible détachement de chevaliers français rencontra à trois lieues du camp un corps de troupe presque cinq fois plus nombreux, commandé par le propre frère de l'empereur ; les Français l'attaquèrent et le mirent en déroute dès le premier choc. Le frère de l'empereur donna l'exemple de l'agilité dans la fuite.

Cette victoire dissipa toutes les craintes, et les Croisés, auparavant soucieux, s'apprêtèrent avec joie à commencer les travaux du siège. L'armée fut divisée en trois

corps ; un faible détachement, qui servait de réserve, fut chargé de défendre les bagages ; les Vénitiens durent porter leur camp du côté de la mer, tandis que les Français agissaient sur terre. Les Grecs, à la vue des échelles dressées contre leurs murailles, des catapultes établies pour les battre en brèche, sortirent de leur engourdissement et firent des sorties qui, donnant un peu d'énergie à ces corps amollis, les rendirent capables d'attaques sérieuses. Un jour, ils se portèrent avec tant de violence sur les Français, qu'ils les jetèrent jusque sur le môle, où, grâce à l'intervention des Vénitiens, les ennemis purent être arrêtés. Depuis ce moment les sorties étaient si fréquentes que les assiégeants ne pouvaient déposer un instant leurs armes : ils mangeaient et se couchaient tout armés. Ces rudes travaux auraient exigé une nourriture abondante et substantielle, et les Croisés étaient souvent accablés par la famine, n'ayant d'autre viande qu'un peu de cheval tué. Mais, malgré ces privations de tout genre, le courage ne faiblissait pas. Des actions d'éclat ranimaient les esprits en leur donnant l'espoir que la ville ne résisterait pas longtemps. Et, en effet, à l'extrême surprise des Français et des habitants de Constantinople, les Vénitiens s'emparèrent de plusieurs tours qui dominaient la cité. Pour échapper aux horreurs d'un pillage universel, la ville ouvrit ses portes aux assiégeants, et reconnut pour ses souverains Isaac et Alexis Comnène, qui, toujours secondés par les chrétiens d'Occident, firent en peu de temps la conquête de toutes les provinces.

Alexis avait contracté avec les Croisés un traité dont ceux-ci demandèrent la prompte réalisation ; et comme

le nouveau souverain, pressé par les Grecs, en retardait sans cesse l'exécution, des députés français lui furent envoyés, qui, après avoir rappelé le fond et les circonstances du traité, lui dirent :

« Nous vous offrons notre amitié qui vous a placé sur
» le trône, ou notre haine qui peut vous en faire descen-
» dre; nous vous apportons la guerre avec tous ses fléaux,
» ou la paix avec tous ses bienfaits : c'est à vous de
» choisir et de délibérer sur le parti que vous avez à
» prendre. »

Ce langage, plein d'une noble fermeté, irrita profondément les deux empereurs; dès la nuit suivante, ils tentèrent, avec des brûlots et des feux grégeois, d'incendier la flotte vénitienne. Dandolo veillait et tout fut sauvé. Il fallait donc se résoudre à recommencer un siège plus difficile que le premier; car alors les assiégeants ne comptaient aucuns partisans dans la ville, et les Grecs aguerris étaient excités par la fureur contre les Latins. Le lundi d'avant les Rameaux, jour fixé pour le premier assaut, toute la flotte s'approche des remparts aux cris mille fois répétés : *Saint-Sépulcre!* Deux vaisseaux montés, l'un par l'évêque de Troyes, l'autre par celui de Soissons, sont poussés par le vent contre les murailles de cette place; les prélats font dresser les échelles, montent les premiers à l'assaut, et leurs bannières flottent presque aussitôt sur une tour. A cette vue, toute l'armée catholique s'élance à terre, dresse ses échelles et emporte trois autres tours. Pierre Braiequel, poussé par une audace inconsidérée, s'élance dans la ville et met tout en fuite, sans que personne ose s'opposer à la marche de ce téméraire guerrier.

La cavalerie, débarquée à la hâte, se précipite sur le camp impérial ; à son approche, tout fuit comme un vil troupeau et se sauve au hasard ; hommes, femmes, enfants, vieillards, officiers et soldats, tout ce qui tombe sous les coups des Latins est mis à mort.

La nuit, qui vint suspendre la fureur des combattants, sembla longue à des guerriers qui ne rêvaient que carnage. La ville était dans la plus profonde consternation ; la plupart de ses tours étaient emportées ; son armée, détruite ou démoralisée, ne reconnaissait plus aucun chef. Murzoufle, le cinquième empereur depuis quelques mois, voyant l'impossibilité de ranimer l'énorme cadavre, avait pris la fuite.

Au milieu de cette confusion générale, un comte allemand fit mettre le feu au quartier qui faisait face au corps d'armée. Un épouvantable incendie se déclara alors et détruisit le tiers de Bysance ; il périt plus de maisons que n'en contenaient les trois plus grandes villes de France.

On s'attendait à de nouveaux combats pour le lendemain, mais aucun ennemi ne se montra ; le palais des Blakernes se rendit sans résistance et livra tous ses trésors au comte Henri de Flandre. Le margrave qui marcha vers le Bucoléon, fut arrêté à chaque pas par une multitude de femmes et d'enfants qui se jetaient à genoux devant lui, ayant les doigts en croix, en signe de suppliants. Les croisés trouvèrent dans le Bucoléon des richesses prodigieuses ; deux impératrices, sœurs des rois de France et de Hongrie, étaient encore dans le palais. Quoique Constantinople eût subi dix-huit sièges depuis sa fondation,

c'était la première fois que cette grande cité était emportée.

Les troupes, avides de butin, se répandirent dans cette ville immense; les palais, les temples, les maisons particulières furent livrés à la cupidité du soldat. L'obscénité vint mettre le comble au vol et à la profanation : une courtisane se plaça sur le siège des patriarches, entonna une chanson, et la foule se mit à danser à l'entour. Les femmes, les filles, les vierges consacrées au Seigneur, rien ne fut respecté. Lorsque les palais et les églises n'offrirent plus rien à la cupidité, les Latins convoitèrent les statues d'airain qui, depuis des siècles, décoraient les places publiques; car ce métal avait pour eux plus de valeur que l'art qui révélait le génie créateur de l'homme (1).

L'un des genres de vol les plus caractéristiques de l'époque était celui des reliques. On recourut à tous les moyens pour s'en procurer; on fouillait les abbayes, on forçait les trésors des églises pour les arracher et les transporter sur les vaisseaux, où elles recevaient les plus grands honneurs. Les plus pieux négligeaient le soin de se procurer de l'or et de l'argent, contents de posséder des reliques, dont ils enrichirent ensuite une multitude d'églises de France.

Les confédérés, maîtres de la ville et de l'empire, se hâtèrent de donner un souverain à la grande capitale de l'Orient. Douze électeurs, six Français et six Vénitiens, furent chargés de nommer un empereur. On abandonna d'avance au futur souverain les titres et les prérogatives

(1) Michaud, *Histoire des Croisades*.

des empereurs d'Orient, les deux palais des Blakernes et de Bucoléon, et le quart de toutes les possessions qui composaient la monarchie des Grecs; les trois autres quarts, divisés en deux portions égales, devaient appartenir aux Vénitiens et aux barons français. Afin qu'il n'y eût pas de dissension entre l'empereur et l'autorité ecclésiastique, la nation parmi laquelle l'empereur serait choisi, devait nommer le patriarche. Le vénitien Dandolo méritait plus qu'aucun autre l'honneur d'être élevé à la dignité impériale; mais les électeurs vénitiens, redoutant de mettre à la tête d'un vaste empire un nom déjà trop grand dans une république, portèrent leurs voix sur celui qui y pensait le moins. Nivelles, évêque de Soissons, chargé, au nom de ses collègues, d'annoncer à la multitude le choix qui venait d'être fait, s'avança devant le palais de Bucoléon et dit : « Dieu soit loué ! nous » sommes tombés d'accord dans le choix d'un empereur ; » vous avez tous juré de reconnaître et de soutenir celui » que nous élirions : c'est Baudouin, comte de Flandre » et de Hainaut. »

Baudouin avait trente-deux ans; c'était un seigneur pieux, chaste, éclairé, brave, bienveillant.

Le nouveau royaume, accordé à un prince qui ne connaissait rien en dehors de l'organisation féodale, fut constitué selon le régime de l'Occident. Les assises de Jérusalem, qui jouissaient à juste titre de la plus haute considération, servirent de code au nouvel Etat. Après que tous eurent promis de l'observer fidèlement, on procéda au partage du pays conquis.

Quoiqu'elles fussent encore au pouvoir des Grecs et des Turcs, toutes les provinces de l'Asie furent assignées

aux Français, à l'exception de Chalcédoine, de Cyzique et de Cyanée, villes situées à l'embouchure du Bosphore, que les Vénitiens se réservèrent pour servir d'entrepôt à leur commerce et de lieu de repos à leurs vaisseaux. En Europe, les Français eurent encore la Thrace ou Romanie et la Thessalie, tout le territoire qui s'étend depuis les Thermopyles jusqu'au promontoire de Sunium (la Béotie, la Mégaride et l'Attique); les îles de la Propontide, les plus grandes îles de l'Archipel (Lemnos, Lesbos, Chio, Samos, Rhodes). Les Vénitiens obtinrent les Cyclades, les Sporades, les îles de la mer Adriatique, les deux Epires, l'Acarnanie, l'Etolie, les contrées habitées par les nations illyriennes, la Morée, la Phocide, la Chersonèse de Thrace, une partie des côtes de la Propontide, du Pont-Euxin et de l'Archipel; enfin une grande partie du littoral de la Thrace et de la Thessalie. Le royaume de Thessalonique (la Macédoine) échut au marquis de Montferrat, avec obligation d'hommage à l'empereur; Jacques d'Avesne, seigneur de Hainaut, eut l'île de Négrepont; Renier de Trit devint duc de Philippopolis; le comte de Saint-Pol, prince de Demotna; Léon Sgurre, seigneur grec, parvint à se maintenir à Corinthe et à Napoli, dont il s'était emparé; Louis de Blois fut investi de la souveraineté de la Bithynie, sous le titre de duc de Nicée. Toutes les dignités de la cour de Bysance et les titres en usage en Occident furent conférés aux principaux chefs. Le sage Dandolo fut revêtu de la dignité de despote; Geoffroi de Villehardouin, maréchal de Champagne, l'historien de la croisade, fut nommé *maréchal de Romanie*, avec un riche établissement; Thierry de Lot fut fait *grand-sénéchal*; Conan de Béthune, *proto-ves-*

tiaire; Macaire de Sainte-Ménéhould, *grand-échanson*; Milès de Bourbon, *grand-bouteiller*; enfin Manassès de l'Ile, *grand-queux* de l'empereur.

Le nouveau régime ne concerna guère que les conquérants. Quant au peuple conquis, considéré à peu près comme un vil troupeau qui n'est estimé qu'à proportion de ce qu'il rapporte, il demeura ce qu'il était, pauvre, esclave, chargé de cultiver les terres ou de procurer, par le commerce, tout ce qui était nécessaire aux vainqueurs. Les Vénitiens établirent dans leurs possessions un gouvernement sur le plan de celui de Venise, dont les lois et les pratiques commerciales furent appliquées à la colonie. La conséquence de la conquête pour Venise fut la concentration dans ses murs de tout le commerce de l'Orient.

La conquête de Constantinople ne fut pas sans effet sur la Terre-Sainte. Les plus pieux des croisés se hâtèrent d'aller à Jérusalem remplir un devoir qu'ils s'étaient imposé en prenant la croix. Les merveilles qu'ils racontèrent du nouvel empire, les richesses prodigieuses qu'ils y avaient trouvées, les terres fécondes distribuées aux conquérants, inspirèrent à un grand nombre de chrétiens de quitter les Lieux saints et d'aller dans une terre, source d'une brillante fortune pour les grands seigneurs qui daigneraient s'y fixer. Parmi ceux qui vinrent habiter l'empire de Baudouin, nommons Etienne du Perche, Renaut de Montmirail, les frères Hugues et Rodolphe de Tabarie, Thierry de Dandermonde, qui furent suivis d'une foule de guerriers moins illustres. Les cardinaux légats quittèrent le royaume de Jérusalem pour s'établir à Constantinople; ils furent suivis par beaucoup

d'ecclésiastiques, guidés par l'espérance d'obtenir de riches bénéfices dans l'Eglise schismatique grecque devenue catholique.

Les cardinaux légats, avant de quitter la Terre-Sainte, avaient conclu une trêve avec l'Egypte, terrifiée du terrible coup qui avait abattu l'empire d'Orient. En arrivant à Constantinople, ils délièrent les Croisés du vœu qu'ils avaient fait de combattre pour la défense des Lieux saints.

Baudouin fit appel aux guerriers d'Occident, leur offrant de riches terres dans son vaste empire. Parmi les Croisés qui répondirent à l'appel de Baudouin, le plus considérable fut Guillaume de Champlitte, vicomte de Dijon, qui tenait à la grande maison des comtes de Champagne par les bâtards. Il s'embarqua à Venise, à la tête d'une petite armée, prit terre sur les côtes d'Achaïe ; Patras, Andravida, Cyllène et Corinthe se soumirent aussitôt et entraînèrent la complète reddition de tout le pays. Rejoint bientôt après par Geoffroi de Villehardouin, neveu du chroniqueur, il se vit en état de demander à la Morée tout entière de reconnaître sa domination. Persuadés plus, sans doute, par la crainte que par les discours des diplomates français, les Grecs consentirent à se soumettre et à abandonner la moitié de leurs terres à leurs nouveaux maîtres. Pour que l'équité régnât dans ce partage, six des principaux habitants du pays procédèrent immédiatement, avec un nombre égal de Français, à la répartition du pays. C'est ainsi que fut fondée la principauté d'Achaïe, qui prit plus tard le nom de Morée, de laquelle relevaient, comme grands fiefs, les duchés d'Athènes et de Thèbes. Champlitte fut obligé, quelques années après,

de céder sa puissance à Villehardouin, dont le fils sut se faire reconnaître comme prince légitime par les Vénitiens.

La domination française, à peine établie en Morée, fut vivement attaquée par Michel-l'Ange-Comnène, despote d'Epire. Quoiqu'il fût à la tête d'une armée nombreuse, la petite troupe des Français marcha à sa rencontre, attaqua vivement les Epirotes dégénérés, les défit complètement et recueillit un riche butin. Tout se soumit alors; le seul canton de Lacédémone demeura indépendant. Pour satisfaire les Vénitiens, qui avaient prêté l'appui de leurs armes afin de compléter la nouvelle conquête, les vainqueurs leur donnèrent les villes de Modon et de Corfou.

Les armes des Latins ne remportaient pas des succès moins brillants du côté de l'Orient. Louis, comte de Blois, qui avait été investi du domaine de Bithynie sous le titre de duc de Nicée, fit partir, vers la Toussaint, Pierre de Bracheux et Payen d'Orléans, avec cent chevaliers, qui passèrent l'Hellespont et prirent terre à Péges, ville maritime possédée par les Latins dès le temps des empereurs grecs. Ils fortifièrent le château de Palorine sur la Propontide, et, après y avoir mis une garnison, ils entrèrent plus avant dans le pays.

Cependant Théodore Lascaris, prince grec de Nicée, se mit en campagne pour arrêter leurs progrès. Les deux armées se rencontrèrent, le 6 décembre, dans une plaine au-dessous de Pénamène, sur les confins de la Mysie et de la Bithynie. Les troupes de Théodore, quoique plus nombreuses, furent défaites après un combat opiniâtre, et cette victoire rendit les Français maîtres de Pénamène, de Lapade et de presque toute la Bithynie jusqu'à Nicomédie; mais Pruse résista à leurs efforts.

Peu de jours après le départ de Pierre de Bracheux, deux autres corps partirent de Constantinople; l'un, sous le commandement du prince Henri, frère de l'empereur, descendit dans l'Hellespont et s'empara d'Abydos, dont il fit sa place d'armes; l'autre, sous la conduite de Macaire de Sainte-Ménéhould, accompagné de Matthieu de Valincourt et de Robert de Ronçai, marcha droit à Nicomédie, qu'il trouva abandonnée et où il mit garnison.

Henri, toujours dirigé par les Arméniens, traversa la Troade et arriva devant Adramyte, qui n'osa faire la moindre résistance. Théodore de Lascaris, comprenant la nécessité de raffermir le pays par une victoire, s'avança vers Adramyte, hasarda un combat et fut entièrement défait; ce qui entraîna la soumission de tout le pays. Les Français se proposaient de réduire toute l'Asie-Mineure à leur domination lorsqu'un grand malheur les rappela en Europe.

Dans ce vaste partage de l'empire d'Orient, les grands seigneurs grecs s'étaient vus déshérités; timides et craintifs d'abord, ils obéirent en silence; mais bientôt les richesses corrompirent leurs maîtres, l'amour de nouvelles conquêtes les dispersa, les uns dans l'Asie-Mineure, les autres dans la Grèce, d'autres dans la Bulgarie. Les Grecs asservis commencèrent à se compter, et se demandèrent s'ils ne pourraient pas vaincre ce petit nombre de chevaliers qui avaient perdu une partie de leur valeur au milieu du luxe de l'Orient. Une conspiration générale s'ourdit dans tout l'empire. L'orage éclata; un cri de guerre se fit entendre depuis le mont Hémus jusqu'à l'Hellespont.

Un grand nombre de petits désastres arrivés coup sur

coup avaient jeté la plus vive inquiétude à Constantinople; la terreur y fut à son comble quand on y apprit qu'Andrinople s'était révolté. Il fallait ramener de nouveau cette place à l'obéissance, pour sauver les braves guerriers français qui tenaient encore dans quelques forteresses, et pour montrer que l'empereur ne voulait pas abandonner à ses ennemis cette vaste partie de ses Etats.

Baudouin, après avoir inutilement envoyé à son frère Henri messages sur messages, pour le rappeler en Europe, résolut de partir avec ses seules forces, qui consistaient en un petit nombre de chevaliers. Cinq jours après il était sous les murs d'Andrinople, où il fut bientôt rejoint par 7,000 soldats conduits par le doge de Venise. Quoique Andrinople comptât plus de 100,000 défenseurs, cette ville, saisie de frayeur, eût bientôt succombé, si Joanice, roi des Bulgares, ne fût venu à son secours à la tête d'une armée formidable, précédée d'une troupe de Tartares ou Comans, qui, sortis des forêts et des montagnes voisines du Danube, se nourrissaient, disait-on, de la chair des captifs et se désaltéraient de leur sang.

Le conseil de guerre, réuni afin de prendre les mesures nécessaires pour s'opposer avec espoir de succès à ce terrible ennemi, arrêta que la petite armée de Baudouin resterait renfermée dans ses lignes en attendant les renforts qui lui étaient annoncés de Constantinople. Ce plan était sage; quelques jours auraient suffi pour fatiguer et user l'impétuosité des Bulgares. Malheureusement le comte de Blois n'eut pas la fermeté d'entendre avec impassibilité les sarcasmes des coureurs ennemis.

Suivi de quelques chevaliers , il franchit les lignes du camp français et entraîne beaucoup d'autres guerriers à sa suite. L'ennemi fuit pendant deux lieues, puis se rallie sur un terrain favorable et enveloppe le petit escadron français. Chacun se bat en désespéré. Le comte de Blois tombe de cheval en se défendant vaillamment. On le conjure en vain de se retirer du combat : « Non, répond-il avec une noble fierté; laissez-moi mourir » les armes à la main, je ne veux pas qu'il me soit ja- » mais reproché d'avoir fui le combat. » Il succombe à l'instant percé de mille coups, et son fidèle écuyer expire à ses côtés.

L'empereur Baudouin, environné des plus braves soldats de l'armée, dispute longtemps la victoire; son passage est marqué par des ruisseaux de sang et des trainées de cadavres. Au milieu de cette horrible mêlée, la mort de quelques chevaliers qui succombent éclaire les rangs de la petite armée chrétienne. Baudouin, se trouvant bientôt isolé et presque seul, est saisi par les ennemis et chargé de fers. Le reste des Croisés imprudents se retire alors et se rallie aux forces commandées par le doge de Venise, qui, après avoir donné un instant de repos à des troupes harassées, ordonne la retraite. Un morne silence règne dans tous les rangs; les braves chevaliers, à qui l'on avait appris à mourir et non à fuir, sont accablés de douleur et de honte. Arrivée à Rodosto, l'armée rencontra le comte Henri qui avait quitté l'Asie avec ses vaillants guerriers pour venir au secours de son frère. Il apprit alors la défaite des Latins et la captivité de l'empereur. On ne peut peindre le désespoir de ses soldats; ils s'écriaient : « Envoyez-nous au plus fort du péril, car nous

» n'avons plus besoin de vivre ; ne sommes-nous pas
» assez malheureux de n'être pas venus assez tôt pour
» secourir notre empereur ? »

Tous les Croisés ne montrèrent pas le même dévouement. Villehardouin dit que plusieurs chevaliers furent assez coupables pour abandonner les drapeaux et se sauver à Constantinople, où ils jetèrent l'alarme. Ne se croyant même pas en sûreté dans cette ville, 7,000 Latins s'embarquèrent et allèrent porter en Italie et en France la triste nouvelle de la captivité de Baudouin et de la marche du féroce Joanice.

Henri de Hainaut, qui avait pris le gouvernement de l'empire latin, ne désespéra cependant pas de l'Etat au milieu de ce malheur universel. Ses espérances semblèrent se réaliser par ceux-là mêmes qui avaient été une des causes des désastres de l'armée latine. Les Grecs, ayant plus souffert que les Latins eux-mêmes des ravages des Bulgares, leurs prétendus amis, quittèrent, par petits pelotons, les rangs de l'armée de Joanice. Se voyant ainsi abandonné, ce chef barbare vint mettre le siège devant Andrinople, ville qui avait été assez malheureuse pour l'appeler quelques jours auparavant. Andrinople, par un de ces revirements inexplicables dans un état normal, mais si fréquents dans les grandes crises, invoqua le secours des Latins de Constantinople. Leur petite armée avait à peine fait quelques lieues, lorsqu'elle apprit que deux brèches avaient été déjà pratiquées aux murailles de la place. Les chevaliers, réunis en conseil, s'écrient : « Puisque nous sommes tant avancés, nous nous couvririons de honte en refusant d'aller au secours de la ville. » Ils n'étaient cependant que 400 chevaliers,

tandis que les ennemis comptaient 40,000 hommes de cavalerie et une infanterie innombrable. N'importe, après s'être purifiés par la confession et fortifiés par la sainte communion, ils marchent à l'ennemi, qui n'ose les attendre ni accepter le combat.

On ne peut, sans une profonde émotion, lire les détails que les historiens nous rapportent sur les traitements que les Barbares faisaient souffrir à leurs prisonniers. Baudouin fut d'abord traité avec bonté. Jeté après cela dans un cachot, il en fut tiré presque mort de misère et de faim, pour être livré à des tourments qui ne pouvaient être inventés que par un être dépourvu de toute humanité.

« Vingt ans après, dit Gibbon, dans une forêt des Pays-Bas, un ermite déclara qu'il était Baudouin, empereur de Constantinople et légitime souverain de la Flandre. Il raconta les circonstances extraordinaires de sa fuite, ses aventures et sa pénitence, chez un peuple également disposé à la révolte et à la crédulité. Toute la Flandre séduite reconnut son ancien souverain; mais la cour de France démasqua l'imposteur et lui fit subir une mort ignominieuse. Cependant les Flamands se livrèrent encore longtemps à une illusion qui leur plaisait sans doute, et de graves historiens accusèrent la comtesse Jeanne d'avoir sacrifié la vie de son malheureux père au sentiment barbare de l'ambition. »

Les Latins furent dans une grande anxiété sur son sort. Son frère Henri, qui avait pris à sa place les rênes du gouvernement, ne consentit à être couronné qu'en 1206. Les principaux chefs chrétiens, les colonnes de cet empire naissant, étaient morts ou voulaient se retirer en

France. Beaucoup de seigneurs latins regrettaient leur pays et vendaient au clergé les plus riches domaines à un prix modique ; les autres les cédaient même pour des indulgences, en sorte que l'Etat était menacé de se voir dans un bref délai privé de ses plus braves défenseurs, car l'Eglise travaillait plus à établir sur ses terres des religieux et des prêtres que des soldats. L'empereur Henri rendit une loi pour interdire absolument ces cessions. La mort de Joanice, qui fut assassiné au siège de Thessalonique, le délivra d'un redoutable adversaire, et il parvint à relever son empire croulant de toute part. Cet empereur mourut trop tôt (1216). La ligne masculine des comtes de Flandre se trouvant éteinte par la mort de Baudouin et de Henri, les seigneurs offrirent la couronne à André de Hongrie, qui avait épousé la fille d'Yolande, sœur des deux empereurs. Ce prince ayant refusé cette offre, l'empire fut déferé à Pierre de Courtenay, comte d'Auxerre, petit-fils du roi de France Louis-le-Gros, et époux d'Yolande de Flandre. Après avoir réuni 140 chevaliers et 6,000 sergents d'armes, à l'aide de secours pécuniaires que lui accorda Philippe-Auguste et par la vente de toutes ses propriétés de France, il prit le chemin de Rome pour se faire couronner de la main du Pape, qui ne lui accorda cette faveur qu'à regret et hors des murs de la ville, de peur qu'il ne fit un jour valoir cette consécration pour avoir des prétentions sur l'Italie. Venise ne consentit à lui fournir de vaisseaux qu'à la seule condition qu'il se porterait d'abord contre Durazzo révolté. Un assaut contre cette forteresse ayant été sans résultat, Pierre de Courtenay se dirigea vers Constantinople par terre. Il tomba

dans une embuscade que lui tendit Théodore-l'Ange-Comnène; son armée y périt tout entière, il fut lui-même fait prisonnier et mourut au mois de janvier dans un cachot. Sa femme et sa famille, embarquées sur un vaisseau vénitien, arrivèrent heureusement à Constantinople.

L'empire fut alors offert à Philippe de Courtenay, marquis de Namur, fils aîné de Pierre. Sur son refus, il fut déferé à Robert, son fils cadet, qui prit la route de Constantinople par la Hongrie. En arrivant dans la capitale de ses Etats, il trouva les affaires dans la plus déplorable situation. Théodore-l'Ange-Comnène s'emparait du royaume de Thessalonique, chassait Démétrius et se faisait proclamer empereur. Jean Vatace, soutenu par des Français, se rendait maître du reste des provinces d'Asie. Robert, vaincu à Pimarin, où tombèrent les restes des seigneurs français compagnons de Baudouin, fut renfermé dans Constantinople, abreuvé d'humiliations et contraint d'accepter une paix honteuse. Il mourut en 1228.

Baudouin II, dernier fils de Pierre de Courtenay, âgé seulement de onze ans, était beaucoup trop jeune pour porter le poids d'un pareil fardeau; un prince de grand mérite, qui portait alors le titre de roi de Jérusalem, le célèbre Jean de Brienne, fut appelé à l'honneur de la dignité impériale. Elevé dans la monastère de Cîteaux, il y avait été confondu avec la foule des cénobites et s'était livré comme eux au jeûne et à la mortification. Cependant les austérités du cloître ne pouvaient s'allier avec son ardeur, avec sa passion naissante pour le métier des armes. Un de ses oncles le rencontra à l'entrée du monastère dans un état peu convenable à un gentil-

homme, prit pitié de ses pleurs, l'emmena chez lui, encouragea ses dispositions naturelles, et dès-lors Jean de Brienne ne fut plus occupé que de la gloire des combats; celui qu'on destinait au service de Dieu ne tarda pas à se faire une grande renommée par sa bravoure et ses exploits.

Choisi par Philippe-Auguste pour occuper le trône de Jérusalem et le soutenir au milieu de ses ruines, Jean de Brienne quitta la France en 1209, suivi d'un petit nombre de chevaliers valeureux, secours trop faible dans la situation des affaires, car la perte d'un seul guerrier franc dans un pays où l'armée chrétienne ne pouvait se recruter, était un mal irréparable lorsque les ennemis trouvaient six hommes pour un qui succombait. Réduit à la seule ville de Ptolémaïs, sans armée pour la défendre, Jean de Brienne, après avoir inutilement demandé des secours à l'Occident, se vit contraint de repasser en Europe, où on lui offrit le titre d'empereur de Constantinople.

Lorsque les seigneurs latins furent instruits de ce choix précieux, ils sentirent naître leur courage et leur espérance. Mais le nouvel empereur, après être resté longtemps dans une honteuse inaction, n'en sortit, en 1233, que pour faire une expédition presque infructueuse en Asie. Il se vit bientôt assiégé dans la capitale de son nouvel empire. Vatace, empereur de Nicée, et Aran, roi des Bulgares, ligüés pour la destruction de l'empire de Constantinople, se présentèrent à la tête de 100,000 hommes sous les murs de cette ville, qui n'avait pour défenseurs que 160 chevaliers et leur suite de sergents d'armes et d'archers. « Le héros franc, dit Gibbon, fit

une sortie à la tête de sa cavalerie; et de quarante-huit escadrons ennemis, trois seulement échappèrent à son invincible épée. Enflammés par son exemple, l'infanterie et les citoyens s'élancèrent sur les vaisseaux qui étaient à l'ancre au pied des murs et en emmenèrent vingt-cinq en triomphe dans le port de Constantinople. »

L'année suivante, l'empereur, voulant frapper un grand coup, ordonna une levée en masse de tous ses vassaux et alliés et remporta une victoire non moins éclatante.

Si Jean de Brienne eût été jeune, il eût pu relever l'empire latin de Constantinople de ses ruines; mais cet héroïque défenseur mourut en 1237, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, laissant la couronne à Baudouin II, prince brillant et prodigue, qui passa une partie de sa vie dans les cours étrangères, réunissant de l'argent pour rétablir ses affaires et dissipant tout ce qu'on lui accordait.

On se ferait difficilement une idée de l'état de misère où descendit le malheureux Baudouin. On vit cet empereur réduit à détruire quelques-uns de ses palais pour se procurer du bois de chauffage, à arracher le plomb des toitures des églises et des grands édifices pour avoir quelque argent, enfin à vendre les reliques de ses églises aux riches puissances de l'Europe. Saint Louis profita de cette détresse pour enrichir la France de la sainte couronne d'épines, en l'honneur de laquelle le pieux monarque fit bâtir la Sainte-Chapelle. L'impératrice était si pauvre, qu'elle n'avait, dit Joinville, qu'une chape dont elle était vêtue et un surcot à changer.

Le royaume de Thessalonique, qui s'était formé au détriment de l'empire de Constantinople, se trouva bientôt assez puissant pour attaquer cette capitale fameuse. Mi-

chel Paléologue, devenu souverain de Thessalonique, après avoir chassé les Français de toutes leurs possessions environnantes, vint mettre le siège devant Constantinople (1260) et s'empara de la place après plusieurs assauts.

Constantinople fut irrévocablement perdue; l'empereur latin et les principales familles s'embarquèrent sur des galères de Venise, et cinglèrent vers l'île d'Eubée, d'où l'auguste fugitif fut conduit en Italie. Le Pape l'y reçut avec la compassion due à un malheur mérité. Baudouin passa le reste de sa vie à solliciter inutilement l'intervention des princes en sa faveur. Son fils Philippe prit, à sa mort, le titre d'empereur de Constantinople et le donna à sa fille, qui l'apporta en dot à Charles de Valois, frère de Philippe-le-Bel, roi de France. Après être passé dans plusieurs maisons, ce titre trop fastueux pour un particulier tomba entièrement dans l'oubli.

La plupart des fiefs de l'empire des Latins disparurent en même temps. La principauté d'Achaïe ou de Morée subsista jusqu'à la fin du ^{xiv}^e siècle. La grande sirerie d'Athènes, après avoir passé dans plusieurs illustres maisons, fut enfin vendue en partie aux Vénitiens (1388).

Nous croirions nous écarter de notre sujet si nous entrions dans plus de détails concernant des Etats qui n'étaient plus les nôtres. Mais il était nécessaire de donner un exposé succinct de l'histoire de l'empire de Constantinople, pour montrer comment les Français du moyen âge avaient pu aspirer à embrasser le monde entier dans leurs puissantes étreintes.

§ VIII. *Hérésie des Albigeois. — Inquisition.*

La France n'avait pu prêter aux royaumes de Jérusalem et de Constantinople, l'appui qu'elle leur eût incontestablement accordé si elle-même n'eût été déchirée par une hérésie monstrueuse, qui amena une guerre de religion extrêmement funeste.

Nous avons vu, sous le règne précédent, que l'abus de la philosophie grecque appliquée à la théologie avait entraîné des esprits hardis jusqu'à la négation de toute révélation. Beaucoup d'autres se contentaient d'une réforme radicale, mais qui, en réalité, détruisait toute l'économie religieuse du Catholicisme. Pierre de Bruys; Henri, son disciple; Vald, marchand de Lyon, sous le prétexte de ramener le Christianisme à sa simplicité primitive, commencèrent par attaquer les richesses de l'Eglise, la vie somptueuse des prélats, et, finissant par nier l'obéissance due aux pasteurs, formèrent secte à part et se composèrent un symbole particulier.

Cette secte trouva un appui d'abord parmi les pauvres, puis parmi les petits seigneurs, qui entendaient avec bonheur proclamer la dispense de payer à l'Eglise les redevances dont leurs terres étaient chargées. L'hérésie étendit son empire dans tout le Midi et établit principalement son siège à Alby, d'où vint à ses sectateurs le nom d'Albigeois.

Bientôt l'hérésie, assez puissante pour attaquer ouvertement les catholiques non plus seulement en paroles, mais en action, ne cessait de les insulter et de les frapper. Le mal devint si grand que Foulques, évêque de

Toulouse, ne put plus sortir de sa maison sans escorte, et qu'il fallait des hommes d'armes pour protéger ses bestiaux quand on les conduisait à l'abreuvoir.

Pour ramener les hérétiques, on établit entre leurs docteurs et les docteurs catholiques des conférences où ceux-ci réduisirent leurs adversaires au silence. Saint Bernard les prêcha ; mais sa parole, partout ailleurs si puissante, fut sifflée par les hérésiarques du Midi.

Après avoir été opposés à l'hérésie, plusieurs hauts et puissants seigneurs y ayant trouvé le moyen de satisfaire leurs passions, s'en firent les protecteurs. Raymond VI, comte de Toulouse, abandonna la conduite de ses ancêtres et se fit défenseur des Albigeois, pour répudier ses femmes à son gré. Raymond-Roger, vicomte de Béziers, devint le fauteur des hérétiques, afin de rentrer dans les biens que son aïeul avait dû restituer. On compta encore au nombre de leurs protecteurs Guillaume Raymond, vicomte de Béarn, qui avait assassiné l'archevêque de Tarragone, oncle de sa femme ; Bernard IV, comte de Comminges, le cruel persécuteur de l'évêque de Conserans ; Raymond-Roger, comte de Foix, l'ennemi acharné des défenseurs de l'Eglise ; enfin Gerolo IV, comte d'Armagnac, qui avait une haine héréditaire contre les archevêques d'Auch.

Dans des circonstances aussi difficiles, il eût fallu à l'Eglise un clergé parfaitement instruit, attaché de cœur et d'esprit à la foi catholique ; mais, au lieu de pouvoir servir de modèles, les évêques s'endormaient dans la jouissance des biens temporels, abandonnant à lui-même un clergé inférieur sans dignité et tombé dans le plus complet discrédit. Innocent III, en montant sur le siège de saint

Pierre, nomma des légats pour visiter le Languedoc et apporter un remède au mal. Le plus célèbre de ces légats fut Pierre de Castelnau, archidiacre de Maguelone, prêtre zélé, actif, intrépide, incapable de se laisser rebuter par aucun travail ni intimider par aucune difficulté. Persuadé qu'il fallait réformer la tête du clergé avant d'agir sur le corps, il persuada à Othon, évêque de Carcassonne, trop faible pour soutenir le poids de l'épiscopat dans ces circonstances difficiles, de donner sa démission. L'évêque de Toulouse abandonna son siège et fut remplacé par Foulques, de Marseille, célèbre poète qui, après avoir trop longtemps chanté l'amour profane, voulut consacrer à Dieu et au service de son Eglise les dernières années de sa vie. L'évêque de Viviers, s'étant vu suspendre de ses hautes fonctions, se démit de son siège ; l'archevêque de Narbonne, vivement inquiété, donna des preuves de conversion et de zèle, et obtint ainsi la grâce de conserver une dignité dont il promit de remplir exactement les charges.

Malgré le zèle des légats, le mal, au lieu de se guérir, prenait sans cesse de nouveaux accroissements, lorsqu'il se présenta un jeune missionnaire dont le nom sera célèbre dans tous les siècles : c'est le fameux Dominique de Gusman, espagnol d'origine, mais dont la vie nous appartient. Il comprit que le moyen de ramener les hérétiques au sein de la vraie religion, c'était de prendre dans leur vie ce qu'il y avait de réellement compatible avec la véritable foi. Comme les Albigeois exaltaient beaucoup la pauvreté, il dépouilla tout l'extérieur de la grandeur, se fit pauvre volontaire et parvint ainsi à opérer quelques conversions. En communiquant avec les Albigeois, Do-

minique s'était aperçu qu'un des moyens de propagande était l'éducation, dont ces hérétiques s'emparaient; il résolut d'établir pour les jeunes filles catholiques pauvres une maison où elles recevraient une instruction profondément religieuse. Prouille, où il l'établit, devint un asile en faveur de la *triple faiblesse du sexe, de la naissance, de la pauvreté*. Dominique s'associa des maîtres et des maîtresses qui devaient, chacun en ce qui le concernait, contribuer à former au Catholicisme des zélateurs ardents.

Le bien que produisit la pieuse association engagea Dominique à établir l'ordre des Frères Prêcheurs, que le Pape approuva pour faire de ces religieux des *lieutenants* des premiers pasteurs pour le ministère de la parole.

Saint Dominique avait appris, dans ses pieuses communications avec le ciel, que le grand moyen d'attacher les hommes à la saine doctrine, c'était de les lier au culte de Marie : il établit la pratique du Rosaire; dévotion touchante qui parle au cœur, qui a traversé les âges et est demeurée bien chère aux simples fidèles aussi bien qu'aux pasteurs.

La guerre des Albigeois donna encore naissance à une grande institution, objet de beaucoup de calomnies, je veux parler de l'inquisition. Effrayé des progrès que faisait l'hérésie des Albigeois, Innocent III revêtit les légats de l'autorité nécessaire pour rechercher les hérétiques dans les provinces d'Embrun, Aix, Arles et Narbonne.

L'institution, destinée à être passagère, fut établie à demeure dans les villes du Midi, par un concile de Toulouse de 1229. Les provinces ecclésiastiques de Narbonne,

d'Auch et de Bordeaux virent dans chaque paroisse un prêtre et deux ou trois laïques rechercher soigneusement les hérétiques et leurs fauteurs. Grégoire IX confia exclusivement ce soin aux religieux de saint Dominique, qui établirent deux religieux dans chaque ville du Midi, pour former le tribunal de la foi.

L'inquisition, instituée bientôt dans la plupart des provinces de France, s'en alla ensuite mourant dans ce pays, où elle ne prit jamais racine. Aussi les plaintes qu'on a élevées contre cette institution ne regardent pas la France, à l'exception de quelques excès réprimés par l'autorité ecclésiastique et séculière. Le plus grave reproche qu'on lui ait adressé, concerne le mode d'interrogatoire. Elle eut chez nous une influence que nous devons rappeler : « Ce système d'interrogatoire artificieux et de tortures morales passa, dit M. de Sismondi, de l'inquisition dans la procédure criminelle et y produisit une révolution. Tout avait été public dans l'ancienne justice française. L'inquisition, au contraire, s'entoura d'épaisses ténèbres ; l'enquête, le nom même des témoins, tout fut secret. Toutefois, la torture proprement dite n'est point encore mentionnée parmi les moyens d'investigation ; ce ne fut guère qu'un demi-siècle plus tard qu'il devint d'un usage fréquent dans les tribunaux tant civils qu'ecclésiastiques. »

Ce passage de M. Sismondi contient le plus grave reproche qui ait été fait à l'institution elle-même ; on voit qu'il est mérité aussi bien par les tribunaux civils que par ce tribunal ecclésiastique. Aujourd'hui encore notre procédure criminelle ne met-elle pas les prévenus au secret ? C'est un moyen nécessaire pour arriver à la découverte

des coupables. Si nous ajoutions foi aux plaintes amères de la plupart des prévenus, les tortures morales surpassent aujourd'hui les tortures physiques du moyen âge. Qui oserait dire aujourd'hui que notre procédure criminelle est immorale, contraire au droit naturel? Il n'y a pas un homme sensé pour le prétendre, malgré des abus incontestables. — Eh bien! qu'on juge après cela si les tortures morales de l'inquisition sont aussi condamnables qu'on l'assure.

Les moyens de persuasion n'ayant pas produit sur les hérétiques tous les effets qu'en avait attendus le vertueux Pontife, Innocent adressa au comte de Toulouse une lettre foudroyante, dans laquelle il ne le saluait même point, parce qu'il était frappé d'excommunication : « Nous notifions, disait-il, l'excommunication prononcée par le légat contre vous et contre votre pays. Cependant nous promettons de la lever aussitôt que vous aurez donné satisfaction. »

Epouvanté de cette lettre, le comte de Toulouse appela les légats à une conférence à Saint-Gilles, dans le dessein de traîner en longueur, d'endormir la cour de Rome et de la tromper; Pierre de Castelnau, légat du Pape, ayant brisé la trame, il le fit assassiner par deux sicaires.

Dès qu'Innocent III eut appris ce meurtre, il écrivit une lettre aux nobles hommes, comtes, barons, chevaliers des provinces de Narbonne, Arles, Embrun, Aix et Vienne, dans laquelle il dépeignait avec éloquence la mort cruelle de son légat, déclarait le comte de Toulouse frappé d'excommunication, déliait en même temps ses vassaux du serment de fidélité, mettait ses domaines

au ban de la chrétienté, tout en laissant une porte ouverte au repentir ; il chargeait en même temps l'abbé de Cîteaux de prêcher une croisade. Les préparatifs de la guerre commencèrent aussitôt.

L'annonce de la croisade et les grands préparatifs d'armes ayant effrayé le Midi, il se tint à Narbonne une assemblée des évêques de la province, qui jugèrent convenable d'envoyer à Rome une députation pour recevoir une règle de conduite dans les circonstances difficiles où l'on allait se trouver. Le comte de Toulouse, plus effrayé qu'aucun autre, fit aussi partir pour Rome l'archevêque d'Auch et l'ancien évêque de Toulouse, afin d'adresser au Pape des plaintes sur la conduite des légats, et l'assurer qu'il était disposé à accorder à l'Eglise toutes les satisfactions qu'elle pourrait désirer. Le Pape reçut avec joie ces propositions, et, pour montrer qu'il était conduit par l'esprit de conciliation et de paix, il changea ses légats et nomma, pour les remplacer, le notaire apostolique Milon, prélat d'une prudence consommée. Le nouveau légat réunit un concile à Valence, où le comte de Toulouse se présenta pour recevoir les conditions qui lui seraient imposées : purger le comté de Toulouse des hérétiques, ôter aux Juifs les emplois publics dont ils avaient été revêtus, réparer les dommages causés aux monastères et aux églises, rétablir dans leurs sièges les évêques de Carpentras et de Voison, veiller à la sûreté des routes, n'exiger aucun impôt contraire aux anciens usages du pays, enfin délivrer la contrée des bandes armées qui la désolaient ; telles étaient les conditions proposées à Raymond pour le réconcilier complètement avec le Saint-Siège. Le comte accepta ces conditions, et, pour sûreté de sa parole, il

donna au légat le comté de Melgueil et sept villes de Provence; il se soumit à une pénitence publique jusqu'à sa réconciliation avec l'Eglise catholique, qui lui fut solennellement accordée dans l'église de Saint-Gilles, en présence d'une foule immense, étonnée des abaissements de son seigneur.

Cependant 50,000 guerriers, portant la croix rouge sur la poitrine, se réunissaient près de Lyon et choisissaient le comte Simon de Montfort pour commandant général. Simon était un homme de soixante ans, qui jouissait d'une telle réputation de piété et de bravoure, que les historiens de l'époque le comparent à Judas Machabée, et l'élèvent au-dessus des plus grands héros. Les siècles suivants l'ont jugé plus sévèrement; on lui a reproché de la cruauté, une ambition à laquelle il aurait trop sacrifié : la suite de notre récit dira combien ce reproche est immérité.

L'armée catholique, qui avait la mission de rétablir l'ordre dans cette contrée et d'en chasser les hérétiques qui le troublaient par leurs doctrines et leurs actes séditieux, vit accourir au-devant d'elle les plus grands seigneurs du pays; le comte de Toulouse la suivait avec son fils; le vicomte de Béziers, l'un des principaux soutiens des hérétiques, se présenta lui-même pour faire sa soumission : l'abbé de Cîteaux, au lieu de le recevoir avec cette douceur évangélique qui va si bien au ministre de Jésus-Christ, le repoussa avec dureté. Ce fut un grand malheur; car, après avoir déterminé les habitants de Béziers à se défendre courageusement, il se retira à Carcassonne.

Peu de jours après l'armée chrétienne paraissait sous les murs de Béziers, dont le sac forme un des épisodes

les plus douloureux de la guerre des Albigeois. 60,000 personnes selon quelques auteurs, 100,000 selon d'autres, furent les victimes de cette horrible journée. Rien ne fut respecté, ni femmes, ni enfants, ni vieillards, ni clercs, ni églises, ni vases sacrés. Enfin le feu détruisit ce que le fer n'avait pu atteindre ; mais il faut remarquer que les plus grands excès furent commis par ce que l'on nommait les goujats de l'armée, et après la prise d'assaut de la ville.

Après cette terrible exécution, l'armée catholique s'avança vers Carcassonne, ville où le bruit du massacre avait répandu la plus grande consternation. Les premières attaques des croisés furent repoussées par un courage plus fiévreux que raisonné. Lorsque le calme eut permis à la réflexion de se faire jour, la ville, réduite à l'extrémité, consentit à se soumettre, à la seule condition que les habitants auraient la vie sauve. On prit toutes les mesures pour empêcher un pillage désordonné, et l'on régla la part que chacun devait avoir du butin.

La prise de Carcassonne avait mis entre les mains des croisés un pays étendu, à l'administration duquel il fallait pourvoir. Les chefs de l'armée procédèrent à l'élection d'un comte, et portèrent la plupart des suffrages sur Simon de Montfort, qui fut presque aussitôt abandonné d'un grand nombre des croisés, et se vit chargé, pour ainsi dire seul, de tout le poids de la guerre.

Pressé vivement d'exécuter ses engagements s'il ne voulait être frappé de l'excommunication et s'il désirait épargner à ses terres les malheurs de la guerre, Raymond se rendit à Rome. Admis à l'audience du saint Père, il y

reçut des témoignages d'une grande bonté; il se plaignit de l'excessive rigueur des légats, qui, par leur précipitation, le mettaient dans l'impossibilité absolue d'exécuter ses engagements, et, pour preuve de sa résolution effective, il produisit des attestations de plusieurs églises qu'il avait indemnisées; il finit par jurer qu'il avait été étranger à toute participation au déplorable assassinat du légat Pierre de Castelnau. Le Pape, pleinement satisfait de ses réponses, l'encouragea à persévérer, et, pour lui donner une preuve indubitable de ses bons sentiments, il ordonna qu'un concile serait réuni pour examiner de nouveau sa cause, toutefois sans prononcer de jugement, se réservant à lui-même la sentence. Raymond quitta Rome plein de joie, et visita les cours de France et d'Allemagne pour les déterminer à lui accorder un concours favorable auprès du Saint-Siège.

Raymond présenta au concile convoqué par ordre du Saint-Siège ses motifs de justification, soit dans ses rapports avec les hérétiques, soit relativement à la participation qu'on l'accusait d'avoir prise au meurtre de Pierre de Castelnau. Les Pères refusèrent de le suivre sur ce terrain, et se contentèrent de lui remettre sous les yeux l'engagement qu'il avait contracté avec le légat, lui demandant s'il avait, dans le délai prescrit, purgé ses domaines des hérétiques et des gens sans aveu. Les faits répondaient d'une manière fâcheuse pour le comte; aussi, se trouvant pris dans ses propres filets, et ne voulant sans doute pas exécuter les ordres qui lui avaient été donnés, il sortit du concile, se retira à Toulouse et se prépara à la guerre. Les évêques, fidèles aux instructions pontificales, ne prononcèrent pas de sentence; ils

écrivirent au comte de Toulouse pour le conjurer de rentrer en lui-même et d'exécuter franchement les engagements qu'il avait contractés. Le roi d'Aragon, secondant les vœux des Pères, intervint officiellement pour déterminer Raymond à se soumettre ; le comte repoussa si rudement toutes les preuves d'intérêt, que le roi d'Aragon, désespérant à jamais d'un sincère retour, fiança sa fille, âgée de trois ans, à un fils du comte de Montfort. Il est vrai que, peu après, il se réconcilia avec Raymond : après avoir fait de nouveaux et inutiles efforts pour déterminer le légat à accorder à celui-ci la même paix qu'aux comtes de Foix et de Comminges, il finit par prendre les armes en sa faveur et forma une grande coalition des seigneurs du Midi.

Montfort, informé que l'armée des confédérés, forte de 40,000 fantassins et de 2,000 chevaux, s'était avancée jusqu'auprès de Muret, à trois lieues de Toulouse, se trouvait dans une grande perplexité : il n'avait que 800 chevaux et un petit nombre de gens de pied. Sans se laisser effrayer par la disproportion du nombre, il partit pour Muret, accompagné de sept évêques et de plusieurs abbés, sur les prières desquels il comptait plus que sur ses forces. Les évêques se rendirent dans le camp des ennemis pour traiter avec le roi d'Aragon ; mais celui-ci dit que ce n'était pas la peine d'entrer en conférence pour une poignée de gladiateurs. Montfort se disposa à combattre pour le lendemain. En véritable soldat chrétien, il avait tout disposé pour une journée qui pouvait être la dernière de sa vie ; son testament, remis entre des mains sûres, devait être porté au Pape s'il venait à succomber ; son épée fut consacrée à Jésus et à Marie, et il

reçut les sacrements. Etant armé et se trouvant à la tête de sa petite troupe, il voulut encore retourner aux pieds des autels, afin de demander la victoire non pour lui-même, mais pour la cause du Catholicisme. Cependant l'évêque de Comminges, le crucifix à la main, exhortait les soldats à se battre vaillamment pour l'honneur de Jésus-Christ.

L'armée ennemie étendait ses nombreux bataillons à l'occident de la ville, attendant avec impatience ses adversaires; Montfort sortit par la porte orientale, comme s'il voulait s'éloigner, puis tourna brusquement sur l'armée de dom Pedro, repoussa le comte de Foix, commandant de l'avant-garde, et vint tomber sur le corps commandé par le roi d'Aragon. Il prescrivit à quelques vaillants chevaliers de s'attacher à la poursuite du roi et de ne se laisser détourner par aucune considération. Dom Pedro, pour échapper à l'attaque dont il serait l'objet, avait revêtu de son armure un chevalier qui céda bientôt. Alain, le voyant plier, dit : « Ce n'est pas le roi, » car il est meilleur chevalier. — Vraiment, répondit » dom Pedro, mais le voici. » A l'instant même il fut attaqué avec une violence extrême, et peu après il tomba de son cheval sans vie. A cette nouvelle, l'armée des confédérés prit aussitôt la fuite. Cependant les évêques étaient dans l'église de Muret, la face contre terre, priant instamment le Seigneur pour que ses fidèles serviteurs obtinssent la victoire. Ils en apprirent la nouvelle par des cris de triomphe, et virent l'armée ennemie se sauvant de tous les côtés, poursuivie par les chevaliers catholiques.

Montfort, après avoir achevé sa victoire, fit recueillir

les restes du roi d'Aragon, et lui fit donner une sépulture honorable. Il entra dans Muret pieds-nus, monta à l'église pour remercier Dieu, et donna aux pauvres le cheval et l'armure avec lesquels il avait combattu. Cette bataille, fruit d'une conscience certaine de combattre pour Dieu, comptera toujours parmi les plus beaux actes de foi qui aient été faits par les hommes.

La bataille de Muret ayant été décisive, toutes les places ouvraient leurs portes; un concile fut réuni à Montpellier pour décider à qui appartiendrait le comté de Toulouse : il se prononça en faveur de Montfort, qui en avait été dûment investi par le roi son suzerain. Le Pape se refusa de confirmer cette décision, voulant porter cette question de propriété au concile général de Latran, convoqué pour le mois de novembre suivant. Raymond, son fils, les comtes de Foix et de Comminges se rendirent à Rome pour y défendre ce qu'ils appelaient encore leurs droits devant la plus vénérable assemblée du monde. Le concile se prononça en faveur du vaillant Montfort, déclara le comte de Toulouse déchu de tout droit, et lui assigna une rente de 400 marcs d'argent pour vivre loin de ses domaines, unissant ainsi la charité à la justice. Sa femme Eléonore conserva sa dot, et son fils Raymond VII fut mis en possession du marquisat de Provence, qui avait été placé en dépôt entre les mains du souverain Pontife. La question des comtés de Foix et de Comminges fut réservée. Tel fut l'arrêt célèbre du concile de Latran, qu'on a accusé d'usurpation de pouvoir, mais que toute saine doctrine en matière de droit des gens doit nous faire regarder comme légitime, car le pouvoir est institué pour le bien des peuples : du moment

qu'il n'est plus exercé que pour leur ruine morale ou spirituelle, il se perd de plein droit.

Le comte de Montfort, investi par Philippe-Auguste du duché de Narbonne et du comté de Toulouse, n'en jouit pas longtemps. Par son extrême sévérité, il se créa un grand nombre d'ennemis et rendit de nombreux partisans aux anciens seigneurs, qui reparurent dans la contrée, la soulevèrent et reconquirent la plus grande partie de leurs terres. Le 25 juillet 1218, on vint dire de grand matin à Montfort que les ennemis étaient en embuscade dans les fossés du château. Il demanda ses armes, et, s'en étant revêtu, il alla à la messe. Après l'élévation il dit le *Nunc dimittis*, marcha à l'ennemi et le repoussa; ce fut sa dernière victoire. Une pierre le frappa à la poitrine, il se recommanda à Dieu et à la bienheureuse Vierge; et tomba mort.

Ses fils, après avoir lutté quelques années encore, se voyant dans l'impossibilité de se maintenir, firent cession de leurs droits sur le comté de Toulouse au roi de France, qui permit à Raymond de prendre de nouveau possession de Toulouse. Le 12 juillet 1222, le vieux comte, revenant de prier à la porte de l'église (il ne pouvait pénétrer dans l'enceinte, car il était excommunié), se sentit mal et fit appeler l'abbé de Saint-Sernin pour le réconcilier avec l'Eglise; il ne parlait plus lorsque l'abbé arriva: il lui serra la main et expira en élevant les yeux au ciel. Son corps fut, selon son désir, transporté à Saint-Jean-de-Jérusalem. Son cercueil demeura ouvert, parce qu'il était excommunié, et trois cents ans après on l'y voyait encore, sans qu'aucune main eût été assez hardie pour y clouer une planche.

§ IX. *Guerre de Flandre. — Fin du règne de Philippe-Auguste.*

Ce qui empêcha Philippe-Auguste de poursuivre les Albigeois du Midi, ce fut, sans doute, la grande lutte qui se préparait au Nord. Nous avons vu que Jean-sans-Terre, presque entièrement dépouillé de toutes ses possessions du continent, s'était uni à l'empereur Othon pour se venger et tenter la conquête de la France. De graves événements l'empêchèrent d'exécuter ce dessein.

La grande question des investitures, qui avait si violemment agité l'Eglise sous Grégoire VII, vint encore jeter le trouble dans toute l'Angleterre. L'Eglise de Cantorbéry, étant devenue vacante, se choisit, après deux élections entachées de nullité, un évêque que le roi dépouilla de son siège. Le Pape, après avoir inutilement averti le roi d'Angleterre, lança contre lui l'excommunication, et frappa d'interdit le royaume. Bientôt après, ces mesures étant demeurées sans effet, le Chef de l'Eglise déclara enfin le roi d'Angleterre déchu de tous ses droits à la couronne, et délia ses sujets de leur serment de fidélité.

Il fallait au Pape l'appui d'une grande force matérielle pour faire respecter la sentence : il jeta les yeux sur Philippe-Auguste, qui depuis longtemps souhaitait la destruction de la puissance britannique, beaucoup trop prépondérante. L'archevêque de Cantorbéry vint remettre au roi de France l'acte de déposition du roi Jean et la commission de soumettre l'Angleterre. Avant de prendre une résolution définitive, Philippe-Auguste réunit la noblesse à Soissons, le dimanche des Rameaux,

développa en sa présence les griefs que le Chef de l'Eglise avait pour agir contre le monarque anglais, et démontra que le véritable intérêt de la France exigeait une action très ferme. Le discours du roi ayant été accueilli avec enthousiasme, il publia que tous les seigneurs du royaume seraient tenus, sous peine du crime de haute trahison, de se trouver à Rouen avec leurs hommes d'armes le 23 avril suivant. La flotte reçut l'ordre d'être en rade à Boulogne, pour cette époque.

Le roi d'Angleterre, instruit de l'orage terrible qui allait fondre sur lui, chercha partout des alliances. Jean mit à la disposition de Regnault, comte de Boulogne, vendu à sa cause, tous ses trésors pour gagner les grands de France et des Pays-Bas qui voudraient combattre contre le monarque français. Regnault parcourut les Pays-Bas et la Lorraine, fit partout les plus magnifiques promesses, et entraîna Thibault, comte de Bar, et son fils Henri, ainsi que le duc de Luxembourg, le comte de Flandre, le duc de Louvain, le vicomte de Thouars et Guillaume de Hollande.

Malgré cette ligue puissante, Jean, trop peu rassuré sur les suites de la guerre, dépêcha un abbé au Pape pour lui offrir une satisfaction convenable. Nous n'entrerons pas dans les détails d'une négociation qui n'est point de notre ressort; disons seulement qu'il fit don de ses Etats au Pontife romain.

Le cardinal Pandulphe, muni d'une donation qui accordait plus au Saint-Siège qu'il n'avait pu espérer, se hâta de repasser dans le camp de Philippe-Auguste pour lui communiquer la réconciliation du roi d'Angleterre avec l'Eglise et lui faire défense de continuer la guerre,

sous peine d'encourir la disgrâce du Siège pontifical. Philippe répondit avec colère : « N'est-ce pas d'après l'ordre » du Saint-Siège que j'ai fait des préparatifs qui ont » coûté plus de 60,000 livres ? » Le comte de Flandre, lié secrètement avec le roi d'Angleterre, osa en prendre la défense et conseilla au roi de cesser toute poursuite. Philippe, dans un transport de colère, le chassa de sa présence : « Qu'il parte à l'instant, car, par tous les saints » de France, ou la France deviendra Flandre, ou la Flandre deviendra France. » Cette disposition hostile de l'un des grands feudataires de la couronne détourna l'orage qui grondait sur l'Angleterre. Philippe comprit qu'avant de passer le détroit il fallait mettre ses frontières en sûreté.

Une armée française, dirigée sur la Flandre, s'empara de la plupart des places de l'intérieur, tandis qu'une flotte pillait Dam et se rendait maîtresse de Gravelines, qu'elle respecta parce qu'on voulait garder ce port.

Ferrand, comte de Flandre, témoin attristé de la chute de la plupart de ses villes, implora le secours du roi d'Angleterre et le conjura de faire une puissante diversion dans le midi de la France, afin de contraindre Philippe à rentrer dans ses Etats pour les défendre. Le roi d'Angleterre préféra armer une flotte de 500 voiles, qu'il dirigea sur le port de Dam. Effrayée à la vue du nombre des vaisseaux français, la flotte anglaise s'était arrêtée; mais, instruite que les marins et les soldats, au lieu de demeurer à leur poste, se répandaient au loin pour recueillir du butin, elle attaqua notre flotte avec violence et la détruisit presque entièrement.

Philippe détacha une troupe armée à la légère, qui

tomba sur les Anglais avec tant de vivacité, qu'ils eurent à peine le temps de remonter sur leurs vaisseaux et laissèrent un grand nombre de morts et de prisonniers, parmi lesquels se trouvait le traître Regnault de Boulogne, que l'un de ses amis fit échapper.

La Flandre expia la prompte invasion des Anglais : « Bruges, s'écria Philippe, remplacera les vaisseaux que » j'ai perdus ; soixante nobles, qui sont en mon pouvoir, » paieront chacun 1,000 marcs pour leur rançon. Ypres » rachètera au même prix la liberté de ses principaux » bourgeois. Que la flotte à laquelle les Anglais ferment » la sortie de Dam soit donc incendiée, je serai trois » fois dédommagé de cette perte. » La ville de Dam, cause du désastre de la flotte française, fut entièrement ruinée.

Gand, épouvanté du sort de cette ville malheureuse, se soumit aux mêmes conditions que Bruges et Ypres ; Courtrai et Lille soutinrent à peine un siège de trois jours ; Douai n'opposa guère plus de résistance. Après avoir reçu des otages de toutes ces villes, Philippe-Auguste rentra triomphant dans ses Etats.

En quelques années Philippe avait fait d'immenses conquêtes : la Normandie, l'Anjou et le Maine étaient soumis à sa domination, la Bretagne obligée de lui rendre l'hommage, le Midi contraint de subir sa loi. L'Angleterre et le Nord, menacés, donnaient à réfléchir aux grands vassaux et aux souverains limitrophes de notre pays. Comme les grands fleuves grossis par de nombreuses rivières finissent par emporter leurs rives si elles ne sont puissamment défendues, de même Philippe allait envahir les régions voisines de la France et peut-être reconstituer

l'empire de Charlemagne, s'il n'était arrêté dans sa marche réellement effrayante pour des peuples amis de leur indépendance. Une ligue formidable se forma contre le roi de France et résolut de l'attaquer au Nord et au Midi. Le roi d'Angleterre, secondé par le comte de Toulouse, devait soulever l'Aquitaine, le Poitou, le Maine et l'Anjou, et de là se diriger vers la capitale du royaume, tandis que Regnault de Boulogne, Ferrand de Flandre, le comte de Salisbury, le comte de Bar et le roi Othon se dirigeraient vers la frontière du Nord.

Dans ce danger extrême, Philippe réunit la principale noblesse à Soissons. Cette grande assemblée montra combien le patriotisme avait fait de progrès ; convaincue que, dans un si grand péril, ce n'était pas trop de toutes les forces de la nation, elle résolut d'appeler le peuple en masse sous les armes, sans distinction de nobles ou de roturiers. Les communes seules fournirent 35,000 arbalétriers.

Les troupes du roi furent divisées en deux corps, dont l'un fut placé sous les ordres de Louis de France, pour agir dans le Midi ; l'autre, commandé par le roi, marcha vers la Flandre.

Le roi d'Angleterre, qui s'était chargé de diriger la guerre dans le Midi, s'empara de quelques petits châteaux, reçut le serment de fidélité des comtes de La Marche et d'Eu, de Godefroi, son fils, et de plusieurs barons, et tenta de s'emparer de Nantes, position importante sur la Loire, qui tomba en effet en son pouvoir, malgré les efforts du jeune comte de Dreux et de Pierre Mauclerc. Une fois maître de Nantes, Jean se dirigea sur Angers, dont il fit relever les murailles. Mais il fallait

relier cette ville avec Nantes, et pour cela il avait besoin du fort de la Roche-aux-Moines. La garnison se défendit si bien, que le prince Louis put arriver à son secours avec 2,000 lances et 7,000 fantassins.

Le roi d'Angleterre, ayant la supériorité numérique, allait livrer bataille quand on lui fit observer qu'il manquait de munitions. Redoutant une défaite, et peut-être une trahison, il se jeta dans un bateau, traversa la Loire et abandonna ainsi son armée, qui prit la fuite et se dispersa. Un grand nombre de soldats périrent sous les coups des Français ou se noyèrent dans le fleuve ; un plus grand nombre furent faits prisonniers. Tous les seigneurs du pays, persuadés qu'on ne pouvait faire de fond sur le roi d'Angleterre, se donnèrent au jeune Louis, qui les reçut tous avec bonté. Il ne punit que le seigneur de Thouars, en abattant les murs de sa ville de Montcontour. Ainsi les grands projets des confédérés échouaient du côté du Midi.

C'était en Flandre que devait se décider le sort de la monarchie. La coalition à la tête de laquelle se trouvait l'empereur Othon se croyait assurée de triompher, parce qu'elle comprenait l'Angleterre, la Flandre, le Hainaut, la Lorraine et toutes les provinces qui s'étendaient jusqu'au Rhin, à l'exception de l'évêque de Liège, qui était dévoué à la cause du roi Philippe. Les ennemis de ce puissant monarque étaient animés, les uns par le sentiment d'une haine personnelle, soit qu'il les eût humiliés, soit qu'il les eût repris de leur vie scandaleuse, soit qu'il leur eût fait sentir sa main de fer ; d'autres espéraient trouver dans le démembrement de la France une proie très riche ; la plupart prétendaient atteindre le champion de l'E-

glise, car Philippe était alors regardé comme le défenseur des droits du Saint-Siège et de la propriété ecclésiastique. Le roi d'Angleterre, et surtout Othon, espéraient que, Philippe une fois abattu, le Pape, qui les avait tant humiliés, serait vaincu. Ils disaient aux seigneurs de moindre importance qu'ils allaient rentrer en possession des domaines du clergé situés sur leurs terres, et que les ecclésiastiques vivraient désormais du casuel. C'était donc une grande spoliation, une rude atteinte à la propriété, le renversement de tous les droits que l'on méditait.

Philippe, au moment de porter la guerre sur les terres de ses ennemis, se rendit solennellement à Saint-Denis, et, après avoir honoré devant l'autel les reliques du saint martyr et de ses compagnons, et déposé son offrande, il reçut de l'abbé l'oriflamme, étendard sacré de la France, qu'on déployait seulement quand la guerre devait être étrangère, longue et difficile, ou que le roi marchait contre les infidèles. Il le remit à un des plus vaillants chevaliers, qui jura sur l'Eucharistie de défendre jusqu'à la mort son noble drapeau.

Dans l'armée du roi il y avait un grand nombre d'officiers de mérite, mais celui en qui Philippe avait le plus de confiance, était Guérin, de l'ordre des Hospitaliers, depuis longtemps son confident, chancelier, garde des sceaux, plus tard évêque de Senlis : telle était son habileté en toutes choses, qu'on ne sait si les connaissances qu'il avait acquises en Orient ne le rendaient pas aussi propre à disposer une armée sur un champ de bataille, qu'à diriger les affaires de l'Etat et celles de l'Eglise.

Philippe entra en campagne le 23 juillet 1213, lendemain de la Madeleine. Il s'avança sur les terres de Flan-

dre, et, selon l'expression de son historien, *il les ravagea royalement, les dévastant à droite et à gauche par des incendies*. Les ennemis, qui comptaient sous leurs drapeaux 150,000 hommes, tandis que Philippe en avait 15 ou 20,000, suivant Sismondi, l'avaient laissé s'avancer jusqu'à Tournai, espérant l'envelopper et l'écraser. Le roi de France prévint leur dessein et opéra un mouvement de retraite du côté de Lille. Othon, craignant que son adversaire ne vînt à lui échapper, ordonna à son armée de s'ébranler et de marcher à sa poursuite pour livrer la bataille. Regnault de Boulogne, malgré la haine qu'il portait à Philippe, essaya d'empêcher ce dessein et représenta que la victoire serait fort incertaine. Othon voulut la bataille, et résolut d'attaquer le roi de France au pont de Bouvines. Il pensait que, quand une partie de l'armée aurait passé la rivière, il tomberait sur le reste, l'écraserait et ensuite poursuivrait le premier corps et en aurait facilement raison.

Le prudent Guérin, placé à l'arrière-garde, s'écarta de la route pour reconnaître si l'ennemi faisait quelque mouvement; il le vit s'avançant au pas de charge en colonne serrée et couvert de boucliers. Il vola aussitôt vers Philippe pour le prévenir qu'il allait être attaqué. Plusieurs seigneurs ne voulaient pas combattre, pour ne pas répandre le sang un jour de dimanche; mais, sur la représentation que ce n'étaient point les Français qui livraient l'attaque, il fut résolu qu'on attendrait les ennemis et qu'on accepterait la bataille.

Philippe prit aussitôt les armes, entra dans une chapelle voisine, y fit une fervente prière. Il prit ensuite une coupe de vin, y jeta quelques petits morceaux de

pain, en but un trait, puis la passa à ses compagnons qui l'imitèrent. Quoique cet acte fût un nouveau serment de fidélité, on assure que, craignant encore la présence de quelque traître, Philippe déposa sa couronne et demanda qu'on l'offrît au plus digne de commander. Un cri unanime de *Vive le roi!* lui prouva qu'il avait la confiance de toute l'armée.

Guérin, évêque nommé de Senlis, chargé de ranger l'armée, fit remettre l'étendard royal à Walo de Montigny, chevalier pauvre, mais de la plus haute valeur; il mit ensuite l'armée sur une ligne assez longue afin qu'elle ne pût être tournée, et couvrit ses extrémités avec des chariots qui lui servaient de rempart. Il plaça aux premiers rangs les plus vaillants soldats, dont l'exemple devait animer les autres. Le pont de Bouvines fut élargi de manière qu'il pût y passer douze hommes et plusieurs chariots de front. On voit que toutes les précautions furent prises; l'habile stratéliste eut même soin de n'avoir le soleil que par derrière, tandis que les ennemis l'avaient en face.

Le roi, placé au centre, avait autour de lui les plus vaillants chevaliers, et faisait chanter des psaumes par les chapelains, qui interrompirent souvent leurs chants par des sanglots.

Quand le roi Othon déboucha dans la plaine et qu'il vit l'ordre admirable de l'armée française, qui, malgré son petit nombre, l'attendait d'un pied ferme, il devint rêveur, disposa son armée en face de celle des Français, et prit position au centre, à côté de son immense étendard, porté sur un riche chariot par de grands aigles.

Après un instant de repos, 150 écuyers français à

cheval s'avancèrent contre les orgueilleux Flamands, qui les démontèrent presque tous; mais les chevaliers marchèrent à leur tour, et la victoire demeura de leur côté. Alors une mêlée générale commença sur toute la ligne. Le bruit des armes tombant sur les armures de fer étouffait celui des trompettes et des clairons. Le chevalier français, toujours le même, s'écriait au milieu de la mêlée : *Que chacun songe aujourd'hui à sa matresse!* « Mort aux Français! » répondait Eustache de Malines. A ce mot, Michel des Armesses se précipite sur lui, l'enveloppe avec ses bras nerveux, le renverse et le perce de son épée; quoique secouru à l'instant, bientôt après il succombe. Celui qui, dans la mêlée, montrait le plus de courage était Gaucher de Saint-Pol, qu'on avait soupçonné de trahison, et qui disait : *Voyez comme je suis bon traître!* Il traversa deux fois les bataillons ennemis. Le duc de Bourgogne, qui faisait vaillamment son devoir près de lui, tomba de son cheval et eût été fait prisonnier sans la vaillance de ses fidèles Bourguignons. L'aile droite des ennemis soutenait le choc depuis trois heures avec la plus grande valeur, quand Ferrand, comte de Flandre, après avoir dignement rempli sa charge de commandant et s'être montré bon chevalier, tomba à terre couvert de blessures et fut obligé de se rendre prisonnier.

Pendant que ces événements se passaient à l'aile gauche, le centre, où était le roi, combattait avec autant de vaillance. Les milices des communes, au milieu desquelles se trouvait l'oriflamme, se placèrent devant le monarque et montrèrent le plus grand courage. L'empereur avait donné l'ordre d'attaquer principalement le

roi et de le tuer si l'on ne pouvait le prendre. La race gigantesque des Teutons l'environna bientôt, abattit ou écarta les hommes d'armes qui protégeaient Philippe, et un soldat allemand, d'une force herculéenne, saisit avec un crochet le haut de sa cuirasse et le renversa. Cependant Walo agitait l'oriflamme en tous les sens pour appeler les chevaliers au secours du monarque. Le roi se releva presque aussitôt; en un moment il fut sur son cheval, et les ennemis furent repoussés.

Othon, exposé au même péril que Philippe, attaqué par une troupe de chevaliers français et secoué violemment, prit aussitôt la fuite, abandonnant son aigle et son étendard aux Français : *Vous ne reverrez sa face d'aujourd'hui*, dit Philippe, en le voyant fuir, et il ne se trompa point.

A notre droite, le combat n'était pas moins acharné. Le comte de Boulogne, commandant l'aile gauche des ennemis, avait formé avec les plus braves soldats une enceinte armée qui s'ouvrait et se fermait à son gré. Il avait à ses côtés Guillaume, comte de Salisbury, chef des Anglais. C'était là sa retraite pour méditer ses coups et venir reprendre haleine, quand il avait combattu. Il se fit autour du comte de Dreux un combat acharné, où le sang coula à longs flots de part et d'autre : l'ennemi semblait sur le point de triompher, quand l'évêque de Beauvais s'avança, armé d'une massue, et du premier coup renversa Guillaume de Salisbury; mais, ne voulant pas porter sa main sur son adversaire, il commanda à un de ses vassaux de le lier. A cette vue les Anglais prirent tous la fuite. Regnault continua de combattre avec le plus grand courage, et, voyant ses compagnons tomber

à ses côtés, il tenta de se diriger vers le roi pour lui donner la mort. Il fut arrêté et obligé de se rendre.

La victoire se déclarait partout en notre feveur, et, malgré cela, 700 Brabançons, qu'Othon avait placés au front de ses colonnes, ne cessaient de se battre avec une fureur de lions. 50 chevaliers et 2,000 fantassins les chargèrent par l'ordre du roi et les mirent en pièces.

Les Français voulaient poursuivre bien loin les ennemis; Philippe s'y opposa, parce que la nuit s'approchait et qu'il lui fallait beaucoup d'hommes pour garder la multitude de prisonniers qui avaient été saisis. On les lia avec les cordes qu'Othon avait apportées pour enchaîner les Français. Parmi ces prisonniers se trouvaient cinq comtes, vingt-cinq chevaliers bannerets et un grand nombre de chevaliers de moindre qualité. Le roi donna aux communes quelques-uns de ces illustres captifs, comme récompense et comme témoins de la valeur de leurs milices.

Jamais victoire n'avait causé un pareil enthousiasme. « Qui pourrait, dit Guiber, raconter, s'imaginer, tracer avec la plume sur un parchemin ou des tablettes les joyeux applaudissements, les hymnes de triomphe, les innombrables danses des peuples, les doux chants des clercs, les sons harmonieux des instruments guerriers dans les églises, les solennels ornements des églises en dedans et en dehors, les rues, les maisons, les chemins de tous les châteaux et des villes tendus de courtines et de tapisseries de soie couvertes de fleurs, d'herbes et de branches verdoyantes! Tous les habitants de toute condition, de tout sexe et de tout âge, accourant de toutes parts voir un si grand triomphe; les paysans et les mois-

sonneurs interrompant leurs travaux, suspendant à leur cou leurs faux, leurs hoyaux et leurs trubles, car c'était alors le temps de la moisson, et se précipitant en foule vers les chemins pour voir dans les fers ce Ferrand, dont naguère ils redoutaient les armes ! Toute la route se passa ainsi jusqu'à Paris. Les habitants de Paris, et par-dessus tout la multitude des écoliers, le clergé et le peuple, allant au-devant du roi en chantant des hymnes et des cantiques, témoignèrent par leurs gestes quelle joie animait leur esprit. Et il ne suffit pas de se livrer à l'allégresse pendant ce jour ; ils prolongèrent leurs plaisirs dans la nuit et même pendant sept nuits consécutives, au milieu de nombreux flambeaux, en sorte que la nuit paraissait aussi brillante que le jour. Les écoliers surtout ne cessaient de faire de nombreux festins, chantant et dansant continuellement. »

Le midi de la France s'agitait toujours dans l'attente de l'issue de la lutte de géant qui se livrait au nord. La victoire de Bouvines fut comme un coup de foudre pour cette multitude de petits seigneurs qui avaient préparé leurs armes pour attaquer un roi qu'ils vinrent en foule féliciter de son brillant succès. Philippe, qui savait apprécier à leur juste valeur ces paroles flatteuses, y répondit en se mettant à la tête d'une partie de son armée victorieuse pour punir les plus coupables. Il accorda une trêve au vicomte de Thouars, fit grâce à Robert de Dreux, obligea l'héritier du comte d'Eu à lui céder une partie de ses domaines pour sauver les autres, s'empara de toutes les terres de Simon de Dammartin, comte d'Aumale, dont les crimes étaient si grands, que le roi ne put céder aux pressantes sollicitations de Marie, sa femme,

ni aux nombreuses marques de fidélité de Guillaume de Ponthieu, son beau-père. Le comte Hervé et plusieurs autres seigneurs furent plus heureux ; le roi se contenta de la prestation d'un nouveau serment de vasselage.

Jean, roi d'Angleterre, plus effrayé qu'aucun autre, recourut à un puissant médiateur pour avoir la paix. Le Pape intervint en sa faveur et il obtint une trêve de six ans, moyennant 60,000 marcs d'argent. Cette trêve a été vivement critiquée par des historiens, qui, peut-être trop peu habitués aux lois de la féodalité, n'ont pas compris que la conquête de l'Angleterre eût exigé une armée puissante, et de plus une marine considérable, et malheureusement celle de France avait été presque entièrement détruite à Dam.

Philippe-Auguste usa de sa victoire avec une sorte de générosité, laissant à la comtesse de Flandre l'administration de cette province, à condition que les fortifications de Valenciennes, Ypres et Cassel seraient rasées. La plupart des grands prisonniers se rachetèrent par des sommes proportionnées à leur fortune et à leur rang.

Il se préparait en Angleterre un de ces changements qui sont plus qu'une révolution ; car presque toujours les révolutions sont stériles ou elles amoncellent des calamités, tandis que le changement survenu en Angleterre grandit le peuple et fortifia la nation. Depuis la conquête de Guillaume-le-Conquérant, la cour de ce royaume était tellement française, que plusieurs monarques anglais n'entendaient pas un mot de la langue que parlait le peuple. Presque toutes les hautes dignités civiles, militaires et ecclésiastiques, étaient occupées par des Normands, des Poitevins, des Angevins ou des Aquitains ;

les seigneurs de race anglaise, le clergé ordinaire, se voyant traités comme des ilotes par leurs souverains, résolurent de revendiquer leurs droits. Jean, intimidé, consentit la charte célèbre regardée comme le palladium des libertés anglaises.

Le roi d'Angleterre n'avait publié la grande charte qu'avec un profond regret. Lorsque l'acte fut consommé, il en sentit seulement les conséquences. Accablé sous le poids de ce qu'il regardait comme une extrême humiliation, il se retira dans l'île de Wight pour y rêver aux moyens de revenir sur ses engagements. Après avoir écrit au Pape que la charte concédée était dérogatoire aux droits essentiels de sa couronne et qu'avec elle le maintien de l'ordre public était impossible, il se fit délier de son serment et publia aussitôt un édit qui cassait la charte. Les barons se soulevèrent aussitôt, occupèrent Londres et les principales villes. Le roi, cependant, suivi de ses Poitevins et de ses Brabançons, ravageait le pays, espérant par l'excès du mal ramener ses sujets à l'obéissance. Les barons sentaient eux-mêmes leur faiblesse en présence d'un pouvoir armé ; comprenant la nécessité d'un appui extérieur, ils offrirent la couronne au fils du roi de France, qui promit de paraître au printemps suivant en Angleterre à la tête d'une puissante armée : en attendant, il envoyait une petite flotte dans la Tamise pour soutenir les rebelles.

Au moment où les seigneurs français étaient réunis pour délibérer sur la conquête de l'Angleterre, le cardinal Gualo, nommé par le souverain Pontife pour servir de médiateur entre le roi Jean et ses sujets, se rendait en Angleterre afin de remplir cette haute mission. Il se dé-

tourna pour paraître à l'assemblée des seigneurs français et leur défendre de prendre aucune mesure qui pût être contraire aux intérêts de la couronne d'Angleterre, menaçant de l'excommunication ceux qui oseraient contrevenir à ses ordres. Les barons français défendirent avec chaleur les droits du fils du roi ; mais Philippe, qui se souvenait des extrêmes embarras que lui avaient causés ses longs démêlés avec la cour de Rome, se montra plus politique, et refusa d'agir directement, laissant à son fils la liberté de se conduire comme il le voudrait.

En sa qualité d'époux de Blanche de Castille, le prince Louis prétendait avoir des droits à la couronne d'Angleterre et se disposa à les faire valoir.

Ce moyen, sans avoir une grande valeur réelle, donnait cependant l'avantage de traîner en longueur, d'éloigner ainsi une grave difficulté et d'arriver, en attendant la solution, à consommer la conquête. Le prince Louis de France fit aussitôt partir pour Rome des ambassadeurs chargés de démontrer que le roi Jean avait depuis longtemps perdu tout droit à la couronne d'Angleterre, pour avoir trahi son frère et assassiné le jeune Arthur ; il présentait sa femme comme l'héritière légitime du trône d'Angleterre, attendu que les descendants de Geoffroi, duc de Bretagne, ni ceux de Mathilde, duchesse de Saxe, ne possédaient aucun titre, parce que le prince et la princesse étaient tous deux morts lorsque la sentence fut proclamée contre leur frère, mais que la reine de Castille vivait encore, qu'elle était en conséquence la véritable héritière, et que Blanche, quoiqu'elle ne fût pas l'aînée de ses enfants, avait le droit de faire valoir ses réclamations jusqu'à ce que les plus proches héritiers se présentassent.

Le Pape, fort peu touché de ces singuliers raisonnements, se préparait à fulminer contre Louis et Philippe, son père, la redoutable sentence d'excommunication, lorsqu'il fut emporté par la mort.

Cependant le prince Louis traversait le détroit avec une flotte de plus de quatre cents voiles, et quoique un orage eût dispersé ses vaisseaux et en eût fait échouer plusieurs, il débarqua à Sandwich, dont les côtes venaient d'être abandonnées par Jean-sans-Terre, effrayé de la seule vue des vaisseaux français. Après s'être emparé du château de Rochester, Louis se dirigea sur Londres, dont il trouva les avenues couvertes de barons, de négociants, d'hommes du peuple qui le conduisirent à Saint-Paul, où il reçut les hommages de ses nouveaux sujets et fit serment de les gouverner par de bonnes lois, de les protéger contre leurs ennemis, et de les réintégrer dans leurs anciens droits et possessions. Toute l'assemblée, frappée de la bonne mine et de l'affabilité du jeune roi, fut bien plus satisfaite encore quand elle l'entendit se contenter du titre de premier-né du seigneur roi, et nommer à l'emploi de chancelier, Simon Langlois, frère du primat. Le roi d'Ecosse et le prince de Galles vinrent faire hommage au nouveau souverain. Les Brabançons abandonnaient en foule l'étendard de Jean, qui se trouva réduit à ses Poitevins et à quelques seigneurs anglais qui tenaient à la vieille dynastie. Cependant le cardinal Gualo frappait d'excommunication le roi Louis et ses partisans, soutenait le moral du malheureux Jean-sans-Terre, et l'engageait à ravager le pays rebelle et à donner à ses amis les terres qu'il conquerrait sur ses ennemis. Au lieu de le poursuivre à outrance, Louis s'amusa à faire

le siège de Douvres, dont le château était inexpugnable. Jean, après avoir fait quelques progrès, se voyant un jour pressé, s'avisa de passer la Villant sans avoir bien calculé l'heure de la marée; il perdit dans les eaux ses trésors et la plupart de ses bagages, ce qui lui causa une si vive douleur, qu'il mourut quelques jours après. Jamais roi n'a été plus insulté que celui-ci. Voici une de ses épitaphes :

« Qui est-ce qui pleure ou pleurera jamais le roi Jean ?
» L'enfer, avec toute sa saleté, est sali par l'âme de Jean. »

Le roi Jean laissait un fils âgé de dix ans seulement. Cet enfant, qui semblait une faible barrière pour arrêter Louis de France, fut une digue formidable. Un enfant innocent, frappé pour le crime d'autrui, est toujours une victime intéressante à qui son malheur rallie des partisans et des amis. D'habiles ministres, qui dirigeaient le jeune prince, commencèrent par deux actes d'une sage politique : d'abord ils le firent sacrer roi, afin de rendre sa personne plus vénérable ; ensuite ils rendirent un décret pour rétablir la charte et donner aux barons toute satisfaction. Pendant qu'ils faisaient ainsi tomber les préventions, Louis de France en amoncelait contre lui par une fausse politique. Une fois revêtu du titre de roi, il disposa des places et des domaines royaux en faveur des seigneurs français qui l'avaient suivi. C'étaient les Poitevins remplacés par d'autres étrangers. Des bruits habilement répandus jetèrent une vive inquiétude dans beaucoup d'esprits, en leur persuadant que les Français n'avaient d'autre dessein que de s'emparer de tout l'or de l'Angleterre.

Le jeune Louis, voyant sa cause presque abandonnée,

et sentant qu'il était nécessaire de frapper un grand coup, demanda à cet effet de nouvelles forces au roi son père; mais comme Philippe-Auguste, redoutant les effets de l'excommunication, ne répondait que par des refus, Louis fit un voyage en France pour en ramener lui-même des recrues, voyage qui lui fut très funeste en donnant une nouvelle consistance aux bruits fâcheux répandus contre lui. A son retour, il ordonna à son armée de frapper ses adversaires; mais des pertes considérables qu'il éprouva à Lincoln l'engagèrent à traiter de la paix.

Louis qui, après tout, avait accepté la couronne d'Angleterre moins par ambition que pour faire le bonheur d'un peuple déchiré par les factions, ne voulut pas prolonger une lutte qui n'aurait eu d'autre effet que de répandre du sang. Il consentit à traiter avec Henri III, et il montra en cette circonstance une générosité digne d'un roi, car, s'oubliant entièrement lui-même, il s'appliqua à obtenir pour ses partisans les conditions les plus avantageuses.

Quoique le parti français parût vaincu en Angleterre, il y domina cependant encore longtemps sous Henri III, dont la mère était du Poitou, et qui donna aux Poitevins les postes de confiance; quand ensuite il épousa une fille du comte de Provence, ce fut une espèce d'invasion étrangère.

Toutes les agitations populaires depuis la conquête n'avaient eu d'autre but que de soustraire le royaume au joug des étrangers; et comme après tout ce qui s'était passé il suffisait encore, sous le nouveau roi, d'être Anglais pour ne rien obtenir, le comte et les barons an-

glais, les évêques et les bourgeois se réunirent pour imposer à leur souverain un engagement contre tout ce qui était étranger et surtout contre ce qui venait de la France. Néanmoins, malgré leur haine pour tout ce qui tenait à notre pays, ils employèrent encore notre langue pour la rédaction de leur traité.

Chose bizarre, l'armée réunie pour combattre l'étranger, avait à sa tête un Français, le célèbre Simon de Montfort, comte de Leicester, fils du fameux Montfort, général en chef de la croisade contre les Albigeois. Simon déploya, pour la défense de la cause anglaise, une activité et une constance qui étonnent dans un Français ayant presque toujours à combattre contre ses compatriotes. Il remporta sur les Poitevins et les Provençaux plusieurs victoires, dans l'une desquelles il fit prisonnier le propre frère du roi Richard, désigné empereur des Allemands. Pour célébrer ce triomphe, les Anglais composèrent une chanson formée d'un mélange informe d'anglais et de français. Simon de Montfort, tué en combattant contre ses compatriotes, fut pleuré par les Anglais qui, le regardant comme un Judas Machabée, l'honorèrent autant que saint Thomas Becket, et en firent un martyr de la cause nationale, quoiqu'il fût étranger. Son tombeau fut longtemps visité par le peuple et par les pauvres, qui avaient vu en lui un soutien et un défenseur.

Si ces détails paraissent étrangers à notre histoire, ils ne le sont nullement à notre nation, qui possédait sur le monde une influence beaucoup plus grande que celle qu'elle a aujourd'hui. Cette diffusion tenait plutôt au caractère de la nation et à l'organisation féodale qu'à la royauté. Nos grands seigneurs, habitués à être traités en

rois dans leurs châteaux-forts, portaient chez les étrangers une dignité quelquefois empreinte d'une certaine arrogance, mais souvent royale, et avec cela une courtoisie chevaleresque et une bravoure qui leur attachaient tous les cœurs. Le gouvernement les laissait faire, et c'est peut-être un peu ce laisser-aller qui développa le plus les forces naturelles des comtes et des barons.

Sous Philippe-Auguste, l'organisation fut plus forte que sous les règnes antérieurs. Ce monarque avait des idées de gouvernement que ne possédaient pas ses prédécesseurs; tout son règne en fait foi. Tandis que ses armées combattaient les Albigeois et les rebelles du Midi, que son fils tentait la conquête du royaume d'Angleterre, il s'occupait de grands travaux qui compromirent sa santé. Une fièvre quarte, qui dura une année, lui laissait-elle un moment de relâche, il l'employait à l'accomplissement de ses devoirs de roi. Il avait, malgré ses souffrances, résolu de se transporter à un concile convoqué à Sens pour le mois de juillet 1223. Il demanda que l'assemblée se tint à Paris où il espérait pouvoir se rendre, mais il fut arrêté à Mantes par l'excès du mal, et y mourut le 7 juillet 1223.

Philippe fut, incontestablement, le plus grand politique de son temps; il ne se laissa entraîner ni par les événements extérieurs, ni par l'inspiration du moment, ni par son humeur belliqueuse; il subordonna tous ses actes et s'appliqua pendant le cours de son règne à un seul but, celui d'étendre le pouvoir royal en affaiblissant la puissance des grands feudataires de la couronne, d'augmenter son influence sur la noblesse libre, et d'agrandir son royaume au préjudice des provinces que

le roi d'Angleterre possédait sur le continent. Un jour qu'il paraissait absorbé dans ses pensées, on l'interrogea sur l'objet de ses méditations, il répondit : « Je me » demandais si Dieu m'accordera à moi ou à un de mes » successeurs, d'élever de nouveau la France au degré » de splendeur et de puissance qu'elle avait atteint sous » Charlemagne. »

Il y a un point de vue sous lequel il importe de considérer Philippe-Auguste, c'est comme législateur. Ne pouvant entrer ici dans le détail de sa législation, nous nous contentons de mentionner le testament politique qu'il rédigea avant de partir pour la Terre-Sainte : c'est un monument extrêmement curieux, qui nous montre un gouvernement régulier, des idées d'administration, des soins réels pour la conservation de l'ordre et de la liberté.

CHAPITRE XII.

Louis VIII, dit Cœur-de-Lion, ou Lion pacifique (1223-1226).

« Louis VIII, dit l'historien du Haillan, fut bon et vertueux prince, et si peu de temps roi, qu'il n'a aucun surnom, sinon de père de saint Louis. » « Du Haillan se trompe, dit Châteaubriand; fils d'un grand roi et père d'un plus grand encore, Louis fut surnommé

Cœur-de-Lion, ou Lion pacifique, tout à la fois à cause de son courage et de sa douceur. »

Louis VIII avait fait concevoir la plus haute espérance du vivant de son père, qui, non content de le former au bien, de lui apprendre et de lui faire pratiquer les vertus domestiques, s'était aussi appliqué à lui inspirer les sentiments d'un grand roi, et l'avait habitué au maniement des affaires, en l'initiant au gouvernement et en le plaçant à la tête de ses armées. S'il n'avait pas eu en Angleterre tout le succès qu'on aurait pu attendre de son expérience et de sa valeur, cela tient à des circonstances que nous avons appréciées.

Le premier soin de Louis VIII après la mort de son père, fut de se faire sacrer à Reims, cérémonie qui se fit avec une splendeur inconnue auparavant.

Deux objets principaux fixèrent l'attention du roi pendant la courte durée de son règne : les possessions des Anglais en France d'abord, ensuite la croisade prêchée de nouveau contre les Albigeois.

Henri III, roi d'Angleterre, était pour la France un voisin d'autant moins redoutable que, profondément affligé de la concession de la grande charte, il ne l'exécutait qu'avec peine, cherchant tous les moyens de l'éluder et de la casser. Quoique, par sa politique intérieure, Henri III se mît dans l'impuissance de rien entreprendre au dehors, il ne prétendait pas moins faire restituer à sa couronne la Normandie, le Maine et l'Anjou. C'était, en effet, un des engagements que Louis VIII avait contractés envers l'Angleterre, pour pouvoir obtenir la liberté de rentrer en France. Quand le ministère anglais le somma de remplir ses engagements, il déclara qu'il était délié de

son serment, puisque les conditions du traité avaient été violées en deux points essentiels par le roi d'Angleterre, qui avait forcé les barons alliés à racheter sa protection par de fortes sommes d'argent, et qui, jusqu'alors, n'avait pas accordé les libertés spécifiées dans la grande chartre. Non content de ce simple refus, Louis annonça la volonté bien ferme de soutenir les droits de la France, en publiant de nouveau la sentence originaire de confiscation contre le roi Jean, et entra dans le Poitou à la tête d'une nombreuse armée. Quoique le vicomte de Thouars, gouverneur de la Bretagne, méritât une punition sévère, afin de ne pas avoir tant d'ennemis à combattre en même temps, le roi fit avec lui une trêve d'un an, et alla mettre le siège devant Niort, place forte munie de bons remparts, défendue par Savary de Mauléon, guerrier plein de valeur. Mais que pouvait le courage contre les pierriers énormes qui lançaient des quartiers de rocher ? Contraint de sortir de la ville, Savary put se retirer à La Rochelle, en promettant de ne défendre aucune autre ville avant la Toussaint. Louis parut presque aussitôt devant Saint-Jean-d'Angely, dont les portes lui furent ouvertes sans résistance. La Rochelle fut bientôt forcée de se rendre. La chute de cette place fut suivie de près de celle de toutes les villes situées sur la rive droite de la Garonne. Le roi de France tenta même de gagner Bordeaux en essayant de corrompre l'évêque ; la tentative demeura sans succès.

On aurait lieu d'être étonné de l'inaction du roi d'Angleterre, qui abandonnait à elles-mêmes les faibles possessions qui lui restaient sur le continent, si l'on ne savait que l'amour du pouvoir absolu usait toute son

activité. Enfin, après les querelles les plus vives et la confirmation de la charte, on accorda au roi un subside d'un quinzième, ce qui lui permit d'envoyer à Bordeaux des forces suffisantes pour garantir de toute insulte la province de Gascogne. Il est probable que le roi de France ne se serait pas arrêté dans ses conquêtes, s'il n'eût été appelé à la direction d'une guerre à laquelle il donnait la préférence, et que le légat du Pape l'engageait à suivre avec activité : nous voulons parler de la croisade contre les Albigeois. Le légat interposa son autorité entre les deux couronnes et les détermina à consentir à un armistice de trois années.

Sous les dernières années du règne de Philippe-Auguste et sous les deux premières de celui de Louis VIII, les Albigeois, laissés en repos, avaient recommencé à s'agiter et à propager leurs pernicieuses doctrines. Honorius III, instruit de leurs nouvelles tentatives de propagande, envoya en France Romain, cardinal de Saint-Ange, pour reconnaître la situation de l'hérésie et travailler à son entière destruction. Il se tint à Bourges un concile où parurent Raymond VII, comte de Toulouse, et Amaury de Montfort, pour défendre leurs droits réels ou prétendus sur le comté de Toulouse. Raymond, convaincu que l'Eglise, fidèle à sa politique, ne reconnaîtrait pas la validité de ses droits s'il n'était catholique, fit une profession chaleureuse d'un catholicisme irréprochable. Amaury de Montfort fit valoir un titre confirmé par l'autorité spirituelle et temporelle, puisqu'un concile avait conféré le comté à son père et que Philippe-Auguste lui en avait donné l'investiture ; posant ensuite la distinction des pouvoirs, Amaury déclara qu'il

en appelait à la cour des pairs pour reconnaître la validité de ses titres de propriété. Raymond, ne pouvant sans se condamner décliner cet appel, recourut à un moyen qui devait lui donner gain de cause devant cette cour : ce fut de faire hommage-lige au roi pour son comté de Toulouse, hommage qui emportait la reconnaissance de la légitimité des droits du possesseur et mettait les pairs dans l'impuissance de décider contrairement à la parole souveraine du roi. Sur la demande d'Amaury, le légat pria les évêques d'examiner la chose en conscience et de rédiger sur ce sujet un mémoire qui serait adressé au roi, afin que sa religion ne fût point surprise. Cet acte, qui a été si vivement blâmé par Sismonde-de-Sismondi, ne présente rien que d'extrêmement sage, puisque le concile n'agit ici que comme conseiller et laisse complètement au roi la décision de cette affaire purement temporelle.

Amaury de Montfort, dans l'impuissance de reconquérir le comté de Toulouse, et ne voulant cependant pas le céder à son adversaire, abandonna tous ses droits au roi de France, qui, épouvanté lui-même de la difficulté de la conquête, résolut de s'appuyer sur les forces vitales du royaume, je veux dire sur la noblesse et le clergé. En conséquence, une assemblée générale des barons et des évêques fut convoquée à Paris pour y traiter, en sa présence, la question des droits du roi et afin d'arrêter les moyens à employer pour la conquête. L'assemblée générale reconnut la nécessité de la réunion du comté de Toulouse à la couronne, et pensa que le moyen le plus facile d'assurer la conquête serait de recourir à une croisade. On voit donc que l'expédition avait un double but :

soumettre le comté de Toulouse au roi, et détruire l'hérésie des Albigeois.

Cinquante mille hommes furent réunis à Bourges, d'où ils devaient se diriger vers l'est et de là se porter à l'ouest, balayant ainsi dans toute son étendue le pays infesté par l'hérésie. Arrivée sans difficulté jusqu'à Avignon, l'armée y jeta l'épouvante et se vit fermer les portes de la place; on lui offrit seulement des vivres et le libre passage sur le Rhône. Mécontents de cette réponse, les croisés commencèrent le siège d'Avignon, quoique cette ville fût alors de la mouvance de l'empire. Nous n'avons d'autres détails, sur un siège qui dura trois mois, que ces mots de Matthieu Pâris : « Les Avignonnais ren- » voyèrent pierres pour pierres, flèches pour flèches, » solives pour solives, javelots pour javelots; ils inven- » taient des machines pour détruire l'effet des machines » des assiégeants, et ils infligeaient aux Français des » blessures mortelles. »

Avignon, se voyant enfin dans l'impossibilité de résister, ouvrit ses portes et fut traitée avec bienveillance, parce que Louis VIII craignait de s'attirer l'animadversion de l'empereur d'Allemagne.

Les chaleurs excessives de l'été et l'agglomération des troupes causèrent une maladie contagieuse qui emporta un grand nombre de guerriers; citons parmi les plus illustres Guillaume, archevêque de Reims, le comte de Namur et Bouchard de Merle. Louis VIII, qui se proposait de terminer, l'année suivante, la guerre des Albigeois, se vit lui-même atteint de l'épidémie et fut contraint de s'arrêter à Montpensier. Le 3 novembre, sentant sa fin approcher, il réunit autour de son lit de mort les

archevêques, les évêques et tous les seigneurs qui se trouvaient dans la ville; il leur fit prêter serment de servir fidèlement son fils Louis, âgé à peine de douze ans, et de le faire sacrer dans le plus bref délai. Cinq jours après il cessait de vivre, victime de la continence, assure un auteur du temps, qui raconte qu'un médecin lui ayant indiqué un remède efficace, mais condamné par les lois de la pudeur, il le repoussa avec tant d'indignation, que même dans le délire de la fièvre il en témoignait de l'horreur. Quoi qu'il en soit de ce fait, ce que personne n'a jamais contesté, c'est la haute piété de ce prince, qui ne se démentit jamais.

Louis avait de très grandes qualités, qu'il n'eut pas le temps de montrer; il régla, avant de mourir, les apapages de ses enfants, afin d'ôter à son fils Louis ce pénible soin.

CHAPITRE XIII.

Saint Louis (IX) (1226-1270).

« Chaque époque historique, dit M. de Châteaubriand, a un homme qui la représente : saint Louis est l'homme-modèle du moyen âge; c'est un législateur, un héros et un saint. Le temps où il a vécu rehausse encore sa gloire, par le contraste de la naïveté et de la simplicité de ce

temps. Soit que saint Louis combatte sur le pont de Taillebourg ou à la Massoure; soit que, dans une bibliothèque, il rende compte de la matière d'un livre à ceux qui le viennent demander; soit qu'il donne des audiences publiques ou juge les différends aux plaids de la porte ou sous le chêne de Vincennes, *sans huissiers ou gardes*; soit que des princes étrangers le choisissent pour arbitre; soit qu'il meure sur les ruines de Carthage, on ne sait lequel le plus admirer du chevalier, du clerc, du patriarche, du roi et de l'homme. »

Tel fut le prince dont nous allons retracer la vie. Pour bien apprécier la direction politique qu'il donna aux affaires, il est nécessaire de le bien comprendre lui-même, de connaître le grand et noble mobile de tous ses actes. Ce mobile fut la règle même des actes humains, sa conscience, qui le rendit étranger à tout intérêt personnel, pour n'envisager que le bien et ne pratiquer que la vertu.

§ I. Régence de la reine-mère, Blanche de Castille.

La régence d'un Etat est rarement tombée dans des mains plus habiles que celles de Blanche de Castille, princesse d'un tel mérite, que notre histoire ne présente pas un caractère de femme aussi beau que le sien.

Louis VIII avait compris que les vassaux, qui ne s'étaient soumis qu'avec peine à l'action toute-puissante de la royauté sous Philippe-Auguste, essaieraient, après sa mort, de se rendre maîtres du pouvoir, afin de reconquérir l'indépendance qu'ils avaient perdue. Leurs tentatives échouèrent contre la politique d'une femme habile. On a

comparé la régence de Blanche de Castille à celle d'Anne d'Autriche ; il y a, en effet, plusieurs points de ressemblance : les deux régentes étaient espagnoles ; la guerre intérieure fut, pour les deux jeunes pupilles, une sorte d'éducation prolongée ; et, par un autre rapprochement non moins singulier, le trône du saint, comme celui du grand roi, dut son principal appui, dans les temps orageux de la minorité, à l'habileté d'un cardinal romain.

Le premier acte d'autorité de la reine-régente, qui semblait n'avoir rien de politique, celui du sacre du roi, servit aux mécontents pour manifester leur opposition. La plupart des grands refusèrent de répondre à l'invitation de la régente : les uns prétextèrent la douleur que leur causait la mort du dernier roi ; c'étaient les politiques. Les autres, beaucoup plus hardis, réclamèrent la liberté du comte de Flandre et de quelques autres grands seigneurs qui avaient été mis en prison sous les derniers règnes. Quelques-uns osèrent même demander la restitution des terres qui leur avaient été enlevées. Le comte de Champagne s'était mis en route pour assister au sacre ; un exprès, courant à toute bride, vint l'arrêter en lui disant que la Cour devait se saisir de sa personne et lui faire son procès, sous prétexte d'empoisonnement de Louis VIII. Effrayé d'un avis qui ne devait peut-être pas le surprendre, il retourna sur ses pas pour se renfermer dans sa bonne ville de Troyes. Sa femme, qui le remplaça au sacre, voulut soutenir la couronne avec la comtesse de Flandre (20 novembre 1226).

L'opposition que la régente venait d'éprouver dans son premier acte politique, venait moins d'elle que de la situation où se trouvait la royauté à l'avènement de saint

Louis. Elle n'était plus ce qu'elle avait été avant Philippe-Auguste, une simple primauté d'honneur ; elle était devenue un véritable pouvoir, qui contraignait les plus grands de l'Etat à reconnaître les lois et à se soumettre à leur empire, sous peine de la prison et de la confiscation de leurs biens. Trois grands seigneurs, dont les terres étaient beaucoup plus considérables que celles du domaine de la couronne, avaient souffert beaucoup plus que les autres de la puissance toujours croissante de la monarchie. Le premier, Thibaud, comte de Champagne, petit-fils de Louis-le-Jeune, joignait à la naissance la plus illustre, à un esprit élevé, quoique trop romantique, une puissance si grande, qu'il pouvait mettre sur pied une armée très considérable. Le second, Pierre de Dreux, surnommé Mauclerc, petit-fils de Louis-le-Gros, duc de Bretagne par son mariage avec Alix, héritière de ce duché, avait d'abord étudié pour entrer dans l'Eglise ; son savoir et sa dextérité lui avaient valu le surnom de *Clerc* que l'histoire lui a conservé. Il était railleur, peu sincère, inconstant dans son amitié, remuant et n'écoulant que les conseils d'une ambition intéressée et jalouse. Sa vie se passa dans une agitation continuelle, en guerre avec Philippe-Auguste, avec ses propres sujets, ou contre les infidèles. Le troisième, le comte de La Marche, peut-être le plus dangereux, quoique ses possessions fussent moins étendues que celles des deux autres seigneurs, était beau-père du roi d'Angleterre et se montrait disposé à le soutenir dans ses prétentions sur la Normandie, le Maine et l'Anjou. Autour de ces trois grands vassaux se groupaient une multitude de seigneurs moins importants, ce qui donnait à la ligue une puissance formidable.

Cette association, sourdement formée sous le dernier règne, avec cette devise : *Contre tous hommes venus ou à venir*, se montra au grand jour à l'avènement de Louis IX et fit faire ce redoutable serment à ses membres : *Je n'obéirai à aucun ordre du roi, tant qu'il sera en si bas âge*. Ce qui donnait aux ligueurs cette audacieuse confiance, c'est que Richard, duc de Guyenne, leur promit l'appui de l'Angleterre et tous les trésors de la riche Albion. Savary de Mauléon, accusé de trahison par Henri III, à cause de la chute de La Rochelle, après s'être vendu à Philippe-Auguste, quitta le service de la France et offrit à la ligue son épée et son influence sur le Poitou contre le jeune roi.

La reine Blanche et l'autorité de son fils étaient tellement en péril, que les plus habiles les croyaient perdues. Et, en effet, qu'est-ce que la régente avait à opposer à ses ennemis? Une petite armée, fidèle il est vrai, mais qui devait se fondre en présence des troupes nombreuses des conspirateurs; mais aussi, les conseils de deux hommes qui, eux seuls, valaient plus qu'une armée : c'étaient le chancelier Guérin et le cardinal Saint-Ange. Le premier était un vieillard d'une prudence consommée, d'une grande expérience à la guerre, car il avait eu une grande part à la célèbre victoire de Bouvines. Le second cachait, sous un air ouvert, une politique extrêmement profonde. Il fallait une épée à la reine; elle résolut de rendre la liberté au comte de Flandre, qui s'engageait à la servir envers et contre tous. Le comte de Boulogne, détenteur du comté au nom de son beau-père, alors détenu en prison, s'attacha aussi à la reine, afin qu'en prolongeant la captivité du père de sa femme,

il fût plus longtemps à la tête de la terre de Boulogne.

La régente, persuadée que l'activité seule pouvait la sauver et qu'il fallait dissoudre la ligue avant qu'elle se fût fortifiée, entra au milieu de l'hiver en Champagne, à la tête d'une petite armée commandée par les plus habiles guerriers. Thibaud, surpris de tant de diligence et n'étant point préparé à résister, alla se jeter aux pieds du roi. A côté de Louis se trouvait sa mère, Blanche de Castille, pour laquelle le comte s'était épris d'une passion qui a joué un rôle très comique dans les fastes de la Régence : « Ce pauvre prince, dit Mézeray, rendit les armes à l'amour, et, après un grand soupir, lui répondit : *Par ma foi, Madame, mon cœur, mon corps, toutes mes terres sont à votre commandement.* »

Après avoir fait perdre à la ligue l'un de ses principaux membres, la régente, pour l'abattre complètement, marcha aussitôt contre les comtes de Bretagne et de La Marche, qui, étonnés de tant de rapidité et ne se trouvant pas prêts à soutenir la guerre, se soumirent. La reine-mère, instruite que son sexe et son titre d'étrangère étaient aux yeux de plusieurs grands un motif d'hostilité contre leur souverain, fit parler le roi, qui somma les rebelles à comparaître par devant la Cour des pairs, qu'il tint à Tours d'abord, ensuite à Vendôme. La paix, conclue dans cette dernière ville, sembla cimentée par des projets de mariage. Le comte de La Marche promit sa fille Elisabeth à Alphonse, frère du roi, âgé de huit ans, et son fils aîné à la sœur de Louis. Craignant que ces projets de mariage ne fussent combattus par le roi d'Angleterre, le comte de La Marche exigea que le prince français s'engageât, par serment, à ne faire aucune paix

avec ce monarque, que de son consentement. Lorsque le roi eut accepté ces conditions, le comte lui fit cession de ses droits sur le Bordelais, donna des ôtages, et, pour plus de garantie, le connétable de Montmorency jura *en l'âme du roi* que le traité serait fidèlement exécuté.

Le duc de Bretagne promit sa fille en mariage à Jean de France, frère du roi, et lui donna pour dot un certain nombre de cités, dont les principales étaient Belême, Saint-James, Champtoceaux-sur-Loire et Brie-Comte-Robert; pour lui-même personnellement, il s'engageait à ne faire aucune alliance, ni avec le roi d'Angleterre, ni avec le duc de Guyenne, et assurait son duché à sa fille Yolande, si son fils Jean venait à mourir.

Tout avait marché extrêmement vite pendant les premiers mois de la régence. Le sacre, deux expéditions et un traité de paix en quelques mois annonçaient que les affaires seraient conduites avec fermeté. Le roi, quoique âgé seulement de treize ans, avait parlé avec dignité dans une assemblée générale, et annoncé qu'il entendait gouverner par lui-même. Quoique cette déclaration n'eût d'autre but que de couvrir les actes de la reine, elle ne devait pas moins donner un caractère spécial aux actes de rébellion qui s'attaquaient ainsi directement au roi. Afin de ne pas avoir des embarras au-dehors, tandis qu'elle lutterait au-dedans, la reine jugea nécessaire de renouveler les traités faits sous les règnes précédents avec l'empire, et conclut avec l'Angleterre une trêve d'un an.

Philippe, comte de Boulogne, oncle du roi, jusqu'alors l'un des plus fermes soutiens de la régente, se laissa tenter par les mécontents, qui lui persuadèrent que la régence lui appartenait de droit, parce qu'il était inouï

dans nos annales, et indigne de la race des Francs, de se laisser gouverner par une femme et une étrangère. Mais, pour prendre en main la régence, Philippe avait besoin d'avoir le roi en son pouvoir; il fut alors résolu qu'une embuscade serait préparée pour s'en rendre maître à son retour d'Orléans, où il s'était rendu avec sa mère. Blanche, instruite des desseins de ses ennemis, prit la route de la capitale avec le roi; mais, arrivée à Montlhéry, s'étant aperçue qu'il y aurait du danger à continuer son chemin, elle se jeta dans la forteresse et fit instruire les habitants de Paris du péril que courait le souverain. La bourgeoisie, déjà fortement attachée à un monarque qui devait tant faire pour elle, prit les armes en masse et courut le délivrer; les femmes, les enfants et les religieux *criaient à haute voix à notre Seigneur, qu'il daigne lui donner bonne vie et prospérité, et daigne le garder contre tous ses ennemis!* Ce triomphe du roi couvrit de confusion les ennemis de la reine; leurs tentatives, pour anéantir son autorité, ne servaient en effet qu'à l'affermir.

L'échec que venaient d'éprouver les conspirateurs envenima leur haine, et ils résolurent, dans leurs conventicules, de détrôner le roi et de mettre à sa place son oncle Philippe de Boulogne. La ligue se croyait d'autant plus sûre du succès, qu'elle était parvenue de nouveau à détacher du parti de la cour le puissant comte de Champagne, à qui l'on avait persuadé que la reine, non contente de repousser dédaigneusement ses avances, ne montrait pas autant de hauteur et de réserve envers le cardinal Saint-Ange. Il en fallait moins pour entraîner une tête folle; aussi Thibaud se trouva au conventicule

de Corbeil, convoqué pour arrêter le plan de guerre qui, comme toutes les mesures des conspirateurs, avait un caractère de bizarrerie étonnant. Le crime de rébellion étant alors fortement réprouvé par la conscience publique, il fut résolu que le comte de Bretagne, dont les Etats avaient une sorte d'indépendance vis-à-vis de la couronne, prendrait seul les armes. Les conspirateurs comptaient que, poussé par cette levée de boucliers, le roi, pour comprimer la rébellion, appellerait les grands vassaux ; ceux-ci devaient répondre à son appel en se faisant suivre seulement d'un ou de deux hommes, prétextant l'infidélité de leurs arrière-vassaux. Accompagné d'une si faible troupe, le roi de France devait facilement être fait prisonnier, et on lui substituerait le comte de Boulogne. En retournant à Troyes, Thibaud, qui chantait quelques airs en l'honneur de sa Dame, l'adorant et la maudissant tour à tour, se laissa de nouveau entraîner par l'espérance de lui plaire. Persuadé qu'un service tel que la trahison de tous ses complices devait infailliblement lui ramener le cœur de la reine, il dévoila tout le secret de la conspiration au roi, qui prit d'habiles mesures pour la comprimer. Le comte de Champagne, non content d'avoir dévoilé le complot, amena encore pour le combattre 300 chevaliers, suivis chacun de plusieurs hommes d'armes. A la vue d'une armée nombreuse et dévouée au roi, le duc de Bretagne, déconcerté et vaincu, accourut se jeter aux pieds du monarque et *crier merci*. Le roi, n'osant trop compter sur les dispositions du comte de Champagne, dont les brusques changements pouvaient tout compromettre, se contenta de lui pardonner.

Il semble, d'après les événements précédents, que le sort

du roi et de la régente dépendait absolument du comte de Champagne, qui, par son inconstance, mettait en échec la royauté, ou livrait les mécontents : ceux-ci voulurent encore une fois tenter de se l'attacher par des liens plus forts, bien résolus de le punir s'ils étaient trompés de nouveau. Yolande, fille du duc de Bretagne, se faisait remarquer par sa beauté, ses grâces et son esprit ; quoiqu'elle fût promise au frère du roi, elle fut offerte au comte de Champagne, qui consentit à l'épouser, et fixa même le jour des noces. Tous les préparatifs en furent faits au monastère de Val-Secret, où Yolande s'était déjà rendue ; Thibaud, suivi d'une brillante cour, se dirigeant vers le monastère, fut arrêté sur son chemin par un envoyé du roi qui lui remit le message suivant : « Sire Thibaud de Champagne, j'ai entendu que vous » avez convenance et promis prendre à femme la fille du » comte Pierre de Bretagne ; pourtant vous mande que » si cher vous avez tous tant que amis au royaume de » France que ne le ferez pas. La raison pourquoi, vous » sçavez bien ; je jamais n'ai trouvé pis qui mal mait voulu » faire avec lui. » Le messenger ajouta quelques mots à l'oreille, que l'histoire n'a pas conservés, qui, probablement, étaient de la reine. Quoi qu'il en soit, un nouveau monde se forma devant ses yeux ; il se persuada que la reine, enfin vaincue, allait se jeter entre ses bras, et ordonna à son escorte de tourner bride ; il se contenta d'envoyer au Val-Secret un mot d'excuse sur ce qu'il ne se présentait point et n'acceptait pas l'union projetée.

Un tel affront méritait une réparation, que tous les amis du duc de Bretagne résolurent d'exiger les armes à la main. Une circonstance les servit dans leur projet.

Alix, princesse de Chypre, fille du comte Henri de Champagne, mort dans la Terre-Sainte, revint en France pour y réclamer les terres dont Thibaud se trouvait détenteur. Les ligueurs lui offrirent leur appui, et, réunissant des troupes nombreuses, parurent à la tête d'une bonne armée sous les murailles de Troyes. « Le » déconfort, dit Joinville, fut tel au comte de Champagne, que lui-même ardaient ses villes devant la venue » des barons, pour ce qu'ils ne les trouvassent garnies. » Il brûla ainsi Eprenay, Vertus et Sézanne. Heureusement pour Troyes, le sire de Joinville, père de l'historiographe, s'était jeté dans cette place, déterminé à s'ensevelir sous ses ruines.

Le roi, ne pouvant laisser la Champagne succomber sans découvrir ses propres terres, se hâta de réunir une bonne armée, rejoignit les comtes de Champagne et de Bar, et somma les séditeux de se retirer.

« Ils mandèrent au roi, par prière et requête, que son plaisir fut soy tirer arrière son corps, qu'ils iraient combattre à l'encontre du comte de Champagne. » Louis répondit avec une noble fierté qu'il ne savait point être simple spectateur d'un combat où les gens étaient exposés, qu'il fallait accepter la bataille qu'il leur offrait au sortir des terres de Thibaud. Soit crainte, soit respect, les séditeux se retirèrent peu à peu jusque dans le comté de Nevers.

La reine-mère, qui était bien servie dans sa politique, non contente de lancer le comte de Flandre sur le Boulonnais, fit encore parvenir à Philippe, comte de Boulogne, des preuves incontestables qu'il était joué par les ennemis de la patrie, qui, en le leurrant de l'espoir de la

couronne, donnaient la même espérance au sire de Coucy, que l'archevêque de Reims, l'un des plus ardents factieux, s'était engagé à sacrer roi avec la sainte ampoule. Eclairé enfin sur les vrais projets des ennemis de l'ordre public, et ne consultant d'ailleurs en ceci que son véritable intérêt, le comte de Boulogne se détacha des coalisés et embrassa de nouveau la cause du roi.

Après avoir triomphé des prétentions armées des alliés de la princesse Alix, Louis, dont l'esprit était essentiellement juste, voulut examiner, dans la rigueur de la justice, les droits de cette princesse. Thibaud produisait une cession de tous ses biens de France faite par le comte Henri; Alix en contestait l'authenticité. Comme il était impossible d'arriver à une complète certitude sur l'absolue légitimité des droits des deux contendants, le roi leur conseilla une transaction. Alix renonça à toutes ses prétentions, à condition que Thibaud lui donnerait des terres du revenu de 2,000 livres par an, et 4,000 livres une fois payées, sans préjudice néanmoins de ses droits sur lesdits comtés, si le comte venait à mourir sans aucun héritier légitime.

Le comte de Champagne n'ayant pas d'argent, le roi lui en offrit moyennant la cession pure et simple des fiefs et seigneuries de Blois et de Chartres, de Sancerre et de Châteaudun, que le comte lui vendit avec toutes ses dépendances. « *Aucuns disaient*, ajoute Joinville, que le roi » ne tenait lesdits fiefs que pour *engaigements*; mais ce » n'est mi la vérité; car je le demandais au bon roi ou- » tremer, qui me dit que c'était par achapt. »

Le comte de Bretagne, au désespoir de voir détruire toutes les trames qu'il croyait avoir habilement ourdies,

et d'être obligé de s'avouer vaincu, résolut de s'adresser au roi d'Angleterre, de lui faire hommage de la Bretagne et même de le reconnaître pour roi de France, s'il voulait adopter ses projets de vengeance : tant le ressentiment peut égarer la raison ! Henri III eût volontiers accepté les propositions du duc de Bretagne, s'il n'eût été arrêté par son conseil. Le roi de France, étant parvenu à se procurer des preuves incontestables de la félonie de son vassal, réunit à Melun la cour des pairs, qui déclara Pierre de Dreux coupable du crime de haute trahison, et prononça sa déchéance de la garde du duché de Bretagne. Cette sentence fut prononcée sans que les avocats de l'accusé eussent été entendus, ni que sa défense, écrite par Pierre de Dreux lui-même, eût été lue, car Blanche de Castille était si indignée, qu'elle la déchira de ses propres mains. Louis, pour ne pas mettre de retard dans l'exécution de cette sentence, vint, au milieu de l'hiver, assiéger Belême et fit pousser les travaux avec ardeur, quoique le froid fût si rigoureux, que les chevaux couraient risque de périr ; il fallut allumer de grands feux pour les sauver. Au milieu de l'activité générale, parut devant Louis IX, de la part du duc, le casque en tête, l'épée à la main, un chevalier du Temple, qui lui déclara que Pierre Mauclerc n'était plus son homme, qu'il lui refusait son hommage et le défiait. Le templier fut loué de son audace, mais il n'empêcha pas la ville de tomber au pouvoir de Louis. Il ne restait au duc de Bretagne d'autre ressource que de passer en Angleterre pour y attiser le feu de la guerre et déterminer Henri III à prendre les armes.

Une fois assuré de l'appui de l'Angleterre, le duc re-

passa en Bretagne et fit paraître une déclaration dans laquelle il énumérait tous ses griefs contre la régente, et disait expressément qu'à l'avenir il refuserait de reconnaître le roi pour son suzerain. Jamais acte plus audacieux n'avait paru en France; il était impossible de le laisser impuni. Le roi partit aussitôt, s'empara d'Angers après quarante jours de siège, et se proposait de continuer ses opérations militaires, quand ses barons, prétextant que le temps de leur service était passé, refusèrent de demeurer sous les armes et l'obligèrent à suspendre la guerre au moment où il eût le plus vivement désiré de la continuer pour terminer la conquête de la Bretagne avant la descente du roi d'Angleterre.

Le temps de faire la conquête de la France paraissait d'autant plus favorable au roi d'Angleterre, que les habitants de la Guyenne le pressaient de la tenter, que les barons du Poitou proposaient de lui transporter leur allégeance, que beaucoup de Normands l'assuraient d'un attachement inviolable et que la Bretagne se donnait à lui. Il fut donc arrêté que le roi mettrait à la voile, quoique la saison fût fort avancée. Tous les barons d'Angleterre et d'Irlande, avec le prince de Galles, se rassemblèrent à Portsmouth, et Henri, dans toute la confiance de la jeunesse, se regardait déjà comme le roi de France, quand on l'informa que les vaisseaux préparés étaient à peine suffisants pour le transport de la moitié de son armée. La saison étant trop avancée pour attendre l'arrivée d'une autre flotte, le conseil renvoya l'expédition à l'année suivante. La régente de France employa ce délai à rattacher définitivement à sa cause le comte de La Marche, le vicomte de Thouars et plusieurs autres seigneurs;

tout en fortifiant ainsi la ligne de la Loire, elle agissait aussi en Angleterre, où elle payait, assurant plusieurs historiens, une riche pension au ministre Hubert, qui promettait de faire échouer l'expédition.

Au printemps suivant, Henri s'embarqua pour Saint-Malo et s'avança jusqu'à Nantes, tandis que Louis prenait Ancenis et Redon sous ses yeux. On ne sait rien des opérations ultérieures du roi d'Angleterre, s'il y en eut en effet. Le monarque anglais, au lieu de poursuivre ses ennemis, perdait son temps en parties de plaisir, recevait les fêtes que lui donnaient les villes de la Gascogne, écoutait, sans daigner même y répondre, les offres d'hommage qui lui étaient faites par les seigneurs normands. Il revint une seconde fois à Nantes et retourna en Angleterre sans avoir rien fait, laissant cependant en Bretagne un corps de 500 chevaliers et de 1,000 soldats, sous les ordres de Pierre de Dreux, qui reprit Angers et brûla quelques villes en Normandie.

- Grégoire IX, alors assis sur la chaire pontificale, gémissait de la dissension qui existait entre la France et l'Angleterre. Il interposa son autorité et parvint à faire conclure une trêve également avantageuse à tous les partis. Elle fut d'autant plus utile à notre pays, qu'il perdait alors deux hommes du plus grand mérite : le connétable de Montmorency et le chancelier Guérin, qui avaient eu leur part de succès dans les grandes affaires de France. Le premier joignait à une prudence consommée la valeur d'un héros, valeur qui avait brillé du plus vif éclat à la célèbre journée de Bouvines, où il prit seize bannières aux ennemis. Le second, fameux dans la guerre, avant d'honorer l'état religieux par ses vertus, sut élever

la dignité de chancelier à une hauteur inconnue jusqu'alors. C'est lui qui commença notre trésor des Chartes, où sont enfouies des richesses historiques d'un prix inestimable.

Avant de dire le noble usage que saint Louis fit de la paix, nous devons reprendre le récit d'une guerre tristement mémorable et dont nous avons fait connaître les commencements. Louis VIII n'ayant pu terminer la guerre des Albigeois, Humbert de Beaujeu, qui fut chargé de la continuer et reçut quelques secours de la régente malgré les embarras dans lesquels elle se trouvait, rencontra un heureux concours dans les évêques du Midi, qui lui envoyèrent des croisés en assez grand nombre pour lui permettre de se rapprocher de Toulouse et de tenter le siège de cette ville. Afin d'amener plus facilement Raymond VII à se soumettre, il se mit à ravager les campagnes, à couper les arbres, à arracher les vignes, à incendier les maisons. Effrayés des affreux ravages qui détruisaient tous les vestiges d'industrie dans les environs de Toulouse, la plupart des seigneurs languedociens firent leur soumission et invitèrent le comte à les imiter. Enfin Raymond donna, le 10 décembre 1228, à l'abbé Granselve, pleins pouvoirs de traiter avec le roi, avec la reine, sa mère, avec le cardinal Saint-Ange, prenant l'engagement d'accepter toutes les conditions admises par son cousin le comte Thibaud de Champagne.

Il se tint, en 1229, deux conciles, l'un à Sens et l'autre à Senlis, pour y préparer les conditions de la pacification. Lorsque le traité fut prêt, il fut porté à Meaux, où se réunirent le roi, la reine Blanche, le comte Raymond VII, les députés de Toulouse, l'archevêque de Narbonne et les

principaux évêques de la province. Quoique les conditions de la paix dussent paraître extrêmement dures au comte, il les accepta sans réserve.

Par le traité définitif, signé à Paris le 12 avril 1229, Raymond abandonna au roi tout ce qu'il possédait dans le royaume de France, et au légat tout ce qui lui appartenait dans le royaume d'Arles. Le roi consentait, par une sorte de grâce, à prendre sur la riche concession qui venait de lui être faite, les diocèses de l'Agenois et du Rouergue, et une partie de ceux de Toulouse, de l'Albigeois et du Quercy, pour lui faire une dotation viagère; il lui imposait en même temps l'obligation de faire une donation de tous ses biens à sa fille Jeanne, destinée à Alphonse, frère du roi, qui fut aussitôt remise à la reine Blanche pour être élevée dans les vrais principes de la foi et de la morale catholique. Le duché de Narbonne, Béziers, Agde, Maguelone, Uzès, Viviers, tout ce que le comte possédait dans le Velay, le Gévaudan et la seigneurie de Lodève, formant environ les deux tiers de ses possessions, furent immédiatement réunis à la couronne.

La guerre des Albigeois ayant causé des pertes énormes aux églises, aux monastères, aux ecclésiastiques, aux villes du comté, le comte s'engagea à payer 20,000 marcs d'argent en quatre ans, dont moitié pour réparer les pertes causées aux églises, aux monastères et aux clercs, et l'autre moitié pour restaurer les fortifications des places ruinées qu'il abandonnait à ses ennemis. Il promettait de plus de raser les fortifications de Toulouse, à l'exception de la citadelle de la ville, qui devait recevoir garnison française; de faire raser les fortifica-

tions de trente autres villes ou forteresses; enfin d'en livrer huit au roi, qui voulait y tenir garnison, afin d'inspirer de la terreur au pays. Raymond prit encore l'engagement de faire faire le serment à tous ses sujets de s'armer contre tous ceux, fût-ce lui-même, qui oseraient contrevenir à ce traité; il promit en même temps de prendre les armes contre ses amis fidèles, et spécialement le comte de Foix, s'ils ne se soumettaient le plus tôt possible, et de donner deux marcs d'argent à celui qui arrêterait un hérétique. Dans l'impossibilité d'exécuter ce traité, le comte de Toulouse demanda à être renfermé au Louvre, promettant de passer ensuite cinq ans dans la Terre-Sainte lorsqu'il serait remis en liberté.

La paix était enfin rendue à la France; le jeune roi commença à montrer ce qu'il serait plus tard et à produire au grand jour les fruits de cette forte et religieuse éducation qu'il avait reçue, au milieu même des embarras de la guerre civile. Le premier soin du roi fut de guérir la France d'une plaie sociale que, jusqu'alors, les remèdes les plus violents n'avaient pu cicatriser.

La France et les pays voisins étaient alors pleins des débris de la nation juive, et tout gémissait sous le poids de ses usures. Ce qu'il y avait de plus horrible, c'est que les seigneurs tiraient leur part de ce gain infâme par la protection qu'ils accordaient à ses auteurs, protection que ces malheureux achetaient souvent bien cher, et toujours à des conditions également contraires à leur fortune et à leur liberté.

On remarquera néanmoins que la surveillance de cette nation proscrire, quoiqu'elle appartint aux barons, sans

doute par la permission du monarque, était spécialement au roi, qui avait tout pouvoir sur elle : « C'est à moi, fait-on dire à saint Louis, qu'il appartient de veiller sur les Juifs pour les empêcher d'opprimer les chrétiens par leurs usures et d'abuser de ma protection pour désoler le royaume. »

Ils avaient des juges et des tribunaux particuliers, un sceau qui leur était propre, des possessions en terres et en maisons, des cimetières hors des murs des villes, et des synagogues où, cependant, ils ne pouvaient prier qu'à voix basse et sans aucun chant, sous peine de 300 livres parisis d'amende ; on les obligeait encore de porter sur eux quelque signe qui pût les faire reconnaître. Ces humiliantes servitudes n'empêchaient point ces malheureux de venir en foule s'établir en France, où ils envahirent insensiblement tout le commerce.

En maintenant ainsi les grands principes de justice, Louis songeait en même temps à mettre son royaume en état de défense et à le couvrir de magnifiques monuments, qui fournissaient aux ouvriers un travail nécessaire ; il relevait les murailles des villes ruinées, fortifiait de nouvelles places, élevait des temples au Seigneur. On dit qu'il se plaisait à travailler de ses propres mains à la magnifique église de Saint-Denis. Sa vie, quelque occupée qu'elle fût, ne put le faire échapper à la calomnie : les grands, jaloux de l'immense autorité de la reine, de l'ordre qu'elle avait su établir dans le royaume, de la sévérité qu'elle déployait contre les violateurs des lois, désiraient voir le gouvernement passer entre les mains d'un jeune roi qu'ils espéraient diriger par eux-mêmes ou par une jeune épouse ; ils répandirent le bruit que

Blanche, par le plus infâme des calculs, énervait son fils et même jetait des prostituées entre ses bras.

Blanche ne s'inquiétait pas de ces calomnies, elle y répondait par sa vie entière, par cette belle maxime qu'elle répétait si souvent : « J'aime le roi, mon fils ; » mais si je le voyais prêt à mourir et que, pour le sauver, je n'eusse qu'à lui permettre d'offenser son Dieu, » le Ciel m'est témoin que, sans hésiter, je choisirais » de le voir périr plutôt que de le voir encourir la disgrâce de son Créateur par un péché mortel. »

Lorsque Louis eut atteint sa vingtième année, Blanche songea à lui choisir une épouse digne de lui. Raymond-Bérenger, comte de Provence, de l'illustre maison d'Aragon, avait quatre filles qui, se distinguant par leurs hautes vertus, étaient recherchées par tous les souverains de l'Europe. Eléonore épousa Henri, roi d'Angleterre ; Sancio, Richard, élu roi des Romains ; Béatrix, Charles d'Anjou, depuis roi de Sicile ; « mais Marguerite, dit Mézeray, comme étant leur aînée, eut aussi une meilleure fortune, et avant tout elle fut mariée à notre Louis. Elle était alors âgée environ de quinze ans, et tellement accomplie en toutes sortes de perfections, qu'elle donnait de l'amour à tous les princes de l'Europe. » Jamais mariage ne fut plus parfaitement assorti. Les deux époux, unis de cœur et de pensées, s'encourageaient mutuellement à faire le bien. Ils retraçaient cette belle image de l'union conjugale, telle que Dieu l'avait primitivement instituée.

§ II. Règne de saint Louis, depuis sa majorité jusqu'à sa première croisade (1235-1248).

Lorsque Louis fut parvenu à sa vingt-unième année, il reçut de sa mère les rênes du gouvernement. Il avait un esprit trop juste et un cœur trop reconnaissant pour ne pas se souvenir des services immenses que Blanche avait rendus à l'Etat; non content de lui en témoigner sa reconnaissance, il voulut qu'elle continuât à l'éclairer de ses lumières et à l'aider de ses conseils. Disons mieux, il lui abandonna presque entièrement la conduite générale des affaires, ce dont plusieurs historiens lui ont fait un reproche. Il nous semble qu'ils devaient l'en féliciter, car un roi est toujours digne d'éloge d'employer les ministres les plus sages et les plus prudents de son royaume.

Un des derniers actes de la régence avait été une expédition contre l'indomptable duc de Bretagne. Pierre Mauclerc, profondément humilié du traité de paix qui lui avait été imposé en 1230, n'avait pas attendu l'expiration de la trêve pour recommencer ses intrigues auprès du roi d'Angleterre. Comme ce monarque était alors trop occupé chez lui pour songer à porter ses armes ailleurs, Pierre, toujours impatient, résolut de tenter seul une levée de boucliers. Un faible avantage qu'il remporta par surprise sur le roi de France, lui donna une telle confiance, qu'il se crut en état de tenir tête au monarque. Louis répara bientôt cet échec et parcourut tout le pays en maître, contraignant toutes les villes à se soumettre. Mauclerc, effrayé alors, se rendit à Paris et se soumit, *haut et bas*, à tout ce qu'exigea son suzerain. Le roi consentit à lui laisser la Bretagne, qui devait

bientôt passer à Jean I^{er}. Cet accord dura jusqu'en 1236; Pierre Mauclerc, ayant marié Jean, son fils, avec l'héritière de Navarre, tenta une nouvelle coalition contre le roi; mais l'ambitieux prince touchait au moment où il devait résigner la puissance dont il n'était que dépositaire durant la minorité de son fils; il fut alors réduit à se qualifier *Pierre de Braine*, chevalier.

La politique du roi à l'égard des grands, qu'il obligeait au respect des lois, détermina le comte de Ponthieu, lié au roi d'Angleterre, à transmettre à ce souverain ses domaines, avec la main de sa riche héritière. Louis empêcha une union aussi préjudiciable à ses Etats, comme il rompit aussi le mariage de la comtesse de Flandre avec Simon de Montfort, comte de Leicester, dont la famille avait déserté la patrie pour se donner à l'étranger.

Une affaire plus sérieuse pour la France fut suscitée par Thibaud, comte de Champagne, qui, plein de regret de la cession de ses terres de Blois et de Chartres, leva des troupes et s'associa à Pierre Mauclerc, encore détenteur du duché de Bretagne. Le roi, instruit de toutes ces manœuvres, fit contre la Champagne une démonstration tellement menaçante, que Thibaud se soumit et fit intervenir le légat du Pape, qui allégua que le comte venait de prendre la croix. Le roi consentit à la paix, en exigeant pour garantie plusieurs places de Champagne, et en imposant au roi de Navarre de se rendre de suite en Palestine pour l'accomplissement de son vœu.

Toutes les armées qui avaient entrepris le voyage de la Terre-Sainte, pour venger le tombeau du Christ des insultes des ennemis de la foi, avaient eu un caractère particulier; celle-ci pourrait être surnommée la croisade

des troubadours, car Thibaud la mit en chanson. Voici quelques vers qu'il avait écrits dans la salle de son palais de Provins et dans celle de Troyes, pour célébrer son départ :

Amour le veut, et ma Dame m'en prie,
Que je m'en part; et je moult l'en remercy,
Quand par le gré ma Dame m'en châty,
Meilleure raison n'y voye en ma partie.

La muse du comte de Champagne ne cessa de résonner pendant le saint voyage; seulement elle changea d'objet. Auparavant elle n'avait chanté que des amours profanes; elle fit alors entendre les plaintes de Jérusalem et ranima par des chansons chrétiennes l'ardeur des soldats de la Croix.

L'armée des Croisés, quoique peu nombreuse, comptait plusieurs personnages de distinction : les ducs de Bourgogne et de Bretagne; les comtes de Bar, de Forez, de Joigny, de Nevers; Amaury, fils de Simon de Montfort; André de Vitry, Geoffroy d'Ancenis, et une foule de barons et de seigneurs de moindre qualité avaient pris la croix, mettant leur fortune sous la protection de l'Eglise, qui déclara, par l'organe d'un concile de Tours, que toutes les causes des Croisés seraient déferées aux juges ecclésiastiques.

Les affaires des chrétiens en Orient étaient dans un état si déplorable, que les Croisés ne surent d'abord où porter l'appui de leurs vaillantes épées. L'empire latin de Constantinople menaçait alors de s'écrouler, quoique Jean de Brienne, l'Hector, le Roland, le Judas Machabée de l'époque eût fait des prodiges de valeur pour le sou-

tenir. Le jeune Baudouin, son gendre et son héritier, s'était sauvé de sa capitale et l'avait abandonnée à ses ennemis. Les Croisés se demandaient si ce ne serait pas une entreprise digne de leur valeur et un service éminent rendu à l'Eglise, que de rétablir l'empire de Baudouin. Thibaud répondait en chantant les faveurs de l'indulgence et en célébrant le bonheur de visiter le saint Sépulcre.

Pendant que l'empire latin de Constantinople succombait, les puissances musulmanes d'Orient étaient livrées à la plus complète anarchie, en sorte que, si les chrétiens avaient voulu se réunir pour combattre leurs ennemis, ils les eussent facilement vaincus. Mais, au lieu de se réunir en corps d'armée pour écraser les Musulmans, les princes chrétiens n'avaient d'autres pensées que d'ajouter quelques lambeaux de terres à leurs propriétés, ou de faire avec quelques hommes des courses brillantes, qui paraissaient bien plus glorieuses à des chevaliers dont les faits d'armes, alors en relief, eussent été confondus avec ceux de la multitude dans une bataille générale. Ainsi l'ambition personnelle et l'orgueil furent les deux grandes causes qui mirent obstacle à des succès assurés, dans l'état de désordre où se trouvaient les Musulmans, les Mameluks et les émirs d'Egypte. A Damas l'insubordination était telle, qu'un prince musulman abandonna son sceptre en disant *qu'un épervier et un chien de chasse lui plaisaient mieux qu'un empire.*

La nouvelle croisade, conduite par un troubadour qui s'occupait plus de chansons que de combats, et dont la muse larmoyait sur la désobéissance des barons, ne sut pas profiter des avantages qui lui étaient offerts. Pierre

Mauclerc, décidé à se dédommager de la perte de son duché par la conquête de quelque principauté, plus impatient que les autres, cherchait sans cesse des aventures. Averti qu'un émir conduisait un grand convoi de bœufs à Damas, il sortit du camp sans bruit et mit l'émir en fuite, après un choc assez rude; il poursuivit les fuyards l'épée dans les reins et entra avec eux dans une petite ville où ils avaient cherché refuge, la pilla et passa au fil de l'épée toute la garnison. Le duc de Bretagne, le comte de Bar *et aultres grands barons de l'ost orent grant envie et grand dépit de cette proie que le comte de Bretagne avait gagnée sur les mécréants*. Pour ne pas demeurer au-dessous de Mauclerc, ils formèrent l'insensé dessein d'aller piller la riche plaine de Gaza. Vainement le comte Thibaud, commandant général des Croisés, les adjura au nom de Jésus-Christ de ne pas se séparer du corps de l'armée chrétienne : ils répondirent qu'ils étaient venus en Palestine pour guerroyer contre les infidèles et non pour demeurer derrière les retranchements d'un camp; et, sans vouloir entendre aucun ordre, ils partirent entraînant à leur suite Thibaud, qui redoutait pour eux les plus affreux malheurs.

Le gouverneur de Gaza, instruit des desseins et de l'arrivée des Croisés, alluma les feux de détresse qui, aperçus par les peuples voisins, attirèrent un si grand nombre de Musulmans, que la plaine en était couverte. La vue de cette multitude, le bruit des cornets et des tambours, les cris de guerre des Musulmans répétés par les échos des montagnes, jetèrent l'inquiétude dans l'esprit des chevaliers chrétiens et déterminèrent le comte de Jaffa et le duc de Bourgogne à la retraite, seule issue favorable de

cette imprudente expédition. Les comtes de Bar et de Montfort voulurent tenter le sort des armes sur un terrain où les soldats avaient du sable jusqu'aux genoux, et conjurèrent leurs compagnons, qui désiraient opérer leur retraite, de prévenir Thibaud de leur résolution. Après un premier choc qui leur fut favorable, les chrétiens eurent la prudence de rentrer dans le défilé où étaient leurs tentes et qui leur servait de camp retranché. Comprenant qu'il y aurait une grande imprudence à attaquer de front le camp des chrétiens, le chef musulman fit avancer un faible corps de tirailleurs à l'entrée du défilé pour insulter les chevaliers; selon qu'on l'avait prévu, ceux-ci les poursuivirent et se laissèrent entraîner hors de leurs retranchements. Les Musulmans profitèrent de cette faute pour s'en emparer. Pris alors entre deux armées, les Français se défendirent avec courage, se consolant, en succombant, d'avoir fait des *merveilles d'armes* : ils périrent presque tous; seulement quelques débris de ces vaillants guerriers furent recueillis par Thibaud, qui arriva après la complète destruction de l'un de ses plus valeureux corps de troupes. La perte en fut vivement sentie par l'armée chrétienne; en rentrant dans son camp, elle fit entendre, dit la chronique, *grants criées et grants brairies pour cette douloureuse aventure*.

Cependant les troubadours chantaient les exploits des guerriers et essayaient de relever leur courage; les prêtres faisaient des discours pathétiques sur la désolation de Jérusalem. Le légat, plus que tous les autres, tentait de ranimer l'ardeur guerrière par des exhortations multipliées qui se terminaient toutes par ces mots : *Pour vous, belles gens, priez Dieu qu'il rende le cœur aux*

hauts homes de cet ost. Au lieu de s'unir pour combattre les ennemis, les Croisés, après avoir fait la paix avec le sultan d'Égypte et l'émir de Damas, se divisèrent entre eux, jetèrent le trouble dans la Palestine, et revinrent en France, où l'on s'était félicité d'être délivré de seigneurs turbulents, toujours prêts à prendre les armes contre leur souverain. Le repos dans l'Etat fut le seul effet avantageux de cette croisade. Il est bon de faire ici une observation importante : c'est qu'au moyen âge le pèlerinage de la Terre-Sainte avait souvent le même but que le bannissement et l'exil dans nos sociétés modernes, c'est-à-dire d'éloigner les esprits indociles et trop actifs. Seulement les pèlerinages avaient cet avantage sur l'exil, qu'ils étaient volontaires et qu'après avoir usé une partie de leur activité dans des lieux propres à ramener le calme dans les esprits, beaucoup de croisés revenaient avec des dispositions meilleures et faisaient souvent le bonheur d'un peuple qu'ils avaient troublé.

Jamais les rois de France n'avaient eu plus d'autorité et de puissance dans leur royaume que Louis ; il comptait de nombreuses provinces ajoutées à ses domaines ; les grands vassaux vaincus dans la dernière guerre courbaient la tête sous sa puissance souveraine. Cependant beaucoup de grands seigneurs éprouvaient au fond du cœur un vif sentiment de jalousie et de regret. Lorsque le comte de Toulouse songeait à l'amoindrissement de son autorité et de ses possessions, que le comte de La Marche contemplait ses pertes, que le roi d'Aragon voyait un rival redoutable approcher de ses terres et peut-être les menacer, que le roi de Navarre jetait un œil de douleur sur Chartres, Blois, Sancerre, etc., qu'il avait per-

dues ; que le roi d'Angleterre, réduit à la seule Guyenne, promenait son regard attristé sur le Maine, l'Anjou, le Poitou, la Normandie et la Bretagne, on comprend que le désir de la vengeance dût s'élever dans leurs cœurs. Une petite étincelle, tombée sur des matières combustibles longtemps desséchées par le soleil d'été, suffit pour un violent incendie ; une grande fête nationale, destinée à réunir les grands, fut l'étincelle qui alluma le feu de la guerre dans une grande partie de la France.

Le roi, ayant donné le Poitou en apanage à son frère Alphonse, voulut célébrer avec la plus grande pompe la cérémonie de l'investiture. Les repas qui la précédèrent furent splendides, les tournois admirables. Pour arrondir encore le domaine donné à son frère, le roi y avait ajouté les terres qu'il avait prises sur les comtes de Toulouse et de La Marche. Ces seigneurs furent invités à venir rendre hommage à leur suzerain ; une femme les en empêcha.

Le comte de La Marche avait épousé Isabelle, veuve du roi d'Angleterre, ennemie irréconciliable du roi de France ; elle traita son mari de lâche, s'il ne profitait de la présence de Louis à Poitiers pour se venger. Le roi, au moment d'exiger la prestation de l'hommage, se vit environné d'une armée qui le contraignit à faire des concessions ; elles ne furent pas, il est vrai, de longue durée, car, invité peu après à se trouver à une fête à Poitiers, le comte de La Marche s'y rendit avec confiance. Alphonse profita de sa présence pour lui demander la prestation de l'hommage ; le comte demanda que la cérémonie fût remise au lendemain pour lui donner plus de solennité. A cette nouvelle sa femme, surnommée la Jézabel

de son siècle, entre en fureur : « Tu es un lâche, lui dit-elle, si tu rends cet hommage. » Le lendemain, le comte de La Marche parut devant Alphonse : « Vous m'avez surpris et trompé, lui dit-il en l'abordant avec fierté, pour m'engager malgré moi à vous prêter serment de fidélité. Je ne vous reconnais point pour mon seigneur; vous n'êtes qu'un injuste usurpateur qui avez envahi le Poitou sur Richard d'Angleterre. Je ne vous dois rien, ni au roi votre père. »

Après cette violente apostrophe, le comte de La Marche quitte le palais, sort de la ville avec sa femme et ses enfants, au milieu de sa garde d'archers qui marchaient l'arc tendu, prêts à opposer la force à la force.

La guerre devenant une conséquence inévitable de cette démarche, Isabelle envoya des agents en Angleterre pour implorer l'appui de son fils Henri III, et pour travailler en même temps les esprits, qui étaient opposés à tout projet de guerre contre la France. Persuadé que sa seule présence suffirait pour soulever la France et lui rallier une foule de soldats, le roi d'Angleterre s'embarqua à Portsmouth avec la reine, son frère, 300 chevaliers et trente tonneaux d'argent.

A la nouvelle de ces mouvements, Louis s'était dirigé vers le Midi à la tête d'une armée de 20,000 fantassins et de 4,000 cavaliers. Tout plia devant lui; Moncontour, Fontenay-le-Comte et Vouvant lui ouvrirent leurs portes; le comte de La Marche, forcé de lui abandonner la campagne, se retira dans des forts, après avoir incendié les maisons, arraché les arbres et les vignes de ses propres métairies.

Le roi d'Angleterre, cependant, relâchait à Royan, à

l'embouchure de la Garonne, et envoyait des ambassadeurs au roi de France, dont la conscience était, dit-on, troublée par le serment qu'avait fait son père. Louis consentait, assure Matthieu Paris, à rendre à l'Angleterre une partie du Poitou et la Normandie; mais, sur la demande de réparations pour quelques infractions supposées au traité de paix, les négociations furent rompues et la suspension d'armes levée. Henri III réunit aussitôt à ses troupes celles de ses vassaux et de ses alliés, et forma, en peu de jours, une armée forte de plus de 20,000 hommes. Louis était sorti de Paris avec une armée beaucoup plus faible; mais, selon l'expression d'un historien, comme un torrent dont les eaux sont sans cesse grossies par les affluents, il la vit augmenter d'une multitude de guerriers des provinces qu'elle traversait. Les deux rois atteignirent presque en même temps les rives de la Charente, rivière étroite, mais profonde et rapide. Le pont qui servait de passage était commandé par un fort entre les mains des Anglais.

Lorsque le roi d'Angleterre eut mesuré l'étendue et la profondeur des bataillons français, se tournant du côté du comte de La Marche, il se plaignit vivement de ce qu'il lui avait déguisé la vérité; il n'eut pas le temps de recevoir une réponse, car à peine arrivés sur les bords de la rivière, les Français, avec cette impétuosité qui les distingue, sans même attendre l'ordre d'attaquer, se précipitent sur le pont occupé par les Anglais. Louis, obligé de soutenir ses troupes, fait lancer des barques sur la rivière pour faciliter le passage, tandis que lui-même force le pont et plante l'oriflamme sur la rive gauche. Quoique environné d'un petit nombre de braves ren-

fermés dans un espace très restreint, il soutient le choc pendant que ses troupes débarquent et menacent de couper la retraite aux Anglais, qui, effrayés de cette habile manœuvre, prennent la fuite et se retirent à Saintes. Les Français les poursuivent avec tant de vivacité, que plusieurs entrent avec eux dans la place et sont faits prisonniers. Henri, pour plus grande sûreté, s'était écarté de la masse des fuyards; il fût incontestablement tombé entre les mains des Français sans l'adresse de son frère Richard, qui, désarmé et portant un bâton de pèlerin à la main, se présenta au corps le plus rapproché de l'armée française et demanda à parler au comte d'Artois. Ce prince le conduisit au roi, qui saisit cette occasion pour le remercier des services qu'il avait rendus aux chevaliers français en Palestine, et à sa demande consentit à un armistice jusqu'au lendemain matin. Louis était loin de penser que cet acte de courtoisie allait le priver de la plus brillante capture. Les deux princes anglais montèrent aussitôt à cheval et arrivèrent à Saintes au milieu de la nuit.

Dès le lendemain parut sous les murs de Saintes un corps de fourrageurs français, que le comte de La Marche, à la tête de toute l'armée anglaise, écrasa presque entièrement. L'armée française arrive à son tour, engage la bataille dans les gorges des montagnes, au milieu des vignes, où l'on se battit avec un acharnement incroyable. La journée fut extrêmement funeste aux Anglais; ils laissèrent un grand nombre de morts sur le champ de bataille, et un plus grand nombre de prisonniers entre les mains des vainqueurs. Livré au désespoir de tant de pertes, le roi d'Angleterre demandait au comte de La

Marche où étaient le comte de Toulouse, le roi d'Aragon, la foule des seigneurs français qui devaient accourir sous ses étendards? Hugues de La Marche balbutiait une excuse en rejetant tout sur Isabelle, sa femme, mère du monarque. Pour rendre complet le malheur du roi d'Angleterre, il ne fallait plus qu'un traîtreux abandon; il ne lui manqua pas, car Hugues négociait en secret sa paix et la concluait aux conditions suivantes : que ses troupes quitteraient l'armée anglaise; qu'il céderait à Alphonse les châteaux déjà pris, et qu'il en livrerait trois autres, pour recevoir garnison française, comme gage de sa future fidélité, et qu'il abandonnerait le reste de ses possessions à la loyauté et à la discrétion de Louis.

Il est impossible de peindre la fureur du roi d'Angleterre lorsqu'il apprit la conclusion d'un traité dont il n'avait pas le moindre soupçon. Une nouvelle plus fâcheuse succéda bientôt à celle-ci; Henri, en se mettant à table pour le souper, fut instruit que, cette nuit même, les habitants de Saintes devaient ouvrir les portes de leur ville et livrer la place aux Français. Sans prendre le temps de manger, d'emporter sa caisse ni sa chapelle, il saute à cheval et se sauve à toute bride, ordonnant à son armée de le suivre comme elle pourrait. La ville abandonnée reçut le roi en triomphe; les magistrats, le clergé, tous les citoyens allèrent à sa rencontre. Après avoir pris possession de la place, Louis se mit à la poursuite de Henri III, qui, ne se trouvant pas en sûreté à Blaye, se retira à Bordeaux, où il eût été attaqué si l'armée française n'eût été décimée par une maladie dont le roi fut atteint; ce qui le força d'accepter une trêve de cinq ans.

Les succès de cette expédition avaient eu les résultats les plus avantageux pour la royauté; elle vit accourir à elle cette noblesse inquiète, turbulente, encore assez prudente pour ne pas s'armer contre un roi trop puissant, malgré les vœux qu'elle ne cessait de former pour son affaiblissement. Telles étaient les dispositions de beaucoup de nobles du Midi, dont le comte de Toulouse semblait la personnification. Raymond VII, supportant avec impatience le traité de Paris, avait encouragé le roi d'Angleterre à débarquer en France, avait suivi de l'œil ses différentes marches, et l'avait aidé de ses vœux sans oser le secourir de ses armes; même après sa défaite, il l'avait engagé à persévérer dans ses desseins, l'assurant que bientôt il recueillerait le fruit de ses efforts. Henri III, convaincu que de pareils alliés ne pouvaient guère lui être utiles, fit la paix et abandonna le comte de Toulouse. Ses intrigues ayant été connues, il fut obligé de jurer de nouveau le traité de Paris et de remettre à Louis de nouvelles places pour garantie de sa parole. Cependant le comte de Bretagne, devenu l'ennemi déclaré des Anglais, couvrait la Manche de pirates qui attaquaient audacieusement et capturaient leurs vaisseaux, malgré la trêve que le roi leur ordonnait d'observer; ils jetèrent une telle terreur parmi les Anglais, que Henri III n'osa se rembarquer avant le mois de septembre.

Au milieu de ces préoccupations si dignes d'un souverain, Louis se sentit de nouveau attaqué de la cruelle dysenterie dont il avait été atteint en Saintonge, et, cette fois, la maladie prit un caractère extrêmement alarmant en se compliquant d'une fièvre ardente. Louis comprit le danger auquel il était exposé et voulut faire ses

dispositions de chrétien et de roi, de chrétien en demandant et en recevant avec le plus profond respect les sacrements de l'Eglise, de roi en prenant toutes les mesures nécessaires au bon gouvernement de l'Etat, s'il venait à mourir.

Il est impossible d'exprimer la consternation de Paris et de tout le royaume lorsque le danger du roi fut connu. On accourait de toute part à Pontoise pour savoir si l'on devait encore espérer, ou si la France aurait à pleurer le meilleur des pères. Telle était la douleur générale, qu'on osait à peine interroger ceux qui approchaient du monarque : on essayait de lire sur leur visage si tout espoir avait disparu. Toutes les églises étaient pleines de fidèles qui demandaient grâce à Dieu pour un prince si digne de l'amour de ses sujets; souvent les prières des prêtres étaient interrompues par les sanglots de la multitude. Cependant le mal du roi augmentait toujours. Après une crise violente, Louis demeura immobile : on touchait ses membres, ils étaient froids; on le crut mort. « Il fut à tel méchef que l'une des dames qui le gardaient lui voulait tirer le drap sur le visage et disait qu'il était mort, et une autre dame, qui était à l'autre part du lit, ne le souffrit mie, mais elle disait qu'il avait encore l'âme au corps. Comme il ouït le discord de ces deux dames, Notre-Seigneur opéra en lui et lui envoya santé tantost, car il ne pouvait parler. Sitôt qu'il fut en état, il requit qu'on lui donnât la croix, et ainsi fit-on. Lors la reine, sa mère, ouït que la parole lui était revenue, et elle en fit si grande joie, comme elle put. Mais quand elle sut qu'il s'était croisé, ainsi comme lui-même le contait, elle mena aussi grand deuil, comme si elle le vit mort. »

La reine-mère employa son autorité auprès de l'évêque de Paris pour le prier d'empêcher ou du moins de retarder la prise de la croix jusqu'à pleine convalescence. Comme l'évêque, ainsi que Blanche et la reine Marguerite insistaient sur ce point, Louis déclara que si on ne lui donnait la Croix, il cesserait de prendre toute nourriture ; il fallut céder à un mouvement religieux qui procédait moins de la ferveur momentanée ou des exhortations des prêtres, que d'une volonté mûrement réfléchie et arrêtée depuis longtemps.

Lorsque le roi fut en pleine santé, la reine-mère, que la seule pensée du départ de son fils plongeait dans la plus profonde douleur, insinuait que le vœu fait par le roi dans un moment de délire, était nul ; l'évêque de Paris, sans être aussi absolu, indiquait les moyens de se dispenser de l'accomplir et joignait les plus vives instances à celles de la reine, pour déterminer le roi à renoncer à son projet. Louis leur répondit avec fermeté : « Puisque vous croyez que je n'étais pas parfaitement en moi-même quand j'ai prononcé mon vœu, » voilà ma croix que j'arrache de mes épaules, je vous » la rends. Mais à présent vous ne pouvez nier que je ne » sois dans la pleine jouissance de toutes mes facultés ; » rendez-moi donc ma croix, car celui qui sait toutes » choses sait aussi qu'aucun aliment n'entrera dans ma » bouche jusqu'à ce que j'aie été marqué de nouveau de » ce signe. » Les assistants, persuadés que cette insistance venait d'une inspiration divine, cédèrent à ses prières, et la croix lui fut rendue.

Il appartenait au Pape de donner les indulgences attachées à la croisade ; c'était à lui à statuer si elle était sage.

La question fut résolue au concile général de Lyon, où fut agitée une des plus graves affaires politiques.

Frédéric II, empereur d'Allemagne, s'étant fait l'usurpateur de plusieurs villes libres d'Italie et des domaines de Saint-Pierre, fut frappé d'excommunication par le Chef de l'Eglise. Obligé de fuir pour échapper aux coups de l'empereur, Innocent IV se retira à Lyon où il convoqua un concile général.

Après avoir raconté les malheurs de la Palestine d'une manière si touchante que toute l'assemblée ne put s'empêcher de verser des larmes, Innocent arriva à la question la plus palpitante, flétrit d'une voix pénétrante et fortement accentuée toute la vie de Frédéric, notamment ses actes usurpateurs contre le Saint-Siège. L'assemblée respirait à peine en entendant ce langage, et portait un regard inquiet du Pontife sur les ambassadeurs de Frédéric et de ceux-ci sur le Pape.

Sur la demande des ambassadeurs de l'empereur, la sentence de déposition ne fut prononcée ni dans la première, ni dans la seconde session. On espérait voir arriver Frédéric; il ne parut point. A la troisième session : « Je suis, dit le Pontife, le vicaire de Jésus-Christ; tout » ce que je lierai sur la terre sera lié dans le Ciel, suivant la promesse du Fils de Dieu au prince des Apôtres; c'est pourquoi, après en avoir délibéré avec nos » frères les cardinaux et avec le concile, je déclare Frédéric atteint et convaincu de sacrilège et d'hérésie, de » félonie et de parjure, excommunié et déchu de l'empire; j'absous pour toujours de leur serment ceux qui » lui ont juré fidélité; je défends, sous peine d'excommunication encourue par ce seul fait, de lui obéir dé-

» sormais; j'ordonne enfin aux électeurs d'élire un autre
» empereur, et je me réserve le droit de disposer du
» royaume de Sicile. »

Le lecteur trouvera peut-être que nous nous sommes trop étendus sur un sujet qui est étranger à notre histoire ; qu'il veuille bien remarquer que l'acte de déposition rendu par le concile général a été fait en France, dans la seconde ville du royaume, en présence de nos ambassadeurs, avec le concours d'un grand nombre de nos évêques, et il se gardera de nous blâmer. Nos théologiens ont essayé de diminuer de l'importance de ce grand acte, en prétendant qu'il fut fait par le Pape seul, en présence du concile et sans sa participation ; ce qui est évidemment contraire aux monuments historiques et au droit public généralement admis alors, qui attribuait très positivement aux Papes le droit de déposer les souverains pour des causes légitimes. On se plaignait quelquefois d'être jugé injustement au redoutable tribunal des chefs de l'Eglise ; mais on ne leur contesta guère le droit de juger les puissances de la chrétienté, et les peuples recevaient presque toujours leurs décisions sans murmures.

§ III. *Première croisade de saint Louis (1248-1254).*

Lorsque la croisade fut solennellement publiée, le roi de France, qui le premier avait pris la croix, eut un grand nombre d'imitateurs. Ses trois frères, Robert, comte d'Artois ; Alphonse, comte de Poitiers ; Charles, duc d'Anjou ; la reine Marguerite, les comtesses de Poitiers et d'Artois, un grand nombre de prélats et de seigneurs de la plus haute noblesse suivirent son exemple.

Quoique la première noblesse se fût croisée, cependant,

comme on ne remarquait pas pour la croisade l'élan général qui s'était manifesté lorsque Pierre l'Ermite prêcha la guerre sainte, le roi recourut, pour augmenter le nombre des Croisés, à un pieux stratagème qui eut un plein succès. Il était d'usage immémorial à la cour de France, qu'aux grandes fêtes de l'année le roi distribuât de sa main aux bannerets et chevaliers, des capes ou robes fourrées qu'on appelait livrées, parce que le monarque les livrait lui-même. En 1246, la veille de Noël, saint Louis fit attacher des croix aux livrées des chevaliers connus pour leur opposition à la croisade. Ces *Croisés malgré eux* les revêtirent sans regarder, et ce ne fut qu'à la lueur des lampes de la messe de minuit qu'ils s'aperçurent d'une ruse qui valut au roi la renommée « de s'estre montré bellement adroit pescheur d'hommes. »

La longue absence que devait entraîner la croisade exigeait des mesures spéciales ; le roi, pour les rendre plus acceptables, résolut de les prendre de concert avec les barons. Il réunit, à cet effet, une grande assemblée de seigneurs, où il fut décidé que, pour mettre fin aux procès et aux guerres particulières, les tribunaux jugeraient dans le plus bref délai les procès, imposant l'obligation aux parties, dans le cas où l'arrêt ne serait pas définitif, de jurer une trêve de cinq ans, espace de temps présumé nécessaire pour terminer la guerre sainte. D'après l'autorisation du Pape et les décrets du concile de Lyon, il fut décidé que les ecclésiastiques paieraient la dîme de leurs revenus, mesure qui causa dans le clergé un mécontentement que Louis eut quelque peine à calmer. Une ordonnance rendue par l'autorité royale, de concert

avec l'autorité ecclésiastique, portait que les Croisés seraient pendant trois ans à l'abri des poursuites de leurs créanciers, à compter du jour de leur départ pour la Terre-Sainte; cette ordonnance excita beaucoup de réclamations, parce qu'elle était de nature à déterminer un grand nombre de barons et de chevaliers à quitter leur patrie pour se soustraire aux exigences d'impitoyables créanciers.

Au moment où le bruit des armements formidables de saint Louis se répandait en Orient, l'Occident se redisait avec effroi les progrès épouvantables d'un peuple nouveau qui, sous le nom de Tartares, s'était avancé du fond de l'Asie jusque sur les bords du Danube. Mus uniquement par l'amour de la destruction, ces sauvages parcouraient le monde, semblables à un torrent dévastateur qui entraîne tout ce qu'il rencontre. Après avoir épouventé l'Asie, ils jetèrent en Europe une si grande terreur, que la reine Blanche interrogeant un jour son fils sur les malheurs dont ils étaient menacés par les hordes barbares, Louis répondit : « Ma mère, placez » votre confiance en Dieu; si les Tartares arrivent jusqu'à nous, ils nous enverront en paradis, ou nous les enverrons en enfer d'où ils sont venus. » Les Musulmans d'Asie, pressés par ces bandes farouches, impuissants à les contenir, tremblants à l'abri des murailles de leurs forteresses, recherchaient les chrétiens et déposaient toute haine religieuse pour former une alliance contre des êtres qui ne s'attaquaient plus seulement aux croyances, mais à la vie elle-même. Le croissant et la croix, réunis dans le même camp, éprouvèrent d'abord

de tristes revers, qu'ils vengèrent ensuite lorsque l'Égypte eut uni ses troupes à celles de la Syrie.

L'effroi que les Tartares avaient répandu en Syrie ayant fait craindre que les puissances d'Orient fussent impuissantes pour arrêter le mal, il arriva à saint Louis les plus vives sollicitations de hâter son départ, prières qui partaient de la bouche de celui dont on aurait dû le moins les attendre. Le Vieux de la montagne, le prince des assassins, personnage mystérieux que nous avons déjà caractérisé, avait, deux ans auparavant, selon quelques historiens, donné l'ordre d'assassiner le roi de France. Heureusement que les hautes vertus de notre grand monarque, publiées par les Templiers en présence du Vieux de la montagne, lui inspirèrent de la vénération pour Louis, et le déterminèrent à expédier sur-le-champ deux hommes pour empêcher les assassins de remplir leur horrible mission. Le prince des assassins, devenu impuissant en présence des bandes qui se multipliaient sans cesse et menaçaient de changer la Syrie en désert, envoya une ambassade au roi de France pour le conjurer de hâter sa marche et de délivrer le pays des ennemis qui le désolaient. Nous verrons les causes qui empêchèrent le monarque de se rendre en Palestine.

Les grands, assemblés pour célébrer le départ du saint roi, prêtèrent serment entre ses mains *que loyauté ils porteroient à sa famille, si aucune male chose venoit de sa personne au saint veage d'outre-mer* (1). Pour attirer les bénédictions du Ciel sur le pieux voyage, Louis voulut que les Croisés s'y préparassent par la prière, le

(1) Joinville.

repentir de leurs fautes, le changement de leur vie. Le roi, donnant l'exemple de la réparation des torts, fit publier que tous ceux qui avaient eu à se plaindre de ses agents obtiendraient justice. Des prédicateurs annonçaient dans toutes les églises les intentions du roi, et comme s'il eût dû être responsable devant Dieu de tous les jugements qu'on allait rendre en son nom, le monarque envoya secrètement de saints ecclésiastiques et de bons religieux pour prendre de nouvelles informations et savoir, par des rapports fidèles, si les juges qu'il croyait hommes de bien n'étaient pas eux-mêmes corrompus (1).

Les plus grands coupables imitaient le saint roi. Le fameux comte de La Marche donna l'exemple ; ses complots, ses révoltes, ses entreprises injustes avaient souvent troublé le royaume et ruiné un grand nombre de familles ; il voulut expier ses fautes, et, pour apaiser la juste colère de Dieu, il ordonna, par son testament, de restituer tous les biens qu'il aurait acquis par l'injustice et la violence. Le sire de Joinville nous dit naïvement dans son Histoire que sa conscience ne lui faisait aucun reproche grave, mais que, néanmoins, il assembla ses vassaux et ses voisins pour leur offrir la réparation des torts qu'il pouvait avoir eus envers eux sans le savoir (2).

Saint Louis se rendit solennellement à Saint-Denis. Après y avoir imploré l'appui de l'apôtre de la France, il reçut des mains du légat le bourdon, la panetière et l'oriflamme qui s'était déjà montré deux fois aux peuples de l'Orient. Il revint ensuite à Paris, où il entendit la

(1) Michaud, *Histoire des Croisades*. — (2) *Ibid.*

messe dans l'église de Notre-Dame. Le même jour il quitta sa capitale, pour ne plus y rentrer qu'à son retour de la Terre-Sainte. Le peuple et le clergé, fondant en larmes et chantant des psaumes, l'accompagnèrent jusqu'à l'abbaye de Saint-Antoine. C'est là qu'il monta à cheval pour se rendre à Corbeil, où devaient le rejoindre la reine Blanche et la reine Marguerite.

Le roi donna encore deux jours aux affaires de son royaume et confia la régence à sa mère, dont la fermeté et la sagesse avaient défendu et sauvé la couronne pendant les troubles de sa minorité.

Dès que Louis eut remis en d'autres mains l'administration de son royaume, il se livra tout entier aux exercices de la piété, et l'on ne vit plus en lui que le plus modeste des chrétiens. L'habit et les attributs des pèlerins furent dès-lors toute la parure d'un puissant monarque. On ne lui vit plus d'étoffe éclatante, plus de fourrures de prix; ses armes mêmes et les harnais de ses chevaux ne brillaient que par le poli du fer et de l'acier. Son exemple eut tant de force, dit Joinville, qu'*en la voie d'outre-mer on ne remarqua une seule cotte brodée, ni celle du roi, ni celle d'autrui.*

La reine Blanche l'accompagna jusqu'à Cluny; cette princesse était persuadée qu'elle ne reverrait son fils que dans le ciel; elle ne put se séparer de lui sans verser un torrent de larmes.

Le roi de France, ne possédant aucun port sur la Méditerranée, acheta la ville et le territoire d'Aigues-Mortes, en fit réparer le port et y rassembla sa flotte composée de cent vingt grands vaisseaux, longs mais légers et bons voiliers, et de quinze cents petites embar-

cations, gouvernées par les plus habiles matelots génois, catalans, italiens, etc. Au signal du départ, la mer présentait le spectacle le plus magnifique; cette longue file de banderolles ornées du signe de la croix, le mouvement si bien ordonné des matelots et le chant du *Veni Creator* répété au loin par les échos, donnaient je ne sais quoi de céleste à une expédition conduite par le plus sage des rois. Le cœur est serré, l'esprit se trouve tenté d'accuser la Providence, lorsqu'on songe aux tristes résultats d'une guerre entreprise avec tant de justice et de sagesse; mais il se console et adore les desseins de Dieu, lorsqu'éclairé par les yeux de la foi, il pense que les plus grandes épreuves des justes tournent au plus grand bien de la société comme à la plus grande gloire de Dieu. Lorsque ces vaillants chevaliers, dont beaucoup n'avaient jamais contemplé la mer, se virent au milieu de la Méditerranée, leurs pensées, mêlées d'admiration et de crainte, ramenaient leurs regards vers Dieu pour réparer, par le repentir, les fautes de leur vie passée : « Bien » fou, dit Joinville, celui qui, ayant quelque péché sur » son âme, se met en un tel danger; car, si on s'endort » le soir, on ne sait si on ne se trouvera le matin au » fond de la mer. »

La flotte, partie d'Aigues-Mortes le 25 août, arriva en Chypre le 21 septembre. Lusignan, suivi d'une foule immense, alla au-devant de l'armée sainte, multiplia les fêtes sous ses pas, et, en signe de sympathie, prit lui-même la croix avec la plupart des barons de ses Etats. Cette splendide réception fut un malheur, car elle fut si agréable aux officiers et aux soldats, que le roi, cédant aux vives sollicitations qui lui furent faites de passer

l'hiver dans l'île, consentit à remettre au printemps la continuation de son voyage.

On ne tarda pas à s'apercevoir de la faute qu'on avait commise. Bientôt, en effet, l'oisiveté, l'abondance, un climat favorable au développement des passions, produisit l'indiscipline, activa le vice, et par lui fit naître des maladies qui enlevèrent un grand nombre de Croisés du plus haut rang. Au milieu de cette vie dissipée beaucoup de chevaliers se ruinaient et se trouvèrent réduits à l'indigence; il fallut que le roi leur donnât des secours abondants. Il fit don au sire de Joinville de 800 livres, somme alors considérable. Tous attendaient avec impatience le moment du départ, parce qu'ils espéraient se venger sur les Turcs des dépenses qu'ils faisaient.

Les plus grandes dissensions divisaient le clergé grec et le clergé latin, les Templiers et les Hospitaliers, les Génois et les Pisans, le roi d'Arménie et Bohémond, prince d'Antioche. C'était certes une noble occupation que de ramener l'harmonie dans la grande famille chrétienne; c'est ce que tenta le saint roi, et il vit réaliser ses espérances.

Au milieu même de ce travail de réconciliation, on vit arriver au pied du trône du pieux monarque une ambassade dont l'extérieur et le langage présentaient quelque chose d'étrange et d'inconnu : elle venait au nom d'Ecalthai, prince des Tartares, grand kan d'Orient, féliciter le prince français de sa haute sagesse. Louis la reçut magnifiquement, la combla de présents et la renvoya pleinement satisfaite. Les érudits ont fait de longues dissertations sur cette ambassade, dont le caractère

et l'origine sont loin d'être connus; il paraît assez vraisemblable que ce n'était qu'une petite ruse des chrétiens de la Palestine pour exalter le courage des Croisés et les déterminer à hâter leur départ.

Peu après, il arriva en Chypre une noble dame, qui présentait en sa personne un si grand contraste de grandeur et de misère, que sa vue seule excitait la pitié; c'était l'impératrice de Constantinople, qui venait implorer le secours de Louis IX et le prier de relever l'empire latin d'Orient. Cette infortunée princesse n'avait pour vêtement que *la chape dont elle estoit vêtue et un surcot à changer*. Joinville donna une robe à la souveraine de la riche Byzance, et 200 chevaliers jurèrent qu'ils iraient relever Constantinople de ses ruines après la conquête de Jérusalem; les infortunés ignoraient les malheurs qui leur étaient réservés!

L'armée chrétienne, longtemps irrésolue sur le point qu'elle voulait attaquer, se détermina enfin à la destruction de la puissance égyptienne, qui était toujours regardée comme l'ennemie la plus redoutable de la chrétienté d'Orient. Cette résolution avait été vivement combattue par les grands-maîtres des Hospitaliers et des Templiers, qui redoutaient des revers sur la terre d'Egypte, déjà marquée par tant de malheurs. Ils écrivirent au roi qu'il pourrait faire avec le soudan une paix très avantageuse, qui lui permettrait de porter toutes ses forces en Palestine, où il rétablirait facilement le royaume de Jérusalem. Mais, au seul mot de paix, tous les chevaliers d'Europe poussèrent un cri universel d'indignation. On demandait à aller en Egypte, peut-être parce que le péril était plus grand; on savait que cet Etat avait à sa

tête un habile souverain, qui avait préparé d'immenses travaux de défense à Damiette et le long du Nil, dont une flotte gardait l'embouchure. Le soudan, retenu par la maladie, ne pouvant par lui-même prendre en main la conduite des opérations militaires, en confia le soin à Fakreddin, le plus ancien des émirs.

L'œil contempla un spectacle magnifique lorsque l'armée quitta le port de Limisso. « Ce fut une chose moult » belle à voir, dit Joinville, car il sembloit que toute la » mer, tant qu'on pouvoit voir à l'œil, fust couverte de » vaisseaux, qui furent nombrés à dix-huit cents, tant » grands que petits. » Un coup de vent dispersa la flotte; sans attendre qu'elle fût entièrement réunie, Louis s'avança vers l'Egypte, et en quatre jours il fut en face de Damiette; le pilote du premier vaisseau s'écria : « Que » Dieu nous aide! que Dieu nous aide! nous voici devant » Damiette. »

Quatre galères musulmanes osèrent s'aventurer à la rencontre de la flotte chrétienne : trois furent coulées à fond, la quatrième se hâta de regagner le Nil et de rejoindre les autres vaisseaux égyptiens. Le conseil de guerre, réuni sur le vaisseau du roi, se trouva divisé sur le moment de l'attaque; plusieurs chefs proposaient d'attendre l'arrivée des vaisseaux égarés. Le roi répliqua vivement : « Nous ne sommes pas venus jusqu'ici pour » entendre de sang-froid les menaces de nos ennemis et » pour être, pendant plusieurs jours, immobiles spectateurs de leurs préparatifs. Dieu nous envoie la victoire; plus tard, il nous punirait d'avoir négligé l'occasion de vaincre. »

Au point du jour, la flotte lève l'ancre et s'avance vers

la plage : une multitude de barques lancées sur la mer se forment en deux longues lignes ; Louis se place à la pointe droite et le comte de Jaffa à la pointe gauche. Mais à peine arrivés à la portée du trait, une grêle de pierres, de flèches, de javelots, lancés du rivage, obscurcit le ciel, tombe sur les barques, déconcerte les plus courageux. Louis, voyant l'incertitude, relève tous les courages en se précipitant à la mer. A cette vue, un cri universel part de toutes les barques : *Montjoie-Saint-Denis!* répètent toutes les bouches; chacun se lance à la suite du roi et veut le précéder. Joinville et Baudouin de Reims abordent les premiers, rangent leurs hommes de guerre en bataille et présentent la lance à la cavalerie ennemie qui tente de les culbuter. Au même instant, l'oriflamme flotte sur le rivage ; saint Louis avait touché terre. Après s'être jeté à genoux pour implorer le secours du Ciel, il se relève, frappe l'ennemi, excite par son exemple l'armée entière qui, mêlant les cris de guerre au cliquetis des armes, porte l'enthousiasme à son comble. Les Sarrasins, épouvantés, prennent la fuite et se retirent dans leur camp, qu'ils abandonnent presque aussitôt.

L'armée navale ne présentait pas un spectacle moins admirable : tandis que la reine de France et les grandes dames, effrayées du bruit des armes, se joignaient aux prêtres pour attirer, par leurs prières, les bénédictions du Ciel sur les combattants, la flotte égyptienne avait eu l'audace de s'approcher des vaisseaux français ; voyant plusieurs de ses navires coulés à fond, elle se retira dans le Nil.

Le succès de la journée avait été brillant et complet ; il faut sans doute l'attribuer principalement à la valeur française : ce ne fut cependant pas la seule cause de la

victoire. Les Sarrasins étaient dans une grande anxiété sur l'état de leur sultan, laissé dangereusement malade entre La Massoure et Damiette. Plusieurs pigeons, envoyés pour avoir des nouvelles du souverain, n'apportèrent aucune réponse. Ce silence augmenta l'inquiétude et persuada que c'en était fait du sultan, qu'un autre avait peut-être déjà occupé le pouvoir. Les émirs, tourmentés sur leur avenir, abandonnèrent l'armée sarrasine, qui se débanda d'elle-même.

La terreur causée par la valeur française était grande; on savait que deux ou trois chevaliers seulement avaient perdu la vie, parmi lesquels nous devons citer le comte de La Marche, qui tomba à côté du roi en expiation de ses nombreuses *félonies*. Le soldat musulman en fuite racontait, en traversant Damiette, que l'armée française, semblable à un torrent impétueux, allait tout emporter sur son passage : ce fut alors dans toute la ville un sauve-qui-peut général, qui fut précédé du massacre des chrétiens. A la pointe du jour, on voyait du camp français un immense incendie qui dévorait Damiette : la population en délire, avant de quitter une ville qui lui était chère à tant de titres, y avait mis le feu, ne voulant laisser aux chrétiens que des ruines.

Quelques soldats s'étant avancés, dès le point du jour, jusqu'aux portes de la ville, tout surpris de les voir ouvertes, pénétrèrent dans l'enceinte de la place, n'entendent que le bruit de l'incendie, ne rencontrent que des cadavres. Enfin quelques âmes vivantes se montrent à leurs yeux : c'étaient des chrétiens qui, ayant échappé au fer barbare des Musulmans, étaient sortis de leurs retraites après le départ des habitants.

L'armée chrétienne, instruite de cet abandon, se hâte de prendre possession de la place, arrête l'incendie, convertit les principales mosquées en églises sous l'invocation de la sainte Vierge. « Les chevaliers et les barons, en parcourant la ville conquise, contemplèrent avec joie les hauts remparts, les nombreuses tours, les fortifications de toute espèce qui devaient la défendre. Un spectacle qui dut vivement toucher les vainqueurs, ce fut la délivrance de cinquante-trois captifs qui avaient refusé d'abjurer leur foi et qui gémissaient dans les fers depuis vingt-deux ans; ils furent conduits au roi de France, auquel ils racontèrent le trouble et les alarmes des Musulmans, qui avaient fui dans les ténèbres, en se disant les uns aux autres que *li pourcels estoient venus*. Les Croisés purent reconnaître en cette occasion la mauvaise foi des Musulmans, qui, malgré les traités, retenaient les chrétiens prisonniers; il n'était pas alors une ville d'Égypte dont les prisons ne fussent remplies de ces malheureuses victimes des guerres saintes (1). »

Les Français, arrêtés à Damiette pour en faire une ville chrétienne, résolurent de s'y fixer, non-seulement jusqu'à ce qu'ils eussent été ralliés par les vaisseaux qui avaient été dispersés sur la pleine-mer, mais encore par le comte de Poitiers qui devait amener des renforts considérables. Cette détermination, qui fut combattue par quelques chefs de l'armée chrétienne, a été vivement blâmée dans la suite par quelques personnages. Napoléon a dit que si *Louis IX avait manœuvré comme les Français en 1798, il aurait pu, en partant de Damiette*

(1) Michaud, *Histoire des Croisades*.

le 8 juin, arriver le 12 à La Massoure et le 26 au Caire. Il faut remarquer qu'au ^{xiii}^e siècle l'art militaire n'était pas aussi perfectionné qu'au ^{xviii}^e, et que la position de saint Louis n'était pas la même que celle de Bonaparte. Celui-ci n'avait aucun renfort à espérer, tandis que celui-là attendait des forces très considérables. N'était-il pas naturel d'espérer un succès plus certain d'une armée reposée, infiniment plus nombreuse, et qui avait dû prendre des dispositions plus mûries? Ce qui a fait blâmer le retard apporté par saint Louis, ce sont les désastres affreux survenus par la suite. Auraient-ils été moins grands s'il eût marché aussitôt sur La Massoure et le Caire? Nous l'ignorons. Mais ce que personne ne doit contester, c'est qu'il n'est pas raisonnable de juger une entreprise par le succès : une tentative insensée réussit quelquefois complètement, comme les projets préparés avec le plus de maturité échouent aussi quelquefois.

Le séjour de Damiette fut extrêmement fatal aux chrétiens; l'armée, décimée par les maladies ordinaires dans les pays chauds, se livra à des désordres affreux, qui causèrent plus de mal que la peste. Les chevaliers, oubliant dans une funeste oisiveté leurs vertus belliqueuses et l'objet de la guerre sainte, se croyant déjà maîtres de toutes les richesses de l'Egypte et de l'Orient, consumaient en festins l'argent qu'ils tenaient des libéralités du roi ou qu'ils avaient amassé en vendant leurs terres.

Le soudan d'Egypte ne s'était pas abandonné lui-même après la journée de Damiette, si fatale à ses troupes : il travailla à leur rendre la confiance qu'elles avaient perdue, à fanatiser son peuple et à affaiblir l'armée chrétienne, non par de grandes batailles, mais par de petites attaques

incessantes. Il fit publier que quiconque lui apporterait la tête d'un soldat chrétien recevrait un besant d'or. Aussitôt les Arabes du désert, les restes des farouches Karis-miens, se mirent à rôder autour des lieux où se trouvait l'armée française; semblables à ces animaux carnassiers qui enlèvent la brebis qui se sépare du troupeau, ces hommes, avides de sang, tuaient ou enlevaient les sentinelles et les hommes qui avaient le malheur de s'éloigner un peu de la ville. La renommée proclamait la mort d'un seul chevalier chrétien comme une grande victoire, qui était publiée dans toutes les mosquées; et, en preuve des faits allégués, on traînait dans toutes les villes les hommes vivants qui avaient été pris, afin de montrer à la nation que les Français n'étaient pas invincibles.

Les Français, décimés par les maladies, n'étaient pas sans inquiétude : le moment fixé pour l'arrivée du comte de Poitiers approchait, et la mer était si mauvaise, que chacun tremblait sur le sort des navigateurs. Des processions s'organisèrent pour demander à Dieu de faire cesser les tempêtes; l'armée se rendait sur le bord de la mer pour y réciter des prières, tandis que les prêtres, par leurs bénédictions, conjuraient le Seigneur d'apaiser la violence des vents. Les supplications des Croisés furent exaucées, et le comte de Poitiers débarqua sans aucun des accidents redoutés. La joie fut alors à son comble; la jeunesse impétueuse demandait à marcher en avant, sans s'inquiéter s'il serait possible d'opérer la retraite dans le cas de nécessité. Quelques guerriers, plus prudents et plus expérimentés, proposèrent de se rendre d'abord maîtres d'Alexandrie, afin d'avoir un port à la disposition de l'armée chrétienne et de faire de cette

ville la base des opérations ultérieures. « Lorsqu'on veut » tuer le serpent, disait le comte d'Artois, on doit d'abord » lui écraser la tête; prenons le Caire, et tout le reste se » soumettra. » Cette opinion triompha.

Cependant un événement qui pouvait être extrêmement heureux aux chrétiens survenait en Egypte : le soudan succombait. Sa mort eût, incontestablement, entraîné la complète désorganisation de l'armée égyptienne, si son épouse favorite, femme d'un grand génie, mettant l'intérêt de la patrie au-dessus de sa douleur personnelle, n'eût caché cette mort et chargé Fakreddin de diriger les opérations militaires. Tout se fit au nom de l'illustre défunt, jusqu'à ce qu'un nouveau sultan pût prendre en mains les rênes du gouvernement.

L'armée chrétienne se mit en marche le 7 décembre. Pendant les premiers jours, elle ne rencontra qu'un faible détachement qui, par sa modeste allure, semblait demander grâce; c'était une tactique de la part d'un ennemi qui avait reçu l'ordre de donner une confiance téméraire aux Croisés, afin de leur nuire en tombant ensuite sur les corps détachés. Les Templiers, s'étant un peu écartés du corps de l'armée, furent attaqués par les Musulmans; mais cette attaque fut reçue avec tant de courage, que tous les Sarrasins périrent par l'épée des Français ou furent engloutis dans les eaux du Nil. Ce brillant fait d'armes ajouta encore à la terreur; on crut que rien ne pourrait plus arrêter la marche des Français.

Le premier grand obstacle que rencontrèrent les Croisés fut l'Aschmoun-Thener, canal profond, aux bords escarpés, ayant une largeur égale à celle de la Seine. Les Français commencèrent une jetée; mais, à mesure qu'elle

avançait, les Musulmans creusaient à l'autre bord une égale largeur, ce qui rendait vains les travaux des Croisés. Lorsque nos soldats essayaient de s'avancer, ils se trouvaient bientôt arrêtés par le terrible feu grégeois, que nous devons caractériser.

Rien de plus célèbre au moyen âge que le feu grégeois, projectile terrible qui, suivant Le Beau, « brûlait dans l'eau, dévorait tout; ni les pierres, ni le fer même, ajoute le même historien, ne résistaient à son activité. Lorsqu'on se servait d'arbalètes ou de balistes, on en jetait une prodigieuse quantité, qui, traversant l'air avec la splendeur de l'éclair et le bruit du tonnerre, embrasaient avec une horrible explosion des bataillons, des édifices entiers, des navires (1). »

« Adroitement lancé, dit Michaud, ce feu dévorait les vaisseaux, les *soldats et leurs armes*; semblable à la foudre du ciel, rien ne pouvait arrêter son explosion et ses ravages. Les flots de la mer, loin de l'éteindre, ne faisaient que redoubler son activité (2). »

« Les chrétiens, dit M. Michelet, souffraient horriblement des feux grégeois que leur lançaient les Sarrasins, et qui les brûlaient *sans remède, enfermés dans leurs armures* (3). »

Pour donner une idée plus exacte de ce feu, nous croyons devoir citer un passage de Joinville, dont l'imagination vive ne reste jamais guère en-deçà de la réalité. « Un soir, dit-il, avint là où nous quîétions les châtels de nuit, que ils (les Sarrasins) nous avièrent un

(1) *Histoire du Bas-Empire*, t. XIII.

(2) *Histoire des Croisades*, t. III.

(3) *Histoire de France*, t. II.

engin que l'on appelle perrière, ce que ils n'avoient encore fait, et misrent le feu gregoiz en la sonde de l'engin... Le premier cop que ils getèrent vint entre nos deux chats-chastels, et chaî en la place devant nous que l'ost avoit fait pour boucher le fleuve. Nos esteigneurs furent appareillés pour estaindre le feu. La manière du feu gregoiz estoit tèle, qu'il venoit bien devant aussi gros qu'un tonnel de verjus, et la queue de feu, qui partoît de li, estoit bien aussi grant comme un grant glaive; il faisoit tèle noise au venir, que il sembloit que ce feust la foudre du ciel : il sembloit un dragon qui voloît par l'air, tant getoit grant clarté. Trois fois nous getèrent le feu gregoiz celi soir et le nous lancèrent quatre fois à l'arbalière à tour... L'une des fois que ils nous getèrent, li chaî encaste le chas-chastel que les gens monseigneur de Courcenay gardoient... Nous saillimes sus et alames là, et nous esteignismes le feu. » Joinville rend compte du dégât que fit le feu grégeois pendant l'expédition de saint Louis : il nous apprend qu'il mit le feu à trois tours en bois, qu'il consuma une tente de toile et une palissade en planches de sapin; mais il ne nous dit pas qu'il ait tué un seul homme : plusieurs croisés, le roi lui-même en fut couvert, sans qu'il soit dit qu'il ait reçu aucun mal.

Les chrétiens, qui avaient souffert du feu grégeois pendant qu'ils travaillaient à se faire une route à travers l'Aschmoun, employèrent un mois tout entier sans avoir réellement avancé; s'ils purent traverser le canal, ils le durent à un Bédouin, qui s'engagea à faire connaître un gué, si l'on voulait lui donner cinq cents besants d'or. Le gué une fois reconnu, tout fut disposé pour le traverser : les escadrons furent échelonnés de manière à opérer le pas-

sage successivement et sans trouble. Le roi voulait se mettre à la tête de l'avant-garde; mais le comte d'Artois, son frère, le pria si instamment de lui en céder le commandement, que Louis le lui accorda, le conjurant seulement de ne point s'avancer témérairement et de s'arrêter à un lieu déterminé. Robert, après avoir fait toutes les promesses demandées, fut mis à la tête d'un corps de troupes, auquel se joignirent les Anglais, les Templiers et les Hospitaliers : il culbuta 300 cavaliers sarrasins placés à la défense du passage. Enivré de son premier succès, malgré les instantes prières du grand-maître des Templiers, Robert s'élance à la poursuite des Musulmans, pénètre avec eux dans leur camp et y jette une telle épouvante, que tout prend la fuite et se sauve à La Massoure. Le comte d'Artois, qui ne se possède plus, veut continuer la poursuite et repousse dédaigneusement les prières du grand-maître des Templiers qui le conjure de suspendre sa marche : « Les timides conseils, répond Robert, ne sont pas faits pour nous ; » et, à ces mots, il vole à la suite des Sarrasins et pénètre dans la ville, abandonnée par tous les guerriers infidèles.

Si toute l'armée chrétienne se fût trouvée au-delà du canal, quand Robert pénétra dans La Massoure, la victoire eût été complète ; mais le passage s'était opéré avec beaucoup de lenteur et de difficulté. Un chef mameluck s'étant aperçu que, loin d'avoir cédé devant l'armée française tout entière, les Musulmans n'avaient été mis en déroute que par un faible détachement, rallie les Sarrasins, prend en main le commandement général et se place entre La Massoure et le gros de l'armée chrétienne, de manière à isoler complètement le petit corps de troupes

qui avait été assez imprudent pour entrer dans la ville. Il ordonne en même temps de fermer les portes de la place et d'attaquer dans les rues les chevaliers téméraires qui s'y étaient engagés. Bientôt une grêle de traits, de pierres, des pots d'eau bouillante, du sable rougi au feu, écrasent les chrétiens ou brûlent leurs chairs jusqu'aux os.

Le bruit du malheur arrivé au comte d'Artois parvient à l'armée chrétienne, qui effectuait encore le passage du canal. Les plus braves chevaliers s'élancent aussitôt comme l'éclair, et sont bientôt arrêtés par les Mameluks, *lions des combats*, dit un auteur arabe, *qui se précipitent sur les Français comme une furieuse tempête; leurs terribles massues répandaient partout le meurtre et les blessures*. Le combat devient bientôt une lutte corps à corps, sans ordre ni évolutions; ce sont de faibles détachements qui s'attaquent, se dispersent, sont tour à tour vainqueurs et vaincus

Tout-à-coup on aperçoit un nuage de poussière, on entend le son des trompettes et des clairons mêlé au hennissement des chevaux, et l'on voit saint Louis s'avancant précipitamment, portant un casque doré sur sa tête, tenant dans sa main une épée d'Allemagne, et animant tout par sa contenance héroïque. Cette troupe, impatiente du combat, commet la faute de la précédente; elle se forme en petits détachements, se précipite sur les Musulmans, qui se dispersent, afin de les attirer, de les envelopper ensuite et de les écraser. Le roi, qui ne pouvait se faire entendre, ordonne à l'oriflamme de se rapprocher du canal, afin de se tenir en communication avec le duc de Bourgogne, qui n'avait pas encore effectué son passage. La vue de l'oriflamme ramène, en effet, un

grand nombre de guerriers ; mais beaucoup d'autres ne le suivent point et périssent.

Bientôt la confusion est à son comble ; on répand que les Musulmans sont partout victorieux , que le roi commande la retraite. L'armée se débande, et c'est une fuite précipitée. Saint Louis rappelle ses guerriers au combat, se précipite sur les bataillons ennemis, se voit investi par les Sarrasins, les repousse, rend la confiance à ses soldats et finit enfin par triompher.

Presque tous ceux qui avaient volé à La Massoure pour secourir le comte d'Artois, périrent sans pouvoir entrer dans la place. Après d'incroyables et inutiles efforts pour forcer les portes, le duc de Bretagne revint, à l'approche de la nuit, vomissant le sang à gros bouillons ; son cheval, hérissé de flèches, avait perdu sa bride et ses harnais. Dans cet état, il était encore terrible à ceux qui le poursuivaient. Louis était accablé de douleur ; comme on lui demandait des nouvelles de son frère, il répondit : « Tout ce que je sais, c'est qu'il est en paradis. » Aux félicitations qu'on lui faisait sur sa victoire, il se contenta de lever au ciel ses yeux mouillés de larmes.

La victoire était demeurée aux Français, mais c'était une de ces victoires qui ont des suites presque aussi fatales qu'une défaite, car la plus grande partie des chevaux avait succombé, et les plus vaillants chevaliers étaient morts sur le champ de bataille. Louis se retrancha dans le camp des ennemis, où il trouva toutes leurs machines de guerre. Les Sarrasins avaient compris que, quoiqu'ils eussent cédé le champ de bataille aux Français, l'avantage effectif était de leur côté, parce que les pertes des Croisés étaient irréparables, tandis que les

leurs pouvaient en peu de jours être complètement réparées. Des pigeons, destinés à être envoyés au Caire au commencement de la bataille de La Massoure et qui tombèrent dans le camp des Français, portaient un billet ainsi conçu : « Au moment où l'oiseau est expédié, l'ennemi attaque Mansourah ; une bataille terrible est livrée par les chrétiens aux Musulmans. » Après la bataille, un autre messenger était chargé de porter la nouvelle que Mahomet s'était déclaré contre les chrétiens.

Saint Louis se hâta, le lendemain, de jeter un pont sur le canal ; travail qui fut exécuté en quelques heures, malgré les attaques incessantes des ennemis. C'était le mercredi des Cendres, que l'armée voulut consacrer aux exercices de la pénitence, afin d'effacer une multitude de péchés bien indignes du nom chrétien, et d'obtenir du ciel, s'il était possible, l'éloignement des calamités qu'il n'était que trop facile de prévoir. Les Sarrasins demeurèrent deux jours en repos ; mais le roi apprit que le troisième était destiné à une attaque furieuse.

Au lever du jour, Louis mit ses troupes sous les armes, plaça la cavalerie au premier rang, l'infanterie derrière, puis un corps de réserve. Les Musulmans prirent des dispositions analogues, et étendaient ou resserraient leurs lignes, suivant que les Français le faisaient. Le duc d'Anjou, placé à la tête du camp du côté du Nil, fut attaqué le premier et vit toute sa troupe dans le plus complet désordre, épouvantée par le feu grégeois. Il allait être entièrement défait si Louis, après avoir mis en fuite les Musulmans qui lui étaient opposés, n'eût volé à son secours, sans s'inquiéter ni des flèches des ennemis, ni du feu grégeois dont il était tout couvert.

Les Flamands, n'ayant pas donné dans la dernière bataille, purent facilement triompher des Musulmans. Quant aux Templiers, eux qui avaient tant perdu dans La Massoure, ils furent un moment percés en tous sens; leur grand-maître trouva une mort glorieuse; mais, grâce à une valeur plus qu'humaine, ils eurent la gloire de voir fuir leurs ennemis. Les Champenois, voisins des Templiers, furent plus heureux; ils repoussèrent bien loin la cavalerie et l'infanterie musulmane, et revinrent chargés d'armes enlevées aux ennemis. Le comte de Poitiers, placé à la tête des Poitevins qui, presque tous à pied, se croyaient pour cela incapables de se défendre, eut la douleur de voir envahie l'enceinte du camp dont il avait la garde; il fut lui-même un instant prisonnier: mais comme il était très aimé, les valets, les cuisiniers, les femmes, s'armèrent de bâtons, de torches, de broches, et tombèrent sur les Musulmans et leur ravirent leur proie.

Enfin la victoire se déclara sur toute la ligne en notre faveur, et cette journée fut assurément l'une des plus glorieuses pour nos guerriers. Saint Louis caractérise ainsi cette victoire: « Dieu s'est déclaré pour les Français, et les Sarrasins ont éprouvé beaucoup de pertes. » Dans cette journée, comme dans la précédente, les Français ont eu toute la gloire, et les Sarrasins tout l'avantage. »

Le nombre des blessés et des malades était si grand, que les Français durent renoncer à tout espoir de conquêtes. Il eût fallu alors continuer l'expédition ou opérer la retraite; mais le roi et son conseil, poussés par un sentiment d'humanité, voulurent attendre que l'état sa-

nitaine de l'armée fût plus satisfaisant. Au lieu de s'améliorer, il prit des proportions réellement effrayantes. Une affreuse épidémie vint frapper le petit nombre d'hommes valides qui restaient encore dans le camp chrétien, et exerça un tel ravage, que la plaine fut bientôt couverte de cadavres. Ceux qui étaient tombés dans le canal et qui revenaient sur l'eau formaient une digue de la largeur d'un jet de pierre. Le roi, voulant rendre les honneurs de la sépulture aux chrétiens, paya cent hommes pour séparer les fidèles des Sarrasins et les placer dans de grandes fosses. Cette opération, jointe à la mauvaise nourriture des Croisés, qui voulurent garder religieusement le jeûne et l'abstinence du saint temps de carême, multiplia les malades et les morts. « La chair des jambes, dit Joinville, se desséchait jusqu'à l'os ; la peau devenait noire, tannée et couleur de terre, à la ressemblance d'une vieille houze (botte) ; la chair d'entre les gencives nous pourrissait, et sitôt qu'on se prenait à saigner du nez, on était bien certain d'être mort de brief. Pour mieux nous guérir, les Sarrasins, peu après, nous affamèrent. »

L'armée chrétienne étant approvisionnée par le Nil, le sultan plaça des troupes sur le bord du fleuve et une flotte sur les eaux pour barrer le passage aux vaisseaux français qui tentaient de remonter le courant. Alors les Français ne reçurent ni vivres, ni nouvelles de Damiette.

Après un mois et demi de souffrances inouïes, il fallut songer à la retraite. Le roi tenta d'abord de traiter avec le sultan, qui demanda la remise de Damiette en échange de Jérusalem et de quelques autres villes de la Palestine : cette condition avait été acceptée par saint Louis ; mais

le soudan exigea de plus, pour sûreté de la convention, que le roi se remettrait entre ses mains jusqu'à la tradition de Damiette. Louis poussa le dévouement jusqu'à y consentir ; mais son armée s'y étant opposée, l'ordre d'opérer la retraite fut donné : pour la rendre plus facile, tous les malades furent embarqués sur le Nil, tandis que les hommes valides longeaient le fleuve.

Le roi, extrêmement affaibli par la maladie, conservait son calme et sa sérénité au milieu de ces affreux désastres ; il voulait être partout, veiller à la sûreté du dernier des soldats comme du premier des capitaines ; quoiqu'il ne pût porter ni casque ni cuirasse, à cause de sa débilité, il prétendit demeurer à l'arrière-garde pour protéger la retraite. L'armée française repassa le Aschmaoun sans difficulté ; mais elle négligea, malgré les ordres du roi, de couper le pont construit sur le canal, ce qui fournit aux ennemis un passage facile. L'arrière-garde, obligée de combattre sans cesse, voyait chaque jour, disons mieux, à chaque heure, quelques-uns de ses braves succomber ; mais, malgré ses pertes, animée par la présence du roi, qui, quoique mourant, se conduisait en héros, elle soutint bien la retraite jusqu'au bourg de Minieh, où le monarque, escorté de quelques cavaliers, *fut descendu*, dit Joinville, *au giron d'une bourgeoise de Paris*. La fatigue, la maladie, et la douleur d'un désastre affreux l'avaient tellement accablé, que *tous décidèrent qu'il allait passer le pas de la mort*. Gauthier de Châtillon se chargea de protéger la retraite du roi ; placé à l'entrée d'une rue étroite, il soutenait le choc des infidèles avec un courage au-dessus de tout éloge ; sa cuirasse et même son corps étaient souvent couverts de

traits qu'il arrachait pour les lancer à ses ennemis, ralliant quelques braves autour de lui par ce cri : « *A Châtillon, chevaliers, à Châtillon! où sont mes prudhommes?* » Il succomba enfin sous les coups d'un Musulman, qui, étonné de sa bravoure et de sa fidélité, non content de conserver précieusement ses armes, voulut encore chanter le *courage du plus vaillant des chrétiens*.

L'arrière-garde, retirée sur une montagne voisine, se défendait avec une extrême valeur et inspirait encore une telle crainte, que les Sarrasins se trouvèrent heureux d'accepter une trêve, qui fut rompue par la lâcheté ou la trahison d'un Français. Au moment où Montfort remettait son anneau au chef musulman et lui frappait dans la main, *un traître, mauvais huissier, nommé Marcel, s'écria : Seigneurs chevaliers français, rendez-vous tous, le roi vous le mande de par moi; ne le faites pas tuer*. A ces mots, tous les guerriers français mettent bas les armes pour sauver la vie au roi; l'émir rompt les négociations en disant : « On ne fait pas de trêve avec un » ennemi vaincu. » Un des principaux émirs court à Minieh, fait le roi prisonnier et le charge de lourdes chaînes; grande et noble victime dont la captivité devait entraîner des désastres plus grands encore que ceux que nous venons de décrire. A la nouvelle de la captivité du roi, le corps d'armée demeure stupéfait et comme frappé de la foudre; la plupart des guerriers restent immobiles; les autres, au lieu de se sauver à Damiette, retournent sur leurs pas pour se faire massacrer ou partager le malheur du roi; tous se laissent égorger sans songer à se défendre : mais ce qui pouvait le plus étonner, ce fut de voir les chrétiens, dont la foi était si ferme, de-

meurer impassibles en entendant prononcer d'horribles blasphèmes contre Jésus-Christ.

Assistons maintenant aux malheurs de ceux qui avaient pris place sur la flotte du Nil. A peine embarqués sur le fleuve, un vent violent les repousse, malgré les efforts des rameurs, du côté de La Massoure, où plusieurs vaisseaux échouèrent, tandis que les autres s'entrechoquaient avec violence et éprouvaient de grandes avaries. Ce n'était là que le commencement du désastre ; en descendant le Nil, la flottille chrétienne fut rencontrée par la flotte égyptienne, dont la vue seule mit en fuite les archers chrétiens qui suivaient le bord du fleuve pour protéger les navires français. On lança alors une telle nuée de flèches armées de feux grégeois sur nos vaisseaux, qu'on aurait dit que *toutes les étoiles du firmament tombaient* pour consumer par le feu les chrétiens et leurs navires, qui se rendirent sans combat. Un seul échappa, ce fut celui que montait le légat du Pape ; tous les autres furent pris ou submergés. Le vaisseau que montait Joinville, environné de quatre galères musulmanes, reçut l'ordre de se rendre, ordre que tous les chefs résolurent d'accepter, à l'exception d'un sien clerc, qui voulait qu'on se fit tuer pour aller droit en paradis, ce qu'ils ne voulurent pas. Le sénéchal eût été tué si un renégat, qui le reconnut, ne l'eût couvert de son corps, en criant : « C'est le cousin du roi. » Joinville fut dépouillé, et serait resté nu, si un Sarrasin ne lui eût jeté un *chaperonnet* qu'il mit sur sa tête, et une *sienne couverture d'écarlate fourrée de même vert*, que lui avoit donnée madame sa mère ; il s'en couvrit tout tremblant de la maladie et de la grande peur qu'il avoit.

Dans cette fatale retraite, plus de 30,000 chrétiens furent mis à mort, et plus de 12,000 faits prisonniers.

La nouvelle de cet affreux désastre, portée à Damiette par quelques soldats échappés au massacre général, y jeta la plus grande terreur. La reine Marguerite, qui était sur le point d'accoucher, était saisie d'une telle frayeur, qu'elle ne pouvait dormir sans avoir la main d'un vieux chevalier, qu'elle avait pour garde. Elle fit sortir un instant toutes les personnes de sa chambre et dit au vieux chevalier : « Sire chevalier, promettez-moi » que vous m'accorderez la grâce que je vais vous de-
» mander. » Il le promit par serment. Marguerite continua ainsi : « Je vous requiers, sur la foi que vous m'a-
» vez donnée, que si les Sarrasins prennent cette ville,
» vous me couperez la tête avant qu'ils puissent me pren-
» dre. *Très volontiers le ferai-je, répliqua le vieux*
chevalier, et si ai-je eu en pensée d'ainsi faire, si le
cas y écheoit. »

Le lendemain, la reine mit au monde un fils à qui elle donna le nom de Jean Tristan, afin de conserver toujours le souvenir du triste moment où il était né. Tous les genres de calamités semblaient vouloir fondre sur la malheureuse princesse ; à la destruction de l'armée française, à la captivité de son royal époux, aux douleurs de l'enfantement, on vint ajouter la fâcheuse nouvelle que les Génois et les Pisans, race mercantile, voulaient quitter la ville, remonter sur leurs vaisseaux et abandonner les Français sur la terre de la captivité. Ce ne fut qu'en leur comptant beaucoup d'or et en leur en promettant plus encore, qu'on parvint à les retenir, et probablement à sauver une ville qui devait, dans la suite, servir à faciliter les conditions de la paix.

Saint Louis, jeté dans un vaisseau de guerre, fut traîné à La Massoure, où il éprouva ce que l'infortune et la misère ont de plus amer. C'est là surtout que le roi fit éclater la force que le christianisme donne aux âmes sincèrement religieuses. Quoiqu'il fût dans le plus complet dénûment, qu'il n'eût, pour se couvrir pendant les froides nuits, qu'une vieille casaque qu'on eût à peine laissée à un domestique, il ne prononça pas un seul mot de plainte, ni ne s'abaissa à demander la moindre grâce à ses ennemis; ce qui le soutenait le plus dans son affliction, c'était son livre d'heures où il trouvait des maximes si consolantes. Aussi les infidèles, surpris de ce calme et de cette résignation, le regardaient avec admiration et disaient que si leur Prophète les livrait à de si grandes adversités, ils abandonneraient son culte et sa foi. Mais Louis se plaisait à répéter avec le roi prophète : « Ap- » puyé sur le Dieu vivant, qui est mon bouclier et ma » foi, je ne craindrai pas la foule des ennemis campés » autour de moi. »

Le sultan du Caire, désirant conserver le roi pour son triomphe, et voulant qu'il parût en grand monarque dans une cérémonie qui devait relever sa propre grandeur, lui envoya cinquante habits magnifiques, l'invita à sa table, lui offrit ses plus habiles médecins. Louis, avec ce sentiment de noblesse que donne toujours le véritable christianisme, répondit que son royaume était plus grand que celui de l'Égypte, et refusa tout. Il s'ouvrit bientôt après des négociations pour la liberté du roi, dans lesquelles ce noble monarque montra la même grandeur. Le soudan demandait qu'il abandonnât aux Musulmans toutes les villes de la Palestine qui étaient encore au pou-

voir des chrétiens ; et comme le roi répondait que ces villes ne lui appartenaient pas, le sultan essaya de l'effrayer en le menaçant de l'envoyer à Bagdad et de le promener dans toute l'Asie, afin de le donner en spectacle à tous les enfants de Mahomet. Louis se contenta de répondre à toutes les menaces : « Je suis le prisonnier du sultan, » qu'il fasse de moi ce qu'il voudra. »

Les prisonniers chrétiens étaient traités avec une barbarie que nous pouvons à peine qualifier. Ceux qui ne pouvaient payer des sommes énormes étaient entassés pêle-mêle dans une cour, exposés à l'injure de l'air et à tous les besoins de la faim. Chaque jour on en tirait deux ou trois cents que l'on sommait d'abjurer le christianisme sous peine de mort. Plusieurs eurent la faiblesse de céder à la peur et furent comblés d'honneurs ; mais le plus grand nombre résista et mérita la palme du martyre, car tous ceux qui demeuraient fidèles avaient la tête tranchée. Aucun de ceux qu'on enlevait ne rentrant dans la prison commune, ceux qui y restaient étaient dans la plus grande anxiété, se demandant les uns aux autres : « Sera-ce notre tour demain ? » Et tous s'exhortaient à mourir généreusement pour Jésus-Christ.

Les émirs, s'apercevant qu'ils obtenaient peu par leur horrible système d'abjuration, voulurent effrayer davantage les chrétiens ; ils les menèrent au Caire et leur montrèrent sur les portes de la ville les têtes des plus illustres chevaliers qui avaient péri dans le combat, ou qui avaient été immolés depuis. Les historiens musulmans les plus modérés nous racontent avec la plus complète indifférence les maux qu'on leur fit subir ; on dirait, en les lisant, qu'ils ont perdu tout sentiment d'humanité. Les

autres, ceux qu'on nomme les dévots, laissent apercevoir une joie farouche, comme si le sang répandu au nom de l'islamisme avait eu pour eux l'odeur la plus suave.

Le sultan, ayant échoué auprès du roi, s'adressa aux plus illustres barons, espérant, par leur entremise, arriver à la possession des villes de la Palestine occupées encore par les chrétiens. Le duc de Bretagne, parlant au nom des nobles français, ses compagnons de captivité, répondit que, ni Damiette, ni les villes de Palestine n'étant en leur pouvoir, ils ne pouvaient les livrer : « Eh » bien ! répliqua l'envoyé du sultan, puisque vous ne » tenez ni à la liberté, ni à la vie, vous allez voir des » hommes qui savent jouer du glaive. » Et aussitôt il fit entrer des guerriers farouches, qui pendant longtemps brandirent leurs épées sur la tête des captifs ; ils renouvelèrent le même exercice pendant plusieurs jours sans pouvoir ébranler un seul chevalier.

Quelques barons, fatigués d'une dure captivité, avaient résolu de se racheter individuellement ; résolution indigne, selon le roi, de la noblesse française, qui devait donner dans l'infortune le spectacle de l'union et de la grandeur d'âme. La parole du roi fut entendue, et chacun s'en remit à la volonté du monarque, pour traiter de la rançon de tous. Le roi entra, en effet, en négociation avec le sultan, qui désirait vivement la paix, parce qu'il voyait dans les émirs des ennemis beaucoup plus à craindre que Louis, et parce que le monarque français et beaucoup de ses barons, étant malades, pouvaient mourir et le priver ainsi d'une riche rançon. Almoadam consentit à la paix moyennant la restitution de Damiette,

et une somme d'un million de besants d'or, équivalant à douze millions de notre monnaie. Louis, en acceptant ces conditions, déclara que Damiette serait pour sa rançon personnelle, et l'argent pour celle de ses barons, parce qu'un roi de France ne se rachetait pas au prix de l'or : « Par la loi du Prophète, s'écria le sultan, franc et » libéral est le Franc qui ne barguigne pas sur une si » grande somme ! Qu'on lui aille dire que je lui remets » 200,000 besants sur sa rançon, et qu'il n'en paiera » que 800,000. »

Après avoir fixé l'époque du paiement de la rançon, de la remise de Damiette et de la délivrance des captifs, le roi et le sultan firent une trêve de dix ans entre les Egyptiens et les chrétiens de Syrie.

Peu après la conclusion de ce traité, les captifs se virent transportés à Pharescour, où l'on devait prendre les dernières mesures pour leur liberté. Mais le calice de douleur n'était pas encore épuisé pour eux ; Dieu leur réservait encore de nouvelles épreuves. Le sultan Almoadam, ayant voulu soumettre ses émirs et les ranger au rang de simples officiers, qui n'auraient de part au gouvernement que celle que le souverain voudrait leur accorder, les souleva contre lui.

Pour justifier leur crime aux yeux du peuple, ils accusèrent le sultan d'une infâme trahison envers la patrie et de conspiration contre l'islamisme ; en preuve de cette accusation, ils présentaient le dernier traité conclu avec le roi de France comme l'abandon des plus saines traditions de la religion de Mahomet et des véritables intérêts de l'Egypte. Par leur ordre, trente officiers sarrasins, tenant l'épée à la main et portant la hache

d'armes sur l'épaule, entrèrent dans la galère où se trouvaient les comtes de Bretagne, de Montfort, Baudouin, Guy d'Ibelin et le sire de Joinville; brandissant leurs sabres, ils menacèrent de donner la mort à ces seigneurs qui, croyant leur dernière heure arrivée, se jetèrent aux genoux d'un religieux de la Trinité pour en obtenir l'absolution. Comme il ne pouvait les entendre tous, Guy d'Ibelin, connétable de Chypre, se confessa à Joinville, qui lui donna *telle absolution comme Dieu lui en avait donné le pouvoir*. Ce n'était de la part des Sarrasins qu'un jeu qui se répétait en présence du roi.

Saint Louis, renfermé dans sa tente avec ses frères, avait entendu un grand tumulte, sans en connaître le motif. Octaï, chef des émirs, entra tout à coup, fit retirer les gardes du roi, et lui montra une épée ensanglantée : « Almoadam n'est plus, dit-il; que me donneras-tu » pour t'avoir délivré d'un ennemi qui méditait ta perte » et la nôtre? » Louis ne répondit rien. Alors, présentant la pointe de son épée : « Est-ce que tu ne sais pas, » ajouta l'émir furieux, que je suis maître de ta per- » sonne? Fais-moi chevalier, ou tu es mort! — Fais-toi » chrétien, répliqua le monarque, et je te ferai cheva- » lier. »

Octaï n'insista pas davantage; mais bientôt la tente fut pleine d'émirs qui, discutant vivement, paraissaient disposés, après leur premier crime, à en commettre un second. Puis, prenant tout à coup un ton respectueux, ils se justifièrent auprès du roi du crime qu'ils avaient commis, et promirent d'accomplir le traité conclu entre le sultan et le roi de France; ensuite ils s'inclinèrent profondément devant le monarque et se retirèrent, lais-

sant Louis dans l'étonnement d'un sentiment si respectueux.

Cette scène singulière a fait dire à quelques historiens que les Mamelucks avaient proposé le trône d'Égypte à saint Louis. Cette opinion s'est accréditée de nos jours, tant il nous est facile de croire tout ce qui semble favorable à la gloire de nos Français. Le sire de Joinville, qu'on a cité pour appuyer cette assertion, se contente de rapporter une conversation qu'il eut avec saint Louis. Le roi l'interrogeait sur ce qu'il aurait dû faire dans le cas où les émirs seraient venus lui offrir l'autorité suprême. Comme le bon sénéchal ne concevait point qu'on pût accepter une couronne de la main de *ces émirs séditionnaires qui avoient leur seigneur occis*, Louis ne partagea point cet avis, et dit que *vraiment*, si on lui eût proposé de succéder au sultan, *il ne l'eût mie refusé* (1).

Chose étrange ! les Musulmans se choisirent un souverain dans un sexe qu'ils tiennent en perpétuel esclavage. Un des premiers actes du nouveau gouvernement fut d'agiter ce qui serait fait des prisonniers chrétiens ; le conseil se trouva divisé. Les uns, prétendant que l'État était lié par le traité conclu entre le roi de France et le sultan, en demandaient l'exécution ; les autres le repoussaient. Cette dernière opinion fut rejetée ; seulement par esprit de défiance, les émirs ajoutèrent deux conditions à la première convention : 1° que le roi livrerait Damiette et paierait la moitié de la somme convenue pour la rançon des chevaliers, avant d'être mis en liberté ; 2° que le serment serait prononcé par les deux parties. « Nous

(1) Michaud, *Histoire des Croisades*.

» consentons, disaient les émirs, à être bafoués comme
» un pèlerin qui fait un voyage de la Mecque, la tête dé-
» couverte, ou bien à être aussi méprisés que celui qui
» reprend ses femmes après les avoir quittées. »

Voici la formule de serment proposée à saint Louis :
« Si je manque à mon serment, je serai semblable à celui
» qui renie son Dieu, qui crache sur la croix et la foule
» aux pieds. »

La première des conditions fut aisément acceptée par le roi ; mais il repoussa avec indignation la seconde, qu'il regardait comme contraire à l'honneur dû à Dieu et à la dignité royale. Vainement ses amis, ses serviteurs, les évêques, épouvantés à la seule pensée des tourments qui leur étaient réservés, lui représentèrent que le serment ne contenait rien que de bien légitime, Louis refusa obstinément, et se contenta de répondre avec le plus grand calme à la menace de mort : « Vous êtes maîtres de mon
» corps, mais vous ne pouvez rien sur ma volonté. » Les émirs, saisis de la plus vive admiration, cédèrent enfin en disant : « Le roi de France est le plus fier chrétien
» qu'on ait vu en Orient. »

Lorsque le roi donna l'ordre de remettre Damiette entre les mains des Sarrasins, il se manifesta dans la place une vive agitation. Après la première émotion produite par la crainte que le traité ne fût, de la part des Sarrasins, un moyen de se faire restituer une forteresse importante, on se disposa à obéir ; tous les chrétiens reçurent l'ordre de se préparer à abandonner une ville qui allait devenir la proie des infidèles. Plusieurs n'obéirent pas à cet ordre et furent cruellement punis de leur désobéissance ; car un des premiers actes des Musulmans, une fois maî-

tres de la cité, fut de mettre à mort tous les disciples de Jésus-Christ qu'ils y rencontrèrent. On dit que leurs cadavres, amoncelés sur un bûcher formé avec de la viande de porc, brûlèrent pëndant trois jours entiers.

La partie du traité exigée pour la libération de saint Louis était exécutée, et, loin de le remettre en liberté, les Infidèles délibéraient sur son sort. Quelques émirs proposèrent de le mettre à mort : « Nous voilà maîtres de » Damiette, disait l'un des émirs ; un puissant roi des » Francs et ses plus braves guerriers peuvent recevoir de » nous la mort ou la liberté. La fortune nous offre une » occasion d'assurer à jamais la paix de l'Egypte et le » triomphe de l'islamisme. Nous avons versé sans scrupule le sang de princes musulmans, respecterons-nous » celui des princes chrétiens venus en Orient pour incendier nos cités et réduire nos provinces en servitude? »

Cet infâme conseil avait été adopté par tous les émirs, à l'exception d'un seul qui osa défendre les droits de la foi jurée ; mais, s'apercevant que ce motif avait peu de poids, il en ajouta un qui était capable de faire impression sur des esprits avides : « Les morts ne paient point » de rançon, » dit-il, et il ne cessa de répéter cette maxime à chaque observation qu'on lui faisait : son opinion triompha enfin. Les prisonniers, traités alors avec les plus grands égards, furent conduits au bord de la mer où les attendaient des vaisseaux génois. Au moment d'être rendus à une entière liberté, les prisonniers craignirent encore de voir se prolonger leur douloureuse captivité : il manquait 1,000 besants d'or sur les 400,000 qui devaient être payés comptant. Ce n'est point sans une profonde douleur que nous consignons ici l'indigne

conduite des Templiers : établis pour la défense des Lieux saints, mais déjà déchus de leur primitive grandeur ; tenant plus aux intérêts matériels qu'à l'humanité et aux véritables sentiments religieux , ils n'eurent pas honte de refuser de prêter cette petite somme ; ils ne cédèrent qu'à la menace. Louis, rendu à la liberté, apprit que ses agents avaient, par des moyens coupables, trompé les infidèles de 10,000 besants ; non content de blâmer fortement ces indignes agents, donnant l'exemple de la plus scrupuleuse équité, il ordonna de rendre aux infidèles la somme entière. Ce dernier trait couronne admirablement la noble et belle vie de Louis en Egypte : le lecteur y a vu deux religions et deux mondes, il a dû juger de quel côté se trouvait la seule et véritable grandeur ; s'il ne l'avait pas senti, nous le plaindrions plus encore que nous ne le blâmerions.

Jamais peut-être événement plus douloureux n'avait frappé l'Europe, que celui de la captivité de Louis IX, dont la valeur, la prudence, les talents avaient fait concevoir les plus hautes espérances. Après les revers éprouvés par un roi si digne des plus brillants succès, le Père commun des fidèles, sur le point de désespérer du salut des chrétiens, adressa à tout l'Occident des lettres où se retrouvait le langage lugubre tenu autrefois par les Prophètes ; il invitait en même temps les fidèles à fléchir le Seigneur par d'ardentes prières et à prendre les armes pour la défense du nom chrétien. Il adressa à la reine Blanche une lettre spéciale où se trouvait tout ce qui pouvait consoler une mère malheureuse : l'éloge le plus complet de son fils, et l'espérance de le revoir pour la félicité de la France et l'honneur de la chrétienté.

L'Europe entière s'associa au deuil de la France. Matthieu Pâris assure que, dans plusieurs villes d'Italie, la foi commença à chanceler ; les habitants de Venise blasphémant le saint nom de Dieu et la Providence, il fallut, pour les ramener à des sentiments chrétiens, que les prédicateurs leur rappelassent les grands principes de la religion sur les épreuves que Dieu envoie aux hommes. Une ville d'Italie, alors sous le joug d'une faction désordonnée, eut l'infamie de faire des réjouissances publiques pour célébrer les désastres des Français en Egypte : le nom de Florence et de ses patrons, les Gibelins, mérite d'être attaché au pilori de l'histoire pour être à jamais flétri.

L'Angleterre partagea la douleur commune, moins parce que plusieurs de ses généreux enfants avaient glorieusement succombé à La Massoure, que parce que son roi n'avait pas permis à un plus grand nombre de ses sujets de prendre la croix : elle se persuadait que leur présence aurait pu épargner de si grands malheurs.

L'Espagne oublia qu'elle avait des Sarrasins sur son sol, pour gémir sur les malheurs arrivés aux Français ; le roi de Castille jura même de prendre la croix. Les peuples du Nord s'associèrent au deuil général ; en un mot, l'Europe entière manifesta la plus vive douleur, et jamais dans le monde on n'avait vu pour un homme pareille sympathie.

Saint Louis, rendu à la liberté, dirigea ses pas vers Ptolémaïs, suivi de quelques chevaliers qui tous portaient encore les traces de la captivité ; un grand nombre, affaiblis par les privations et les longues souffrances, ne purent supporter longtemps le fardeau de

la vie : chaque jour il mourait quelques-unes de ces nobles victimes ; Joinville dit qu'il versait des larmes en abondance et criait à Dieu : *Mercy*, lorsqu'il entendait chanter le lugubre *Libera me*. La présence du roi en Palestine était loin d'y être inutile ; quoiqu'il ne pût entreprendre aucune guerre, il rétablissait la concorde parmi les chrétiens d'Orient, soulageait les infortunes, employait son crédit pour obtenir la liberté de 12,000 Français détenus encore en captivité sur la terre d'Égypte. Cependant il recevait d'Europe les plus fâcheuses nouvelles : la reine Blanche, sa mère, le conjurait de revenir ; c'était aussi l'opinion de la plupart des Croisés. Joinville soutint une opinion contraire : « Vous allez outre mer, dit-il, mais » prenez garde au revenir ; nul chevalier, ni pauvre, ni » riche, ne peut retourner sans estre honni, s'il laisse » entre les mains des Sarrasins le menu peuple en quelle » compagnie il est allé. »

Cette opinion était celle de plusieurs grands seigneurs : « Que répondrons-nous, disaient-ils, à ceux qui, à notre » retour, nous demanderont ce que nous avons fait de » l'héritage et des soldats de Jésus-Christ ? Ecoutez les » malheureux habitants de la Palestine : ils nous accusent de leur avoir apporté la guerre et nous reprochent » déjà de préparer leur ruine par notre départ. »

Le roi demanda à réfléchir jusqu'au lendemain. Il réunit alors son conseil, et, après avoir exposé les diverses opinions, il finit par ces paroles : « Je demeure donc » pour sauver ce qui nous reste, pour délivrer nos prisonniers et profiter, s'il se peut, de la discorde des Sarrasins. Je ne veux d'ailleurs contraindre personne : » ceux qui veulent quitter l'Orient sont libres de partir ;

» quant à ceux qui resteront sous les drapeaux de la croi-
» sade, je déclare que rien ne leur manquera et que je
» partagerai toujours avec eux la bonne et la mauvaise
» fortune. »

Plusieurs chevaliers profitèrent de la liberté que le roi leur avait accordée de retourner en Europe. Sous sa prudente et active administration, la situation des chrétiens d'Orient s'améliora tellement, que si Louis se fût trouvé à la tête d'une bonne armée, il aurait pu jouer un rôle immense. L'assassinat du soudan d'Egypte avait inspiré au gouverneur de Damas la pensée de le venger sur les Mamelucks rebelles, dessein qui amena une rupture complète entre les deux grands peuples dont l'union avait fait succomber les puissances chrétiennes de la Palestine. Les deux peuples rivaux, déterminés à se combattre, recherchèrent tous deux l'appui du roi de France, à qui l'on fit les plus magnifiques propositions : la cession de Jérusalem et d'un grand nombre d'autres places, et la moitié du pays et du butin dont on se rendrait maître. La fatale expédition d'Egypte détermina le roi à se déclarer pour les Mamelucks, qui s'engagèrent à rendre la liberté aux chrétiens captifs, ainsi qu'aux enfants des chrétiens élevés dans la religion de Mahomet, et, en outre, à ôter les têtes des chevaliers français de dessus les portes et les murailles du Caire, preuves toujours éloquentes des désastres de nos troupes. Ce fut un touchant spectacle, lorsqu'on vit revenir ces malheureux captifs dont la mère-patrie avait pleuré la perte et qui semblaient sortir d'un autre monde. Pour remplir les vues des Mamelucks, il eût fallu une armée nombreuse à Louis, qui conjura sa mère de faire publier une nouvelle

croisade et de lui envoyer de nouveaux guerriers. Cet appel eut si peu de succès, que les Mamelucks, désespérant de réaliser leurs desseins, firent la paix avec les Syriens et tournèrent de nouveau leurs communs efforts contre les chrétiens.

La grande occupation du roi en Palestine fut de visiter les places qui demeuraient encore aux chrétiens, afin de les mettre en état de défense. En se rendant à Sidon, après avoir battu les Turcomans sur l'un des pics du Liban, il eut le douloureux spectacle de voir les cadavres de quelques chevaliers lâchement assassinés par les infidèles peu de temps auparavant; il ordonna au légat de bénir un cimetière et commanda ensuite à des guerriers d'inhumer ces cadavres infects. Comme personne ne voulait les toucher, il descendit lui-même de cheval et prit un cadavre dont les chairs tombaient de pourriture : « Al- » lons, mes amis, dit-il à ses chevaliers, donnons un peu » de terre aux martyrs de Jésus-Christ. » On ne put résister à un si bel exemple, et tous reçurent l'honneur de la sépulture.

Pendant que le roi était si vivement préoccupé des intérêts de la chrétienté, il vit revenir les missionnaires qu'il avait envoyés au grand sultan des Tartares. André de Longjumeau, qui était à la tête de la mission, fit une magnifique description de son long voyage. Après une année entière d'une marche de dix lieues par jour, il était enfin arrivé au palais du grand kan des Tartares, dont le nom était si célèbre en Orient. Ils firent la description des pays qu'ils avaient parcourus, des monceaux effrayants d'ossements humains qu'ils avaient rencontrés, des sages lois, de l'ordre admirable dont le kan

avait su doter ses sujets. Ce qui flatta le plus le roi dans ce récit, c'est qu'ils assurèrent que le christianisme était florissant dans ces contrées, et qu'ils avaient vu plus de huit cents chapelles où l'on chantait les louanges du vrai Dieu. Saint Louis, touché du récit d'André de Longjumeau, résolut d'envoyer de nouveaux missionnaires en Tartarie, afin d'étendre le royaume de Jésus-Christ dans ces contrées.

Lorsque l'imagination des Croisés était encore remplie des récits des missionnaires sur ce qu'ils avaient vu en Tartarie, il arriva au camp une ambassade capable d'impressionner bien plus vivement encore les esprits. Le Vieux de la Montagne, ce grand chef des *Assassins*, envoya des députés à saint Louis, pour lui demander s'il connaissait leur maître : « J'ai entendu parler de lui, répondit le monarque. — Pourquoi donc, ajouta l'un des » ambassadeurs, n'avez-vous pas recherché son amitié, » en lui envoyant des présents, comme l'ont fait l'empereur d'Allemagne, le roi de Hongrie, le sultan du » Caire et tant d'autres grands princes ? »

Le Vieux de la Montagne redoutait les Templiers ; ceux-ci déclarèrent à ses envoyés que si leur maître n'envoyait des présents au roi de France, il subirait bientôt un sévère châtiment. En effet, peu après le roi vit revenir les mêmes ambassadeurs. Parmi les présents qu'ils étaient chargés d'offrir au roi, on remarquait plusieurs vases, un jeu d'échecs, un éléphant en cristal de roche ; le Seigneur de la Montagne avait joint à ces présents une chemise et un anneau, symboles d'alliance, d'après lesquels, dirent ses envoyés à Louis, « vous et notre maître, vous devez rester unis comme les doigts de la

» main, et comme la chemise l'est au corps (1). »

Saint Louis répondit à cette politesse en envoyant au Vieux de la Montagne de riches vases en or et en argent. Le frère Yves, savant dans la langue arabe, eut de longs entretiens avec ce chef redouté, et consigna dans des mémoires, qui sont peut-être plus romanesques qu'historiques, tout ce qui nous est parvenu de l'un des plus étranges personnages dont les annales du monde aient eu à s'occuper.

Il semblait que tous les genres d'afflictions devaient accabler le saint roi dans son douloureux pèlerinage. Un message apporta la triste nouvelle de la mort de la reine-mère. Le légat chargé de remplir auprès du monarque la plus pénible des missions, le conduisit dans la chapelle, *son arsenal contre toutes les traverses du monde*. Après avoir cité quelques grandes maximes sur les vanités des choses de la terre, le légat ajouta : « Remerciez » Dieu de vous avoir donné une mère qui a veillé avec » tant de soin et d'habileté sur votre famille et sur votre » royaume. » Le légat s'arrêta un moment, puis il continua en poussant un profond soupir : « Cette tendre mère, cette » vertueuse princesse est maintenant dans le ciel. » A ces mots, Louis jeta un grand cri et versa un torrent de larmes. Revenu ensuite à un sentiment plus calme, il se mit à genoux devant l'autel et s'écria les mains jointes : « Je vous rends grâces, ô mon Dieu ! de m'avoir donné » une aussi bonne mère ; c'était un présent de votre mi- » séricorde ; vous le reprenez aujourd'hui comme votre » bien ; vous savez que je l'aimais par-dessus toutes les

(1) Michaud, *Histoire des Croisades*.

» créatures; mais puisqu'il faut, avant tout, que vos dé-
» crets s'accomplissent, Seigneur, que votre nom soit
» béni dans les siècles des siècles (1). »

La douleur des âmes sincèrement chrétiennes ne s'épuise pas en vains regrets et en pleurs inutiles; tout en payant à la nature le tribut de sensibilité qu'elle exige, le vrai chrétien élève ses pensées plus haut, il porte ses regards vers le tribunal de Dieu, où il sait que se trouve la plus noble portion de ce qu'il a perdu au monde. Saint Louis, sachant que les âmes les plus pures ont des fautes à se faire pardonner, fit beaucoup prier pour sa mère; sa douleur diminuait à mesure qu'augmentait la ferveur de ses prières.

Le retour du roi en France étant devenu absolument indispensable par la mort de la reine-mère, saint Louis fit préparer une flotte de quatorze vaisseaux pour le recevoir avec sa femme, les trois enfants qu'il avait eus pendant son voyage, et toute sa suite. Son départ fut un jour de deuil pour la Palestine; une foule immense l'accompagna jusqu'au port, bénissant son nom, racontant ses vertus, publiant le nombre des malheureux qu'il avait soulagés. Louis consolait la multitude en lui laissant le doux espoir qu'il reviendrait un jour la défendre et achever l'œuvre de sa délivrance.

Le roi mit à la voile le 25 avril 1254, ne cessant de demander au Ciel et de faire célébrer le saint sacrifice pour obtenir une heureuse navigation. Mais le Ciel, qui voulait toujours faire éclater davantage la perfection des vertus de saint Louis, lui réservait quelques nouvelles

(1) Michaud, *Histoire des Croisades*.

épreuves. Le vaisseau du roi, ayant heurté violemment contre un banc de sable près de l'île de Chypre, fut gravement endommagé et rendit la navigation très dangereuse ; comme on conseillait au roi de le quitter pour en monter un autre, le monarque, voyant que les pilotes voulaient continuer à le diriger : « Il n'y a personne » ceans, leur dit-il, qui n'aime autant son corps comme » je fais du mien ; si une fois je descends, ils descendront » aussi, et de longtemps ne reverront leur pays. J'aime » mieux mettre moy, la roine et mes enfants en la main » de Dieu, que de faire tel dommage à un si grand peuple » comme il y a ceans. » Paroles admirables, qui méritent d'être écrites en lettres d'or ! Le roi ne cessa, pendant son voyage, de donner des preuves de cette sollicitude constante pour les autres et de cette bonté de cœur que rien n'égalait. La reine Marguerite fit vœu d'offrir à saint Nicolas de Port, près de Nancy, un navire en argent ; vœu que le bon sénéchal accomplit au nom de la reine, la corde au col, nu-pieds et en chemise.

Le voyage de saint Louis à travers la France fut plus qu'un triomphe ; car, au lieu d'une joie bruyante et des ovations d'un moment, il recevait les bénédictions de tout un peuple qui se félicitait de son retour. Toutes les populations accouraient sur son passage pour bénir son nom et saluer leur père. Arrivé à Vincennes, Louis IX, tout entier au chagrin que lui causait le mauvais succès de son expédition et au souvenir des pertes qu'il avait éprouvées, voulait se dérober à toute manifestation bruyante. La bourgeoisie de Paris vint le conjurer de faire une entrée solennelle dans sa capitale. Cette grande ville, pour consoler le roi de ses malheurs et lui témoi-

gner combien il lui était cher, fit couvrir les rues de tapis, charger les murailles de verdure. « Il fut accueilli, dit Matthieu Pâris, à grand honneur et triomphe, comme naguère dans les villes et hameaux de son passage. Cependant on remarqua qu'il portait sur son visage une profonde tristesse, que les salutations respectueuses de ceux qui venaient au-devant de lui, les présents qu'ils lui portaient en reconnaissance de sa seigneurie, ne l'engageaient pas à relever ses yeux ou à interrompre ses soupirs; car, en songeant à sa captivité, il se reprochait la confusion générale dans laquelle il avait jeté la chrétienté. Craignant de causer de nouvelles dépenses à la ville en prolongeant son séjour à Paris, il retourna au manoir de Philippe-Auguste. Les *Requiem* succédèrent aux *Te Deum*, et on versa d'abondantes larmes sur les Croisés. »

Cette expédition si glorieuse pour le nom français, quoique marquée par les plus affreux désastres, mériterait peut-être de longues observations. Nous ne reviendrons pas sur la conduite de la guerre, nous en avons suffisamment signalé les fautes dans le cours de notre récit. Nous ne pouvons passer sous silence le but que plusieurs historiens attribuent à notre grand monarque : ils pensent que Louis IX voulait réunir l'Orient à l'Occident par l'heureux échange des productions et des lumières.

Malgré nos revers, l'Egypte fut tellement épouvantée du péril qu'elle avait couru, que, redoutant une nouvelle tentative de la part des Français, dont le nom seul faisait trembler, elle rasa complètement la ville de Damiette et fit reconstruire plus tard une ville du même nom, plus

loin de la mer; elle ordonna une jetée de pierres aux diverses embouchures du Nil, ce qui empêcha dès-lors et empêche encore aujourd'hui les grands vaisseaux de pénétrer dans ce fleuve.

La science et l'humanité profitèrent d'une expédition qui semblait avoir un tout autre but. Saint Louis, ayant appris qu'un émir faisait une magnifique collection de livres, donna, à son retour, l'ordre de transcrire tous les manuscrits qui se trouvaient dans les monastères; toutes ces richesses littéraires furent ensuite placées avec ordre dans une grande salle voisine de la Sainte-Chapelle. Pendant son séjour en Syrie, le sénéchal recueillit les *assises de Jérusalem*. Joinville, qui nous a conservé tous les détails de la croisade, nous eût bien plus satisfaits, si, au lieu de se contenter de nous donner la description des batailles, il nous eût initiés aux intéressantes conversations de son héros avec les législateurs orientaux.

L'effet le plus admirable de la première croisade de saint Louis fut de faire mieux éclater sa vertu et de le rendre encore meilleur et plus compatissant. Il avait besoin de l'adversité pour purifier ce qu'il y avait en lui de trop humain. Voici l'observation d'un historien protestant à ce sujet : « Le fruit de son affliction fut qu'il en devint plus homme de bien, ayant crû en zèle, modestie, prudence, diligence, et qu'il fut plus aimé et honoré des siens qu'il n'avait été avant son départ pour la guerre universelle, en singulière admiration pour la bonne vie et constance au milieu des plus grands dangers, comme un miracle entre les rois. »

§ IV. *Politique, administration et législation de saint Louis.*

Avant d'exposer cette partie importante de la vie de saint Louis, nous devons jeter un regard en arrière sur le gouvernement de la reine-mère pendant l'absence de son fils. Le roi et la France connaissaient la haute habileté d'une reine qui, jusqu'alors, avait pris la plus grande part au gouvernement, soit comme régente, soit par le soin qu'elle donnait aux affaires au nom de son fils. Cependant, malgré son habileté, la prospérité intérieure fut un moment interrompue par la terrible insurrection des pastoureaux.

La captivité de saint Louis, en jetant au milieu du peuple une grande douleur mêlée de surprise, engagea les hommes les plus simples à dissenter sur la cause des malheurs arrivés au roi. Une fois lancé sur cette pente, le peuple trouve vite au-dessus de lui la cause des malheurs qu'il déplore; il accusa, en effet, les grands d'avoir, par leurs vices, attiré la malédiction du ciel sur le meilleur des rois. Il ne fallait qu'un homme pour exploiter cette opinion populaire, et armer la populace contre la noblesse; cet homme se rencontra dans le fameux Jacob, surnommé le Maître de Hongrie, du pays où il était né. Il y avait, dans son extérieur, je ne sais quoi de propre à faire la plus vive impression sur la multitude; un air mystérieux, le langage d'un prophète, un visage pâle et creusé par le jeûne, une barbe qui descendait jusqu'à la ceinture, faisaient de lui un personnage qu'on se plaisait à comparer à ce que le mysticisme avait produit de plus fameux. Son histoire seule pouvait agiter les esprits in-

quiets et leur montrer un maître. On croit que, dans sa jeunesse, il était parvenu à former cette croisade d'enfants qui, au nombre de 50,000, avaient bravé l'autorité paternelle tant en France qu'en Allemagne, et s'étaient mis en route pour la Terre-Sainte. Les enfants français, arrivés à Marseille, comptant sur une sécheresse prédite qui devait mettre à sec le lit de la mer, attendirent longtemps, et périrent pour la plupart de misère; quelques-uns s'embarquèrent et arrivèrent jusqu'à Ptolémaïde, jetant en Orient la plus grande inquiétude sur l'état de la société occidentale, incapable de ramener au devoir les enfants eux-mêmes.

Le Maître de Hongrie résolut cette fois, non pas d'appeler les enfants aux armes, mais cette multitude de gens sans aveu, de misérables qui, n'ayant rien, n'ont aucune racine dans le sol. Il se mit à parcourir les bourgades de la Flandre et de l'Artois, appelant tous les pauvres à prendre la croix pour la délivrance de la Terre-Sainte, qui périssait entre les mains des riches, contre lesquels Jésus-Christ a fulminé les plus terribles anathèmes. A sa voix, les bergers abandonnent leur troupeau, les laboureurs leur charrue, les artisans leur métier, quittent la Flandre et l'Artois, traînant à leur suite tout ce qui voulait s'attacher à eux, sans distinction d'âge, de sexe, de condition : vagabonds, aventuriers, prostituées, etc. La reine-mère, qui avait d'abord espéré tirer quelque avantage de cette levée de boucliers pour la liberté de son fils captif, fut épouvantée lorsqu'elle apprit que ces gens sans morale et sans instruction ne respectaient rien, envahissaient les églises, montaient dans les chaires, déclamaient contre les riches et contre le clergé, revêtaient

les habits sacerdotaux et gravissaient les marches du saint autel. 100,000 pastoureux étaient entrés dans Paris et y commettaient des désordres qu'on n'osait réprimer, de peur d'avoir de plus grands désastres à déplorer ; ce fut avec peine qu'on parvint à faire sortir de la capitale cette multitude fanatisée, qui avait tant de confiance dans son chef, qu'elle s'attendait à chaque instant à lui voir opérer des miracles. Au sortir de Paris, les pastoureux se divisèrent en plusieurs bandes, dont la principale se dirigea sur Bourges, où le Maître de Hongrie devait faire des miracles. Au lieu d'être les témoins de miracles, les habitants de Bourges, voyant leur cité livrée à l'incendie et au pillage, sonnèrent le tocsin, appelèrent tous les citoyens à la défense de leurs propriétés, attaquèrent les pastoureux et détruisirent leur bande. Une autre troupe qui s'était dirigée sur Bordeaux éprouva le même sort. La fureur populaire, excitée partout contre des hommes qu'on représentait comme les ennemis de la société, fit disparaître les derniers vestiges de ces fanatiques : quelques-uns étaient passés en Angleterre ; ils n'y furent pas mieux traités que sur le continent.

Délivrée de l'inquiétude que lui avait causée l'apparition des pastoureux, Blanche de Castille vit surgir une difficulté qui pouvait être beaucoup plus dangereuse. Le roi d'Angleterre, profondément humilié de la perte de la Normandie, du Maine, de l'Anjou, du Poitou, etc., réclama ces diverses provinces avec menace de les reconquérir par la force, si la reine ne consentait à les restituer. Blanche, qui savait sans doute que les démêlés de Henri III avec ses barons ne lui permettraient

pas facilement d'entreprendre une guerre aussi considérable, recourut cependant au Pape, protecteur des Croisés. Le Pontife menaça de frapper de l'excommunication le monarque anglais, s'il osait faire quelques tentatives contre un royaume déjà rendu trop malheureux par la captivité de son roi. Matthieu Pâris, dont l'autorité en cette matière est extrêmement suspecte, prétend que Blanche avait consenti à rendre la Normandie, moyennant une somme considérable d'argent, qui devait être employée à la rançon du roi.

La Papauté, qui gémissait de la captivité du roi de France, étant elle-même persécutée par l'empereur d'Allemagne et obligée de faire un appel à la chrétienté, s'adressa encore à notre patrie. Quoique la France eût plus fait que les autres nations pour le maintien du Catholicisme, elle consentit à prendre en mains la protection du Père commun des fidèles contre Frédéric. Nos chaires commencèrent à retentir contre l'usurpateur des droits du Saint-Siège, et invitèrent les Français à aller combattre un nouvel ennemi de la religion. Toutefois, ce mouvement fut arrêté par la noblesse ; on ne pouvait, en effet, demander des trésors et des soldats à un pays épuisé, dont les défenseurs avaient péri en Egypte et dont le roi était loin de son pays, pour défendre les intérêts de la religion.

Une fois rentré dans ses Etats, Louis IX mit toute son application à les administrer avec la plus haute sagesse. Cette partie du règne que nous exposons est, incontestablement, la plus instructive. Pour lui donner les développements et l'ordre qu'elle exige, nous dirons d'abord la nature des rapports de saint Louis avec les nations étran-

gères; ensuite nous étudierons son action sur ses États; enfin nous parlerons des relations du saint roi avec l'Eglise.

I. Rapports de saint Louis avec les nations étrangères.

Du temps de saint Louis, les rapports avec les nations étrangères n'étaient point ce qu'ils ont été plus tard; on ne connaissait pas cette politique d'équilibre et de pondération qui, de notre temps, a essayé de gouverner le monde; il n'y avait alors ni ambassadeurs, ni agents consulaires permanents, chargés de défendre les intérêts nationaux dans les contrées étrangères. Cependant, quoique à cette époque chaque souverain semble s'occuper exclusivement de lui-même, de son gouvernement, de ses intérêts, comme un propriétaire s'occupe de son héritage, on commence à apercevoir des rapports internationaux plus fréquents et mieux ordonnés, qui dénotent une action mutuelle des souverains les uns sur les autres. Pour mieux définir l'action de saint Louis sur les nations étrangères, nous allons étudier ses rapports avec les souverains de l'Allemagne, de l'Espagne et de l'Angleterre, nous réservant de parler au chapitre suivant des relations de notre pays avec Naples et la Sicile.

L'Allemagne, pendant la plus grande partie du règne de saint Louis, eut un souverain qui fut presque toujours en état d'hostilité avec le Saint-Siège. Quoique cette lutte ne nous intéresse pas directement, elle mit cependant saint Louis en demeure de s'expliquer sur la manière dont il entendait pratiquer la politique étrangère; car, après la déposition de Frédéric, la couronne impé-

riale fut offerte à un fils de France; mais le roi la refusa, ne voulant pas entrer dans un démêlé qui aurait pu entraîner ses Etats dans une guerre étrangère dont les conséquences étaient incalculables. S'il ne voulut pas, pour sa famille, de la couronne de Frédéric II; s'il chercha même à déterminer le souverain Pontife à adoucir l'arrêt prononcé par le concile de Lyon, il ne sut pas moins défendre contre l'empereur les droits de la couronne et de ses sujets, lorsqu'ils furent clairement lésés. C'est ainsi que saint Louis exigea, avec beaucoup de fermeté, une réparation convenable pour l'intervention de Frédéric en faveur du comte de Toulouse; il montra la même fermeté lorsque Frédéric, contrairement au droit des gens, osa arrêter les prélats français qui se rendaient à un concile de Rome. Fermeté, dignité, bonté; voilà en trois mots tous les rapports du roi avec Frédéric II.

Saint Louis n'eut jamais de grands démêlés avec les monarques espagnols, qui ne s'immiscèrent guère dans les affaires de France que pendant la guerre des Albigeois, en prêtant un instant leur appui au comte de Toulouse, appui tellement transitoire, que la France n'eut aucune mesure particulière à prendre à cet égard. Mais il y avait un point plus important qui rapprochait les rois de France de ceux d'Aragon : c'est que ceux-ci avaient en France des terres de la mouvance de notre couronne, comme nos rois avaient en Espagne certains droits sur des terres de la mouvance de la couronne d'Aragon. Quoique ces droits n'occasionnassent alors aucune difficulté, les deux rois, afin d'obvier aux causes de dissensions pour l'avenir, conclurent un traité par lequel Louis céda au roi Jacques et à ses successeurs tous ses droits sur

les comtés de Barcelone, d'Urgel, de Bézalu, du Roussillon, de Lampourdan, de Cerdagne, de Conflans, de Girone et d'Auxonne. Le roi Jacques, de son côté, renonça, en faveur de Louis et de ses successeurs, à toutes ses prétentions sur près de trente domaines qu'il possédait en France.

Ce traité avait l'avantage de bien définir l'autorité des deux souverains, de fixer des droits perdus dans la nuit des temps et d'éloigner ainsi tout sujet de dissension. C'était ainsi établir une politique franche et digne d'un grand roi.

L'Angleterre était alors la nation qui donnait le plus d'inquiétudes à la France, non-seulement à cause des possessions que ce royaume avait sur le continent, mais encore à cause de celles qu'il avait perdues, qui étaient un sujet de dissensions presque continuelles.

La Guyenne, qui était toujours sous la domination de l'Angleterre, était vivement agitée, parce que Henri III, ayant voulu réduire par la violence les seigneurs dont la fidélité était chancelante, avait établi Montfort, comte de Leicester, gouverneur de cette province. Montfort, homme d'une sévérité presque sauvage, déploya tant de rigueur, que les seigneurs et les villes fidèles à l'Angleterre demandèrent instamment son rappel. Pour mettre fin à ces doléances, Leicester fit entrer en Guyenne des bandes nombreuses de mercenaires français, navarrais et brabançons, et commença une guerre tellement implacable, que l'archevêque de Bordeaux et les principaux de la noblesse gasconne déposèrent, au pied du trône du roi d'Angleterre, un acte d'accusation, déclarant que, s'il n'était fait droit à leur demande, ils se verraient

obligés d'implorer la protection d'un autre souverain. Simon de Montfort comparut devant la Cour des pairs d'Angleterre pour se justifier de l'accusation portée contre lui. Dans la chaleur de la discussion, le roi laissa échapper le mot de traître : « Traître, s'écria le comte ! » si vous n'étiez pas roi, vous vous repentiriez de cette injure. — Je ne me repentirai jamais, répliqua le roi, » que de vous avoir reçu et enrichi dans mes Etats. »

Le comte de Leicester retourna en Guyenne et y commit de telles violences, que les mécontents se déclarèrent déliés de tout devoir de vassalité envers l'Angleterre, et firent serment de fidélité au roi d'Aragon. Ce mouvement devenait d'autant plus redoutable, que plusieurs villes et forteresses avaient pris le parti de l'insurrection. Henri III, malgré l'opposition de ses barons, réunit une armée et parut en face de Bordeaux, avec trois cents gros vaisseaux. Henri ne rencontra aucune difficulté sérieuse. Le roi d'Aragon, loin de le combattre, s'interposa pour la réconciliation de ses sujets, maria même sa sœur avec le prince Edouard, qui fut nommé gouverneur de la Guyenne et mérita, par sa sagesse, l'affection de ses nouveaux sujets.

Les affaires de Gascogne ayant été terminées ainsi, le roi d'Angleterre désira repasser par la France, afin d'avoir une moins longue traversée, « ce qui, disait-il, lui causait toujours une fâcheuse indisposition. » Sa conduite déloyale pendant l'absence du roi, le souvenir de ses défaites passées, ne lui permettant guère d'adresser une demande directe, il sut faire agir quelques amis auprès de Louis, qui, toujours bon, l'invita avec une courtoisie digne de l'extrême générosité de son cœur. Henri

n'était pas seulement dominé par le désir de voir Paris et d'échapper au mal de mer ; connaissant la délicatesse de conscience du roi, il voulait faire naître en lui des scrupules sur la légitimité des conquêtes de son aïeul Philippe-Auguste. Il espérait enfin parvenir à obtenir la restitution, sinon intégrale, du moins partielle, de la Normandie, du Poitou, de la Touraine et de l'Anjou. Il ne se trompait pas, en effet, sur l'excessive délicatesse de conscience du roi, qui lui répondit : « Plust à Dieu que » les douze pairs et mon baronage consentissent à vous » céder ! certes, serions amis pour toujours, mais jamais » ne l'obtiendra-t-on de mes barons. » Enhardi par ces paroles, le roi d'Angleterre envoya bientôt des ambassadeurs pour réclamer ses droits.

Dominé par la sévérité de ses principes, saint Louis doutait de la légitimité de plusieurs acquisitions faites par Philippe-Auguste, qui, consultant plus l'intérêt que la bonne foi, profitait de toute occasion favorable pour confisquer les terres de ses ennemis. Afin de mettre sa conscience en repos par une transaction honorable, Louis conclut avec Henri III un traité par lequel il lui abandonnait le Limousin, le Périgord, l'Agénois, le Quercy et la partie de la Saintonge comprise entre la Charente et l'Aquitaine. Henri, de son côté, renonçait à toute prétention sur la Normandie, le Maine, la Touraine et le Poitou, et fit hommage au roi pour le duché d'Aquitaine.

Les politiques blâmèrent vivement saint Louis de cet abandon ; les provinces cédées se plaignirent et furent longtemps avant de vouloir reconnaître ce monarque pour saint, malgré sa canonisation.

Quoique Louis n'ait jamais voulu profiter de l'embaras de ses voisins pour s'agrandir, aucun roi cependant n'a travaillé plus efficacement que lui à étendre les limites du royaume. Soit par arrangement, soit à prix d'argent, il réunit à la couronne la plupart des terres cédées au roi d'Aragon, les domaines et comtés de Chartres, Blois, Sancerre, Mâcon, Perche, Arles, Forcalquier, Cahors et beaucoup d'autres terres qu'il serait trop long d'énumérer.

Malgré ses accroissements, le royaume de France n'atteignait pas encore, du côté du sud, les limites qu'ambitionnaient la plupart de nos rois, nourris par les souvenirs populaires de la vaste monarchie de Charlemagne. Plusieurs peuples situés au pied des Pyrénées reconnaissaient la suzeraineté du roi d'Aragon, et si les Provençaux venaient de recevoir pour souverain Charles d'Anjou, cette domination nouvelle ne paraissait pas leur plaire. Leur aversion pour un comte étranger, et surtout de race française, n'était pas douteuse. Au lieu de cette liberté sans frein dont ils étaient jaloux, ils savaient qu'on leur réservait une administration exacte et sévère, dont ils avaient le modèle en portant leurs regards au-delà du Rhône. « Au lieu d'un brave seigneur, dit un poète con- » temporain, les Provençaux vont donc avoir un sire ! » on ne leur laissera plus bâtir ni tours ni châteaux ; ils » n'oseront plus porter la lance ni l'écu devant les Fran- » çais. Puissent-ils mourir plutôt que de tomber en un » pareil état ! »

La haute équité du roi n'en était pas moins reconnue de tous les peuples : nous devons rapporter ici un hommage éclatant rendu à cette impartiale justice. L'Angle-

terre était divisée en deux partis : l'un reconnaissait le roi pour chef, l'autre le comte de Leicester. La puissance de ces deux partis se trouvant à peu près égale, leurs craintes mutuelles les portèrent à écouter les exhortations pacifiques des évêques, et ils convinrent de soumettre tous les points de la contestation à l'arbitrage du roi de France; expédient déjà proposé l'année précédente, mais qui avait été rejeté par Leicester. Louis accepta cet honorable office, et somma les deux parties de paraître devant lui à Amiens. Le roi Henri s'y rendit en personne; Leicester, qui s'excusa sur une indisposition réelle ou prétendue causée par une chute de cheval, y envoya des fondés de pouvoirs. Après que les deux parties eurent solennellement juré d'accepter la décision du roi de France, Louis entendit les allégations et les arguments de chacun, consulta sa cour et prononça un arrêt en faveur de Henri (23 janvier 1264). Par cette sentence, le roi annula les articles provisoires d'Oxford comme destructeurs des droits de la royauté et dommageables aux véritables intérêts de la nation, ordonna que les châteaux royaux fussent rendus, donna au roi l'autorité de nommer tous les officiers de l'Etat et ceux de sa maison, et d'appeler à son conseil les personnes qu'il jugerait convenable, indigènes ou étrangères; il le réintégra en outre dans la position où il se trouvait avant la réunion du *Parlement insensé*, et prescrivit de mettre en oubli toutes les offenses commises par l'un et l'autre parti. Le souverain Pontife, à l'appréciation duquel ce jugement fut déféré, le confirma comme étant l'expression de la plus stricte équité, et donna l'ordre à l'archevêque de Cantorbéry d'excommunier tous ceux qui, en vio-

lation de leur serment, refuseraient de s'y soumettre.

Cette sentence, appuyée de si honorables témoignages, ne fut cependant pas acceptée par les barons, qui, la considérant comme non avenue, recommencèrent des hostilités qu'il ne nous appartient pas de retracer.

II. *Administration intérieure du royaume sous le règne de saint Louis.*

Ce qui rendit saint Louis si cher à son peuple, ce qui le fit bénir de tous ses sujets, c'est l'ordre qu'il mit dans toutes les parties de son royaume, c'est la haute sagesse qu'il déploya dans la gestion de toutes les affaires publiques. Pour bien apprécier saint Louis sous ce rapport, il est nécessaire de le considérer sous trois points de vue principaux : 1° il faut examiner sa conduite à l'égard de la société féodale, avec les possesseurs de fiefs, grands et petits ; 2° il est nécessaire d'étudier son administration dans l'intérieur de ses domaines et sa conduite à l'égard de ses sujets proprement dits ; 3° enfin, il faut faire le tableau de sa vie intérieure et de famille, qui ne peut que nous instruire beaucoup.

Les rapports de saint Louis avec la société féodale ont été présentés par les différents auteurs sous des points de vue bien opposés ; les uns sont persuadés qu'ennemi déclaré de la féodalité, le saint roi ne cessa d'en saper les bases ; les autres sont convaincus qu'il chercha à la fortifier en la réglementant et lui donnant ainsi une vie qui lui échappait. En approfondissant les mesures que Louis IX prit relativement aux fiefs, on arrive à cette conclusion qui fut la règle de conduite de toute la vie

du monarque : respect entier pour tous les droits légitimes, guerre aux vices et aux abus. Dans la féodalité il y avait des abus qui ne ressortaient pas de l'institution, ils furent réprimés; il y avait des droits acquis soit par titres, soit par coutumes, ils furent intégralement conservés. Pour convaincre le lecteur du profond respect que saint Louis montra pour le régime féodal, considérons-le sous deux points de vue principaux : quant au gouvernement des fiefs, et quant au droit de guerre.

Le possesseur de fief était souverain sur sa terre; mais la royauté, pouvoir supérieur, devait en réformer les abus. Quoique suzerain universel, le roi n'a, par lui-même, aucun droit de réglementer les terres qui ne sont pas de son domaine. Aussi, lorsqu'il veut faire des réglemens généraux, il appelle ses barons, leur propose ses projets, les leur fait discuter, les porte en leur nom comme au sien, voulant qu'ils reçoivent leur force législative sur les fiefs, non-seulement du pouvoir royal, mais aussi de la puissance du seigneur féodal. Ainsi l'ordonnance de 1228, au sujet des hérétiques du Languedoc, est rendue *de l'avis de nos grands et prud'hommes*;

Celle de 1230, concernant les juifs, *du commun conseil de nos barons*.

Voici un autre fait qui montre avec quel soin saint Louis gardait les droits de tous. Les communes avaient, par leurs chartes, des droits aussi bien fondés que ceux des possesseurs de fiefs; aussi saint Louis consulte les bourgeois relativement aux mesures qui peuvent les intéresser.

Qu'on ne croie pas que saint Louis, après avoir obtenu le consentement d'un certain nombre de barons, étendait

ses mesures législatives aux autres; ceux qui s'y refusaient restaient sous le régime passé et n'en demeuraient pas moins amis du roi.

Le droit de guerre ressort essentiellement du droit de souveraineté, et quiconque est réellement souverain, doit pouvoir repousser par la force l'atteinte portée à son droit. Saint Louis, fidèle à cette maxime, reconnaît le droit de guerre aux seigneurs, véritables souverains sur leurs terres. En 1243, il prit le château de Fontenay, dit l'Abbatie, qui fut vaillamment défendu. Comme on l'engageait à faire périr tous ces héroïques défenseurs : « Non, répondit-il, parce que l'un n'a pu se rendre » coupable en obéissant à son père, ni les autres en servant leur seigneur. »

Quoique saint Louis respectât le droit de guerre particulière, sachant cependant qu'il était une grande source d'abus, il fit observer les réglemens généraux portés par ses prédécesseurs et consentis par les barons ou confirmés par la coutume. Témoin la *quarantaine du roi*, qui ne permettait point d'attaquer les parents de l'une des parties, ni de commettre aucun dégât dans leurs terres pendant quarante jours, à dater de l'explosion de la querelle : on ne pouvait ainsi céder au premier mouvement de colère. Saint Louis fortifia cette coutume par une ordonnance spéciale.

Les duels judiciaires faisant encore partie à cette époque de la justice féodale, il les respecta sur les terres qui n'étaient point de son domaine absolu. Il les interdit absolument sur les terres qui étaient du domaine de l'Etat, mais laissa aux seigneurs la faculté de statuer ce qu'ils

jugeraient convenable sur leurs terres. Son ordonnance est positive sur ce point (1)

Cette ordonnance, donnant aux sénéchaux, baillis et agents royaux, le droit de connaître des crimes et délits commis dans les domaines de la couronne, faisait faire un pas immense à la royauté, qui établissait ainsi le pouvoir judiciaire sur des bases entièrement nouvelles.

Bien que cette ordonnance ne concernât que les domaines de la couronne, elle fut généralement adoptée par les possesseurs de fiefs, qui furent frappés de la sagesse de ses dispositions. Le duel judiciaire se trouva ainsi détruit dans la plus grande partie de la France.

La justice tendait évidemment à se généraliser en France et prenait une forme inconnue dans les âges précédents; ce qui servit peut-être le plus à l'établir sur de nouvelles bases, ce furent les cas royaux et les appels, qui, s'étant multipliés sous saint Louis, transportèrent au roi ou à ses agents la connaissance de toutes les affaires importantes.

Telle fut la politique de saint Louis à l'égard des possesseurs de fiefs, politique profondément équitable, établie sur la reconnaissance des droits, et qui, en travaillant à réprimer les abus, fondait un pouvoir régulier, uniforme et général. Ce pouvoir se faisait si bien sentir dans toutes les parties du royaume, que la Coutume de Beauvais va même jusqu'à attribuer au monarque le droit de faire des lois générales.

Saint Louis, étant maître absolu dans ses domaines, s'appliqua à les doter de lois fortes; ce fut pour eux qu'il

(1) Guizot, *Histoire de la civilisation en France*.

rédigea ses admirables Etablissements, qui font époque dans les fastes judiciaires. Il voulut que chaque état eût sa loi particulière et son droit, en ce qui concernait sa profession, tout en laissant à chacun une grande liberté dans l'exercice de cette profession. Mais, outre ces réglemens qu'on peut regarder comme particuliers, il fit des ordonnances générales qui embrassaient tout ce qui peut intéresser la vie civile. Justice, bon ordre, police, tout avait été prévu avec une grande sagesse; et, afin que ces ordonnances ne fussent pas seulement écrites sur le papier, il rétablit les *Missi dominici* de Charlemagne, pour en assurer l'exécution.

Quoique ces magnifiques réglemens soient une preuve incontestable du soin que notre saint roi prenait de tous les intérêts de son peuple, il y a quelque chose de plus touchant encore dans sa vie, c'est lorsqu'on le voit descendre du sommet des généralités législatives pour venir s'asseoir sous un vieux chêne de la forêt de Vincennes et remplir la fonction de juge. Il laissait approcher tout le monde, grands et petits, nobles et roturiers, écoutant avec bienveillance leurs plus légers griefs, laissant exposer la cause dans tous ses détails, et prononçant ensuite des arrêts reçus avec d'autant plus de reconnaissance, qu'ils étaient tous marqués au coin de la plus haute sagesse.

Ce serait ici le lieu de parler des beaux réglemens de saint Louis sur les monnaies; nous croyons qu'ils seront mieux placés au livre spécial que nous nous proposons de consacrer à l'étude des différentes monnaies de la France. Observons seulement ici que, plus tard, pendant les plus affreuses calamités de la guerre de cent ans,

lorsque les rois, dans l'impuissance de satisfaire aux besoins de l'Etat, falsifiaient les monnaies, le peuple ne cessait de réclamer la monnaie de *monseigneur saint Louis*. Louis X, voulant donner de l'autorité à toutes ses mesures monétaires, avait soin de rappeler dans ses ordonnances qu'il n'innovait rien, se contentant de suivre les réglemens de son bisaïeul. Longtemps après, les gens du simple peuple portaient au cou, comme un talisman, de gros deniers tournois, sur lesquels se lisait le nom de saint Louis.

C'est surtout dans l'intérieur, dans ce laisser-aller sans gêne, que l'homme se montre tout entier : c'est aussi dans la vie intime, individuelle et de famille qu'on retrouve la justesse de l'esprit, l'exactitude et la sérénité qui caractérisaient saint Louis. Les exercices religieux tenaient une grande place dans la vie du roi. Un écrivain du ^{xiii}^e siècle nous apprend que ce pieux monarque récitait l'office divin avec son chapelain, à heure fixe, qu'il assistait chaque jour à la grand'messe, qu'il se relevait trois fois la nuit pour prier Dieu, « même aux jours et » aux nuits qu'il était avec la reine sa femme ; » qu'il entraînait nu-pieds dans les églises. Afin qu'on ne s'en aperçût point, il avait fait faire une chaussure sans semelle.

Sa dévotion ne l'empêchait point d'être gai, simple et affable. Joinville nous apprend que si un chanteur ou un joueur d'instrument se présentait à la fin de ses repas, il ne voulait point qu'on dit les grâces avant que la pièce fût terminée. Lorsqu'il n'avait rien de particulier qui réclamât ses soins, il se livrait, après ses repas, à une douce conversation. Les religieux ayant un jour voulu

prendre un livre sérieux pour en donner lecture, il leur dit : « Vous ne me lirez point, car il n'est si bon livre, » après manger, comme quolibets. » C'est-à-dire, que chacun dise ce qu'il veut.

Louis était plein d'une vive affection pour sa femme, la reine Marguerite, à qui cependant il n'osait manifester tout son amour, à cause de la jalousie de la reine-mère. Blanche de Castille ne pouvait les voir ensemble, de peur que Marguerite ne prit trop d'ascendant sur son mari et ne parvînt à le dominer. Quand Louis voulait voir sa femme, il se rendait en secret dans sa chambre, et, de peur d'y être surpris par sa mère, il y avait un domestique qui veillait et faisait aboyer un petit chien à l'approche de Blanche. Le roi se cachait ou se dérobait. Un jour la reine-mère surprit Louis auprès de Marguerite, retenue au lit par suite d'une fausse couche. Elle le prit par la main et le mit dehors, en disant : « Vous n'avez » que faire ici. » La reine Marguerite dit en pleurant : « Eh ! ne me laisserez-vous jamais voir mon cher seigneur, ni en la vie, ni en la mort ? » Puis elle tomba sans connaissance ; il fallut alors faire revenir le roi, qui la consola. Marguerite honorait profondément sa belle-mère, mais ne l'aimait point.

III. *Rapports de saint Louis avec l'Eglise.*

Aucun de nos souverains ne fut plus profondément attaché à la foi que saint Louis ; il en était le défenseur, non-seulement contre les infidèles, mais encore contre les hérétiques qui avaient la hardiesse d'y porter quelque atteinte. Sous ce rapport, on l'a accusé d'avoir poussé

son zèle trop loin, en condamnant à des peines corporelles les ennemis de la religion. Les accusateurs auraient dû, avant de jeter le blâme sur ce saint roi, considérer qu'il agissait contre des hommes qui portaient atteinte à l'ordre politique, et que, d'ailleurs, il suivait en ce point le droit public de son siècle, qui repoussait l'hérésie comme un mal social que les puissances temporelles devaient punir comme le vol et l'assassinat.

Quoique saint Louis ait eu une piété profonde, qu'il ait déployé un zèle ardent, il sut cependant toujours maintenir le clergé dans la place qu'il doit occuper ; et, ce que beaucoup de ses prédécesseurs n'auraient osé, il ne voulut pas donner une sanction légale à l'excommunication qui, par sa fréquence, avait perdu de son prestige sur les fidèles. Joinville nous apprend qu'une députation de tous les prélats de France vint trouver le roi à Paris, et que Gui, évêque d'Auxerre, lui adressa ce discours : « Sire, ces seigneurs qui ci sont arcevesques, évesques, » m'ont dit que je vous deisse que la crestienté se pérît » entre vos mains. » Le roi se signa et dit : « Or, me dites » comment ce est ? — Sire, fest-il, c'est pour ce que on » prise si peu les excommuniments hui et le jour (aujourd'hui), que avant se lessent les gens mourir excommuniés, que ils se faient absoudre, et ne veulent faire satisfaction à l'Eglise. Si vous requèrøns, sire, pour Dieu » et pour ce que faire le devez, que vous commandez à » vos prévoz et à vos baillifs que tous ceux qui se soufreront escommuniez an et jour, que on les contraingne, par la prise de leurs biens, à ce qu'ils se fassent absoudre. » A ce répondit le roy, que il leur commanderait volontiers de tous ceulx dont on se feroit cer-

tain que ils eussent tort. Et le roy li dict que il ne le feroit autrement; car ce seroit contre Dieu et contre raisonz se il contraignoit la gens a eulz absoudre, quant les clerks leur feroient tort. « Et de ce faict, vous en donés-je un » exemple du conte de Bretaingne, qui a plaidé sept ans » aux prélas de Bretaingne tout excommunié; et tant a » exploité que l'apostole (le pape) les a condemnez touz. » Donc se j'eusse contraint le conte de Bretaingne la première année de li faire absoudre, je me feusse meffait » envers Dieu et envers li. »

L'acte le plus remarquable du règne de saint Louis, en matière religieuse, fut, incontestablement, sa fameuse pragmatique sanction, nom qui n'a été donné qu'à quelques lois de la plus haute importance. Saint Louis était un sujet fidèle de l'Eglise, un défenseur des droits du Saint-Siège; mais, sachant que la Papauté ne pouvait entrer dans le détail de toutes les affaires, il résolut de rédiger un règlement qui devait statuer sur les rapports de l'Eglise et de l'Etat; tel fut le motif de cette pragmatique tant vantée. Saint Louis, avant de partir pour la deuxième croisade, s'étant aperçu que quelques bénéfices, surtout ceux qui étaient à la nomination du souverain Pontife, demeuraient longtemps vacants, et redoutant que le mal ne vînt à s'aggraver durant son absence, résolut de prendre des mesures pour remédier aux abus; mesures qui sont consignées dans la fameuse pragmatique.

« Louis, par la grâce de Dieu, roi des Français, à la perpétuelle mémoire, voulant pourvoir à la perpétuelle tranquillité de l'Eglise de notre royaume, à l'augmentation du culte divin, au salut des âmes fidèles, et désirant

obtenir la grâce et le secours de Dieu tout-puissant, de qui seul notre royaume a toujours dépendu, (sous la protection duquel nous le mettons encore présentement); nous avons, par le présent édit mûrement délibéré et qui sera perpétuel, statué et ordonné ce qui suit : 1° que les prélats des églises de notre royaume, les patrons et collateurs ordinaires des bénéfices, jouiront de leur plein droit et conserveront chacun leur juridiction ; 2° que les églises cathédrales et les autres églises de notre royaume auront leurs élections libres, et que ces élections auront entièrement leur effet ; 3° que la simonie, ce crime si pernicieux à l'Eglise, soit absolument bannie de notre royaume ; 4° nous voulons et ordonnons que les promotions, collations, provisions et dispositions des prélatures et autres bénéfices et offices ecclésiastiques quelconques, se fassent suivant la disposition, l'ordre et la détermination du droit commun, suivant les sacrés conciles et les institutions des anciens Pères ; 5° nous renouvelons, louons et approuvons les libertés, franchises, prérogatives, droits et privilèges accordés par les rois nos prédécesseurs et par nous aux églises, monastères et autres lieux de piété, ainsi qu'aux personnes religieuses et aux ecclésiastiques de notre royaume. » Quelques exemplaires ajoutent un sixième article par lequel le roi défend les prélèvements de fonds exagérés faits par la cour de Rome sur le clergé.

Cette ordonnance fameuse, regardée avec raison comme l'acte de jurisprudence ecclésiastique le plus important du moyen âge, a été dénaturée par nos auteurs parlementaires, qui ont voulu y voir une grande indépendance de l'Eglise de France vis-à-vis de la Papauté ; ce n'est, aux yeux de l'homme impartial, qu'un simple règlement

concernant le temporel. Nous devons reconnaître que, sous un rapport, elle dénote une grande portée politique, en ce qu'elle suppose comme un principe fondamental incontestable, la distinction des deux puissances.

§ IV. *Deuxième croisade de saint Louis. — Sa mort (1270).*

La première croisade de saint Louis avait laissé des traces profondes dans son esprit ; les désastres qu'elle avait amenés étaient sans cesse devant ses yeux et imprimaient au fond de son cœur une tristesse que rien ne put détruire. En méditant sur les causes de sa défaite, il s'interrogeait sur les mesures qu'il eût fallu prendre pour les prévenir : il lui sembla, dans ses méditations, qu'en adoptant un autre plan de campagne, il devait avoir un plein succès, et qu'il pourrait ainsi réparer les désastres passés, en consolant cette Jérusalem, mille fois plus malheureuse que lorsque ses enfants avaient été transportés sur les bords des fleuves de Babylone. Avant de rendre son dessein public, il consulta le pape Clément IV, qui, touché du bien immense que Louis faisait dans son royaume, considérant d'ailleurs la faiblesse de la santé d'un roi incapable de supporter les fatigues d'un long voyage, l'engagea à renoncer à ce dessein. Mais Louis, toujours plus obsédé de la même pensée, renouvela sa demande au souverain Pontife qui, croyant reconnaître le doigt de Dieu dans cette insistance, lui conseilla enfin de suivre l'impulsion de la grâce.

Le roi, redoutant l'opposition de ses barons, résolut d'entraîner par surprise la noblesse à prendre la croix. Il convoqua, pour le milieu du carême, une assemblée

générale de la noblesse française, sans toutefois faire connaître l'objet de cette grande convocation. Le sire de Joinville, qui y fut spécialement convié, en soupçonna l'objet, attribuant cette connaissance à un songe où il avait vu le roi *revêtu d'une chasuble vermeille de serge de Reims*; et un aumônier lui dit : *Si c'était de serge de Reims, la croisade sera de petit exploit.*

Le 23 mars 1270, le roi entra au lieu de l'assemblée réunie au Louvre, portant dans ses mains la sainte couronne d'épines, afin de rendre plus pathétique le discours qu'il avait préparé sur les malheurs de la Terre-Sainte et sur la nécessité d'apporter enfin un remède convenable aux calamités qui désolaient les Lieux saints. Le discours du roi fut accueilli par un morne silence, preuve des dispositions de l'assemblée; bien que ensuite le discours du légat n'eût guère produit plus d'effet, un grand nombre de seigneurs prirent cependant la croix.

La reine Marguerite, qui conservait toujours le souvenir de ce qu'elle avait souffert en Egypte, n'eut pas le courage, cette fois, de suivre son époux; le sire de Joinville, étant toujours frappé de terreur à la seule pensée de La Massoure, de Minieh, etc., ne voulut pas, malgré les pressantes sollicitations de son ami, prendre de nouveau la croix. Quoique cette croisade fût vue avec une extrême défaveur, on remarque qu'il n'éclata pourtant aucun murmure contre le roi, tant était grande la vénération que l'on avait conçue pour lui.

Le Pape ordonna de prêcher la croisade par toute l'Europe, et, voulant fournir au saint roi les ressources pécuniaires dont il avait besoin, il déclara qu'il serait levé sur les biens ecclésiastiques un décime pendant trois ans.

Cette mesure souleva le clergé contre la cour de Rome ; on assure même qu'il y eut menaces de schisme de la part de certains prélats, qui, tenant plus à l'argent qu'à la gloire de la religion, eurent la bassesse d'attribuer les désastres des précédentes expéditions au crime des impositions faites sur les membres du clergé français. Le Pape, plein d'indignation, reprocha aux envoyés des évêques leur avarice, leur indifférence coupable pour l'honneur de Dieu, et menaça de frapper d'excommunication quiconque refuserait d'obéir. Epouvanté par des paroles aussi fermes, le clergé se montra obéissant et consentit à payer.

Les biens des laïques furent atteints également : ceux des nobles, par une offrande volontaire, parce que le roi fit armer chevalier son fils Philippe, ce qui, selon les lois de la féodalité, imposait à tous les vassaux une contribution extraordinaire ; ceux des roturiers, par l'imposition d'une taxe sur les bourgeois des villes et des campagnes. Afin que la taxe fût répartie selon les facultés de chacun, on fit choix, sur l'avis des curés, de douze personnes prises parmi les plus gens de bien de la paroisse, qui prêtèrent serment d'observer les lois de la justice distributive. Pour que ces personnes fussent elles-mêmes étrangères à tout intérêt personnel, la contribution qu'elles devaient supporter fut fixée par quatre personnes dont les noms devaient demeurer secrets.

Ces diverses impositions avaient produit des revenus considérables, dont Louis voulut employer la plus grande partie à augmenter le nombre des Croisés ; une déclaration authentique annonça que tous les frais seraient supportés par le roi. Les seigneurs auxquels Louis faisait

une solde, reçurent une somme proportionnée à leur importance personnelle et au nombre des guerriers dont ils étaient suivis. L'archevêque de Reims et l'évêque de Langres, qui avaient chacun soixante chevaliers à leur suite, reçurent une indemnité de *onze mille livres* chacun ; Guillaume de Courtenay reçut pour lui et pour les dix chevaliers attachés à sa personne *vingt-deux cents livres* ; Gilles de Mailly, *trois mille livres et le passage et le retour des chevaux*, bien qu'il ne fût suivi que de six chevaliers : ces deux seigneurs mangeaient encore à la table du roi. Suivant les comptes des *manuscripts du trésor des chartes*, les dépenses se montèrent à 170,000 livres tournois. Les Croisés devaient recevoir leur indemnité en deux paiements : l'un au commencement, et l'autre au milieu de l'année, qui devait commencer lorsque *les Croisés seraient arrivés à terre sèche de la mer*.

L'époque fixée pour la croisade approchant, Louis prit les dispositions nécessaires pour le bon gouvernement de ses Etats pendant son absence : il établit régents du royaume Matthieu, abbé de Saint-Denis, et Simon, sire de Nesle. Au jour marqué pour le départ, il se rendit à Notre-Dame de Paris, où une messe solennelle fut chantée pour attirer les bénédictions du Ciel sur la nouvelle croisade. Il quitta Notre-Dame pour se rendre à Vincennes, où il vit, pour la dernière fois, les grands arbres sous l'ombrage desquels il avait si souvent et si bien rendu la justice. Après avoir donné les derniers embrassements à la reine Marguerite, il prit la route d'Aigues-Mortes, sans savoir sur quel point il irait débarquer, car il n'avait pas encore déterminé le lieu où il voulait combattre les infidèles.

Le roi de Naples et de Sicile, Charles d'Anjou, qui avait aussi pris la croix, quoique le Pape l'en eût détourné, eut une grande influence sur le choix du lieu vers lequel devait se diriger l'expédition, et, hâtons-nous de le dire, ce choix était très habile et indiquait de grandes vues politiques. L'expédition de saint Louis en Afrique se termina, en effet, par des conventions extrêmement avantageuses au commerce.

Quelques esprits étroits prétendent que Louis, trompé par le seul espoir de convertir le bey de Tunis, avait choisi ce lieu de débarquement ; mais qui se persuadera jamais que ce grand roi, qui avait beaucoup navigué sur la Méditerranée, n'avait pas compris l'importance du point central de Tunis, à l'aide duquel on pouvait dominer les côtes de la Barbarie ? N'était-ce pas un moyen assuré de couper la redoutable puissance musulmane, qui menaçait la Provence, l'Italie, la Sicile où régnait un prince français ? Saint Louis savait que la vigueur du sang baharite avait rendu une grande énergie à l'islamisme, qui, grâce à lui, avait pris une nouvelle force en Syrie et en Egypte. En occupant Tunis, le roi lui coupait la marche du côté de l'Occident et mettait entre les mains des Français un point de départ pour de grandes expéditions. Il est incontestable pour nous que la France, maîtresse de ce point et y entretenant des relations habituelles, eût fait en peu de temps de la Méditerranée un lac français ; ce que nous avons tenté de réaliser de nos jours : notre commerce eût donc fait dès lors d'immenses progrès. Ce qui prouve que telle avait été l'intention bien connue de saint Louis, c'est que les rois d'Aragon cherchèrent presque aussitôt à réaliser ce plan à leur profit.

La flotte chrétienne, chargée non-seulement de la fleur de la chevalerie française, mais encore d'Espagnols, d'Italiens, de Frisons, qui se faisaient un honneur de combattre sous les ordres du saint roi, déploya ses voiles, et, par une course rapide, se dirigea vers Tunis. Le 17 juillet elle arriva en vue de cette ville, et fit disparaître la mer sous ses nombreux vaisseaux. Les côtes se couvrirent de spectateurs, étonnés d'une visite à laquelle ils ne s'étaient pas attendus; le bey, plus surpris que les autres, promenait un œil inquiet sur cette multitude de mâts qui formaient une véritable forêt. Il se hâta d'envoyer un ambassadeur à Louis pour lui demander la paix et lui offrir quatre-vingt mille pièces d'or, offre qui ne put arrêter la marche de la flotte : on la vit peu après jeter l'ancre dans la baie, près du lieu où avait existé l'ancienne Carthage. A son approche tout prit la fuite et se sauva dans le désert. Le lendemain, jour fixé pour le débarquement, la côte se trouva couverte de guerriers armés; mais ils étaient si peu courageux, que quelques traits lancés au milieu d'eux les dispersèrent. Louis IX prit aussitôt possession de la terre d'Afrique *au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ et du roi de France, son sergent*, et s'empara presque sans coup férir de l'ancienne Carthage et d'une petite forteresse située sur le bord de la mer, succès qui inspira beaucoup d'enthousiasme aux troupes; elles demandaient à marcher à l'instant sur Tunis, que le roi eût peut-être emporté s'il eût suivi cet élan général. Mais, suivant toujours son système de prudence excessive, qui ne voulait rien donner au hasard, il résolut d'attendre l'arrivée de Charles d'Anjou, roi de Naples; ce fut une faute irréparable.

Louis, se croyant assuré de la conversion du bey de

Tunis, lui envoya des ambassadeurs pour le déterminer à embrasser la religion de Jésus-Christ. Lorsque les travaux de défense furent prêts, le bey répondit qu'il irait recevoir le baptême à la tête de 100,000 hommes, et menaça de massacrer tous les chrétiens de ses Etats si les Français n'abandonnaient le sol d'Afrique. Le roi, s'étant renfermé dans ses retranchements sans rien entreprendre de sérieux, attendait toujours l'arrivée du roi de Naples; il rendit, par cet état d'inertie, la confiance aux Musulmans, qui ne cessèrent alors de rôder autour du camp français pour massacrer tous les hommes isolés. Un soleil brûlant, le manque d'eau, une nourriture malsaine, développèrent des maladies pestilentielles, dont le roi, son fils Jean Tristan, duc de Nevers, le légat, le roi de Navarre et une grande partie de l'armée furent atteints. Le chagrin de la mort du duc de Nevers aggrava tellement la situation du monarque, que, se sentant défaillir, il donna l'ordre de faire approcher son fils Philippe, à qui il voulait donner ses dernières instructions; avis sublimes que l'histoire doit conserver :

« Beau fils, la première chose que je te recommande
» de garder, c'est d'aimer Dieu de tout ton cœur, de dé-
» sirer toutes sortes de tourments plutôt que de pécher
» mortellement. Si Dieu t'envoie des adversités, souffre-
» les avec résignation. S'il t'accorde la prospérité, ne te
» laisse pas enorgueillir. Va souvent à confesse, surtout
» choisis un confesseur habile qui puisse t'enseigner ce
» que tu dois faire et éviter, ferme, qui ose te reprendre
» de tes défauts. Sois recueilli à l'église, sans laisser aller
» ton esprit ni tes yeux à des objets étrangers. Aime le
» bien et déteste le mal.

» Sois charitable et miséricordieux pour les pauvres et
» pour tous ceux qui souffrent. Si tu parviens au trône,
» montre-toi digne, par ta conduite, de recevoir la sainte
» onction dont les rois de France sont sacrés... Quand tu
» seras roi, montre-toi juste en toutes choses, et que rien
» ne puisse jamais t'écarter du sentier de la vérité et de
» la droiture... Si la veuve et l'orphelin luttent devant
» toi avec l'homme puissant, déclare-toi pour le faible
» contre le fort, jusqu'à ce que la vérité te soit recon-
» nue... Dans les affaires où tu seras toi-même inté-
» ressé, soutiens d'abord la cause d'autrui ; car si tu
» n'agissais de la sorte, tes conseillers hésiteraient à
» parler contre toi, ce que tu ne dois pas vouloir... Mon
» cher fils, je te recommande surtout d'éviter la guerre
» avec tout peuple chrétien ; si tu es réduit à la nécessité
» de la faire, fais du moins que le pauvre peuple, qui n'a
» point de tort, soit gardé de tout dommage... Réunis
» tous tes efforts pour apaiser les divisions qui s'élève-
» raient dans le royaume, car rien ne plaît tant à Dieu
» que le spectacle de la concorde et de la paix... Ne né-
» glige rien pour qu'il y ait dans les provinces de bons
» baillis et de bons prévôts... Donne volontiers le pou-
» voir à gens qui en sachent bien user, et punis ceux
» qui en abusent ; car si tu dois haïr le mal dans autrui,
» à plus forte raison dans ceux qui tiennent de toi leur
» autorité... Sois équitable dans la levée des deniers pu-
» blics, sage et modéré dans leur emploi ; garde-toi des
» folles dépenses qui mènent à des taxes injustes ; corrige
» avec prudence ce qui est dans les lois du royaume.
» Maintiens avec loyauté les droits et franchises que tes
» prédécesseurs ont laissés ; plus tes sujets seront heu-

» reux, plus tu seras grand ; plus ton gouvernement sera
» irréprochable, plus tes ennemis craindront de l'atta-
» quer. »

Louis finit par épancher son cœur dans celui de son fils : « Je te donne, lui dit-il, toutes les bénédictions
» qu'un père peut donner à son cher fils. Que tu me
» fasses aider par messes et oraisons, et que j'aie part à
» toutes les bonnes œuvres que tu feras. Je prie Notre-
» Seigneur Jésus-Christ que, par sa grande miséricorde,
» il te garde de tous maux et te défende que tu fasses
» chose contre sa volonté ; et qu'après cette mortelle vie
» nous puissions le voir, l'aimer et le louer ensemble
» dans les siècles des siècles. »

Le roi adressa encore quelques instructions à la reine de Navarre, sa fille ; puis, le 25 août 1270, couché sur la cendre, après avoir dormi du sommeil du juste, il expira vers trois heures du matin en prononçant ces paroles : « J'entrerai, Seigneur, dans votre maison, et je vous
» adorerai dans votre saint tabernacle. »

L'armée, comme si elle eût été frappée de la foudre, demeura morne et silencieuse en apprenant une mort à laquelle elle était cependant préparée. Les soldats n'osaient s'interroger ; mais on voyait, à leurs regards, qu'ils se demandaient : « Qu'allons-nous devenir ? » et tous répondaient par des soupirs.

Au milieu de ce deuil général, on entend des fanfares, les échos répètent des cris d'allégresse, la mer se couvre de riches banderolles ; c'est Charles d'Anjou, roi de Naples, qui, portant son regard vers la plage, voit la côte déserte ; seulement, dans le lointain, il aperçoit les con-

tours d'un camp aussi silencieux qu'un tombeau. Il débarque, et personne ne vient à sa rencontre ; il pénètre dans le camp, il entend des cris de douleur, il comprend enfin le malheur dont l'armée est frappée ; il se dirige vers la tente royale, contemple Louis étendu sur la cendre ; il demeure immobile en considérant ce saint roi, se reprochant sans doute d'avoir tant tardé et d'avoir peut-être causé, par son retard, une si grande perte.

On plaça les restes mortels de saint Louis dans deux urnes ; celle qui renfermait les entrailles fut donnée au roi de Naples, qui la déposa à l'abbaye de Montréal, où ces précieuses reliques devinrent l'objet de la vénération de toute l'Italie. Philippe se réserva le reste du corps de son père, pour le transporter en France.

Charles d'Anjou, chargé du commandement général de l'armée, attaqua vivement les Sarrasins, les contraignit d'abandonner leur camp et de se retirer dans le désert, sans cependant pouvoir détruire un ennemi qui paraissait un instant et disparaissait comme l'éclair au moment du danger. Le bey de Tunis, sentant l'impossibilité de résister longtemps, demanda à entrer en négociation. Quelques Français voulaient repousser toute proposition de paix ; mais le plus grand nombre, qui n'avaient pris la croix qu'à regret et pour plaire au roi, désiraient retourner au foyer domestique. Le roi Philippe sentait plus qu'aucun autre la nécessité de rentrer dans ses Etats, car un nouveau règne présente toujours des difficultés et demande la présence du souverain. On disait que la longueur du siège et la difficulté de terminer honorablement une guerre, lorsque la plupart des guerriers étaient atteints de maladies contagieuses, de-

vaient engager à accepter des conditions avantageuses à la France et très utiles au nom chrétien.

Cet avis prévalut, moins à cause de la solidité des motifs proclamés que parce que chacun avait des raisons qu'il n'osait avouer, des intérêts personnels, véritable motif de sa détermination.

Le 31 octobre, une trêve de quinze ans fut conclue entre le calife, *l'iman, commandeur des croyants*, d'une part; et de l'autre, le prince Philippe, roi de France, le prince Charles, roi de Sicile, et le prince illustre Thibaud, roi de Navarre. D'après le premier article, les prisonniers faits de part et d'autre devaient être mis en liberté. Par le second article, les princes chrétiens promettaient protection aux musulmans, comme le calife s'engageait à protéger les chrétiens, à qui l'on assurait d'importants privilèges. « Les marchands, est-il dit dans le traité, seront respectés et à l'abri de toute injure, de tout dommage; et tout ce qui leur a été pris pendant la guerre devra leur être restitué. Les moines et les prêtres pourront demeurer dans les états de l'émir des croyants, qui leur donnera un lieu où ils pourront bâtir des monastères; lesdits moines et prêtres prêcheront et prieront publiquement dans leurs églises. » Il y avait un article qui toucha les seigneurs plus vivement que les autres : c'était une contribution de 200,000 onces d'or, dont moitié comptant et moitié dans l'espace de deux années; plus, l'arriéré du tribut dont le bey était redevable au roi de Sicile, Charles d'Anjou, dont il se reconnaissait le tributaire. Satisfait de tous ces avantages, le roi de Sicile, qui avait fait sonner si haut la nécessité de purger la Méditerranée des brigands qui l'infestaient, fut un des

plus prompts à se prononcer pour la signature du traité.

Quelques jours après, le roi d'Angleterre, arrivant sur le sol d'Afrique pour prendre part à la croisade, s'indigna de la paix conclue avec les ennemis du nom chrétien. Voyant l'inutilité de ses efforts pour réveiller les Croisés de leur sommeil, il les abandonna et dirigea ses pas vers l'Orient, tandis que les Français reprenaient le chemin de leur patrie.

La coupe des malheurs n'avait pas été épuisée par notre nation sur le sol d'Afrique; le retour devait encore éprouver les enfants de la Croix et faire de nouvelles victimes. Une furieuse tempête assaillit la flotte et submergea huit grands vaisseaux qui portaient 4,000 hommes. Le roi de Sicile traita avec beaucoup de générosité les chefs et les soldats qui avaient perdu presque tous leurs équipages. La famille du roi, déjà si rudement éprouvée, semblait ne l'avoir pas été assez aux yeux de la Providence, car elle fut frappée encore bien rudement. Le roi de Navarre, à peine débarqué, fut emporté par la mort; la reine Isabelle, son épouse, le suivit de près au tombeau; la reine de France, princesse du plus grand mérite, femme aussi aimante que vertueuse, tomba sous son cheval au passage d'une rivière et mourut peu après. Jamais plus lugubre cortège n'accompagna un roi rentrant dans son royaume; il avait à sa suite le corps de son père, ceux de son frère et de sa femme, trois cercueils auxquels il aurait pu joindre ceux de sa sœur, la reine de Navarre, et de Thibaud son époux.

Rien ne peint mieux la douleur de la France, sensible à la perte qu'elle venait de faire, que ce long cortège de deuil qui se pressait sur le passage des restes du roi, que

cette multitude éplorée qui venait verser des pleurs sur son cercueil. Paris sortit de ses murs pour aller recevoir les restes mortels de son souverain et de son père ; ils furent conduits à Notre-Dame, d'où le roi Philippe voulut lui-même les transporter à Saint-Denis. Le tombeau du saint roi, placé à côté de celui de Philippe-Auguste, se distinguait par la plus touchante simplicité. Ses cendres, vénérées par tous les siècles, ne trouvèrent pas grâce devant les révolutionnaires impies de 93, qui les jetèrent au vent. Maudits soient à jamais ceux qui ont osé profaner les reliques de ce monarque, le véritable père de ses sujets !

CHAPITRE XIV.

Conquête du royaume de Naples par Charles d'Anjou, frère de saint Louis.

Nous avons raconté la fondation du royaume de Naples par quelques aventuriers normands, qui, ayant voulu donner à leur puissance naissante l'appui des souverains Pontifes, firent de leurs conquêtes, par concession volontaire, des fiefs du Saint-Siège. Cent ans après, et trente-quatre ans depuis que Roger II avait pris le titre de roi, Henri, empereur d'Allemagne, usurpa

ce nouvel Etat sur Guillaume III, fils de Tancrède et forma ainsi un empire formidable qui s'étendait de la mer du Nord jusqu'à la Sicile.

Au milieu de ce vaste empire se trouvaient les villes indépendantes de la haute Italie et les Etats de l'Eglise, qui devinrent l'objet de l'ambition des empereurs d'Allemagne, jaloux de faire de ces immenses contrées un seul Etat soumis au même maître. La réalisation de ce projet devait avoir pour adversaire un homme faible selon le monde, mais fort et puissant selon les principes d'éternelle justice. Cet homme fut le souverain Pontife, qui aurait dû trouver un appui ferme et énergique de la part de la France et de l'Angleterre, si ces deux puissances avaient compris toute la portée politique de la cause défendue par la cour de Rome. Quoique la Papauté fût abandonnée à ses seules forces, n'ayant pas l'habitude de compter ses ennemis lorsque la justice est intéressée, elle attaqua ouvertement les usurpations des empereurs d'Allemagne, les frappa personnellement plusieurs fois d'excommunication, les déposa par elle-même et fit confirmer, par le concile général de Lyon, la déposition de Frédéric II, dont les crimes énormes et publics font la honte de l'humanité. Malgré tous leurs efforts, les Papes ne purent cependant arriver à dépouiller de fait cet empereur. L'heure de la justice sonna enfin pour le prince coupable, et sa mort fit écrire par Innocent IV, au clergé de Sicile, ces paroles qui couvriront à jamais d'opprobre l'indigne souverain : « Que les cieux se réjouissent et que la terre soit dans l'allégresse, car la foudre et la tempête dont le Dieu tout-puissant a menacé si longtemps vos têtes, se sont changées, par la

» mort de cet homme, en zéphyrs rafraîchissants et en
» rosée fertilisante. »

Instruits par l'expérience du passé, les Papes, suzerains de Naples et de la Sicile, résolurent de ne plus laisser sur la même tête les couronnes de Naples et d'Allemagne; toute leur politique tendit dès-lors à renfermer les Allemands dans la Germanie et à les exclure entièrement de la Péninsule. Et non-seulement Innocent IV ne voulut pas laisser les couronnes de Sicile et d'Allemagne sur la même tête, il s'efforça d'empêcher que, même séparées, elles appartenissent à la même famille. Frédéric avait eu de sa première femme un fils nommé Conrad, roi de Germanie, et de sa seconde, sœur du roi d'Angleterre, un autre fils qui portait le nom de Henri; il avait, en outre, laissé un fils naturel, Manfred, prince de Tarente, qui fut accusé d'avoir contribué à la mort de son père. Innocent, ne voulant donner la couronne de Sicile à aucun de ces trois princes, l'offrit d'abord à Charles d'Anjou, frère du roi de France, puis à Richard, frère du roi d'Angleterre, et enfin à Henri, pour son second fils Edmond. Tous ces princes refusèrent d'abord : Charles, parce que son frère Louis était à la croisade; Richard, parce qu'il se croyait trop peu de forces pour chasser les fils de Frédéric; et Henri, parce qu'il ne voulait pas qu'on le crût opposé aux intérêts de son jeune neveu, porté en Sicile par un parti puissant.

Cependant Manfred, sentant qu'il avait besoin du Pape pour asseoir sur le duché de Tarente une autorité dont il voulait se servir pour monter plus haut, fit tant de protestations de fidélité au Saint-Siège, qu'il fut confirmé dans sa principauté. Ce perfide, qui aspirait à la royauté,

suscita, pour masquer ses projets réels, comme compé-
titeur de Naples, Conradin, le jeune fils de son frère
Conrad. Il se trouva bientôt assez puissant pour refuser
tout hommage au souverain Pontife, dont il battit les
troupes dans le voisinage de Troja. Innocent, qui ne
survécut que cinq jours à cette défaite, eut pour succes-
seur Alexandre IV, dont la politique fut la même que celle
de son prédécesseur, sans avoir plus de succès. Après lui,
Urbain IV, fils d'un pauvre artisan français, l'un des po-
litiques les plus habiles de son temps, s'entourna d'un
conseil presque entièrement composé de Français, tous
doués de la plus haute capacité : c'était Raoul, ancien
garde des sceaux, alors évêque d'Evreux ; Guy, con-
seiller d'Etat, évêque du Puy et ensuite archevêque de
Narbonne, qui fut plus tard Pape sous le nom de Clé-
ment IV ; Simon de Brie, trésorier de Saint-Martin de
Tours, qui, par ses vastes connaissances et ses grandes
vertus, mérita d'être Pape sous le nom de Martin IV ;
Henri, archevêque d'Embrun, pour lequel saint Louis
professait la plus haute estime ; Guy, abbé de Cîteaux,
la lumière et l'oracle de son siècle ; Guillaume, archi-
diacre de Reims, bon poète, mathématicien distingué ;
enfin Aucher, neveu du nouveau Pontife.

Français de nation et par caractère, instruit par l'ex-
périence du passé, que la France serait le véritable appui
du Saint-Siège, Urbain IV, pour avoir en Italie un dé-
fenseur généreux et fidèle, offrit la couronne de Naples
à l'un des fils de saint Louis. Le monarque refusa pour
son fils. A côté du trône vivait un prince doué des plus
belles qualités, de cette valeur naturelle à sa race et né-
cessaire à un compétiteur de Manfred ; possesseur des

vastes provinces de l'Anjou et de la Provence, capable de mettre sur pied une nombreuse armée, frère d'un puissant roi, il était encore revêtu de l'importante dignité de sénateur romain, ce qui lui donnait le droit de commander toutes les forces de l'Etat. Tel est le prince sur lequel le Chef de l'Eglise jeta les yeux pour occuper le siège de Naples. Le cardinal Simon, négociateur habile, chargé de conclure cette affaire à la satisfaction du Saint-Siège, obtint d'abord le désistement du prince anglais, Edmond, fils de Henri III. Il s'adressa ensuite à saint Louis, qu'il trouva absolument indifférent, soit qu'il ne crût pas entièrement légitime la déposition de la maison d'Allemagne, soit qu'il ne voulût pas entreprendre une affaire difficile, qui pouvait coûter beaucoup à ses sujets; mais, en se tenant à l'écart, Louis laissa à son frère Charles entière liberté d'agir selon sa conscience. Charles accepta l'offre qui lui était faite. Au moment d'arrêter les dernières conditions, Urbain IV mourut, et laissa l'affaire à terminer à Clément IV, son successeur, qui, Français comme lui, reprit les négociations sur les bases jetées par son prédécesseur. Il est utile de rapporter avec quelques détails la convention passée entre Charles d'Anjou et le Saint-Siège, parce qu'elle montre avec quel soin les Papes conservaient l'indépendance du domaine de saint Pierre.

Par le premier article, Charles renonçait, pour lui et pour ses successeurs, à toutes prétentions sur la ville de Bénévent, sur Rome, sur sa campagne, sur le duché de Spolète, sur la Marche d'Ancône, sur le Patrimoine de saint Pierre, sur la Toscane et sur tout autre domaine, terre ou fief de l'Eglise romaine.

Par le second article, Charles s'engageait à ne jamais accepter la dignité d'empereur des Romains.

Par le troisième, il se reconnaissait vassal du Saint-Siège.

L'article relatif au droit de succession statuait que les enfants de Charles et leurs descendants en droite ligne, mâles et femelles, excepté les bâtards, succéderaient au royaume, en sorte que les fils seraient préférés aux filles, et les aînés aux cadets.

Lorsque le traité fut conclu, le Pape publia une croisade, invitant les amis de saint Pierre à prendre les armes pour défendre son domaine contre Manfred, *exécrable rejeton d'une race maudite, qu'il fallait frapper et briser comme la statue de Nabuchodonosor*. Quelques Croisés impatientes volent aux armes, et, sans vouloir attendre le départ de Charles d'Anjou, passent les monts et vont guerroyer sur les bords du Garigliano contre les Sarrasins de Manfred. « Mais, dit Dante, le monde n'a » pas permis qu'ils laissassent une renommée ; regardons-les, passons, et ne parlons point d'eux. »

Quoique la destruction de ces aventuriers ne pût guère influencer sur les suites de la guerre qui allait recommencer, on ne peut nier qu'en faisant le parallèle des forces des deux partis, tout l'avantage ne fût du côté de Manfred, et que c'était une grande témérité de la part du prince Charles qu'une pareille entreprise. Manfred avait une flotte nombreuse et bien exercée, une armée dévouée, les Sarrasins de la Pouille pour alliés, l'empereur Michel Paléologue pour appui, l'Allemagne pour soutien, la puissante faction des Gibelins pour soulever toute l'Italie en sa faveur ; ajoutons à tous ces avantages un talent

militaire incontesté et un courage indomptable, et le lecteur pourra se former une idée de la puissance redoutable de Manfred.

Charles d'Anjou, son adversaire, semblait n'avoir d'autres ressources que son courage; il était sans argent, sans armée, sans flotte, sans allié, car saint Louis, son frère, se déclarait résolu à demeurer dans une entière neutralité. On est étonné qu'avec des moyens si faibles, Charles d'Anjou ait osé accepter une lutte aussi disproportionnée. Mais il était poussé par une femme supérieure, animée des plus vifs sentiments de jalousie de voir ses trois sœurs portant la couronne de reine, tandis qu'elle demeurerait simple duchesse. Ce fut un beau jour pour elle que celui où elle vit offrir la couronne de Naples à son époux; quoi qu'il pût lui en coûter, elle jura qu'il la porterait.

Pendant Manfred, continuant ses conquêtes, s'avancait sans cesse; Rome, croyant déjà le voir à ses portes, envoyait courriers sur courriers en Provence pour conjurer Charles de venir la défendre. L'embarras du prince était extrême; les Croisés n'étaient point encore réunis; sa flotte, peu nombreuse, pouvait facilement être broyée par la redoutable marine de son ennemi. Dans les grands périls on ne peut, sans succomber, suivre les lois ordinaires de la prudence: l'audace seule peut sauver. Persuadé de cette vieille maxime, Charles confie à son épouse le soin de former son armée, prend les hommes d'armes qu'il trouve réunis, se jette sur quelques vaisseaux et se dirige du côté de Rome. Instruit de cette détermination, Manfred, dans le dessein de lui barrer le passage, avait rassemblé une flotte puissante; mais elle ne put résister à

une tempête épouvantable qui dispersa les vaisseaux et les repoussa du côté de Gênes. Charles d'Anjou soutint ses matelots par son courage ; on le voyait sur le pont, au milieu des tonnerres et des éclairs, souvent couvert par les vagues de la mer, ranimant les forces des hommes de ses équipages. Ses efforts furent couronnés d'un plein succès : il aborda heureusement à Ostie, et de là se rendit à Rome, qui, se croyant enfin délivrée de toute crainte, lui rendit les honneurs d'un triomphe anticipé. Mais à peine arrivé à Rome, avant d'avoir pu s'occuper de la défense de la capitale du monde chrétien, Charles fut atteint d'une maladie grave, qui fit éclater sa vertu en montrant qu'il était digne fils de cette Blanche de Castille qui disait qu'elle aimerait mieux voir mourir ses enfants que de les voir commettre un seul péché mortel. Comme on lui proposait pour remède une action criminelle, il répondit : « A Dieu ne plaise qu'un fils de France » viole honteusement la foi conjugale et la pureté du sang » qui coule dans ses veines ! j'aime mieux mourir que » d'abandonner la loi du Seigneur. »

Manfred, cependant, portait sa cavalerie à 15,000 hommes, formait une nombreuse infanterie, se rendait maître de Telles, ville du Latium, jadis célèbre, et donnait l'ordre à sa flotte, forte de soixante galères, d'occuper l'embouchure du Tibre et de remonter ce fleuve, pendant que les Gibelins, ses alliés, s'emparaient des faubourgs de Rome. Même au milieu du plus grand danger causé par sa maladie, Charles d'Anjou avait donné les ordres nécessaires pour armer la noblesse romaine et préparer la défense. Lorsqu'il put prendre lui-même le commandement des troupes, quoiqu'il n'eût que 3,000

hommes, il sortit de la ville avec cette petite armée, occupa un poste avantageux en avant de Rome avec 2,000 hommes, et envoya les 1,000 autres débusquer les Gibelins, qui n'osèrent même les attendre.

Manfred, campé près de Tagliacozzo, reconnaissant, à l'habileté des préparatifs de défense, qu'il avait affaire à un intelligent et intrépide guerrier, renonça à toute tentative sur Rome et rappela même ses coureurs. Ne pouvant combattre son ennemi par la force ouverte, il recourut à l'arme la plus coupable et la plus vile : il soudoya une troupe d'empoisonneurs experts, qui s'engagèrent à faire périr Charles d'Anjou et ses principaux officiers. La mort de quelques chefs français fit découvrir l'horrible complot, ce qui sauva le prince français et son armée.

Cependant la croisade prêchée en France voyait accourir sous la bannière de Béatrix les chevaliers les plus fameux. L'armée réunie en Provence était nombreuse et aguerrie; elle montrait le plus vif enthousiasme; mais il lui manquait ce qui fait le nerf de la guerre, l'argent. Le cardinal de Sainte-Cécile, qui avait levé sur le clergé de France des décimes destinées à un tout autre objet, prit sur lui-même de les employer à solder l'armée chrétienne levée pour le salut de Rome. Les Croisés franchirent les monts et se rendirent dans le Montferrat, où ils devaient se réunir en corps, et de là se répandre dans la Haute-Italie où Charles d'Anjou comptait de nombreux partisans. Manfred, pour déjouer ce plan habile et le faire échouer, se hâta d'envoyer une armée, à l'effet de soutenir le parti des Gibelins qui se trouvait en minorité. Ce mouvement eut un plein succès : chaque passage fut défendu avec valeur; toutes les villes fermèrent leurs

portes; Milan elle-même, quoiqu'elle eût choisi le prince Charles pour son consul, et Barrail de Rouy pour son podestat, refusa de recevoir les Français; partout il fallait s'ouvrir un chemin à la pointe de l'épée, et ce ne fut qu'après une multitude de combats que l'armée chrétienne arriva à Rome.

Quoique l'armée de Charles d'Anjou fût peu considérable, elle suppléait au nombre par la valeur et se trouvait en état de marcher contre l'ennemi de l'Eglise. Avant de sortir de Rome, le prince français, désirant être revêtu d'un caractère qui le rendît plus vénérable aux yeux d'une population chrétienne, demanda l'onction royale au Pape, qui délégua cinq cardinaux pour le sacrer avec Béatrix, sa femme, dans l'église du Prince des Apôtres.

Manfred, quoique à la tête d'une armée nombreuse, dans une saison favorable, au milieu de populations dévouées, n'était pas sans inquiétude à la vue d'une armée dont le long voyage n'avait pu ralentir l'ardeur. Il jugea prudent de recourir aux négociations, qu'il voulait traîner en longueur afin d'amollir son ennemi et d'user son armée dans un climat auquel elle n'était pas habituée. Charles repoussa ses ouvertures : « Allez, répondit-il aux envoyés, et dites au sultan de Nocera que je ne veux autre que bataille, et qu'aujourd'hui je l'enverrai en enfer, ou il me mettra en paradis. »

Charles marcha en avant et fut bientôt sous les murs de Caserte, ville munie d'une bonne garnison et défendue par le Garigliano. Cette place avait pour gouverneur Richard, beau-frère de Manfred. Richard avait à venger le plus horrible des affronts : tout était honteux

dans cette famille; Manfred avait eu l'infamie de déshonorer son beau-frère, en ayant avec sa propre sœur un commerce incestueux. Richard céda à une première démonstration et se rendit. Charles se porta presque aussitôt sous les murs de Rocca-d'Arcei, forteresse inexpugnable, située sur les pointes de rochers taillés à pic. Rien ne peut arrêter les Croisés; ils escaladent les rochers, s'aidant soit de leurs épées, soit des ronces et des épines qui avaient crû à travers les fentes, et paraissent tout à coup au sommet des murailles.

Tout allait tomber sous les coups des Français, si l'on ne mettait promptement obstacle à leurs progrès : la terreur allait soumettre le pays tout entier. Manfred résolut de les arrêter à San-Germano, où il plaça une garnison de 3,000 Allemands, et se porta lui-même en avant de la ville avec une armée de 10,000 hommes, dont 4,000 cavaliers. Des valets engagèrent le combat en lançant quelques pierres, en réponse aux insultes des ennemis. Les soldats, impatients d'en venir aux mains, marchent au combat malgré la défense des officiers. Bouchard de Vendôme, apercevant un endroit de la place moins gardé, y court, pénètre dans la ville le heaume en tête, l'épée au poing, la targe au bras, et plante sur les murailles l'étendard français, animant ainsi le courage des assaillants. La lutte est extrêmement acharnée. En quelques heures 1,500 ennemis sont passés au fil de l'épée; les autres sont faits prisonniers, et Charles se voit maître d'une place qui aurait pu le retenir plusieurs mois.

Le duc d'Anjou, profitant de la terreur générale, se présente devant Rocca-Janvéle, fort tellement défendu par l'art et par la nature, qu'on le croyait imprenable.

La garnison de cette place, effrayée à la seule vue des Français, dont la renommée grandissait encore la valeur, en faisant d'eux des hommes surhumains, ouvrit les portes de la ville et se rendit sans coup férir. Le Mont-Cassin, depuis si longtemps lieu de repos de religieux uniquement occupés de la prière, vit ses cloîtres désolés changés en place de guerre par les soldats de l'immonde Manfred, qui en avait chassé les enfants de saint Benoît. Charles d'Anjou reconquit le monastère en quelques jours et le rendit aux bons religieux, en les conjurant de prier pour les péchés du monde et d'attirer les bénédictions du ciel sur ses armes, qu'il voulait noblement consacrer au service de l'Eglise.

Le chef ennemi prit cette fois pour point de défense Capoue, ville forte, couverte par le Volturne, sur lequel se trouvait, pour communiquer à la ville, un seul pont défendu par deux énormes tours. Le prince d'Anjou, instruit de ce plan de défense, remonta le fleuve vers sa source, le franchit et parut en présence de Manfred qui, épouvanté de tant de célérité et d'adresse, se retira à la hâte à Bénévent, abandonnant aux Français un grand nombre de petites forteresses qu'il ne songea pas même à défendre. Charles, voyant ses derrières bien assurés et l'ardeur de son armée portée à son comble, résolut de s'occuper désormais moins de la prise des villes que de livrer combat à l'ennemi du Saint-Siège, et de délivrer la terre d'un monstre.

Arrivé sur le mont Caprarea, Charles vit à une faible distance son adversaire qui avait rangé ses troupes en bataille et fait toutes les dispositions du combat. L'armée française demandant à grands cris d'être à l'instant cou-

duite à l'ennemi, le prince consulta son conseil, qui se trouva divisé : les uns voulaient différer la bataille jusqu'au lendemain ; le connétable soutint, au contraire, qu'il fallait profiter de l'élan des troupes, opinion qui fut partagée par le roi. Il divisa son armée en trois corps, dont le premier fut commandé par les seigneurs de Mirepoix et de Montfort ; le roi conduisait le second, formé de l'élite de la noblesse française ; le troisième, où se trouvaient les milices de Flandre, du Soissonnais, du Vermandois, était sous les ordres du jeune comte de Flandre et du connétable Gilles de Brun. L'évêque d'Auxerre, qui remplissait les fonctions de légat, monta sur une éminence pour donner l'absolution à l'armée, lui imposant pour pénitence de frapper l'ennemi à coups redoublés, pénitence dont il se serait lui-même fort bien acquitté, s'il n'eût été retenu par son caractère et sa dignité. Charles parcourut tous les rangs, encourageant ses compagnons « par l'espérance des bénédictions du ciel dont ils étaient venus venger la cause, par le souvenir de la gloire de leurs ancêtres qui avaient rempli l'univers du bruit de leurs exploits, par la vue des lauriers qu'eux-mêmes venaient de moissonner, par la nécessité enfin de vaincre ou mourir dans un pays où tout était ennemi secret ou déclaré. »

Le combat commença vers midi, avec une vigueur qui annonçait que des deux côtés on voulait une action décisive. La cavalerie allemande, armée de longues et pesantes épées, frappe avec tant de force, fait un carnage si horrible, qu'une aile de l'armée française plie, prête à fuir ; Charles accourt, la ranime, la soutient, lui apprend à ne plus frapper avec des épées trop courtes et

trop légères pour briser l'armure allemande; il lui recommande de percer de la pointe. Ce genre d'attaque réussit complètement; le Français, avec cette agilité qui lui est propre, s'élance sur le soldat allemand et le perce avant qu'il ait même songé à se défendre. L'infanterie, à qui l'on avait recommandé de frapper au poitrail des chevaux, afin de désarçonner la cavalerie, décide du succès de la bataille. Les chevaux allemands, se sentant frappés, se renversent sur leurs cavaliers et jettent le plus grand désordre dans les rangs. Au milieu de la confusion générale, les ennemis, incapables d'entendre un chef ou d'exécuter un ordre, prennent la fuite. Manfred, se voyant abandonné, résolut de ne pas survivre à sa défaite; comme il mettait son casque pour se précipiter au milieu des bataillons français, un aigle qui en formait le cimier tomba sur l'arçon de son cheval : « C'est le signe » de Dieu, dit-il à ses barons; j'avais attaché mon cimier » de mes propres mains, ce n'est pas le hasard qui le détache, » et il se précipite sur les épées des Français et tombe mort. Il demeura pendant trois jours sans être reconnu, et même on ne savait ce qu'il était devenu, lorsqu'un chevalier picard parut avec le cheval et l'écharpe de Manfred, que des prisonniers reconnurent comme ayant appartenu à leur roi. On lui demanda comment il avait obtenu ces trophées de victoire : « Un inconnu, dit-il, » combattait avec une extrême valeur, je me suis élancé » contre lui, ma lance a donné fortement contre la tête » de son coursier, qui, s'étant renversé, jeta à bas son » cavalier. Quelques *ribauds* se sont lancés sur lui et l'ont » assommé de coups de pierres. » Les soldats coururent au lieu où tout cela s'était passé, trouvèrent son cadavre,

le chargèrent aussitôt en travers sur un âne et le conduisirent au roi Charles, qui défendit de l'enterrer en terre sainte, parce qu'il était excommunié. On lui creusa une fosse au milieu des champs, et chaque soldat vint lui jeter une pierre. Cette sépulture, quelque modeste qu'elle fût, étant encore contraire aux lois de l'Eglise, le Pape ordonna d'exhumer ses os, qui furent jetés sur les confins du royaume de Naples et de la campagne de Rome, aux bords de la rivière Verdi.

Les vaincus s'étaient dirigés du côté de Bénévent où ils furent suivis par les vainqueurs, qui commirent les plus grands désordres, tuant tout ce qui tombait sous leurs mains, sans distinction d'âge ni de sexe; ils violaient les femmes qu'ils rencontraient, sans s'inquiéter si elles étaient filles, femmes ou vierges consacrées à Dieu. Après avoir réuni tout ce qui se pouvait enlever des maisons, ils séparèrent ce qu'il était facile de transporter et brûlèrent le reste. Le butin fut réellement prodigieux; car, depuis longtemps, Bénévent servait de garde-trésor pour la conservation des rapines commises par Manfred dans tous les pays environnants. Charles mit de côté, pour être offerts au Pape, les objets les plus précieux, parmi lesquels on remarquait deux chandeliers d'or d'un travail exquis, et un fauteuil d'or massif enrichi de pierreries, qui servait à l'empereur Frédéric pour les réceptions solennelles.

La victoire de Caprarea produisit un effet immense dans toute l'Italie. Les villes de la Lombardie, qui s'étaient opposées au passage des Croisés, envoyèrent féliciter le vainqueur et faire avec lui des traités d'alliance; toutes les places du royaume de Naples et de la Sicile re-

concurrent son empire ; les Sarrasins de Lucera vinrent tout tremblants se jeter à ses pieds, ne lui demandant pour toute condition que la vie et le temps de se faire instruire de la religion chrétienne.

La campagne avait été brillante et rapide, puisqu'en trois mois la plus grande partie de l'Italie avait été réduite. Mais, plus habile à conquérir un empire qu'à le fonder et à le soumettre réellement, le Français échoue presque toujours quand le travail de fondation commence, qu'il faut se rendre réellement maître du pays et y établir une domination permanente ; alors son air hautain, son orgueil frondeur le fait commander en maître et le porte à se faire des esclaves des peuples soumis, au lieu de se créer des amis. Charles d'Anjou, trop peu en garde contre ce funeste défaut, chercha à se faire craindre au lieu de se faire aimer. Il ne mit nul discernement dans le choix des gouverneurs de province ; il laissa peupler sa cour de gens coupables, de scélérats audacieux, qui, ayant rendu quelques services au moment de la conquête, croyaient avoir le droit d'user de la victoire selon leur bon plaisir : les deniers de l'Etat, livrés sans ordre et avec profusion à une armée insatiable, rendirent la cour si pauvre, que Charles ne pouvait subsister dans un pays où Frédéric avait recueilli d'immenses trésors. Les gens de bien, qui avaient été disposés à soutenir le nouveau roi, laissés à l'écart, détestèrent bientôt un monarque oppresseur et regrettèrent même la tyrannie de Manfred. Il y a des moments où il semble qu'une sorte de vertige saisit les têtes les plus fermes : l'agitation était générale, on se préparait à la révolte de toute part ; Charles choisit cependant ce moment pour licencier son

armée, malgré les avis du pape Clément, qui l'instruisait des trames qui s'ourdissaient de tous côtés. Mais la cour de Naples daignait à peine lire les lettres si bienveillantes d'un vieillard plein d'expérience, dont elle méprisait peut-être les conseils.

Charles, pensant que le plus grand danger était du côté de l'Allemagne, où la faction des Gibelins avait d'ardents zélateurs, et persuadé qu'il fallait, avant tout, empêcher les Allemands de pénétrer en Italie et de soulever la Lombardie, déjà vivement agitée, se hâta de faire un traité d'alliance avec la République de Florence, et obtint du Pape le titre de vicaire de l'empire, titre que Pise, Sienne et plusieurs autres villes, travaillées par les Gibelins, refusèrent de reconnaître : pour ne pas être contraints de se soumettre à sa domination, les Gibelins et les villes du parti ennemi pressèrent vivement Conradin de passer en Italie, consentant à se charger de tous les frais de la guerre.

Dans le sein même de Rome, le roi de Naples s'était créé un ennemi extrêmement dangereux, en cessant de payer ce qu'il devait à Henri de Castille, frère d'Alphonse X, prince actif et turbulent, esprit plein de ressources, qui savait agir sur les masses et les tourner à son gré. Forcé par des nécessités politiques, Henri s'était mis au service du bey de Tunis et avait amassé de grandes richesses, qu'il offrit généreusement au roi de Naples. Etant venu s'établir à Rome, il y avait tellement ébloui la noblesse et le peuple par sa fortune et ses brillantes qualités, qu'il devint l'idole des Romains, qui lui conférèrent les premières charges de l'Etat. Pour soutenir son rang, il lui fallait de l'argent ; fatigué d'en réclamer inu-

tilement au roi de Naples, il employa toutes les ressources de son esprit à décrier Charles d'Anjou, et, par ses intrigues, prépara sa ruine : il se ligua, à ce dessein, avec l'empereur d'Allemagne, à qui il promit d'ouvrir les portes de Rome. Henri avait en Afrique un frère aussi brave que lui. Exilé comme lui et pour la même cause, ce prince avait recueilli les Napolitains, les Allemands, les Pisans, les Siciliens, qui, vaincus avec le parti de Manfred, s'étaient rendus en Afrique pour se soustraire aux coups du nouveau roi. Le prince espagnol reçut de son frère l'ordre d'armer deux galères, sur lesquelles montèrent deux cents chevaliers espagnols, deux cents Allemands et quatre cents Toscans, pour faire une descente en Sicile. Frédéric d'Espagne avait eu en même temps l'avis de se munir d'armes de guerre et de selles pour équiper les Siciliens, prêts à se révolter. A l'approche des deux galères, toute la Sicile, à l'exception des villes de Palerme, Messine et Syracuse, se souleva et se donna au prince étranger, qu'elle regardait comme un libérateur ; une partie du royaume de Naples suivit le mouvement ; Lucera, Aversa et la plupart des villes de la Calabre et de l'Abruzze se mirent en pleine insurrection.

Charles d'Anjou se trouva dans un extrême embarras ; il savait que Conradin, à la tête d'une puissante armée, marchait du côté de l'Italie, et il voyait ses propres Etats soulevés. Dans ce double danger, il pensa qu'il devait avant tout comprimer la révolte. Mais, pendant qu'il soumettait ses sujets, Conradin entra en Italie, où il rencontra d'abord quelques difficultés : Vérone refusa de lui ouvrir ses portes. Après quelques mois de siège, se sentant incapable de prendre cette place, il fut obligé de la

tourner pour s'avancer vers la Toscane, où l'appelaient les Pisans et les Siennois. Les Florentins essayèrent vainement quelque résistance : tout céda devant lui. Le Pape, épouvanté, lança en vain des excommunications sur un prince qui prétextait de leur injustice pour les braver ; loin de l'effrayer, les foudres pontificales l'engageaient à presser sa marche sur Rome, où il était appelé par la populace, conduite par Henri d'Espagne et quelques intriguants.

Le Pape s'était retiré avec les cardinaux dans la forteresse de Viterbe, sous les murs de laquelle défila l'armée impériale, poussant des hurlements horribles et insultant au Vicaire de Jésus-Christ. Pendant que tout était saisi d'épouvante, le Pape était calme, rassurant, par ces prophétiques paroles, ceux qui l'environnaient : « Ne craignez rien, disait-il, car ces bataillons innombrables se dissiperont comme la fumée ; ces soldats sont des victimes qui se laissent conduire au sacrifice. »

Rome, au comble de la joie, à la vue de Conradin, le proclame son empereur, lui offre ses citoyens pour soldats, ses trésors pour la solde de son armée ; l'empereur jure de se dévouer pour Rome et l'institue son héritière, s'il périt dans la lutte qui va commencer. Alors ce ne sont plus que fêtes brillantes, chants de victoire : on célèbre à l'avance la défaite du tyran de Naples, dont la perte paraissait certaine. Charles ne voulut pas attendre son ennemi ; il prit 7,000 fantassins et 3,000 chevaux, et vola à la rencontre d'un adversaire qui ne comptait pas moins de 30,000 hommes. Les deux armées se rencontrèrent dans les plaines de Tagliacozzo, où il se li-

vra un de ces combats qui ne se rencontrent que dans l'Iliade ou au moyen âge.

Le roi Charles avait pour conseil Erard de Valery, baron *courtois et sage*, qui eut la précaution de cacher huit cents hommes d'élite pour parer à un premier revers. En effet, malgré son intrépidité, le corps de bataille du roi de Sicile fut mis en fuite, ce qui excita la fureur de Charles, qui voulait se précipiter au milieu des ennemis; mais Valery lui fit observer que les Allemands commençaient déjà à se disperser pour le pillage, qu'il fallait attendre que le désordre fût complet. En effet, quand les Allemands furent éparpillés, sans armes, pour recueillir le butin, Charles se précipite avec ses troupes d'élite, rallie ses fuyards et fait un tel massacre des Allemands, que ceux-ci prennent à l'instant même la fuite, sans se laisser arrêter par la voix de Conradin. Henri de Castille accourut à la tête de ses braves Castillans, espérant être plus heureux. Les épées des chevaliers français n'avaient pas de prise sur leurs armures de fer; mais nos braves saisirent leurs ennemis par le corps et les renversèrent de leurs chevaux. A la vue d'une lutte inattendue, les Espagnols eux-mêmes prirent la fuite, en sorte qu'il ne resta plus un ennemi armé sur le champ de bataille. Conradin et Frédéric, qui voulaient passer en Sicile pour seconder le mouvement qui s'était déclaré en leur faveur, furent livrés au vainqueur. Henri de Castille éprouva le même sort.

Après cette grande victoire, il était impossible au parti vaincu de ne pas courber la tête : il ne lui restait qu'à se soumettre et à accepter, sans mot dire, la loi du vainqueur. Les villes rebelles de Naples et de la Sicile se

soumirent ou opposèrent une résistance insignifiante. Les auteurs de la rébellion, tombés tous entre les mains du vainqueur, furent déferés aux tribunaux qui, *après avoir résumé les raisons tirées des lois et du droit public*, condamnèrent les coupables à la mort la plus cruelle. Rien de plus lugubre que les préparatifs de leur exécution. Qu'on se représente une chapelle entièrement tendue de noir, qui n'est éclairée que par des flambeaux et au milieu de laquelle se trouvent des cercueils renfermant les hommes condamnés au dernier supplice; autour d'eux sont rangés des moines pour chanter d'avance l'office des morts; enfin une chaire où paraît un prédicateur chargé de flétrir la rébellion et de rappeler aux assistants les peines que ce crime mérite aux yeux de Dieu et des hommes, et l'on se fera une faible idée du spectacle sinistre présenté à la foule. Ce qui, peut-être, effraya le plus, c'est lorsque la tête du jeune duc d'Autriche tomba sous le couteau du bourreau; Conradin se précipita sur cette tête, et, la saisissant par les cheveux, la ramassa, la baisa tendrement, lui demanda pardon de l'avoir engagée dans la voie qui lui avait valu la mort, parla au peuple avec enthousiasme, puis, par un mouvement sublime, détacha son gant, le jeta au milieu de la foule, et donna l'investiture du royaume de Naples et de Sicile à celui qui oserait le ramasser et le venger.

Nous voudrions, pour l'honneur du nom français, n'avoir pas à décrire la barbare cruauté du duc d'Anjou; mais l'impartiale histoire doit constater qu'après avoir fait tomber ces têtes illustres, Charles, n'ayant plus rien à craindre, ensanglanta toutes les provinces en immolant une multitude de personnes. A Rome, il fit couper

la jambe aux principaux habitants qui avaient pris les armes contre lui ; puis, redoutant la pitié que leur vue exciterait, il les renferma tous dans une hutte en bois et y fit mettre le feu, renouvelant ainsi les actes de cruauté des plus odieux empereurs romains. S'il fallait en croire certains historiens, trop intéressés pour être impartiaux, une ville entière de Sicile aurait vu périr ses habitants sur l'échafaud ; on y aurait même fait monter les traîtres qui avaient ouvert les portes aux Français.

Nous voudrions que notre tâche fût finie après avoir raconté la conquête du royaume de Naples ; mais nous devons encore au lecteur le récit des vicissitudes qu'éprouva la maison de France jusqu'à ce que ce royaume passât en des mains étrangères.

La puissance du roi de Naples égalait alors celle des plus grands monarques de la chrétienté. Souverain de la Sicile et de tout le sud de l'Italie, disposant des forces des Etats de l'Eglise par son alliance avec les Papes, maître réel de la Lombardie et de la Toscane, possesseur de riches domaines en France, ne voyant aucun adversaire sérieux, Charles se trouvait en état de tenter de nouvelles entreprises. Son ambition, qui aurait dû être satisfaite, était devenue insatiable ; elle lui fit jeter les yeux sur l'empire d'Orient et même sur l'Asie, dont il rêva la conquête. Pour colorer ses desseins d'une apparence de droit, il maria Béatrix, sa fille, à Philippe, fils de Baudouin, empereur détrôné de Constantinople, et acheta de Marie, princesse d'Antioche, pour la somme de 4,000 livres, tous les droits qu'elle possédait sur le royaume de Jérusalem.

Il était impossible que de si vastes projets, hautement

avoués, n'inspirassent pas de l'inquiétude aux puissances voisines. Les Papes, quoiqu'ils n'eussent eu jusqu'alors qu'à se louer de la dynastie française de Naples, devaient redouter l'établissement d'une monarchie trop puissante ; un habile politique, méditant sur l'ascendant que Charles avait acquis sur les Etats de l'Eglise, devait craindre que cette prépondérance ne se changeât en une autorité usurpatrice des droits du Saint-Siège. Jusqu'alors la Papauté s'était montrée favorable aux prétentions du roi de Naples ; mais un changement de Pape devait suffire pour amener aussi un changement de situation et de rapports entre Charles et le Saint-Siège. Après la mort de Clément, le Sacré-Collège jeta les yeux, pour occuper la chaire de saint Pierre, sur un homme qui, s'élevant au-dessus de tous les partis, voulait les réunir tous contre le grand ennemi du nom chrétien et de la civilisation. Il reconnut Michel Paléologue pour empereur des Grecs, et fit élever Rodolphe à l'empire d'Occident. Ces deux actes politiques étaient de nature à contrarier vivement les desseins du roi de Naples : la reconnaissance de Michel Paléologue donnait une rude atteinte aux droits que Charles revendiquait ; la nomination d'un titulaire à l'empire détruisait par là même le titre de vicaire de l'empire que le roi de Naples possédait et qui lui donnait une grande influence sur toute l'Italie. Charles d'Anjou, par respect pour l'autorité du Pape, et comprenant d'ailleurs que l'appui de la cour pontificale lui était nécessaire, ne témoigna aucun mécontentement au Chef de l'Eglise et se montra fils aussi docile qu'auparavant, réservant à une époque plus favorable l'exécution de ses vastes projets.

La grande politique des rois de Naples étant d'agir

sur le Sacré-Collège, afin d'avoir des Papes qui leur fussent dévoués ou du moins qui ne leur fussent pas hostiles, ils firent nommer trois Papes, qui se succédèrent si rapidement, qu'ils n'eurent pas le temps de montrer leurs vues politiques. Contre l'attente du souverain de Naples, la tiare passa enfin dans la puissante maison des Ursins, par le cardinal Gaëtan des Ursins, qui prit le nom de Nicolas III. La maison des Ursins, l'une des plus grandes de l'Italie, était opposée au parti de Naples, qui s'était vengé de son opposition en faisant tomber la tête de l'un de ses membres et en refusant la main de l'une des princesses napolitaines à un neveu du Pape. Quoique Nicolas III eût des idées trop élevées pour se laisser dominer par des intérêts de famille, il se trouva que sa politique, entièrement consacrée aux intérêts du Saint-Siège dont il se proposait d'affranchir et d'agrandir les Etats, allait directement contre les prétentions des rois de Naples. Charles, quoiqu'il y eût un empereur, n'ayant pas moins continué à porter le titre de vicaire de l'empire, reçut du Pape l'ordre, en forme de prière, de l'abandonner. Lorsqu'il eut obéi, le Pape lui demanda en outre de résigner son titre de sénateur romain; il se soumit encore. Cette conduite, pleine de déférence, ne manquait pas d'habileté politique; si le roi avait besoin de la Papauté, il sentait que bientôt arriverait le moment où celle-ci aurait besoin de lui; il ne devait donc pas se l'aliéner, c'était le moyen le plus sûr de recouvrer un jour les titres qu'il déposait sans la moindre résistance. Aussi le cardinal qui avait été chargé de la conduite de cette affaire, disait « que le roi de Naples avait toute la fidélité de la » maison de France dans l'exécution des traités, toute la

» finesse de la politique espagnole et toute la prudence
» de la cour de Rome. Nous pourrions en surmonter
» d'autres, ajouta-t-il ; mais, pour celui-là, nous n'en
» viendrons pas à bout. »

La paix rendue à l'Italie, le rappel des exilés, l'amitié que se jurèrent tous les peuples, étaient célébrés de toute part avec l'apparente expression d'une concorde réelle, tandis qu'au fond des cœurs existait toujours le souvenir des rigueurs et des antipathies passées. Chacun se préparait à des éventualités attendues dans un bref délai. Le pape Nicolas III, sentant la nécessité de s'appuyer au dehors, forma une ligue, non pas avec les Allemands, trop rapprochés de l'Italie et dont la protection avait coûté trop cher à la Papauté, mais avec l'empereur grec et le roi d'Aragon. Michel Paléologue était un prince habile, vaillant, entreprenant, dont on disait que, s'il n'eût redouté Charles d'Anjou, il eût conquis l'Italie, comme Charles se fût rendu maître de l'empire d'Orient s'il n'eût eu Michel à combattre. Pierre d'Aragon, qui passait pour le plus profond politique de son siècle, prétendait avoir des droits sur Naples par Constance, sa femme, fille de Manfred. Toute l'intrigue ourdie contre le roi des Deux-Siciles fut conduite par un homme extrêmement rusé, qui avait juré de venger une injure. Charles d'Anjou avait oublié cette fois qu'une grande capacité, lors même qu'elle paraît faible, demande à être ménagée.

Jean, surnommé Procida, de la petite île de ce nom dont il était propriétaire, avait été, en punition de l'attachement profond qu'il avait voué à Manfred, privé de son île par Charles d'Anjou. Cet homme adroit, insinuant,

fécond en expédients, d'une activité sans bornes, se voyant dépouillé de ses propriétés, se retira en Espagne, où il employa toutes les ressources de son esprit à faire triompher sa politique. Pendant qu'il persuadait au roi d'Aragon qu'il lui serait facile de conquérir Naples et la Sicile, qui lui appartenaient, disait-il, par la reine, il entretenait une correspondance suivie avec les mécontents, qui, de leur côté, lui faisaient part de l'agitation qu'ils excitaient continuellement dans la Pouille et la Sicile.

Le moment de soulever Naples et la Sicile étant arrivé, Procida revêtit l'habit de pèlerin, prit un bâton à la main, se rendit à la cour pontificale qui se trouvait alors à Viterbe, déposa aux pieds de Nicolas III les plaintes des Napolitains, fit un sombre tableau des crimes des seigneurs français, dévoila les projets ambitieux de Charles, et se fit autoriser par le souverain Pontife à parcourir le royaume de Naples, fief du Saint-Siège, afin de lui rendre un compte exact de ce pays.

Procida s'acquitta de cette mission avec une telle habileté, qu'il parcourut la plupart des châteaux, excitant partout le mécontentement, sans que la cour de Naples eût le moindre soupçon de sa présence. Ayant appris dans ses courses qu'il s'était formé une grande ligue entre le roi de France, les Vénitiens et Charles d'Anjou, contre l'empire d'Orient, Procida s'embarqua pour la cour de Constantinople, lui dévoila les projets des princes français et se chargea de détrôner le roi de Naples, si l'empereur voulait lui fournir l'argent dont il avait besoin. Paléologue promit de lui en fournir autant qu'il pourrait en désirer.

Pour un homme moins habile et moins persévérant que Procida, le changement arrivé à la cour pontificale eût été un coup de foudre. Nicolas III était mort, et il avait été remplacé par Martin IV, qui était dévoué à la maison de Naples et avait même frappé d'excommunication Michel Paléologue, parce qu'après avoir été reconcilié avec l'Eglise catholique au concile général de Lyon, il était de nouveau retourné au schisme. Procida, sans se laisser déconcerter par ce changement de dispositions, retourna en Espagne, sans s'être ouvert au nouveau Pape, et pressa les armements de dom Pedro. Instruit des immenses préparatifs de la cour d'Aragon, Charles d'Anjou en conçut une vive inquiétude et en instruisit le Pape, qui, à sa prière, usant des pouvoirs pontificaux, renouvela les anathèmes lancés contre Michel Paléologue et contre tous ceux qui communiqueraient avec lui, quel que fût d'ailleurs leur rang. Ce coup était évidemment porté contre le roi d'Aragon et ses conseillers; mais il arrivait trop tard, la conspiration organisée de toute part ne demandait qu'à éclater.

Le soulèvement commença le lundi de Pâques à Palerme. Il y avait, à six cents pas de la ville, une église vénérée où le peuple se rendait en foule. Les soldats français placés à la garde des portes de la ville, sous prétexte de s'assurer si les passants ne cachaient pas d'armes, se mirent à chercher sous les vêtements dans le dessein d'insulter les femmes. Une dame d'un rang distingué, fille de Roger Maître-Ange, plus insultée que les autres à cause de sa rare beauté, poussa des cris déchirants qui réunirent autour d'elle son père, son époux et une multitude innombrable de peuple. La foule indi-

gnée se précipite sur les gardes français qui périssent par des coups de stylet ou sous un monceau de pierres. Encouragée par ce premier succès, la multitude attaque tous les Français, les met à mort, et chose horrible à raconter, pour mieux assouvir sa vengeance, ouvre les entrailles des femmes enceintes, afin de briser contre la pierre la tête de leurs enfants. Tous les Palermitains s'étaient réunis comme un seul homme, pour cette cruelle exécution, sans distinction de femmes, d'enfants, de laïques, de clercs ou de religieux.

Il y a un génie du mal qui emprunte les ailes du vent pour publier les mauvaises actions et les propager. L'abominable forfait commis à Palerme fut connu le jour même et complètement imité à Montréal, Coniglio, Carini, Tercinni. Comme un incendie, attisé par un vent violent auquel rien ne s'oppose, augmente de violence à mesure qu'il s'étend et ne cesse de brûler que lorsqu'il n'y a plus rien à consumer, ainsi le massacre s'étend sur toute la Sicile. L'heure de la vengeance avait sonné pour les malheureux Siciliens, qui se racontaient en frémissant les outrages dont ils avaient été les victimes ; ils se redisaient les actes de lubricité du gouverneur de Menou, qui prenait chaque semaine la plus belle et la plus distinguée des filles de la ville pour satisfaire sa passion honteuse ; ceux de Faramond d'Artois, qui chaque jour se saisissait des plus belles femmes à tour de rôle. Les maris outragés dans leur honneur firent expier chèrement aux coupables les criminelles jouissances qu'ils s'étaient procurées. Un seigneur, s'étant emparé de Louis de Montpellier, le pendit à l'une des fenêtres de son palais, afin que la ville fût témoin de sa vengeance.

Catane, restée fidèle, fut bientôt soulevée par un acte qui excita l'indignation générale : Jean Violé-made, officier français, ayant voulu embrasser de force Julie Villanelli, perça de son épée son mari qui voulait s'opposer à sa passion. Julie, outragée dans son honneur, devenue furieuse par la mort de son époux, parcourt la ville, demandant vengeance à ses concitoyens qui prennent les armes et massacrent tous les Français, au nombre de 8,000, assurent quelques historiens.

Au milieu de cette effervescence générale, Roger de Maître-Ange organisa une petite armée pour défendre la Sicile et déterminer au soulèvement les villes qui étaient encore arrêtées par la crainte. La révolte ne connaissant plus de bornes, il ne resta bientôt à Charles d'Anjou que la ville de Messine, qui frémissait elle-même de subir le joug des Français et n'attendait qu'une occasion pour se soulever. L'arrestation de quelques personnes innocentes fut le signal d'une insurrection à laquelle rien ne put résister; 3,000 hommes périrent dans cette fatale journée.

Telles furent les principales circonstances de l'horrible massacre connu dans l'histoire sous le nom de Vêpres siciliennes. Les poètes y ont puisé des scènes touchantes, le philosophe pourrait y chercher d'utiles leçons; car, si d'un côté les crimes furent énormes, incroyables; de l'autre, la vengeance fut effrayante. On assure que, dans ce massacre général, il n'y eut que deux Français qui purent échapper à la mort; l'un était provençal, Guillaume des Porcelets, qui, s'étant fait aimer dans son gouvernement par sa modération, sa douceur et son équité, mérita de trouver dans le peuple un sauveur; l'autre, Philippe de Scalambre, gouverneur de la vallée

de Nissa, avait mérité des Siciliens le surnom d'homme intègre, parce qu'il s'était toujours opposé aux excès de ses compatriotes. Il dut son salut à la justice du peuple.

La rébellion de la Sicile et l'extermination des Français produisirent en Italie et en France un douloureux retentissement. Les crimes des Français avaient été grands, mais celui des Siciliens l'était-il moins? pouvait-il rester impuni? Le laisser impuni, c'eût été donner un encouragement à tous les fauteurs de révolutions. Le Siège apostolique, qui avait accordé l'investiture au roi de Naples, devait, pour soutenir son œuvre et comme défenseur-né de l'ordre, rappeler aux coupables les lois de l'obéissance due aux souverains, et les frapper ensuite des foudres de l'Eglise s'ils persistaient dans leur rébellion. Martin IV, fidèle à cette mission, publia une constitution apostolique par laquelle il conjurait les rebelles de se soumettre à l'autorité légitime, et frappait en même temps d'excommunication, d'interdit et d'incapacité pour toute dignité ou bénéfice, quiconque n'obéirait pas à ses ordres, quel que pût être son état ou sa condition, soit laïque, simple clerc ou même évêque. Il nomma le cardinal Gérard son légat en Sicile, pour faire exécuter cette sentence.

Pendant que le Pape le secondait par ses armes spirituelles, le roi de Naples envoyait le prince de Salerne pour demander des troupes à Philippe-le-Hardi, roi de France, et, en attendant leur arrivée, passait le détroit et allait mettre le siège devant Messine. Les Messinois, vivement pressés, consentirent à se rendre à certaines conditions qui furent repoussées par Charles d'Anjou, faute dont il dut se repentir ensuite. Palerme, tourmentée aussi

par les plus vives inquiétudes, s'était adressée au Pape, proposant également des conditions de paix qui furent rejetées. La ville était dans une vive anxiété, lorsque Pierre d'Aragon arriva dans ses murs, à la tête d'une bonne armée. Le délire de la joie remplaça la crainte.

Dom Pedro, sans perdre un moment, se met à la tête de ses troupes et vole à la délivrance de Messine, appelant sous ses drapeaux les Siciliens qui, poussés par le plus vif enthousiasme, accourent en foule et contraignent le roi de Naples à lever le siège et à repasser le détroit. Pour comble de désastre, la belle flotte que Charles avait fait construire pour tenter la conquête du royaume d'Orient, fut entièrement détruite. La plupart des vaisseaux placés dans les ports de la Sicile pour les maintenir, furent pris par les Siciliens; les autres, formant une petite flottille, furent saisis ou détruits par Roger Doria, redoutable marin qui avait reçu le commandement de la flotte espagnole.

Pendant cette campagne, Charles avait commis de grandes fautes, qui furent presque toutes inspirées par la haine qu'il avait vouée à Messine. S'il avait accepté les conditions de paix de cette place, qu'il eût marché sur Palerme et empêché le débarquement du roi d'Aragon, la Sicile serait sûrement rentrée dans le devoir; et même, depuis le débarquement de l'Espagnol, s'il avait marché contre lui, il eût encore pu facilement l'arrêter. Mais, cédant à l'emportement de sa haine, il s'obstina à demeurer dans les murs d'une ville que la perfidie italienne, plus encore que les ennemis, le força à abandonner. Des Italiens vendus aux rebelles exagérèrent beaucoup l'agitation qui s'était manifestée dans la Calabre,

et persuadèrent au roi de rentrer en Italie , lui assurant que, lorsque le calme serait rétabli dans le royaume de Naples, que les recrues attendues de France seraient arrivées, il lui serait très facile de reconquérir la Sicile. Cette opinion paraissait d'autant plus plausible que le Pape venait de publier une bulle ordonnant une croisade contre les rebelles.

La France ne fit pas défaut au roi de Naples : le prince de Salerne arriva bientôt après avec une armée nombreuse, qui avait à sa tête Pierre, comte d'Alençon, frère du roi de France; Robert, comte d'Artois; Othelin, comte de Bourgogne; le comte de Boulogne; Jean, comte de Dammartin, Matthieu de Montmorency et une foule de nobles guerriers d'un nom moins illustre.

Pierre d'Aragon, qui s'était ri des anathèmes pontificaux tant qu'il n'y avait eu aucune force suffisante pour les faire respecter, commença à s'en alarmer, et les Siciliens s'en inquiétèrent plus vivement que lui lorsqu'ils virent le roi de Naples à la tête d'une armée puissante. Pierre, sachant qu'en politique le bénéfice du temps a aussi sa puissance, résolut d'amuser ses adversaires par des propositions qui devaient traîner en longueur, et tuer par le climat ou user des troupes nouvellement arrivées de France. Comptant sur l'esprit chevaleresque du roi de Naples, il lui fit une proposition qui, sous le masque de l'humanité et du sentiment d'honneur, cachait un piège extrêmement dangereux; il lui proposa, dans le dessein d'épargner le sang chrétien, de remettre la décision des droits de la Sicile, non pas à une cour de juges éclairés, mais à une petite troupe d'élite formée de cent des plus vaillants chevaliers des deux partis,

qui se battraient à outrance sur un terrain neutre et sous la direction d'un homme éclairé et impartial. Il indiqua en même temps une plaine près de Bordeaux, et le sénéchal d'Angleterre comme président du combat et juge de la rigoureuse observation des lois de la chevalerie et des conditions spéciales du traité. Cette proposition insidieuse remettait à un temps assez éloigné le combat projeté, en écartant loin du champ de bataille les hommes d'élite du roi de Naples. Malgré cela, le roi Charles ne comprit pas le piège qui lui était tendu; comptant sur sa bravoure et sur celle de ses chevaliers, il jura imprudemment de se trouver au lieu et à l'heure indiqués pour le combat en champ clos.

Lorsque le Pape fut instruit de cette sotte convention, il se hâta d'écrire au roi de rompre vite un traité perfide qui n'avait d'autre but que de le tromper; mais Charles ne l'écouta pas. Le Pape lui envoya le cardinal Nicolas, prince de l'Eglise aussi distingué par sa science que par sa fermeté, pour lever tous les scrupules de conscience ou d'honneur qui pouvaient encore l'arrêter. Tout fut inutile; Charles d'Anjou, nourri dès son enfance des maximes de la chevalerie, repoussa tous les avis et voulut demeurer fidèle à son engagement.

Le jour marqué pour le combat, Charles parut dans l'arène, suivi de ses hommes d'armes, prêt à combattre, renouvelant ses défis; mais personne ne parut. Le roi d'Aragon viola audacieusement les grandes lois de la chevalerie, alors si respectées de tout ce qui avait au cœur quelque sentiment d'honneur.

Ce que le Pape avait annoncé était arrivé; Charles avait été trompé par un ennemi qui se jouait de sa pa-

role comme des lois de l'honneur. Le Pontife, ne voulant cependant pas dépouiller l'Eglise romaine de l'un de ses principaux fiefs, ouvrit avec la cour de France une négociation ayant pour but de faire passer la couronne d'Aragon sur la tête d'un membre de la famille royale. Lorsque les conditions de cette translation furent arrêtées entre les deux cours, le Pape fit paraître un manifeste dans lequel il établissait les droits du Saint-Siège sur la couronne d'Aragon, droits fondés non-seulement sur le pouvoir général attribué alors aux chefs de l'Eglise de déposer les rois, mais encore sur une donation spéciale de cette couronne, faite à saint Pierre par l'aïeul de don Pedro; ensuite le Vicaire de Jésus-Christ résumait tous les crimes de Pierre d'Aragon, et démontrait que, s'étant rendu coupable de félonie à l'égard de son suzerain, il avait mérité de perdre ses Etats. La couronne d'Aragon fut transférée au second fils du roi de France, qui prêta le serment en cette qualité.

Le roi de France fit aussitôt des préparatifs de guerre pour la conquête de l'Aragon, royaume contre lequel il avait des motifs légitimes de guerre, car Pierre tenait captifs les deux neveux du monarque français, dont la liberté avait été plusieurs fois inutilement réclamée. Nous racontons les circonstances de cette guerre au règne de Philippe-le-Hardi.

Charles d'Anjou, roi de Naples, pendant qu'il se laissait duper près de Bordeaux, avait laissé le gouvernement de ses Etats à son fils, le prince de Salerne, qui prit une mesure politique capable de ramener au devoir les Siciliens égarés. Sachant que les Siciliens regrettaient toujours le gouvernement de Guillaume II, il publia

qu'il allait remettre en vigueur les lois et les usages existants sous ce monarque. Cette déclaration produisit un effet si favorable sur la Sicile, que l'île entière en manifesta sa satisfaction et s'adressa au Pape pour le conjurer de s'interposer pour une paix que tous les partis demandaient à voir s'établir sur les bases du manifeste.

Les dispositions nouvelles des Siciliens furent un nouveau coup porté à Pierre d'Aragon, qui venait d'en recevoir plusieurs extrêmement fâcheux : Michel Paléologue, son allié, venait de mourir, et le roi de France avait formé le projet de conquérir ses Etats d'Espagne. Quoique l'heure des revers semblât arrivée, Pierre ne s'abandonna pas. Après avoir disposé du gouvernement de la Sicile, il remit le commandement de sa flotte à Roger Doria, avec ordre de ne rien laisser passer par mer; puis il se hâta de rentrer en Espagne, pour prendre en main la défense de ses Etats. Sentant la nécessité d'opérer une puissante diversion contre le roi de France, il ouvrit à ce sujet des négociations avec le roi d'Angleterre, qui, malgré son désir, s'arrêta devant la défense du pape Martin IV, si dévoué à la cause de Charles d'Anjou et à celle de la France.

Le roi de Naples, occupé à réunir des troupes et à équiper une flotte en Provence, envoya ordre sur ordre à son fils de ne hasarder aucun combat avant son arrivée; mais Roger Doria, dont l'activité tenait du prodige, s'emparait de tout ce qui paraissait sur la mer. Instruit des desseins du roi et résolu de prévenir son retour, il se hâta de détruire tous les vaisseaux napolitains qui se trouvaient encore dans les eaux de la Sicile, et vint mettre le siège devant Naples, espérant, par ses injures

grossière, faire sortir du port le prince de Salerne, qu'il savait très sensible à ces sortes de défis. Le prince eut, en effet, la faiblesse de sortir du port avec quelques vaisseaux pour repousser l'insolent. Mais la supériorité de Doria et la trahison de quelques chefs entraînèrent en quelques heures un de ces désastres irréparables qui sont la ruine des empires : toute la flotte napolitaine fut détruite ou prisonnière ; le prince de Salerne lui-même tomba entre les mains de ses ennemis. Quatre jours après ce funeste combat, Charles d'Anjou arrivait à Naples à la tête d'une bonne armée. Le désastre de son fils et le malheur de sa captivité le jetèrent dans un sombre désespoir, dont il ne se releva point. Il avait remis au printemps suivant pour tenter de reconquérir la Sicile ; mais la mort, qui l'enleva au mois de janvier (1284), ne lui permit pas de réaliser ses desseins. Charles d'Anjou, l'un des plus vaillants princes de la maison de France, avait trop le caractère de sa race ; s'il avait une foi profonde, une valeur invincible, il avait aussi un orgueil insupportable et une ambition démesurée.

La mort de Charles d'Anjou fut un événement extrêmement heureux pour le roi d'Aragon, qui, se trouvant pressé par la France, sans aucun appui en Angleterre et en Allemagne, et n'ayant d'autre allié que le roi de Cordoue, eût infailliblement succombé si Charles eût survécu et qu'il eût attaqué la Sicile avec vigueur. Le prince de Salerne, roi de Naples, étant en la puissance du plus redoutable ennemi de sa maison, il fallut pourvoir au gouvernement du royaume pendant sa captivité. La régence fut confiée au comte d'Artois, auquel fut adjoint Gérard, cardinal de Sainte-Sabine. Bien que la mort du

roi d'Aragon eût suivi de près celle de Charles d'Anjou, la Sicile ne fut pas moins perdue pour la maison de France. Le prince de Salerne, ennuyé d'une captivité dont il ne prévoyait pas le terme, acheta sa liberté au prix de la Sicile et du tribut annuel que le bey de Tunis devait payer à Naples, s'engageant de plus à faire lever, par le Pape, les sentences d'excommunication, d'interdit et de déposition portées contre la maison d'Aragon; engagement qu'il ne put remplir, car les cours de France et de Rome, irritées de tant de lâcheté, refusèrent de sanctionner ce traité. Le Pape, usant même de son droit de suzerain, cassa le traité, délia Charles II de tous ses serments et le fit couronner roi de Naples et de Sicile. Rendu à ses Etats, Charles II les trouva toujours dans la situation la plus déplorable; le comte d'Artois, qui était parvenu à reconstruire une flotte et à former une nouvelle armée, avec lesquelles il avait tenté une descente en Sicile, ne put encore échapper aux coups de l'invincible Doria, qui détruisit sa flotte. C'est dans ces circonstances que Charles II rentrait à Naples; son premier soin fut de travailler, de concert avec son oncle, à former une nouvelle armée, à l'aide de laquelle ils assiégèrent et crurent réduire à l'extrémité Jacques d'Aragon, qui s'était emparé de quelques places sur les côtes de la Calabre; mais Doria parvint encore à le délivrer. Fatigué d'une lutte si longue, qui n'avait eu d'autre résultat que de faire répandre des torrents de sang et épuiser des trésors, Charles consentit à une trêve de deux ans, dans le moment où ses espérances sur la Sicile avaient le plus de chances de succès : cette convention irrita tellement le comte d'Artois, qu'il se retira en France, abandon-

nant à lui-même un neveu qui n'avait pas montré la constance d'un fils de France. Il intervint bientôt après un traité définitif, qui laissa la Sicile à la maison d'Espagne, conservant le seul royaume de Naples aux descendants de Charles d'Anjou. Ce royaume eut dès-lors des intérêts absolument séparés de ceux de la France; il n'appartient plus à notre histoire.

CHAPITRE XV.

Philippe-le-Hardi (1270-1285).

Nous avons vu Philippe-le-Hardi recueillir le dernier soupir de son père en Afrique et transporter lui-même, avec une piété toute filiale, ses dépouilles mortelles à Saint-Denis. Après l'accomplissement de ce pieux devoir, il se rendit à Reims pour y recevoir, avec l'onction royale, les grâces qui font remplir les devoirs des rois. Son premier soin fut de visiter les immenses domaines qu'il venait de réunir à la couronne, par suite de la mort de son oncle Alphonse, comte de Poitiers, et de Jeanne de Toulouse, décédée sans enfants. Philippe héritait de son oncle le Poitou, l'Auvergne, une partie de la Saintonge et le pays d'Aunis. Il succédait en même temps aux droits de la comtesse sur le comté de Toulouse, qui comprenait toute la province ecclésiastique de ce nom;

sur l'Albigeois, qui était à la droite du Tarn; sur le Rouergue, le Quercy, l'Agenois et le pays Venaissin. Philippe-le-Hardi ajoutait ainsi plus à la couronne qu'aucun de ses prédécesseurs. Il est vrai que tout l'honneur doit en revenir à saint Louis, qui avait préparé cette réunion.

Philippe-le-Hardi détacha quelques terres de ce riche héritage; ainsi le pape Grégoire X obtint une partie de la ville d'Avignon, qui devait passer, seize ans plus tard, tout entière avec le comtat Venaissin, entre les mains des souverains Pontifes, qui l'ont conservé jusqu'en 1791, époque de sa réunion à la France.

La visite que Philippe entreprit de faire des Etats qu'il venait de réunir à la couronne, fut, comme la plupart des voyages des rois, célébrée par des réceptions pompeuses, par les discours des magistrats, par les chants des poètes. Au milieu des fêtes splendides qu'il recevait à Toulouse, Philippe apprit que l'autorité royale venait d'être méprisée par un seigneur du voisinage; c'est, dit Nangis, la seule révolte que le roi ait eu à combattre dans tout le cours de son règne.

Giraud de Cazaubon, propriétaire du château de Sompu, avait refusé l'hommage de cette terre au comte d'Armagnac, prétendant qu'elle relevait du comté de Toulouse, et conséquemment de la couronne, depuis la réunion de ce comté au domaine royal. Le comte d'Armagnac, piqué de ce refus, ravagea les terres du sire de Cazaubon, et, pour joindre l'insulte à la dévastation, il vint défilér sous les murs du château de ce seigneur, qui profita de la retraite de l'ennemi, tomba sur l'arrière-garde, et tua quelques hommes parmi lesquels se trouvait

Bernard d'Armagnac. Le comte, outré de colère de l'injure qu'il venait de recevoir, et déterminé à venger la mort de son frère, appela aux armes tous ses vassaux, et invita en outre le comte de Foix à s'unir à lui pour punir celui qu'il nommait un vassal rebelle.

Cazaubon, ne pouvant résister à ce formidable armement, en appela à la cour des pairs, pour prononcer sur le différend, et, selon les lois de la féodalité, se constitua prisonnier et remit son château entre les mains du sénéchal de Toulouse, qui fit aussitôt placer les panonceaux royaux sur les portes du château, publier dans les provinces voisines la sauve-garde établie et défendre, sous peine de rébellion, de porter aucune atteinte aux terres du sire de Sompuis.

Sans tenir compte d'un ordre aussi solennellement publié, et au mépris du respect dû aux armes du roi, le comte d'Armagnac ravagea les terres de Cazaubon, arracha les panonceaux royaux du château de Sompuis, qu'il détruisit de fond en comble, se jeta ensuite sur le comté de Toulouse et attaqua le sénéchal, au risque de s'attirer les armes du roi, qu'il semblait d'ailleurs craindre fort peu, parce qu'il avait un grand nombre de châteaux extrêmement forts.

Le roi, ne pouvant laisser impuni un tel acte de rébellion, convoqua aussitôt une assemblée générale à Tours, afin de demander à ses vassaux les forces nécessaires pour châtier les comtes d'Armagnac et de Foix, et surtout afin de constater authentiquement les services dus à la couronne par les différents possesseurs de fiefs qui, depuis longtemps, cherchaient à atténuer ces services. Dans l'assemblée générale, quelques seigneurs seule-

ment reconnurent d'eux-mêmes et sans restriction le nombre d'hommes dont ils devaient se faire suivre et le nombre de jours pendant lequel ils devaient le service; mais la plupart des autres cherchèrent à atténuer cette charge, plusieurs mêmes prétendirent n'être tenus qu'au simple hommage. Il fallut compulser les vieux titres pour rétablir l'état réel des services dus, et lorsqu'on ne put retrouver les titres primitifs, les seigneurs consentirent à une transaction. Plusieurs d'entre eux rachetèrent même leurs services à prix d'argent, et ceux qui avaient dédaigné de se rendre au lieu désigné furent condamnés à une amende proportionnée à leur condition.

Philippe, voulant frapper la rébellion au cœur, alla mettre le siège devant le château de Foix, qui, placé sur un rocher à pic, semblait défier tous les efforts des assiégeants. Mais quand d'énormes quartiers de roche, dont quelques-uns se voient encore aujourd'hui sur les bords de l'Arget, furent tombés, et que le rocher commença à surplomber d'un côté, le comte, effrayé, demanda grâce et fit intervenir en sa faveur le roi d'Aragon et le vicomte de Béarn, beau-frère de Roger-Bernard. Le comte, comme il avait été convenu par les négociateurs, se remit à la discrétion du roi, qui le fit conduire pieds et poings liés à la tour de Carcassonne, d'où il ne sortit qu'en 1374, recouvrant la liberté, ses États et les bonnes grâces du roi.

L'année suivante, la France fut témoin d'un grand spectacle. Lyon qui, sous certains rapports, était déjà soumis à la France, vit, pour la seconde fois, l'assemblée la plus vénérable du monde : un concile général se réu-

nit dans ses murs (1275). Il s'y trouva cinq cents évêques, soixante-dix abbés et environ mille autres prélats inférieurs. Le pape Grégoire X monta au jubé de l'église métropolitaine de Saint-Jean, construit pour cette grande solennité, prit le premier la parole et exposa les motifs de cette réunion solennelle, c'est-à-dire la croisade pour venir au secours de la Terre-Sainte, alors profondément affligée; la réunion de l'Eglise grecque à l'Eglise latine, afin de faire de tous les chrétiens un seul faisceau redoutable à ses ennemis; enfin la réformation des mœurs, qui, par leur perversité, tendaient à amoindrir toutes les forces vitales du Christianisme. Nous ne pouvons entrer dans le détail des opérations de cette grande assemblée. La réunion des Grecs et des Latins fut l'une des principales occupations des Pères. Après que l'on eut rappelé les grands principes de l'Eglise sur l'unité, les Grecs furent invités à rentrer dans le sein de l'Eglise. Alors Georges Acropolite, grand logothète, fit, au nom de l'empereur, le serment par lequel il abjurait le schisme, acceptait la profession de foi de l'Eglise romaine sur la procession du Saint-Esprit et reconnaissait la primauté du Pape.

Le concile, affligé de la lenteur qu'éprouvait souvent l'élection d'un Pape, fit ensuite de nouveaux réglemens concernant cet acte si important pour le monde catholique. Il s'appliqua après cela à mettre les biens et les personnes ecclésiastiques à couvert des attaques des laïques; en conséquence, il déclara que l'excommunication serait encourue de plein droit par celui qui, fût-il roi ou prince, oserait tuer, prendre ou molester un juge ecclésiastique; il fit défense, sous la même peine, à toute per-

sonne, de quelque dignité que ce soit, d'usurper, sur les églises, le droit de régale ou d'avouerie, pour s'emparer des biens de l'église vacante. La sainte assemblée porta ensuite des canons pour empêcher la trop grande multiplication des ordres religieux. Venait enfin l'importante affaire de la réformation des mœurs; il fut résolu qu'on en confierait le soin au Pape, qui venait de frapper l'évêque de Liège, plus soldat que prêtre. Quelques médians, ou plutôt calomnieux, prétendirent que le Saint-Père s'était souvenu dans cette circonstance de l'injure que l'évêque lui avait faite, lorsqu'il était archidiaque de Liège.

Parmi les princes qui avaient pris le plus d'intérêt au grand concile de Lyon, nous devons citer Edouard I^{er}, roi d'Angleterre, qui, après avoir reçu les plus grands honneurs en Italie, vint à Paris pour y faire hommage à Philippe, pour les terres qu'il *tenait par le droit de la couronne de France*, et de là se rendit en Guyenne pour apaiser les troubles de cette province. Il prit ensuite part à un tournoi où il se montra extrêmement déloyal, viola les lois de ces sortes de jeux et remporta un prix très peu honorable.

Cependant il se passait en Navarre une espèce de révolution qui attira l'attention du monarque français. Henri, roi de Navarre, n'ayant pour héritier qu'une fille et voulant lui assurer la couronne, la fit proclamer reine de son vivant, et obligea tous les grands du royaume à venir lui prêter serment de fidélité. A cette première mesure, qui ne rencontra aucune difficulté, Henri en ajouta une seconde : il institua par testament régente du royaume, la reine Blanche d'Artois, fille du malheureux

comte d'Artois qui avait succombé en Egypte. Comme la plupart des testaments politiques des rois, celui de Henri fut cassé; les grands contestèrent la régence à la reine-mère, refusèrent de lui obéir et confièrent à don Pedro de Montaigu la lieutenance générale du royaume.

La mésintelligence qui venait d'éclater en Navarre excita la cupidité des rois d'Aragon et de Castille, qui prétendaient avoir des droits sur ce royaume. Le premier se fondait sur une donation de l'an 1231, par laquelle Sanche VII avait adopté Jacques I^{er}, roi d'Aragon, et l'avait institué son héritier : il y avait une objection à faire contre cette prétention, c'est que Jacques I^{er}, ayant renoncé à la Navarre par acte authentique, avait ainsi perdu ses droits. Le roi de Castille faisait remonter ses titres beaucoup plus haut et prétendait que, comme descendant de Sanche III, roi de Navarre, décédé depuis plus de deux cents ans, la couronne devait lui appartenir. Le roi de Castille, sans tenir compte des raisons des autres prétendants, entra aussitôt en Navarre pour se mettre en possession de cet Etat. Le roi de France, très intéressé non-seulement à ce que la couronne demeurât sur la tête de la jeune reine sa cousine, mais encore à ce que cette princesse, qui possédait dans le cœur du royaume de France les comtés de Brie et de Champagne, n'épousât ni un étranger, ni un ennemi de la famille royale de France, demanda sa main pour son fils aîné. Les rois d'Espagne, de leur côté, effrayés de la grande extension qu'un pareil mariage pouvait donner à la domination française, agirent avec beaucoup d'instance auprès du Pape pour l'empêcher d'accorder les dispenses nécessaires. Le Pontife, tenant compte des raisons poli-

tiques qui lui avaient été exposées, accorda la dispense seulement en faveur de Philippe, second fils du roi, qui devint peu après héritier présomptif de la couronne par la mort de son frère aîné.

Cependant une armée française était entrée en Navarre, avait occupé Pampelune et se croyait maîtresse du pays ; mais le parti espagnol, se maintenant toujours dans les montagnes, continuait cette guerre redoutable de partisans que nous avons vue de nos jours, occupait tous les passages des Pyrénées, s'emparait même de la ville de Pampelune et resserrait la garnison dans la citadelle. Le comte d'Artois, oncle de la jeune reine, réunissait une armée de 20,000 hommes pour dégager les assiégés ; puis, par un de ces coups de maître qui renversent tous les calculs, il passa par les terres du roi d'Aragon et parut devant Pampelune au moment où ses ennemis le croyaient encore en France. Cette subite arrivée frappa de terreur le roi de Castille, qui, après s'être avancé pour seconder les Navarrais, retourna sur ses pas, abandonnant à elle-même la malheureuse Navarre, dont le défenseur, dom Garcie, prit lui-même la fuite et alla chercher une retraite en Castille. Le lendemain la capitale de la Navarre ouvrit ses portes aux Français, qui, sans tenir aucun compte de la capitulation et malgré les ordres de leurs officiers, s'abandonnèrent aux plus grands excès. On doit cependant cette justice au comte d'Artois, qu'il fit tout ce qui était en son pouvoir pour adoucir le sort des vaincus, et que son équité, plus encore que la reddition de Pampelune, déterminait toute la Navarre à se soumettre.

Au moment où le roi de France faisait de nouveaux

projets de conquête sur la Castille et sur l'Aragon, il fut frappé au cœur par la mort de son fils aîné, mort qui lui causa d'autant plus d'inquiétude, qu'il crut un moment avoir introduit dans sa couche nuptiale un monstre qui travaillait à la destruction de sa famille. Cette page de notre histoire, sur laquelle Maugenet, sous l'anagramme de Menegaut, bâtit un roman, nous présente, au lieu d'une histoire réelle et fortement accusée, une de ces vagues légendes qu'on est obligé de rapporter telles qu'elles nous ont été transmises, sans qu'on puisse en certifier l'existence.

Philippe-le-Hardi, qui, comme le dit Guillaume de Nangis, n'était pas grand clerc, épousa, en 1274, Marie, fille de Henri III de Brabant et d'Alix de Bourgogne, princesse supérieure à son mari, non-seulement par son instruction, son amour des lettres et de la poésie, par la protection éclairée qu'elle accordait aux hommes instruits, mais encore par les avantages extérieurs, par la beauté et surtout par ces manières prévenantes qui entraînent le monde et enchaînent les cœurs. Arrivée à la cour, Marie de Brabant jeta les yeux sur toutes les personnes qui l'environnaient, et ne trouva qu'une seule femme pour la bien comprendre. Elle se lia si intimement à elle, qu'elle passait presque toutes ses journées avec elle, faisant des vers, dirigeant les beaux esprits, jugeant leurs œuvres, comme nous l'apprend Adnez-le-Roi, dans son roman de Cléomades. Des occupations si éloignées des habitudes de la cour de France excitèrent bientôt une vive jalousie parmi la foule des courtisans, qui se voyaient éclipés. Le plus redoutable des ennemis de la reine fut Pierre de la Brosse, qui, après avoir oc-

cupé le poste de barbier et de chirurgien du roi, sut si bien s'emparer de son esprit, qu'il devint son chambellan, son favori, son premier ministre, et vit en peu de temps toute la cour à ses pieds. La Brosse, effrayé de la supériorité de Marie et redoutant l'ascendant de cette femme, se déclara son adversaire, et dès-lors il s'établit entre eux une rivalité dont les conséquences apparurent à tous ceux qui savent réfléchir.

Un fâcheux incident vint encore compliquer la situation déjà trop tendue. Des quatre fils que le roi avait eus d'Isabelle d'Aragon, l'aîné mourut soit du choléra, soit de toute autre maladie, dont les symptômes prompts et rapides ont la plus grande analogie avec le poison. Philippe-le-Hardi, épouvanté de cette mort, épancha son cœur dans celui de La Brosse, qui, non content de confirmer les craintes du roi, poussa ses insinuations jusqu'à chercher à lui persuader que la reine n'était pas étrangère à ce crime, et qu'elle avait probablement le dessein de faire périr de même les autres fils du roi, afin de frayer le chemin au trône à ses propres enfants. Philippe, dont l'esprit n'était pas assez pénétrant et assez élevé pour découvrir la perfidie de semblables discours, se laissa, assurent plusieurs historiens, aller à de si violents préjugés contre sa femme, qu'il résolut de la livrer au dernier supplice. On dit qu'avant d'en venir à cette extrémité, il voulut consulter une *béguine de Nivelles*, sorte de sibylle populaire dont les prophéties avaient beaucoup de crédit au milieu du peuple, et que cette prophétesse, sans désigner La Brosse, le caractérisa suffisamment comme étant l'auteur du crime. Marie de Brabant jeta un défi à son adversaire; plusieurs champions lancèrent

au nom de la reine le gant de bataille, que La Brosse n'osa relever. Il fut condamné et pendu comme traître et calomniateur. Cette triste affaire, où le sang humain joue encore un rôle, est tellement obscure, que l'historien doit laisser au lecteur le soin de juger lui-même. La Brosse était encore accusé de trahison, comme nous allons le raconter.

Le roi de France était en instance auprès de la cour de Castille pour que les droits de ses neveux fussent reconnus. Pour saisir la suite de cette négociation, il faut savoir que Blanche de France, fille de saint Louis, sœur de Philippe-le-Hardi, avait épousé l'héritier présomptif de la couronne de Castille et en avait eu deux fils, et que leur père étant mort avant le vieux roi, celui-ci revint sur son abdication et fit reconnaître pour héritier de ses Etats Sanche, son second fils, au détriment de ses petits-fils. Philippe, encore trop occupé par l'affaire de Navarre, n'osant prendre les armes pour la défense de ses neveux, ouvrit des négociations auxquelles La Brosse eut une grande part. Délivré enfin de l'affaire de Navarre, le roi chargea le comte d'Artois de faire une démonstration contre la Castille pour appuyer les prétentions des jeunes princes, promettant d'arriver bientôt lui-même à la tête d'une bonne armée. Inquiet de ces préparatifs, le roi de Castille proposa au comte d'Artois une conférence, dans laquelle il lui dévoila avec tant de précision les projets de la cour de France, qu'il était évident qu'il se trouvait un traître dans le conseil du monarque français.

Philippe-le-Hardi, informé de ce fait, cherchait en vain tout autour de lui un coupable; il ne voyait per-

sonne sur qui il pût faire tomber ses soupçons, lorsqu'un moine se présenta devant lui et lui remit une boîte qu'un courrier sur le point de mourir, avait déposée entre ses mains, avec une instante prière de la faire tenir au roi seul. On y trouva une lettre à l'adresse du roi de Castille, écrite en chiffres et portant le cachet de La Brosse, qui fut à l'instant arrêté, jeté en prison, déferé à la justice, condamné à être pendu, non-seulement pour avoir trahi les secrets de l'Etat, mais encore pour avoir causé la mort du jeune prince, fils du roi. Mais comme nous l'avons déjà observé, toute cette affaire fut conduite avec un tel mystère, elle fut accompagnée de tant de circonstances romanesques, qu'on s'est demandé si La Brosse était réellement coupable et s'il n'avait pas été victime d'une trame ourdie par quelque puissant seigneur, ennemi de son crédit : nous ne pouvons lever le voile qui couvre cette affaire.

Philippe-le-Hardi, contraint par le défaut de vivres à renoncer au projet qu'il avait formé contre la Castille, accepta la médiation du Pape, qui nomma des légats pour présider à une conférence à Bordeaux. Rien ne put être terminé dans cette conférence, et malgré la puissante diversion de deux seigneurs castillans qui payaient annuellement 22,000 livres pour les frais de la guerre, le roi de France ne fit rien d'important de ce côté. Tous ses regards et ses efforts se portèrent sur l'Aragon. Sanche, roi de Castille, craignant sans doute que la présence des princes, ses neveux, dans ses Etats ne fût un embarras, les avait remis à Pierre III, roi d'Aragon, qui désirait avoir entre ses mains ces sortes d'otages contre la France, avec laquelle il était en hos-

tilité ouverte, à cause de la lutte qu'il soutenait contre Charles, roi de Naples et de Sicile, lutte dont nous avons retracé toutes les circonstances (1). Après les fameuses Vêpres siciliennes et l'usurpation de la Sicile par Pierre III, Martin IV, dont les droits de suzeraineté sur la Sicile avaient été méconnus par l'Aragonais, le frappa d'excommunication par une bulle célèbre, dans laquelle, rappelant la donation que Pierre II d'Aragon avait faite de ses Etats à saint Pierre, il l'accusait d'infidélité à ses plus saintes obligations et le déclarait déchu de tous droits sur ses possessions d'Espagne. Il transférait ensuite la couronne d'Aragon à Charles de Valois, second fils du roi de France.

Avant de prendre une détermination sur une affaire aussi importante, Philippe-le-Hardi convoqua les seigneurs et les prélats de son royaume pour leur demander conseil. Ceux-ci, qui d'abord s'étaient trouvés divisés sur la question politique, et peut-être aussi sur le droit, après avoir mûrement examiné l'affaire, déclarèrent unanimement qu'il était utile et honorable au roi et au royaume d'accepter la couronne d'Aragon pour le prince Charles.

Cette déclaration a été vivement condamnée par nos auteurs sous deux points de vue différents : sous celui du droit et sous celui de l'utilité, ou de la politique, comme on se plaît à dire aujourd'hui. Il est incontestable d'abord que le roi de France avait des motifs suffisants pour déclarer la guerre à Pierre d'Aragon, non-seulement parce qu'il attaquait injustement le roi de Naples, le parent et

(1) Voyez le chapitre précédent.

l'allié du roi de France, mais encore parce qu'il conservait toujours comme prisonniers les deux princes de Castille. Outre ces motifs, il y avait encore le droit public de l'époque, qui attribuait au Pape le pouvoir de déposer les rois coupables de quelque grand crime : il est vrai que ce point de droit public a été vivement combattu de nos jours; mais vraiment nos publicistes peuvent-ils se montrer difficiles, eux qui attribuent aux peuples le droit de déposer les rois selon leurs caprices ? Sous le rapport politique, l'utilité est moins contestable encore.

La guerre entreprise par Philippe-le-Hardi devait assurer la prépondérance de la France dans le Midi et faire rentrer sous sa domination plusieurs provinces nécessaires pour sa sécurité du côté des Pyrénées. Si la France possédait aujourd'hui les Baléares et la Catalogne, elle pourrait se dire la maîtresse de la Méditerranée. Et cette politique était tellement la bonne, la grande politique, que, depuis cette époque jusqu'aujourd'hui, la France n'a cessé de la poursuivre.

Pour l'exécution d'un projet qui aurait pu avoir de si fécondes conséquences pour la France, Philippe-le-Hardi obtint du Pape la décime des revenus des biens ecclésiastiques; il fit prêcher une croisade qui lui fournit une armée formidable, que les calculs les moins élevés portent à 80,000 hommes de pied et à 20,000 chevaux. Cette belle armée, soutenue par une flotte puissante capable de tenir tête à celle d'Aragon, envahit la seigneurie de Montpellier, le Roussillon, emporta le château de Bellegarde, l'une des clefs de l'Espagne, et poussa Pierre jusqu'au col du Pénissard, qu'il se proposait de défendre

vigoureusement. Il commit la faute de négliger un chemin détourné, de difficile accès, il est vrai, mais dont le roi de France sut profiter pour arriver au sommet des montagnes et placer ainsi les Espagnols entre deux corps français. Epouvantés de cette marche savante, les Espagnols se hâtèrent de prendre la fuite, abandonnant le libre passage aux Français, sous les coups desquels Castillon, Figuières, etc., durent se rendre. La ville d'Ampurias et tout le comté reconnurent Charles de Valois, qui se fit sacrer roi d'Aragon. Girone, place extrêmement forte, munie d'une bonne garnison déterminée à se défendre jusqu'à la dernière extrémité, épouvanta les soldats les plus valeureux, qui engagèrent Philippe à ne pas tenter un siège impossible, attendu que, lorsque tout le pays serait soumis, la place, entraînée par l'exemple, serait obligée de se rendre. Philippe jura qu'il ne quitterait pas le siège que la ville ne fût emportée. Des mines furent conduites dans le roc jusque sous la ville, qui, à son tour, répondit par des contre-mines. Cependant Pierre III disposait ses troupes sur la crête des montagnes, attaquait avec une extrême vivacité les corps détachés, préparait des embuscades, dans l'une desquelles il fut complètement battu par le roi de France, et même blessé selon quelques historiens. Quoi qu'il en soit de ce fait, Dom Pedro mourut peu après, ce qui jeta un tel découragement dans la place qu'elle se rendit. Cependant cette ville avait assez tenu pour sauver le royaume d'Aragon, car Philippe avait eu besoin de beaucoup d'obstination pour prolonger la campagne jusqu'au 7 septembre, malgré les maladies pestilentielles qui décimaient son armée et les clameurs de toutes les troupes. Dès

que cette ville fut entre ses mains, ne songeant plus qu'à rentrer en France, il nomma Beaumarchais gouverneur de cette place, avec 12,000 gens d'armes et 5,000 fantassins.

Malgré les pertes considérables éprouvées par l'armée française, tout avait été heureux jusqu'alors; mais un désastre épouvantable vint contrebalancer les succès; la flotte française, rencontrée par celle du roi d'Aragon dans le golfe de Rozes, fut entièrement anéantie; cette destruction, qui ôtait au roi tous ses moyens d'approvisionnements, les maladies qui décimaient son armée et dont il était lui-même atteint, forcèrent Philippe-le-Hardi à rentrer en France. Il expira, à son retour, dans les plaines pestilentielles du Lampourdan, entre les bras du roi de Majorque (5 octobre 1285). Ce prince avait eu de sa première femme Isabelle d'Aragon, trois enfants, Louis, Philippe-le-Bel et Charles de Valois; de Marie de Brabant, il eut Louis, comte d'Evreux, Marguerite, qui épousa Edouard I^{er}, roi d'Angleterre, et Blanche, qui fut mariée à Rodolphe, duc d'Autriche.

Philippe III avait hérité de son père la piété, la bonté, l'amour de la justice, et cette valeur intrépide qui ne lui permettait pas d'envisager le danger. Les pleurs de son armée et du peuple sont une réponse à tous ceux qui placent si bas ce monarque, qui sut continuer l'œuvre de ses prédécesseurs. La royauté n'était plus ce qu'elle avait été; elle planait alors en souveraine au-dessus de tous les fiefs. Philippe-le-Hardi rendit plusieurs ordonnances pour maintenir le pouvoir royal à la hauteur où il avait été élevé par saint Louis; il condamne les guerres privées, fortifie le Parlement, remplace les combats judi-

ciaires par les discussions juridiques, fixe les honoraires des avocats, fait des réglemens concernant les marchés, les ponts, les chemins et autres établissemens d'utilité publique. C'est ainsi que, sous les rois qui semblent même avoir peu de supériorité personnelle, l'autorité monarchique, dont le besoin était profondément senti, marche avec vigueur et se constitue fortement sur les ruines des souverainetés particulières.

CHAPITRE XVI.

Philippe IV, dit le Bel (1285-1314).

§ I. *Caractère du nouveau règne. — Guerre avec l'Angleterre (1285-1299).*

Philippe, que la beauté de son visage a fait surnommer le Bel, après avoir recueilli le dernier soupir de son père à Perpignan, se rendit à Reims pour y recevoir l'onction royale et faire sacrer avec lui Jeanne de Navarre, son épouse, qui lui avait apporté en dot le royaume de Navarre, les comtés de Champagne, de Brie et de Biegorre.

Le caractère d'égoïsme personnel qui distinguait le nouveau roi se manifesta dès le début de son règne dans les trois grandes affaires que Philippe-le-Hardi avait lais-

sées à terminer. Parce qu'elles n'étaient pas personnelles à Philippe-le-Bel, bien qu'elles intéressassent des membres de sa famille, il leur accorda une très faible attention. Ces trois grandes affaires étaient : 1° celle d'Aragon, Etat que le Pape avait offert à Charles de Valois, son frère, en représailles de l'usurpation de la Sicile par Pierre-le-Grand après les Vêpres siciliennes; 2° celle de Castille, province qu'il fallait enlever à don Sanche IV, qui la possédait au préjudice des deux enfants de Ferdinand de Lacerda, et de Blanche, fille de saint Louis; 3° celle de Naples et de Sicile, Etat qu'il fallait affermir sur la tête de Charles-le-Boiteux, son neveu, fils et héritier de Charles d'Anjou, conquérant de ces deux royaumes.

Nous avons déjà rapporté la triste issue de la lutte de Charles d'Anjou en Sicile et l'indifférence avec laquelle le roi de France la suivit. Philippe ne prêta guère plus d'attention à l'affaire de Castille, quoique l'occasion parût favorable pour replacer sur le trône de son père le fils aîné de Lacerda. Les grands de Castille, mécontents du gouvernement de don Sanche, après avoir obtenu la liberté des enfants prisonniers à la cour d'Aragon, reconnurent l'aîné pour roi. Ce jeune prince, bien que doué de grands talents, abandonné à lui-même, fut obligé de transiger avec son redoutable concurrent. Par le traité de Lyon (12 juillet 1288), Philippe-le-Bel renonça, pour les enfants de Lacerda, à la couronne de Castille, à la condition que l'aîné de ces princes recevrait en fief le royaume de Murcie, et que don Sanche, roi de Castille, attaquerait l'Aragon pour en faciliter la conquête à Charles de Valois.

Le traité de Lyon, qui semblait fait pour favoriser le prince Charles de Valois, ranima un peu une guerre qui finit bientôt par le traité de Corbeil, par lequel Charles cédait tous ses droits sur l'Aragon moyennant les terres du Maine, d'Anjou et de Provence. Le roi d'Aragon étant mort presque aussitôt, et Jacques, l'usurpateur de la Sicile, ayant pris possession de l'Aragon, Philippe-le-Bel prétendit être délié de son précédent traité, et fit de nouveau valoir les droits de Charles de Valois; il demanda même au Pape de prêcher une croisade pour la continuation de cette guerre, demande que le Pontife repoussa avec justice. Comme il importait beaucoup à la France d'augmenter ses possessions du côté du Roussillon et de la Catalogne, Philippe-le-Bel continua pendant plusieurs années à jeter ses vues vers les Pyrénées orientales; mais il fut obligé de porter son activité d'un autre côté.

Le roi d'Angleterre avait pris une part très active aux négociations pour la paix, et s'était montré extrêmement dévoué à Philippe-le-Bel; mais des incidents de peu d'importance amenèrent une guerre très sérieuse en elle-même et dans ses suites. Deux marins, l'un Anglais et l'autre Normand, s'étant rencontrés sur la côte de Gascogne pour faire de l'eau, en vinrent aux mains. L'Anglais battu d'abord, mais ensuite le plus fort par les secours que lui donnèrent ses camarades, frappa de mort le Français; ce qui irrita tellement les marins normands, que, pour venger la mort de leur compatriote, ils abordèrent le premier navire anglais qu'ils rencontrèrent, s'emparèrent d'un marchand de Bayonne et le pendirent au sommet d'un mât avec un chien aux talons. Depuis cette époque, les marins des deux nations ne pouvant se

rencontrer sans se battre, les Normands appelèrent à leur aide les matelots de France et de Gênes; les Anglais s'associèrent à ceux d'Irlande et de Gascogne, et les mers se couvrirent d'escadres ennemies, qui, sans ordre de leurs souverains, se faisaient la guerre l'une à l'autre, commettaient les plus grands excès et se livraient à des actes de cruauté inconnus chez les nations civilisées. Une flotte normande, après s'être promenée tranquillement sur l'Océan et avoir pillé les côtes de Gascogne, revenait au port de Saint-Malo chargée d'un riche butin, lorsqu'elle fut rencontrée par quatre-vingts forts navires armés en guerre expédiés de Portsmouth et des Cinq-Ports pour anéantir leurs adversaires. Un cartel fut proposé et accepté, et, afin qu'il n'y eût aucune surprise, les deux flottes s'assemblèrent autour d'un vaisseau amarré, de consentement mutuel, dans un lieu désigné. Le combat fut tellement acharné de part et d'autre, qu'il en est peu dans les annales maritimes d'aussi opiniâtres. Enfin, la fortune ou la valeur des Anglais l'emporta; ils prirent presque tous les vaisseaux normands, et comme dans cette guerre cruelle on ne faisait pas de prisonniers, tout ce qui fut saisi vivant fut précipité au fond de la mer. La flotte anglaise rentra triomphante dans ses ports, traînant à sa suite deux cent quarante navires chargés d'un riche butin, et se vanta d'avoir jeté 15,000 Français dans les ondes.

Philippe-le-Bel, indigné d'un pareil procédé, réclama vivement, non pas auprès du roi d'Angleterre qu'il ne pouvait poursuivre dans son île, mais auprès du duc d'Aquitaine, qui fut requis de faire arrêter et de remettre dans les prisons françaises un certain nombre d'accusés.

Le lieutenant du roi d'Angleterre ayant négligé de répondre à cette demande, le sénéchal de Périgord reçut l'ordre de se mettre en possession de toutes les terres que le roi d'Angleterre possédait dans sa juridiction; et comme les officiers anglais repoussèrent les officiers civils français, le Parlement de Paris fit publier une sommation péremptoire, qui ordonnait à Edouard de comparaître, trente jours après Noël, pour répondre de ces insultes et de ce mépris à l'égard de son suzerain.

Après cette citation, le roi de France fit afficher aux portes des principales villes de Guyenne une proclamation dans laquelle il énumérait toutes les infractions du monarque anglais aux lois de la vassalité; il disait : « Voilà, roi d'Angleterre, voilà les excès que vos gens » ont commis et ne cessent de commettre! excès qui n'ont » pu échapper à votre connaissance : vous les avez permis » ou tolérés. C'est pourquoi nous vous commandons, sous » les peines de droit, que vous ayez à vous présenter à » notre Cour le vingtième jour après la fête de Noël prochain pour y répondre sur tous ces griefs, et entendre » ce que l'équité lui dictera, et vous soumettre à ses » arrêts. »

Epouvanté de ce manifeste, dont il sentait d'ailleurs toutes les conséquences, Edouard fit offrir, par l'évêque de Londres, son ambassadeur, un dédommagement aux victimes du parti français, pourvu que les victimes anglaises obtinssent aussi une compensation. Cette proposition ayant été rejetée, il proposa de remettre le jugement de ce débat, soit à des arbitres choisis par les deux rois, soit au Pape, dont l'office était de maintenir la concorde entre les princes. Ces propositions, qui seraient

pleinement satisfaisantes sous l'empire du droit actuel, étaient contraires aux lois de la vassalité, en ce que l'arbitrage supposait et établissait en fait une sorte d'égalité entre le suzerain et le vassal. Philippe les rejeta, et fit aussitôt partir un religieux pour signifier à Edouard la seconde citation.

Dans les grandes commotions, les esprits ardents précipitent presque toujours le mouvement général : ainsi le comte de Hainaut, l'un des alliés d'Edouard, se hâta de lever l'étendard de la révolte. Se voyant presque seul en présence de l'armée française, commandée par Charles de Valois, il envoya aussitôt demander grâce ; il obtint un pardon qu'il ne méritait guère ; mais le roi de France était alors retenu par une dangereuse sédition arrivée à Rouen. « Le peuple de Rouen, dit Guillaume de Nangis, accablé par l'exaction qu'on nommait *la Maltote* (1), se souleva, en 1292, contre les maîtres et les ministres de l'Echiquier du roi ; il força la maison du collecteur, répandit dans la place l'argent qu'il y trouva, poursuivit jusqu'au château les maîtres de l'Echiquier et les y assiégea. Mais bientôt le maire et les plus riches de la ville ayant réussi à faire poser les armes aux séditeux, un grand nombre d'entre eux furent arrêtés, d'autres furent pendus, et les autres enfermés dans les divers cachots du roi de France. »

Ces mouvements séditeux n'empêchaient pas Philippe-le-Bel de donner toute son attention à la guerre

(1) Maltote, du latin *Maletolta*. « Les impôts ou levées extraordinaires d'argent, dit Etienne Pasquier dans ses *Recherches sur la France*, furent anciennement appelées Male-Toulttes, comme si le peuple eût voulu dire que ces levées étaient mal prises. »

qu'il se préparait à faire au roi d'Angleterre, qui, désireux de la paix, envoyait son propre frère à la cour de France pour tenter encore un accommodement. Afin de mieux arriver à ses fins, Philippe remit toute la négociation entre les mains de la reine, qui persuada au novice négociateur que le roi de France n'avait qu'un seul but, sauver son honneur, et parvint ainsi à conclure un traité (1^{er} janvier 1294), par lequel l'Angleterre consentait à remettre à Philippe-le-Bel les places de Gascogne, avec promesse d'en obtenir la cession quarante jours après la prise de possession. Ce traité, qui mettait le roi de France en état d'exiger une complète réparation pour les torts passés, fut ratifié par les deux monarques; et, en conséquence, plusieurs forts de Gascogne furent remis aux officiers de Philippe.

« A l'expiration des quarante jours, dit Lingard, Edouard rappela à Philippe son engagement, et on le pria d'attendre jusqu'à ce que certains seigneurs, membres du conseil, eussent quitté Paris. Quelques jours après, il renouvela sa demande et reçut un refus positif. Philippe s'adressa à sa Cour, rejeta les arguments des avocats d'Edouard, et, quoique la citation eût été retirée, il prononça un jugement contre lui pour défaut de comparution (1). »

Philippe somma de nouveau Edouard de venir répondre de tous ses méfaits par devant la cour des pairs. Au lieu de comparaître, Edouard se prépara à la guerre, réunit une puissante armée et adressa aux Gascons une longue lettre justificative, pour leur manifester un pro-

(1) Rymer. II, 622, 626; Weit. 421, Hemming. 42.

fond regret d'avoir résigné cette province sans avoir pris leur avis, leur déclarer qu'il allait réparer cette faute et les délivrer du joug abhorré du roi de France. Il envoya en même temps un message à Paris pour renier dans la forme légale la suzeraineté de Philippe.

La guerre était donc déclarée. Il y a une observation importante à faire ici sur le progrès des idées politiques : c'est que, non contents de ruiner leurs vassaux, les deux rois formèrent au-dehors de grandes alliances. Edouard acheta la coopération d'Adolphe de Nassau, roi des Romains, pour la somme de 100,000 marcs d'argent; Henri, comte de Bar, et Jean, duc de Brabant, gendres du roi d'Angleterre, embrassèrent son parti; ils furent imités par le duc de Gueldre et l'archevêque de Cologne; le comte de Flandre, oubliant les devoirs de la vassalité, entra aussi dans les rangs ennemis. Le roi de France, qui s'était hâté de son côté de faire des alliances, comptait parmi ses alliés, Albert, duc d'Autriche, fils de l'empereur Rodolphe; Humbert, dauphin de Vienne; Hugues de Longwy, Jacques de Chalons, etc.; et ce qui paraîtra sans doute fort extraordinaire, quelques villes de Castille, avec les communes de Fontarabie et de Saint-Sébastien. Eric, roi de Norwège, avait promis 200 galères, qui allaient à la voile et à la rame, 100 autres navires équipés d'armes et de vivres, enfin 5,000 soldats qui devaient pendant quatre mois, chaque année, faire le service tant que durerait la guerre. Mais l'allié le plus précieux du roi de France fut, incontestablement, Jean de Bailleul, roi d'Ecosse, qu'Edouard venait de soumettre au droit de suzeraineté, soumission dont la nation écossaise fut vivement

blessée; elle éclata si vivement en murmures et en menaces de révolte, que le timide roi secoua enfin la crainte et se laissa entraîner au courant de l'opinion publique. Il contracta avec la France une alliance offensive et défensive, par laquelle il était statué que si Edouard essayait d'envahir l'Ecosse, Philippe s'engageait à employer toutes ses forces contre la partie la moins gardée des domaines de ce prince; que, s'il transportait une armée en France, Bailleul inonderait le nord de l'Angleterre de ses Ecossais; et en même temps, pour cimenter l'union des deux couronnes, on arrêta un mariage entre Edouard, héritier de Bailleul, et Jeanne, fille aînée de Charles de Valois et nièce de Philippe.

Philippe-le-Bel avait en même temps travaillé à préparer dans le pays de Galles un soulèvement qui devait éclater au moment où le roi se serait embarqué pour la France. Mais les éléments, qui semblèrent conspirer pour rompre les desseins d'Edouard, le servirent en le retenant à Portsmouth. Les Galles, persuadés qu'il avait fait voile, s'insurgèrent dans toutes les parties de la principauté, surprirent et massacrèrent les Anglais, et se précipitèrent en grand nombre dans les Marches (octobre 1294). Ce ne fut qu'au printemps suivant qu'Edouard parvint à les dompter.

Le premier allié de la France était à peine abattu que l'Ecosse se souleva et commença une longue et terrible guerre, dont nous ne pouvons rapporter ici les différentes circonstances; le malheureux Jean de Bailleul, vaincu, fut renfermé dans la Tour de Londres. Le roi de France n'avait pu opérer la diversion à laquelle il s'était engagé, parce que le prince Edouard étant débar-

qué en France à la tête de forces considérables, il avait été obligé de lui tenir tête. Edouard mourut presque aussitôt après son débarquement et eut pour successeur l'habile comte de Lincoln. Pour compliquer encore plus la situation, Adolphe de Nassau, roi des Romains, réclama le comté de Bourgogne, soumis au vasselage de la France, et déclara que, si Philippe ne renonçait à tout droit de suzeraineté sur cette province, il allait commencer la guerre. Instruit des embarras intérieurs de l'empire des Romains et de l'impuissance absolue d'Adolphe, Philippe-le-Bel lui répondit par une lettre dont l'extérieur et le cachet royal annonçaient une importante missive. Lorsqu'Adolphe l'ouvrit, il ne trouva que ces deux mots : *Nimis germane ; c'est trop allemand*. Procédé insultant, indigne d'un roi qui doit traiter les affaires sérieusement.

L'armée anglaise, commandée par le prince Edouard et ensuite par le comte de Lincoln, après avoir commis les plus grands excès dans l'île de Rhé, entra dans la Gironde, emporta Blaye, passa devant Bordeaux sans oser inquiéter cette ville, qui était défendue par le connétable de Nesle, et se rendit maîtresse de la plupart des villes situées au-dessus de cette place. Après ces opérations, les Anglais, sentant le besoin d'avoir un port, s'avancèrent vers Bayonne et contraignirent la garnison française à capituler après huit jours de défense vigoureuse. Le connétable, témoin de tant de désastres, ayant à peine les forces suffisantes pour défendre Bordeaux, obligé encore de protéger quelques places du voisinage, demandait instamment une armée pour tenir tête aux ennemis; il vit enfin arriver le comte de Valois auquel il se joi-

gnit pour reprendre la plupart des villes dont les Anglais s'étaient emparés. Ces étrangers, appelés par les Gascons, montrèrent alors une lâche perfidie; toutes les fois qu'ils se voyaient trop pressés, ils abandonnaient les Gascons les plus dévoués à la cause anglaise, que les généraux français pendaient sur les remparts ou à la porte des villes pour porter la terreur dans le pays et montrer comment serait récompensé l'attachement à l'Angleterre.

Tandis que cette petite guerre continuait en Gascogne, une flotte française, conduite par Matthieu de Montmorency et Jean d'Harcourt, descendait à Douvres, s'emparait de la ville, la brûlait en grande partie, puis, chose inconcevable, reprenait le chemin de la France, sans conserver un seul point sur le territoire de l'Angleterre.

Le roi de France portait sa principale attention sur la Flandre, dont le duc venait de promettre sa fille au prince de Galles, héritier présomptif de la couronne d'Angleterre : une telle alliance, en donnant de nouvelles terres au monarque anglais sur le sol de la France, eût été un extrême danger. Une simple démonstration suffit pour effrayer Gui de Dampierre, qui, ne se trouvant pas prêt à la guerre, remit sa fille entre les mains du roi de France, afin qu'elle fût élevée à la cour avec toute la distinction due à son rang. Mais, profondément humilié de cet acte de dépendance et voyant bientôt après la guerre engagée entre la France et l'Angleterre; sachant en outre que l'empereur des Romains, si méprisé par la France, s'avancait avec une bonne armée, Gui reprit lui-même les armes. Afin d'impressionner tout d'abord l'esprit religieux des Flamands, Philippe, tout en hâtant la réu-

nion de ses troupes, envoya à Téroouane l'archevêque de Reims, accompagné de l'archevêque de Sens, pour lancer l'excommunication contre les rebelles, sentence dont le comte interjeta appel au Saint-Siège.

Philippe, instruit qu'Adolphe de Nassau, roi des Romains, marchait contre lui avec des troupes nombreuses et aguerries, pour se venger de l'affront qu'il avait reçu, lui opposa l'archiduc d'Autriche, qui, par une heureuse diversion, le contraignit à suspendre sa marche. Cependant le roi de France mettait le siège devant Lille, ville dans laquelle il comptait de nombreux partisans connus sous le nom de chevaliers du Lys, et s'emparait de cette place après une faible résistance.

Le fait le plus remarquable de cette guerre fut la prise de Furnes. Le comte d'Artois, jugeant sa présence moins nécessaire au Midi, vola à l'armée du Nord, et dirigea sur Furnes une armée non moins forte que l'armée royale. 16,000 hommes tirés des milices des villes voisines et secondés par 600 cavaliers du comte de Flandre, se présentèrent le 13 août en avant de cette place, pour arrêter les Français; bien qu'ils fussent mal équipés, peu faits au maniement des armes et mal commandés, ils opposèrent une grande résistance au choc de la gendarmerie française. Après une perte de 3,000 hommes, ils quittèrent enfin le champ de bataille et l'abandonnèrent au vainqueur, qui avait lui-même éprouvé des pertes considérables. Furnes, Cassel, Berg, Saint-Vinox et un grand nombre d'autres villes ouvrirent leurs portes aux Français et furent le fruit de la victoire.

Malgré ce brillant fait d'armes, la guerre était loin d'être terminée; le comte de Bar pénétrait alors en Cham-

pagne, le roi d'Angleterre paraissait sur les côtes de Flandre à la tête d'une armée formidable, descendait sur le continent et se rendait à Bruges pour organiser une grande attaque combinée contre la France. Philippe-le-Bel ne s'oublia pas dans un si pressant danger ; il dirigea le comte de Châtillon sur la Champagne pour tenir tête au comte de Bar, tandis que lui-même poursuivait ses conquêtes en Flandre, s'emparait de Dam, contraignait la flotte anglaise à se retirer et menaçait Bruges où se trouvaient le comte Gui de Dampierre et le roi d'Angleterre. Au moment où la conflagration semblait devenir aussi terrible que générale, les légats d'un Pape célèbre, dont nous aurons à parler plus tard d'une manière toute spéciale, agirent si bien sur l'esprit des belligérants, qu'une trêve, consentie d'abord pour deux mois et ensuite étendue à deux ans, fut conclue pour préparer les éléments d'une bonne pacification. Chacun resta, en attendant, en possession des places qu'il occupait tant en Guyenne qu'en Flandre. Des plénipotentiaires nommés par toutes les parties intéressées, partirent aussitôt pour Rome, afin de travailler à un traité définitif.

L'article de pacification le plus difficile concernait l'infortuné Jean de Bailleul, roi d'Ecosse, détenu prisonnier à la Tour de Londres, qu'Edouard ne voulait pas remettre en liberté pour la rançon fixée pour chaque prisonnier, sous prétexte qu'on n'avait pas voulu parler de prisonniers de cette qualité ; il fut enfin obligé de s'en rapporter au traité définitif proposé par le Saint-Père.

Le traité arrêté par le Pape et proclamé en présence du Sacré-Collège était, disent plusieurs de nos historiens, d'une telle partialité en faveur de l'Angleterre, que, dans

l'assemblée des grands réunis pour en prendre connaissance, le comte d'Artois le jeta au feu, jurant que jamais roi de France ne se soumettrait à des conditions si honteuses, ni ne recevrait la loi de personne; *action*, dit Mézeray, *bien digne d'un prince français*. Cet emportement ne fut pas ainsi apprécié par les auteurs contemporains, qui crurent que ce comte perdit la vie à Courtrai pour avoir manqué au respect dû au Chef de l'Eglise. Cette prétendue partialité est hautement démentie par la bulle attaquée et par la docilité avec laquelle les deux rois se soumirent à cette sentence arbitrale, comme le prouvent les actes manuscrits recueillis à la Tour de Londres.

Voici, en substance, les conditions de ce célèbre traité : La Guyenne était remise au roi d'Angleterre, pour la tenir à foi et hommage de la couronne de France comme auparavant; les places que les deux rois avaient prises l'un sur l'autre devaient demeurer en séquestre entre les mains du Pape jusqu'à l'entière exécution du traité; les navires, marchandises ou autres choses semblables qui avaient été enlevées et existaient encore devaient être rendues de part et d'autre; quant à ce qui avait été détruit on devait en faire une compensation à l'amiable et sans procès. Le Pape se réservait le droit de juger toutes les difficultés qui pourraient s'élever, soit sur l'indemnité due par chaque parti, soit sur les différents articles du traité. Afin de donner au traité une garantie plus solide que la parole des deux rois, il proposa d'unir en mariage le roi d'Angleterre avec Marguerite, sœur du roi de France, à qui il serait donné une dot de 15,000 livres tournois; et le jeune Edouard, héritier présomptif de la

couronne d'Angleterre, avec Isabelle de France, fille de Philippe, qui recevait 10,000 livres de dot. Pour lever la difficulté relativement à Jean de Bailleul, roi d'Ecosse, le Pape disait qu'il serait remis entre les mains du cardinal légat.

Comme ce traité ne pouvait être exécuté en un instant, la trêve fut prolongée de plusieurs années. Il reçut enfin une exécution définitive à Amiens, en 1303, non pas entièrement selon les volontés du Pape, mais avec des modifications assez importantes; ainsi il ne fut pas fait mention du roi d'Ecosse dans le nouveau traité; loin d'établir le Père commun des fidèles le gardien de la paix, on observe que les rois, comme s'ils étaient déjà disposés aux luttes qui allaient s'engager entre le sacerdoce et l'empire, jurèrent de se prêter appui contre quiconque voudrait *despointer, empêcher ou troubler lesdits ès franchises, libertés, privilèges et coutumes de eux et de leurs royaumes*.

§ II. *Législation, Etats généraux. — Lutte entre Boniface VIII et Philippe-le-Bel.*

L'esprit de Philippe-le-Bel, qui se montre dans ces quelques mots, se manifesta surtout dans sa législation. Nous ne pouvons ici entrer dans le détail de ses trois cent cinquante-quatre lois, mais il est facile d'en pénétrer la pensée. Avant Philippe-le-Bel, la royauté laissait infiniment à l'initiative des provinces, des villes, des bourgades. Philippe a la manie de vouloir réglementer tout ce qui doit jouer un certain rôle dans l'administration et dans l'activité de la vie. Il se pose non-seulement

en législateur politique, mais encore en législateur religieux et moraliste, en sorte qu'on trouve dans ses lois un grand nombre de distinctions casuistiques et théologiques qui appartiennent plutôt à la législation ecclésiastique qu'à la législation civile.

Dans plusieurs circonstances il eut besoin, pour faire passer ses lois, de s'appuyer de l'autorité de la nation; c'est ce qui donna naissance aux Etats généraux.

Avant le règne de Philippe il y avait eu des assemblées de notables, des réunions du clergé et de la noblesse, même des bourgeois des bonnes villes; mais ce qui donna principalement naissance aux Etats, ce sont les démêlés de Philippe-le-Bel avec le pape Boniface, et surtout une taxe de six deniers sur les denrées vendues, « qu'Enguerrand de Marigny, surintendant des finances, ministre plus célèbre encore par ses malheurs que par son grand talent dans les affaires, pour obvier à ces émeutes, pourpensa d'obtenir cela du peuple avec plus de douceur. On fit dresser un échafaud; là, en présence du roi, le surintendant, après avoir loué hautement la capitale, l'appelant la chambre royale, où les souverains anciennement prenaient leurs premières nourritures, exposa avec beaucoup de force les motifs qu'avait ce prince d'aller punir la désobéissance des Flamands, exhortant vivement les trois Etats à le seconder dans cette nécessité publique, où il s'agissait du fait de tous (1). »

Les trois Etats, de la noblesse, du clergé et du tiers, que plus tard on nomma du titre fastueux d'Etats généraux, n'eurent pas d'abord une grande importance aux

(1) Pasquier.

yeux du pays, malgré les hommes de talent qu'ils renfermaient dans leur sein.

La noblesse avait, dès l'origine, compris que les communes serviraient à l'affaiblir; aussi leur donnait-elle volontiers le nom d'*exécrables*. Ce ne fut donc pas sans une sorte de jalousie qu'elle vit le tiers-état apparaître dans le sénat de la nation. Elle se montra à son égard non-seulement indépendante, mais même arrogante. Cependant, toujours dominée par l'esprit chevaleresque, la noblesse ne fit rien pour reconquérir une partie de la puissance que la royauté lui avait ravie; et on ne voit pas qu'alors elle ait fait des tentatives pour affaiblir cette royauté qui grandissait chaque jour en force et en autorité.

Le clergé, habitué à discuter les plus hautes questions de religion, de discipline et d'économie sociale dans ses conciles généraux et particuliers, pouvait assurément paraître avec beaucoup d'éclat dans ces grandes assises de tout un peuple; cependant il ne voyait pas avec plaisir ces assemblées où des laïques, sans connaissances spéciales, pouvaient mettre en délibération les plus graves questions religieuses. Il était à craindre, en effet, que les Etats ne se renfermassent pas dans l'objet qui leur serait assigné.

Le tiers-état, très faible encore, sentant la nécessité de s'appuyer sur une puissance plus forte, se fit l'ardent champion de la royauté contre la noblesse et le clergé, objets de sa principale jalousie, parce qu'il était en contact habituel avec eux. On remarque, en effet, dans les actes du tiers-état, le but bien décidé d'affaiblir ces deux grands corps en s'appuyant sur la royauté, qu'il attaqu

à son tour avec une extrême violence quand il les eu abattus.

Outre les Etats généraux, chaque province avait ses Etats particuliers, qui se réunirent originairement en deux grandes classes : ceux de la Langue-d'Oc et ceux de la Langue-d'Oïl.

La vaste contrée située au midi de la Loire ne connut pas avant le *xiii*^e siècle d'assemblée générale ; chaque ville s'administrait selon ses constitutions et ses coutumes. En devenant plus immédiatement soumises à la domination des rois de France, les villes des provinces méridionales, sans rien perdre de leurs libertés particulières et tout en conservant leurs constitutions municipales, se rapprochent, se consultent, s'entendent, réunissent leurs forces contre ce qu'elles regardent comme leur ennemi commun. Aussi l'histoire des assemblées d'outre-Loire nous montre la royauté obligée de composer avec les Etats de ces contrées. C'est ainsi que Charles VII constate légalement la liberté et la haute indépendance des Etats de Languedoc ; il reconnaît « que de tout temps » les Etats de la Langue-d'Oc étaient en telle liberté et » franchise, que aucune aide ou taille ne doit de par » nous être sur eux imposée, à quelque cause que ce soit, » sans premièrement appeler à ce et faire assembler le » conseil, ou les députés des trois Etats d'iceluy pays, et » que en ladite liberté et franchise, les ayant jusqu'ici » maintenus (1). »

Dix ans après, le même roi, faisant allusion aux Etats du Dauphiné, disait d'eux : « Lesdits gens des trois Etats,

(1) *Recueil des ordon. des rois de France*, année 1417, p. 134.

» se pourraient aucunement retraire et refroidir de nous
» faire et octroyer les dons et subsides qu'ils nous ont
» accoutumé de faire et font de jour en jour libéralement
» et largement (1). » Ces Etats, si susceptibles sur le point d'honneur, comprirent la nécessité de se rattacher loyalement au pouvoir central, et furent les premiers à lui accorder les subsides dont il avait besoin dans les grandes nécessités.

Les Etats particuliers de la Langue-d'Oil paraissent avoir été plus récents encore que ceux de la Langue d'Oc; on n'a guère de preuves de leur existence individuelle avant les Valois. Nous les verrons, dans cette période de notre histoire, se réunir fréquemment pour discuter les plus grands intérêts.

Une autre institution non moins importante, œuvre de Philippe-le-Bel, fut celle des Parlements. Comme cette institution n'est point spéciale au monarque dont nous faisons l'histoire, nous nous proposons de lui consacrer un article particulier au livre suivant. Cependant nous devons dire ici un mot des légistes, qui jouèrent un si grand rôle sous Philippe-le-Bel. Ces hommes, uniquement occupés d'étudier les us et coutumes et les lois écrites, finirent par se substituer aux juges féodaux, et demeurèrent en définitive seuls en possession de l'administration de la justice. Ils rendirent de grands services à la royauté et à toutes les classes des citoyens; mais ces légistes devinrent l'instrument d'une épouvantable tyrannie; ils n'eurent qu'un seul but, concentrer en une seule main toutes les affaires, c'est-à-dire dans les leurs

(1) Voyez Charier, *Etat politique du Dauphiné*, p. 655; *Ordon. des rois de France*, p. 253.

par la royauté, foulant aux pieds les droits les mieux fondés du clergé et des propriétaires. Au lieu de laisser à la justice son cours ordinaire, ils inspirèrent à Philippe-le-Bel d'appeler à lui les affaires difficiles et de les faire juger par des commissions formées selon le gré du monarque; chacun comprend ce que peut devenir alors la justice.

La partie de l'histoire que nous venons d'exposer fait suffisamment connaître le prince qui commit la grande faute de se mettre en état d'hostilité avec le Saint-Siège, contre un Pontife profondément instruit des droits de l'Eglise, jaloux de son autorité et incapable de céder lorsqu'il croyait les plus petits intérêts de Dieu compromis. Entre deux hommes de ce caractère, le combat devait être long et terrible; en effet, l'un des deux succomba à la tâche et laissa, en descendant dans la tombe, une redoutable blessure au Saint-Siège, dont il avait été un des plus nobles représentants. Cette lutte, dénaturée par les différents partis, mérite d'être exposée avec étendue et surtout avec impartialité. Nous espérons lui rendre son véritable caractère.

Célestin V, tiré du cloître pour monter sur la chaire pontificale, étant peu fait aux affaires du monde et de l'Eglise générale, et trouvant trop lourd le fardeau qui lui était imposé, donna le premier l'exemple d'une abdication, et Benedict Cajetan fut choisi pour lui succéder sous le nom de Boniface VIII. La puissante maison des Colonna, habituée depuis longtemps à dominer dans Rome, ne vit pas sans inquiétude l'exaltation d'un homme qui saurait la tenir dans le rang d'où elle n'aurait jamais dû sortir; elle jeta des doutes sur la validité

de l'abdication de Célestin V, conséquemment sur la validité de l'élection de son successeur, et détermina même Célestin à faire quelques tentatives pour reprendre la tiare. Boniface ne pouvait, sans manquer essentiellement aux devoirs de sa charge, laisser passer inaperçues de pareilles tentatives; il prit des mesures sévères contre les Colonna, et fit renfermer Célestin dans un couvent, où il fut traité avec les honneurs dus à son rang.

Boniface, qui comprenait si bien le rôle de la Papauté dans l'intérieur de ses Etats, était déterminé à lui rendre au-dehors l'influence et l'éclat qu'elle avait possédés sous Grégoire VII, et à l'établir, s'il était possible, la modératrice de l'univers catholique. Il s'occupa, aussitôt qu'il fut élevé sur le trône pontifical, de décider la grave question du droit de succession au trône de Hongrie, travailla, par ses légats, à la paix entre la France et l'Angleterre, imposa une trêve et prépara lui-même un traité de pacification, accepté intégralement, à l'exception peut-être de ce qu'il avait de plus honorable, comme on a pu le remarquer ci-dessus. Certes, ce rôle était beau, grand et digne du Père commun des fidèles.

Dans le cours de cette guerre, les rois de France et d'Angleterre mirent des impositions énormes sur les biens du clergé. En 1291, Philippe-le-Bel avait porté à trois, quatre ou six fois la rente, ce que devait payer tout acquéreur de bénéfices ecclésiastiques, en compensation des droits de mutation. En Angleterre les soldats levaient eux-mêmes les impôts sur les clercs, et le faisaient avec une telle insolence, que des plaintes partirent de tous les côtés et furent portées jusqu'au pied du trône de saint Pierre, pour conjurer le gardien des privilèges

ecclésiastiques d'apporter un remède aux maux qui affligeaient l'Eglise. Obligé par la voix de sa conscience de protester contre l'atteinte portée aux privilèges dont il était reconnu le défenseur par le droit public ; convaincu d'ailleurs que, par la défense de rien prélever sur les biens ecclésiastiques, il pourrait arrêter les guerres qui affligeaient la chrétienté, le Pape fit paraître la fameuse bulle *Clericis laicos*, dans laquelle il disait : « que l'antiquité nous montre l'inimitié des laïques contre les » clercs, et que le temps présent manifeste aussi contre » eux leur mauvaise volonté ; que, non contents de s'en » tenir dans les limites de leur pouvoir, qui ne s'étend » ni sur les personnes, ni sur les biens ecclésiastiques, » ils imposent des charges intolérables au clergé ; qu'ils » s'efforcent de le réduire en servitude, et que, ce qui » est pour le Saint-Siège un grand sujet de douleur, on » voit des ecclésiastiques et même des prélats acquiescer » à ces abus, craignant moins d'offenser le souverain » Seigneur que de déplaire au prince temporel. »

Quoique cette bulle ne fût dirigée contre aucun souverain en particulier, qu'elle eût cependant plus en vue le roi d'Angleterre que celui de France, les rois étrangers l'acceptèrent sans réclamation ; mais Philippe-le-Bel, conseillé par ses légistes, défendit de transporter hors du royaume, sans sa permission spéciale, ni or, ni argent, ni même aucune chose précieuse, ni de donner aucune lettre de change. Quoique, dans cette ordonnance, aucun lieu ne fût spécialement désigné, il était évident qu'elle avait été dirigée contre la cour pontificale. Le Pape, auquel cette mesure enlevait ses revenus, répondit par la bulle suivante : « Séduit par un conseil malicieux, tu as

» rendu une ordonnance qui attaque, par ses intentions,
» la liberté ecclésiastique, enlève à ceux qui ne sont pas
» nés dans ton royaume la faculté d'y demeurer ou d'y
» exercer leur commerce, et cause beaucoup de dommage
» et d'oppression à tes sujets comme aux étrangers. Leur
» amour accoutumé pour toi s'en est refroidi, et ce n'est
» pas une petite perte pour un roi que celle du cœur de
» ses sujets. Si ton intention a été d'attaquer nos frères
» et nous, leurs biens et les nôtres, par cette prohibition,
» ce serait non-seulement une imprudence, mais une
» folie, que de vouloir étendre tes mains téméraires à
» des choses sur lesquelles les princes séculiers n'ont au-
» cun pouvoir, et tu tomberas sous la sentence d'excom-
» munication. Vois, mon fils, où tes conseillers t'ont
» amené. Conserve notre bienveillance et celle du Saint-
» Siège, et ne nous force pas à recourir à des moyens
» inusités, que nous n'emploierions que malgré nous,
» alors que nous y serions réduits par la justice. »

Cette bulle, quoique très énergique, était loin encore de celle que Grégoire VII eût rendue en pareille circonstance. L'orgueilleux Philippe, profondément irrité des actes pontificaux, chercha à se débarrasser d'un importun défenseur de la morale publique, et résolut de constituer la royauté absolument indépendante de l'Eglise, comme elle avait su s'affranchir de l'aristocratie. Il fit établir par ses légistes que le pouvoir temporel appartenait absolument à ceux qui l'exercent, et qu'il ne relève d'aucune autorité sur la terre. Toutefois, il jugea prudent de suspendre ses exactions contre le clergé. Le Pape, de son côté, modifia ses prétentions, et les deux pouvoirs parurent conciliés.

Bien que le clergé français eût, bientôt après, à se plaindre des indignes vexations financières du roi, le Pape, tout en réclamant en faveur de la justice, ne cessa de se montrer si favorable aux Français, que les nations étrangères s'en plaignirent vivement et l'accusèrent d'une indigne partialité. Il sut donner à Charles-le-Boiteux l'appui de Jacques, roi d'Aragon, contre le frère même de celui-ci, que les Siciliens avaient appelé au trône ; il travailla à rendre favorables à la maison d'Anjou ses deux plus grands ennemis, Jean Procida et Roger Doria ; il donna le trône de Hongrie au petit-fils de Charles-le-Boiteux, malgré les Hongrois eux-mêmes, qui avaient élu André le Vénitien ; enfin il jeta les yeux sur Charles de Valois, pour l'élever aux dignités de duc de Spolète, de capitaine général de l'Eglise, de vicaire de l'empereur en Italie et de pacificateur de la Toscane, et lui promit de le placer sur le trône impérial, dont il déposséda Albert d'Autriche, meurtrier d'Adolphe de Nassau et excommunié. Boniface, en élevant ainsi la maison de France, n'avait qu'un seul but, l'exaltation de la sainte Eglise dont nos rois étaient regardés comme les fils aînés. Persuadé qu'une dissension entre la Papauté et les rois de France était une véritable guerre intestine, dont les deux pouvoirs avaient tout à craindre, Boniface VIII se montrait disposé à faire tous les sacrifices pour ramener Philippe-le-Bel au Saint-Siège et le rattacher à ses véritables intérêts. Ne pouvant y parvenir malgré tous ses efforts, il se détermina à soutenir généreusement la grande cause défendue par Grégoire VII, et à mourir, s'il le fallait, pour la faire triompher.

Malgré les nombreuses marques de bienveillance ac-

cordées par le Pape à la maison de France, la lutte commençait à prendre un caractère extrêmement dangereux. Le Pape envoya deux légats, porteurs d'une lettre dans laquelle il exposait avec la plus grande modération les vrais principes sur l'autorité du Chef de l'Eglise. Avant de remettre cette lettre au roi, les légats crurent devoir prendre l'avis de quelques évêques, qui leur conseillèrent de la conserver, de peur d'irriter davantage le monarque. L'archevêque de Reims se chargea d'écrire au Pape pour lui faire connaître l'état de la France et l'instruire que l'irritation du roi s'était communiquée aux nobles, à qui l'on persuadait que le dessein du Pape était d'affranchir les clercs de tous droits féodaux, ce qui eût porté une atteinte considérable à la noblesse, qui comptait un grand nombre de bénéfices féodaux ; il finissait par conjurer le Chef de l'Eglise de mettre une extrême bienveillance dans ses rapports avec le roi, afin de maintenir la bonne harmonie entre ce monarque et ses sujets.

Loin de blâmer la conduite de ses légats et de l'archevêque de Reims, le Pape les approuva entièrement et adressa à ses représentants en France un nouveau bref pour prescrire la continuation de la trêve entre la France et l'Angleterre. Avant de publier cet acte émané de la cour de Rome, les légats le communiquèrent au roi, qui, le trouvant utile au maintien de la paix et au bonheur de son royaume, en demanda la publication, exigeant seulement qu'il fût annexé à ce bref une déclaration royale qui contenait l'absolue indépendance du pouvoir temporel ; il voulut encore qu'on joignît à ces pièces une lettre du Pape qui renfermait des expressions très flatteuses pour le monarque.

· Touché des représentations que lui avait adressées l'archevêque de Reims, Boniface VIII, craignant qu'on abusât de sa bulle *Clericis laicos*, crut devoir l'interpréter et en fixer le véritable sens. Cet acte a été taxé de faiblesse par quelques-uns de nos historiens, qui ont cru s'apercevoir que le Pape n'avait plus la même confiance en son autorité apostolique, mais ils auraient dû comprendre que la prudence commandait au souverain Pontife d'agir ainsi. Boniface disait dans cette bulle que la défense portée dans la bulle *Clericis* n'a pas pour but d'empêcher le clergé de faire au roi de France des dons volontaires, et moins encore de lui interdire les services féodaux attachés aux évêchés, prébendes, etc. Il déclarait de plus que les monarques avaient le droit, dans les circonstances extraordinaires, dans les pressantes nécessités, d'imposer au clergé comme aux autres citoyens une contribution extraordinaire. Il s'en rapportait, à cet égard, à la prudence des rois de France. Dans le cas, cependant, où le monarque aurait moins de vingt ans, il demandait • que le conseil de gouvernement fût juge de cette nécessité. Ainsi entendue, la bulle ne contenait rien qui ne fût évidemment raisonnable.

Le Pape ajoutait de nouvelles faveurs à toutes celles qu'il avait accordées au roi, lui donnait les décimes sur le clergé pour trois ans et concédait la grâce sollicitée depuis plusieurs années de la canonisation de saint Louis. Ce fut un beau spectacle que celui de l'instruction canonique dans laquelle le Père commun des fidèles interrogea les contemporains de Louis IX sur les vertus de sa vie et les bienfaits de son règne. Des Français de toutes les classes vinrent attester sur l'Evangile que le mo-

narque dont ils pleuraient la mort était digne de toutes les récompenses du Ciel. Parmi eux on remarquait les vieux compagnons d'armes de Louis, qui avaient partagé ses fers en Egypte, qui l'avaient vu mourir sur la cendre devant Tunis. L'Europe entière confirma leur religieux témoignage, et répéta ces paroles du Chef de l'Eglise : « Maison de France, réjouis-toi, d'avoir donné au monde » un si grand prince ; réjouis-toi, peuple de France, d'avoir eu un si bon roi. »

Ces démarches réitérées du souverain Pontife, ces marques non équivoques de bon vouloir à l'égard de la France, rétablirent l'harmonie entre la cour pontificale et celle de Philippe-le-Bel.

Jamais Philippe et Boniface n'avaient été en meilleurs termes ; malheureusement cet accord ne devait pas durer longtemps. Les Colonna, schismatiques séditieux, chassés de Rome et de l'Italie qu'ils voulaient mettre en feu, s'étaient retirés en France : ils avaient été reçus à la cour avec une extrême bienveillance ; on leur promit même de les soutenir contre le Pape. De semblables procédés à l'égard d'une cour amie avaient déjà causé du mécontentement à Rome, lorsqu'un attentat criminel de Philippe-le-Bel contre le temporel de l'évêque de Pamiers vint rendre aux anciennes dissensions toute leur amertume.

L'abbaye de Saint-Antonin de Pamiers ayant été érigée en évêché sous saint Louis, et mise d'une manière toute spéciale sous la protection des rois de France, Philippe-le-Bel abusa du droit de protection dont il jouissait pour s'emparer d'une partie du temporel de cet évêché. L'évêque de Pamiers fit parvenir une réclamation extrême-

ment vive au Saint-Siège, qui, après avoir vainement adressé des représentations à la cour de France, retira les décimes accordées au roi sur les revenus du clergé. Philippe-le-Bel répondit en défendant de transporter de l'argent hors du royaume et en faisant instruire le procès de l'évêque de Pamiers, qu'on accusa d'avoir raconté que saint Louis avait dit que, sous le règne de son petit-fils, le royaume serait détruit par les fautes de ce prince et transporté dans une maison étrangère; — d'avoir eu des intelligences avec le roi d'Angleterre et le comte de Foix; — d'avoir engagé ce comte à ne pas donner son fils en mariage à la fille du comte d'Artois, et d'avoir facilité le mariage de ce jeune homme avec la fille du roi d'Aragon; — d'avoir dit plusieurs fois que la ville de Pamiers n'était pas du royaume de France; — d'avoir appelé Philippe-le-Bel faux monnoyeur, descendant de bâtards. — Avec de semblables accusations, il n'est pas un seul homme qu'on ne puisse condamner devant un tribunal qui veut les admettre. L'évêque nia tout et déclara que, si l'on avait trouvé des témoins pour déclarer des choses semblables, c'est qu'on avait procédé à leur égard par la torture et la corruption. L'accusation en elle-même était déjà bien ridicule, la procédure fut monstrueuse. Voici comment elle est jugée par M. Guizot : « Vers 1301, Philippe-le-Bel se prend de querelle et de haine avec Bernard de Saisset, évêque de Pamiers, légat de Boniface VIII; il lance contre lui ses légistes, Pierre Flotte, Enguerrand de Marigny, Guillaume de Plasian, Guillaume de Nogaret, et les poursuites contre l'évêque de Pamiers sont un modèle d'iniquité et de violence. »

L'archevêque de Narbonne évoqua l'affaire à son tribunal et réclama, pour le juger canoniquement, l'évêque de Pamiers qui se trouvait en prison. Jacques des Normands, archidiacre de Narbonne, homme distingué et loué par tous les écrivains de son temps, nommé légat du Pape en France, fut chargé, de la part du Chef de l'Eglise, de deux bulles, l'une pour le clergé, dont il appelait les principaux membres à un concile à Rome, l'autre pour le roi, dans laquelle il lui disait : « Ne vous » laissez point persuader ce dont on cherche à vous con- » vaincre, que vous n'avez point de supérieur sur la » terre et que vous n'êtes point soumis aux pasteurs ec- » clésiastiques. » Il retrace ensuite les principaux torts de Philippe : « Il accable ses sujets d'impôts, il altère les » monnaies, il perçoit les revenus des bénéfices vacants ; » en vain il rejetterait tous ces torts sur de mauvais mi- » nistres : il doit changer ces ministres, à l'admonestation » du Saint-Siège. » Ces reproches n'étaient pas déplacés, car ils étaient fondés, et, s'ils paraissent violents, ils étaient utiles. Le seul pouvoir qui eût alors le droit de parler et qui pût manifester les sentiments de l'esprit public, était la Papauté. Les rois se vengeaient, de leur côté, en dévoilant les abus de la cour de Rome, et cette lutte entre les pouvoirs n'était pas sans résultat pour le bien des peuples.

Aux avertissements qui lui étaient donnés, Philippe répondit par cette lettre grossière, indigne d'un homme qui a conservé le moindre respect pour sa propre personne : « Philippe, par la grâce de Dieu, roi de France, » à Boniface, soi-disant pape, peu ou point de salut. Sa- » chez, extravagant que vous êtes, que, pour le temporel, » nous ne sommes soumis à personne ; que la collation

» des bénéfices nous appartient par le droit de notre couronne, et que les fruits de ces bénéfices sont à nous ;
» que les provisions que nous en avons données, ou que nous en donnerons, sont valides, et pour le passé et pour l'avenir, et que nous sommes résolus de maintenir dans la possession ceux que nous avons mis.
» Ceux qui croiront autrement seront réputés fous et insensés. »

La bulle du Pape ayant fait une très vive impression sur les peuples, dont elle défendait les droits et les intérêts, il fallait en arrêter l'effet. Pour cela Philippe-le-Bel ordonna d'en saisir toutes les copies et de conduire jusqu'aux frontières du royaume le légat et l'évêque de Pamiers ; il fit en même temps placer des gardes aux principales entrées du royaume, afin de n'y laisser pénétrer ni bulle, ni envoyé du Pape. Boniface VIII, dont l'affection pour la France était inaltérable, envoya encore un nouveau légat pour essayer de renouer les relations interrompues ; le roi refusa de le recevoir.

Philippe-le-Bel, se sentant faible en face de la Papauté, convoqua les Etats généraux du royaume, espérant ainsi non-seulement rattacher la nation à sa cause, mais encore séparer le clergé du Pape et l'empêcher de se rendre au concile qui devait se tenir à Rome le 1^{er} novembre 1302. Les Etats convoqués à Paris par le roi, pour le 10 avril 1302, n'étaient pas seulement les Etats du clergé et de la noblesse, ou les Etats du Midi, comme ceux qu'avaient appelés ses prédécesseurs, c'étaient les Etats du Midi et du Nord, des trois ordres de la nation, du clergé, de la noblesse et du peuple, *avec pleins et suffisants pouvoirs*.

Quand le roi se trouva environné des députés, qui avaient répondu à son appel, de toutes les parties et de tous les ordres de son royaume, il commença avant tout par demander au clergé de qui il tenait le temporel, et, sur sa réponse qu'il tenait ses biens du roi, son souverain, Philippe donna la parole à Pierre Flotte. Fils d'un obscur gentilhomme d'Auvergne et devenu chancelier du royaume, Flotte avait été élevé à l'école des légistes, des *chevaliers ès lois*, qui, depuis Louis IX, gouvernaient le pays et servaient l'autorité royale avec un zèle passionné. C'était un redoutable adversaire. Sous le spécieux prétexte que la bulle était trop longue pour en donner intégralement lecture, il en fit l'analyse à sa manière, détacha certaines phrases de leurs antécédents, les rapprocha pour faire un tout monstrueux. Afin de faire prendre feu à la nation, il annexa à cette bulle, connue sous le nom de *petite bulle*, la réponse insultante du roi au Pape.

Pierre Flotte exposa ensuite la cause et les circonstances de la lutte élevée entre la cour de France et la cour pontificale; il s'acquitta de cette mission d'une manière aussi habile que hardie, essayant de prouver cette proposition, qui termina son discours : « Le Pape veut » réduire en vasselage le noble royaume de France, qui » ne relève que du ciel. »

Le fougueux comte d'Artois, échauffé par un discours dont il n'apercevait peut-être pas tout le venin, s'écria que, s'il plaisait au roi de supporter ou de dissimuler toutes les entreprises du Pape, les seigneurs ne le souffriraient pas. Ces paroles furent couvertes d'applaudissements frénétiques par la noblesse et le tiers-état. Les

membres du clergé, quoique leur embarras fût visible, obligés de faire connaître leur sentiment séance tenante, reconnurent la nécessité de défendre les droits de la couronne contre la cour de Rome, qu'ils tinssent ou non leurs bénéfices en qualité de fiefs du roi. Les trois ordres se retirèrent ensuite pour rédiger une protestation contre les divers actes émanés de la Papauté.

La noblesse signa ce jour même une lettre qui avait probablement été préparée à l'avance par Pierre Flotte; cette lettre, adressée non au Pape qu'elle ne reconnaissait plus, mais aux cardinaux, portait la signature non-seulement des principaux seigneurs français, mais encore de plusieurs seigneurs de l'empire qui s'étaient rendus aux Etats. On remarquait dans la lettre du clergé un grand embarras, un mélange d'expressions respectueuses et de phrases destinées à soutenir l'indépendance de la couronne. Le tiers-état rédigea aussi une protestation qui ne nous est point parvenue, mais qui nous est suffisamment connue par la réponse des cardinaux; il s'était, à l'exemple de la noblesse, montré grossier à l'égard du Chef de l'Eglise.

Après cette seule séance, l'assemblée qu'on a, avec une sorte de prétention, qualifiée de première réunion des Etats généraux, se sépara, contente sans doute d'avoir servi son roi et d'avoir frappé au cœur le Père commun des fidèles.

L'unanimité qui avait régné dans l'assemblée des divers ordres de la nation française, jeta la cour de Rome dans une grande perplexité; on s'en aperçoit en parcourant les réponses qui furent faites aux différentes lettres adressées par les Etats au Pape et aux cardinaux. Le

Sacré-Collège, chargé de répondre à la noblesse et au tiers-état, s'attacha à démontrer qu'il était faux « que Boniface eût écrit au roi que celui-ci lui était soumis pour le temporel, ou qu'il tenait de lui le royaume de France. Le Pape proteste qu'il n'en a jamais eu la pensée ni la prétention, que le nonce Jacques de Normandie n'a jamais rien manifesté de semblable, ni de bouche ni par écrit; que les assertions de Pierre Flotte dans les Etats sont sans fondement réel. »

Le Pape, qui se chargea de répondre lui-même aux évêques, leur reprocha de s'être laissé intimider par les menaces et conduire par des vues temporelles indignes de leur caractère et de la place que la plupart d'entre eux tenaient dans l'Eglise. Après avoir traité Flotte d'*aveugle d'esprit et de borgne*, et l'avoir accusé de falsificateur de ses bulles, il disait à peine un mot, en finissant, sur le pouvoir des Papes, sur le temporel des rois.

Afin de bien déterminer le sens dans lequel la Papauté prétendait avoir action sur les rois, Boniface réunit les cardinaux en consistoire et déclara qu'il était, en principe, incontestable que les rois, aussi bien que leurs sujets, étaient soumis à la puissance de l'Eglise, et que les *affaires temporelles des royaumes, par rapport au péché qui s'y commet, sont essentiellement de la juridiction spirituelle, en ce qu'on doit les regarder comme bonnes ou mauvaises.*

Le concile convoqué à Rome par le souverain Pontife s'ouvrit le 30 octobre, et, malgré les menaces du roi, il s'y trouva encore quarante prélats français, qui sanctionnèrent avec les autres évêques la bulle *Unam sanctam*, où l'on établissait les véritables principes de la juridic-

tion ecclésiastique commune à tous les chrétiens, sans exception de rang ni de dignité même royale. Ces principes, assurément incontestables en eux-mêmes, avaient à cette époque des conséquences qu'ils n'auraient pas aujourd'hui ; c'est que certains péchés, d'après le droit public, rendant inhabile au trône, il s'en suivait que le Pape avait le droit, au moins indirect, de déposer les rois en certaines circonstances.

La bulle causa à Philippe-le-Bel une irritation d'autant plus grande, qu'elle avait été faite en présence de prélats français dans un concile, et qu'elle était fortement raisonnée. L'avocat général chargé, dans une assemblée du clergé et des barons d'attaquer la bulle, le fit avec une violence extrême : il traita le Pape de fourbe, d'imposeur, de simoniaque, et conclut qu'il n'était pas le Pape légitime.

Au milieu de ces déplorables scandales, il se passa un événement extrêmement malheureux pour nos armes et qui parut un moyen de rapprocher les esprits. Pierre Flotte et le comte d'Artois, les ennemis les plus acharnés du Pape, avaient péri dans la guerre de Flandre. Le peuple regardait leur mort comme un châtiment du ciel. Le comte de Valois et l'évêque d'Auxerre, qui étaient alors à Rome, tentèrent un rapprochement et déterminèrent le Pape à envoyer un légat en France. Boniface chargea de cette mission Jean le Moine, cardinal de Saint-Marcellin, français d'origine, distingué par un esprit très conciliant.

Le cardinal fut parfaitement reçu en France. Les bases qu'il était chargé de poser, pour une réconciliation, étaient exorbitantes, si nous ne considérons que le pouvoir essentiel

de la juridiction pontificale. Il demandait pleine et entière liberté de communication du clergé français avec le Chef de l'Eglise; il réclamait le droit de diriger et de régler l'emploi des biens ecclésiastiques conformément aux canons, en respectant toutefois les droits du roi déterminés par la coutume ou la loi féodale. Ces deux points sont en tout temps incontestables; mais ce que nous ne regardons pas comme ressortant directement de la juridiction pontificale, ce qui n'était fondé que sur l'usage, c'est que le Pape voulait que Philippe-le-Bel détruisît sa mauvaise monnaie et qu'il fit des restitutions pour les dommages causés par ces altérations; il déclarait de plus que ni Lyon, ni son territoire n'appartenaient point au domaine royal de France.

Tout en accordant le principe de la liberté de communication des évêques avec le Pape, le roi prétendit avoir le droit de le modérer suivant les besoins et les circonstances. Quant à ses actes relatifs aux biens du clergé, il les justifiait par le droit et la coutume de ses prédécesseurs. La qualification de faux monnoyeur le tourmentait; il répondit qu'il y avait des précédents sur ce point, et qu'il réparerait tout le tort que quelques particuliers avaient pu souffrir dans le changement de valeur des monnaies. Relativement à Lyon, il était disposé à entrer en accommodement, et il espérait démontrer que sa prise de possession avait été légitime. Il finissait par justifier la plupart de ses actes.

Dans le fond, il n'y avait aucune concession ni d'un côté ni de l'autre; les négociations n'avaient point abouti. Le Pape résolut d'employer enfin la grande arme, l'excommunication, qui fut signifiée par deux moines.

Ceux-ci furent jetés en prison, et le roi convoqua les Etats du royaume pour aviser au moyen de se venger du Chef de l'Eglise. Guillaume de Plasian, l'un de ses légistes, prononça un discours infâme, dans lequel il accuse le Pape de tous les crimes imaginables relativement à la foi et aux bonnes mœurs. Selon lui, Boniface niait la vie éternelle, l'immortalité de l'âme, faisait consister tout le bonheur dans les jouissances d'ici-bas, et il affirmait que, pour se les procurer, il n'avait reculé devant aucun forfait : homicide, simonie, adultère, parjure, vol, rien ne lui avait coûté.

Ces absurdes accusations, dénuées de tout fondement, furent trouvées bonnes et applaudies; le roi proposa un appel au futur concile général, qu'il s'engageait à faire convoquer dans le plus bref délai; cet appel fut adopté par toute l'assemblée, même par les membres du clergé, qui ne consentirent, dit Fleury, à la convocation du concile général, que par la nécessité de remédier aux maux de l'Eglise.

« Nogaret, se trouvant en Italie, fut chargé de signifier au Pape la résolution de l'assemblée générale de France. Le Pontife, retiré à Anagni, sa ville natale, se préparait à lancer de nouvelles foudres. Nogaret avait reçu l'ordre de l'enlever et de le conduire à Lyon, quand il serait privé des clefs dans un concile général; c'étaient, à leur tour, les rois qui déposaient les Papes.

» Nogaret s'entendit avec Colonna, de cette puissante famille romaine que Boniface avait *persécutée*, dit Châteaubriand, que nous citons. L'entreprise fut conduite avec secret et succès: Nogaret et Colonna, à l'aide de quelques seigneurs gagnés et d'aventuriers enrôlés, s'in-

introduisent dans Anagni, le 7 septembre 1303, au lever du jour ; le peuple se joint aux assaillants et force le palais du Pape. Les portes de son appartement sont brisées, on entre : le Pontife était assis sur un trône, portant sur ses épaules le manteau de saint Pierre, sur sa tête une tiare ornée de deux couronnes, symbole des deux puissances, et tenant à la main la croix et les clefs.

» Nogaret, étonné, s'approche avec respect de Boniface, accomplit sa mission et l'invite à convoquer à Lyon le concile général. — Je me consolerais, répondit Boniface, d'être condamné par des Patarins. Le grand-père de Nogaret était Patarin, c'est-à-dire Albigeois, et avait été brûlé vif comme hérétique. — Veux-tu déposer la tiare ? s'écria Colonna ! — Voilà ma tête, répliqua Boniface, je mourrai dans la chaire où Dieu m'a assis. Pie VI, prisonnier à moitié expirant, dépouillé des marques de sa puissance, était arrivé à Valence ; le peuple, entourant la maison où il était déposé, l'appelait à grands cris. Le Vicaire de Jésus-Christ se traîne à une fenêtre et, se montrant à la foule, dit : *Ecce homo !* c'était là tout une autre grandeur et tout une autre manière de mourir.

» Boniface, après sa haute réponse à Colonna se répandit en outrages contre Philippe. Colonna donne un soufflet au Pape et lui aurait plongé son épée dans la poitrine, si Nogaret ne l'eût retenu. — Chétif Pape, s'écrie Colonna ! regarde de Monseigneur le roi de France la bonté qui te garde par moi et te défend de tes ennemis. Boniface, craignant le poison, refusa tout aliment ; une pauvre femme le nourrit pendant trois jours avec un peu de pain et quatre œufs. Le peuple, par une de ces in-

constances accoutumées, délivra le souverain Pontife, qui partit pour Rome. Il mourut d'une fièvre frénétique, le 11 octobre 1303. Quelques auteurs ont écrit qu'il se brisa la tête contre les murs, après s'être dévoré les doigts (1). »

Ces inventions de la calomnie, qui s'est plu à poursuivre avec acharnement Boniface VIII, parce qu'il a été un trop grand Pape, sont dénuées de tout fondement. Trois cents ans après, sous Paul V, le 11 octobre, jour de sa mort, on ouvrit son tombeau, placé dans la chapelle qu'il avait fait construire à l'entrée de l'église de Saint-Pierre : on trouva ses habits pontificaux en entier, et son corps sans corruption, à la réserve du nez et des lèvres.

Quelques jours après la mort de Boniface VIII, le Sacré-Collège élisait l'évêque d'Ostie, prélat d'un caractère porté à la conciliation. Le premier soin de Benoît XI fut de rétablir la bonne harmonie entre la cour pontificale et la cour de France, le bras droit de l'Eglise catholique, toujours armé pour sa défense. Avant de raconter les circonstances et les suites de cette réconciliation, nous devons reprendre le récit de la guerre de Flandre.

§ III. *Guerre de Flandre (1299-1305).*

Nous avons déjà dit les causes de la guerre de Flandre et les premiers succès des armées françaises, qui se rendirent maîtresses des principales villes de cette province, battirent les Flamands et leurs alliés à la célèbre journée de Furnes, et contraignirent la flotte anglaise à quitter

(1) Châteaubriand, *Analyse raisonnée de l'Histoire de France*.

Dam. Edouard, roi d'Angleterre, le seul des confédérés venu au secours du comte, avait amené si peu de troupes, que les deux alliés furent obligés de se retirer à Gand. Il rentra dans ses Etats l'année suivante, et, par une lâcheté inconcevable, malgré les pressantes sollicitations du Pape, il consentit à traiter de la paix avec Philippe-le-Bel, sans parler de son allié. Le roi de France, qui détestait personnellement Gui de Dampierre, comte de Flandre, poussé encore par la reine et le comte d'Artois, reprit les armes aussitôt que la trêve fut expirée. Tout se réduisit alors à des courses militaires et à des ravages. L'année suivante, la conduite de la guerre ayant été confiée au comte de Valois, les exploits devinrent plus importants; les plus grandes villes tombaient les unes après les autres au pouvoir des Français. Dans l'impossibilité absolue de résister, Gui demanda et obtint une entrevue dans laquelle le comte de Valois lui conseilla de remettre absolument à la générosité du roi, sa personne, ses fils, ses villes et ses châteaux. Le comte de Valois, après avoir fait accepter ce conseil et remis le gouvernement de la province au connétable de Nesle, reprit le chemin de la capitale, où il reçut les honneurs du triomphe de la part des Parisiens, qui admiraient non-seulement le vainqueur, mais encore le comte de Flandre et ses fils. Gui se jeta aux genoux du roi; mais, loin de se conduire avec la générosité qu'on devait attendre d'un monarque si magnifique, Philippe fit saisir le comte, le renferma dans la prison du Louvre, où sa fille était morte peu auparavant, plaça deux de ses fils dans différentes prisons du royaume, convoqua la cour des pairs et fit prononcer la réunion de la Flandre à la

couronne. A cette nouvelle, les trois fils que Gui avait laissés en Flandre, se retirèrent aussitôt à Namur, ville qui appartenait à leur mère, et y attendirent les événements.

La nouvelle province ajoutée au domaine de la couronne étant la plus riche de la France, Philippe-le-Bel résolut de la visiter en roi, accompagné de la reine et suivi des plus grands seigneurs de la cour. Les Flamands déployèrent la pompe la plus solennelle pour recevoir leur nouveau souverain, allèrent en foule avec leurs femmes et leurs enfants, parés de leurs plus beaux ornements, au-devant de Philippe qui, à la vue de cette multitude nombreuse de personnes bien vêtues, chargées de riches bijoux, fut saisi du désir cupide de s'emparer de ces richesses, désir vivement excité encore par la reine, jalouse d'être éclipsée par de simples bourgeois.

Le royal gouverneur, Châtillon, voulant guérir les Flamands de cet orgueil et de cette richesse insolente, leur ôta leurs élections municipales et le maniement de leurs affaires. Après avoir ainsi mis les riches contre lui, il frappa les pauvres en établissant un impôt du quart sur le salaire quotidien de l'ouvrier. Ce gouverneur, habitué à voir nos communes obéir avec la plus grande docilité, se persuadait qu'il conduirait avec la même facilité ces séditieuses communes flamandes, véritables guépriers toujours prêts à piquer ceux qui osaient les agiter.

La ville de Bruges donna la première l'exemple d'un redoutable soulèvement. Dans une contestation relative à un impôt, un tisserand, chef de métier, nommé Pierre

Leroi, ayant été jeté en prison pour avoir ameuté la populace, fut délivré aussitôt par le peuple. Châtillon, gouverneur de la province, instruit de ce mouvement, voulut non-seulement que force demeurât à la loi, mais que les coupables fussent sévèrement punis; et, pour intimider les hommes remuants, il résolut d'entrer dans la ville au son d'une cloche et de faire exécuter sur Pierre Leroi l'arrêt de condamnation. Cette résolution fut à peine connue dans la ville, que tous les gens de métier s'organisèrent et prirent pour signal de leur mouvement le signal que leur ennemi avait choisi. Au son de la cloche les maisons des magistrats et de leurs adhérents sont envahies, on se saisit de toutes les personnes hostiles à Pierre Leroi et on les jette en prison. Mais telle est encore la modération des Flamands, qu'au lieu de pousser la révolte jusque dans ses dernières conséquences, ils écoutent leurs magistrats prisonniers et consentent à l'exil de Pierre Leroi, pourvu qu'il ne lui soit pas fait d'autre mal.

Loin d'être satisfait de cette espèce de réparation, Châtillon suivit le mouvement de sa colère, entra dans la ville, la déclara déchue de tous ses privilèges, ordonna d'en raser les fortifications, et chargea le peuple d'énormes impôts qui devaient servir à élever une citadelle pour dominer la place.

Si Châtillon avait cru soumettre la Flandre par des rigueurs et des impôts écrasants, il se trompa; ses vexations n'eurent d'autre effet que de faire détester la domination française, qui avait d'abord été acceptée avec faveur. Les Flamands, n'ayant plus alors d'autre désir que de se délivrer des Français, devenus odieux, tournè-

rent leurs regards vers les fils de Gui de Dampierre, qui s'abouchèrent avec Pierre Leroi et combinèrent un plan de soulèvement de tout le pays. Leroi, âgé alors de soixante ans, doué de passions fortes tempérées par une grande prudence, ayant encore à son âge toute la vigueur de la jeunesse, et sachant parfaitement manier la langue flamande, jura de se consacrer entièrement au service de sa patrie et de la délivrer du joug de l'étranger. Il sut préparer un soulèvement avec tant de secret, que les Français, placés sur un volcan, n'en eurent pas le moindre soupçon. Rentré secrètement à Bruges, en quelques heures il soulève tout le peuple, vole aux fortifications de la ville qu'on détruisait : « De quel droit, dit-il aux » ouvriers, abattez-vous ces murailles? — De par l'ordre » du gouverneur, répondirent les travailleurs. — Il n'en » a pas le droit sans le consentement des Brugeois. » Et aussitôt il disperse les ouvriers. Cet acte d'audace, opéré en quelques heures par un homme dont le retour était encore inconnu de plusieurs, complète la révolution, détermine les magistrats à prendre la fuite, et le souverain pouvoir est remis entre les mains de Leroi.

Ce chef des patriotes, comme nous dirions aujourd'hui, après avoir fait secouer le joug des Français aux habitants de Bruges, alla à Gand pour réchauffer le patriotisme de cette ville, et commença par délivrer la classe ouvrière d'un impôt particulier, afin de semer entre elle et la haute noblesse un antagonisme dont il espérait profiter. Lorsque les magistrats surent Leroi hors de leurs murs, ils mirent 800 hommes d'armes sur pied et déclarèrent rétablir l'impôt qui venait d'être supprimé. Electrisé par cette déclaration qu'il regardait comme une

attaque à ses droits, le peuple se souleva en masse, massacra les hommes d'armes et contraignit les magistrats à prendre la fuite.

Les succès des villes se transmettaient avec la rapidité de l'éclair et animaient les courages. Le boucher Breyel, que Leroi s'était associé, s'étant mis à la tête de 700 Brugesois aussi déterminés que lui, défit le seigneur de Lépinai, qui demeura au nombre des morts. Un jeune abbé de Namur, nommé Guillaume de Juliers, plus fait pour manier l'épée que le bréviaire, passa à Bruges, se mit à la tête de quelques hommes valeureux, révolutionna Dam et Arembourg, et alla mettre le siège devant Mâle, qui, après une belle défense, ouvrit ses portes et vit sa garnison passée au fil de l'épée.

Ces révolutions, opérées sans principes et sans but, souvent pour le seul plaisir de s'agiter, étaient détruites quelques jours après par une contre-révolution aussi éphémère que le premier mouvement. Gand, après avoir fait cause commune avec Bruges, se laissa gagner par une promesse de diminution d'impôts, se soumit de nouveau aux autorités françaises et entraîna, par son exemple, la soumission de la plupart des villes, qui contraignirent l'abbé de Juliers à retourner à Namur. Pierre Leroi, toujours maître de Bruges, furieux de voir son ouvrage détruit, sortit de cette ville, avec l'élite de ses gens, pour aller punir Arembourg de sa soumission, abattit le drapeau français et rétablit l'étendard flamand. Mais, au moment où il soutenait la révolution au-dehors, Bruges, le premier foyer révolutionnaire, délivrée de la présence des plus actifs agents de désordres, secoua le joug des séditeux, rétablit le drapeau français et ferma ses portes

à Pierre Leroi et à sa troupe, qui se retirèrent à Namur pour éviter de grands malheurs.

Il fallait, après une telle tempête, lorsque les vagues étaient encore agitées, une extrême prudence pour empêcher le vaisseau à peine sorti des flots de sombrer de nouveau. Le comte de Châtillon, accompagné de Pierre Flotte, qui ne connaissait que la rigueur de la loi, ne comprit pas qu'il faut, dans les ouragans, céder quelquefois, pour ne pas périr; il arriva devant Bruges à la tête de 12,000 chevaux et de 2,000 hommes d'infanterie, trouva la ville d'autant mieux disposée à le recevoir, qu'elle était délivrée de la présence de 5,000 hommes qui, se sentant les plus compromis et épouvantés par les menaces de Châtillon, avaient quitté la place pour se retirer en lieu sûr, massacrant sur leur passage tous les Français qu'ils rencontraient. Les Brugeois, après avoir bien reçu les troupes françaises, effrayés d'un déploiement de forces fait en leur présence, se persuadèrent peut-être, sur des bruits trop légèrement répandus, que d'énormes tonneaux, qui renfermaient les bagages, contenaient des cordes pour les enchaîner tous. Ce bruit, rapproché de la sévérité peinte sur le front de Châtillon, jeta un tel effroi parmi les Brugeois, qu'ils se hâtèrent de réclamer le secours de Leroi et des exilés; ceux-ci, répondant vite à l'appel de leurs concitoyens, arrivent à la pointe du jour aux portes de la ville, pénètrent dans la place aux cris de : *Flandre, Flandre! Lion, Lion!* soulèvent tout le peuple, renouvellent les Vêpres siciliennes et massacrent tous les Français sans distinction d'âge ni de sexe. Pour s'assurer qu'aucune victime ne lui échappera, Pierre Leroi met à chaque porte un poste ayant

pour mot d'ordre : *Seilt ende vriendt* (bouclier et ami), mots très difficiles à prononcer ; quiconque avait le malheur de ne pas bien prononcer ces deux mots, était réputé Français et impitoyablement massacré. Le mot de *Ciceri* avait aussi servi d'arrêt de mort lors des Vêpres siciliennes. Plus de 3,000 cadavres couvrirent le pavé de la ville !

Délivrées d'un gouverneur qui l'opprimait, de troupes qui l'effrayaient ; excitées par la présence de Guillaume de Juliers et surtout par celle du jeune Gui de Dampierre, qui reprend l'autorité au nom de sa noble famille, les villes de Flandre abattent le drapeau français, arborent l'étendard national et chassent ou détruisent les garnisons étrangères ; en sorte qu'en quelques jours il ne reste plus au pouvoir des Français qu'un petit nombre de forteresses, d'où nos soldats n'avaient pu être chassés.

Philippe-le-Bel, pour réparer un tel désastre, appela sous les armes le ban et l'arrière-ban de son royaume. 7,000 hommes de cavalerie, appartenant pour la plupart à la noblesse, et 40,000 fantassins, se réunirent à Arras sous le commandement de Robert, comte d'Artois, qui était animé d'une haine acharnée contre les Flamands, et donnait l'espérance de faire marcher vite les opérations militaires.

Le comte d'Artois se porta rapidement vers Courtrai, dont la citadelle, encore au pouvoir des Français, était assiégée par 60,000 Flamands presque nus, très mal équipés, commandés par un paysan nommé Kœnig, qui avait placé son camp dans un lieu très bien défendu par l'art et la nature. Ce camp était protégé au nord par la Lys, à l'est et à l'ouest par de grands travaux, et au sud

par un canal large, profond et très escarpé, qu'on n'apercevait pas de loin. Le comte d'Artois, sans avoir fait suffisamment reconnaître le canal, eut la témérité d'ordonner de le franchir au pas de course, pour forcer les retranchements de ce côté. Le comte de Nesle, connétable de France, jugeant l'attaque imprudente, proposa de franchir la Lys, d'isoler les Flamands de la ville et de les contraindre à se soumettre sans combat, ou d'accepter le champ de bataille que nos troupes auraient choisi. « Est-ce que vous avez peur de ces lapins, connétable? » lui dit le comte, ou avez-vous de leur poil? » Piqué jusqu'au vif par une injure qui lui donnait à entendre qu'étant allié à la famille de Flandre, il cherchait à la favoriser, le connétable répondit : « Sire comte, celui-là ira bien loin qui me suivra. »

Les ennemis, instruits que l'attaque de front était résolue, placèrent le long du canal des hommes armés de longues piques et de javelots, pour en défendre le passage. Au moment où le comte d'Artois s'élance à la tête des hommes d'armes, un vent violent soulève des tourbillons de poussière qui empêchent de voir devant soi, en sorte que les premiers rangs de la cavalerie arrivent au bord du canal sans l'apercevoir, s'y précipitent et s'enfoncent dans la vase ; les autres rangs tombent sur les premiers et les écrasent. Quelques cavaliers tentent de passer le canal à la nage ; ils rencontrent bientôt une rive tellement escarpée, qu'en essayant de la gravir ils demeurent exposés aux coups des lances et des traits. Lorsque les Flamands voient l'armée française dans une complète confusion, ils se précipitent sur elle, l'attaquent par les flancs, la mettent entièrement en fuite, et pour-

suivent au loin les fuyards, qui se laissent massacrer sans se défendre, en sorte que la retraite est plus désastreuse que le combat. 6,000 chevaliers perdirent la vie dans cette funeste journée; parmi eux on cite Pierre de Flotte, Henri de Ligny, Renaut de Trie, Albéric de Longueval, les comtes de Vimeux et d'Aumale, Godefroi de Boulogne, Simon de Melun, maréchal de France; Alain, fils aîné du duc de Bretagne; les comtes de Dammartin, de Dreux et de Soissons; Jean, comte de Tancarville; 60 barons et plus de 1,200 sires.

Cette brillante noblesse laissa sur le champ de bataille plus de 6,000 éperons d'or, qui furent recueillis par les vainqueurs et suspendus dans l'église principale de Courtrai. Cette défaite entraîna non-seulement la chute de Courtrai, mais aussi celle de toutes les places que les Français possédaient encore en Flandre.

Cette déplorable journée, qui couvrit toute la France de deuil, jeta dans une grande inquiétude Philippe-le-Bel : se trouvant sans armée, il se hâta de faire de nouvelles levées, et, comme il n'avait pas d'argent, il falsifia les monnaies, sans s'inquiéter s'il ne jetterait pas ainsi une grande perturbation dans le commerce. Il se mit lui-même à la tête de ses troupes et se dirigea vers la Flandre, afin de combattre des ennemis qui furent assez habiles pour se contenter de harceler les Français, sans accepter aucune bataille rangée; tactique qui leur permit d'atteindre sans échec la mauvaise saison, et contraignit Philippe-le-Bel à rentrer en France sans avoir rien fait.

On vit, pendant une trêve de quelques mois qui avait été conclue entre les parties belligérantes, un noble

vieillard uniquement occupé du bonheur de son peuple, mettre de côté tout sentiment d'intérêt personnel et de haine, sortir de sa prison pour travailler à la paix. Gui de Dampierre, sur sa demande personnelle, parcourut la Flandre pour engager les Flamands à rentrer dans la voie de l'obéissance, et, après avoir rempli cette mission pacifique, imitant un grand exemple de l'antiquité, il revint à sa prison, quoiqu'il fût âgé de plus de quatre-vingts ans.

La tentative de conciliation n'ayant pas réussi, il fallut recourir aux armes. Philippe-le-Bel, afin d'en finir avec un ennemi indomptable, résolut de le combattre sur terre et sur mer, équipa une belle flotte et arma des troupes très nombreuses. Seize galères, avec leurs matelots loués à la république de Gênes, et vingt vaisseaux français, formant une flotte assez respectable, furent placés sous le commandement du génois Grimaldi, qui dirigea aussitôt sa course vers l'embouchure de l'Escaut pour dégager Zirikzée, ville du comte de Hainaut, allié fidèle de la France. Quoique Zirikzée fût assiégé du côté de la mer par 80 vaisseaux, commandés par Gui de Flandre, Grimaldi ordonna l'attaque; cet ordre fut exécuté avec tant de vigueur, que la flotte ennemie allait être écrasée si la marée n'eût baissé. L'acharnement était tel, que, bien que la mer permit à peine de manœuvrer, plusieurs de nos vaisseaux continuèrent à combattre et furent pris. Malgré ces pertes, lorsque la marée commença à monter de nouveau, Grimaldi ordonna une nouvelle attaque, qui réussit complètement, car le vaisseau amiral ayant été pris, tout le reste de la flotte ennemie se rendit ou prit la fuite. Après cette victoire si glorieuse, notre flotte rentra

triomphante dans nos ports, trainant à sa suite Gui de Flandre et plusieurs autres prisonniers de haute distinction. Le vieux comte de Flandre se mourait alors, laissant dans les prisons du roi trois de ses fils.

Philippe de Flandre, l'aîné, qui s'était fixé depuis longtemps à Naples, quitta cette ville lorsqu'il apprit les malheurs de sa famille, et vint partager avec Guillaume de Juliers la direction des opérations militaires. Toute leur tactique fut de fatiguer sans cesse l'armée française, de lui disputer tous les passages et de mettre toujours une rivière entre eux et leurs adversaires. Enfin les armées se trouvèrent en présence à Mons-en-Puelle, où les Flamands, fatigués de voir leur pays exposé depuis longtemps aux plus grands ravages, avaient résolu de combattre. Philippe de Flandre, dont la prudence était plus grande, se voyant trop peu de cavalerie pour briser l'impétuosité française, forma avec ses chariots une double enceinte qui servait de retranchement, laissant à peine trois petites ouvertures pour les besoins des canons. Instruits par une triste expérience, les Français se renfermèrent aussi dans leur camp et lassèrent la patience de troupes nombreuses qui, pressées par le manque de vivres, sentirent l'absolue nécessité de sortir de cette fâcheuse position. Les Flamands, persuadés qu'un coup hardi pourrait seul les sauver, sortirent avec célérité de leur camp, attaquèrent celui des Français avec impétuosité, et enlevèrent sans difficulté le quartier du comte de Valois et celui du comte de Saint-Pol. Guillaume de Juliers, suivi de quelques braves, pénétra jusqu'à la tente du roi, la pillait et faillit surprendre le roi lui-même. Philippe-le-Bel, plein de calme au milieu de ce

mouvement désordonné , prend ses armes , monte à cheval , rallie les chevaliers par sa voix et son exemple , et commence le combat avec un pêle-mêle indicible et une fureur effrayante , car les Flamands montrent autant de résistance dans la défense , qu'ils ont déployé d'impétuosité dans l'attaque. La nuit survient , le combat continue à la lueur des flambeaux. La cavalerie française broya enfin les bataillons ennemis , qui laissèrent sur le champ de bataille 6,000 cadavres. Philippe-le-Bel , visitant peu de jours après cette plaine ensanglantée , fit donner la sépulture aux Français , mais défendit expressément de rendre cet honneur aux Flamands , pour punir , jusqu'à près leur mort , ce qu'il nommait leur félonie.

Le roi se dirigea aussitôt sur Lille , espérant que cette ville , épouvantée par les désastres des Flamands , n'opposerait qu'une faible résistance ; mais , loin d'avoir été abattus par leur horrible défaite de Mons-en-Puelle , les Flamands reprirent les armes , et une armée de 60,000 hommes , commandée par Jean de Namur , vola à la défense de Lille. Etonné de tant de valeur et d'un patriotisme rendu plus énergique encore par les désastres passés , le roi accepta la médiation du comte de Savoie et du duc de Brabant , qui , après avoir fait agréer une trêve d'un an , travaillèrent au traité de paix définitif. Il fut conclu aux conditions suivantes : la Flandre fut partagée en deux parties ; celle du nord , située au-delà de la Lys , fut accordée au comte de Béthune , fils aîné du comte de Flandre ; la partie située au sud de cette rivière et qui comprend les importantes villes de Lille , Douai , Orchies , Béthune , fut réunie au domaine de la couronne.

§ IV. Les Papes à Avignon. — Templiers. — Mort de Philippe-le-Bel (1305-1314).

Le roi perdit cette année la reine Jeanne de Navarre, princesse du plus grand mérite. Par son contrat de mariage, il avait été stipulé qu'à elle seule appartiendrait le gouvernement de ses Etats héréditaires, et elle sut les gouverner avec beaucoup de gloire. Elle chassa les Aragonnais et les Castellans qui s'étaient introduits jusqu'au cœur de la Navarre; elle fonda la ville de Puente-de-la-Reyna : nobles actions pour lesquelles les Navarrais lui ont conservé jusqu'à aujourd'hui un souvenir de reconnaissance. Dans les mauvais jours du règne de son mari, le comte de Bar ayant fait irruption en Champagne, elle se mit elle-même à la tête d'une petite armée, battit le comte, le ramena prisonnier à Paris et le força à se déclarer vassal du roi, s'il voulait recouvrer la liberté. Quoique les intérêts de ses Etats particuliers l'occupassent beaucoup, elle ne négligea cependant pas de prendre part aux affaires générales de la France; elle siégeait dans les conseils du roi, et, si ses avis eussent été suivis, il est indubitable que plusieurs des hontes de ce siècle se fussent changées en gloire. Le collège de Navarre, qui produisit tant d'hommes fameux et dont une partie des bâtiments a été consacrée à l'Ecole polytechnique, fut fondé par Jeanne de Navarre.

Depuis plusieurs années Philippe-le-Bel avait éprouvé de grands malheurs, tels que la perte de ses armées, celle d'une partie de la Flandre, et la mort de la reine Jeanne de Navarre; tous ces maux semblaient cependant s'effacer

devant la déchéance morale que lui avait fait éprouver la Papauté; c'était comme un cauchemar continu qui pesait sur son cœur. A peine instruit de l'élection de Benoît XI, successeur de Boniface VIII, il s'était hâté de lui écrire une lettre très flatteuse, qui fut portée à Rome par des ambassadeurs chargés de complimenter le Saint-Père. Benoît XI s'était attendu que le roi lui demanderait l'absolution des censures qu'il avait encourues; mais Philippe-le-Bel voulut laisser l'initiative sur ce point au Père commun des fidèles, et ordonna à ses ambassadeurs de ne manifester aucun désir sur ce sujet. Le Pape leva lui-même l'excommunication, non-seulement à l'égard du roi, mais encore en faveur de tous ceux qui en avaient été frappés. Il révoqua aussi les censures portées contre les cardinaux Pierre et Jacques Colonna, sans toutefois leur permettre de reprendre la pourpre. Le 7 juin 1304 il frappa nommément quinze des conjurés qui s'étaient emparés de la personne du pape Boniface VIII, à la tête desquels se trouvait Nogaret. Sciarra Colonna était aussi nommé dans la bulle; le Pape y fit sur Anagni les imprécations du roi prophète contre les montagnes de Gelboë, où périt Saül, l'oint du Seigneur, prophétie qui fut longtemps justifiée par les malheurs de cette ville.

Benoît XI n'eut pas le temps de faire tout le bien qu'il désirait; il mourut le neuvième mois de son pontificat.

La mort de Benoît XI remettait en présence les deux grands partis du Sacré-Collège divisés depuis si longtemps. Le parti des Italiens ou des Ursins voulait un pontife qui partageât toutes les pensées de Boniface VIII, tandis que le parti français, représenté par les Colonna, rentrés à Rome, et qui avait le cardinal De Prato pour

chef, voulait un pape entièrement favorable aux vues de Philippe-le-Bel. Comme ces deux partis se balançaient, et que onze mois s'étaient passés sans qu'il eût été possible d'arriver à une élection canonique, il intervint, selon Villani, une espèce de compromis par lequel le parti français proposa au parti italien de faire une liste de trois candidats étrangers à l'Italie, parmi lesquels il indiquerait celui sur lequel devaient se porter tous les suffrages. Le nom de Bertrand de Goth, archevêque de Bordeaux, se trouvant porté le premier sur la liste, le cardinal De Prato se hâta d'expédier un courrier à Philippe-le-Bel pour l'en instruire. Quoique Bertrand de Goth eût été jusqu'alors hostile au roi de France, et qu'il eût toujours défendu avec assez de fermeté la cause de Boniface VIII, Philippe lui croyait une ambition assez grande pour faire le sacrifice de ses opinions et peut-être de son devoir pour parvenir à la tiare; il lui expédia aussitôt un courrier pour lui recommander de se trouver à un jour indiqué dans la forêt de Saint-Jean-d'Angely. Avant de lui faire aucune communication, le roi de France exigea le serment le plus sacré de ne rien révéler de ce dont il allait lui faire part. Après qu'il eut reçu ce serment, le roi, lui communiquant la lettre qu'il avait reçue du cardinal De Prato, lui dit que la nomination du Pape était entièrement à sa disposition, et lui demanda, pour lui faire obtenir cette suprême dignité, qu'il le réconciliât parfaitement avec la sainte Eglise; qu'il révoquât toutes les censures lancées contre lui et contre tous ceux qui avaient pris part à ses menées contre Boniface VIII; qu'il lui accordât les décimes du royaume pendant cinq ans; qu'il annulât tout ce qu'avait fait le pape Boniface; qu'il

rétablît dans leur dignité et dans leur première fortune Jacques et Pierre Colonna, et qu'il fit aussi cardinaux quelques-uns de ses amis. Il se réservait de dévoiler plus tard la sixième condition.

On prétend que cette sixième chose était l'abolition de l'ordre des Templiers, ou la condamnation de la mémoire du pape Boniface. Aussitôt après que Bertrand de Goth eut juré sur la sainte Eucharistie l'exécution de ces six conditions, et qu'il eut fourni des otages pour garantie de sa parole, un courrier partit pour Rome. Au grand étonnement des cardinaux du parti romain, les cardinaux dévoués à Philippe-le-Bel indiquèrent l'archevêque de Bordeaux pour recevoir les suffrages. Tel est le récit un peu romanesque de Villani, que, malgré son invraisemblance, nous avons cru devoir rapporter, parce qu'il a été cité par la plupart des historiens. Quoi qu'il en soit de la vérité de tous ces incidents, une fois l'élection consommée, le nouveau Pape ordonna aux cardinaux de se rendre à Lyon pour assister à son couronnement. Ce fut comme un coup de foudre pour le parti italien ; aussi Matthieu des Ursins, doyen du Sacré-Collège, dit au cardinal De Prato : « Vous nous avez trompés ; vous avez » obtenu ce que vous prétendiez, de voir la cour au-delà » des monts : je vous prédis que vous ne la verrez revenir » de longtemps en Italie, car je connais le génie des » Gascons. »

L'élection était consommée, il fallait obéir. Un de ces graves accidents que les peuples regardent comme le présage de quelque long malheur, suivit immédiatement le couronnement du Pontife. Une brillante cavalcade reconduisait le Pape à son hôtel, accompagné du roi de

France et des plus grands seigneurs français ; cette suite brillante s'avancait pompeusement, quand une vieille muraille chargée de peuple s'écroula avec un énorme fracas et renversa le Pape de sa monture : la tiare roula dans la poussière, le plus riche diamant s'en étant détaché fut perdu ; Gaillard de Goth, frère du Pontife, et plusieurs seigneurs périrent sous les décombres ; le duc de Bourgogne, grièvement blessé, succomba peu de jours après ; le comte de Valois reçut une profonde blessure.

Un pontificat ne pouvait être plus mal inauguré. Clément V (nom du nouveau Pontife) résolut de se fixer à Avignon. Alors commença cette seconde captivité de Babylone pour la Papauté, qui, une fois transférée à Avignon, fut déchuë du rang de modératrice européenne qu'elle possédait. La France, fille aînée de l'Eglise et jusqu'alors son bras droit, voulut devenir sa protectrice unique et obligée ; première province de la chrétienté, elle voulut aussi en être le centre religieux, et elle-même, qui devait un jour lui offrir le modèle de la centralisation politique, commençait alors à saper le principe de la centralisation de la foi, sans se douter qu'elle préparait le fédéralisme religieux, dont elle serait la première victime.

Le nouveau Pape ne fut pas longtemps sans comprendre combien une fausse démarche est dangereuse, et combien un engagement téméraire pèse lourdement sur la conscience. Philippe-le-Bel, armé des promesses solennelles du Pontife, fut comme un de ces mauvais génies qui s'attachent à la poursuite de certains mortels pour leur demander constamment sans pouvoir jamais être satisfaits. Le Pape accorda sans résistance les déci-

mes convenues, rétablit les cardinaux Pierre et Jacques Colonna, inonda le Sacré-Collège de prélats français et envoya deux cardinaux à Rome pour gouverner en son nom. Comme Philippe voulait flétrir Boniface VIII et ses actes, Clément V rapporta les bulles *Clericis laicos* et *Unam sanctam*, au moins dans ce qui concernait la France, condamnant ainsi deux des plus grands actes du dernier Pape. « Ce n'est pas assez, disait le roi, je veux la » flétrissure de la mémoire de Boniface. » On vit alors le monde inondé de mémoires infâmes, contradictoires, incroyables, sur la vie, les mœurs et la foi de ce généreux Pontife. On a, dit Mézeray, un gros volume de ces abominations, où, parmi quelques vérités, on remarque beaucoup d'animosité, quelquefois peu de vraisemblance, souvent de la contradiction. On lui fait proférer devant treize témoins ce qu'on dit rarement à un seul; on l'accuse en même temps d'athéisme et de magie, de nier l'existence d'un Dieu et d'admettre celle du diable, de ne pas croire à l'immortalité de l'âme et d'avoir livré la sienne au démon.

Le simple peuple, indigné de ce déluge de pamphlets écrits contre un Pontife qu'il avait apprécié en juge désintéressé, faisait entendre des plaintes amères au Chef de l'Eglise; toutes les provinces catholiques lui écrivaient pour défendre la mémoire de Boniface et le conjurer de ne pas céder à l'orage. Afin de donner plus de solennité à la flétrissure d'un grand Pape, la convocation d'un concile général fut arrêtée : en attendant la tenue de ces grandes assises du Catholicisme, Clément, comme le fer entre le marteau et l'enclume, demandait grâce au roi non pour la mémoire de Boniface, mais pour la Pa-

pauté; et on lui répondait par de nouveaux libelles et par des injonctions plus pressantes de condamner même avant la réunion du concile de Vienne. Clément se fit si suppliant, accorda tant de faveurs, donna de si bonne grâce à l'infâme Nogaret l'absolution des censures qu'il avait encourues, pour avoir causé la mort de Boniface VIII, que le roi consentit à ce que la condamnation de ce Pontife fût différée jusqu'au concile général. D'ailleurs, Philippe-le-Bel avait à s'occuper de quelques agitations intérieures.

Le roi faux-monnoyeur avait tellement falsifié les monnaies, qu'elles valaient à peine le tiers de celles de saint Louis; par cette dépréciation, il avait jeté la perturbation dans les fortunes et dans les relations commerciales, et excité de nombreuses réclamations de la part de tous les ordres de l'Etat; celles du clergé devinrent si pressantes, que cet auguste corps consentit même à abandonner au roi le vingtième de tous ses revenus, à condition qu'il rendrait à la monnaie toute la valeur intrinsèque qu'elle possédait du temps de saint Louis. Philippe-le-Bel y consentit; mais, s'il ne frappa plus que de bonnes monnaies, il laissa subsister toutes les mauvaises dont il avait inondé la France : il en résulta une si étrange confusion, que tout Paris se souleva; il fallut employer des troupes pour comprimer l'émeute. Les plus remuants furent pendus, et l'ordre se rétablit.

La ville de Lyon, qui avait été pendant plusieurs siècles entièrement étrangère à la France, touchée des éminentes vertus de saint Louis, l'avait choisi pour médiateur entre les habitants et l'archevêque; et, depuis cette époque, elle avait reçu des officiers français, afin de servir de

modérateurs dans les conflits. Une dissension étant survenue entre l'archevêque et son Chapitre, le peuple prit parti pour le prélat ; les agents français, au contraire, se rangèrent du côté du Chapitre et furent maltraités. Philippe-le-Bel, pour ne pas laisser impunis ces mauvais traitements, fit avancer des troupes qui furent soutenues par le duc de Savoie, contraignit l'archevêque de Lyon à céder au roi de France la juridiction temporelle sur la ville et sur le château de Saint-Just, et lui laissa seulement le château de Pierre d'Encise, avec le droit de battre monnaie et d'avoir des troupes pour sa défense. C'est ainsi que la seconde ville du royaume fut réunie à la couronne.

L'une des plus grandes affaires du règne de Philippe-le-Bel, fut la destruction de l'ordre si fameux des Templiers. Cet ordre appartenant presque exclusivement à notre pays, nous devons en donner une histoire sommaire.

Après la conquête de la Palestine par Godefroy de Bouillon, les chevaliers français, admirant les services rendus à la chrétienté par les *religieux hospitaliers* qui soignaient avec tant de zèle les blessés et les malades, témoignèrent le plus vif regret qu'il n'existât pas une institution bien plus précieuse à leurs yeux, un ordre militaire chargé de protéger les pèlerins contre les infidèles et les brigands ; ordre qui rendrait aux pèlerins tous les services de protection et de sûreté que les Hospitaliers accordaient aux infirmités du corps. Neuf gentilshommes, compagnons de Godefroy de Bouillon, se vouèrent à cette grande œuvre et furent bientôt imités par beaucoup d'autres chevaliers. Et comme ils n'avaient pas d'ha-

bitation, Beaudoin II leur donna une partie des bâtiments construits sur les ruines de l'ancien temple de Jérusalem ; de là vint leur nom de Templiers. Le nouvel ordre parut avec tant d'éclat sur les champs de bataille, en Europe, en Asie et en Afrique, que, dans tous les Etats chrétiens, on se fit un devoir de leur donner de riches possessions.

Bientôt les deux grands ordres de chevalerie d'Orient établis pour concourir de concert à l'exaltation du nom chrétien, les Hospitaliers et les Templiers, se laissèrent aller, d'abord à la jalousie, et ensuite à des dissensions armées. La cause fut portée aux pieds d'Innocent III, qui, se trouvant trop éloigné pour juger avec pleine connaissance de cause, nomma quelques évêques d'Orient pour terminer ce différend. Il fut décidé contre les Templiers, dont le grand-maître, les sujets et tous ceux qui auraient osé leur accorder aide et protection, furent frappés d'excommunication par l'évêque de Sidon, rigueur qu'Innocent III déclara exagérée ; ce pontife, tout en blâmant ce qui était réellement répréhensible dans cet ordre, leva l'excommunication.

Si nous avons vu les Templiers déployer une grande valeur en combattant sous les étendards de saint Louis, en Egypte, nous les avons stigmatisés aussi à cause de leur excessif amour de l'argent, qui leur fit refuser d'avancer le complément de la rançon du grand monarque, l'honneur de la France et de la chrétienté. Tant que saint Louis resta en Palestine, il fit les plus grands efforts pour réconcilier les esprits divisés : il parvint avec assez de bonheur à maintenir l'union. Mais le roi était à peine rentré en France, que les haines, exaltées encore par la

compression, se rallumèrent plus ardentes, et les Templiers et les Hospitaliers cherchèrent moins à combattre les infidèles qu'à triompher de leurs frères en religion. En 1259, il se livra un combat tellement acharné entre deux troupes des Templiers et des Hospitaliers, qu'il ne resta qu'un seul Templier vivant. La nouvelle de ce désastre, parvenue en Europe, y causa une profonde sensation, et, malgré le courage que les Templiers déployèrent dans la suite, il se forma contre eux des préjugés que le temps ne fit qu'affermir.

Ces préjugés furent, assurément, une des causes de ce procès si célèbre qui a été si diversement jugé. On s'est d'abord demandé quel motif avait engagé Philippe-le-Bel à travailler d'une manière si inattendue à la destruction de cet ordre fameux. Les historiens racontent qu'en 1306, Philippe-le-Bel, ayant cherché au Temple un asile contre une formidable émeute excitée par une altération de monnaies, était devenu plutôt le prisonnier que l'hôte des Templiers, et qu'il eut, pendant huit jours que dura sa retraite, plus d'une fois l'occasion de se demander s'il ne courait pas un danger plus grand que celui qu'il avait voulu éviter.

Quoi qu'il en soit de ce fait, on ne peut nier que, longtemps avant l'ouverture du procès, Philippe-le-Bel ait formé le dessein de détruire les Templiers. L'accusation et l'emprisonnement sont de 1309 ; mais on a retrouvé, dans la correspondance de Philippe avec le comte de Flandre, des lettres datées de Melun, par lesquelles il le priait de les détruire.

Une fois la destruction des Templiers arrêtée, Philippe-le-Bel chargea quelques-uns de ses légistes de préparer,

par quelque manœuvre souterraine, l'anéantissement de cet ordre célèbre. Villani raconte que le prieur de Mont-faucon et le florentin Noffo-Dei, tous deux Templiers apostats, détenus dans les prisons pour des crimes horribles, demandèrent, dans l'espoir d'obtenir leur grâce, de faire des révélations contre l'Ordre. Ils savaient, par le procès intenté à la mémoire de Boniface VIII, que plus les accusations seraient ridicules et incroyables, mieux elles seraient reçues. Ils affirmèrent qu'en prenant l'habit, le novice baisait le supérieur à la bouche, au nombril et ailleurs; qu'on employait exhortations, menaces, tortures même pour leur faire renier Jésus-Christ et cracher trois fois sur un crucifix.

Dans l'Ordre il y avait, assuraient-ils, une telle série de crimes honteux, que la nature en a horreur. Nous n'osons, de peur de souiller l'esprit du lecteur, en donner la liste.

Lorsque la longue liste d'incroyables accusations parvint à Philippe-le-Bel, il fut saisi ou du moins feignit d'être saisi d'un étonnement, disons mieux, d'une stupeur qu'il se hâta de communiquer à Clément V. Ce Pontife jugeait à propos d'en différer l'examen juridique; mais Philippe repoussait tout délai, afin de se saisir de tous les Templiers qui se trouvaient dans ses Etats : il adressa des lettres closes à tous les sénéchaux des provinces, avec ordre de ne les ouvrir qu'à un jour déterminé. Tous furent si fidèles à ce commandement, qu'ils arrêterent tous les chevaliers qui se trouvaient dans le royaume (13 octobre 1307). Le grand-maître Jacques de Molay, qu'on avait attiré à Paris, fut jeté dans un cachot. Tous les biens de l'Ordre furent confisqués.

Clément V, extrêmement surpris de ce procédé, en témoigna un vif mécontentement et voulut évoquer l'affaire à son tribunal; mais il était tellement sous la domination de Philippe, que cette velléité succomba devant la volonté du roi : il autorisa aussitôt les évêques à procéder contre les simples chevaliers, se réservant de juger le grand-maître et quelques-uns des principaux chefs.

Nous avons l'extrait de l'interrogatoire de plus de cent Templiers. On est d'abord étonné que presque tous confessent quelques-uns des faits attribués à l'Ordre. « Un examen plus attentif, dit Sismondi, fait remarquer que, si tous ne furent pas mis à la torture, tous en furent menacés, que la terreur des tourments n'influa pas moins sur les aveux que la douleur elle-même; que d'ailleurs s'ils confessent, c'est toujours comme s'ils étaient entraînés par deux craintes contraires. L'un dit qu'il est vrai qu'au moment de sa réception il a reçu du grand-maître un baiser sur la bouche et qu'il le lui a rendu sur le nombril et au bas de l'épine du dos; un autre, qu'on lui a commandé de cracher sur le crucifix, mais qu'il a craché à côté; un autre, qu'on lui a fait renier Dieu, mais qu'il s'en est ensuite confessé à Rome et qu'il en a reçu l'absolution; un autre, qu'il a bien vu une tête dans le lieu du chapitre, mais qu'il y faisait fort obscur, et qu'il ne saurait dire ce qu'elle représentait; un autre, qu'on lui a permis des vices honteux, mais qu'il n'a jamais fait usage de la permission. Tous paraissent troublés, accablés par la même terreur; en tous on reconnaît des hommes menacés de supplices épouvantables, s'ils ne confessent, cherchant à se dérober

à la torture et ne voulant cependant accepter que le moins possible de l'infamie dont on les charge. »

Afin de faire partager aux autres souverains la grave responsabilité de la destruction des Templiers, Philippe dénonça leurs crimes aux rois d'Angleterre, d'Aragon, etc., et à l'empereur d'Allemagne, qui, soit conviction, soit désir de saisir une riche proie, se hâtèrent de l'imiter.

Après avoir obtenu l'approbation des universités et des grands réunis à Tours, Philippe, pour couvrir ses mesures exorbitantes d'une grande autorité morale, se rendit à Poitiers pour les faire sanctionner par le Pape. Quand le roi lui montra la sentence de la faculté de théologie de Paris, qui conseillait *de s'en tenir aux règles que la cour romaine a tracées sur les actes religieux, les hérésies et les crimes énormes*; quand Philippe lui présenta les Templiers comme des relaps, et déclara qu'il pensait devoir en brûler un certain nombre, Clément V fut dans un embarras extrême, et finit par consentir à cette cruelle mesure.

Le roi, dit Villani, fit faire à Saint-Antoine et de même à Saint-Denis, hors de Paris, un grand parc fermé de palissades; il y fit lier cinquante-six desdits Templiers chacun à un pilier, et y fit mettre le feu à leurs pieds, puis à leurs jambes, les brûlant ainsi mais peu à peu et l'un après l'autre, en les avertissant en même temps que celui d'entre eux qui voudrait reconnaître son erreur et son péché échapperait à la peine. Leurs amis et leurs parents, qui les entouraient au milieu de ce tourment, les exhortaient à se reconnaître et à ne pas se laisser ainsi honteusement martyriser et faire mourir, mais aucun d'eux ne voulut confesser. Au contraire, au milieu des

pleurs et des cris ils protestaient qu'ils étaient innocents et chrétiens fidèles; ils appelaient à leur aide le Christ, sainte Marie et les saints; et dans ce martyre, brûlés et consumés, ils perdirent tous la vie.

Effrayé par cette cruelle exécution, le Pape nomma une commission spéciale pour procéder au jugement des principaux chefs. Le 22 novembre, Jacques de Molay, que les tortures avaient hébété, fut introduit devant les commissaires, qui, n'ayant pu en rien tirer de raisonnable, ordonnèrent de le traiter convenablement. Aussi, trois jours après, son esprit étant devenu plus lucide, il déclara son Ordre innocent des reproches qu'on lui adressait et s'offrit pour le défendre, malgré son ignorance et sa pauvreté (il ne savait pas écrire et n'avait pas quatre deniers). On lui lut alors l'une de ses dépositions antérieures. Elle lui parut impossible, et il dit « que si les » cardinaux étaient d'autre qualité, il savait bien ce qu'il » aurait à dire. »

Parmi la multitude des Templiers que les commissaires firent venir de toutes les parties de la France, il s'en trouva 74 qui se présentèrent pour défendre l'Ordre. Cependant, sur 281 témoins entendus, soit Templiers ou autres personnes, la plupart confirmèrent les aveux déjà obtenus.

Le jugement définitif de l'Ordre avait été différé jusqu'à la réunion du concile général de Vienne en Dauphiné. Lorsque ce concile examina l'affaire, le nombre des dépositions était si considérable, que cette grande assemblée reconnut l'impossibilité de prononcer un jugement régulier. Aussi le Pape appela, le 22 mars, beaucoup de prélats au consistoire secret avec les cardinaux, et là, par voie de provision plutôt que de condamnation,

il cassa et annula l'ordre des Templiers, en réservant à lui-même et à l'Eglise la disposition de leurs personnes et de leurs biens.

Clément V publia cette abolition en présence du concile, du roi et de beaucoup de grands dignitaires français. C'est ainsi que l'ordre du Temple fut anéanti, après avoir combattu cent quatre-vingt-quatre ans, et avoir été comblé de richesses et orné des plus beaux privilèges par le Siège apostolique.

Le jugement des principaux officiers de l'Ordre avait été réservé. « Jacques de Molay, le grand-maître, que Philippe avait autrefois choisi pour tenir sur les fonts du baptême un de ses enfants; Gui, commandeur de Normandie, fils du Dauphin d'Auvergne, le commendataire et le visiteur de France, furent traduits, par ordre du Pape, devant une commission assemblée à Paris et composée du cardinal Albano et de deux autres cardinaux, de l'archevêque de Sens et de plusieurs autres prélats versés dans le droit canon. Les procédures leur furent communiquées : on y voyait que tous quatre avaient avoué tous les crimes dont l'Ordre était chargé. On les conduisit ensuite sur la place du Parvis de l'église cathédrale de Paris, le 11 mars 1314, pour leur lire la sentence qui les condamnait à une prison perpétuelle. Mais à peine le cardinal Albano avait achevé de lire, que Molay et le commandeur de Normandie protestèrent de leur innocence et rétractèrent tous les aveux qu'on les accusait d'avoir faits, soit qu'on eût profité de leur ignorance de la langue latine pour falsifier les procès-verbaux, soit qu'ils ne se souvinssent pas même de ce qu'ils avaient pu dire pendant la violence des tourments.

» Les prélats, fort étonnés de cet incident, remirent les

deux prisonniers au prévôt de Paris, avec ordre de les leur représenter le lendemain, après qu'ils en auraient délibéré. Mais Philippe, qui se trouvait alors à son palais, en ayant été informé, ne voulut point attendre une décision nouvelle. Il les déclara relaps, et, sans consulter les prêtres, il les fit brûler tous deux le soir même, à l'heure de vêpres, dans l'île aux Juifs, aujourd'hui réunie à l'île de la cité, entre son jardin et l'église des Frères ermites. Les deux martyrs se soumirent à ce supplice avec constance, et tant qu'il leur resta un souffle de vie au milieu des flammes, ils continuèrent à protester de leur innocence. La foule accourue pour jouir de leur supplice, en fut frappée d'étonnement et de pitié (1). »

Il nous reste maintenant à assigner à chacun des deux principaux auteurs de l'abolition des Templiers la part qu'ils y eurent. Quoique le pape Clément V ait montré dans toute cette affaire une grande faiblesse, et qu'il ait eu trop de condescendance pour Philippe-le-Bel, on ne peut nier qu'il ne se soit conduit avec prudence et modération. Nous croyons devoir rapporter sur ce sujet les appréciations de Wilcke, historien protestant des Templiers. « L'Ordre était donc aboli par l'Eglise universelle. Les défenseurs de l'Ordre regardent cette décision comme très injuste et arbitraire ; mais, en y regardant de plus près, on voit s'évanouir l'injustice envers l'Ordre. Lorsque Clément dit que la sentence définitive ne pouvait pas être donnée de droit d'après les actes, cela montre qu'il n'avait procédé ni voulu procéder injustement : un juge injuste ne confesse pas si hautement son injustice. Clément donne à entendre qu'il ne résultait pas des actes d'information

(1) Sismondi, *Histoire des Français*, t. ix, p. 287-289.

que tout l'Ordre fût corrompu, beaucoup de membres ne sachant rien des mystères, n'étant que membres et non pas chefs, mais que tout l'Ordre pouvait se corrompre, et que lui, Pape, y voulait obvier et l'abolir... Pour prévenir le scandale du peuple chrétien, la culpabilité de l'Ordre fut donc couverte d'un voile, et son abolition remise à la sagesse du Pape. Qui jamais eût douté de la culpabilité de l'Ordre, qui surtout l'eût jamais combattue, si Clément eût exposé au monde les actes du procès, et porté un jugement conforme dans sa bulle d'abolition ? Mais comme les historiens subséquents n'entendirent parler de ces hérésies que comme d'un bruit, leur jugement demeura incertain... Que si l'on découvre de l'arbitraire dans la conduite de Philippe à l'égard de l'Ordre, il n'en est pas de même de Clément, non plus que des informations en général, depuis que le Pape en eut pris la direction. Si Philippe et Clément avaient voulu se mettre au-dessus des formes, ils auraient arrêté les membres, aboli l'Ordre, sans informer de sa culpabilité. Mais quatre années entières sont employées à des informations qui, eu égard à l'époque, notamment sous la direction du Pape, doivent être appelées extrêmement douces. Pour prévenir toutes les accusations d'arbitraire, Clément convoqua un concile général pour abolir l'Ordre. La marche de l'affaire fut donc, non pas arbitraire, mais conforme à la justice, à la loi et à l'usage de l'Eglise d'alors (1). »

On ne peut rendre la même justice à la conduite de Philippe-le-Bel. « Il était entouré de conseillers qu'il avait

(1) Wilcke, t. II, p. 39.

choisis entre les légistes les plus souples devant la puissance et les plus inaccessibles à toute pitié. Ceux-ci se faisaient une étude et presque un devoir de trouver la preuve d'une chose, dès qu'il convenait à leur maître que cette chose fût. Quand ils avaient entassé des dépositions de témoins, leur conscience était satisfaite; ils étouffaient leur raison sous le poids des écritures, et les témoins qu'ils subornaient, les aveux qu'ils arrachaient aux prévenus par la fraude, la terreur ou la douleur des tortures, leur semblaient, dès qu'il en résultait des preuves légales, autant de victoires qu'ils avaient remportées. Il n'est pas même nécessaire de voir en eux des faussaires, des juges qui vendaient leur conscience. L'esprit de corps les acharne contre leurs victimes (1). »

L'abolition de l'ordre des Templiers, dit Châteaubriand, n'est pas cependant une pure affaire de finances : il paraît assez prouvé que les chevaliers appartenaient à la secte des Manichéens (2), et que Philippe se montra plus jaloux de leur autorité qu'avidé de leurs trésors.

Quoi qu'il en soit, l'humanité et la justice furent également violées dans cette affaire; la nature de ce procès fut si bien calculée pour frapper l'esprit de la foule, que l'opinion vulgaire a transformé en monstres ces vaillants chevaliers qui n'étaient, vraisemblablement, coupables que de passions et d'erreurs.

(1) Sismondi, *Histoire des Français*.

(2) L'opinion de Châteaubriand ne peut guère être révoquée en doute aujourd'hui. Les sectes maçonniques, qui remontent à cette époque, se vantent d'avoir les Templiers pour auteurs. On voit, en effet, les francs-maçons s'établir d'abord dans les pays où les premiers chevaliers se retirèrent aussitôt après leur dispersion.

« Si l'on en croit une vieille chronique, les chevaliers du Temple, sur le bûcher, citèrent Philippe-le-Bel et Clément V à comparaître dans l'an et jour au tribunal suprême, et le prince et le Pontife se présentèrent à la barre de l'éternité. Ferdinand IV, roi de Castille, mandé de même à l'audience de Dieu par deux gentilshommes qu'il avait fait mourir, expira juste au terme de l'assignation, d'où lui resta le terrible surnom de Ferdinand-l'Ajourné. Ces récits de l'histoire ne font point sa dignité morale. L'histoire se plaît aux choses graves et tragiques; on ne doit point écarter les faits qui peignent les croyances, les mœurs, la disposition des esprits, et qui donnent de salutaires leçons. Dans tous les cas, il sera toujours vrai que le Ciel entend la voix de l'innocence et du malheur, et que l'opprimeur et l'opprimé paraîtront tôt ou tard aux pieds du même juge. »

Le concile général de Vienne, dont nous avons déjà indiqué la convocation, mérite de fixer un instant l'attention de l'historien français, et parce qu'il s'est tenu dans l'une de nos villes, et parce qu'il a fait plusieurs réglemens importants sur les affaires religieuses, morales et scientifiques. Après avoir décliné le jugement de l'ordre des Templiers, il s'occupa de Boniface VIII, dont Philippe-le-Bel poursuivait la condamnation avec la plus grande insistance. Bien loin de condamner sa mémoire, le concile œcuménique déclara Boniface VIII pape catholique et indubitable, et deux Catalans, qui se trouvaient présents, osèrent même jeter un défi à quiconque aurait l'audace de soutenir le contraire; parole que personne n'osa relever. Mais, puisque de la déclaration du concile il s'ensuivait que la conduite des Colonna et de Philippe-

le-Bel avait été criminelle et schismatique, le pape Clément V, pour contenter le roi, fit un décret portant qu'on ne pourrait jamais inquiéter ce prince ni ses successeurs sur ce qu'il avait fait au sujet du pape Boniface.

Le concile fit des réglemens réformateurs pour les religieux, qui durent abandonner tout ce qui tenait à la vie séculière; il interdit le commerce aux ecclésiastiques, il fixa l'étendue de la juridiction des cardinaux pendant la vacance du Saint-Siège; il réforma l'administration des hospices et déclara que tous leurs revenus seraient employés au soulagement des malheureux; enfin, il s'occupa de science. Sur la demande de Raymond-Lulle, il ordonna qu'on enseignerait les langues orientales; qu'on établirait deux maîtres pour l'hébreu, deux pour l'arabe et autant pour le chaldéen, et cela à Bologne, à Paris, à Salamanque et à Oxford, et dans les lieux où résiderait la cour romaine; le tout aux dépens du Pape et des prélats, excepté à Paris, où le roi fit cet établissement à ses frais, en faveur de Raymond-Lulle, qui l'en avait souvent pressé.

Philippe-le-Bel, le prince le plus orgueilleux de son siècle, lui qui voulait dominer la France, la Papauté et même le concile général, était alors affligé par les douleurs les plus poignantes. Ses trois fils, les plus beaux princes de l'Europe, avaient fait de brillantes alliances selon le monde : Louis-Hutin avait épousé Marguerite, fille de Robert II, duc de Bourgogne; Philippe-le-Long avait été marié à Blanche, fille cadette d'Othon IV, comte palatin de Bourgogne; Charles, dit le Bel, avait été uni en mariage à Jeanne, sœur aînée de Blanche, héritière du comté de Bourgogne. La conduite immorale de ces

trois princesses les fit renfermer toutes trois dans des cachots. La dernière, étant parvenue à se justifier, fut reprise par son époux, *plus heureux*, dit Mézeray, *ou du moins plus sage que ses frères*. La première fut étranglée par l'ordre de Louis-Hutin, son époux : nous verrons la seconde répudiée par Philippe-le-Long. Les amants de ces deux princesses étaient deux frères, Philippe et Gauthier de Launay, gentilshommes normands, attachés à la maison des princes. Quoiqu'ils fussent mal faits, que tout, dans leur extérieur, fût repoussant, ils surent inspirer aux deux princesses une telle passion, que pendant trois ans il n'y eut rien de respecté, ni les jours les plus saints, ni les lieux les plus sacrés. Philippe-le-Bel ayant ordonné de leur faire subir une peine proportionnée à leur crime, ils furent écorchés vifs, puis traînés dans la prairie de Monbuisson, nouvellement fauchée, ensuite mutilés, enfin décollés et pendus par-dessous les bras à un gibet. On attacha à côté d'eux l'huissier de chambre qui avait favorisé cet infâme commerce. L'évêque de Saint-Georges, religieux de saint Dominique, soupçonné d'avoir, par sortilège, excité les passions désordonnées des princesses, fut livré à l'inquisition. On ignore ce qu'il devint.

Cependant la Flandre, théâtre éternel de révoltes et de séditions, s'agitant de nouveau, le roi appela à Paris le comte et son fils Louis de Réthel et de Nevers, pour leur demander raison de ces mouvements. Le comte se justifia pleinement et retourna au milieu de ses sujets. Mais il fut constaté que son fils Louis avait manqué à quelques-uns des devoirs féodaux ; il fut arrêté et jeté dans une prison d'où il parvint à s'échapper. Il se mit à

agiter la Flandre et entraîna dans sa rébellion son père qui, étant trop faible pour comprimer les désordres, se persuada qu'il serait plus sage de les seconder. La cour des pairs réunie pour juger les accusés, condamna le comte et son fils comme coupables de félonie, et déclara la Flandre réunie à la couronne. Philippe-le-Bel, s'étant mis à la tête de son armée pour faire exécuter cet arrêt, s'était déjà avancé jusqu'à Courtrai, lorsque les principaux seigneurs des deux armées tentèrent un accommodement. Il intervint un traité qui statuait que les Flamands paieraient la somme fixée par le dernier traité; que le comte ferait démanteler ses forteresses en commençant par Gand et par Bruges; que cette démolition se ferait aux frais des Flamands, en présence de commissaires nommés par le roi; enfin que Courtrai serait livré aux Français avec tous ses forts, jusqu'à l'entière exécution du traité de paix.

L'exécution de ce traité amena des difficultés nouvelles qui soulevèrent la Flandre. Philippe réunit alors une armée capable de réduire cette province. Lorsqu'on s'attendait aux plus grands événements, on apprit que le roi avait accepté les nouvelles propositions du comte de Flandre et fait une paix honteuse. Pour la justifier, on dit que le roi était sans argent, et que ses légistes, avec leur amour prétendu de la légalité, avaient amoncelé un tel concert de haines, qu'une révolte générale était à craindre. D'ailleurs, le roi était consumé par une maladie de langueur qui l'empêchait de donner des soins suivis à la guerre, et qui même présageait une mort prochaine.

Clément V, qui travaillait à joindre au corps du Droit un nouveau livre connu sous le nom de *Clémentines*, se

sentant atteint d'une maladie grave, prit le chemin de Bordeaux pour respirer l'air natal. La mort l'arrêta à Roquemaure, à quelques lieues de Riom. On dressa une chapelle ardente où furent allumés un grand nombre de cierges; après que le corps du Pontife y eut été placé, il fut entièrement abandonné, ses neveux aimant mieux courir à ses trésors pour les piller. Le feu prit aux tentures du catafalque, tout fut consumé et le cadavre carbonisé. Cette horrible fin fut regardée par le peuple comme une punition du Ciel, punition peut-être bien méritée, car Clément avait fait tant de mal à l'Eglise par sa servilité à l'égard de Philippe-le-Bel et par la translation du Siège pontifical à Avignon, qu'il a mérité d'être sévèrement blâmé par tous les amis sincères de la religion.

Philippe, accablé par des chagrins de toute sorte et consumé par la fièvre, cherchant des distractions dans les plaisirs de la chasse, fut renversé par un sanglier. On le porta à Fontainebleau. Se sentant près de mourir, il fit son testament, adressa aux assistants de magnifiques exhortations sur les vertus qu'il n'avait pas pratiquées, la modération, la clémence, la religion; il prescrivit enfin de réparer les injustices qu'il avait commises; ce qui eût été assez difficile, car, en sa qualité de faux-monnaieur, il avait causé un tort immense à toutes les classes de la société. Il mourut le 29 novembre 1314, à l'âge de quarante-six ans, après trente-deux ans de règne.

Il y a peu de monarques qui aient été jugés plus diversement que le roi Philippe-le-Bel. Les uns (ce sont les parlementaires) le placent au rang de nos plus grands monarques; les autres n'ont eu pour lui que du mépris.

Quant à nous, nous adopterions volontiers ce portrait que nous en a tracé Sismondi. Philippe-le-Bel était un homme orgueilleux, irascible, surtout cruel et sans pitié; il l'était même avec l'aggravation la plus redoutable de toutes, car il paraît qu'il l'était en conscience. Quiconque s'opposait à lui, était un coupable odieux; il croyait accomplir un devoir en le livrant aux plus épouvantables supplices, et les magistrats, en flattant ses ressentiments, l'avaient accoutumé à croire en lui-même et à confondre ses passions avec ses devoirs.

FIN DU QUATRIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

DU QUATRIÈME VOLUME.

	Pages
LIVRE II. — <i>Histoire de France, depuis Hugues Capet, jusqu'à</i>	
<i>la branche des Valois</i>	1
Tableau généalogique de la branche aînée de la famille capétienne	1
CHAP. I ^{er} . — Règne de Hugues Capet (987-996)	3
CHAP. II. — Règne de Robert (996-1034)	18
CHAP. III. — Conquête de l'Italie méridionale et de la Sicile par	
les Normands	38
CHAP. IV. — Règne de Henri I ^{er} (1034-1060)	51
CHAP. V. — Règne de Philippe I ^{er} (1060-1108)	74
CHAP. VI. — Conquête de l'Angleterre par Guillaume-le-Conqué-	
rant, duc de Normandie (1066)	95
CHAP. VII. — Etablissement du royaume de Portugal par Henri	
de Bourgogne (1094-1137)	107
CHAP. VIII. — Première croisade (1095-1100)	109
CHAP. IX. — Louis-le-Gros (1108-1137)	158
CHAP. X. — Louis VII, dit le Jeune (1137-1180)	170
§ I. — Lutte de Louis-le-Jeune contre les grands	170
§ II. — Deuxième croisade	178
§ III. — Affaires religieuses	190
§ IV. — Démêlés avec le roi d'Angleterre. — Mort de Louis-le-	
Jeune	195

576 TABLE DES MATIÈRES DU QUATRIÈME VOLUME.

	Pages
CHAP. XI. — Philippe-Auguste (1180-1223).....	209
§ I. — Affaires intérieures.....	210
§ II. — Affaires de la Terre-Sainte. — Croisade	219
§ III. — Retour de Philippe en France. — Ses desseins politiques.	233
§ IV. — Guerre entre Philippe et Richard.....	239
§ V. — Affaire du divorce de Philippe-Auguste.....	247
§ VI. — Guerre contre Jean-sans-Terre.....	256
§ VII. — Croisade prêchée par Foulques de Neuilly.....	265
§ VIII. — Hérésie des Albigeois. — Inquisition	290
§ IX. — Guerre de Flandre. — Fin du règne de Philippe-Auguste.	304
CHAP. XII. — Louis VIII (1223-1226).....	325
CHAP. XIII. — Saint Louis (IX) (1226-1270).....	331
§ I. — Régence de la reine-mère Blanche de Castille.....	332
§ II. — Règne de saint Louis, depuis sa majorité jusqu'à sa première croisade (1235-1248).....	351
§ III. — Première croisade de saint Louis (1248-1254).	367
§ IV. — Politique, administration et législation de saint Louis .	414
1. Rapports de saint Louis avec les nations étrangères.	418
2. Administration intérieure du royaume.....	425
3. Rapports de saint Louis avec l'Eglise.....	431
§ V. — Deuxième croisade de saint Louis. — Sa mort (1270)..	435
CHAP. XIV. — Conquête du royaume de Naples, par Charles d'An- jou, frère de saint Louis.....	447
CHAP. XV. — Philippe-le-Hardi (1270-1285).....	484
CHAP. XVI. — Philippe IV, dit le Bel (1285-1314).....	500
§ I. — Caractère du nouveau règne. — Guerre avec l'Angle- terre (1285-1299).....	500
§ II. — Législation. — Etats-généraux. — Lutte entre Boni- face VIII et Philippe-le-Bel.....	514
§ III. — Guerre de Flandre (1299-1305).....	537
§ IV. — Les Papes à Avignon. — Templiers. — Mort de Phi- lippe-le-Bel (1305-1314).....	550

FIN DE LA TABLE DU QUATRIÈME VOLUME.



BIBLIOTECA DE MONTSERRAT



13020100028243

BIBLIOTECA

DE

MONTSERRAT

Armario VIII ^D

Estante 8º

Número 3

